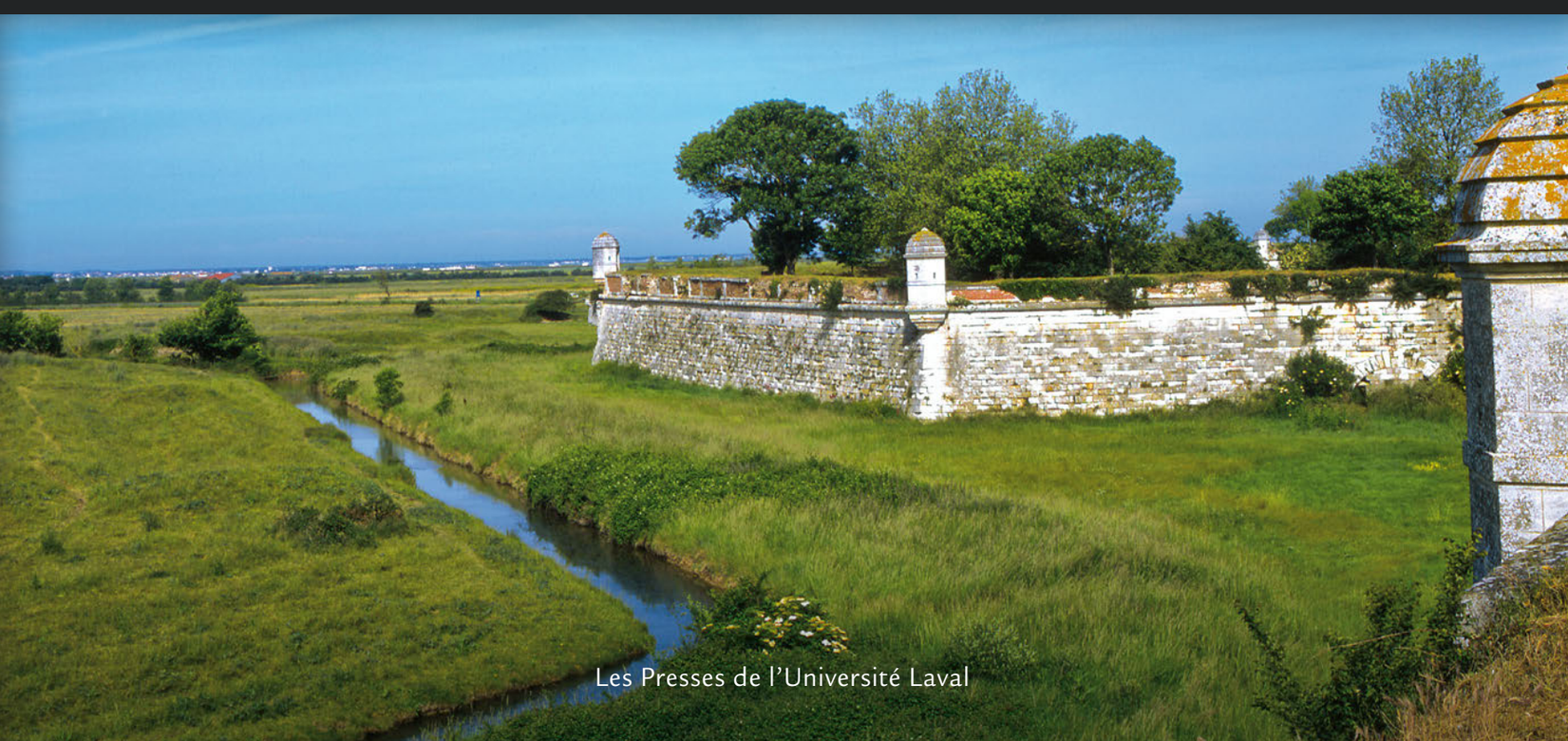


Les traces de la Nouvelle-France

au Québec et en Poitou-Charentes

Sous la direction de
Marc St-Hilaire, Alain Roy,
Mickaël Augeron et Dominique Guillemet†



Les Presses de l'Université Laval

Les traces de la Nouvelle-France

au Québec et en Poitou-Charentes

Sous la direction de
Marc St-Hilaire, Alain Roy,
Mickaël Augeron et Dominique Guillemet†

Les Presses de l'Université Laval
Québec, 2008

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales
du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Vedette principale au titre :

Les traces de la Nouvelle-France : au Québec et en Poitou-Charentes

Comprend des réf. bibliogr. et des index.

ISBN 978-2-7637-8700-8

1. Monuments historiques - Québec (Province). 2. Monuments historiques - Poitou-Charentes (France). 3. Patrimoine historique - Québec (Province). 4. Canada - Histoire - Jusqu'à 1763 (Nouvelle-France). I. St-Hilaire, Marc

FC2916.T72 2008 971.4'01 C2008-940511-0

Crédits iconographiques de la couverture

La débâcle par Astri Reusch. Musée de la civilisation, Québec © Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007 – Brouage, le marais depuis les remparts © Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005 – Brouage © Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005 – Loire-les-Marais, église de Notre-Dame-de-l'Assomption © Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005 – Manoir Boucher-De Niverville, Trois-Rivères © Jean-François Rodrigue, MCCCFQ, 2006 – Pointe-à-Callière, Vieux-Montréal © Normand Rajotte – Place Guillaume Boisly, Saint-Jouin-de-Marnes © Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2003 – Monument consacré à la rencontre des deux cultures, Québec © Peter Gagné / CIEQ, 2003 – Chapelle des îlets Jérémie © Marc St-Hilaire, 2008 – Monument *Paul de Chomedey de Maisonneuve*, Montréal © Normand Rajotte – Monument *Communautés religieuses enseignantes*, Québec © Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007 – Église Saint-Pierre de Brouage, verrière de François de Montmorency © Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005 – Monument *Collège des Jésuites*, Québec © Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007 – Plaque *Concession de la seigneurie de La Malbaie*, La Malbaie © Marie-Claude Côté, MCCCFQ, 2003

© Les Presses de l'Université Laval, 2008
Tous droits réservés. Imprimé au Canada
Dépôt légal (Québec et Canada), 1er trimestre 2008,
ISBN 978-2-7637-8700-8

Table des matières

• Article avec carte

1 INTRODUCTION •
Par Mickaël Augeron, Serge Bouffange, Georges Coste, Alain Roy et Marc St-Hilaire

12 L'Amérique française ou « la mémoire partagée »
Par Dominique Guillemet†

1 15 TERRITOIRES D'HIER, PAYSAGES D'AUJOURD'HUI

16 **Le Poitou-Charentes, carte d'identité territoriale** •
Par Samuel Arlaud, Yves Jean et Dominique Royoux

20 **Le Québec d'aujourd'hui : aperçu géographique** •
Par Marc St-Hilaire

24 **Le Poitou-Charentes à l'époque moderne** •
Par Jacques Péret

27 La saline de Brouage •
Par Sarah Mille

30 **Les paysages de la Nouvelle-France** •
Par Marc St-Hilaire

34 **La Nouvelle-France et l'organisation contemporaine de l'espace** •
Par Marc St-Hilaire

38 Les rues du Vieux-Montréal •
Par Gilles Lauzon et Louise Pothier

40 Le Poitou-Charentes et la toponymie québécoise •
Par Marc St-Hilaire

44 Les rues en Poitou-Charentes, lieux diffus de la mémoire de la Nouvelle-France
Par Serge Bouffange

2 47 POPULATIONS ET LIEUX MÉMORIELS

48 Populations et lieux mémoriels •
Par Mickaël Augeron et Marc St-Hilaire

53 Migrants, pionniers, fondateurs : aux origines du peuplement de la Nouvelle-France
Par Marcel Fournier

54 **Les lieux des autochtones** •
Par Jean-Yves Pintal

61 Les oubliés de l'Histoire : des Amérindiens en terre picto-charentaise
Par Mickaël Augeron

63 Un Indien renard à Rochefort (1731-1732)
Par Gilles Havard

64 **Traces et mémoire des explorateurs** •
Par Alain Laberge

70 **Champlain et Brouage, de la mémoire à la valorisation culturelle et touristique** •
Par Aline Carpentier et Elsa Guerry

74 **La fondation de Québec**
Par Jacques Mathieu

77 Pierre Dugua de Mons, « financier des expéditions de Champlain »
Par Aline Carpentier

80 **La fondation de Montréal**
Par Gilles Lauzon et Louise Pothier

83 Entre l'île de Sable et Québec : la pointe aux Alouettes
Par Marc St-Hilaire

84 **Rythmes et flux des migrations**
Par Leslie Choquette

86 Les lieux de départ des migrants pour la Nouvelle-France aux XVIIe et XVIIIe siècles •
par Mickaël Augeron et Georges Coste

87 Origines des protestants partis pour la Nouvelle-France, XVIIe-XVIIIe siècles •
par Mickaël Augeron

88 **L'établissement des pionniers français dans la vallée du Saint-Laurent** •
Par Samantha Rompillon

93 Les familles souches à l'île d'Orléans •
Par Alain Roy

94 **La commémoration des pionniers : un dialogue entre mémoires familiales et mémoire nationale** •
Par Alain Roy

98 **Engagés poitevins et charentais à destination de la Nouvelle-France** •
Par Aline Carpentier et Elsa Guerry

102 **Les « filles du roi » originaires du Poitou et des Charentes** •
Par Aline Carpentier et Elsa Guerry

105 Destin familial et royal : les sœurs Lépine, « filles du roi »
Par Samantha Rompillon

106 **Les indésirables : criminels, déserteurs et faux-sauniers à destination de la Nouvelle-France**
Par Thierry Sauzeau

107 Un condamné poitevin exilé en Nouvelle-France
Par Elsa Guerry

108 **Destinées canadiennes en métropole** •
Par Elsa Guerry

110 Joseph Le Moyne de Sérigny et son patrimoine
Par Aline Carpentier

111 L'amiral Pierre Martin, l'*Hermione* et l'Amérique
Par Aline Carpentier

112 **Exils acadiens** •
Par Elsa Guerry

114 Pérusse des Cars, protecteur des rapatriés acadiens
Par Elsa Guerry

3 117 **Production et échanges**

118 Productions et échanges : des économies interconnectées •
Par Mickaël Augeron et Marc St-Hilaire

122 **Charente, Sèvre Niortaise et Seudre : renouer avec le passé portuaire**
Par Mickaël Augeron, Laurent Marien et Thierry Sauzeau

126 Des pierres de lest du Canada sur le littoral charentais ? Du mythe à la réalité
Par Jean-Claude Mercier

128 **Le patrimoine immobilier d'une famille de marchands : les Garesché, de Nieulle-sur-Seudre à La Rochelle**
Par Aline Carpentier

130 **Des trames dans le paysage : transports et communications en Nouvelle-France** •
Par Alain Roy

136 **La pêche en Nouvelle-France**
Par Françoise Niellon

140 **Une richesse partagée, la morue** •
Par Thierry Sauzeau

143 L'hôtel de la Compagnie des Indes
Par Gilles Lauzon

144 **La traite des fourrures en Nouvelle-France** •
Par Hélène Côté

150 Le poste Chauvin : la reconstitution d'un site historique dans les années 1940
Par Nathalie Hamel

152 **La construction navale en Nouvelle-France**
Par Brad Loewen

154 Les goudronneries
Par Brad Loewen

156 **Des productions canadiennes au service de l'Arsenal de Rochefort**
Par Mickaël Augeron

159 Du fer pour la métropole : les Forges du Saint-Maurice, 1730-1760
Par Stéphane Harrisson

160 **L'exportation de poudre : les moulins de Saint-Jean-d'Angély**
Par Aline Carpentier

162 **Une trace mythique : les moulins laurentiens** •
Par Samantha Rompillon et Alain Roy

166 **Produire des blés, exporter des farines : la Sèvre Niortaise et sa vallée** •
Par Laurent Marien

168 Du Cognaçais à la Nouvelle-France : Martell et le commerce des eaux-de-vie
Par Mickaël Augeron

169 Les productions textiles
Par Elsa Guerry

170 **Vivien Jean, un briquetier originaire d'Écoyeux en Saintonge** •
Par Aline Carpentier

172 Les exportations de pierres charentaises
Par Aline Carpentier

174 **À la recherche du patrimoine immobilier des marchands et négociants** •
Par Aline Carpentier et Elsa Guerry

178 **Marchands et négociants protestants : un rôle-clé dans le commerce avec la Nouvelle-France**
Par Mickaël Augeron

182 **Place-Royale : au cœur des échanges entre deux continents** •
Par Alain Roy

189 De Brouage à Québec, en passant par La Rochelle : le parcours d'une famille de marchands
Par Samantha Rompillon

4 191 **Les lieux de pouvoir et de diplomatie**

192 Lieux de pouvoir et de diplomatie
Par Mickaël Augeron et Marc St-Hilaire

196 **Les lieux de pouvoir à Rochefort, ville-port du XVIIe siècle et arsenal des colonies** •
Par Mickaël Augeron, Céline Mélisson et Geneviève Renaud

202 Des plantes du Nouveau Monde à Rochefort : la passion des Bégon
Par Céline Mélisson

204 **Les paysages de l'Amirauté : de la surveillance des côtes à la gestion des naufrages**
Par Jacques Péret

207 Isaac de Razilly, le Poitevin
Par Elsa Guerry

208 **Tadoussac, lieu de pouvoir au temps des compagnies**
Par Gervais Carpin

211 Le château Vaudreuil ou la résidence des gouverneurs à Montréal
Par Samantha Rompillon

212 **Le palais de l'intendant**
Par Marcel Moussette

216 Les objets diplomatiques dans les relations franco-amérindiennes : le rôle des autorités rochefortaises •
Par Jihane Kaouk

218 **Le château Saint-Louis : vestiges d'un haut lieu de pouvoir**
Par Alain Roy

220 **Vauban et la Nouvelle-France** •
Par André Charbonneau

224 **Les citadelles insulaires de Ré et Oléron**
Par Aline Carpentier et Thierry Sauzeau

226 **Le régiment de Carignan-Salières**
Par Peter Gagné

228 Les soldats de Poitou-Charentes •
Par Mickaël Augeron et Georges Coste

230 Philippe Gaulthier de Comporté, officier du régiment de Carignan-Salières
Par Elsa Guerry

231 Madeleine de Verchères
Par Colin Coates

232 **Le château d'Ardillières, propriété d'un héros canadien en pays charentais**
Par Aline Carpentier

234 L'épave du *Elizabeth and Mary*
Par Pierre Desrosiers

235 Kondiaronk et la Grande Paix de Montréal
Par Gilles Havard

236 **La guerre de Sept Ans**
Par Jacques Mathieu

5 **241 La vie culturelle**

242 Les lieux de la culture •
Par Mickaël Augeron et Marc St-Hilaire

246 **Une vie religieuse sous le signe de la Réforme catholique**
Par Brigitte Caulier

249 Le clergé séculier : les Séminaires
Par Brigitte Caulier

250 Le paysage paroissial •
Par Alain Roy

252 **Sainte-Anne-de-Beaupré, lieu de pèlerinage le plus fréquenté de la Nouvelle-France**
Par Samantha Rompillon

254 Les ex-voto marins charentais, mémoire de Nouvelle-France
Par Aline Carpentier

256 **Les trois âges de la mission en Nouvelle-France**
Par Paul-André Dubois

261 Des jésuites picto-charentais en mission en Nouvelle-France •
Par Elsa Guerry

264 **Indigence et maladie : les hôpitaux**
Par Stéphanie Tésio

267 Le patrimoine mobilier des hôpitaux : l'exemple des pots à pharmacie
Par Aline Carpentier

268 **Les institutions d'enseignement**
Par Marc St-Hilaire

270 Édition, livres et bibliothèques coloniales
Par François Melançon

272 Le « fonds américain » de la Médiathèque de La Rochelle
Par Valérie Denier

274 **Architecture domestique et habitat rural de la Nouvelle-France** •
Par Paul-Louis Martin

279 Les jardins de la Nouvelle-France : quelques arômes retrouvés
Par Samantha Rompillon et Alain Roy

282 **Destins croisés de deux sculpteurs « franco-québécois »**
Par Aline Carpentier et Elsa Guerry

285 Conclusion
Par Mickaël Augeron, Serge Bouffange, Georges Coste, Alain Roy et Marc St-Hilaire

289 Notes
294 Bibliographie
301 Chronologie de la Nouvelle-France
304 Index des noms de lieux
306 Index des personnages
309 Liste des auteurs

Remerciements

Cet ouvrage est issu du programme d'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France, projet entrepris en 1999. Sa publication était prévue dès le départ comme première forme d'exploitation du corpus documentaire en construction. Sa concrétisation a été rendue possible grâce à la collaboration et au soutien de tous les organismes et individus qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à l'émergence et à la réalisation du programme d'inventaire.

Il s'agit en premier lieu de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (CFQLMC), coprésidée par Marcel Masse et Henri Réthoré au moment du lancement du projet et maintenant par André Dorval et Pierre-André Wiltzer. En plus des efforts déployés pour assurer la mise en marche conjointe de l'inventaire, la Commission a appuyé l'ensemble des travaux en assumant, lorsque requis, les coûts de transport des membres de l'équipe scientifique.

L'action de la CFQLMC, à laquelle Didier Poton et Henri Dorion ont aussi participé, aurait été vaine sans le soutien des deux ministères de la culture. Au Québec, le projet a été dès le départ soutenu par la Direction du patrimoine du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCQ), dirigée par Fernand Lévesque. Daniel Lauzon, conseiller à la Direction, a assuré avec un professionnalisme exemplaire une liaison efficace entre les équipes de recherche et l'administration gouvernementale, appuyé par Frances Caissie et Louise Dolbec à la Direction des affaires internationales. Soumis au ministère français de la Culture à l'été 2000, le projet a été très favorablement accueilli par la Sous-direction des études, de la documentation et de l'inventaire, dirigée par Michel Melot, ainsi que par son service des relations internationales, sous la responsabilité de Marc Pabois. Ils ont participé, avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Poitou-Charentes, à la préparation du projet pilote dans cette région.

À Poitiers, le service de l'inventaire de la DRAC, sous la direction de Serge Bouffange, a accepté la responsabilité du programme, avec l'appui de Georges Coste, du service de l'inventaire général, et le soutien administratif du Centre international de la Mer, à Rochefort, dirigé par Emmanuel de Fontenieu. La Région Poitou-Charentes a de son côté soutenu le projet financièrement, tant avant qu'après l'application de la loi régionalisant les services d'inventaire (2004), et s'est associée pour cela

aux Conseils généraux des quatre départements qui la composent (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne).

La constitution de l'équipe de chercheurs universitaires s'est faite parallèlement à la mise en place des collaborations interministérielles. Pendant que le ministère québécois et le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ) de l'Université Laval convenaient d'un partenariat pour la conduite de l'inventaire au Québec et la publication du présent ouvrage, des contacts étaient pris à l'automne 2000 avec l'Institut d'études acadiennes et québécoises (IEAQ), laboratoire membre du Groupe d'études et de recherches sur le centre-ouest (GERHICO) de l'Université de Poitiers, alors dirigé par Dominique Guillemet, puis avec l'Université de La Rochelle (laboratoire MAPA-ENM). S'établissait ainsi la collaboration scientifique qui allait conduire à l'élaboration puis la rédaction de cet ouvrage, qui a bénéficié, dans les dernières étapes de sa préparation, de la lecture et des commentaires de Philippe Joutard, Marc Pabois et Pierre Liévaux.

À tous ces organismes et individus, nous voulons exprimer toute notre reconnaissance, de même qu'à tous ceux et celles, non mentionnés ici, qui ont contribué d'une façon ou d'une autre soit à la réalisation du programme d'inventaire, soit à celle de cette synthèse.

Marc St-Hilaire
Alain Roy
Mickaël Augeron

Ont soutenu le programme d'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France

Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec
Ministère de la Culture et de la Communication de France
Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes (Québec)
Région Poitou-Charentes
Conseils généraux des départements de Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne
Université de La Rochelle
Université de Poitiers
Université Laval
Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ)

Ont contribué à la réalisation de l'inventaire

Conception et direction scientifique

Mickaël Augeron, Université de La Rochelle
Serge Bouffange, Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, France
Georges Coste, ministère de la Culture et de la Communication, France
Dominique Guillemet†, Université de Poitiers
Daniel Lauzon, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec
Alain Roy, Université Laval
Marc St-Hilaire, CIEQ / Université Laval

Documentation

Laura-Lee Bolger, CIEQ / Université Laval
Aline Carpentier, Centre International de la Mer
Peter Gagné, CIEQ / Université Laval
Elsa Guerry, Centre International de la Mer
Pascale Llobat, Université Laval
Dominique Malack, CIEQ / Université Laval
Maïna Masson, ministère de la Culture et de la Communication, France
Alain Parent, CIEQ / Université Laval
Samantha Rompillon, CIEQ / Université Laval

Administration de la base de données en ligne

Laurent Richard, Université Laval

Ont contribué à la réalisation de l'ouvrage

Direction scientifique

Marc St-Hilaire, Université Laval
Alain Roy, Université Laval
Mickaël Augeron, Université de La Rochelle
Dominique Guillemet†, Université de Poitiers

Supervision

Marc St-Hilaire, CIEQ / Université Laval

Direction artistique

Émilie Lapierre Pintal, CIEQ / Université Laval

Cartographie

Georges Coste, ministère de la Culture et de la Communication, France
Philippe Desaulniers, CIEQ / Université Laval
Zoé Lambert, Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, France

Photographie

Université Laval

Peter Gagné, CIEQ
Éliane Galarneau
Émilie Lapierre Pintal, CIEQ
Samantha Rompillon, CIEQ

Service de l'inventaire régional, Poitou-Charentes

Raphaël Jean
Gilles Beauvarlet
Christian Rome
Marc Deneyer
Alain Maulny

Pilotes (photographie aérienne)

Jean-Yves Fillion (Marc St-Hilaire)
Marc St-Hilaire (Alain Roy)

Recherche iconographique

Stéphane Harrisson, CIEQ / Université Laval

Graphisme des cartes et traitement de l'iconographie

Émilie Lapierre Pintal, CIEQ / Université Laval

Index et chronologie

Stéphane Harrisson, CIEQ / Université Laval

Mise en page

Émilie Lapierre Pintal et Amélie Saindon, CIEQ / Université Laval

Révision

Anna Olivier, Athéna Rédaction

Secrétariat et traitement de texte

Odette Bouchard, CIEQ / Université Laval

L'engagement enthousiaste et généreux de Dominique Guillemet a été déterminant dans la réalisation de l'inventaire et dans la mise en œuvre de cette publication. Il a participé à la préparation de l'entente de partenariat entre les collectivités territoriales de Poitou-Charentes, la DRAC et les universités; il a contribué à la définition de l'objet et du plan de cet ouvrage avant de superviser, en collaboration avec Mickaël Augeron, une autre publication sur les relations entre le centre-ouest français et l'Amérique du Nord. Il est décédé subitement en mars 2005, au moment où il se lançait dans la rédaction du présent livre.

Nous le lui dédions.

Introduction

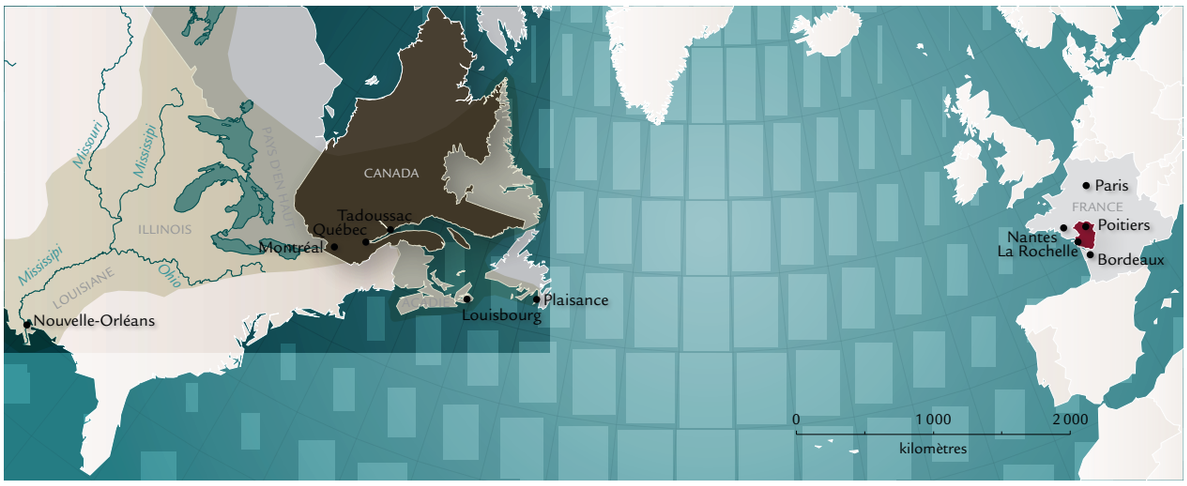
Par Mickaël Augeron, Serge Bouffange, Georges Coste,
Alain Roy et Marc St-Hilaire

Parmi les nations qui ont pris part à l'expansion européenne dans les Nouveaux Mondes entre les XVIe et XIXe siècles, l'Angleterre, l'Espagne et la France se sont engagées en Amérique du Nord davantage que les autres.

Elles ont établi à quelques milliers de kilomètres de leurs frontières des prolongements de leur société, de leur économie, de leurs institutions, de leurs cultures, plus ou moins adaptés au nouveau milieu. Elles ont ainsi jeté les bases de communautés neuves, colonies et métropoles partageant désormais, par-delà l'océan, une partie de leur histoire. Sur les rives du Saint-Laurent et au royaume de Sa Majesté Très Chrétienne, cette expérience commune a eu pour nom la « Nouvelle-France », ces territoires de l'Amérique du Nord intégrés à l'espace français du XVIe siècle à 1763. À son apogée, au début du XVIIIe siècle, ce premier empire colonial couvrait tout l'est et le centre du Canada ainsi que le centre des actuels États-Unis. Gouverné depuis Québec, il comprenait alors quatre colonies : le Canada, l'Acadie, Terre-Neuve et la Louisiane. Cet ensemble a été progressivement cédé à la Grande-Bretagne, lors des traités d'Utrecht (1713 : Acadie et Terre-Neuve) et de Paris (1763 : Canada), et à l'Espagne lors du traité de Fontainebleau (1762 : Louisiane) [1].

La Nouvelle-France s'est durablement inscrite dans les paysages, dans les archives, dans la langue et dans les cultures matérielles de la métropole et de la colonie, léguant un patrimoine volumineux ; elle a également laissé son empreinte dans les mémoires collectives française et québécoise, bien qu'à des niveaux différenciés, et contribué à forger les identités actuelles, surtout du côté québécois. C'est une partie de cet héritage, celle qui est encore perceptible dans le paysage, que cet ouvrage invite à parcourir au Québec et en Poitou-Charentes.

L'ensemble des textes proposés ici se situe ainsi au carrefour de l'histoire, du patrimoine et de la mémoire. Différent à la fois de la synthèse d'histoire et du catalogue patrimonial, il entend restituer la place de la Nouvelle-France dans la construction des paysages québécois et picto-charentais contemporains, tant réels que symboliques. De façon plus singulière, il veut d'une part vérifier dans quelle mesure l'étude des traces patrimoniales issues de la période coloniale peut contribuer à en éclairer



▲ *Unis par l'histoire et en partie à des latitudes similaires, les territoires couverts par l'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France relèvent d'échelles géographiques inégales, elles-mêmes sans commune mesure avec la taille de la colonie, représentée ici à son étendue maximale, juste avant le traité d'Utrecht (1713).*

© CIEQ, conception : Marc St-Hilaire, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007

l'histoire. D'autre part, l'ouvrage vise à circonscrire les points de convergence – et de divergence – entre les deux mémoires nationales[2] révélées par la recension des traces de leur histoire commune.

Fruit de plusieurs années de travail, ce livre est en effet issu d'un programme transatlantique original, l'« Inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France », initié par la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (CFQLMC) et visant à rassembler les artefacts de la période coloniale présents dans les paysages actuels. Parfois célèbres (Place-Royale à Québec, Brouage, le Vieux-Montréal ou La Rochelle), humbles pour la plupart (de simples maisons, des églises, des fermes), le plus souvent méconnus voire inconnus, ces lieux témoignent, de façon concrète, des liens unissant les deux sociétés aux XVIIe et XVIIIe siècles et de la mémoire qui y est aujourd'hui associée. S'ils peuvent contribuer à l'identité individuelle ou collective, ils se prêtent aussi à l'exploitation scientifique et à la valorisation économique (par exemple en étoffant l'offre de tourisme culturel ou en jouant sur un tourisme des racines en voie d'affirmation).

La Nouvelle-France a généralement bonne presse. Au Québec, sa présence est bien vivante, dans la littérature, la production télévisuelle ou cinématographique, l'animation touristique ou les fêtes populaires ; son territoire est parsemé de vestiges, de monuments et de plaques commémoratives qui rappellent les grands et petits événements de son histoire. En France, le souvenir en est à la fois plus diffus et plus localisé, ravivé parfois lors de manifestations sportives ou d'évènements politiques, voire économiques ; plusieurs associations, des chercheurs et des administrations publiques tendent toutefois à favoriser la connaissance – et la reconnaissance – de la présence française en Amérique du Nord. Des deux côtés de l'Atlantique, enfin, sa fondation fait l'objet d'un cycle long de commémorations, ouvert par le rappel de l'alliance franco-amérindienne de 2003 à Tadoussac et courant au moins jusqu'à l'anniversaire du voyage de Champlain en Ontario et aux États-Unis en 2009, en passant par la fondation de l'Acadie (2004) et celle de Québec (2008).

La Nouvelle-France a fait l'objet de nombreux travaux de recherche et le présent cycle de commémorations est certainement l'occasion de produire et de diffuser des nouveaux savoirs sur cet héritage commun[3]. L'exploitation, comme source documentaire, des traces laissées dans le paysage par cette histoire partagée peut en révéler des aspects inédits. Considérant le caractère expérimental de la démarche d'inventaire, depuis la constitution du corpus jusqu'à son utilisation comme matériau de réflexion et d'analyse, il importe de revenir sur sa genèse, sur ses concepts de base, en précisant l'articulation spécifique retenue entre les notions d'histoire et de mémoire, de patrimoine et de paysage.

Le programme de coopération

Fin 1996, les gouvernements du Québec et de France créent la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs afin d'inventorier et célébrer la mémoire commune à des fins identitaires et



◀ *Projet initié par la Société historique de Montréal en vue de souligner le 250e anniversaire de la vi/lle (1892), le monument aux fondateurs de Ville-Marie est finalement installé dans le Vieux-Montréal en 1893.*
© Peter Gagné / CIEQ, 2003, Q03-540

culturelles. Coprésidé par Henri Réthoré en France et Marcel Masse au Québec, le nouvel organisme propose, avec l'appui de la Commission québécoise des biens culturels, d'effectuer un inventaire du patrimoine immobilier de la période coloniale française. Les ministères français et québécois chargés de la culture adhèrent à l'idée et des partenariats associant ministères, universités et collectivités territoriales se mettent en place en 2001 (Lauzon et Roy, 2003). Au Québec, le projet d'inventaire s'appuie sur le ministère de la culture et l'Université Laval (Centre interuniversitaire d'études québécoises, ou CIEQ) ; en France, la région Poitou-Charentes agissant comme « terrain d'expérience pilote » en raison de ses liens étroits avec la Nouvelle-France aux XVIIe et XVIIIe siècles, la proposition rassemble la Direction régionale des affaires culturelles, les universités de Poitiers et de La Rochelle (laboratoires GERHICO et MAPA-ENM), la Région Poitou-Charentes, les Conseils généraux des quatre départements composant la région et le Centre international de la Mer (Rochefort).

L'architecture de la base de données informatisée hébergeant l'inventaire est mise au point fin 2001 et les travaux de saisie commencent aussitôt. Les premiers résultats sont en ligne six mois plus tard. Au fur et à mesure que la base de données s'enrichit, la collaboration interinstitutionnelle, interuniversitaire et internationale se consolide ; des premières communications sont présentées dans des rencontres scientifiques, des textes sont publiés, balisant le cheminement conceptuel et méthodologique du projet et le faisant connaître au Québec, en France et ailleurs. En 2005, la saisie de données était achevée au Québec et en Poitou-Charentes, ouvrant la voie à des études thématiques.

Histoire commune, territoires différenciés

Construire un savoir nouveau sur la place de la Nouvelle-France dans les paysages contemporains demande des fondements scientifiques sur les plans conceptuels et méthodologiques. Leur mise au point a alimenté des échanges animés et stimulants au sein de l'équipe de recherche qui a d'abord buté sur les différences culturelles et territoriales entre ses composantes française et québécoise. Ces différences touchaient à la relation entre histoire, mémoire et identité, d'une part, et à la taille et au statut historique des territoires concernés, d'autre part.

La perception de l'histoire commune pouvait difficilement être la même d'une rive à l'autre. Au Québec, à l'instar des autres sociétés du Nouveau Monde issues de la colonisation européenne, la période de la Nouvelle-France constitue une phase fondatrice de la nation, caractérisée notamment par la langue, le droit et la religion[4]. À la différence des autres colonies d'Amérique, cependant, le lien avec la « mère-patrie » n'a pas été rompu par un geste d'affirmation nationale, mais par une substitution de métropole, ce qui a conduit à la construction d'une aura particulière autour de la Nouvelle-France. Elle est devenue, sous la plume d'une bonne partie des élites intellectuelles d'avant 1960, une sorte d'Éden où fleurissait la civilisation française



◂ *Monument historique classé depuis 1958, l'église paroissiale de Saint-Pierre (île d'Orléans) est construite entre 1717 et 1719.*
© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-276

et catholique. Cette image a été sensiblement modifiée depuis une cinquantaine d'années et ramenée à des représentations plus proches de la réalité historique mais qui n'en demeurent pas moins, de manière générale, très positives. En Poitou-Charentes, cette histoire commune se fond dans celle de la nation française, issue d'une trame historique beaucoup plus ancienne. Si le premier empire colonial français demeure encore mentionné dans les lycées, s'il est vivace pour les groupes familiaux qui en sont issus et qui conservent – par la généalogie notamment – de fort liens affectifs avec l'Amérique du Nord, il ne participe au mieux que très marginalement de la construction identitaire nationale. En somme, d'un côté l'héritage de la Nouvelle-France est une constituante fondamentale de l'histoire nationale ; de l'autre, il relève le plus souvent du champ privé ou associatif bien qu'investi par des chercheurs, des organismes et des autorités locales, et demeure dans l'ensemble peu présent dans la sphère publique.

En ce qui concerne les références territoriales, elles sont profondément asymétriques. À son apogée, la Nouvelle-France s'étendait sur environ les deux tiers de l'Amérique du Nord, un immense territoire dont le Québec comptait pour une fraction. En France, trois fois moins étendue, la région Poitou-Charentes représente moins de 5 % de la superficie totale. Le rapport territorial entre le Poitou-Charentes et le Québec est ainsi de 1 à 60. Cette différence de surface vient souligner la différence de statut : le centre-ouest français ne peut être considéré, historiquement, sur le même plan que la Nouvelle-France ; ni le Poitou-Charentes, retenu en France comme unité opérationnelle













L'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France

L'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France recense l'ensemble des traces patrimoniales et mémorielles associées à l'expérience coloniale française en Amérique du Nord.

Dans un premier temps, l'opération a été lancée au Québec (2001) puis dans la région de Poitou-Charentes (2002), définie comme région-pilote dans cette expérience de collaboration scientifique franco-québécoise. Conduit jusqu'à l'été 2005, cet inventaire a recensé plus de 1 500 lieux (900 au Québec et 600 en Poitou-Charentes). On y trouve des bâtiments (habitations, églises, édifices de production de biens) et des sites archéologiques, des lieux où l'absence de vestige matériel est compensée *in situ* par des repères mémoriels (monuments, plaques), des aménagements de l'espace (trames de rues, espaces publics) et des repères odonymiques (en Poitou-Charentes). Depuis 2004, le projet s'est étendu à l'ensemble des provinces canadiennes et des démarches ont été entreprises pour l'étendre à d'autres régions françaises et aux États-Unis.

L'inventaire prend la forme d'une base de données en ligne (http://inventairenf.cieq.ulaval.ca/inventaire/), qui permet d'accéder à un ensemble d'informations patrimoniales, historiques, biographiques et documentaires associées aux sites recensés. L'interrogation de l'inventaire est facilitée par des outils de recherche qui permettent l'accès par catégories thématiques, par localisation ou par biographie ; il est également accessible par navigation cartographique.

▲ *De gauche à droite et de haut en bas*

Palais de l'intendant (Québec)
© Samantha Rompillon /CIEQ, 2005, Q03-109

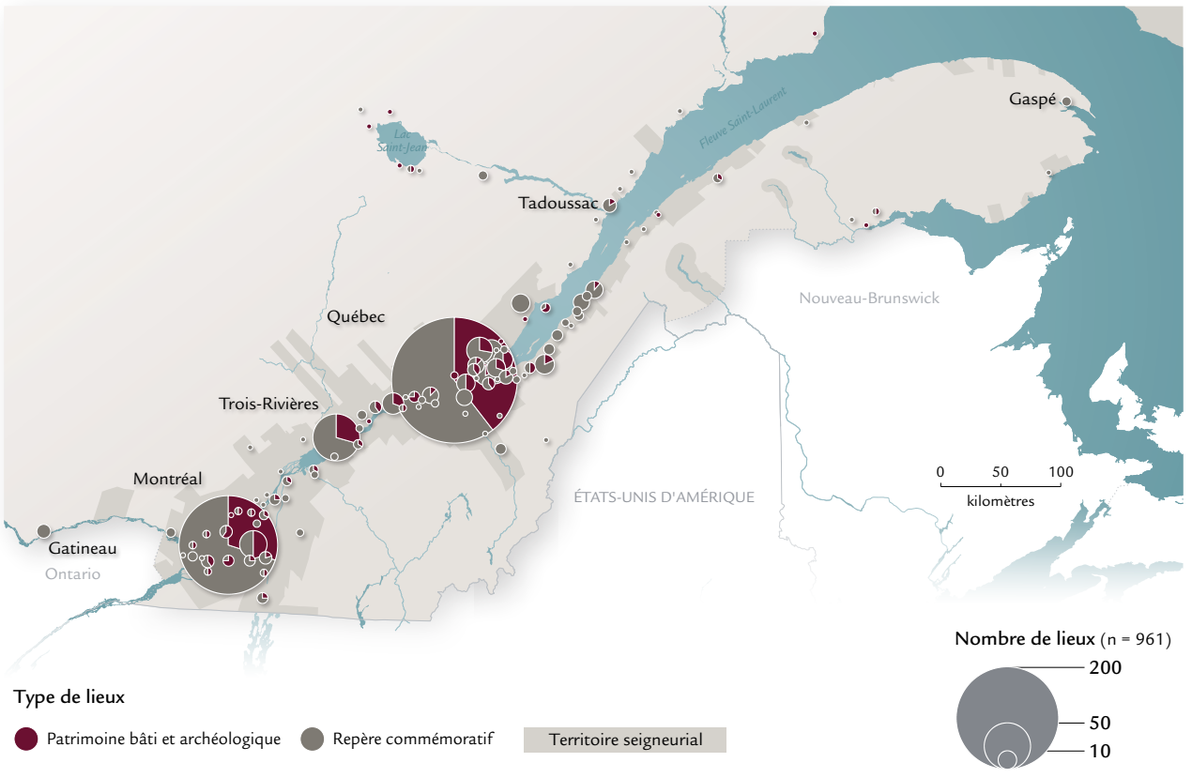
Monument Joseph-Laurent Normandin (Normandin)
© Marc St-Hilaire, 2005, Q03-1109

Demeure de la Péraudière (Dompierre-sur-Mer)
Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, F17-170

Prieuré Saint-Cybard (Aubigné)
Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, F79-83

Plaque Pierre Jean (Dompierre-sur-Mer)
Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, F17-170

Redoute Dauphine (Québec)
© Photographie : Pierre Lahoud, Q03-374



▲ L'inventaire des lieux de mémoire au Québec (été 2007)
© CIEQ, conception : Marc St-Hilaire, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007

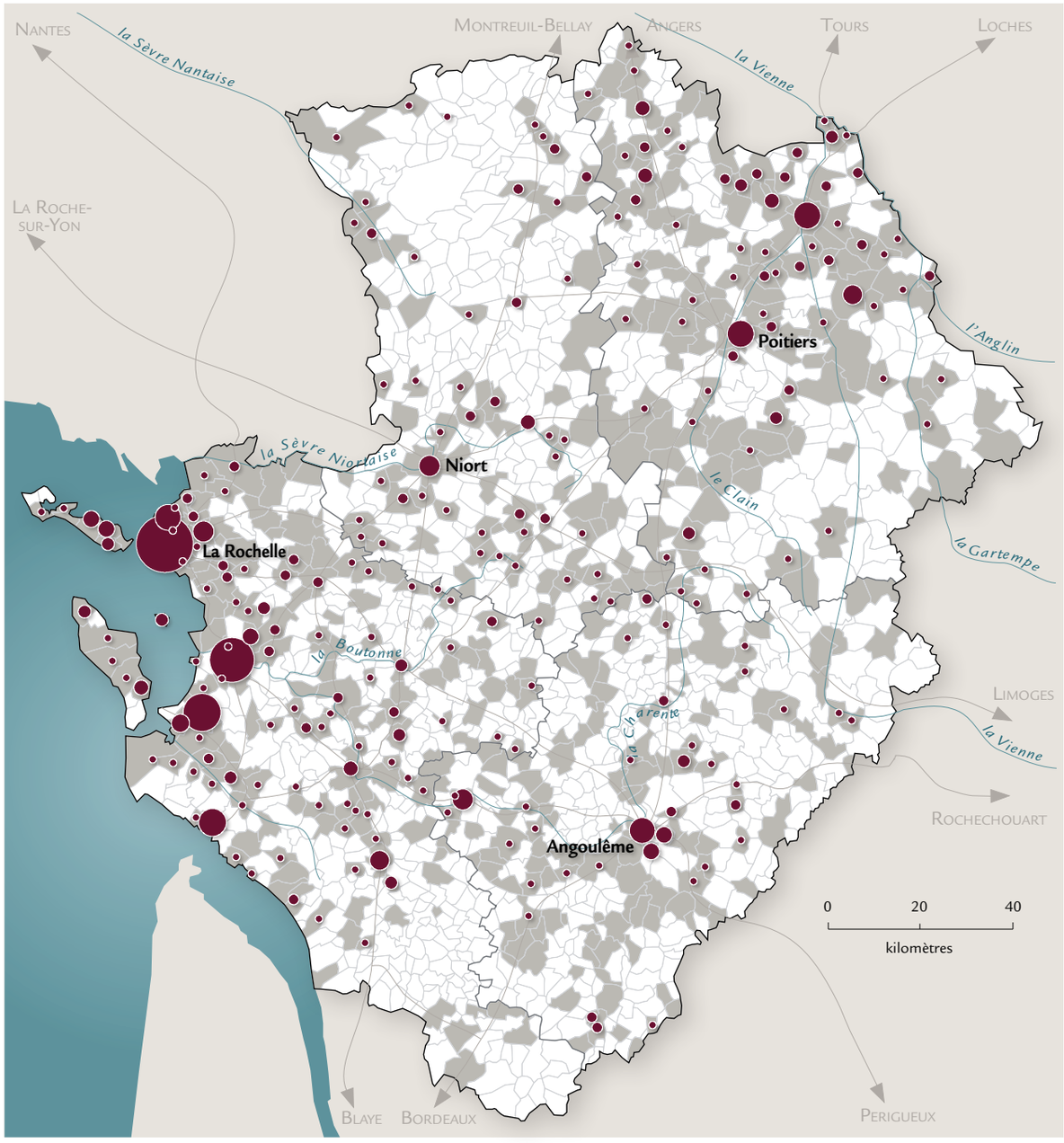
Basée au départ sur les répertoires patrimoniaux et inventaires sectoriels, la recension a également fait place à des travaux de terrain pour constituer le corpus québécois. La quasi-totalité des localités fondées sous le Régime français comptent au moins un site. Les secteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Gatineau et de Gaspé exceptés (ces régions ne comptaient pas d'établissements permanents en 1760), leur répartition entre les régions de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec est représentative de la distribution de la population au milieu du XVIIIe siècle. La part relative des traces recensées selon le type, cependant, varie sensiblement d'un endroit à l'autre. Ainsi, le nombre proportionnellement réduit de traces archéologiques et architecturales dans la région de Montréal est compensé par une proportion plus grande de repères commémoratifs, comme si la commémoration se substituait à l'absence de vestiges quand est présente la volonté d'une population d'affirmer ses racines.

pour le programme d'inventaire dans un premier temps, sur le même plan que le Québec. De plus, si la région forme l'essentiel du centre-ouest de la France d'Ancien Régime, amputé du Bas-Poitou (l'actuelle Vendée), ce territoire ne constitue qu'une part, fût-elle déterminante, de cette longue façade atlantique qui entretenait des relations privilégiées avec la Nouvelle-France. *A fortiori*, elle ne rend que partiellement compte de l'ensemble de la France impliquée dans cet empire colonial alors que l'inventaire conduit au Québec pointe indifféremment vers toutes les régions françaises. De même, en Amérique, la colonie française débordait largement la vallée laurentienne. L'inventaire conduit en Poitou-Charentes a ainsi pris en compte les lieux en relation avec l'ensemble colonial, dont l'ancienne Acadie, correspondant aujourd'hui pour l'essentiel aux provinces atlantiques du Canada.

Tout au long du projet, des précisions ont été progressivement apportées, les outils affinés, les concepts précisés, les adaptations identifiées et formalisées, afin de réduire les ambiguïtés et les risques de faux-sens, permettant ainsi de passer du champ politique au terrain scientifique, de l'affirmation des liens, anciens, forts et vivants, entre la France et le Québec, à la recherche méthodique de traces objectives laissées par cette histoire partagée.

« Réconcilier histoire, mémoire et patrimoine »

Au regard de ces différences constatées, analysées et assumées, l'enjeu fondamental du programme a été de « réconcilier histoire, mémoire et patrimoine […] liés à la Nouvelle-France » (Guillemet et Coste, 2003), en Poitou-Charentes et au Québec, en veillant toujours à distinguer ces trois concepts, aujourd'hui souvent et



▲ L'inventaire des lieux de mémoire en Poitou-Charentes (juin 2005)
Sources : inventaire des lieux de mémoire, 2005
Fond : ADDE-Francièmes®, 2005, conception : Georges Coste, réalisation : Zoé Lambert

Les bases de données démographiques et généalogiques disponibles, ainsi que des publications spécialisées, ont permis de déterminer les communes à inventorier, soit un échantillon de 35 % des communes de la région (515), qui couvre assez largement l'ensemble du territoire. La moitié de ces communes a livré au moins un lieu porteur de la mémoire des échanges avec la colonie : il faut évaluer ce résultat à l'aune des moyens d'investigation de l'entreprise qui excluaient, à de rares exceptions près, des recherches préalables et systématiques en archives et à, plus forte raison, une approche archéologique. Au final, l'observation rationnelle sur le terrain, guidée uniquement par les sources facilement accessibles (structurées et consultables), a livré environ 600 lieux, quand, en 1992, une trentaine seulement était avérée. Un premier résultat de l'opération, comme le chapitre deux en fait état, est de montrer qu'en dépit d'inégalités supposées ou connues, les échanges migratoires avec la colonie constituent un phénomène qui touche globalement tout le territoire. Contrairement au Québec où ils se sont poursuivis, les travaux d'inventaire en Poitou-Charentes ont pris fin à l'été 2005.



▲ *La mémoire de la Nouvelle-France s'exprime de diverses manières en Poitou-Charentes : à Hiers-Brouage, patrie de Champlain, un automobiliste charentais affiche son identité acadienne.*
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005

abusivement confondus. Deux filons ont permis d'enrichir la réflexion : les avancées en ce qui a trait au patrimoine et à sa relation à la mémoire, et celles concernant les liens complexes entre histoire et mémoire. Des polémiques touchant à l'histoire coloniale, à sa mémoire et à l'identité des peuples, agitées en France durant la conduite du programme[5], ont en effet amené ses responsables à éviter avec le plus grand soin toute confusion d'ordre conceptuel. Ce souci profond était renforcé par l'attachement à ce que les résultats du programme puissent également servir les besoins de la communauté enseignante, en fournissant autant de supports pédagogiques témoignant des traces géographiquement proches de chacun de nous.

C'est d'abord à partir d'une réflexion sur le patrimoine comme témoin de l'inscription d'une société dans le temps et dans l'espace que le programme s'est élaboré (Roy, 2000). En effet, les sociétés ont besoin de s'inscrire dans le temps, de marquer leur évolution. Vu en ce sens, la mémoire devient un dispositif collectif de référence temporelle. Cette inscription dans la temporalité trouve également à s'exprimer dans l'espace, la société inscrivant dans le paysage des repères propres à donner sens à son vécu, à son devenir. Comme le souligne Halbwachs (1997) : « il n'est point de mémoire collective qui ne se déroule dans un cadre spatial […]. C'est sur l'espace, sur notre espace – celui que nous occupons, où nous repassons souvent, où nous avons toujours accès, et qu'en tout cas notre imagination ou notre pensée est à chaque moment capable de reconstruire – qu'il faut tourner notre attention ; c'est sur lui que notre pensée doit se fixer, pour que reparaisse telle ou telle catégorie de souvenirs ». La préservation et la mise en patrimoine, tout comme la mise en place de repères commémoratifs, sont autant de marqueurs de cet espace. S'ils témoignent du passage du temps, ils sont aussi des révélateurs, par les choix qui sont faits, de l'action même de la collectivité dans la formulation de son paysage mnémonique.

Dans cette perspective, comme le soulignait Jacques Rigaud (1980), le patrimoine architectural « n'est pas seulement un ensemble d'objets construits : c'est plus encore un mode d'appropriation de l'espace, un dialogue avec la nature, une prise en compte de ses contraintes, de son langage et de ses appels [...]. Ce n'est

pas un hasard si, pour les civilisations englouties, le plan des cités et des maisons, le dessin des routes et les témoins du façonnage des matériaux servent autant au déchiffrage que les textes et les récits ». Abordé globalement, ce patrimoine informe sur les sociétés, leur mode d'occupation du territoire et la construction des paysages contemporains, réels et symboliques. Élément-clé de l'inscription de la communauté dans le temps, son analyse globale permet un décodage du paysage et de sa construction au carrefour du temps et de l'espace.

Cette approche diffère de la plupart des projets d'histoire où, fréquemment, l'historien se penche sur les faits du passé sans nécessairement considérer s'il en subsiste ou non des vestiges autres qu'archivistiques ou bibliographiques, sauf éventuellement à les utiliser comme une simple illustration. Par ailleurs, la mise en relation de vestiges matériels (ou patrimoniaux) est relativement rare pour un travail d'histoire, la matérialité même du vestige en rendant la lecture moins évidente. Si les travaux historiques sont des sources pour l'étude et la valorisation du patrimoine, le patrimoine est *a contrario* rarement source de travaux historiques. Instituer une pluralité des regards, pour stimuler les appropriations les plus variées du patrimoine « potentiel », enjeu affirmé du programme, soulevait ainsi des interrogations disciplinaires. En somme, abordant le patrimoine d'un point de vue différent, les obstacles ont été franchis grâce à une organisation du travail associant étroitement historiens et spécialistes du patrimoine.

La seconde source d'inspiration de l'inventaire s'appuyait sur la notion de « lieu de mémoire », diffusée grâce à la vaste entreprise éditoriale dirigée par Pierre Nora et publiée entre 1984 et 1992. Il s'agissait, selon Nora, de dresser un « inventaire des lieux où [la] mémoire nationale s'est électivement incarnée et qui, par la volonté des hommes ou le travail des siècles, en sont restés comme les plus éclatants symboles : fêtes, emblèmes, monuments et commémorations, mais aussi éloges, archives, dictionnaires et musées » (Nora, 1984). Sont englobés ainsi des lieux, matériels ou immatériels, qui constituent le « point de cristallisation d'un héritage collectif », pour faire le portrait des différentes représentations du passé national.

L'ampleur de cette publication, son retentissement, la cristallisation acquise par l'expression même de « lieu de mémoire » et, partant, son apparente simplicité, faisaient paradoxalement écran à son utilisation dans le projet franco-québécois.

▼ *Situé dans l'arrondissement historique de Trois-Rivières, le monument au sieur de Laviolette est inauguré le 15 juillet 1934 lors des cérémonies entourant le 300e anniversaire de fondation de la ville.*
© Christian Lemire / MCCCFQ, 2005, Q03-441



Nora et son équipe, réunis à Québec par la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs en 1998, ont réfléchi à l'applicabilité du concept hors de France et le problème des limites du caractère commun – c'est-à-dire transnational – d'un même lieu de mémoire (Malausséna et Groulx, 1998). Un questionnement similaire du concept à des fins interculturelles a également émergé à l'occasion d'un récent colloque universitaire pour amorcer l'étude des « lieux de migration / lieux de mémoire franco-allemands[6] ». Enfin, dans la perspective de travaux d'inventaire, le besoin de mieux cerner ou de préciser les notions se prolongeait dans la nécessité de circonscrire un corpus assez homogène.

Le choix a été de retenir dans le programme autant les objets d'intérêt patrimonial que les objets patrimoniaux. Quelle différence y a-t-il entre eux ? Dans le premier cas, la trace, attestée par des sources, a survécu au tamisage opéré par le temps, mais elle n'a pas fait l'objet d'un investissement mémoriel. Dans le second, l'appropriation par un groupe a eu lieu, le travail de « patrimonialisation » est achevé. Cette distinction peut, de prime abord, apparaître comme une affaire de spécialistes, mais elle dépasse largement ce cadre. C'est par exemple celle qui est constamment à l'œuvre dans le travail de l'inventaire général en France : « par l'identification, la description, l'étude, l'analyse selon des caractères objectifs », celui-ci « propose un " patrimoine potentiel ", lequel attend, pour quitter son statut de simple élément d'un héritage, d'être reconnu. L'inventaire aide à ce que ce patrimoine en puissance soit connu, afin qu'il puisse être considéré et re-connu[7] » (Bouffange, 2005). L'accord sur cette distinction a conduit à centrer le projet sur les lieux porteurs de mémoire, réelle ou potentielle, c'est-à-dire des lieux que la collectivité – ou tout autre groupe constitué, y compris d'essence familiale – est susceptible de s'approprier. Les lieux patrimoniaux révélés par la recherche mais encore peu ou prou valorisés sur les plans identitaires ou commémoratifs ont ainsi été intégrés au corpus, ce qui devait avoir un effet notable en Poitou-Charentes où les lieux historiques recensés et valorisés, rares (une trentaine dans les années 1990, selon Bouly, 1992), étaient « d'abord et avant tout des lieux liés à des personnages ou des groupes importants, souvent recensés dans les histoires de la colonisation ou les dictionnaires biographiques » (Coste, 2003).

Un second critère résidait dans la nécessaire inscription de ces lieux dans l'espace : la possibilité de localiser le lieu a été retenue comme condition d'éligibilité à l'inventaire, l'ancrage dans le territoire garantissant l'homogénéité du corpus créé. Cet ancrage territorial permet ainsi de saisir non seulement des voies de circulation, des édifices, des sites archéologiques, des repères commémoratifs, mais aussi, le cas échéant, des éléments de patrimoine immatériel, tels des légendes, contes, chansons associés à des lieux en particulier.

Ces ajustements raisonnés ont finalement conduit à retenir un vaste ensemble de lieux susceptibles de porter la mémoire de la Nouvelle-France : lieux de départ, d'établissement ou de retour des migrants, lieux de transbordement ou de commerce des produits échangés, lieux de fabrication ou d'utilisation, étapes de l'itinéraire résidentiel des populations. L'objectif de renforcement de la dimension mémorielle est venue ajouter de nouveaux objets à ceux habituellement retenus dans le champs du patrimoine, surtout des lieux où sont survenus des événements historiques et où l'absence de vestiges a été compensée par des repères commémoratifs, tels les Plaines d'Abraham à Québec, les lieux de passage (dont plusieurs portages) et les sites d'établissement de familles souches. En Poitou-Charentes, tirant profit de la souplesse de l'infrastructure technique de la base de données, ont aussi été intégrés d'autres phénomènes commémoratifs comme les plaques dénominatives de rues (repères odonymiques). La démarche impliquait également la mise en œuvre de précautions particulières sur le plan analytique, surtout du côté picto-charentais, car à trop focaliser son attention sur les liens de chaque élément patrimonial avec la Nouvelle-France, le risque était grand de surévaluer le rôle et la place de la colonie par rapport aux autres fonctions du lieu ou sa vocation initiale.

Vers un atlas des paysages mémoriels

L'ensemble des résultats individuels de l'inventaire étant consultable sur Internet, cet ouvrage privilégie en conséquence les synthèses et les analyses tout en s'efforçant de mettre les lieux patrimoniaux et mémoriels en relation les uns avec les autres. Il existe fort peu d'atlas à l'échelle internationale qui entendent, à partir du patrimoine, dégager de nouveaux regards sur la construction des paysages contemporains. Parmi ceux qui adoptent des approches de ce genre, signalons le *National Atlas of Sweden* (2001), l'*Atlas des paysages ruraux de France* (1992) et l'*Atlas du patrimoine de l'Isère* (1998). En considérant comme matériau les traces du passé qui subsistent dans l'espace humanisé, l'analyse enrichit la compréhension non seulement de la période, mais aussi des paysages qu'elle a produits.

L'approche est avant tout thématique. Présenté en modules courts et structurés, chaque thème est traité par des exemples précis issus de l'inventaire lui-même. Le double éclairage de l'histoire par le patrimoine et du patrimoine par l'histoire est alors perceptible, les données matérielles étant associées aux données mémorielles lorsque présentes. L'illustration est un lieu de rencontre naturel entre les deux approches. Le corpus cartographique est développé, non seulement comme représentation de l'inventaire, mais aussi comme mise en exergue de phénomènes éclairant l'expérience coloniale en Amérique et en France atlantique. Les photographies appor-



▲ *Annexé au moulin fortifié servant également de poste d'observation et de redoute (1686), le fort Senneville est construit par le commerçant de fourrures Jacques Le Ber fils en 1703. Incendié par les troupes d'invasion états-uniennes en 1776, il demeure à l'état de ruine avant que l'emplacement ne soit classé site historique et archéologique en 2003.*
© Jean-François Rodrigue / MCCCFQ, 2004, Q03-843

tent un témoignage sensible sur les traces de l'histoire dans les paysages actuels ; dans de nombreux cas, l'appareil iconographique est porteur de l'information. Cartes et photographies révèlent ainsi les « processus de construction d'une mémoire, sous la forme d'une valorisation du passé qui varie elle-même dans le temps en fonction des préoccupations changeantes de la société. [...] Cette mémoire se superpose de la sorte aux lieux, leur donnant une couche de signification supplémentaire et, dans certains cas, supplée à l'absence de vestiges » (Roy et St-Hilaire, 2002).

L'ouvrage présente un nombre considérable de contributions : une centaine au total, produites par plus de quarante chercheurs. Archéologues, ethnologues, géographes et historiens du Québec, du Poitou-Charentes et d'ailleurs ont accepté de se lancer dans l'aventure et de cerner une partie du phénomène historique qu'est la Nouvelle-France à travers les traces qui en subsistent : qu'ils en soient chaleureusement remerciés.



L'Amérique française ou « la mémoire partagée »[1]

Par Dominique Guillemet[†]

Concernant les relations entre la France et l'Amérique française, doit-on parler de mémoires différenciées, ou d'une véritable histoire commune ? La question de savoir si l'origine française d'une partie de la population nord-américaine a produit des mémoires séparées ou communes est complexe.

Les Français, les « Canadiens » puis Québécois, les Acadiens, les Cajuns ne peuvent avoir le même regard sur une histoire coloniale qui a abouti au départ des Français et a laissé les francophones d'Amérique du Nord seuls sous l'occupation britannique. Ceux-ci, en particulier les nationalistes québécois au XIX[e] siècle voire au XX[e] siècle, ont eu à se construire des référents identitaires séparément de la France. Aussi, à rebours d'une histoire qui ne fut que partiellement commune, vaut-il sans doute mieux parler de mémoires partagées, voire plurielles, dans la mesure où, si tant est qu'il existe une histoire, des personnages, des faits et des lieux patrimoniaux communs, cela ne signifie pas pour autant que tout le monde en a les mêmes représentations ni y attribue les mêmes valeurs.

La mémoire de Champlain n'est donc pas la même des deux côtés de l'Atlantique, ni quantitativement ni qualitativement. D'abord l'importance même accordée aux événements n'est pas la même. Prenons à titre d'exemple les implantations fondatrices de la Nouvelle-France, réalisées par le Royannais Dugua de Mons et Samuel Champlain de Brouage à l'île Sainte-Croix et Port-Royal en 1604-1605, puis à Québec en 1608, commémorées aujourd'hui. Elles appartiennent à la fois à l'histoire de France, à l'histoire francophone américaine, à l'histoire canadienne. Mais alors que ces épisodes, entre autres, font de Champlain au Québec un personnage mythique, lié aux origines même de la Nouvelle-France, partout commémoré, ces mêmes événements vus de France semblent n'être aujourd'hui que des épiphénomènes, tout au moins si l'on s'en tient aux manuels d'une histoire de France qui ne les enseigne plus depuis trente ans. Les étudiants qui déjeunent tous les jours au restaurant Champlain de l'Université de Poitiers ne savent pas qui il est.

Ensuite, les personnages de cette histoire n'ont pas été traités de la même façon dans les histoires et les mémoires nationales québécoise et française. D'un côté Pierre Dugua de Mons est le véritable responsable des expéditions colonisatrices de 1604 et 1608, investi par le Roi comme « amiral et lieutenant général de toutes les mers… ». Pourtant, indépendamment des commémorations de 1904 en Acadie au cours desquelles une statue de lui est érigée, ce n'est que tout récemment qu'on a donné à un quai de la basse ville de Québec le nom de Dugua et que son souvenir a été réveillé à Royan et en Saintonge. C'est en fait Champlain qui subsiste dans la mémoire francophone canadienne, si ce n'est française puisqu'il existe malgré tout des commémorations localisées de Champlain en France, à Honfleur comme en 1908 et surtout à Brouage depuis plus d'un siècle. À la fin du XIX[e] siècle Champlain est mis en avant dans les manuels scolaires et dans la construction de l'identité québécoise. Il y a deux raisons à ce déséquilibre. D'un côté, des raisons



qui tiennent aux personnalités mêmes des deux hommes et à leurs expériences américaines. Dugua n'a fait que deux voyages, en 1599 et surtout en 1604, n'a pas participé physiquement à la construction de Québec ni aux premières explorations continentales, et il est mort en France. En contrepoint, Champlain a traversé l'Atlantique vingt-trois fois, découvert et parcouru une bonne partie de la Nouvelle-France en construction, est mort et a été enterré à Québec – on cherche toutefois toujours son tombeau. N'est pas négligeable non plus le fait que Champlain ait été un bon propagandiste. C'est un excellent marin à l'origine mais surtout un homme cultivé, « géographe du roi » qui a laissé des cartes extrêmement précises, a rédigé de nombreux rapports au roi et publié plusieurs récits illustrés par des gravures qui témoignent de ses contacts avec les Indiens. Il a été de ce fait à la fois le principal acteur sur le terrain et le premier mémorialiste de ces faits.

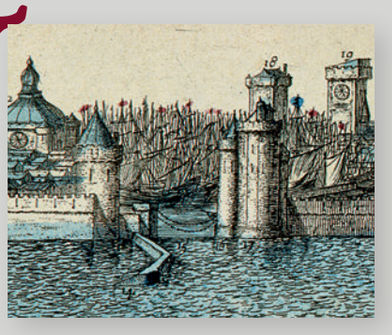
Ces différences d'image entre les deux hommes ont cependant été accrues aux XIXe et XXe siècles. En effet, la construction identitaire nationale au Québec a été étroitement liée à l'Église. Or il se trouve que, face au protestant Dugua, Samuel Champlain, même s'il est peut-être né dans un milieu protestant, a vécu et est mort en catholique. Pour cette raison, Dugua est laissé de côté dans la mémoire québécoise et canadienne, apparaît très peu dans les manuels, si ce n'est pas du tout, et est totalement inconnu de la plupart des Canadiens. De tels déséquilibres sont donc en partie liés à la réappropriation ultérieure des faits historiques. Si nos livres d'histoire sont donc sélectifs, *a fortiori* nos mémoires collectives le sont également !

Il n'est pas sans exister une mémoire historique québécoise spécifique, et par-delà absente de celle des Français. Le meilleur exemple de héros de l'histoire francophone canadienne depuis la fin du XIXe siècle est Dollard des Ormeaux (1635-1660), jusqu'à tout récemment objet d'une fête québécoise, placée en concurrence avec une autre fête, canadienne celle-là, dédiée à la reine Victoria (24 mai). Il est inconnu en France. Officier de la garnison de Montréal, Adam Dollard trouva la mort au Long-Sault (près de Carillon, Québec) en mai 1660, avec ses seize compagnons et plusieurs Amérindiens alliés, en combattant une expédition iroquoise menée contre Montréal. Présenté longtemps comme un héros s'étant volontairement sacrifié en se portant au contact des Indiens pour sauver la colonie en péril, il devint le mythe le plus glorieux de l'histoire de la Nouvelle-France. Un héros construit de toute pièce au Québec au XIXe siècle et de ce fait ignoré d'une histoire de France pour laquelle la mémoire de cet empire perdu n'est plus utile et qui, par ailleurs, a connu tant de héros équivalents dans ses manuels d'enseignement républicain élaborés à la même époque.

Parler de Champlain en 2004-2008, dans le cadre des commémorations impulsées de part et d'autre de l'Atlantique, est une façon de redire qu'il existe des millions de francophones aujourd'hui en Amérique du Nord, ou de descendants de Français, qui ont des attentes envers la France, qui vont au-delà de la simple rencontre touristique entre « cousins québécois » et « maudits français ». La francophonie est une des meilleures armes que nous ayons pour lutter contre l'uniformisation culturelle du monde mais la France n'y joue pas toujours le rôle qu'elle devrait.



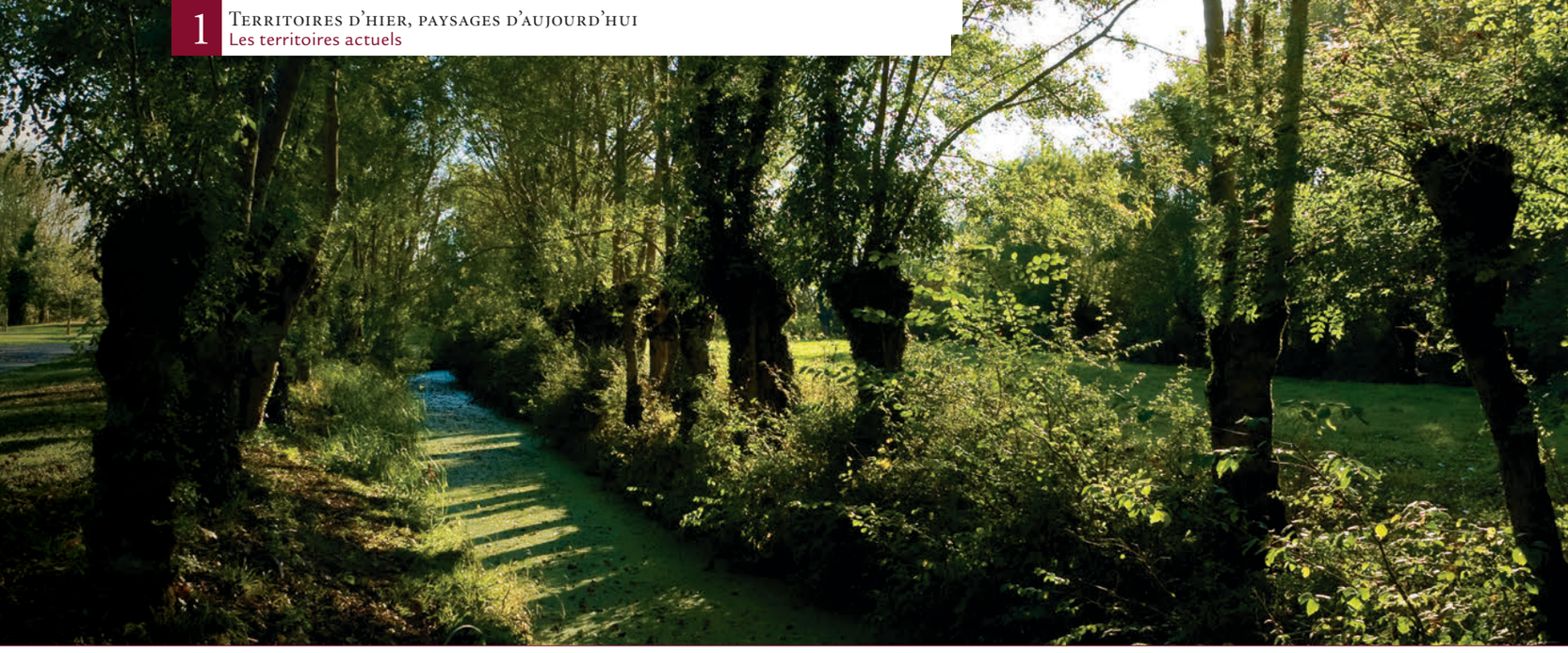
1 Territoires d'hier, paysages d'aujourd'hui











▲ Amuré, paysage du Marais poitevin
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2007

Le Poitou-Charentes, carte d'identité territoriale

Par Samuel Arlaud, Yves Jean et Dominique Royoux

Dans le maillage territorial français, le Poitou-Charentes, formé des quatre départements de la Charente et de la Charente-Maritime au sud, de la Vienne et des Deux-Sèvres au nord, représente au total 25 800 km², soit à peine 5 % du territoire français [1]. La densité y est faible : 64 habitants au km² pour une population totale de 1 640 000 habitants en 2000.

Des paysages diversifiés

Cet espace, devenu la région Poitou-Charentes à la suite d'un processus de régionalisation et de décentralisation, est en fait un territoire de taille moyenne. Il ne correspond ni à l'ancien Poitou ni à ce que l'on nomme fréquemment centre-ouest français qui inclut la Vendée. Peu de choses permettaient d'unir le Poitou aux Charentes, ni l'histoire qui avait divisé en plusieurs généralités d'Ancien Régime cet espace, ni la culture et les activités des populations, fort différentes du nord au sud, ni même des conditions naturelles et particulièrement des paysages très variés. L'observation montre un assemblage de sous-espaces aux influences multiples : le seuil du Poitou, sorte d'isthme géologique reliant les terrains primaires du Massif Central à la Vendée, qui sépare également les formations sédimentaires du Bassin parisien de celles du Bassin aquitain et laisse peu à peu la place vers l'ouest aux influences d'un littoral charentais où alternent côtes rocheuses, côtes sableuses et marais.

Cette variété est aussi le fait de nombreuses vallées. On a tendance à oublier que dans cet espace, entre les axes majeurs de la Loire et de la Garonne, des vallées petites et moyennes ont dessiné des identités originales. C'est le cas notamment de la Charente, fleuve dessinant son propre bassin-versant, et qui serpente du Limousin à l'Atlantique en ayant formé d'Angoulême à l'océan un véritable axe structurant. C'est moins le cas de la Vienne, rivière d'orientation méridienne plus périphérique au regard du territoire régional. De nombreux cours d'eau de taille plus modeste irriguent également cet espace. S'ils ont très tôt attiré les populations et leurs activités, ils permettent encore souvent de créer les



Les plaines de champs ouverts
Les plaines vallonnées-boisées
Les bocages
Les terres viticoles
Les terres boisées
Les paysages littoraux

Les paysages singuliers

La Venise Verte
Le Pinail
Les Brandes du Poitou

Les vallées
Les villes

◀ Paysages en Poitou-Charentes
© Inventaire des paysages de Poitou-Charentes, réalisation : Zoé Lambert, 2007

conditions d'une dynamique locale, à l'heure où l'individu est de plus en plus demandeur de nature.

La multiplicité des influences naturelles se traduit par une grande diversité des paysages et des sols. Les terrains des massifs anciens caractérisent la majeure partie du nord des Deux-Sèvres (Bocage et Gâtine) et le centre-est de la région (Charente limousine et confins granitiques du Limousin). Les dépôts tertiaires qui s'étalent largement en périphérie des massifs donnent des terres de médiocre qualité notamment les terres de brandes, sols froids qui retiennent les eaux de l'automne jusqu'au printemps et se dessèchent très rapidement dès les premières chaleurs.

De la vallée de la Charente jusqu'au nord de Poitiers s'étendent de vastes plaines calcaires qui offrent des paysages moins changeants : reliefs peu heurtés, rareté des vallées et aussi simplification culturale. Ces sous-espaces sont marqués depuis les années 1950 par un recul considérable des différentes formes d'élevage qui ont laissé la place à un système de grandes cultures fondé sur le blé, le tournesol et le maïs irrigué.

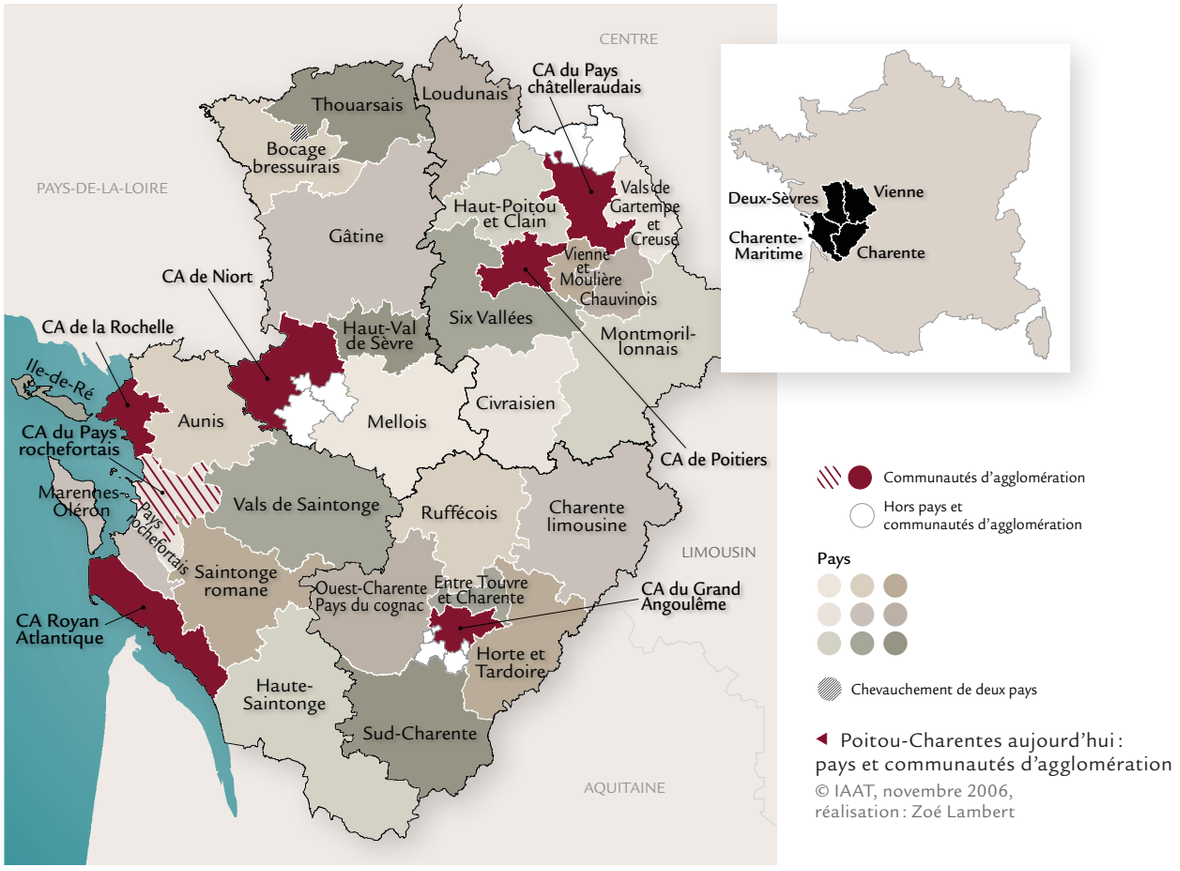
Au-delà de ces plaines, vers le nord et vers le sud, de petits pays aux reliefs collinaires forment des terres également assez fertiles où les paysages sont aisément reconnaissables par leurs petits sommets argileux et siliceux coiffés de bois et de forêts.

Enfin il faut distinguer les secteurs particuliers des marais où les sols et les paysages résultent peut-être plus qu'ailleurs de l'action anthropique et spécialement des travaux d'aménagement hydraulique. Les quarante dernières années d'activité agricole et d'aménagement rural ont souvent conduit à un assèchement des zones de marais pour développer la maïsiculture. Le Marais Poitevin lui-même, un temps Parc Naturel Interrégional, a perdu son label au tournant du siècle en raison d'un assèchement irraisonné des terres peu compatible avec ses objectifs environnementaux.

Au total, l'actuelle région Poitou-Charentes regroupe une mosaïque de régions naturelles qui forme un ensemble complexe où peut s'exercer la sensibilité du regard, comme un témoignage de fins mélanges de temps et d'espaces.

Un renouveau démographique

Plus qu'un espace hétérogène ou une simple voie de passage, le Poitou-Charentes est un véritable carrefour humain, même s'il ne parvient pas toujours à s'affirmer comme tel sur le plan économique. L'histoire montre les multiples influences de populations exogènes qui ont trouvé dans ce milieu les éléments propices à leur installation et au développement d'activités nouvelles participant



◂ Poitou-Charentes aujourd'hui : pays et communautés d'agglomération

© IAAT, novembre 2006, réalisation : Zoé Lambert

à un métissage sociospatial qui fait, de manière paradoxale, l'hétérogénéité et l'homogénéité de la région. En fait, une agriculture assez diversifiée, associée à des petites industries urbaines et rurales, et plus récemment au développement d'activités de services (le tourisme en particulier, surtout sur la frange littorale), fondent une économie que l'on pourrait qualifier de résidentielle, où prédominent des structures de proximité formant des bassins de vie plutôt équilibrés.

Aujourd'hui, les agglomérations les plus importantes restent de taille moyenne et ne dépassent pas 150 000 habitants. Poitiers, la capitale régionale, est à peine plus peuplée que La Rochelle ou Angoulême. Par ailleurs, les influences de Nantes au nord-ouest, de Tours au nord ou de Bordeaux au sud se font de plus en plus sentir dans des logiques nationale et européenne qui tendent à renforcer les principales métropoles et à favoriser la restructuration des ensembles régionaux. Néanmoins les villes du Poitou-Charentes restent à taille humaine; le réseau urbain, polycentrique, est assez équilibré et la population des villes chefs-lieux de département augmente progressivement. Ainsi Poitiers a-t-elle un taux d'accroissement moyen annuel de 0,80 % entre 1999 et 2005.

Le Poitou-Charentes, 16e région française en termes de population (près de 1,7 million d'habitants en 2005), est d'abord une région rurale à croissance démographique faible. Mais contrairement à d'autres régions de même profil, elle retrouve depuis le début des années 1990 un léger excédent naturel et surtout un solde migratoire positif. Sur un accroissement moyen annuel de 0,62 % pour l'ensemble de la région, 0,59 % sont dus au solde migratoire. Ces migrations, qui étaient surtout, jusque récemment, des migrations de populations âgées désireuses de s'installer sur le littoral charentais, sont aussi de plus en plus des migrations de jeunes actifs ou de populations étrangères, particulièrement d'origine britannique, qui n'hésitent plus à s'installer dans les espaces ruraux. La population des zones rurales qui était restée globalement stable entre les recensements de 1990 et 1999 augmente depuis lors de 0,30 % par an. Les anciens déséquilibres spatiaux dans la répartition de la population ne sont pas remis en cause, mais les zones de faibles densités (moins de 25 hab. par km^2), que l'on inscrivait à tort dans un processus irrémédiable de déclin, connaissent désormais un certain regain d'intérêt et rares sont les communes même les plus éloignées des centres urbains qui ne voient pas arriver de nouvelles

populations. C'est parfois un siècle de long déclin démographique qui est ainsi stoppé.

Un maillage territorial en restructuration

C'est dans ce contexte que se met peu à peu en place un nouveau maillage territorial. Aux anciens échelons représentés par les régions, les départements, les arrondissements, les cantons et les communes, sont venus se surimposer, grâce à des lois d'aménagement du territoire votées entre 1995 et 2002, deux nouveaux statuts territoriaux : les pays et les communautés d'agglomération. En 2005 on recense dans la région Poitou-Charentes sept communautés d'agglomération : Poitiers et Châtellerault dans le département de la Vienne, Niort dans les Deux-Sèvres, La Rochelle, Rochefort et Royan en Charente-Maritime et enfin la communauté dite du Grand Angoulême en Charente. Par ailleurs, 26 pays structurent désormais l'espace régional : 5 en Deux-Sèvres, 8 dans la Vienne, 7 en Charente-Maritime et 6 en Charente. La taille des pays est très inégale, tant en terme de superficie qu'au regard de leur population respective. Leur mise en place obéit davantage à une logique politique qu'à des considérations géographiques. De fait, certains pays reprennent d'anciens découpages et zonages de politiques d'aménagement anciennes (par exemple le Pays civraisien), d'autres se fondent sur des réalités de géographie physique qui vont parfois à l'encontre du fonctionnement sociospatial réel (par exemple le Pays de l'île de Ré), d'autres encore se sont constitués dans une logique d'opposition ou d'adossement à la ville (par exemple le Pays des Six Vallées au sud et à l'ouest de Poitiers). Les pays et les communautés d'agglomérations deviennent, selon les termes de la loi, des territoires de projet : ils drainent des flux financiers (impôts, taxe professionnelle) et disposent de compétences choisies qui doivent permettre de développer des projets structurants à l'échelle du bassin de vie, là où les communes ont des moyens insuffisants pour investir. Ils sont en lien avec les autres échelons et contractualisent par exemple avec la Région sur des thèmes très précis comme l'environnement, la formation, les transports ou encore la santé.

Au final cet enchevêtrement de structures, même s'il conduit sans doute à une meilleure prise en compte des relations villes-campagnes, reste peu lisible pour les populations. Les pays ont une épaisseur historique très inégale. Cependant si certains critiquent leur cohérence territoriale et leur manque d'identité, ils ont l'immense mérite à la fois de faire travailler ensemble des élus d'origine politique différente et d'associer dans la réflexion les forces vives des territoires par le biais des conseils de développement, sortes de conseils économiques et sociaux locaux.

▼ Rouffiac, la vallée de la Charente
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2007





▲ *L'un des rares méandres du fleuve Saint-Laurent, à l'aval immédiat du village de Deschambault (à l'avant plan) entre Trois-Rivières et Québec. La plaine agricole est limitée par les contreforts des Laurentides, au fond à gauche.*

© Éliane Galarneau et Marc St-Hilaire, 2007

Le Québec d'aujourd'hui : aperçu géographique

Par Marc St-Hilaire

Démesurée en comparaison avec le Poitou-Charentes, la géographie du Québec se caractérise toutefois par sa relative simplicité. Vaste espace occupant l'extrémité nord-est du continent (1,67 million de km^2, soit 65 fois la région française), le territoire est structuré autour du fleuve Saint-Laurent.

Le fleuve sépare deux formations géologiques d'échelle continentale, le Bouclier canadien sur sa rive gauche et les Appalaches sur sa rive droite. Ces grands ensembles présentent toutefois des paysages très contrastés, différences redevables à la fois à la topographie et aux écarts climatiques marqués qui opposent les parties méridionales et septentrionales du Québec : entre la frontière états-unienne au 45e degré de latitude nord et le cap de Nouvelle-France à plus de 1 900 kilomètres au nord, le couvert végétal va de la forêt tempérée, où dominent les feuillus, à la toundra arctique en passant par les forêts boréales à essences résineuses. Concentrée dans la partie méridionale, la population dépasse 7,5 millions de personnes (2006) réparties très inégalement entre les 17 régions administratives composant le Québec.

Des plateaux gigantesques organisés autour d'un axe fluvial et de vallées secondaires

L'hydrographie joue un rôle primordial dans l'histoire comme dans les paysages du Québec. Il s'agit au premier chef du fleuve Saint-Laurent, émissaire des Grands Lacs, drainant un bassin de 1,6 million de km^2 (plus de 20 % des réserves mondiales d'eau douce). Fleuve jusqu'à l'étroit de Québec, il s'ouvre progressivement en estuaire vers le nord-est avant de se transformer en golfe à la hauteur de l'île d'Anticosti ; les marées se font sentir jusqu'à Trois-Rivières, plus de 700 kilomètres en amont du golfe. Douces en amont, ses eaux deviennent saumâtres à la hauteur de l'île d'Orléans, puis salées à partir de Tadoussac, offrant des milieux variés à une flore et une faune aquatiques tout aussi diversifiées. Outre le bassin du Saint-Laurent (incluant le golfe), qui couvre près de la moitié du territoire, l'hydrographie québécoise se partage entre les bassins des baies de James et d'Hudson au nord-ouest, de la baie d'Ungava au nord et du fleuve Saint-Jean à l'est. Les rivières les plus puissantes, celles aux dimensions de fleuves qui fondent la capacité de production hydro-électrique québécoise, sont celles drainant le Bouclier canadien tant en direction du Saint-Laurent que de la baie de James.

Le fleuve coule au centre d'une vallée au sol très riche. Très évasées en amont et deux à trois fois plus larges sur la rive droite que sur la rive gauche, les basses terres se réduisent à une mince bande à la hauteur de Québec. D'altitudes inférieures à 200 mètres, soit la limite de l'invasion marine qui a suivi la glaciation d'il y a 20 000 ans, les basses terres ont bénéficié d'apports limoneux,



◂ *À la rive droite du fleuve, étroit plateau appalachien comptant pour à peine 6 % du territoire, s'opposent sur sa rive gauche les immensités du Bouclier canadien, plateaux de faibles altitudes et striés d'innombrables rivières. La frontière sud du Labrador, représentée ici et correspondant au bassin hydrographique du golfe Saint-Laurent, est celle revendiquée par le Québec. Le pointillé indique la frontière établie par le Conseil privé de Londres en 1927, tracé contesté par le gouvernement québécois depuis.*

© CIEQ, Philippe Desaulniers, 2007

rendant les sols encore plus fertiles. Ces qualités agricoles sont accentuées par un relief quasi sans aspérités, au point de désigner les basses terres en amont de Trois-Rivières de « plaine de Montréal ». Capable de soutenir une agriculture intensive, occupée dès les débuts de la colonisation européenne, au centre des flux économiques et démographiques, la vallée du Saint-Laurent abrite la majorité de la population québécoise : près de 60 % vit à moins de quinze kilomètres de ses rives.

Voie royale de pénétration du continent, le Saint-Laurent reçoit les eaux de près de 300 affluents. Des dizaines d'entre eux ont été utilisés par les nations amérindiennes et les explorateurs français pour parcourir et exploiter les ressources des plateaux laurentien et appalachien. Parmi les rivières les plus fréquentées et accueillant dans leurs vallées une bonne partie des 40 % de population restant, signalons, d'ouest en est : l'Outaouais, le Saint-Maurice et le Saguenay sur la rive gauche, débouchant respectivement à Montréal, Trois-Rivières et Tadoussac ; le Richelieu (émissaire du lac Champlain), le Saint-François et la Chaudière sur la rive droite, débouchant à Sorel, Saint-François-du-Lac et Lévis, en face de Québec. En se jetant dans le Saint-Laurent, souvent après des courses de quelques centaines de kilomètres, ces rivières ouvrent les domaines de l'intérieur à la voie maritime.

L'intérieur des terres, c'est d'abord le Bouclier canadien sur la rive gauche du fleuve. Appelées Laurentides dans leur portion québécoise, ces formations montagneuses appartiennent au vieux socle précambrien qui encercle la baie d'Hudson jusqu'au Nunavut. Recouvertes d'un sol mince et pauvre, elles sont le domaine de la forêt boréale ; l'agriculture y est pratiquement impossible au-delà de 200 mètres d'altitude, sinon du 49e parallèle. Les Laurentides sont percées de trois dépressions notables : celle de la cuvette du lac Saint-Jean et de son émissaire la rivière Saguenay, celle de la rivière Outaouais (et de son affluent la rivière Gatineau) et celle de l'Abitibi-Témiscamingue, au nord-ouest du Québec. Les altitudes réduites y permettent certaines activités agricoles, notamment l'élevage laitier.

Sur la rive droite, ce sont les Appalaches qui forment les plateaux de l'intérieur. Doucement bosselées au sud-ouest, les Appalaches gagnent en altitude et en amplitude vers le nord-est, culminant dans la péninsule gaspésienne où les monts Chic-Choc dépassent les 1 000, voire 1 200 mètres. Tirant profit de sa position plus méridionale et d'altitudes moyennes



▲ *L'embouchure de la rivière Saguenay, drainant une partie du plateau laurentien vers l'estuaire du Saint-Laurent, est encadrée par la baie Sainte-Catherine, à gauche, et celle de Tadoussac.*
© Alain Roy, 2006

moindres, le couvert forestier y fait davantage place aux feuillus ; c'est le domaine de l'érablière, l'acériculture complétant harmonieusement les productions agricoles dominantes (élevages laitier, bovin et porcin, fourrage, céréales, cultures maraîchères et fruitières).

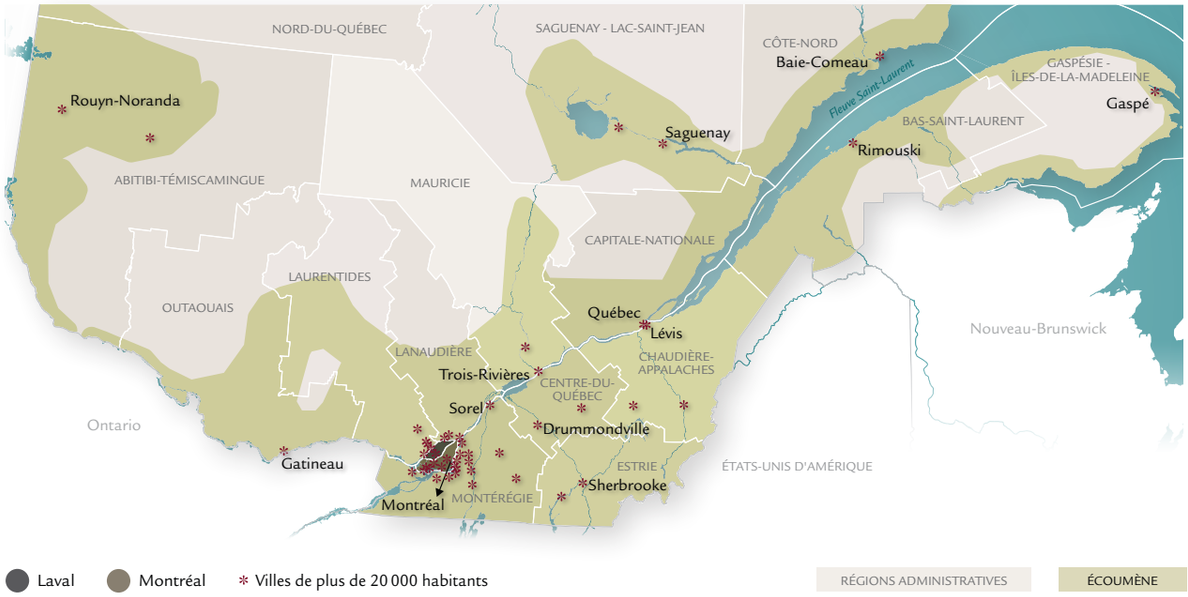
Paysages contrastés et gestion territoriale régionalisée

Les dimensions du territoire québécois, sa topographie et son hydrographie conduisent inévitablement à d'importants contrastes dans son organisation spatiale et les formes du paysage. À la forte concentration de la population dans la vallée laurentienne et dans la région métropolitaine (50 % de la population québécoise vit dans un rayon de 50 km autour de Montréal, la deuxième ville francophone de la planète) correspond une dispersion des activités humaines et une diminution graduelle des densités dans le reste du territoire : la ville de Québec, deuxième pôle urbain (10 % des effectifs québécois dans un rayon de 50 km de la capitale) ; la couronne plus ou moins rapprochée des villes régionales de Gatineau, Sherbrooke, Drummondville, Trois-Rivières et Saguenay (3 à 5 % de la population du Québec à moins de 50 km de chacune d'elles) ; les villes régionales de deuxième niveau, plus éloignées de la métropole, telles Rouyn-Noranda, Rimouski, Baie-Comeau, Sept-Îles et Gaspé (0,3 à 1 % des effectifs québécois dans un rayon de 50 km). Hormis Sept-Îles, important port minéralier de la Côte-Nord, toutes ces villes se situent au sud du 50e degré de latitude nord. Au-delà, outre l'extrémité orientale de la côte du golfe où s'égrènent des établissements de pêche, s'étendent les terres amérindiennes (trois Premières Nations : Cris, Innus et Naskapi) et inuit (littoral des baie et détroit d'Hudson ainsi que de la baie d'Ungava), de même que les zones de production hydroélectrique (affluents de la baie de James et de la côte nord du golfe) et d'exploitation minière (cuivre et or en Abitibi, fer sur la Côte-Nord).

Les paysages humains contemporains sont également marqués par la diversité culturelle. À la majorité d'origine canadienne-française (80 % de la population) et aux Premières Nations (sept nations établies dans le Québec méridional en plus des quatre mentionnées précédem-



◀ *Enserrée dans un méandre de la rivière du même nom, la ville de l'Assomption, à l'aval de Montréal sur la rive gauche du fleuve, participe de l'urbanisation péri-métropolitaine enracinée dans le terroir fertile de la plaine montréalaise. Signes de l'étalement urbain affectant le secteur, des lotissements récents s'étendent vers l'est et le nord.*
© Photographie : Pierre Lahoud



▲ *La répartition des villes de plus de 20 000 habitants illustre la faiblesse de l'armature urbaine en dehors de la plaine montréalaise. Certaines régions, telles la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent qui font plus de 21 000 km² chacune, en comptent une seule. La région Nord-du-Québec (850 000 km²), dont on aperçoit la frange méridionale, n'en abrite aucune, l'écoumène (correspondant ici au territoire municipalisé) ne débordant guère le 50e parallèle.*

© CIEQ, conception : Marc St-Hilaire, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007

ment) se greffent des segments de souche relativement ancienne, qu'elle soit européenne (îles britanniques, Italie, Grèce, France, Allemagne, Europe de l'Est), proche-orientale ou chinoise, de même que des segments de souche plus récente (Afrique du Nord et subsaharienne, Amérique latine, Antilles, Sud-Est asiatique, Europe centrale). Si les communautés autochtones sont réparties sur l'ensemble du territoire, les immigrants récents se concentrent très fortement dans l'île de Montréal (grande majorité à totalité des nouveaux arrivants selon l'origine), donnant à la ville un caractère cosmopolite unique. Outre la composition de la population actuelle, les particularités culturelles s'expriment aussi dans la morphologie agraire et l'architecture, surtout dans les régions colonisées par des pionniers anglo-saxons aux XVIIIe et XIXe siècles. Enfin, troisième facteur d'importance dans la différenciation des paysages, le calendrier de mise en valeur des espaces régionaux a laissé une empreinte indélébile : l'avance du front de peuplement, processus qui s'étend du XVIIe siècle dans la vallée laurentienne jusqu'au milieu du XXe siècle sur les plateaux, se lit tant dans la forme urbaine que dans l'organisation de l'espace villageois.

L'ensemble du territoire habité est divisé en un peu plus de 1 100 municipalités locales formant une centaine de municipalités régionales de comté (MRC) ou territoires assimilés. Dotées de pouvoirs propres par l'État québécois, ce sont les instances décisionnelles de niveau inférieur, établissant les orientations d'aménagement et de développement régional (MRC) et assurant la prestation de services publics de proximité (municipalités locales). Pour la régionalisation des services ministériels, les MRC sont regroupées en 17 régions administratives plus ou moins cohérentes, lesquelles sont aussi investies d'un « pouvoir » consultatif auprès des divers ministères par le biais des conférences régionales des élus. Les collectivités régionales, au premier chef celles touchées par le ralentissement démographique, le déclin des activités forestières, la déprise agricole ou la raréfaction des ressources halieutiques, réclament davantage de responsabilités en matière économique et sociale pour faire face aux tendances socioéconomiques récentes, lesquelles recomposent les équilibres interrégionaux au profit des régions centrales (Montréal et Outaouais). À ces tensions s'ajoutent les échanges parfois difficiles entre le gouvernement du Québec, celui du Canada (dont c'est la responsabilité constitutionnelle) et les Premières Nations à propos du renouvellement du partage des droits territoriaux et des juridictions entre la société issue du peuplement européen et les nations amérindiennes.

Espaces démesurés, milieux naturels plus ou moins hospitaliers, répartition inégale des effectifs humains et des activités économiques, diversité culturelle, relations intercommunautaires en redéfinition, recompositions territoriales, le tout offrant des visages multiples et des paysages contrastés… Simple, la géographie de ce Québec vieux de quatre siècles ? Sans doute dans sa structure de base, mais elle demeure complexe dans ses formes et offre promesses et défis pour l'avenir.



▲ Anonyme, « La Rochelle, capitalle du païs d'Aunix », vers 1650
© Médiathèque Michel-Crépeau, La Rochelle

Le port de La Rochelle au milieu du XVIIe siècle, après le siège de la ville par l'armée de Louis XIII.

Le Poitou-Charentes à l'époque moderne

Par Jacques Péret

Sous l'Ancien régime, l'espace institutionnel du centre-ouest s'organise en quatre provinces : le grand Poitou, l'Aunis réduit à l'arrière-pays de La Rochelle, la Saintonge, autour de sa capitale antique Saintes, et l'Angoumois.

Confondues souvent avec les gouvernements, ces circonscriptions militaires et politiques perdent de leur force à partir du règne de Louis XIV au profit des généralités, cadre utilisé par l'homme-clé de l'administration provinciale, l'intendant. Si la généralité-intendance de Poitiers s'identifie largement au Poitou en dépit des appendices orientaux de Confolens et du rattachement du Loudunais à Tours, la création en 1694 de la généralité de La Rochelle regroupe l'Aunis, la Saintonge et une partie de l'Angoumois (le Cognaçais), second pôle administratif auquel la capitale, La Rochelle, donne une tonalité maritime. L'Angoumois fait figure de parent pauvre, rattaché à la généralité de Limoges dont il est séparé par le Confolentais intégré à celle de Poitiers. Ces grands ensembles se subdivisent en une trentaine de « pays », correspondant à la fois à des espaces géographiques homogènes et à l'aire de domination d'une ville ou d'un gros bourg tant sur le plan administratif qu'économique. Les exemples éloignés de Parthenay, en Gâtine poitevine, et de Saint-Martin, petite capitale de l'île de Ré, peuvent illustrer la réalité de ces territoires : sièges d'une subdélégation, d'une justice, d'une grande seigneurie pour Parthenay, d'un pouvoir militaire pour Saint-Martin, marché pour Parthenay, port pour Saint-Martin, les deux petites villes dominent leur « plat pays » à la fois par les services fournis aux ruraux et par l'emprise foncière et marchande des élites citadines.

Les provinces du centre-ouest constituent un ensemble hétérogène tant sur le plan des paysages que des systèmes économiques. Les paysages ruraux prolongent largement ceux des grandes régions voisines. Les bocages du grand ouest se retrouvent dans toute la partie nord-ouest du Poitou avec l'omniprésence des haies, l'importance des herbages et la structure de l'habitat dispersé où les métairies isolées et les hameaux dépassent souvent largement la population du bourg central. Sous d'autres formes, on retrouve le bocage accompagné de vastes étendues de landes et de brandes sur les bordures du Massif central (Montmorillonnais, Confolentais), sans compter des formes mixtes depuis le Mellois jusqu'à la Saintonge. Les plaines ouvertes du Bassin parisien se retrouvent largement du Thouarsais au Châtelleraudais et trouvent leur extension dans les plaines du Moyen et du Bas-Poitou de Saint-Maixent à Luçon ainsi que dans l'Aunis et dans les « champagnes » saintongeaises où prédomine non sans nuances l'habitat groupé. Mais les openfields prennent un double visage : à côté des plaines à « bleds », le centre-ouest se caractérise par l'existence de vastes vignobles, depuis ceux modestes du Haut-Poitou jusqu'aux grands vignobles atlantiques de l'Aunis, de la Saintonge et de l'Angoumois, tournant parfois à la monoculture comme sur l'île de Ré. Enfin, les marais marquent les paysages littoraux avec le quadrilatère des marais salants disposés autour de la « mer des pertuis » d'Ars-en-Ré à la Seudre et les grands marais agricoles desséchés de Rochefort et du Bas-Poitou.



◂ Milieux et productions du centre-ouest français suivant la carte de Cassini (1756-1786)
Conception : Thierry Sauzeau, réalisation : Zoé Lambert

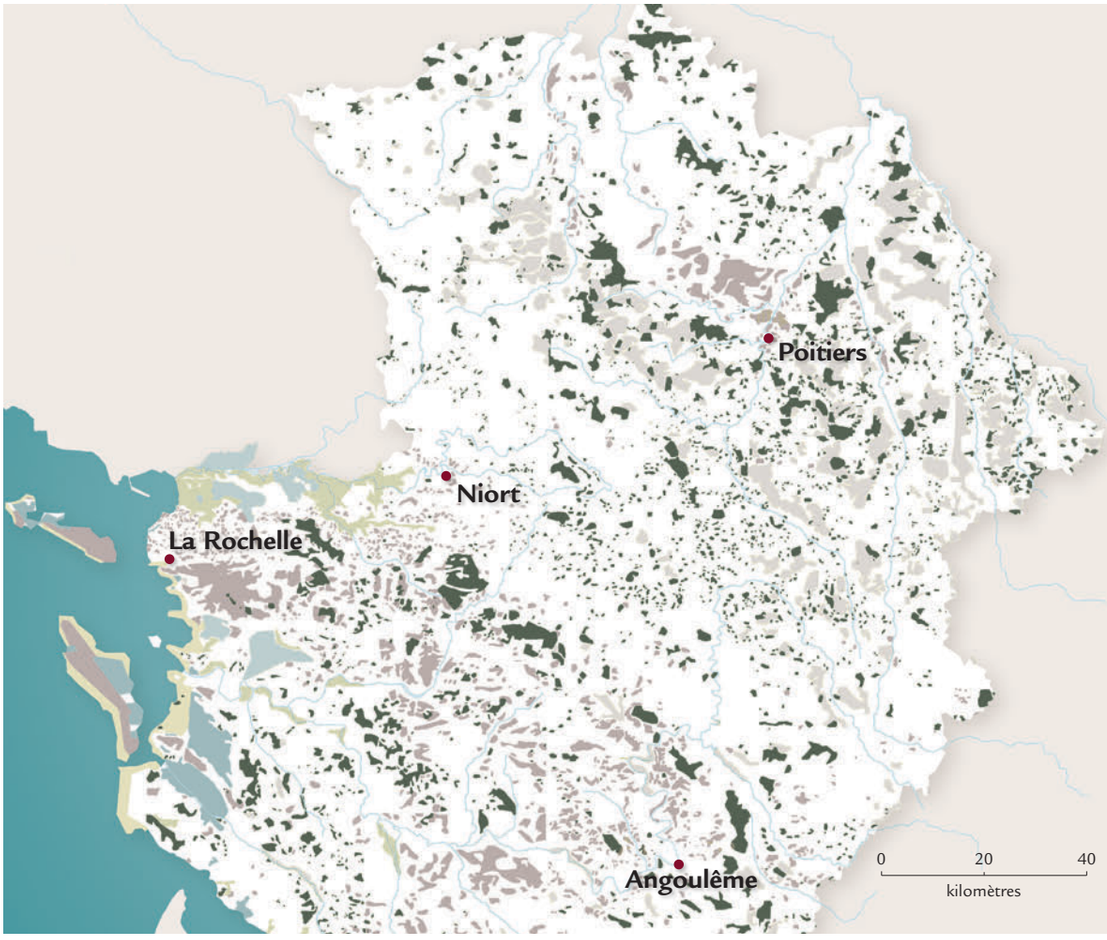
Cette diversité se retrouve dans les activités économiques. On peut en premier lieu dégager un ensemble de pays à l'économie ouverte sur les marchés extérieurs qui s'appuie sur un littoral dynamique. Celui-ci est d'abord organisé autour de deux pôles majeurs, La Rochelle, port très tôt tourné vers l'outre-mer, et Rochefort, le grand arsenal de la Marine royale, véritable pompe aspirante en hommes et en marchandises pour tout l'arrière pays ; puis autour d'un réseau de ports secondaires, comme Les Sables d'Olonne tourné vers les pêches morutières en Atlantique Nord, ou ports relais comme Marennes ou La Flotte-en-Ré. Le dynamisme littoral, construit sur l'exportation du sel et du vin charentais vers l'Europe du Nord, trouve un nouvel élan dès le XVIe siècle avec les pêches lointaines puis avec l'aventure américaine, à la fois canadienne et antillaise, avec son triste prolongement africain de la traite négrière. L'influence maritime se retrouve loin à l'intérieur des terres grâce aux fleuves : la Charente jusqu'à Angoulême, la Sèvre niortaise jusqu'à Niort, la Vienne jusqu'à Châtellerault, facteurs d'ouverture et de débouchés pour les vins, eaux-de-vie et papiers de Saintonge et d'Angoumois, des grains et farines (« minots ») des plaines poitevines. Ces régions sont structurées autour d'un réseau urbain assez dense à la fois littoral (La Rochelle, Rochefort) et fluvial (Saintes, Cognac, Angoulême, Niort, Châtellerault), synonyme d'activités manufacturières de la papeterie angoumoise à la peausserie niortaise, en passant par la construction navale militaire de Rochefort ou la sidérurgie de l'Angoumois.

En second lieu, l'intérieur des terres, la majeure partie du Poitou, l'Angoumois et la Saintonge orientales renvoient une image de pays à l'agriculture traditionnelle sur des terres médiocres, fondée sur une céréaliculture dominée par le seigle. Le réseau urbain est beaucoup plus maigre avec de véritables déserts (parties orientales du Poitou, de l'Angoumois, Gâtine et Bocage), les rares villes vivant d'abord de la rente foncière et de leurs fonctions tertiaires, à l'image de Poitiers, capitale administrative et universitaire. Si la pauvreté de certains pays comme le Montmorillonnais est incontestable, le bilan est beaucoup plus nuancé pour le Bocage ou la Gâtine ; la pluriactivité, avec une manufacture textile rurale dispersée, et surtout l'élevage des bœufs et des mulets (dans les plaines du Moyen-Poitou), au cœur de courants commerciaux de grande envergure, irriguent une économie plus ouverte et plus équilibrée qu'il n'y paraît à première vue.

Ces contrastes se retrouvent dans les densités de population. Aux vides des pays de brandes et de landes s'opposent les fourmilières humaines des îles de Ré et d'Oléron (plus de 100 habitants par km²) et les fortes densités des pays de vignoble. La population des quatre provinces, faiblement urbanisée (16 %), peut être estimée à environ 1 400 000 habitants au début du XVIIIe siècle, avec une faible croissance d'ensemble durant le siècle des Lumières, reflet d'un dynamisme économique limité.

L'occupation du sol de l'actuelle région Poitou-Charentes

dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle



▲ *À partir d'un assemblage des planches de la carte de Cassini couvrant le territoire régional, il est possible de se représenter, au moins partiellement, la manière dont celui-ci était mis en valeur sur les plans agricole et forestier. Sur la carte les « blancs » l'emportent sur les parties désignées avec précision (forêt, brande, marais, vigne et zone stérile des sables côtiers) : ainsi n'apparaissent pas de manière distincte les zones d'élevage et les zones de culture céréalière (Haut-Poitou et Seuil du Poitou) qui jouaient pourtant un rôle important dans l'économie régionale et les échanges avec les colonies. Il est également possible, d'après ce que nous apprennent d'autres sources documentaires, que la surface de la forêt soit elle-même quelque peu sous-évaluée. On distingue nettement deux grandes terres à vigne de part et d'autre du seuil du Poitou, orientées nord-ouest-sud-est : de l'île de Ré au sud d'Angoulême, du Thouarsais au sud-est de Poitiers. L'extension de la vigne au XVIII[e] siècle est nettement plus forte qu'aujourd'hui, en particulier en Aunis, autour de La Rochelle, ainsi que dans les îles de Ré et d'Oléron (en dépit du renouveau actuel) : il y faut voir en grande partie le résultat de la grande crise du phylloxéra qui a touché ce secteur à la fin du XIX[e] siècle, cette zone n'ayant pas fait l'objet, contrairement au Cognaçais, d'une restauration du vignoble par l'importation de plants américains. À une autre échelle, le même phénomène peut être constaté autour de Poitiers. Particularités du littoral, marais salants, mouillés ou desséchés montrent le parti que les habitants ont su tirer d'un environnement que l'on jugerait a priori hostile. En revanche, il est tout à fait significatif que les territoires où dominent forêt et brande (Confolentais, Montmorillonais, bande de l'est du Ruffecois jusqu'au sud-est de Parthenay) coïncident avec les zones les moins intégrées à l'économie atlantique.*

Source : *d'après* Durdon (F.), 1997

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, réalisation : G. Coste, 2007



La saline de Brouage

Par Sarah Mille

Alors que Samuel de Champlain naît, la citadelle de Brouage est considérée comme la clef d'une des mines d'or du Royaume. Mine d'or ? Mine de sel, en plein air : depuis le Moyen-Âge, les bordures du golfe de Brouage se sont épaissies d'un ruban de marais salants construits, entretenus et travaillés par les populations littorales.

▲ Plan de Brouage en 1676 : les salines sur la droite, avec bosses et bassins

© Bibliothèque de l'Arsenal, Ms 4418 Plan de 1676

Au cours du XVIe siècle, les nouvelles prises s'additionnent aux premières et le sel de Brouage est acheté par une grande partie de l'Europe du Nord. Sa notoriété court dans tout l'Atlantique, éclipsant le reste des centres de production d'Aunis et de Saintonge.

Quand Champlain fonde Québec, certains pressentent déjà la lente dégradation qui menace. Le début du XVIIe siècle voit les premières salines s'envaser, les premiers chenaux se combler, mais on construit encore autour du large havre de Brouage.

Chaque printemps, les sauniers de Moëze, Saint-Agnant, Saint-Fort, Saint-Jean-D'Angle ou Saint-Sornin quittent leur village et traversent le marais le long des taillées pour atteindre les salines qu'ils se préparent à sauner. À l'été, dès lors que le soleil et le vent le permettent, ils extraient les cristaux d'une eau océanique lentement évaporée dans un long cheminement de chenaux, fossés et rigoles. Les tas de sel blanc ne restent pas longtemps stockés sur les bosses qui séparent les bassins de production. Les navires d'Europe du Nord ont jeté l'ancre au large de Brouage et ont lâché les allèges, barques à fond plat qui remontent à marée montante les plus minces chenaux jusqu'aux charges où ils s'échouent à marée basse. Là, grâce à une chaîne humaine qualifiée par Palissy de grouillante, le sel quitte



© Université de Saint-Étienne, conception : S. Mille, réalisation : C. Barthon, 2005

Au début du XVIIe siècle, alors que Samuel Champlain fonde Québec :

La citadelle de Brouage, où il est né, est le trésor salicole

Un front de marais salants s'avance vers l'Atlantique :

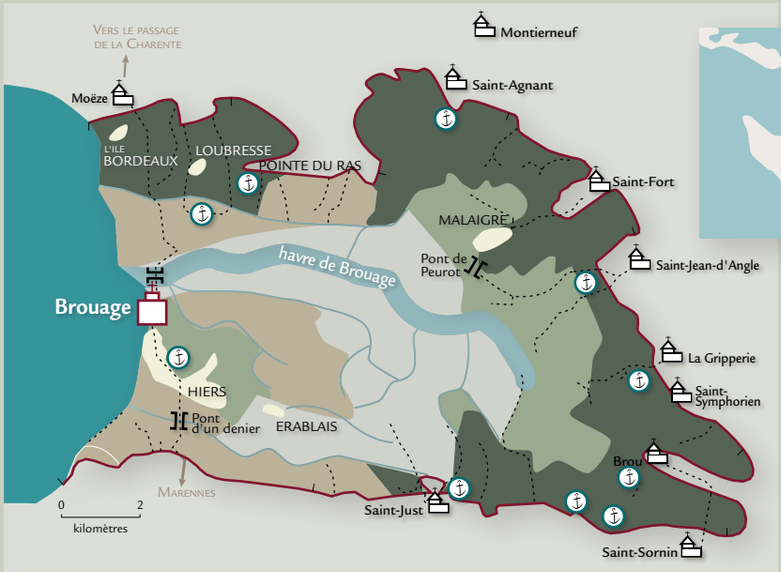
- les salines construites au cours du Moyen Âge
- un deuxième front en cours de construction

Le système portuaire s'ouvre sur l'Atlantique :

- le pertuis, sas portuaire où les navires jettent l'ancre
- le large havre maritime, le havre de Brouage
- les chenaux de marée où remontent les allèges pour s'échouer sur les charges et se remplir de sel
- les ports encore actifs à l'interface entre les villages et les chenaux

Sur l'ancien trait de côte… :

- semé de villages enrichis par le commerce salicole…
- d'où partent les sauniers sur les taillées pour se mettre à l'ouvrage
- Plateaux résiduels (« îles »)



© Université de Saint-Étienne, conception : S. Mille, réalisation : C. Barthon, 2005

Au milieu du XVIIIe siècle : **Brouage a déjà vécu l'âge d'or**

Les marais salants ont comblé le large havre :

- les salines construites au cours du Moyen Âge sont devenues marais gâts menaçants d'insalurité
- d'autres sont en cours d'envasement
- tout l'espoir repose sur les salines les plus récentes
- et celles qui sont encore proches de l'océan

Le système portuaire s'est déplacé vers l'ouest :

- le pertuis garde ses fonctions
- le havre de Brouage est réduit à un mince chenal
- qui n'abreuve plus les ports médiévaux, devenus en quelque sorte fossiles
- le long des chenaux, les allèges se remplissent d'un sel nouveau mais de plus en plus rare

Sur l'ancien trait de côte… :

- les villages gardent une riche architecture mais dépérissent économiquement et démographiquement. La population est menacée par les miasmes du marais devenu insaluble
- pour mener les sauniers aux salines, les taillées se sont allongées
- plateaux résiduels (« îles »)

Plateaux Marais

Héritages paysagers de la saliculture

en marais :

- Paysage fonctionnel : marais salants
- Bassins et bosses
- Bosses bien conservées
- Bosses atténuées

sur les plateaux :

- Noms de rue et monuments
- Villages et bourgs partiellement enrichis par le commerce du sel

Lieux de diffusion de la saliculture

- Marais salants actifs
- Saline active (isolée)
- Projet de construction de saline
- Musée spécialisé
- Musée non spécialisé
- Exposition temporaire (1990-1999)
- Itinéraires en marais prenant en compte l'histoire salicole



© Université de Saint-Étienne, conception : S. Mille, réalisation : C. Barthon, 2005

sa source pour rejoindre les navires qui le mènent à Riga, Rotterdam ou Montréal.

Avec les années, certaines charges ne sont déjà plus accessibles en marée de basses eaux : ces hautes charges sont délaissées au profit des marais de basse charge que l'on atteint en toute marée. Pire, atteindre les ports médiévaux de l'ancienne côte est de plus en plus difficile, et les sauniers mettent de plus en plus de temps pour rejoindre la saline. Certains partent même pour la saison entière au marais, où ils passent une grande partie de l'été abrités dans les loges, précaires abris de paille et d'argile. À la fin du XVIIe siècle, beaucoup de ces ports sont inaccessibles. Pourtant, les plans de dévasement se sont succédés, et l'espoir est vif : en 1698, Bégon, intendant de la Généralité de La Rochelle, vante encore la province et son sel : « ce que cette province a de si particulier, c'est le sel qui est sans contredit le meilleur de tout l'univers pour conserver la viande et le poisson salé ». La zone de production s'est étendue, sur la Seudre, Oléron et surtout sur l'île de Ré dans des marais qui ne connaissent pas encore les méfaits de cette marée vaseuse.

Au milieu du XVIIIe siècle, le havre de Brouage n'est plus qu'un chenal (voir carte). Les salines médiévales qui ont enrichi la côte et l'arrière pays sont devenues des marais gâts où l'eau croupissante menace de ses miasmes les populations des villages bordiers. La citadelle menace de ruine. De nouvelles salines sont malgré tout construites dans un mouvement vers l'Atlantique, jusqu'au XIXe siècle, mais leur production, menacée elle aussi par la vase, ne sera pas suffisante pour compenser l'abandon des premières.

Aujourd'hui, Brouage, citadelle campée au-dessus du marais, est un port fossile au milieu d'un paysage verdoyant où alternent bassins et bosses des anciennes salines. À l'instar de toute la côte saintongeaise et aunisienne, les vestiges de cette richesse passée se subliment en valeur patrimoniale. Vacanciers et visiteurs québécois, poitevins et autres profitent des paysages, des musées, des expositions, des visites qui de La Rochelle à Mornac, d'Ars-en-Ré à Saint-Georges d'Oléron, leur racontent cette histoire.



▲ Gédéon de Catalogne, « Carte du Gouvernement de Québec », 1709 [détail]
© Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G 3453 A1 1709 C31 192

Québec, principale ville du Canada, au début du XVIIIe siècle. En 1754 la répartition de la population de la colonie montre à la fois l'importance du monde rural – 42 200 personnes sont réparties dans 180 seigneuries – et l'émergence du monde urbain, les agglomérations de Québec, Montréal et Trois-Rivières regroupant près de 13 000 habitants.

Les paysages de la Nouvelle-France

Par Marc St-Hilaire

Comme Paris, le Québec ne s'est pas construit en un jour. Société du Nouveau Monde, il doit beaucoup à la période coloniale française qui, après un siècle et demi d'évolution, lui a légué plusieurs de ses attributs culturels et sociaux. Retour donc sur cette période fondatrice que nous abordons à travers ses paysages et son histoire, par le biais de l'organisation du territoire et de sa mise en valeur[1].



Comptoirs, gouvernements et capitales régionales : le découpage de la vallée laurentienne

Le Saint-Laurent est fréquenté par les Français depuis plusieurs décennies, que ce soit pour pêcher la morue ou commercer les fourrures, quand, accompagné par Champlain, François Gravé Du Pont conclut l'entente de 1603 avec les nations algonquiennes qui allait permettre l'établissement de comptoirs de traite. Après les échecs de Cartier et de Roberval en 1540-1542 et l'établissement éphémère de Chauvin à Tadoussac en 1600, le traité de Pointe-aux-Alouettes ouvre de toutes nouvelles perspectives aux compagnies commerciales dans l'exploration et l'exploitation des ressources du Nouveau Monde.

L'expérience de l'île Sainte-Croix et de Port-Royal en Acadie s'étant révélée peu fructueuse, c'est sur le bassin hydrographique du Saint-Laurent que portent les efforts d'établissement avec la création des postes de Québec en 1608 (dont la fondation conduit à l'abandon de Port-Royal l'année suivante) et de Trois-Rivières en 1634, à l'embouchure de la rivière Saint-Maurice. Et n'eût été de sa position avantageuse sur les routes de traite, la fondation mystique de Ville-Marie (1642) aurait très possiblement échoué. C'est donc à partir de ces points d'ancrage commerciaux que l'occupation de la vallée va s'initier ; Louis XIV confirmera leurs fonctions centrales en les faisant sièges de gouvernements régionaux lorsque la colonie passera sous le contrôle direct de la royauté en 1663.

Ces gouvernements régionaux confèrent à Montréal, Trois-Rivières et Québec (également siège du



◀ *Situé à Saint-Jean sur l'île d'Orléans, le manoir Mauvide-Genest constitue un témoignage exemplaire de l'apport seigneurial au paysage bâti. Il est classé monument historique en 1971 par le gouvernement du Québec et désigné lieu historique national par le gouvernement canadien en 1993. Le manoir est rénové en 2001-2002 et transformé en centre d'interprétation du système seigneurial sous le Régime français.*

© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-269 et Q03-985

gouvernement de la colonie) un certain statut avec la présence d'un représentant du roi (le gouverneur) et des pouvoirs comme l'administration de la justice et la responsabilité de la milice. Des gouverneurs de la Nouvelle-France ont d'ailleurs occupé la charge de gouverneur de Montréal (Louis-Hector de Callière, Philippe de Rigaud Vaudreuil), de Trois-Rivières (Charles le Neuf de la Potherie) ou des deux gouvernements régionaux (Claude de Ramezay) avant d'officier pour toute la colonie. Sièges de gouvernements, les trois villes agissent aussi comme centres de services et reçoivent des communautés religieuses missionnaires, enseignantes ou soignantes (récollets, jésuites, ursulines, hospitalières et autres). Fortifiées, enfin, elles assurent un rôle défensif et consolident la position française dans leurs territoires respectifs, surtout lors de la période de conflits avec les Iroquois. Toutes ces fonctions ont des impacts évidents sur le paysage des trois établissements : outre les fortifications, résidences des gouverneurs, baraquements, édifices conventuels, lieux de culte, entrepôts accompagnent les maisons d'artisans, manouvriers ou commerçants le long des rues plus ou moins nombreuses formant la trame urbanisée (Trois-Rivières ne compte guère plus de 500 habitants à la fin de la période, contre près de 9 000 à Québec et 5 700 à Montréal). Enfin, c'est de ces trois points que la colonisation rayonne vers le reste du territoire.

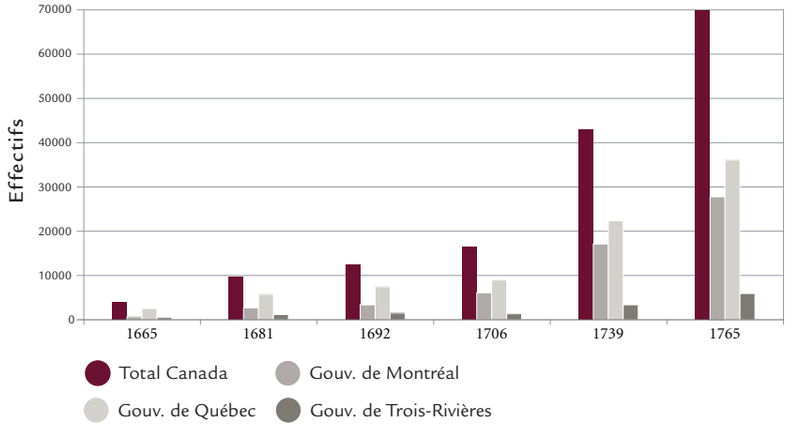
◀ *La statue de Jean Talon orne la façade de l'Hôtel du Parlement de Québec depuis 1916. Œuvre d'Alfred Laliberté, ce bronze commémore le rôle de l'intendant lorsque la colonie passe sous administration royale en 1663. Talon favorise le développement de la Nouvelle-France par la multiplication des concessions de seigneuries, par des mesures favorisant le peuplement ainsi que la croissance du commerce et de l'industrie. Le monument fait partie d'un programme commémoratif visant à faire de l'Hôtel du Parlement un témoin de l'histoire canadienne et québécoise.*

© Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2005

L'occupation et la mise en valeur du sol

Pendant tout le Régime français, la mise en valeur agricole de la colonie se fait à l'intérieur d'un cadre institutionnel particulier, mis en place dès les débuts de la colonisation mais utilisé surtout à partir de 1627 par la Compagnie des Cent-Associés : le système seigneurial. Détentrice du monopole royal pour l'exploitation et l'administration de la colonie contre l'obligation de la peupler, la Compagnie partage cette dernière tâche entre les seigneurs, auxquels elle concède des portions plus ou moins grandes de territoire (les seigneuries) et qui en redistribuent ensuite des parcelles (les censives) à des colons (les censitaires), véritables acteurs de l'occupation du sol. Le système reste en place lorsque la colonie passe sous l'administration directe de la couronne en 1663.

Seigneurs et censitaires exercent leurs droits en échange de certaines obligations. Pour jouir de son titre, le seigneur rend foi et hommage au roi (ou son mandataire lorsqu'il s'agit d'une compagnie), s'engage à établir et exploiter son domaine, à pourvoir à la construction des chemins et d'un moulin, à établir des colons et à tenir sur demande un aveu et dénombrement. Pour vivre de la terre que le seigneur lui concède à titre gratuit, le censitaire doit défricher, habiter et clore son lot, s'acquitter des cens et rentes annuelles (revenu de base du seigneur), payer le droit de banalité (en faisant moudre son blé au moulin seigneurial), participer aux quelques jours de corvée décrétés annuellement par le seigneur et, s'il acquiert la terre



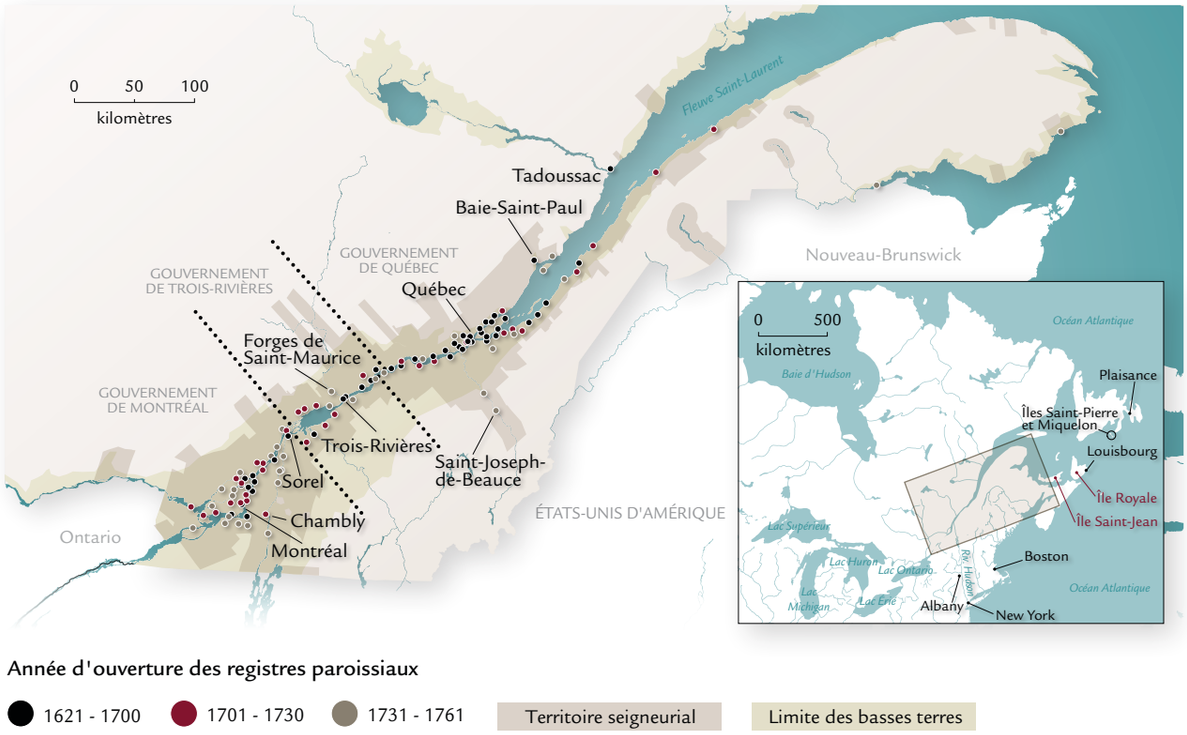
◂ *Alimentée en partie par les vagues successives d'immigration (voir le texte de L. Choquette au chapitre suivant), la croissance de la population de la Nouvelle-France repose surtout sur la vigueur de son accroissement naturel. Le centre de gravité démographique se déplace lentement vers l'ouest tout au long de la période coloniale.*

par achat auprès d'un censitaire déjà établi, payer les lods et ventes (droits de transfert de propriété).

Les seigneurs ne constituent pas un groupe homogène. Si les nobles s'attribuent la part du lion, bourgeois, clergé et même gens de métiers obtiennent des concessions en seigneurie. Après 1663, l'administration coloniale voulant profiter de la venue des militaires pour consolider le peuplement, plusieurs officiers se font également offrir des fiefs, surtout sur les marges de l'aire peuplée. Au total, une quarantaine de seigneuries sont concédées avant 1663 à proximité de l'un ou l'autre des trois centres principaux mais principalement dans le gouvernement de Québec. Sous l'impulsion de l'intendant Talon, une quarantaine d'autres sont concédées entre 1664 et 1672, comblant les interstices entre le lac Saint-Pierre et Québec sur la rive gauche du fleuve et entre Montréal et le lac Saint-Pierre sur la rive droite, le reste des bords du Saint-Laurent étant attribué en seigneuries avant 1710. À cette date, l'aval de Québec est également concédé jusqu'à l'embouchure du Saguenay, en plus de quelques seigneuries en Gaspésie ou sur la côte nord du golfe aux fins saisonnières de la pêche ou de la chasse aux mammifères marins. Après une pause dans la création de seigneuries, les concessions reprennent à rythme régulier à partir de 1729, affectant cette fois soit l'arrière des seigneuries déjà concédées, soit les terres bordant les rivières Richelieu et Chaudière, deux affluents stratégiques car constituant des axes de communication avec les colonies britanniques (et donc des routes possibles d'invasion débouchant respectivement à Montréal et Québec).

Les étendues attribuées en seigneuries sont très inégalement mises en valeur pendant le Régime français ; dans plusieurs cas, aucune censive ne sera même concédée à des colons. Il reste néanmoins que leur exploitation progressive donne lieu à l'émergence d'un paysage rural. Défrichements tant sur les censives que sur les domaines, édification de moulins, construction de manoirs et de maisons d'habitants, aménagement de routes organisent la campagne. Lorsque le premier rang de censives, celui qui donne sur le fleuve ou l'un de ses affluents, est complètement occupé, un rang supplémentaire s'ouvre dans leur prolongement, certaines seigneuries de la Côte-du-Sud en comptant déjà trois dès 1725. L'agriculture qu'on y pratique est largement vivrière : potager, céréales (blé surtout), légumineuses, quelques volailles et bêtes pour la viande, les œufs, le lait et la laine. Les surplus, modestes, sont écoulés sur les marchés urbains ou auprès de la garnison ; une année sur deux, la récolte de blé permet d'exporter farines et biscuits vers Louisbourg et les Antilles, parfois même en métropole (Dechêne, 1994).

La mise en valeur agricole s'accompagne d'une organisation des communautés locales. Base de la concession des terres et l'un des fondements de la différenciation sociale, la seigneurie n'est pas le seul pivot de l'organisation communautaire ni de sa transcription dans le paysage. Sur ces plans, la paroisse aussi joue un rôle important : la desserte religieuse ponctue les grands événements de la vie ; l'exercice du culte procure aux habitants une occasion de se rassembler au moins une fois la semaine. Recouvrant souvent les censives de plus d'une seigneurie, voire de trois, et regroupant entre 300 et 700 personnes selon les années et le gouvernement, quelque 110 paroisses sont créées avant 1760 (paroisses avec registres ouverts, dont une demi-douzaine de missions amérindiennes). Le calendrier de leur ouverture révèle par ailleurs celui de la progression du peuplement et de la croissance démographique : si la plupart des paroisses sont créées dans le gouvernement de Québec au XVIIe siècle (60 % des paroisses existantes en 1706), le gouvernement de Montréal effectue un rattrapage important au XVIIIe (la moitié des paroisses créées après 1706) tandis que celui de Trois-Rivières ferme la marche pendant toute la période. Il en



▲ *Le Canada à la fin du Régime français offre l'image d'une longue suite de paroisses de part et d'autre du fleuve. Contrôlant l'entrée du système des Grands Lacs, la colonie demeure vulnérable au sud par les couloirs des rivières Richelieu et Chaudière, vallées que les autorités s'efforcent d'occuper au XVIIIe siècle, et à l'est, par le golfe, que la métropole maîtrise partiellement après 1713 par les îles Saint-Jean (devenue île du Prince-Édouard) et Royale (actuelle île du Cap-Breton)*

© CIEQ, conception : Marc St-Hilaire, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007

va de même pour les effectifs totaux de la colonie, la part de Montréal passant de 20 à 40 % de la population d'origine française entre 1665 et 1760, Québec de 65 à 52 % et Trois-Rivières de 15 à 8 %.

L'écoumène de 1760 (parties des seigneuries mises en valeur, territoires paroissiaux) est en quasi-totalité inclus dans les basses terres laurentiennes, entre l'embouchure de la rivière Outaouais et la Côte-du-Sud, sans toutefois les occuper en entier[2]. Les exceptions, sur la rivière Chaudière ou en aval de Tadoussac, sont néanmoins à des altitudes inférieures à 200 mètres. Au-delà de la zone organisée en paroisses, l'empreinte coloniale est moins apparente ; ce sont des espaces qu'on parcourt, au sein desquels les établissements permanents sont disséminés de loin en loin sur les voies navigables. Vers l'aval, outre les seigneuries concédées pour l'exploitation des ressources halieutiques, ce sont des territoires réservés par les autorités royales pour le commerce des fourrures (traite de Tadoussac, recouvrant le bassin versant du Saguenay et la côte nord de l'estuaire à l'ouest de Sept-Îles) ou pour la pêche (droits de grève). Vers le nord, ce sont les postes de traite drainant vers Québec les fourrures que les marchands français disputent aux Anglais de la Compagnie de la baie d'Hudson. Dans ces deux secteurs, peuplés par des nations amérindiennes alliées de longue date et bien intégrés à la vallée laurentienne, le golfe et la forteresse de Louisbourg semblent mettre la colonie à l'abri de la menace britannique. À l'opposé, pratiquement aux portes de Montréal, se trouve au sud la marge militarisée, principalement dans la région du lac Champlain où se déploie l'alliance anglo-iroquoise (avant la Grande Paix de 1701) ou la zone de contact avec les colonies britanniques. Il n'est donc pas étonnant d'y rencontrer la plus forte densité d'ouvrages fortifiés. Vers le sud-ouest et l'ouest enfin, du lac Supérieur (et au-delà après les expéditions de La Vérendrye dans les années 1730) au bassin du Mississipi, ce sont les vastes territoires approvisionnant le commerce des fourrures, monde de la diplomatie amérindienne, des explorateurs, des missionnaires et, dans une moindre mesure à l'ouest de Fort Duquesne (Pittsburgh), des militaires. Bien que ténue, d'une précarité intenable sans les alliances entretenues avec les Amérindiens, leur présence marque la volonté des autorités royales, des marchands ou des ordres religieux de la métropole, ainsi que des Canadiens engagés dans l'une ou l'autre des activités associées à la fréquentation de ces immensités, de maintenir une colonie de dimension continentale, un empire qui ne cédera que devant la force du nombre en 1760.



▲ *Le parcellaire agricole de la côte de Beaupré, à quelques kilomètres en aval de Québec, témoigne de la permanence du découpage seigneurial. Les lots s'étirent en bandes étroites entre le Saint-Laurent et les Laurentides, les habitations et bâtiments de ferme bordant le vieux chemin qui longe la première terrasse (avenue Royale, à gauche) vers le village de Château-Richer. L'implantation du chemin de fer et du boulevard Sainte-Anne, plus près de la rive, a permis de préserver le cachet de l'ancien chemin.*
© Alain Roy, 2006

La Nouvelle-France et l'organisation contemporaine de l'espace

Par Marc St-Hilaire

Entre la capitulation de Montréal en 1760 et aujourd'hui, le territoire de ce qui est devenu le Québec a connu des changements profonds, survenus de façon plus ou moins abrupte, communs aux sociétés occidentales ou plus particuliers à la vallée laurentienne.

Sur le plan économique, mentionnons le développement puis le déclin du commerce des fourrures (à compter de 1820), l'émergence de l'exploitation forestière à grande échelle (depuis les guerres napoléoniennes), la révolution industrielle qui, au Québec, s'effectue en deux phases (machine à vapeur, manufactures et chemin de fer à partir de 1850 ; hydroélectricité, pâtes et papiers et industrie électrochimique depuis 1895), l'urbanisation rapide au XXe siècle. Sur le plan politique, le Québec est d'abord intégré à l'empire colonial britannique, lequel perd très rapidement les Treize colonies américaines (1775-1783), puis connaît une révolution avortée (1837-1838) avant de contribuer à la création du Canada contemporain en participant à l'acte fédératif de 1867. Entre-temps, en France, la Louisiane est vendue aux États-Unis par Bonaparte en 1803, laissant l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon comme seul vestige de l'ancienne colonie nord-américaine. Désormais, tout en maintenant une présence dans les Antilles et en Guyane, les visées coloniales françaises s'orientent vers les continents africain et asiatique.

Cessant d'exister avec la signature du Traité de Paris en 1763, parfois évoquée mais le plus souvent négligée par les sociétés québécoise et française, la Nouvelle-France n'en demeure pas moins inscrite dans la matérialité même du territoire et ce, en dépit des altérations importantes qu'il a subies et indépendamment des actes de commémoration qu'ont pu poser et posent encore les générations qui se sont succédées depuis sa disparition. Cette « mémoire » territoriale réside dans l'organisation spatiale des sociétés contemporaines et les paysages qui en découlent, dont diverses composantes sont issues de la période coloniale. Parmi elles, soulignons en particulier certains traits de la morphologie rurale ou urbaine, le réseau d'ouvrages défensifs, les voies de transport et les façons de les désigner.

Le paysage rural

La concession des terres en seigneuries, système de tenure foncière sous le Régime français, a fondé le parcellaire cadastral au Québec et, de ce fait, orienté toute l'organisation spatiale du monde rural. Le découpage des seigneuries en rangs parallèles au fleuve ou à la rivière qui agissait comme limite frontale des fiefs, de



◀ W. B. Edwards, « Le Trait-Carré en 1937 »

© Archives de la Ville de Québec, fonds Edwards, nég. 19052

L'établissement de Charlesbourg, à quelques kilomètres au nord de la ville de Québec, présente des caractéristiques particulières. Son lotissement en étoile converge vers un centre institutionnel où se regroupent les habitations. Cette forme de parcellaire rural demeure exceptionnelle. Toujours clairement lisible dans le paysage, elle a favorisé la création de l'arrondissement historique de Charlesbourg en 1965.

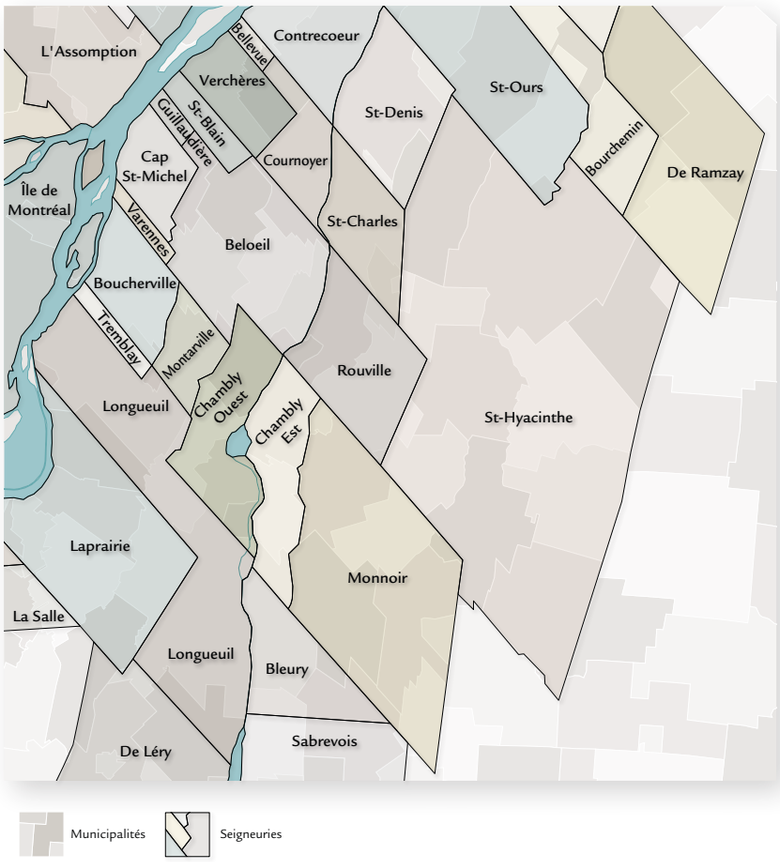
même que la subdivision des rangs en censives étroites pour maximiser le nombre d'exploitations ayant accès à la voie d'eau, ont continué de modeler le parcellaire de propriété dans la vallée laurentienne après 1760 ; lorsqu'une censive se trouvait subdivisée pour une vente, une donation ou un partage, c'était habituellement dans le sens de la longueur, accentuant l'étroitesse des lots initialement concédés. Ce découpage des propriétés sera repris tel quel lorsque l'État colonial britannique instituera l'immatriculation foncière au XIXe siècle, les parcelles devenant autant de lots cadastraux.

À l'échelle de la ferme, le parcellaire de propriété se répercute sur la forme du parcellaire d'exploitation. Les propriétés étant toutes de forme similaire, les cultivateurs (les « habitants ») ont tendance à agencer leur ferme de manière semblable et contribuent ainsi à l'uniformité du paysage agricole : localisation de la maison et des bâtiments (en front du lot), allocation des surfaces de production, chemins d'exploitation, préservation de surfaces boisées au fond de la terre (comme érablière ou comme réserve de bois de chauffage). Aux échelles locale et régionale, l'impact est tout aussi important. L'implantation des voies de communications obéit au découpage des exploitations : le chemin en front des censives se superpose à la ligne de séparation entre deux rangs tandis que les « montées », ou chemins de communication entre deux rangs, longent deux propriétés voisines. Ce faisant, c'est pratiquement tout l'habitat rural qui est ainsi modelé : émergence de noyaux de peuplement aux carrefours, localisation des équipements collectifs (église, quai, salle publique, bureau de poste…), des fonctions commerciales ou de services. Enfin, les rangs et seigneuries ont également servi d'unités de référence pour délimiter les territoires paroissiaux en 1722, découpage préservé par les autorités britanniques pour l'administration locale (Laberge, 2001 ; Fyson, 2001) et renforcé par la mise en place du régime municipal (1845-1870), lequel s'appuie fortement sur la délimitation des paroisses pour ériger les municipalités. Au total, les pratiques de création et de transfert des droits fonciers sous le Régime français, étayées par l'instauration d'un cadre institutionnel d'immatriculation foncière sous le Régime britannique, ont ainsi mis en place la trame fondatrice de l'organisation de l'espace rural, tant à l'échelle de l'exploitation individuelle qu'à celles de la localité et de la région.

Une telle lecture du paysage pictocharentais est une entreprise d'une toute autre ampleur, la campagne y étant occupée depuis des siècles, voire des millénaires avant la naissance de Champlain. Toutefois, quelques lotissements agricoles ont eu lieu à proximité de Châtellerault dans les années 1770, dans des terres boisées, pour accueillir des Acadiens à la suite de leur déportation (voir le texte sur Pérusse des Cars). Si leur établissement connut un succès très mitigé, la très large majorité d'entre eux reprenant la mer pour la Louisiane, le paysage rural du secteur en porte encore la trace.

La morphologie urbaine

Omniprésente en milieu rural québécois, la pérennité de l'empreinte seigneuriale est également apparente en milieu urbain, principalement par le tracé des rues. Peu nombreuses au milieu du XVIIIe siècle en raison de la taille réduite des villes, les rues de la Nouvelle-France persistent néanmoins dans les centres historiques de Québec, Montréal et Trois-Rivières.



◀ *Par leur forme et leur orientation, les limites des municipalités de la Montérégie, représentées ici, reflètent et perpétuent la trame seigneuriale du XVIIIe siècle.*
© CIEQ, conception : Marc St-Hilaire, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007

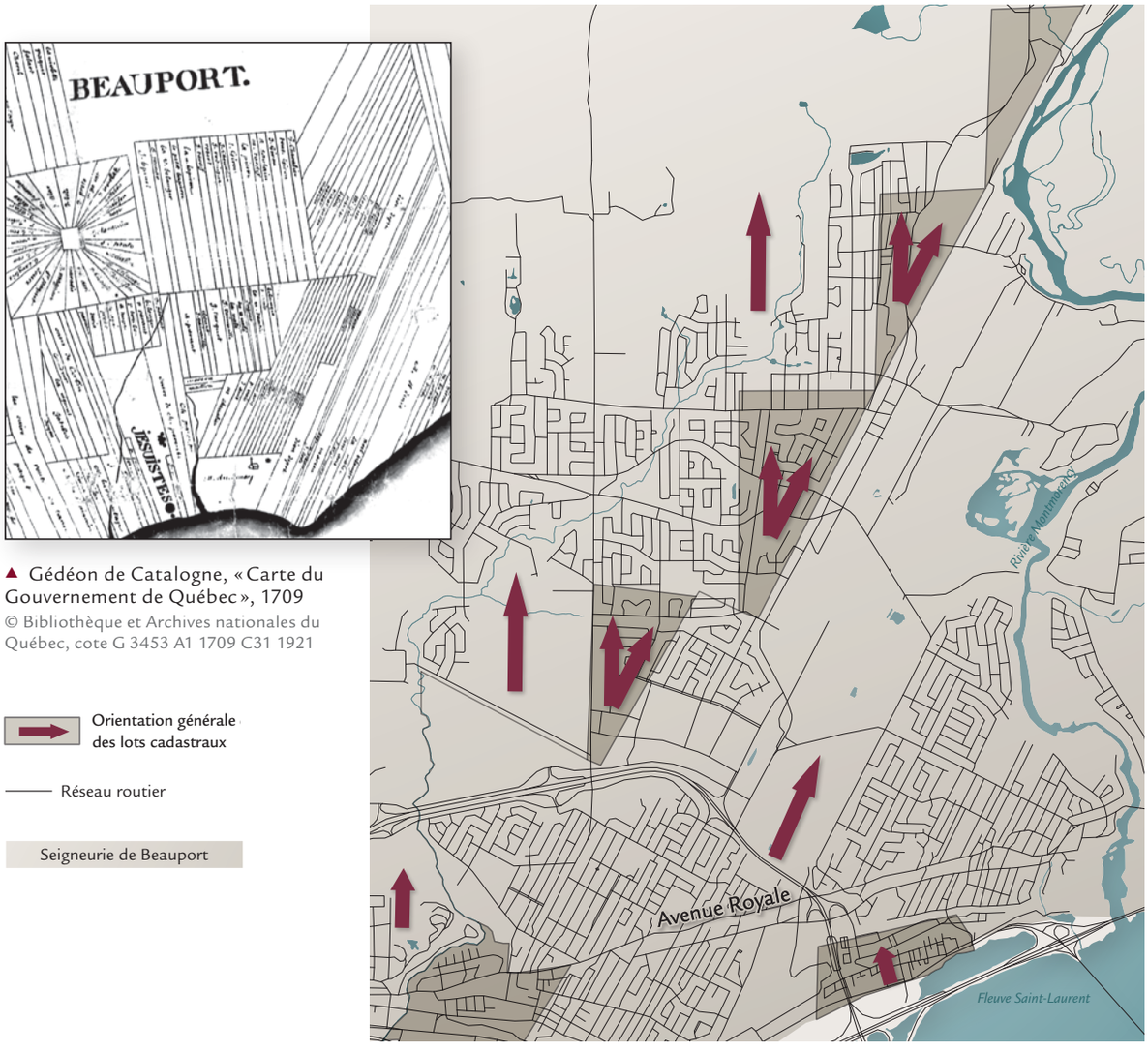
À Québec, par exemple, la Côte de la Montagne est tracée dès 1623 par Champlain pour relier le port de la future basse ville au fort Saint-Louis en construction sur le promontoire (futur château Saint-Louis ; Bussières, 2001). Lien essentiel entre les fonctions de transport et d'administration et désignée couramment sous le nom de rue « de la Haute à la Basse ville » sous le Régime français, la Côte de la Montagne joue ainsi à Québec un rôle similaire à celui de la Grand'Rue de Poitiers, entre le gué antique sur la rivière Clain et les palais successifs sur le sommet de la colline. À Montréal (voir encadré page suivante) et Trois-Rivières, le tracé des rues originelles se retrouve aussi dans le paysage urbain.

En plus des rues, les voies d'accès aux villes sous le Régime français constituent autant de parcours-mères du tissu urbain contemporain. On y remarque l'antériorité du cadre bâti, la préséance de la voie ancienne dans l'alignement des édifices dont les caractères architecturaux, rarement d'origine, portent les marques de l'érosion du temps. À Québec toujours, le tracé sinueux de la rue Saint-Vallier le long de la rive droite de la Saint-Charles ou celui atypique du chemin de la Canardière, sur la rive gauche vers Beauport, sont tous deux parcourus dès le XVIIe siècle comme chemins de campagne avant d'être rattrapés par la croissance urbaine au XIXe siècle. À Montréal, la rue Notre-Dame en direction de la pointe est de l'île a connu un destin semblable, tandis que l'actuelle avenue Royale, à Beauport, conserve l'image du chemin rural, traversant la paroisse vers le cap Tourmente, qu'il offrait au XVIIIe siècle. Enfin, un peu de la même manière, le parcellaire agricole issu de la période coloniale est encore perceptible dans les lotissements urbains nés à la périphérie des quartiers centraux, là où naguère le sol était encore affecté au travail des champs.

Les ouvrages de génie militaire et les voies de transport

Les modifications apportées à l'espace laurentien par les Français sont également perceptibles dans le déploiement du réseau de défense. Ici, ce n'est pas tant l'aménagement original qui a été préservé que la fonction du site. En effet, devenu maître du Canada, le conquérant britannique a eu à maintenir des infrastructures pour protéger sa nouvelle colonie, tâche d'autant plus pressante que la Révolution américaine allait rapidement créer un nouvel ennemi dans le voisinage immédiat : dès 1775, les troupes états-uniennes envahissaient le Canada, occupant Montréal et étant défaites *in extremis* à Québec le 31 décembre. Dans cette optique,

▲ Gédéon de Catalogne, « Carte du Gouvernement de Québec », 1709
© Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cote G 3453 A1 1709 C31 1921



▲ *L'empreinte du système seigneurial se lit aussi dans la morphologie urbaine, comme le montre la grille de rues de l'arrondissement de Beauport à Québec. Ici, c'est une anomalie dans l'orientation des sous-fiefs concédés par Robert Giffard, seigneur de Beauport, qui a orienté le développement de la trame viaire. En délimitant les sous-fiefs selon le nord astronomique plutôt que par rapport à la rive du fleuve, comme dans l'ensemble des seigneuries de la vallée du Saint-Laurent, il a déterminé la forme particulière du cadastre rural du secteur (carte de 1709 en médaillon). Avec la progression de l'urbanisation, cette orientation a prévalu dans l'organisation des rues desservant les lotissements résidentiels du XXe siècle.*
© CIEQ, conception : Marc St-Hilaire, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007

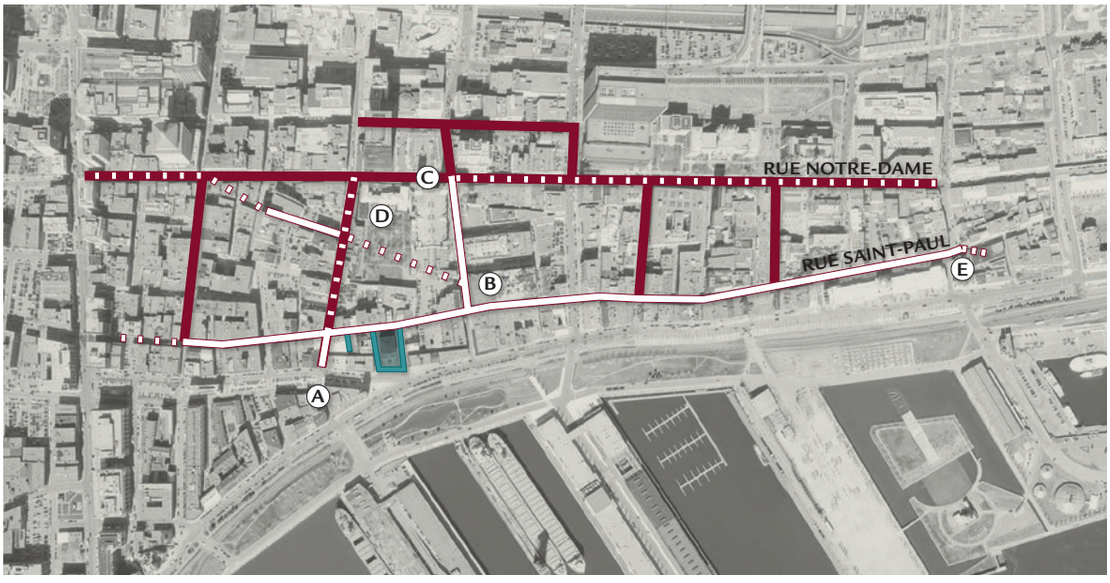
les forts établis par les Français le long de l'axe rivière Richelieu–lac Champlain, ceux construits le long du Saint-Laurent en amont de Montréal ainsi que les fortifications urbaines de Québec et de Montréal constituaient autant d'ouvrages précieux. Pendant la Guerre d'indépendance américaine et jusque dans le premier tiers du XIXe siècle, l'armée britannique leur apporta plusieurs améliorations, les intégrant à ses lignes de défense et réitérant de la sorte le bien-fondé de leur localisation. Souvent classés sites historiques par le gouvernement canadien, responsable de la défense nationale et héritier des installations militaires impériales, plusieurs éléments obsolètes de ce système abritent maintenant des centres d'interprétation et entretiennent ainsi une mémoire renvoyant à la fois à la Nouvelle-France et à la période coloniale britannique, présentées toutes deux comme des éléments constitutifs de l'identité canadienne.

Il en va de façon similaire pour les voies et infrastructures de transport. Les routes principales du Québec

Les rues du Vieux-Montréal

Par Gilles Lauzon et Louise Pothier

Ⓐ Site du fort Ville-Marie Ⓑ Site de l'Hôtel-Dieu Ⓒ Site de la première église Notre-Dame
Ⓓ Deuxième séminaire de Saint-Sulpice (1684-1687…) Ⓔ Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours



Cartographie : Richard Bachand et Claire Senneville, photographie aérienne : Hauts-Monts

Chemins et sentiers créés entre 1642 et 1672

Trame consolidée en 1672

La place Royale et la ruelle Chagouamigon

▲ *Dès 1648, on concède aux colons français des terres à défricher autour d'un bourg dit « réserve de ville ». Un réseau de chemins et de sentiers dessert l'ensemble. Le chemin le plus important longe la commune fondée en 1651 en bordure du fleuve. En 1672, le supérieur de Saint-Sulpice, François Dollier de Casson, crée une véritable trame de rues à partir de cette base. Une église, dont il subsiste des vestiges, est au cœur du plan. La ruelle Chagouamigon, apparue dans les années 1670, et la place du marché – plus tard nommée Royale –, témoignent par ailleurs des lieux de rencontre avec les Amérindiens qui, pourvoyeurs de fourrures, viennent en ville mais ne s'y établissent pas.*

épousent largement les tracés des chemins établis dans la colonie. Il s'agit ici des chemins publics reliant les paroisses égrenées le long du fleuve, voies consolidées et élargies sous le Régime britannique et auxquelles l'État québécois a superposé son réseau routier primaire ; certains de ses segments sont baptisés de noms évocateurs afin de stimuler le tourisme, tel le « Chemin du Roy » ou la « Route de la Nouvelle-France ». Il s'agit aussi des quais ou sites de mouillage toujours utilisés, localisés là où explorateurs et traiteurs abordaient le Saint-Laurent ou l'un de ses affluents. Les usages actuels de ces équipements ou emplacements renvoient régulièrement à leurs usages anciens, un peu de la même manière que les riverains de la Charente réactivent la mémoire des temps où, à l'époque moderne, le fleuve constituait une artère économique de première importance.

La mémoire toponymique

Autre révélateur de la présence de la Nouvelle-France dans les paysages actuels, les noms de lieux donnés avant ou pendant la période coloniale et toujours usités aujourd'hui font tellement partie du territoire qu'on en oublie parfois la profondeur historique. Nombre de toponymes



▲ *À mi-chemin entre Trois-Rivières et Québec sur la rive gauche du Saint-Laurent, le noyau villageois de Deschambault conserve les structures d'établissement issues de la Nouvelle-France. Les résidences se déploient à partir de l'aire sacrée, laquelle regroupe l'église, le presbytère à droite, le cimetière et le couvent (du XIXe siècle) à gauche. La première église, construite vers 1730, a été remplacée par l'église actuelle en 1835, ce que rappelle une plaque apposée sur l'édifice. Plus loin, les habitations sont alignées le long du « Chemin du Roy », dont le tracé serait celui de l'ancien chemin royal.*
© Photographie : Pierre Lahoud

québécois, qu'il serait vain de recenser ici[1], figurent ainsi sur les cartes ou dans d'autres sources des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Certains ont été attribués par Champlain, tel Malbaie en raison de la traîtrise de l'embouchure apparemment profonde de la rivière homonyme ; d'autres l'ont été par divers explorateurs ou des missionnaires, comme l'île aux Coudres, baptisée ainsi par Jacques Cartier à cause de ses nombreux noisetiers, ou le lac Saint-Jean, nommé par le jésuite Jean de Quen pour honorer son saint patron. La plupart des noms français, cependant, ont été attribués par les acteurs sociaux œuvrant à l'échelle locale, qu'ils soient seigneurs, curés ou habitants, avant de passer dans l'usage. Par ailleurs, pour une partie appréciable du corpus toponymique, la mémoire portée par les noms de lieu déborde la Nouvelle-France. Les noms utilisés par les Amérindiens ont perduré, référant avec quasi-certitude à l'époque précolombienne. Les noms français sont sujets à caution : les pratiques de dénomination des lieux visent souvent la commémoration davantage que la préservation ou l'institutionnalisation de noms d'usage ancien. De la sorte, des noms faisant référence à la Nouvelle-France peuvent ne remonter qu'au XIXe ou au XXe siècle et ne présenter aucun lien avec les façons de désigner les endroits en question sous le Régime français.

Au total, indépendamment des préoccupations mémorielles des collectivités locales ou nationales ou du destin des artefacts architecturaux ou archéologiques qu'il porte, le territoire en lui-même conserve la mémoire de la période coloniale. Plus aisément observable au Québec qu'en Poitou-Charentes, cette organisation spatiale léguée par l'histoire devient patrimoine paysager lorsque la population qui l'habite l'investit d'une charge symbolique. Le parcellaire seigneurial devient la matrice de la nation ; la grille de rues montréalaise, le berceau de la ville ; les quais de La Rochelle, les portes du Nouveau Monde. La conscience du temps s'associe à la connaissance du territoire pour affermir, sinon affirmer la place de chacun dans le monde actuel.



Le Poitou-Charentes et la toponymie québécoise

Par Marc St-Hilaire

Les noms de lieux québécois reflètent l'appartenance du Québec aux trois principaux univers culturels qui ont forgé son identité : l'amérindien, qui le premier a imprégné le territoire ; le français, qui s'y est superposé et qui a pris une place prépondérante ; et l'anglais, qui, en prenant la suite de la Couronne française, a nommé le territoire lors de son expansion au-delà de l'espace seigneurial alors habité.

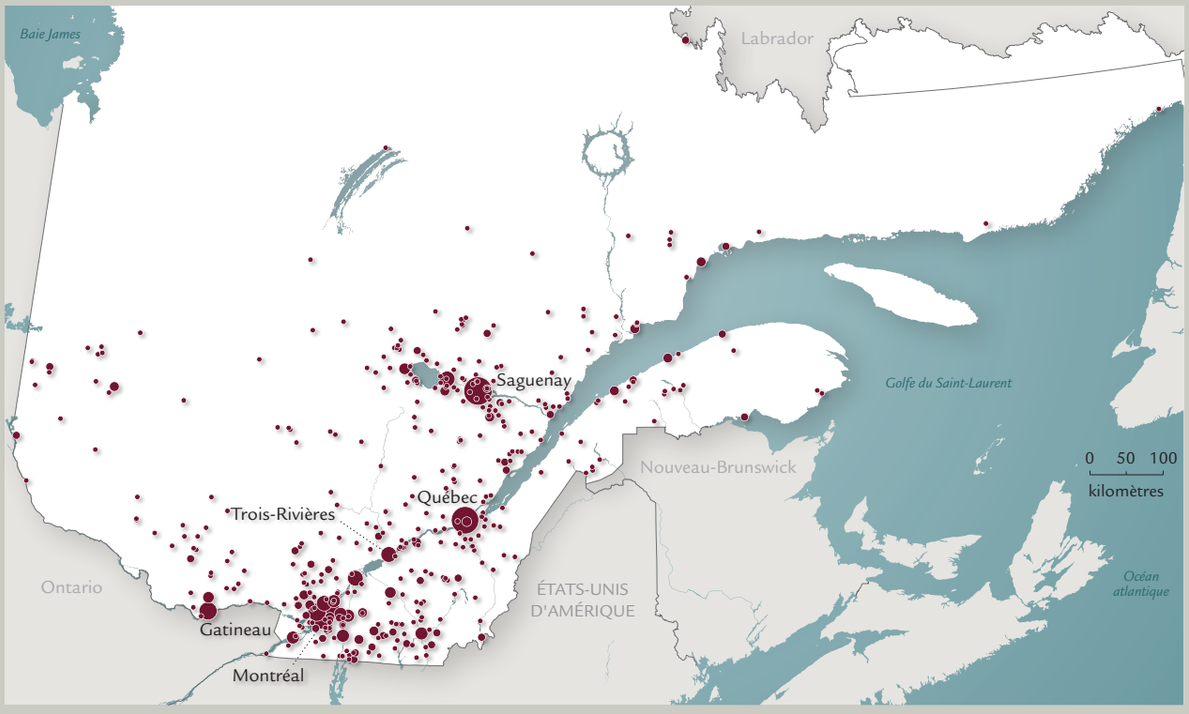
▲ Le village de Champlain [détail]
Situé à une quinzaine de kilomètres en aval de Trois-Rivières, le village de Champlain se trouve près de l'embouchure du la rivière du même nom, baptisée ainsi par le « père de la Nouvelle-France » sur sa carte de 1632.
© Éliane Galarneau et Marc St-Hilaire, 2007

Ce n'est qu'au milieu du XIXe siècle que la langue majoritaire a retrouvé son pouvoir de dénomination. C'est ainsi qu'on peut rencontrer des toponymes comme Port-Alfred (du nom de l'homme d'affaires Julien-Édouard-Alfred Dubuc, fondateur du lieu), localité créée en 1917 dans le canton Bagot (du nom d'un gouverneur anglais du milieu du XIXe siècle), sur la rivière Saguenay (de l'algonquien, signifiant « d'où l'eau sort »), ainsi nommée par les Amérindiens et consigné dès 1535 par Jacques Cartier. Parmi la masse des toponymes français d'usage ancien ou attribués récemment à des fins commémoratives, plusieurs renvoient plus précisément à la région du Poitou-Charentes, soit qu'ils rappellent des lieux de la région, soit qu'ils perpétuent le souvenir de pionniers qui en sont originaires ou leurs descendants. Une exploration dans les données de la Commission de toponymie du Québec [1] sur un échantillon de noms de lieux donne un aperçu de cette présence picto-charentaise dans la toponymie québécoise contemporaine.

L'échantillon retenu est modeste : quatorze dénominations, inspirées de noms de lieux du Poitou-Charentes ou de patronymes d'origine picto-charentaise, deux catégories importantes dans les façons de désigner les éléments du paysage (St-Hilaire, 2004). Les noms de lieux sont ceux de villes principales et des provinces de l'Ancien Régime, plus Brouage, toponyme charentais chargé de mémoire des deux côtés de l'Atlantique. Parmi ces toponymes picto-charentais, trois sont aussi devenus, par le jeu des surnoms désignant l'origine des migrants aux XVIIe et XVIIIe siècles, des patronymes relativement courants au Québec : La Rochelle (ou Larochelle, au 517e rang des patronymes en fréquence [2]), Rochefort (772e patronyme) et Saintonge (orthographié Saint-Onge sauf exception, au 185e rang). S'il est de la sorte impossible pour la plupart des lieux

Nom	Hydrographie	Topographie	Unité administrative	Lieu public	Ouvrage de génie	Voie publique	Total
Angoumois			1			1	2
Angoulême			1			5	6
Aunis			1			3	4
Brouage						10	10
Jarnac	3		1	1		1	6
Niort	2					1	3
Poitiers				2		10	12
Poitou			1			18	19
La Rochelle	15	1	4	4	3	45	72
Rochefort	5	1	1			20	27
Potvin	31	2				50	83
Saint-Onge	16	1	1			29	47
Champlain	13	1	4	10	3	113	144
Simard	72	6	1	4	5	99	187
Total	**157**	**12**	**16**	**21**	**11**	**405**	**622**

▲ *Échantillon des toponymes picto-charentais selon les types de lieux*
Source : base de données *Topos*, Commission de toponymie du Québec (regroupements et compilations par l'auteur)

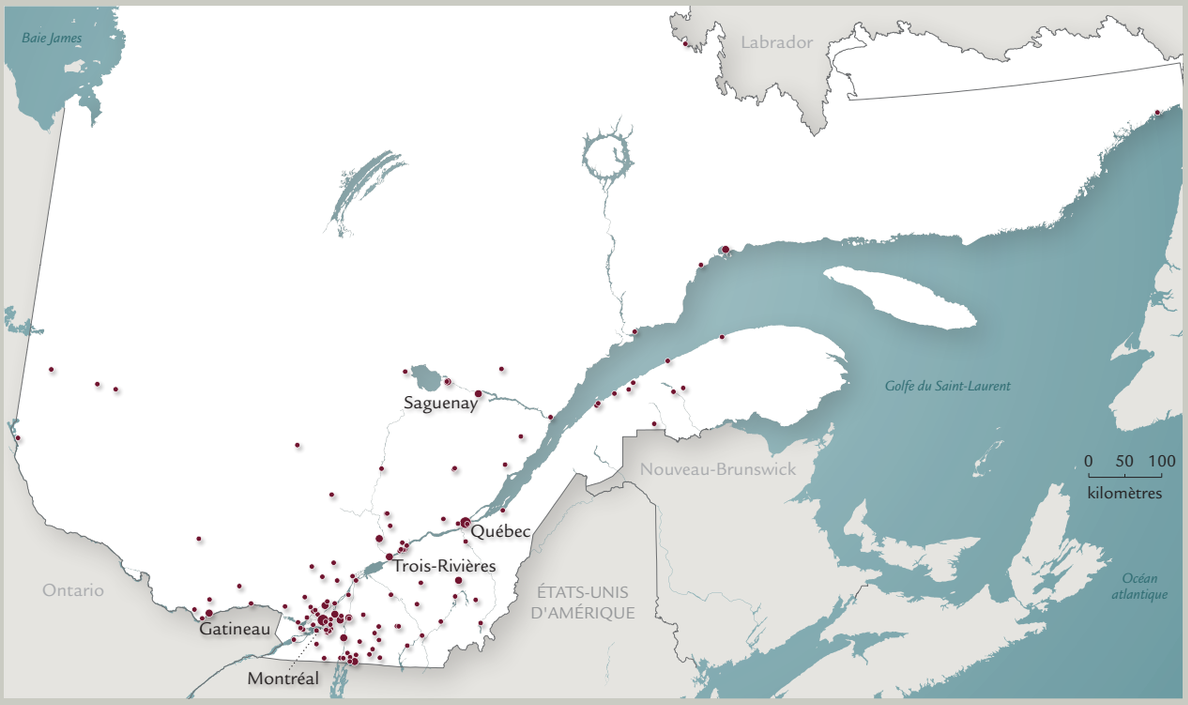


▲ *Répartition de l'ensemble des toponymes picto-charentais*
© CIEQ, conception : Marc St-Hilaire, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007

portant ces noms aujourd'hui de distinguer qui, du toponyme français ou du patronyme québécois, en est à l'origine, la pratique montre cependant que c'est habituellement ce dernier. C'est également ce que donne à penser l'étude des trois autres patronymes qui complètent l'échantillon retenu, à savoir ceux de Potvin (déformation phonétique de « Poitevin », patronyme canadien du XVIIe siècle qui figure au 145e rang des patronymes québécois actuels), de Simard (descendants de l'Angoumois Pierre Simard, au 19e rang des patronymes) et du célèbre Champlain (le patronyme Dechamplain existe au Québec, mais demeure très rare avec seulement quelque 700 porteurs, ce qui le place aux alentours du 4 050e rang).

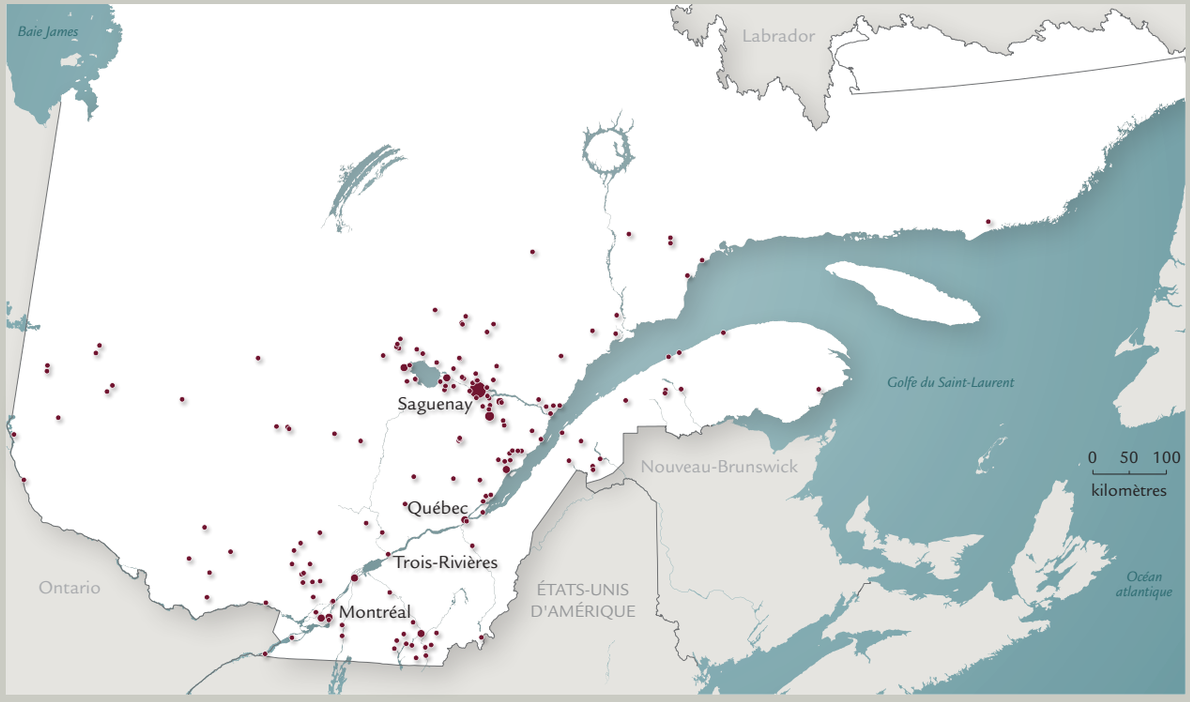
Ces noms portés par des lieux ou des personnes du Poitou-Charentes désignent plus de 600 éléments du territoire québécois. Pour les deux-tiers, il s'agit plus précisément d'odonymie, quelque 400 occurrences concernant des noms de rues, boulevards, chemins ou autres voies publiques. Un quart des toponymes désigne des lacs, rivières, ruisseaux ou autre élément hydrographique, tandis que le reste (le dixième) se rapporte à des éléments topographiques (pic, pointe, île, cap…), des entités administratives (municipalité, canton, quartier), des lieux publics (parc, place, belvédère…) ou des ouvrages de génie (barrage, pont, quai). Ils se répartissent sur pratiquement tout le territoire occupé, témoignant de la couverture de l'échantillon. Ils présentent cependant des concentrations dans les régions plus populeuses, telles celles de Montréal et de Québec, ainsi que dans des endroits particuliers comme autour de Saguenay ; à l'opposé, d'autres secteurs sont presque vides, telles la rive droite du fleuve en aval de Québec et la péninsule de la Gaspésie. Cette répartition tient à la régionalisation différenciée tant des types de lieux désignés que des noms qu'ils portent : hydrographie et topographie sont surreprésentées dans des régions plus étendues et moins densément peuplées (Nord-du-Québec, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord) ; les voies publiques se retrouvent en plus grand nombre dans les régions les plus urbanisées (Montréal et sa couronne, par exemple).

La distribution des noms est plus indicative des pratiques toponymiques. Notons d'entrée de jeu les fréquences réduites des noms de villes principales et des anciennes provinces, commémorées moins de dix fois chacune (sauf Poitiers et Poitou) principalement par des noms de rues dans les régions de Québec et de l'Outaouais. Une exception pour les villes est Brouage qui, malgré sa petite taille, désigne une dizaine de voies publiques dispersées sur l'ensemble du territoire. En autant que les données recueillies permettent de juger, aucun de ces noms de lieu ne remonte plus loin que le début du XXe siècle ; il s'agit donc d'une commémoration récente. Pour les noms utilisés comme patronymes, les fréquences et répartitions respectent en gros la distribution des noms de familles



▲ *Toponymes « Champlain »*
© CIEQ, conception : Marc St-Hilaire, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007

Nombre de lieux
• 1 ● 3 ● 5



▲ *Toponymes « Simard »*
© CIEQ, conception : Marc St-Hilaire, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007

Nombre de lieux
• 1 ● 5 ● 10

au Québec et leur implantation territoriale. Rochefort, Saint-Onge, La Rochelle et Potvin se retrouvent en nombres substantiels, un peu partout au Québec pour les deux premiers, sur la rive droite du fleuve pour le troisième et sur sa rive gauche en aval de Québec pour le dernier ; en raison de leur nombre, les deux derniers sont néanmoins présents dans toutes les régions québécoises sauf le Nord-du-Québec.

La même région échappe aux Champlain et Simard. La répartition des lieux portant ces deux noms oppose commémoration de la Nouvelle-France et rappel des Simard. Le nom de Champlain est célébré près de 150 fois dans la toponymie et l'odonymie de toutes les régions, avec toutefois des concentrations autour de Montréal (secteur le plus urbanisé), du lac qui porte son nom sur la frontière états-unienne et, de façon moins marquée, dans la région de Trois-Rivières, où Champlain a baptisé un des affluents du Saint-Laurent de son propre nom. Le nom de Simard est encore plus fréquent que celui de Champlain. Dans ce cas, cependant, ce n'est pas tant le fondateur de la lignée que certains de ses quelque 26 000 descendants qui sont rappelés, comme en fait foi la forte concentration de toponymes autour de Charlevoix, berceau des Simard en terre canadienne, et de la rivière Saguenay, région ouverte par des pionniers venant de Charlevoix. En comparaison avec Champlain, la proportion plus faible des éléments commémoratifs (voies publiques, unités administratives, lieux publics) révèle aussi que c'est la force du nombre plus que la célébrité qui a valu au patronyme la fréquence de son inscription dans le paysage : les ruisseaux, petits lacs ou rues Simard apparaissent modestes à côté des rivières, lacs importants ou boulevards consacrés à Champlain.

Telle que révélée par les pratiques toponymiques et à l'exception de la figure emblématique de Champlain, la commémoration des racines pictocharentaises passe en somme davantage par l'utilisation de patronymes associés aux anciennes provinces du centre-ouest que par l'attribution de noms de lieux du Poitou-Charentes. Cependant, les modalités de formation des patronymes canadiens et, il faut le mentionner, les niveaux de fécondité canadiens-français d'avant la transition démographique ont fait en sorte que la mémoire du Poitou et des Charentes est bien présente dans les paysages tant urbains que ruraux – voire inhabités – du Québec.

▼ Le village de Champlain
© Éliane Galarneau et Marc St-Hilaire, 2007





Les rues en Poitou-Charentes, lieux diffus de la mémoire de la Nouvelle-France

Par Serge Bouffange

Cent trente noms de rues évoquant la Nouvelle-France ont été dénombrés dans la région Poitou-Charentes.

La plupart (90) se rapportent à des personnages de renom, majoritairement des explorateurs associés à la naissance et au développement de la Nouvelle-France (48) : Samuel Champlain (27), mais aussi Pierre Dugua de Mons (5), Pierre Le Moyne d'Iberville (3). Trois personnages extérieurs à la région mais à la stature exceptionnelle apparaissent également : Jacques Cartier, premier explorateur du Canada (8 rues), Montcalm, commandant des troupes françaises pendant la guerre de conquête du Canada (5 rues), et Cavelier de la Salle, explorateur de la Louisiane (4 rues). Sont ainsi évoqués des hommes, originaires de la région ou non, qui sont liés à la Nouvelle-France ou à l'Amérique française dans la mémoire collective.

Les noms de lieux forment le second groupe : l'on y trouve en tête le Québec et le Canada dans leur globalité, devant un ensemble constitué par les villes jumelées ou objets d'un pacte d'amitié, telles : Angoulême–Chicoutimi, Dompierre-sur-Mer–Saint-Antoine-sur-Richelieu ou Loudun–Shippagan.

Ce mouvement d'attribution de noms de rues s'inspirant de la Nouvelle-France apparaît à l'extrême fin du XIXe siècle, en Charente-Inférieure (actuelle Charente-Maritime). En 1899, à La Rochelle, dans le quartier du nouveau port de commerce de La Pallice, qui vise à un renforcement des liens commerciaux avec le Canada, sept noms de rues sont ainsi attribués. L'année suivante, c'est Rochefort qui rend hommage à Champlain en donnant son nom à une place, une rue et une école primaire, dans un quartier neuf. À partir des années 1930, l'évocation de la Nouvelle-France dans l'odonymie gagne le département de la Vienne puis celui de la Charente. Dès 1936, le quartier de Châteauneuf, à Châtellerault, est doté d'une rue des Acadiens, en souvenir du débarquement en ce lieu de près d'un millier d'entre eux, en 1774. À Angoulême, entre 1955 et 1965, lorsque la ville



© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2007

s'étend sur le nouveau faubourg de « Ma Campagne », elle traduit dans plusieurs rues son jumelage pionnier avec Chicoutimi ainsi que l'étroitesse des liens tissés, sur la commune limitrophe de Puymoyen, entre les familles Simard charentaise et québécoise. Enfin, à compter des années 1980, le fait commémoratif s'accroît, cette fois sur l'ensemble de la région, avec un retard marqué par rapport à la façade atlantique. L'on voit alors apparaître, de façon certes mesurée, les noms de simples pionniers, dans les rues des communes dont ils sont originaires (place Michel Jamonneau à Augé, dans les Deux-Sèvres, par exemple), parfois sous l'action d'association ou de généalogistes sensibilisés à cette histoire transatlantique.

Il demeure difficile d'expliciter par quels cheminements ces désignations se font. Si les registres de délibérations des conseils municipaux permettent de dater précisément la décision d'attribution, et si, parfois, l'on trouve mention d'une préparation (commission *ad hoc* à La Pallice ; demande d'association), dans la plupart des cas l'initiative ne laisse guère de traces, ni écrites ni dans les mémoires. Ressort de ce fait avec acuité ce qu'apprend l'observation de ces rues ou quartiers dans l'espace communal : dans la majorité des cas, ils se trouvent dans des parties neuves des communes. Cette attribution peut ne pas renvoyer à un lien historique spécifique, le Canada pouvant se trouver englobé dans d'autres zones géographiques ou d'autres thématiques. Donner un nom évoquant la Nouvelle-France c'est ainsi, sans doute, à la fois commémorer un pan de l'histoire que l'on veut valoriser (célébrités locales, pionniers, villes jumelées) et manifester, dans un territoire communal renouvelé, une volonté d'ouverture sur le monde lointain.




SAMUEL DE
Québec

2 Populations et lieux mémoriels







Populations et lieux mémoriels

Par Mickaël Augeron et Marc St-Hilaire

Tant en Amérique qu'en Europe, la naissance et le développement de la Nouvelle-France se traduit d'abord par des échanges de personnes qui, individuellement ou en groupe, poursuivent divers objectifs et agissent dans des conditions très variées, que ce soit en termes de déplacement, d'installation sur place ou de travail. Administrateurs royaux remplissant leurs mandats, filles à marier, chasseurs, guerriers ou esclaves amérindiens, seigneurs recruteurs, engagés, militaires exécutant les ordres reçus, défricheurs en quête de terre, aventuriers, membres de communautés religieuses aux desseins mystiques et non moins évangélisateurs, explorateurs, commerçants, déportés, autant d'étiquettes regroupant un large éventail de motifs, de projets, de destins, voulus ou imposés.

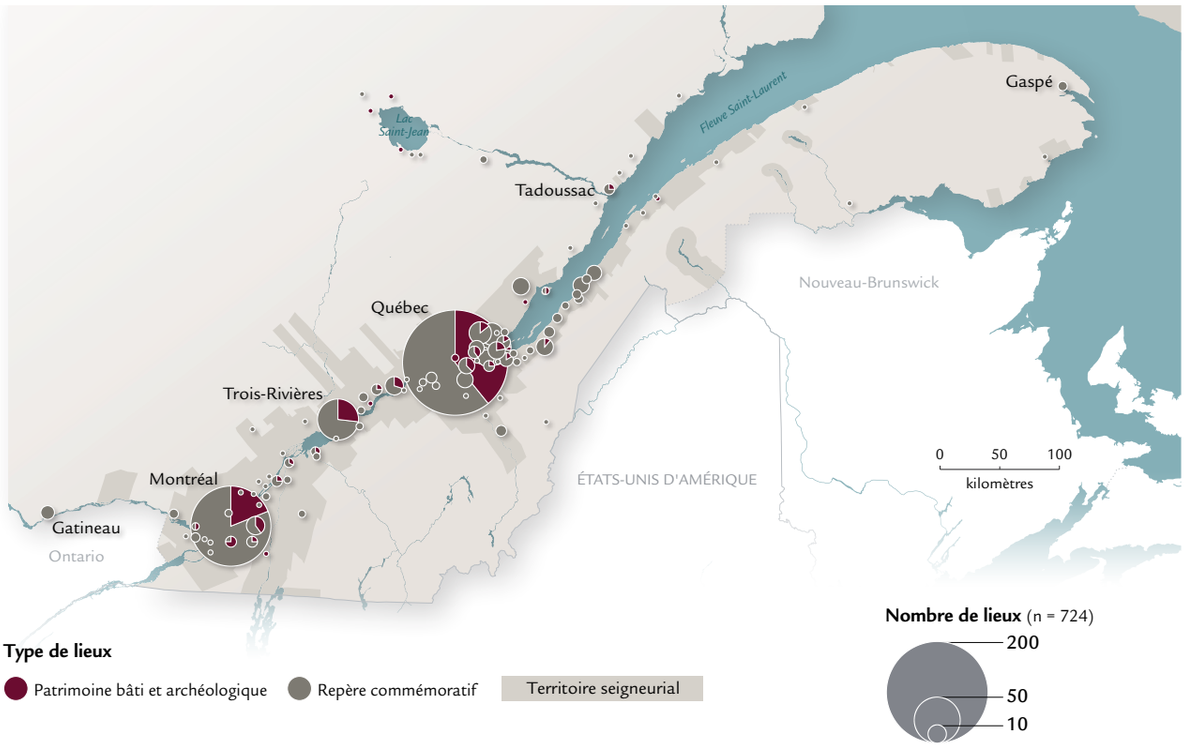
Leurs migrations incarnent peut-être le mieux le lien durable entre colonie et métropole, entre civilisations amérindienne et européenne. Leur itinéraire en France et au Canada est balisé par des lieux, des édifices et des repères marquant autant d'étapes de leur existence, certains plus fréquentés que d'autres.

Les traces de ces migrations sont de différente nature selon que l'on considère le Québec ou le Poitou-Charentes. Du côté québécois, les trois quarts des sites recensés dans l'inventaire des lieux de mémoire renvoient à la thématique « Populations »[1]. Il s'agit à 75 % de repères commémoratifs honorant le plus souvent la mémoire de pères fondateurs ou de « grands hommes » qui ont contribué par leur action à forger la colonie et son identité propre. Leur distribution recouvre tout le territoire occupé en 1760, avec une surreprésentation notable dans la région de la ville de Québec en raison notamment de la concentration des repères



◀ *Le manoir Boucher-de-Niverville témoigne avec grâce de l'établissement français en Amérique. C'est l'un des bâtiments les plus anciens de l'arrondissement historique de Trois-Rivières et l'un de ceux qui ont le mieux conservé leurs caractéristiques originelles. Un premier corps de logis, construit vers 1668, est allongé en 1729, donnant au bâtiment son profil actuel. De plan rectangulaire, doté de murs de maçonnerie et haut d'un étage et demi, il présente toutes les caractéristiques d'un manoir de la Nouvelle-France. Monument historique classé en 1960, il est restauré en 1971-1972.*

© Jean-François Rodrigue, MCCCF, 2006, Q03-285



▲ *La répartition des lieux associés au thème « Populations » reflète largement celle de l'ensemble des lieux de mémoire. On note cependant une concentration dans la région de la ville de Québec et vers l'aval, au détriment de la région montréalaise : la première compte 62 % des sites pour une population représentant au total 54 % de celle de la colonie, la seconde en regroupe 31 % pour 37 % de la population. Avec 9 % des lieux, le secteur de Trois-Rivières rassemble une part équivalente à son poids démographique sous le Régime français. La sous-représentation montréalaise tient principalement au petit nombre de sites patrimoniaux associés à la thématique considérée.*

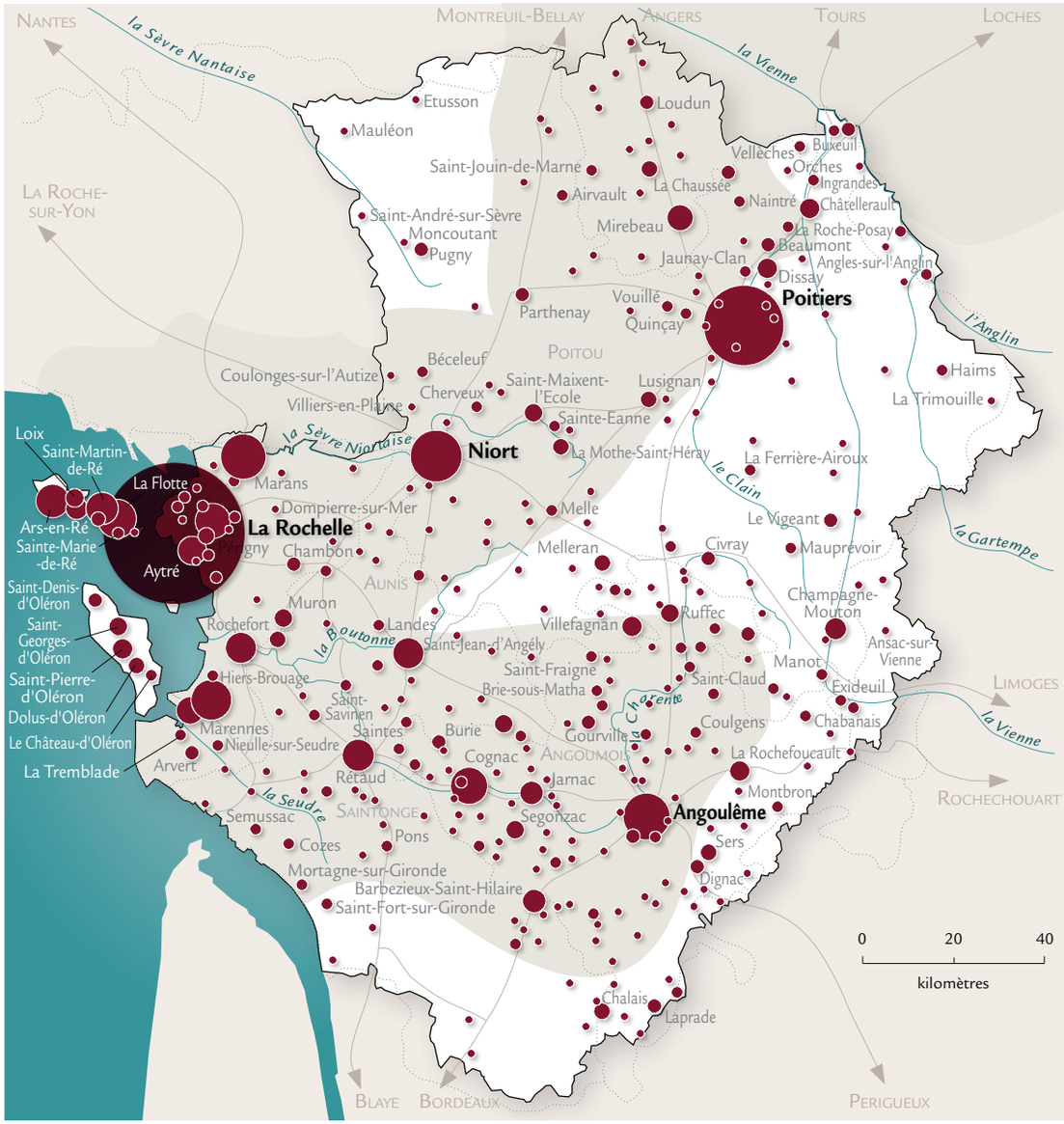
© CIEQ, conception : Marc St-Hilaire, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007

commémoratifs que les familles-souches y ont installés.

Si on retrouve des sites associés à toutes les couches sociales, les groupes les plus humbles sont sans surprise fortement sous-représentés : dans l'inventaire figurent deux fois plus de seigneurs que de paysans ou d'officiers que de soldats ; autant de marchands que la somme des artisans, des engagés et des domestiques. Ensemble, les sites associés aux gens d'Église et aux explorateurs comptent pour près de la moitié des traces recensées. Le portrait serait sans doute encore plus sélectif socialement si ce n'était de la vivacité de la mémoire des pionniers, entretenue par les généalogistes et des associations de familles et répondant avant tout à des préoccupations identitaires d'essence familiale. À l'opposé, les institutions privilégient habituellement les grandes figures, élevées en symboles car porteuses de valeurs supposées partagées – voire universelles. Le nombre de sites associés aux explorateurs illustre la fascination qu'exercent traditionnellement ceux qui ont contribué à étendre la colonie. Pour sa part, la prédominance des gens d'Église peut s'expliquer d'un côté par la place de l'institution religieuse dans la société québécoise – et par conséquent dans les pratiques commémoratives – avant les années 1970 et, de l'autre côté, par la pérennité des édifices institutionnels qu'ils ont habités ou fréquentés (lieux de culte, établissements hospitaliers, institutions d'enseignement). *A contrario*, moins du dixième des lieux se rapportent aux Amérindiens, soit que leur place et leur rôle aient été délibérément occultés au fil des décennies, en raison notamment de la politique d'assimilation longtemps prônée par les Églises (catholique et protestantes) et pouvoirs en place, soit que les Autochtones aient eux-mêmes préféré d'autres voies d'expression ou d'affirmation mémorielle et identitaire.

Les plaques dénominatives de rues exclues[2], le thème des populations regroupe plus de 90 % des lieux recensés dans la région picto-charentaise. Leur répartition géographique reprend ainsi celle de l'ensemble du corpus, présentée en introduction générale. Au contraire du Québec, ces lieux sont composés aux trois quarts de traces patrimoniales. Il s'agit d'abord de l'un des quelque 180 lieux de culte (église, abbaye, prieuré) où les migrants fondateurs de la population québécoise ont été baptisés ou se sont mariés. Fait à noter, seulement onze de ces lieux sont marqués d'une plaque commémorative, le plus souvent installée par une association familiale québécoise pour célébrer l'origine et la mémoire de l'ancêtre fondateur. En d'autres mots, la plus grande partie des lieux de baptême des pionniers canadiens est aujourd'hui oubliée. Il y a là sous-exploitation évidente du potentiel mémoriel du patrimoine cultuel picto-charentais. Les autres sites patrimoniaux consistent principalement en des bâtiments institutionnels où ont séjourné diverses catégories de migrants avant d'entreprendre leur grande traversée (casernements, hôpitaux ou établissements d'enseignement) ou des immeubles possédés par des migrants avant leur départ

Les lieux de baptême des migrants selon les sources



Sources : Marcel Fournier, 2001, Jean Cournoyer, 2001, Robert Larin, 1994, Racines rochelaises, 2002, Marcel Reible, 1961
Fond : ADDE-Francièmes®, 2005, conception : Georges Coste, réalisation Zoé Lambert

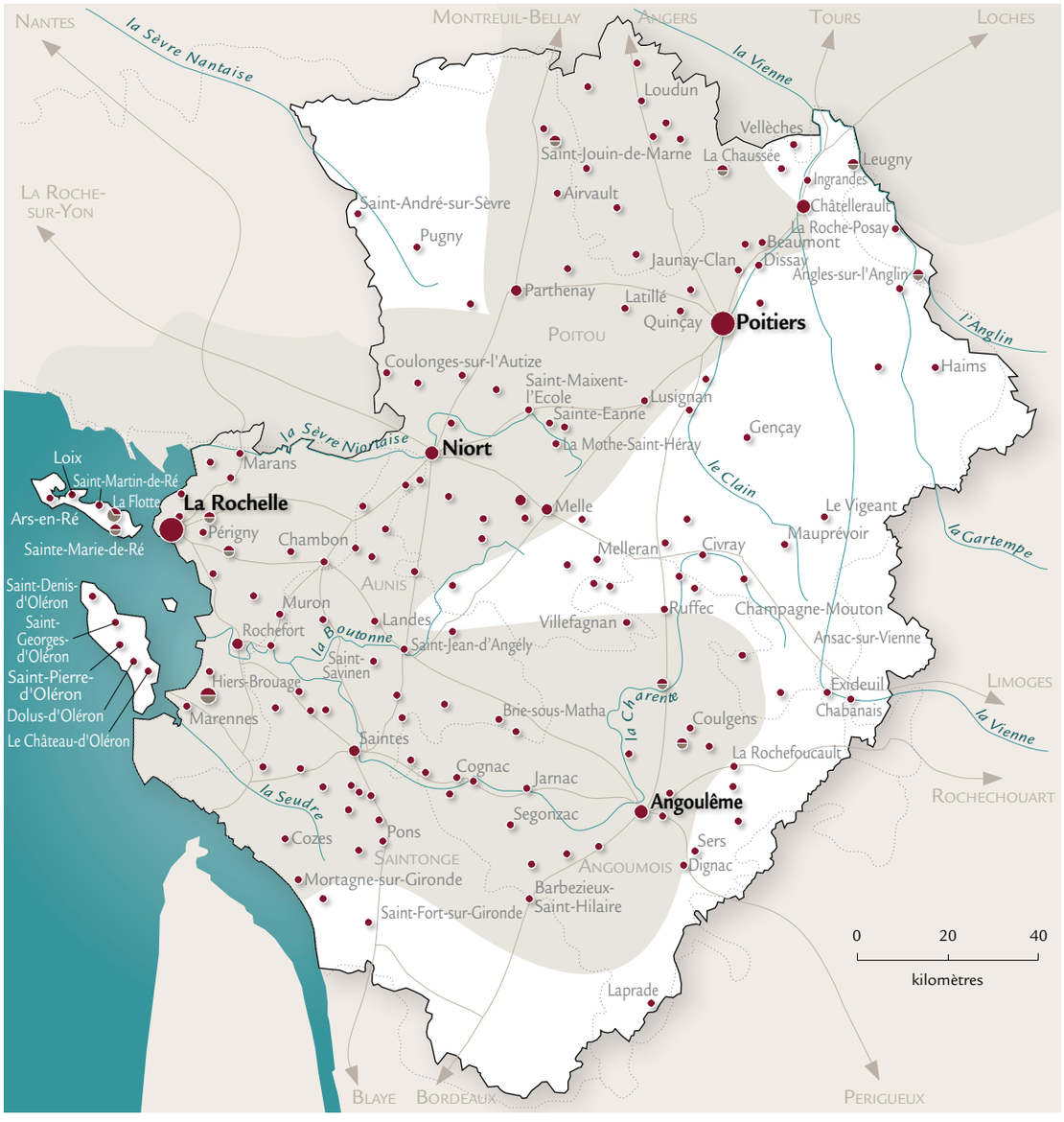
Limites des provinces — Routes principales — Zone intégrée à l'économie atlantique

Nombre de baptêmes par commune

290
94
9

▲ *La distribution des lieux de baptême des migrants révélés par les sources présente les mêmes traits que celle des lieux d'origine de l'ensemble des migrants (voir le texte sur les rythmes et flux migratoires). Les différences portent sur le nombre, plus faible pour les baptêmes : elles sont particulièrement significatives pour les agglomérations les plus importantes, en particulier La Rochelle, qui drainent les candidats au départ venant de l'arrière-pays voire de plus loin encore.*

Les traces des baptêmes des migrants



Sources : inventaire des lieux de mémoire, 2005
Fond : ADDE-Francièmes®, 2005, conception : Georges Coste, réalisation Zoé Lambert

Repère commémoratif
Site, patrimoine bâti
Zone intégrée à l'économie atlantique
Limites des provinces
Routes principales

Nombre de lieux par commune
9 • 1

▲ *Fort logiquement l'écart est flagrant entre d'une part les sources historiques et, de l'autre, les traces patrimoniales que le processus migratoire a laissées et les manifestations mémorielles qu'il a suscitées. À ce titre, le littoral charentais et les grandes agglomérations sont un bon révélateur de ce phénomène. L'écrasante majorité des lieux représentés sur la carte sont des églises paroissiales où ont été baptisés les migrants, les manifestations de la commémoration de cet événement restant marginales et plutôt localisées sur le littoral.*



◀ *La mémoire des familles souches, très vive dans la région de Québec, se présente le plus souvent sous la forme de plaques ou de monuments, telle celle qui rend hommage à des familles fondatrices de la paroisse de Sainte-Famille (île d'Orléans). La plaque, dévoilée lors des célébrations entourant le tricentenaire de la paroisse, est apposée sur la tour nord de l'église. L'édifice, érigé entre 1743 et 1747, est doté d'une façade ornée de cinq niches et encadrée par deux tours. Il fut garni d'un riche décor intérieur au XIXe siècle. Le caractère mémoriel du lieu est souligné à la fois par sa protection à titre de monument historique depuis 1980 et par l'adjonction de plaques commémoratives sur sa façade.*

© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-977 et Q03-250

pour la colonie ou après leur retour.

Si leur résonance mémorielle est moindre et la mise en valeur de leurs liens avec la Nouvelle-France généralement peu explicite, les lieux associés aux migrations en Poitou-Charentes rendent beaucoup mieux compte que leur contrepartie québécoise de la diversité des origines sociales des migrants : les soldats sont deux fois plus nombreux que les officiers, les engagés et les artisans aussi nombreux que les marchands, les gens d'Église et les officiers civils un peu moins fréquents que les paysans, et il y a autant de domestiques que d'administrateurs. Les explorateurs sont toutefois bien représentés avec 10 % des sites. De façon moins inattendue qu'au Québec, le souvenir des Amérindiens est absent du paysage régional, alors que nombre d'entre eux y ont résidé.

Des deux côtés de l'Atlantique, certains personnages ressortent davantage. Champlain est célébré autant en Poitou-Charentes qu'au Québec, avec une quarantaine de sites de chaque côté, dont, il est vrai, une vingtaine de plaques dénominatives de rues dans l'un ou l'autre des quatre départements composant la région française. Avec la figure du pionnier ou du migrant fondateur, célébrée comme lui sur les deux rives, le « père de la Nouvelle-France » agit véritablement comme lien entre les mémoires québécoise et picto-charentaise et symbolise à lui seul, sous bien des aspects, cette histoire commune. D'autres personnages pourraient aussi fonder une mémoire partagée plus vive : des officiers ou administrateurs comme Le Moyne d'Iberville ou Jean de Lauzon, des gens d'Église comme Claude Chauchetière, le confesseur de Catherine Tekakwitha, ou des marchands comme les frères Hazeur.

En même temps, les corpus québécois et picto-charentais présentent des écarts sensibles, surtout à cause du déséquilibre entre les territoires couverts par les histoires et les mémoires. Ainsi, plusieurs personnages célèbres au Québec et bien représentés dans l'inventaire tels le « découvreur » Jacques Cartier, le puissant marchand Charles Aubert de la Chesnaye ou Marguerite Bourgeois, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame à Montréal, ne trouvent pas d'écho significatif en Poitou-Charentes. À l'opposé, alors que l'histoire et la mémoire des Acadiens, dont plusieurs familles tentèrent de s'établir en Poitou après le « Grand Dérangement » de 1755, occupent une bonne place dans le corpus picto-charentais, elles sont pratiquement absentes des données québécoises. Enfin, sur bien des points, géographie du commerce, géographie de l'émigration et géographie des transports se recoupent et se superposent, témoignant de la force de l'interaction entre réseaux marchands et processus migratoire.

Outre les trajets fondateurs de Champlain, et en dépit des différences entre les deux sous-ensembles de lieux recensés, c'est par le biais des itinéraires transatlantiques des Français, Canadiens et Acadiens de toutes conditions ayant participé à la construction de la Nouvelle-France que la relation métropole-colonie a pris corps. Elle est abordée dans ces pages à travers les traces matérielles et les données historiques associées à différents groupes, analysées à diverses échelles, depuis les nations amérindiennes jusqu'aux réfugiés acadiens en passant par les migrations pionnières. Les données de l'inventaire rappellent à ce titre que le processus migratoire s'est bien accompli dans les deux sens.

Migrants, pionniers, fondateurs : aux origines du peuplement de la Nouvelle-France

Par Marcel Fournier



▲ *Érigé face à l'église de Rivière-Ouelle, au Bas-Saint-Laurent, le monument aux pionniers de la paroisse est dévoilé en 1972, à l'occasion du tricentenaire de la concession de la seigneurie.*
© Alain Roy, 2005, Q03-405



▲ *Le monument Lepage commémore le tricentenaire de l'arrivée des Lepage en Nouvelle-France. Installé en 1963 à Rimouski, là où René Lepage, fils du premier colon, acquiert la seigneurie en 1694, le monument propose un symbolisme large : reflétant le temps, la base évoque l'arrivée de la famille alors que les stèles témoignent du courage, de l'audace et de la foi des Lepage pendant que la vasque de bronze est un appel à la ténacité des ancêtres dans la poursuite de leur œuvre.*
© Stéphane Harrisson, 2006, Q03-311

Les recherches récentes concernant la présence française au Canada indiquent que plus de 30 000 **migrants** ont foulé le sol de la Nouvelle-France entre 1608 et 1760. Les nombres relatifs au peuplement **pionnier** sont toutefois beaucoup plus réduits, environ 14 000 migrants s'étant installés pendant la période.

De ce nombre, à peine 10 000 pionniers et pionnières se sont établis par mariage, soit 42 % au XVIIe siècle et 58 % au siècle suivant. Cette faible migration est souvent vue comme révélatrice de l'intérêt mitigé des autorités royales pour développer leur colonie d'Amérique, les candidats au départ préférant eux-mêmes s'orienter – massivement – en direction des « îles à sucre ».

Les chercheurs du *Programme de recherche en démographie historique* de l'Université de Montréal (PRDH) ont estimé que 89 % des Québécois de culture canadienne-française sont d'origine française ; 4 % sont issus d'autres pays européens et 7 % proviennent de contrées d'Amérique du Nord situées à l'extérieur de la vallée laurentienne. Moins de 70 % des pionniers d'origine européenne, soit 5 000 hommes et 1 500 femmes d'origine sociale très variée (engagés, soldats, « filles du roi », prisonniers, marchands, administrateurs et bourgeois), constituent ce qu'on peut appeler les pionniers **fondateurs**, au sens démographique du mot, soit ceux qui ont laissé une descendance connue.

La région Poitou-Charentes et l'actuel département de la Vendée – c'est-à-dire les anciennes provinces d'Angoumois, d'Aunis, du Poitou et de Saintonge – ont contribué pour plus de 20 % des migrants établis par mariage au Canada, soit la plus forte contribution régionale à la base du peuplement fondateur du Québec actuel. Le *Projet de recherche sur les origines familiales des émigrants français et étrangers établis au Québec des origines à 1865* (PROFEQ), parrainé par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et la Fédération française de généalogie, a rassemblé dans son Fichier Origine (http ://www.fichierorigine.com) les fiches de quelque 1 100 pionniers et pionnières originaires de cette région.



▲ Jean-Baptiste Franquelin , « Veue de Québec », 1699 [détail]
© Bibliothèque et Archives Canada, Collection Coverdale, acquisition 1970-188-2323, C-040964

Pour accompagner sa description de Québec, l'auteur propose une représentation idéalisée de la famille amérindienne.

Les lieux des autochtones

Par Jean-Yves Pintal

Nombre de livres d'histoire consacrés à la Nouvelle-France s'ouvrent sur les récits d'Européens ayant parcouru les rivages du nord-est américain. Le monde amérindien, lorsqu'il y apparaît, demeure fragmentaire, ne se révélant ici et là qu'au gré des rencontres que ces pêcheurs ou explorateurs ont bien voulu rapporter.

Derrière ces quelques notes, souvent trop peu bavardes, se cache un univers culturel complexe dont l'ancienneté est ponctuée de lentes évolutions, de changements brusques, de réorientations idéologiques, de régionalismes marqués, etc. Bref, de tout ce qui, de tout temps, a façonné l'histoire de l'humanité[1].

Les origines

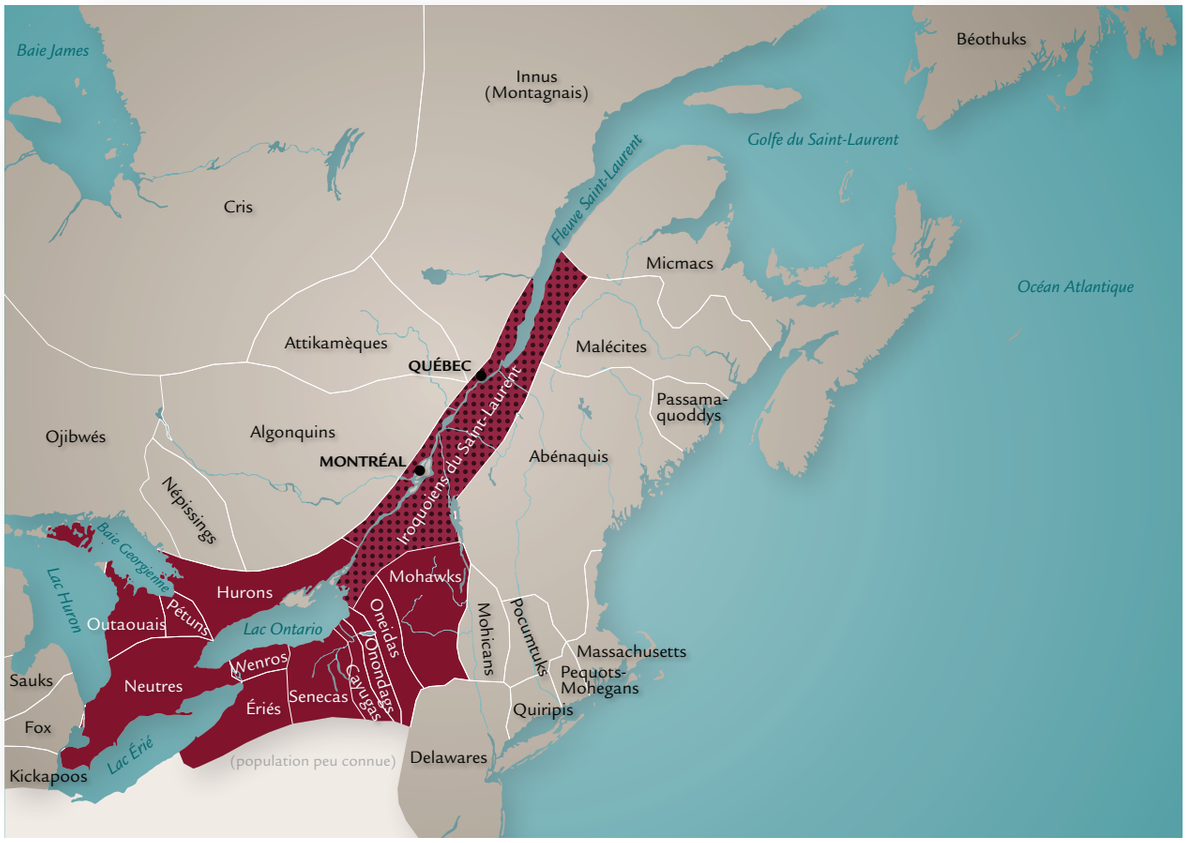
À quand remonte le peuplement de l'Amérique ? 15 000, 25 000 ou 40 000 ans ? Les archéologues ne s'entendent pas sur ce sujet. Les dates les plus anciennes ne sont pas sans faiblesses, les contextes de découverte restent douteux ou encore ils ne livrent que peu d'artefacts témoignant d'une présence humaine indubitable. Si la possibilité d'un peuplement initial aussi précoce demeure sujet de controverse, la plupart des chercheurs s'accordent sur le fait que des Amérindiens vivaient dans le nord-ouest de l'Amérique il y a environ 15 000 ans. Quelques millénaires plus tard, ils occuperont pratiquement tout le continent américain, sauf une frange au nord.

En effet, à cette époque, une grande partie du territoire de ce qui deviendra ultérieurement la Nouvelle-France est encore recouverte par une imposante masse glaciaire. Le climat se réchauffant sans cesse, la fonte s'accélère, libérant de nouvelles contrées que les Amérindiens habitent progressivement. C'est ainsi qu'on les retrouve dans l'est de l'Amérique vers 11 000 avant aujourd'hui (AA) et qu'ils colonisent la portion sud du Québec il y a environ 10 000 ans.

L'uniformité matérielle apparente des premiers millénaires fera graduellement place à de nettes variations régionales dès 9 000 ans AA. La mobilité spatiale est alors plus restreinte qu'auparavant, mais surtout plus rattachée à un territoire, à un écosystème. N'empêche, les vestiges

▼ *Œuvre en bronze de Louis-Philippe Hébert, la* Famille d'Abénaquis, *connue également sous le nom de* Halte dans la forêt, *est dédiée à la famille amérindienne. L'artiste y dépeint l'Amérindien en lien étroit avec son environnement. Présentée à l'Exposition universelle de Paris en 1889, elle mérite au sculpteur la troisième médaille d'honneur, une première pour un artiste canadien. Le chef d'œuvre est installé en 1890 devant la porte d'entrée principale de l'hôtel du Parlement à Québec, alors que débute le programme de décoration commémorative de sa façade.*
© Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007





▲ *Au XVIe siècle, les nations de culture algonquienne occupent la plus grande partie du continent. Les nations iroquoiennes qui peuplent les basses terres du Saint-Laurent à l'époque de Jacques Cartier auront disparu à l'arrivée de Champlain.*

© CIEQ, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007, adapté de L. Sauvé, 1989

archéologiques témoignent sans conteste que des gens, des matériaux et des idées circulent sur plusieurs centaines de kilomètres, prélude au développement d'aires d'interactions culturelles qui n'iront qu'en se déployant et en se complexifiant au fil des siècles.

Le Québec participe de ce mouvement. Toutefois, des masses de glace ont perduré au Subarctique jusque vers 6 000 ans AA, y limitant toute présence humaine. Ce sera la dernière région à être peuplée, les Amérindiens n'occupant le plateau central de Caniapiscau que depuis 4 000 ans. À peu près à la même période, les Paléoesquimaux font leur entrée dans le Grand Nord québécois.

À partir de cette période, les données archéologiques indiquent un bouleversement dans l'univers des Amérindiens. Là où s'exprimait une certaine continuité occupationnelle depuis des millénaires surgissent alors de nouveaux matériaux et outils, des pratiques jusque-là inédites ; des populations et des idées se déplacent, des centres culturels s'estompent au profit d'autres en émergence. En même temps, il devient évident que certains biens et lieux sont exploités plus intensément sur des territoires de fréquentation toujours en redéfinition. Au début de l'ère chrétienne, on assiste à une autre modification des rapports avec les milieux habités. Les Amérindiens sont toujours chasseurs-cueilleurs-pêcheurs, mais quelques lieux témoignent d'une exploitation soutenue de ressources particulièrement abondantes, le phoque à l'est, le poisson au sud-ouest, le caribou au nord. Certains campements apparaissent plus imposants, ce qui suggère que l'on y passe plus de temps et en compagnie plus nombreuse. Des groupes utilisent alors leur territoire un peu à la manière des Premières Nations rencontrées par les Européens lors de leur arrivée en terre d'Amérique.

Pêcheurs et explorateurs européens ne pouvaient deviner que derrière les rivages qu'ils longeaient à la fin du XVe siècle s'étendaient un univers constitué de collectivités en expansion, reliées par de vastes réseaux de communication, un monde nommé, parcouru d'histoire, un paysage humain. Cet univers social est partagé en grandes aires culturelles (ou anthropologiques) ; sur la majeure partie du territoire qui deviendra la Nouvelle-France, ce sont les Inuits au nord-est, les nations algonquiennes au centre et à l'ouest, l'Iroquoisie au sud. À chacune de ces aires correspond un écosystème à l'intérieur duquel les modes de vie se ressemblent ; on y privilégie certaines stratégies de subsistance, des pratiques architecturales, des circuits d'échanges, etc. Il ne faut pas y voir pour autant des blocs monolithiques, bien au contraire. D'une part, une certaine diversité linguistique peut y régner et, d'autre part, les adap-





◀ *En 1535-1536, Jacques Cartier visite les villages iroquïens de Stadaconé (Québec), où il passe l'hiver, et Hochelaga (Montréal). Le site d'hivernement sur la rivière Saint- Charles n'a pu être localisé avec précision, mais il fait fort probablement partie du Lieu historique national Cartier-Brébeuf, créé en 1972 (ci-dessus). Deux monuments témoignent des préoccupations changeantes de la société : le Monument Cartier-Brébeuf (à droite), dévoilé en 1889, rappelle la présence de Cartier puis des pères jésuites ; tout à côté, le monument « La rencontre de deux cultures » (ci-contre), dévoilé en 1987 avec une plaque soulignant l'importance historique du chef iroquoien Donnaconna, laisse entrevoir, par sa mise en perspective, comment les regards d'un Européen et d'un Amérindien pouvaient se croiser au XVIe siècle.*

© Peter Gagné / CIEQ, 2003, Q03-38 et Q03-84

tations locales y sont nombreuses, preuves de la présence de groupes distincts. Tout au plus remarque-t-on que certains biens et informations semblent mieux circuler à l'intérieur de l'un ou l'autre de ces vastes univers, sans qu'ils soient mutuellement exclusifs ni statiques. Il est considéré qu'à partir de l'an mil de notre ère, les limites des principales aires culturelles, telles qu'on pourra les identifier aux XVe, XVIe et XVIIe siècles, sont définies. Ce sont les peuples vivant le long de la côte atlantique qui, les premiers, entreront en contact avec les Européens.

Les Inuits

Il en va ainsi des Inuits du Labrador. Prenant la place des populations paléoesquimaudes antérieures, ils sont nouvellement arrivés dans le nord de cette région. Ils s'établissent rapidement le long de ce littoral marin, habitués qu'ils sont à chasser les baleines et le phoque. Ils aménagent de petits villages composés, selon les saisons, d'igloos, de maisons de tourbe ou de tentes. Leur territoire de fréquentation s'étend de la pointe nord du Labrador jusqu'à Port-au-Choix, à Terre-Neuve. Les données démographiques sont rares, mais on peut penser que de 1 000 à 2 000 individus occupaient cette région d'une superficie à peine moindre que celle de la Belgique. Tout porte à croire que cette société était en expansion vers l'an 1500 et que l'arrivée des Européens dans le détroit de Belle-Isle ne fit qu'accélérer leur venue, désireux qu'ils étaient de profiter des nouvelles possibilités d'échanges.

Il importe de rappeler ici que les Inuits connaissaient la culture matérielle européenne puisqu'ils rencontraient occasionnellement les Scandinaves du Groenland, lesquels fréquentaient par moments la côte labradorienne, ayant même aménagé temporairement un village à Terre-Neuve vers l'an mil de notre ère. Les relations des Inuits avec les pêcheurs apparaissent avoir été tendues. Plus tard au XVIIIe siècle, les concessionnaires français du Labrador, de Terre-Neuve et de la côte nord du Saint-Laurent se plaidront régulièrement de leurs attaques et de leurs pillages. Vers 1700, les mœurs des Inuit se transforment ; ils délaissent la chasse à la baleine pour se concentrer davantage sur celle du phoque, peut-être à la suite d'un changement climatique ou d'une surexploitation de la baleine par les Européens. Quoi qu'il en soit, les 200 premières années de contact n'ont que peu altéré leur mode de vie. Les rapports entre Inuits et Français ont par ailleurs eu peu d'influence sur le paysage actuel : aujourd'hui, hormis les traces archivistiques et archéologiques enfouies, rien n'en témoigne.

Les Algonquiens

Probablement dès la fin du XVe siècle, explorateurs, commerçants et pêcheurs côtoyaient les peuples algonquiens de la côte, comme les Innus (Montagnais), les Béothuks, les Micmacs, les Malécites, les Abénaquis et, plus tard, les Cris. Depuis des générations, ces communautés exploitaient le littoral marin de manière plus ou moins intensive. Dans quelques cas, comme pour les Béothuks de Terre-Neuve, la dépendance à cet environnement était telle qu'une semi-sédentarité s'était développée autour de campements composés de plusieurs tentes recouvertes d'écorces ou de peaux, chacune accueillant quelques familles. Plus



▲ Frederick H. Holloway, « Le village de la Jeune-Lorette, près de Québec », vers 1845
© Bibliothèque et Archives Canada
acquisition 1960-110-11, reproduction C-011010

Installée près des chutes Kabir-Kouba, sur la rivière Saint-Charles, l'église de la mission originelle. L'uniformité dans l'orientation des édifices témoigne d'un désir d'unité du paysage.

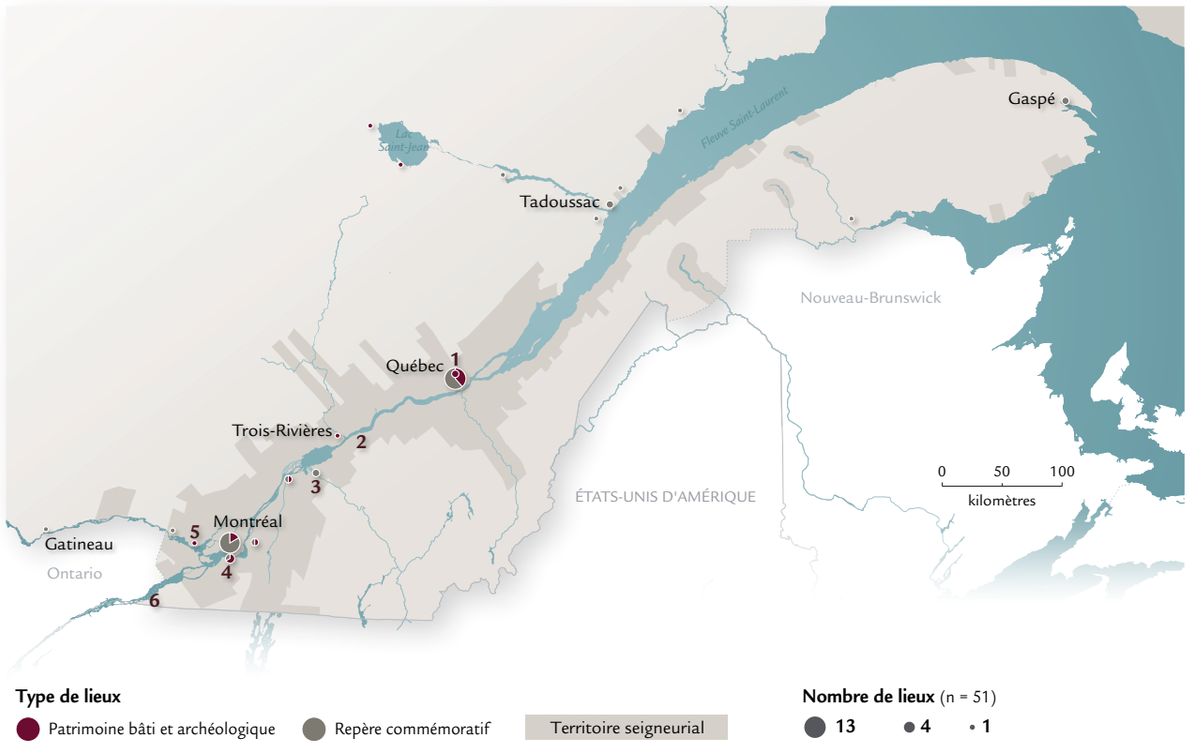
au nord, comme pour certaines bandes d'Innus et de Cris, à la fréquentation du littoral s'ajoute une utilisation de l'hinterland rapproché durant la saison froide. Ce mode d'usage du territoire prévalait aussi parmi certaines nations plus méridionales, comme les Micmacs, les Malécites et les Abénaquis. Ces derniers, habitant des régions plus chaudes, pouvaient également cultiver la terre à l'occasion. Les embouchures de rivière ou autres lieux riches en ressources constituaient souvent des points de rencontre, où se retrouvaient non seulement les membres d'un même groupe, mais aussi ceux de communautés affiliées. Ces lieux se transformaient souvent en un carrefour d'échanges de biens et d'informations.

Plus au sud, les peuples algonquiens qui habitaient la côte est américaine étaient sédentaires, leur économie reposant sur l'agriculture, la chasse, la pêche et le commerce. Une grande partie de la culture matérielle européenne qui circulait dans le nord-est américain au cours du XVIe siècle passe par cette région ou par le détroit de Belle-Isle.

Dans la plupart des cas, ces groupes fréquentant davantage le bord de mer étaient en contact avec d'autres vivant eux surtout à l'intérieur des terres. Pour ces derniers, la chasse, la pêche et la trappe assuraient la subsistance. Comme pour les peuples du littoral, des campements témoignent d'une



◀ *Établis dans la région de Québec à partir de 1650, les Hurons-Wendats s'installent finalement à Wendake en 1697. L'église de la mission Notre-Dame-de-Lorette est construite en 1730 sur le modèle de celle de Santa Casa de Lorette en Italie. Incendiée en 1862, elle est reconstruite en 1865-1866 sur les murs de l'ancienne chapelle. Superbement décorée et dotée d'une riche collection d'objets liturgiques, l'église a été classée monument historique en 1957 et lieu historique national en 1981. Le site comprend également le cimetière et un calvaire.*
© Pierre Lahoud, MCCCF, 2004, Q03-290



▲ Lieux associés aux Amérindiens

D'un nombre limité (un peu plus d'une cinquantaine), ces lieux présentent deux concentrations. La première, autour de Québec, comprend davantage de lieux patrimoniaux, associés à la présence des Hurons-Wendats. À Montréal, par contre, ce sont plutôt des repères commémoratifs. Plusieurs de ces derniers évoquent l'image de l'ennemi iroquois, quoique cette perspective soit révisée dans les commémorations plus récentes.

© CIEQ, conception : Marc St-Hilaire, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007

utilisation plus prolongée de certains endroits, en partie attribuable à une exploitation plus intensive d'une faune particulièrement abondante. Là aussi, des lieux de rencontre existaient, près de vastes lacs ou de confluences de rivières. Sur tout le territoire actuel du Québec, ces peuples du Subarctique, du Moyen-Nord et de la Gaspésie, au nombre de 20 000 à 40 000, vivaient dans des tentes sur un territoire trois fois plus grand que la France.

Les Autochtones du littoral ont très tôt été en contact avec les Européens. En fait, les récits des premiers explorateurs, tels ceux de Cartier, laissent penser que les Amérindiens n'étaient pas très étonnés par leur rencontre. Ainsi, lorsque l'explorateur malouin arrive au détroit de Belle-Isle, les principaux mouillages et emplacements de pêche sont déja nommés, apparemment le golfe du Saint-Laurent est déjà une terre d'habitude pour les Européens. Quelques sites archéologiques amérindiens datant de la première moitié du XVIe siècle font également état de la présence de biens européens relativement abondants, obtenus par voie de trocs, d'échanges ou de pillages. À la suite des premiers contacts, des segments côtiers, trop fréquentés par les Européens, cesseront graduellement d'être habités. Ainsi, le développement intensif de la pêche à Terre-Neuve perturbera grandement les Béothuks, apparemment peu intéressés par le commerce avec ces nouveaux venus. Ils délaisseront progressivement les rivages pour se réfugier à l'intérieur des terres. En ce qui concerne le Subarctique et le Moyen-Nord québécois, des biens européens y circulent dès la fin du XVIe siècle. Toutefois, cet usage n'aura que peu de répercussions dans la vie de tous les jours des Amérindiens, ces derniers ne modifiant qu'en partie leur mode de subsistance.

Pour cette période de premiers contacts dans les régions de culture algonquienne, les traces présentes dans le paysage sont rares et ne reflètent que partiellement sinon très imparfaitement l'histoire. Outre les sites archéologiques connus, assez nombreux mais dépourvus d'activités d'interprétation, les vestiges recensés, les reconstitutions et les repères com-

mémoratifs font surtout référence à des postes de traite et de pêche, à des lieux de culte ou à d'autres témoignages d'une fréquentation européenne ancienne davantage que de la rencontre entre deux civilisations[2]. De façon générale, l'Amérindien est présent dans la commémoration de la Nouvelle-France pourvu que son existence réponde à celle de l'Européen.

Les Iroquoiens

Dans la vallée du Saint-Laurent, autour des Grands Lacs et en Caroline du Nord vivent des peuples qui diffèrent grandement des Algonquiens. Tout d'abord, ils appartiennent à une autre famille linguistique, l'iroquoienne, tout aussi différente de l'algonquienne que la langue française peut l'être de l'anglaise. Par ailleurs, ce sont avant tout des cultivateurs, principalement de maïs, mais aussi de courges, de haricots et de tabac. Ainsi, sur leur territoire, des villages, entourés de champs agricoles, sont aménagés pour une période de 10 ou 20 ans. Lorsque les terres défrichées aux alentours ne produisent plus assez, l'établissement est déménagé.

Le village iroquoien regroupait des maisons longues dans lesquelles vivaient plusieurs familles. Les plus petites en comptaient moins d'une dizaine, les plus étendues plus de 50. Les maisons, dont certaines pouvaient atteindre 50 mètres de long, étaient constituées d'une armature de bois recouverte d'écorce. Vastes et nombreux autour des Grands Lacs, certains villages pouvaient accueillir plusieurs milliers d'individus ; ils étaient beaucoup moins peuplés dans la région de Québec, le climat y étant moins clément pour la pratique de l'agriculture. Là, la chasse occupait une place plus importante. Sur l'ensemble de l'Iroquoisie, dont la superficie équivaut à celle de l'Angleterre, vivaient environ 100 000 personnes.

À l'instar de l'aire culturelle algonquienne, l'Iroquoisie ne constitue pas une entité homogène, des variations linguistiques, politiques, économiques la caractérisant. Chaque unité constituante (Neutres, Pétuns, Ériés, etc.) développe ses propres pratiques commerciales qui englobent les bandes plus ou moins limitrophes. Certains peuples, comme les Wendats (Hurons), entretiennent un vaste réseau d'échanges avec les Algonquiens qui les entourent et leur ascendant se fera sentir du lac Huron

▼ Artiste inconnu, « Couple de Hurons, Québec », vers 1750-1775
© Ville de Montréal, Gestion de documents et archives, Collection Philéas Gagnon, BM7 42500 (034-02-04-01)

Principaux alliés des Français, les Hurons-Wendats occupent une position centrale dans le commerce continental des fourrures. Dispersés par les expéditions iroquoises de 1649, un fort contingent d'entre eux se réfugie à Québec. Ils jouent un rôle décisif dans la Grande Paix de 1701.



▼ *Par opposition au « bon sauvage », l'Iroquois est souvent représenté comme l'ennemi sournois et barbare. Cette statue, qui fait partie du monument à Paul de Chomedey de Maisonneuve, fondateur de Montréal, rappelle les conditions d'établissement difficiles de la colonie.*
© Peter Gagné / CIEQ, 2003, Q03-542



jusqu'au lac Saint-Jean. Certains des groupes formant cet univers étaient en conflit, comme en font foi les palissades qui ceinturent la plupart des gros villages.

Sans doute à cause de l'implantation plus méridionale des nations iroquoiennes, dans ce qui allait devenir la portion la plus densément peuplée du Québec, et du caractère plus sédentaire de leurs établissements, le paysage porte davantage de références que pour les peuples algonquiens. Elles sont principalement de trois ordres : les établissements eux-mêmes, l'ennemi iroquois, l'Amérindien christianisé. Plusieurs sites archéologiques iroquoiens ont été recensés dans la vallée laurentienne, certains mis en valeur plus intensivement que d'autres comme le site Droulers sur les rives de la rivière Richelieu. Par ailleurs, le Québec méridional compte au moins trois établissements iroquoiens remontant à la période coloniale : Wendake, en banlieue de Québec, Kahnawake, en amont immédiat de Montréal sur la rive gauche du fleuve, et Kanesatake, sur le lac des Deux-Montagnes. Les deux premiers abritent des repères commémoratifs rappelant leur fondation comme « réductions » [3] par les jésuites au XVIIe siècle, Wendake ayant reconstitué des éléments de village ancestral. Sur l'île de Montréal et à proximité, l'Iroquoien est surtout l'Iroquois menaçant, voire sanguinaire, hostile à l'établissement français. Le « massacre » de Lachine et la bataille du Long-Sault (où meurt Dollard des Ormeaux) sont rappelés avec insistance. Enfin, le bon Iroquoien christianisé est aussi présent, surtout à Kahnawake, patrie de la mystique Catherine Tekakwitha, et à Kanesatake. Il faut cependant noter que les Iroquoiens sont commémorés comme représentants des civilisations amérindiennes sur le site du premier hivernement de Jacques Cartier en 1535-1536 (Parc Cartier-Brébeuf).

Lorsque les Européens débarquent en Amérique, dès la fin du XVe siècle, s'ouvre pour les Amérindiens la possibilité d'introduire dans leur univers des biens inconnus et de nouvelles idées, ce que certains s'empresseront de faire, tant parce que ces biens sont pratiques que parce qu'ils enrichissent un réseau d'influence sur lequel s'érigent d'importantes alliances. Ces changements ne seront toutefois pas sans conséquences négatives, les premières victimes étant sans doute les Iroquoiens du Saint-Laurent, dispersés au cours de la deuxième moitié du XVIe siècle. Puis, au XVIIe siècle, les nations autochtones les plus engagées dans ces échanges subissent les contrecoups du double choc des déchirements entre les empires coloniaux et des maladies qui se répandent, provoquant de profonds bouleversements politiques et démographiques. Au-delà de ce territoire d'affrontements, le monde demeure amérindien et, encore de nos jours, très peu d'éléments témoignent de cette résilience.



▶ Jean-Baptiste Franquelin, « Veue de Québec », 1699 [détail]

© Bibliothèque et Archives Canada, Collection Coverdale, acquisition 1970-188-2323, C-040964



Les oubliés de l'Histoire : des Amérindiens en terre picto-charentaise

Par Mickaël Augeron

▲ La Rochelle, église Notre-Dame, état en 1710 [détail]
© Médiathèque Michel-Crépeau, La Rochelle, Album Bournaud

Des découvertes fortuites effectuées ces dernières années dans les fonds archivistiques picto-charentais ont révélé, pour le seul XVIII[e] siècle, la présence d'Amérindiens dans plusieurs localités de la région par la mention de leur baptême ou de leur décès (registres paroissiaux). Quelques autres y ont été internés en qualité de prisonniers de guerre.

Ils ont été repérés dans des villes traditionnellement ouvertes sur l'Atlantique (Rochefort et La Rochelle), ou en liens étroits avec elles : il en est ainsi de cette jeune fille « *panis* » – terme générique alors utilisé pour désigner les esclaves amérindiens (Havard et Vidal, 2006 : 240) – baptisée en l'église Saint-Porchaire de Poitiers, le 29 mars 1762. Ce sont pour l'essentiel des enfants ou des adolescents, avec une large prédominance du sexe féminin (Vigier, 2002 ; Treuil, Denier, Guillemet, 2004). En 1755, Marie, « *prise sur les sauvages* », est baptisée dans la paroisse Saint-Sauveur de La Rochelle : elle a alors sept ans et demi. Trois autres « *filles sauvagesses* » sont baptisées dans la paroisse voisine de Saint-Barthélémy en 1744 et 1747. Quant à Antoine François, « *sauvage acheté à Québec* » (environ douze ans), il est baptisé le 11 juin 1750 dans l'ancienne église Saint-Louis de Rochefort, dont il subsiste aujourd'hui le clocher (actuelle Tour des signaux). Âgée d'environ dix ans et vraisemblablement gravement malade, Elisabeth, « *issue de parents sauvages de nation et arrivée depuis peu de la Nouvelle-France* » n'aura en revanche guère le temps de s'habituer à son nouvel environnement : baptisée en l'église Saint-Nicolas de La Rochelle le 29 décembre 1753, elle mourra trois jours plus tard. C'est dans une autre paroisse de la ville, Notre-Dame, que l'« *indienne de nation* » Marie reçoit, le 12 décembre 1703, les derniers sacrements des mains du prêtre…

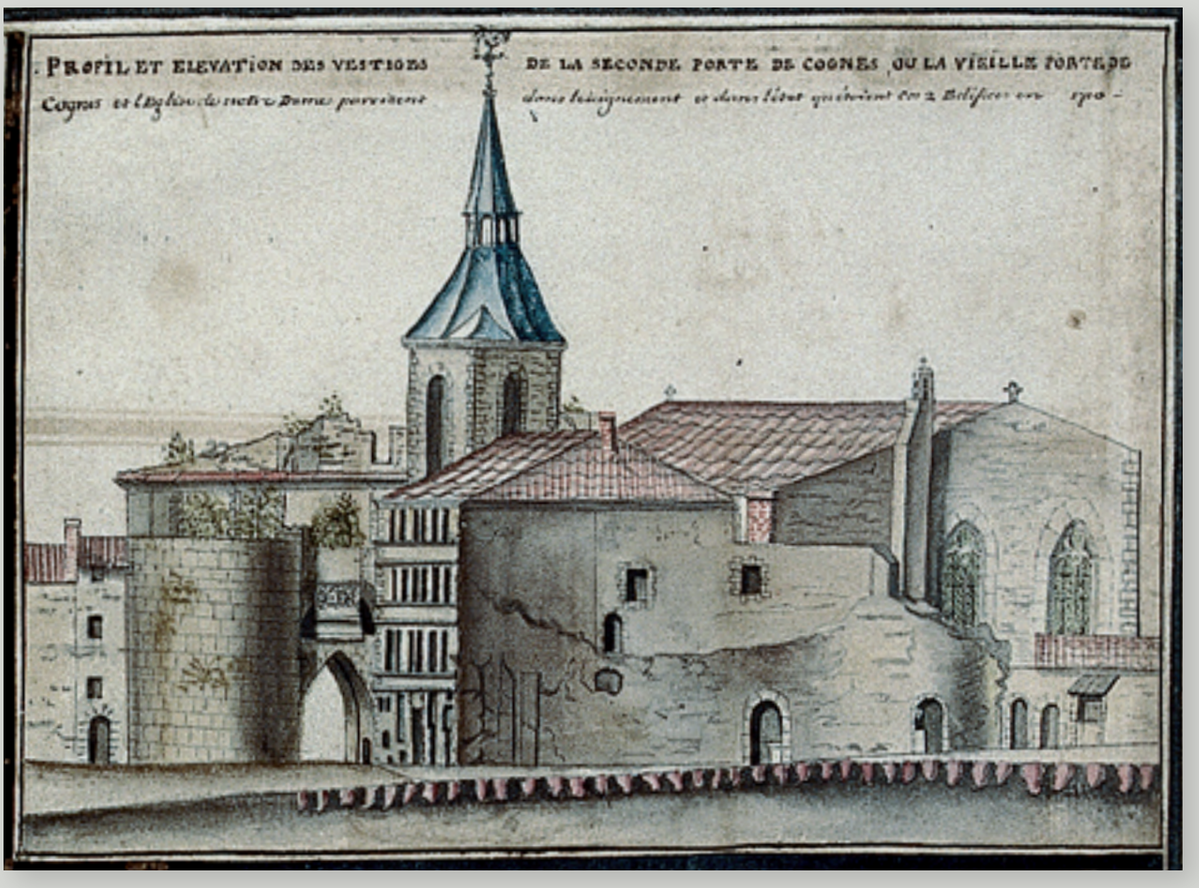
Quelques autres cas pourraient certes être évoqués, à l'instar des « *sauvagesses* » Marianne et Marie-Charlotte, toutes deux décédées dans la paroisse Saint-Barthélémy, à La Rochelle, respectivement en 1719 et 1745 [1]. Mais il est fort probable que ces Indiens aient été bien plus nombreux à avoir résidé dans l'actuelle région Poitou-Charentes, après y avoir été instruits dans la « religion chrétienne », comme tendent à le démontrer des sondages réalisés dans les registres de l'Amirauté pour la seule ville de La Rochelle (enregistrement de leur arrivée en métropole et autorisation de séjour, avec indication du nom de leur maître) : il en est

ainsi de cette « *sauvage* » envoyée en 1730 à Jean Teissier de La Rochelle, depuis Québec, par son frère Pierre[2]. Seule une étude d'ensemble – difficile à mener du fait de l'extrême dispersion des sources – nous donnerait une idée précise de leur place réelle dans la société d'Ancien Régime, des dizaines d'entre eux ayant peut-être plus ou moins longuement séjourné sur le territoire français au cours des XVIIe et XVIIIe siècles.

La mémoire collective en avait occulté l'existence, alors qu'elle avait au contraire conservé la trace de ces centaines de « Noirs » venus à La Rochelle au XVIIIe siècle pour y apprendre un métier ou tout simplement accompagner leur maître en qualité de domestiques. Qu'ils aient été libres, esclaves ou affranchis, ces « Sauvages » sont arrivés en métropole dans le sillage – dans les bagages même, pourrait-on dire – de commerçants, d'administrateurs, de militaires ou de religieux revenus en France après avoir effectué un séjour outre-Atlantique.

Ces individus ne semblent pas avoir laissé de descendants (aucun baptême d'enfant né d'une Indienne dans la région et aucun mariage interethnique n'a été à ce jour recensé), ce qui aurait pu donner naissance à une véritable mémoire familiale, passée ou en devenir. Aucun repère commémoratif – telle qu'une plaque ou un nom de rue – ne leur est consacré. Leur « découverte » sur le sol picto-charentais est encore trop récente et aucune association n'est là pour en promouvoir la mémoire face aux décideurs. À l'heure actuelle, ils ne semblent pas non plus porteurs de valeurs ou de symboles – comme l'intégration par le travail, la famille, la reconnaissance sociale ou l'engagement militant – que la collectivité pourrait mettre à profit en leur rendant un quelconque hommage, comme elle le fait avec d'autres groupes de migrants (forcés ou volontaires). Sauf peut-être à rappeler, dans le cadre des commémorations du 10 mai, journée nationale consacrée depuis 2006 « à la traite des Noirs, à l'esclavage et à leurs abolitions », que les populations africaines n'ont pas été les seules à avoir été déportées et réduites en esclavage pour servir les intérêts économiques ou le prestige de leurs maîtres blancs.

▼ La Rochelle, église Notre-Dame, état en 1710 [détail]
© Médiathèque Michel-Crépeau, La Rochelle, Album Bournaud



Un Indien renard à Rochefort (1731-1732)

Par Gilles Havard

Un Indien renard nommé Coulipa, prisonnier de guerre des Français, est mort à Rochefort en 1732. Il apparaît sur ce magnifique dessin en couleur réalisé à Québec en 1730 ou 1731 par un artiste anonyme et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de France [1].



▲ Anonyme, « Guerrier Renard », vers 1730 [détails]

© Bibliothèque nationale de France, cliché RC-A-22108

Armé d'un arc et de flèches, vêtu d'un pagne, de mocassins et d'une chemise nouée autour de la taille, le visage et le corps couverts de tatouages noirs ou rouges aux formes tranchantes, Coulipa est représenté comme un guerrier d'allure athlétique. La légende accompagnant ce dessin témoigne d'ailleurs de la réputation dont bénéficiaient les Renards – de leur vrai nom « le peuple de la terre rouge » : « *Redouté par toutte les Nations, par leur Valleur et Vitesse, Faisant 25 à 30 lieues Par Jour sans autre provision que les herbes et les Feuilles des Bois… Presque touttes les Nations Prennent la Maniere De Se faire Les Cheveux A La Renarde. Quand ils ont Une Chemise, il la Mette en Braquet Quand il Faut Qu'il se Batte* ».

La guerre qui opposait les Renards aux Français et à leurs alliés indiens (Illinois, Poutéouatamis, Miamis, Outaouais, etc.) depuis 1712 connut une sorte de paroxysme autour de 1730 : le gouverneur du Canada (1726-1746), Charles de la Boische, marquis de Beauharnois, constatant que les Renards, plus que jamais, contestaient l'hégémonie française dans la région des Grands Lacs et perturbaient le commerce des fourrures, prit la décision en 1728 de lutter contre « *cette maudite nation* » jusqu'à ce qu'elle soit « *tout a fait Eteinte* » (Standen, p. 48) – une politique d'extermination qu'on imagine plus habituellement pratiquée par les Britanniques ou les Espagnols…

Coulipa, qui « étoit le courier de la nation et le porteur de colliers [de wampum] chés touttes les autres » 2, fut capturé par des guerriers miamis en 1730. Une campagne militaire franco-indienne, au cours de cette même année, avait entraîné le massacre de centaines de Renards dans la prairie illinoise 3. Les Miamis, en geste d'alliance et d'amitié, offrirent Coulipa comme esclave au gouverneur Beauharnois. Depuis 1712, les captifs renards (parmi d'autres) alimentaient le marché d'esclaves de la colonie laurentienne, mais Coulipa, considéré comme « un homme dangereux qui a vécu longtemps avec les Iroquois », n'était pas destiné à devenir un simple domestique. Il semble être demeuré prisonnier un an à Québec et les autorités, après avoir envisagé de le vendre à un planteur de Martinique ou de Saint-Domingue, décidèrent finalement de « l'envoye[r] en France pour les galeres » 4 – sort déjà réservé en 1687 à 36 prisonniers iroquois. Déporté à Rochefort – dont l'intendant, depuis 1710, était François de Beauharnois, le propre frère du gouverneur du Canada 5 –, Coulipa ne fut jamais transféré à Marseille, où mouillaient les dernières galères du roi (Zysberg, 1987). Il mourut en effet dans la cité charentaise, comme l'indique une petite notice manuscrite datant des années suivantes et qui est collée sous le dessin conservé au département des estampes : « *Sauvage Renard fait prisonnier amené à Québec … et envoyé … en France pour estre mis aux Galeres. Ce Sauvage a esté longtems dans la prison de Rochefort et y est mort l'année suivante* ».

Affaibli, malade, sans doute victime des privations, Coulipa ne devait plus être que l'ombre de lui-même lorsqu'il fut admis à l'hôpital général le 26 septembre 1732, quatre jours avant son décès [6].



▲ Samuel de Champlain, « Carte de la Nouvelle France augmentée depuis la dernière… », 1632. [détail]
© Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G 1116 S1A8 1980 CAR

Traces et mémoire des explorateurs

Par Alain Laberge

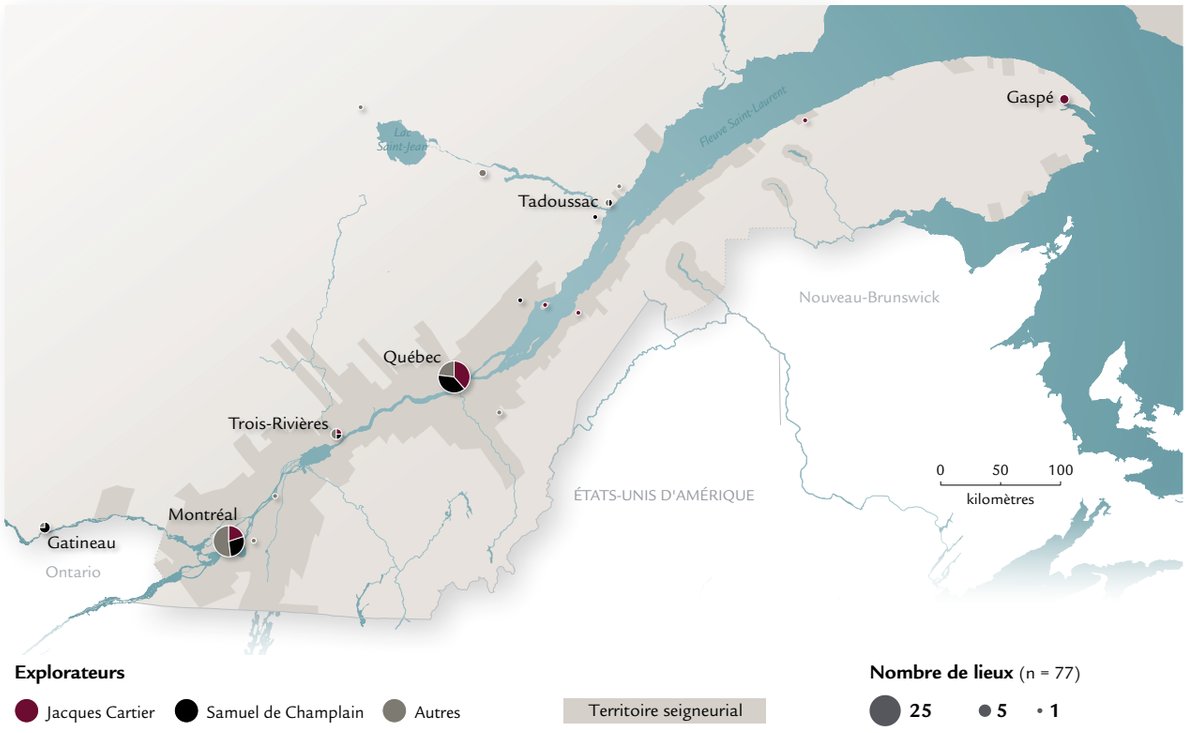
Le mouvement des grandes découvertes, initié dans la dernière partie du XVe siècle, a permis l'émergence du Nouveau Monde atlantique qui reliait entre elles les métropoles européennes et leurs colonies respectives et ce, tant dans l'hémisphère sud que nord. Pour en arriver là cependant, il aura fallu connaître et reconnaître ce nouvel espace.

Dans le Nouveau Monde atlantique nord, qui recouvrira la réalité coloniale de la Nouvelle-France, deux processus complémentaires sont à l'œuvre tout au long du XVIe siècle et au début du XVIIe : d'une part, des expéditions officielles parrainées par les Couronnes européennes, française et anglaise surtout, mais aussi espagnole et portugaise dans une moindre mesure ; d'autre part, un mouvement officieux formé des allées

La première commémoration de la découverte du Canada par Jacques Cartier a lieu en 1934. Les célébrations du 400e anniversaire, parainées par la Société historique du Canada, sont marquées par la visite d'une délégation française officielle pilotée par le Comité France-Amérique. La croix érigée pour l'occasion à Gaspé, une initiative de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, est déplacée près de la cathédrale en 1979.

▼ Bénédiction de la croix érigée à Gaspé à l'occasion des fêtes du IVe centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier 1534-1934
© Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, N° 1993.16851 ; Q03-391





▲ Lieux associés aux explorateurs

Leur répartition est fortement différenciée. Dispersés le long du Saint-Laurent, les rappels mémoriels de Jacques Cartier sont plus importants en aval et à Québec qu'à Montréal. Quant à Champlain, c'est surtout dans la vallée laurentienne qu'il apparaît. Par contre, les autres explorateurs sont rappelés surtout à Montréal, témoignant du rôle de plaque tournante continentale que prend la ville tôt dans l'histoire de la colonie.

© CIEQ, conception : Marc St-Hilaire, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007

et venues des entreprises commerciales de pêche à la morue en partance à chaque année d'un chapelet de ports du littoral atlantique européen et des entreprises de chasse à la baleine issues essentiellement du pays basque. Or, si l'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France contient de nombreuses traces relatives aux explorations de cette époque, celles-ci permettent de constater que cette mémoire a longtemps été très sélective et ce n'est que récemment qu'elle a commencé à élargir sa perspective.

Compte tenu des suites de ces explorations, on ne s'étonnera pas de ce que la mémoire se rappelle de ce phénomène dans ses dimensions fondatrices associées aux personnages qui en furent les acteurs principaux. Dans ce contexte, Jacques Cartier et Samuel de Champlain occupent assurément une place privilégiée au panthéon des explorateurs. Ils sont effectivement les plus célébrés et ils l'ont été les premiers au XIXe siècle, en parallèle avec la construction d'une historiographie nationale canadienne-française qui faisait la part belle aux grands personnages et aux héros, selon la mode de l'époque.

La trace la plus ancienne relative au thème des explorations remonte à 1835 au moment du 300e anniversaire du débarquement de Cartier dans la région de Québec, au lieu où il planta une croix et où il réalisa le premier hivernement français dans la vallée du Saint-Laurent. C'est d'ailleurs précisément à cet endroit que sera établi, après une longue saga, le lieu historique national Cartier-Brébeuf en 1972. Il est intéressant de remarquer que c'est le second voyage de Cartier qui est à l'origine de cette première commémoration et non celui de 1534 qui n'avait fait qu'effleurer le territoire québécois dans ses extrémités orientales de la Côte-Nord et de la Gaspésie. Les gestes fondateurs de 1535 apparaissent en effet plus déterminants pour la suite des choses et pour valoir à Cartier le titre de découvreur fondateur du Canada. La mémoire de Champlain est elle aussi empreinte du double accent d'explorateur et de fondateur. En projet dès le milieu du XIXe siècle, la commémoration de Champlain se réalise en fait d'abord à Brouage, sa ville natale, en 1878, vingt ans avant l'érection d'un monument sur la terrasse Dufferin à Québec.

Tant pour Cartier que pour Champlain, les diverses traces commémoratives qui se sont accumulées au fil du temps forment le plus souvent une suite de jalons reprenant leur itinéraire de l'époque. Le passage des deux hommes dans ce qui deviendra Montréal est notamment prétexte à de nombreux rappels d'ordre mémoriel. Signe fortement indicateur de leur notoriété, on en retrouve même des traces dans des endroits marginaux, comme Baie-Saint-Paul où Champlain fit simplement escale en 1626, ou Matane et La Pocatière où



© Peter Gagné / CIEQ, 2003, Q03-778

◀ *Situé à Lachine (Montréal), le monument Robert Cavelier de la Salle est inauguré par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada en 1937. La Salle a fondé Lachine en 1667 puis, à partir de 1669, explore l'ouest des Grands Lacs et le Mississipi, dont il atteint le delta en 1682. Il y meurt en 1687 lors d'une expédition d'exploration par la mer.*

Cartier n'a probablement jamais mis les pieds (!).

La mémoire de Champlain donne lieu à une association particulièrement intéressante entre les explorations de l'intérieur du continent initiées par celui-ci, la course des bois et le commerce des fourrures qui se développeront ensuite. Cette relation s'exprime par l'usage du même moyen de transport, le canot, et des mêmes routes ponctuées d'exigeants portages, lesquels évoquent un style de vie qui deviendra emblématique d'une bonne partie de l'histoire du Canada. Ainsi, comme le rappelle une plaque commémorative de la rivière des Outaouais, Champlain se retrouve à la tête d'une longue liste de personnages comme Étienne Brûlé, La Vérendrye et de nombreux autres qui emprunteront cette route et ce jusqu'au XIXe siècle. Le même type de filiation est utilisé dans plusieurs lieux de mémoire ontariens ou américains dédiés à Champlain.

La très grande majorité des autres explorateurs dont on trouve des traces dans l'inventaire des lieux de mémoire s'inscrivent d'ailleurs dans ce processus d'exploration du continent qui permettra l'expansion formidable du territoire de la Nouvelle-France aux XVIIe et XVIIIe siècles. Les exploits des Des Groseilliers, Jolliet, La Salle, La Vérendrye sont évidemment soulignés. Mais d'autres aussi qui ont eu le mérite de pousser plus loin la connaissance du territoire québécois de l'époque comme le sieur de Laviolette, fondateur de Trois-Rivières, Jean Bourdon à la baie d'Hudson ou François Doublet aux îles de la Madeleine. Les jésuites sont aussi très présents dans cette commémoration, que ce soit à titre individuel ou collectif, ce qui rappelle l'élargissement du mandat des explorateurs pour y inclure la dimension missionnaire. Bien que largement dominants, on voit bien que Cartier et Champlain n'accaparent pas entièrement la scène de la mémoire des explorateurs.

Cette mémoire est néanmoins fugace ou partielle. Par exemple, il n'est systématiquement pas question de ceux qui ont précédé Cartier et qui ont permis sa venue sans avoir nécessairement eux-mêmes touché le territoire québécois. Nulle référence à un Verrazzano par exemple, ou à Jean Cabot (qui risquait alors de ravir à Cartier son titre de « découvreur du Canada »). Dans ce contexte de commémoration fondatrice, les poussées espagnoles et portugaises en direction du golfe



◀ *Construite par l'architecte Claude Baillif en 1683 sur la rue Petit-Champlain à Québec, cette maison est occupée par Louis Jolliet jusqu'en 1700. Né en Nouvelle-France en 1645, Jolliet découvre et explore le Mississipi en 1673 en compagnie du père Marquette. Il est également commerçant et propriétaire de la seigneurie de Mingan sur la côte nord.*

© Samantha Rompillon / CIEQ, 2003, Q03-366



▲ « Autochtones du Nouveau-Monde », vers 1600 [détail]
© Musée McCord, M964.4.14

Cette estampe anonyme du début du XVIIe siècle suggère la « duplicité » des autochtones du Nouveau-Monde : alors qu'ils se font accueillants en avant-plan, ils tuent et se livrent au cannibalisme en arrière-plan. Le caractère antinomique de ces représentations correspond bien aux deux pôles de la représentation européenne des Amérindiens, le « bon Indien » et le « Sauvage ».

Saint-Laurent auraient tout aussi bien pu ne jamais exister ! Même silence pour le roi François Ier qui a pourtant mandaté et financé les expéditions de Cartier.

L'amnésie paraît cependant plus grave dans trois cas bien précis qui, heureusement, profitant de la recherche historique, commencent à émerger dans la mémoire collective. En premier lieu, c'est tout le volet officieux du processus des explorations qui a longtemps été occulté. Le rôle fondamental des pêcheurs de morue et des chasseurs de baleine n'a pas encore été reconnu pleinement. Pour le moment, seul le site archéologique de l'île aux Basques, mis au jour depuis quelques années, rappelle leur présence. En second lieu, il faut souligner le cas de Pierre Dugua de Mons dont le souvenir est pratiquement toujours resté dans l'ombre de la célébrité de Champlain. Dugua, qui avait contre lui le fait d'être protestant, était pourtant le patron de Champlain et a été celui qui l'a mandaté pour aller fonder le poste de Québec en 1608. Depuis quelques années, en France d'abord, puis en Acadie et au Québec, la mémoire de Dugua de Mons a été l'objet d'une révision importante pour le rétablir comme « fondateur de l'Acadie et de Québec ». Désormais, Champlain n'occupe plus la place tout seul.

Enfin, la reconnaissance du fait amérindien dans le processus des explorations s'est longuement fait attendre. Certes, il y avait bien depuis 1910 à Restigouche ce monument dédié au « baptême de Membertou », allié de Champlain. Mais comme l'indique cette formulation, c'est moins la contribution essentielle des Amérindiens au progrès des explorations qui est célébrée ici que le progrès de l'évangélisation… Autrement, les seules références aux Amérindiens se trouvaient dans les lieux de mémoire évoquant les batailles menées par Champlain contre les Iroquois ! Ce n'est que récemment que les choses ont commencé à être rectifiées, notamment en 1987 au Parc Cartier-Brébeuf de Québec où l'on a installé un monument consacré à la rencontre des deux cultures et une plaque commémorative du chef Donnacona qui régnait à Stadacona à l'époque de Cartier. Dans la même foulée, à la baie Sainte-Catherine (pointe aux Alouettes) où l'on a commémoré en 2003 l'anniversaire de la « grande tabagie » de 1603, la plaque, rédigée en français et en innu, met sur le même pied Champlain et ses futurs alliés amérindiens. Ces développements récents illustrent fort bien à quel point la mémoire évolue et se nourrit des avancées de la recherche historique.



▲ Samuel de Champlain, « Carte de la Nouvelle France augmentée depuis la dernière… », 1632

© Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G 1116 S1A8 1980 CAR



Cette carte, la plus achevée du « père de la Nouvelle-France », fait la synthèse des connaissances acquises par Champlain sur l'intérieur du continent, notamment son réseau hydrographique, et les nations qui le peuplent.



▲ Brouage, le marais depuis les remparts
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005

Champlain et Brouage, de la mémoire à la valorisation culturelle et touristique

Par Aline Carpentier et Elsa Guerry

Il règne autour du plus célèbre personnage de la Nouvelle-France d'étonnants mystères : incertitude sur sa date de naissance, un incendie ayant détruit les registres de baptême où son nom aurait pu être mentionné, et tombe introuvable.

Si aucun document n'atteste de son lieu de naissance, il se désigne cependant lui-même originaire de Brouage par sa signature « *Champlain de Brouage* » (Besnier, 2004 : 77). Il est fort probable en effet que c'est dans cette jeune cité dynamique du XVIIe siècle que Champlain a vécu les premières années de sa vie et qu'il a été initié à la navigation, tout en côtoyant dans sa jeunesse bien des marins ayant fait le voyage à Terre-Neuve.

Quatre cents ans plus tard, Brouage est devenue, pour le centre-ouest français, le haut lieu d'évocation de ce personnage et de commémoration de son œuvre de « découvreur et fondateur de la Nouvelle-France ». Figure emblématique, il symbolise à lui seul l'installation des Saintongeais dans les Amériques et incarne une tradition régionale d'ouverture sur le monde, avec toutes les valeurs qui peuvent y être associées.

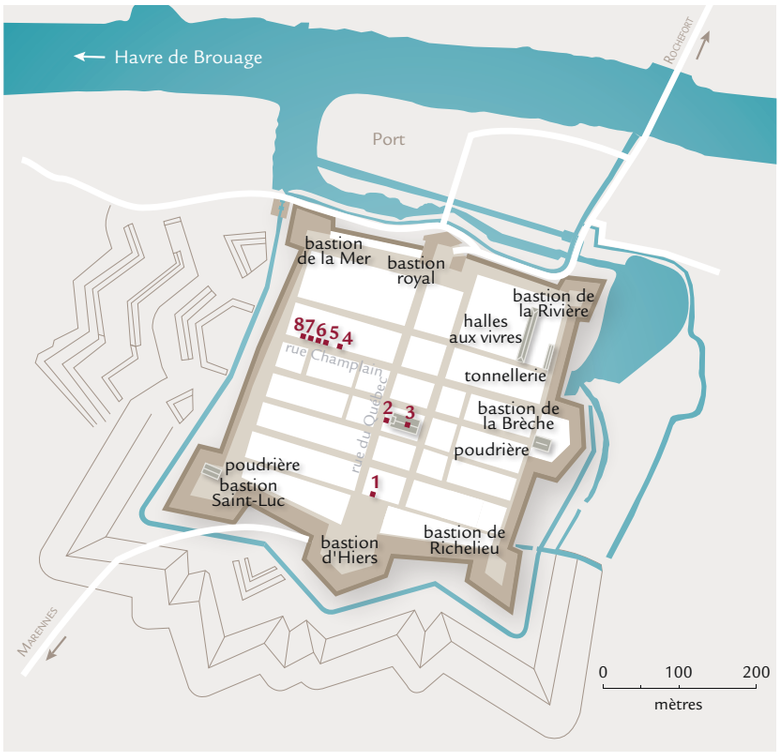
Naissance d'un lieu de mémoire

C'est à la fin du XIXe siècle que le personnage de Champlain refait surface dans l'ancienne cité maritime. En 1874, l'artiste oléronais Omer Charlet propose au Conseil général de la



▲ Brouage, plaques et stèles commémoratives de Champlain, sur le site de l'actuelle Maison Champlain.
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2001

De gauche à droite : la plaque commémorative de l'association des Amis de Brouage apposée sur la maison dite maison natale de Champlain (1935), la stèle des gouvernements du Québec et de la France de 1970, la plaque du ministère de la culture du Canada de 1975, enfin la plaque des géomètres-experts fonciers français de 1990.



1 plaque commémorative du premier établissement de l'île Sainte-Croix

2 monument à Samuel Champlain

3 église Saint-Pierre : plaques et verrières commémoratives

4 maison Hazeur

5 stèle commémorative de la maison natale de Samuel Champlain

6 stèle commémorative de Samuel Champlain premier géomètre du Québec

7 plaque commémorative de Samuel Champlain

8 square du Nouveau-Brunswick

◀ Brouage, positionnement des lieux de mémoire de la Nouvelle-France inventoriés en 2001

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2007

Charente-Inférieure un monument en l'honneur du père fondateur du Québec. Ce premier monument sera réalisé en 1878 et inauguré sur la place de l'église. En 1910-1911, c'est grâce à des fonds québécois que commence le chantier de restauration de l'église de Brouage où Champlain aurait reçu le baptême. Un comité « Samuel Champlain » est alors créé pour gérer ces fonds et surveiller les avancées du projet (A. Roy, 2004 : 330). Outre le père fondateur de Québec, c'est le héros catholique qui est célébré, mais en oubliant qu'il est très certainement issu d'un milieu protestant et qu'il avait fini par se convertir.

En 1935, une première plaque commémorative est apposée par l'association des Amis de Brouage sur la maison natale – supposée – de Champlain ; à la même époque sans doute, son nom est donné à une rue qui le porte aujourd'hui encore. En 1970, lors du 400e anniversaire de la naissance – elle aussi supposée – de Champlain, une stèle est inaugurée par des représentants des gouvernements du Québec et de la France, dans un square qu'occupe désormais la toute récente Maison Champlain. À cette occasion, le site est désigné pour la première fois comme étant celui qui a accueilli la maison natale de Champlain. Ce terrain appartenait à une société, la *Computing Devices of Canada Limited*, qui devait y reconstruire ladite demeure, pour la confier ensuite au gouvernement fédéral en vue des célébrations du centenaire de la Confédération (1967). Ce projet n'ayant jamais vu le jour, la société avait fini par autoriser la pose de la stèle.

Vers une appropriation progressive du site

C'est autour du square Champlain et plus généralement de Brouage que va peu à peu se cristalliser la mémoire québécoise dans la région. Entre 1970 et 2004, associations, État, provinces canadiennes ou particuliers souhaitent tour à tour apporter leur marque de reconnaissance. Plusieurs stèles et plaques sont ainsi inaugurées : plaque Samuel Champlain de la Fondation Heritage-Ontario-Ministère de la Culture du Canada (1975) ; plaque commémorant le premier établissement sur l'île Sainte-Croix, don de la province du Nouveau-Brunswick (1979) ; plaque en l'honneur de Champlain « 1er géomètre de la Nouvelle-France », par les géomètres-experts fonciers français, offerte lors de leur 30e congrès (1990).

Parallèlement, le père Le Grelle entreprend un travail de longue haleine pour faire revivre, dans l'ancienne métropole, l'histoire oubliée de la colonie et en particulier le personnage de Champlain, soulignant la place et le rôle de l'Église catholique en Nouvelle-France : exposition (1973), publications et mise au point d'un programme de verrières pour l'église Saint-Pierre (deux premières verrières sont inaugurées en 1982 et 1983). À la mort du père Le Grelle en 1984, l'abbé Samoride se charge de poursuivre le projet. À son initiative et avec le soutien d'un comité, est créé la même année le Mémorial des origines de la Nouvelle-France « pour faire de l'église de Brouage le mémorial des origines religieuses de la Nouvelle France » : une exposition permanente voit le jour et plusieurs nouvelles verrières sont posées entre 1991 et 2000.

En 2001, la société canadienne qui était propriétaire du site dit de la maison natale de Champlain fait don du terrain au Conseil général de la Charente-Maritime. Le projet de créer un espace culturel dédié à l'histoire



▲ Brouage, monument commémoratif de Champlain.
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2007

Le monument est commandé à H. Motillon par le Conseil général de la Charente-Inférieure et érigé par l'entrepreneur Forestier. Inauguré le 9 juin 1878, il est constitué d'une colonne en pierre sculptée surmontée d'une sphère. Une plaque de marbre, fixée sur le socle, porte l'inscription suivante : « Samuel Champlain né à Brouage vers 1570 fondation de Québec 1608. Relations de voyage 1632. Mort en 1635 ».

de la Nouvelle-France va enfin voir le jour.

En 2002, la première pierre est posée et en 2004, à l'occasion du 400e anniversaire de la fondation de l'Acadie, la Maison Champlain est inaugurée. Il s'agit d'un « espace culturel et éducatif », véritable « musée virtuel » sur les relations entre la France – à commencer par la Saintonge – et le Canada, et qui souligne le rôle de Champlain dans la colonisation de la vallée du Saint-Laurent (Fiquet, 2004 : 341-343). Si les premières commémorations se déroulent avec la participation du Québec, c'est l'État canadien qui investit massivement dans la Maison Champlain, aux côtés du département de Charente-Maritime, pour marquer l'établissement de l'île Sainte-Croix en 1604. Les enjeux autour du site de Brouage et de son enfant prodigue, ainsi que les débats qui en ont résulté, apparaissent à certains égards comme le prolongement des oppositions culturelles qui continuent à animer les relations politiques Canada/Québec. Si la date de 1604 a été largement exploitée par le Canada, les comémorations québécoises, elles, connaissent leur apogée en 2008 (fondation de Québec en 1608, symbole de la francophonie nord-américaine).

Le personnage de Champlain et l'originalité de la citadelle, qui s'élève fièrement au milieu des anciens marais salants, double richesse d'un patrimoine bâti et naturel [1], rendent le village de Brouage attrayant pour les différents acteurs de la mémoire de la Nouvelle-France. C'est par une lente accumulation d'événements et d'initiatives diverses, qui peuvent être vus comme autant « de couches successives de sédiments mémoriels » (Candau, 1996 : 117), mêlant mythe et réalité, que Brouage est devenu aujourd'hui l'un des lieux privilégiés – et l'un des plus visités – de la remémoration de l'histoire de la fondation de la Nouvelle-France.

Pour le Conseil général de la Charente-Maritime, il y avait là un fort potentiel patrimonial et mémoriel à valoriser sur le plan culturel et touristique et ce, d'autant plus qu'il s'inscrivait dans un « site naturel » de première importance pour la côte atlantique : les marais de Brouage, dont les richesses animalières et paysagères constituent un puissant facteur d'attrait en elles-mêmes. Les initiatives individuelles – du père Le Grelle aux universitaires – pour documenter l'histoire des relations entre la citadelle et la Nouvelle-France, le travail de sensibilisation mené depuis des décennies par diverses associations ouvertes sur le Canada, ont ainsi été relayées par les collectivités territoriales, sources d'un investissement financier conséquent. De fait, tout convergeait – les faits historiques, un personnage hors du commun, des intérêts mémoriels divers et variés, la restauration et la préservation de la citadelle (délaissée dès le XVIIIe siècle) ainsi que la nécessité de contribuer à son animation pour inciter les responsables politiques et institutionnels à (re)donner au site de Brouage une « identité » canadienne avec les retombées potentielles que représente sa valorisation sur le plan du développement local.



◀ Brouage, la Maison Champlain
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2007

Durant les fouilles archéologiques sur le site en 2003, ont été mises au jour les structures de bâtiments et de voies des XVIe et XVIIe siècles. Les maisons y étaient pour l'essentiel construites en pierres de lest tirées des navires qui venaient à Brouage faire commerce de sel. La Maison Champlain a été édifiée à l'emplacement du square Champlain, entraînant la dépose des plaques commémoratives qui s'y trouvaient alors : s'est ainsi matérialisée une nouvelle couche du processus de commémoration.

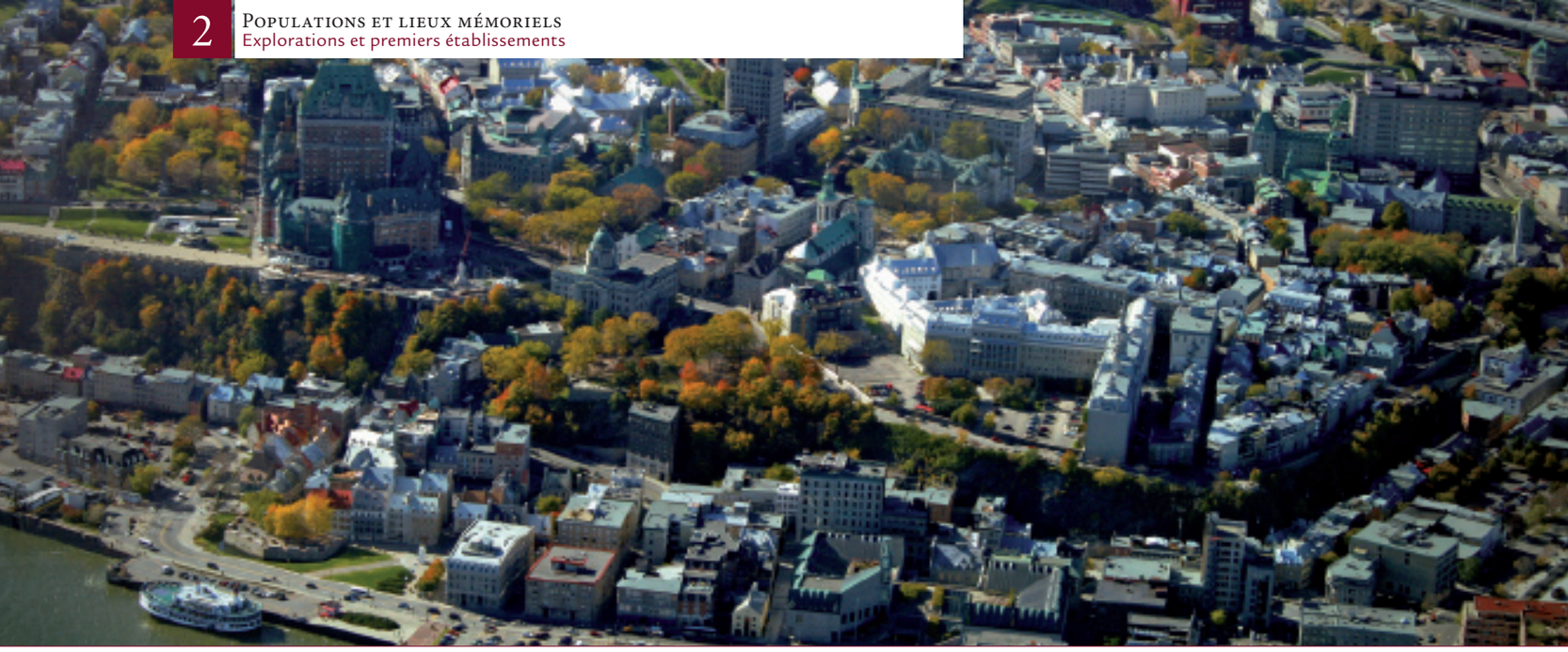
Brouage, église paroissiale Saint-Pierre

Verrières commémoratives des liens entre Brouage et le Canada



▲ *Édifice de plan rectangulaire à trois vaisseaux, l'église Saint-Pierre a été construite en 1608 ; laissée à l'abandon dès 1700, elle fut rouverte au culte au milieu du XIXe siècle et de nouveau désaffectée en 1909. Grâce à une souscription lancée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, elle put être restaurée et le culte à nouveau célébré en 1912. Le programme de verrières prend place dans les collatéraux et dans le chevet. De gauche à droite, et de haut en bas, verrières commémorant : l'épopée de l'Île Sainte-Croix (1982), la fondation de Québec (1983) ; Brouage (1991) ; l'Ontario au temps de la Nouvelle-France (1991) ; François de Montmorency (1995) ; le Québec, son passé et son avenir (2001).*

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005



▲ *Le Vieux-Québec, aujourd'hui. Sur les hauteurs, le Château Frontenac et le Séminaire dominent la basse ville. Au pied du Château, Place-Royale, où tout a commencé.*
© Éliane Galarneau et Marc St-Hilaire, 2007

La fondation de Québec

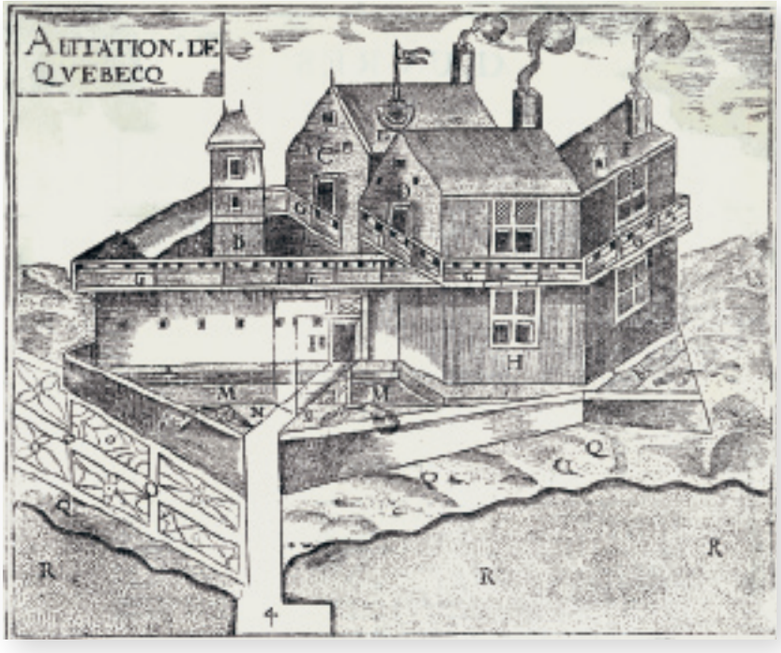
Par Jacques Mathieu

La fondation de Québec a laissé des souvenirs impérissables dans le paysage, dans la mémoire et dans la culture. Le 3 juillet 1608, le gentilhomme saintongeais Samuel de Champlain débarquait au pied du promontoire de Québec.

Il amorçait ainsi la réalisation d'un rêve séculaire de la France. Champlain s'installa à l'extrémité orientale du promontoire, contrairement à l'emplacement choisi trois quarts de siècle auparavant par le malouin Jacques Cartier, le découvreur du Canada, qui avait fait la première tentative d'implantation d'une colonie française en Amérique.

Le site de Québec, retenu en fonction de ses caractéristiques physiques, prit rapidement valeur de symbole. Un fleuve impressionnant y conduit sur une distance de près de 2 000 kilomètres. Québec constitua pendant longtemps le port de haute mer le plus avancé à l'intérieur du continent. Le site est localisé au détour du fleuve, ce qui lui aurait valu l'attribution de son nom tiré de l'amérindien, Quebek signifiant rétrécissement. La nation amérindienne qui, au temps des découvertes, vivait dans la région portait également un nom que l'histoire a retenu et magnifié : Canada.

Le promontoire avait l'allure d'une véritable forteresse naturelle grâce à ses hautes falaises qui tombent à pic



▲ « Abitation de Quebecq » [détail]
© Division des archives, Université de Montréal,
Collection Louis-François-Georges Baby, (P0058), FG00340

Publiée dans le récit des voyages de Champlain paru à Paris en 1613, cette gravure illustre le caractère défensif de l'établissement. Construite en 1608, l'habitation se compose de trois corps de logis de deux étages entourant une cour et protégée par une palissade en bois, érigée en 1610. Une seconde habitation, dotée de murs en maçonnerie, la remplace en 1624.



© Samantha Rompillon / CIEQ, 2003, Q03-91

▲ *La seconde habitation est complétée en 1628 selon des plans dessinés par Champlain. Vétuste, elle est démolie en 1688 pour faire place à l'église Notre-Dame-des-Victoires. Six campagnes de fouilles, réalisées entre 1975 et 1988, ont permis d'en révéler les secrets et d'enrichir la collection archéologique de référence de Place-Royale, classée depuis 1999. Quant à l'habitation, les vestiges sont toujours enfouis : seule un marquage au sol en révèle la présence.*
© Photographie : Pierre Lahoud, Q03-1236

jusqu'à la rive du fleuve. Aux yeux du fondateur de Québec, de ces hauteurs, il serait possible de contrôler le commerce avec la Chine. Du reste, ce promontoire recelait des pierres comparables à des diamants, plus belles que celles d'Alençon, d'où le toponyme célèbre de Cap-aux-diamants.

Samuel de Champlain porte le titre de lieutenant général, d'abord au service de Dugua de Mons, puis d'autres vice-rois de la Nouvelle-France. Son choix d'établissement contribue à faire de Québec le siège du gouvernement et des grandes institutions implantées en Nouvelle-France. Bientôt, de l'Acadie à la Louisiane en passant par les Grands Lacs, la Nouvelle-France est dirigée par une administration installée à Québec et transplantée du modèle français. Le gouverneur, l'intendant et l'évêque y résident. Pendant tout le Régime français, ces institutions politiques et religieuses gouvernent les trois quarts du continent nord-américain.

Les symboles de la souveraineté française s'incarnent dans des constructions majestueuses, des institutions et des monuments. Dès son installation à Québec, Champlain construit près du fleuve une habitation inspirée du modèle français, une sorte de château-fort comprenant, outre un corps de logis et des magasins, une enceinte, un fossé, des canons aux angles et même un pont-levis. À compter de 1620, le lieutenant général pour le vice-roi de la Nouvelle-France entreprend la construction d'un fort sur un replat du promontoire. Le fort Saint-Louis occupe une position dominante sur le fleuve. Il s'impose à la vue du visiteur qui, de loin, aperçoit Québec au détour de l'île d'Orléans. Le fort, nommé le château Saint-Louis, servit de résidence officielle au gouverneur général de la Nouvelle-France, puis de la colonie britannique. Reconstruit en 1692, restauré en 1764, 1786 et 1810, il fut détruit par le feu en 1834.

Tous ces lieux de fondation ont fait l'objet de fouilles archéologiques, puisqu'il n'en reste que des vestiges. C'est d'ailleurs à proximité de ce haut lieu de pouvoir que fut érigé en 1898



◀ *Installée sur la façade de l'église Notre-Dame-des-Victoire (Place Royale, Québec), cette plaque commémore la participation de Pierre Dugua de Mons à la fondation de Québec.*
© Samantha Rompillon / CIEQ, 2003, Q03-766



◂ *Le monument à Samuel de Champlain est l'œuvre du sculpteur français Paul-Romain Chevré. Après plusieurs tentatives, le projet est finalement réalisé sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Juché sur un piédestal monumental, Champlain fait face à la ville qu'il a fondée ; à ses pieds se trouvent, outre un haut-relief, les armoiries du Canada, de Québec et de Brouage.*
© Peter Gagné / CIEQ, 2003, Q03-1



◂ Jules-Ernest Livernois, « Inauguration du monument Champlain », 21 septembre 1898.
© Bibliothèque et Archives Canada, numéro d'acquisition 1963-157 NPC, PA-023977, Q03-1

Le dévoilement du monument est l'occasion de fêtes grandioses, en présence du gouverneur général du Canada, lord Aberdeen, et d'une foule nombreuse. En soirée, le maire de Québec, Simon-Napoléon Parent, convie quelque deux mille invités à un bal donné à l'hôtel de ville.

un majestueux monument à Samuel de Champlain, celui qui avait fondé Québec, exploré le continent et dirigé les destinées de la Nouvelle-France à Québec pendant plus d'un quart de siècle.

Dans la foulée de l'organisation politique et administrative de la colonie, s'implantèrent les premières grandes institutions religieuses. Dès le départ, des missionnaires jésuites et récollets accompagnèrent les explorateurs et les premiers colons. En 1639, des religieuses ursulines de Tours, vouées à l'instruction et à l'éducation des jeunes filles françaises ou amérindiennes, ainsi que des augustines de Dieppe qui consacraient leur vie aux soins des malades, s'implantèrent à Québec. Elles firent rapidement construire un premier bâtiment, qu'elles ne cessèrent d'agrandir par la suite, et ce jusqu'au XXe siècle. Il en est de même du séminaire des Missions Étrangères de Paris qui offre les services religieux à la population venue de France. Le Séminaire de Québec, sous la gouverne du premier évêque de Québec, François de Montmorency de Laval, assure également la formation des prêtres destinés à desservir les paroisses de la colonie. Il donna d'ailleurs naissance à l'Université Laval, la première université française en Amérique du Nord. Ces communautés religieuses, toujours actives, ont maintenu vivace la mémoire de leurs origines et de leurs fonctions. Bâtiments, archives, musées et publications historiques témoignent abondamment de leur œuvre.

Les acteurs principaux de cette époque de fondation, souvent qualifiée d'époque héroïque, occupent une place prépondérante dans l'histoire et dans la mémoire collective. Monuments particuliers, statues sur la façade de l'hôtel du Parlement de Québec et toponymie rappellent leur contribution essentielle à la fondation de cette première colonie française permanente en Amérique du Nord. Le promontoire de Québec porte encore fièrement l'empreinte de ces bâtiments en hauteur, symboles de l'importance des institutions politiques, civiles et religieuses du temps de la Nouvelle-France.

Québec s'agrandit au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux habitants et de la croissance naturelle. La première rue, la Côte-de-la-Montagne, dont le nom a persisté jusqu'à nos jours, donnait accès à la résidence du gouverneur général. Compte tenu de la configuration topographique de Québec, la trame de rues sur le promontoire est aménagée selon un plan rayonnant qui subsiste encore. À la basse ville, près du lieu d'amarrage des vaisseaux, fut aménagée une place du marché qui devint Place Royale le jour où l'on y installa un buste du grand Roi-Soleil, Louis XIV. Quand il ne resta plus qu'à consolider l'établissement de la colonie, le gouverneur de l'époque Louis de Buade de Frontenac édicta une série de règlements pour assurer un fonctionnement et un développement harmonieux de cette ville de Québec, qui, selon ses mots, était « appelée à devenir la capitale d'un grand empire ».



Pierre Dugua de Mons, « financier des expéditions de Champlain »

Par Aline Carpentier

Pierre Dugua de Mons participe dès 1604 à la fondation de l'Acadie aux côtés de Samuel Champlain. Après son retour en France, il maintient des liens constants avec la Nouvelle-France : c'est lui qui envoie notamment Champlain en 1608 fonder un nouveau poste de traite et favorise l'exploitation commerciale de l'Acadie.

C'est probablement dans la propriété familiale du château de Mons, près du bourg de Saint-Pierre (commune de Royan, Charente-Maritime), que naît Pierre Dugua vers 1558. Le château actuel est le résultat d'une campagne de reconstruction conduite entre 1737 et 1745. De l'édifice qu'a connu Pierre Dugua, il ne subsiste que le portail et le mur de clôture. C'est sur ce mur qu'en 1957 a été posée une plaque sur décision du Conseil Municipal de la ville de Royan et en présence de l'ambassadeur du Canada : elle rend hommage au « fondateur de l'Acadie et du Canada, initiateur et financier des expéditions de Champlain ».

▲ Fléac-sur-Seugne, plaque commémorative de Pierre Dugua de Mons

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2007

Face au château d'Ardennes, à l'emplacement de la sépulture de l'explorateur, se trouve une plaque commémorative, œuvre du sculpteur charentais Jack Bouyer. Cette plaque a été posée en 1986 par la Société archéologique pontoise pour rendre hommage à « Pierre Dugua de Mons gouverneur de Pons, lieutenant général du Roi, Fondateur de l'Acadie en 1604 et de Québec en 1608 avec son lieutenant Champlain ».



▼ Fléac-sur-Seugne, le château d'Ardennes.

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2007



▲ Royan, portail du château de Mons
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005

De retour en Saintonge après avoir dirigé la construction des établissements de l'île Sainte-Croix et de Port-Royal (1604-1605), Dugua est nommé gouverneur de la ville de Pons (Charente-Maritime) en 1610, tout en restant lieutenant général de la Nouvelle-France jusqu'en 1611. Dès 1618, il se retire au château d'Ardennes, situé dans un hameau de la commune de Fléac, au sud de Pons.

Le château, situé à l'ouest d'un bois, près d'un ruisseau qui se jette dans la Seugne, présente un plan circulaire entouré d'un fossé, avec dépendances en contrebas à l'ouest. Il est accessible par un pont et par un ouvrage d'entrée à sol dallé, couvert d'un toit en ardoise. À l'intérieur de l'enceinte



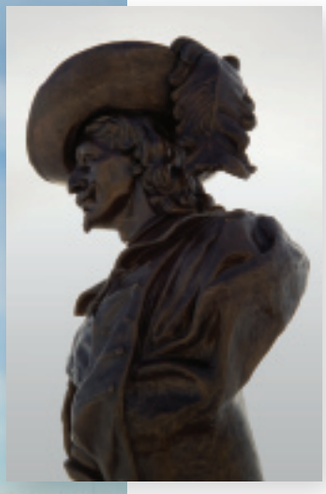
se trouve une cour fermée, à l'est, au sud et à l'ouest par des corps de logis, et au nord par des communs comprenant une salle avec un four à pain et, sous le niveau de la cour, deux salles parallèles voûtées en berceau. Au nord-ouest, derrière une porte couverte en arc brisé, se trouve un grand escalier droit menant à la cour des dépendances en contrebas.

L'édifice pourrait dater du XIIe siècle et aurait appartenu aux templiers. En 1420, il est propriété de la famille de Ballodes et, en 1610, de Daniel Green de Saint-Marsault. Dugua de Mons agrandit le domaine en achetant, en 1627, les terres du Breuil et un bois à proximité. Les parties hautes du château ont été rebâties au XVIIe siècle, peut-être lorsqu'a été installé l'escalier intérieur monumental à balustres. L'ensemble a connu très peu de transformations ; certains aménagements intérieurs des XVIIe et XVIIIe siècles sont encore visibles.

Le Pays royannais a récemment œuvré à une meilleure reconnaissance de Dugua de Mons, porteur de ferments identitaires pour la ville de Royan et le sud de la Saintonge ; un Dugua de Mons dont la place et le rôle en Nouvelle-France sont désormais mieux connus grâce aux actions menées par les associations et collectivités territoriales. En 1988, une stèle commémorative, offerte par le même sculpteur Jack Bouyer, est inaugurée dans les jardins de la mairie de Royan. La société du Musée de Royan initie une exposition pour rendre hommage à Dugua en 1999 ; un ouvrage est publié en 2000. Finalement, un très actif Comité Dugua de Mons est créé en 2001, offrant documents de tous genres sur le négociant-explorateur. Dès 2004, une plaquette propose la visite des sites de la ville qui le concernent.

Cette même année, à l'occasion du 400e anniversaire de la fondation de l'Acadie, une plaque a été dévoilée sur le château de Pons pour rappeler le rôle de Dugua dans la colonie et à Pons même en tant que gouverneur. Sa relative et récente célébrité se manifeste également par l'attribution de son nom à diverses rues, notamment à Royan.





◀ *Installé dans le Parc du Bastion de la Reine, au pied de la redoute du Cap-Diamant, le monument à Pierre Dugua de Mons surplombe la vieille ville de Québec et le fleuve Saint-Laurent. Le buste est la réplique de celui installé au début du XXe siècle au lieu historique canadien de Fort-Anne, à Annapolis Royal (anciennement Port-Royal), en Nouvelle-Écosse.*

© Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007



▲ *Pointe-à-Callière, au cœur du Vieux-Montréal, site de fondation de la ville. À gauche, la rue de la Commune et le Vieux-Port ; à droite, la place Royale, qui surplombe la crypte archéologique et l'Ancienne-Douane.*
© Normand Rajotte

La fondation de Montréal

Par Gilles Lauzon et Louise Pothier

Montréal est fondée en 1642 dans la mouvance de la réforme de l'Église catholique, dite Contre-Réforme. On veut ici évangéliser les Amérindiens et consolider la foi des colons. L'emplacement, déjà repéré par Champlain, se prête à la traite des fourrures et à l'agriculture qui permettrait une sédentarisation franco-amérindienne métissée.

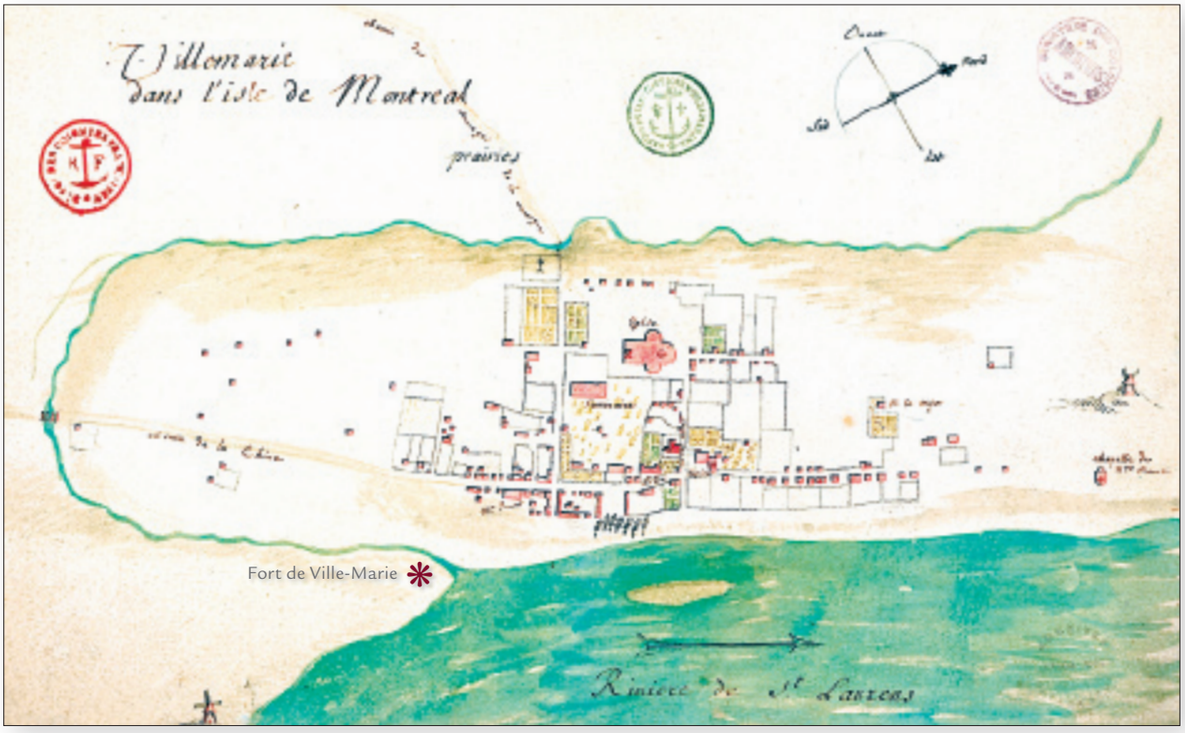
Bien qu'ils soient peu nombreux et que les Iroquois leur fassent la guerre, les fondateurs jettent les bases d'une ville à l'européenne, entourée de terres agricoles. Au début, leur faible nombre et la guerre incessante font craindre l'échec du projet d'implantation. L'arrivée en novembre 1653 d'un groupe de quelque 100 nouveaux pionniers – la « Grande Recrue » – change la donne : il n'est plus question d'abandonner et Montréal est fondée pour de bon. Quelles traces cette fondation particulière a-t-elle laissées dans le paysage urbain ? Elles sont présentées brièvement, du site où les fondateurs débarquèrent aux repères commémorant leur œuvre en passant par les institutions qui ont contribué à ancrer le nouvel établissement avant 1660.



▲ *Une section de la maçonnerie du fort Ville-Marie dégagée en 2006. Cet élément architectural mesure près d'un mètre d'épaisseur.*
© Alain Vandal, Pointe-à-Callière.

Le lieu de fondation

Lorsque Paul de Chomedey de Maisonneuve et Jeanne Mance, les cofondateurs de Montréal mandatés par la Société de Notre-Dame de Montréal, abordent la terre ferme le 17 mai 1642, ils s'installent sur une pointe de terre triangulaire sise entre la rive du fleuve Saint-Laurent et la Petite rivière Saint-Pierre. Site de pêche et de débarquement fréquenté depuis des siècles par les Amérindiens, les Français en ont reconnu à leur tour, dès l'époque de Champlain d'ailleurs, la nature stratégique. D'accès facile, propice à la défense, c'est donc là qu'on aménage le fort qui abritera les membres de la petite colonie, terre d'accueil des futurs « Montréalistes » et des autochtones qu'on rêve de sédentariser. S'y dressera ensuite la résidence du gouverneur de la Nouvelle-France, Louis-Hector de Callière. En ce même lieu, aujourd'hui, Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, a pour mission de conserver et de rendre accessible au public



▲ Villemarie dans l'isle de Montréal, Plan envoyé en France en 1685 par le gouverneur Denonville
© Centre des archives d'outre-mer, Aix-en-Provence, Archives nationales, France (DFC Amérique Septentrionale 466c)

Quarante ans après la fondation, la structure urbaine a déjà pris forme : autour du séminaire et de l'église, les axes se précisent, définis par les contraintes physiques, dont la Petite rivière Saint-Pierre et la butte à l'est de l'établissement. Le fort originel, absent du document, est localisé sur la Pointe-à-Callière, formée par la Petite rivière et le fleuve.

les vestiges archéologiques et le lieu de fondation de la ville.

Le Musée met en valeur le premier cimetière catholique de Montréal, où 38 personnes furent inhumées entre 1643 et 1654, dont 12 Amérindiens. On y observe également l'ancien tracé de la Petite rivière, qui devient au XIXe siècle le premier égout collecteur de la ville – le tracé de la place d'Youville en rappelle l'emplacement exact. Dans la crypte archéologique, sous la place Royale, se trouvent les vestiges des premières occupations françaises. Non loin du Musée, un obélisque rappelle le nom des quelque 50 pionniers, hommes, femmes et enfants, qui furent à l'origine de la naissance de la ville.

Le fort de Ville-Marie

Où était précisément situé le fort de Ville-Marie ? Que sait-on de son organisation architecturale et fonctionnelle ? Ces questions, longtemps restées sans réponse faute de documents historiques précis, commencent à être résolues. Grâce aux travaux menés par l'École de fouilles de Pointe-à-Callière et de l'Université de Montréal depuis 2002, plusieurs aménagements associés au fort ont été mis au jour, sur la pointe, à quelques pas du Musée. Un grand bâtiment et deux autres plus petits ont été partiellement dégagés, ainsi qu'une clôture qui séparait deux aires d'occupation. De même, l'emplacement du puits creusé en 1658 au centre de la place fortifiée a aussi été découvert. Plus récemment, les archéologues ont mis au jour une imposante maçonnerie en pierres des champs liées avec de l'argile – et non avec du mortier – ajoutant ainsi une pièce à ce puzzle complexe qui se précise progressivement.

L'orientation des installations liées au fort de Ville-Marie constitue l'un des éléments-clés de cet établissement. En effet, contrairement aux aménagements plus tardifs, les bâtiments du fort suivent l'axe du fleuve plutôt que celui de Petite rivière. Enfouis sous des remblais de plus de 1,5 mètre de profondeur, ces vestiges sont des témoins concrets, enfin retrouvés, des premières années d'existence de Montréal. Démoli en 1674 le fort refait à nouveau surface après une absence du paysage urbain qui aura duré plus de trois siècles...

L'Hôtel-Dieu

Un ensemble homogène de grands magasins-entrepôts du XIXe siècle occupe l'emplacement de l'ancien Hôtel-Dieu de Montréal, près du lieu de fondation de la ville. Une plaque commémorative et des toponymes le rappellent : Jeanne Mance est venue pour créer cet hôpital destiné aux Français et aux Amérindiens, composante essentielle du projet de colonie. L'institution est pourvue de fonds en 1644 et la construction commence en 1645. Après le fort, c'est le deuxième ancrage essentiel de la fondation de Montréal.



▲ *Œuvre de Louis-Philippe Hébert située place d'Armes à Montréal, le monument à la mémoire de Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, représente le fondateur de la ville entouré de quatre personnages en contre-bas, dont ici Jeanne Mance prenant soin d'un jeune Amérindien alors que l'ennemi iroquois est embusqué à gauche. Raphaël-Lambert Closse et Charles Le Moyne complètent le monument. Son érection a fait l'objet d'une souscription publique en 1891, à la veille des célébrations du 250e anniversaire de la ville. Il est finalement dévoilé en 1895.*

© Normand Rajotte, Q03-542



▲ *Le corps principal du séminaire de Saint-Sulpice (1684-1687), vu du jardin. Un étage de soubassement et deux sous-sols superposés sont voûtés. Outre l'Hôpital général (1693), c'est le seul immeuble du XVIIe siècle dans le Vieux-Montréal ; il a été classé en 1985. Les sulpiciens habitent encore leur vieux séminaire et y conservent archives et livres rares. En 2007, diverses manifestations ont rappelé le 350e anniversaire de leur arrivée.*

© Normand Rajotte, Q03-232

Saint-Sulpice

Le premier Séminaire de Saint-Sulpice est fondé à Paris en 1641 pour former les prêtres dans l'esprit du Concile de Trente, alors même que la Société de Notre-Dame de Montréal envoie ses colons à Ville-Marie – le fondateur du Séminaire fait partie de la Société de Notre-Dame. Les sulpiciens arrivent en 1657, prennent en charge la création de la paroisse, et construisent une première résidence ; une plaque commémore le bâtiment disparu. La seigneurie de l'île de Montréal leur étant cédée en 1663, les sulpiciens prennent en main le développement urbain. Le corps principal du deuxième séminaire, mis en chantier en 1684, et son grand jardin témoignent encore de cette importante présence à Ville-Marie.

Les grandes figures

L'obélisque érigé en 1893 sur le lieu de fondation et de nombreuses autres œuvres commémoratives ultérieures rappellent les débuts de la ville : monument inauguré place d'Armes en 1895, plaques nombreuses, vitraux posés en 1929 dans la deuxième église Notre-Dame, cérémonie annuelle depuis 1917, œuvres contemporaines. Longtemps, on a souligné le caractère religieux des Maisonneuve, Mance et autres personnages-clés. En font partie les religieuses hospitalières de Saint-Joseph, arrivées à l'Hôtel-Dieu en 1659, et Marguerite Bourgeoys, venue avec le groupe de la Grande recrue de 1653, événement qualifié de « seconde fondation de Montréal ». Elle fondera la première école, la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours et la Congrégation de Notre-Dame vouée à l'enseignement. Sa canonisation en 1982 par Jean-Paul II autorise dans l'Église catholique le culte de *sainte Marguerite Bourgeoys*.

Au total, le projet, privé plutôt que royal, de colonie d'implantation religieuse s'est vite transformé en un projet de ville au centre d'une colonie agricole française liée aux Amérindiens de l'intérieur du continent. Les nombreuses traces de l'époque de la fondation témoignent de la naissance de cette ville ; la mémoire du projet religieux a par ailleurs été bien cultivée, tant par les fidèles que par l'Église elle-même.



Entre l'île de Sable et Québec : la pointe aux Alouettes

Par Marc St-Hilaire

Où et quand la Nouvelle-France est-elle née ? Si son nom est mentionné sur les cartes européennes dès 1529 (L'Italien, Palomino, Vaugeois, 2007), elle n'existe véritablement qu'à partir de la toute fin du XVIe siècle, alors que s'ouvre une période de tâtonnements colonisateurs qui aboutiront avec la fondation de Québec.

▲ *La pointe aux Alouettes borde le côté sud de l'embouchure de la rivière Saguenay. Elle est aujourd'hui occupée par le village de Baie-Sainte-Catherine.*
© Alain Roy, 2006

Car pour exister, la colonie doit répondre à deux conditions : l'autorisation royale, qui la fonde juridiquement, et l'occupation durable, qui la concrétise. Après la tentative infructueuse de Cartier et de Larocque de Roberval en 1541-1543, les mandats royaux pour le commerce et le peuplement en Nouvelle-France font relâche jusqu'en 1577 avec le monopole octroyé à La Roche de Mesgouez (Lanctôt, 2000). L'octroi, renouvelé périodiquement, conduit finalement à un premier établissement en Amérique septentrionale en 1598, à l'île de Sable, au large de la Nouvelle-Écosse (abandonné en 1603). Dès lors, les monopoles commerciaux assortis de pouvoirs seigneuriaux se succèdent et les mandataires implantent des comptoirs les uns après les autres, tous occupés de façon plus ou moins éphémère : Tadoussac en 1600, île Sainte-Croix en 1604, Port-Royal en 1605.

Un épisode essentiel de la séquence fondatrice survient en 1603. En mai de cette année-là, François Gravé Du Pont, mandaté par Aymar de Chaste (détenteur du monopole commercial après le décès de Pierre Chauvin) pour chercher un endroit propice à l'établissement d'une colonie, est à Tadoussac pour la traite et l'exploration. Le 27, accompagné par Champlain et par deux Innus (Montagnais) qu'il a amenés en France l'année précédente, il se rend à la pointe aux Alouettes (aussi appelée pointe Saint-Mathieu) pour rencontrer le chef innu Anadabijou et quelques autres chefs alliés. Selon les mots de Champlain (1603), après le rapport favorable des Innus sur leur séjour en France, Anadabijou prend la parole pour indiquer « qu'il était fort aise que [sa] Majesté peuplât leur terre, & fit la guerre à leurs ennemis [Iroquois] ; qu'il n'y avait nation au monde à qui ils voulussent plus de bien qu'aux François ; enfin, il […] fit entendre à tous le bien & l'utilité qu'ils pourraient recevoir de [sa] Majesté ». Invitation à peupler, alliance militaire, perspective d'échanges profitables : les nations amérindiennes et la France s'entendent, le tout scellé par le partage du calumet. Il faudra toutefois cinq ans avant que Champlain ne passe aux actes, après les tentatives acadiennes, en fondant Québec, le premier établissement permanent.



◀ *Au centre du village, représentant un panache de caribou, l'œuvre conjointe des sculpteurs Pierre Bourgault et Christophe Fontaine a été dévoilée à l'occasion du 400e anniversaire de la rencontre entre Gravé Du Pont et Anadabijou, le 24 mai 2003. La cérémonie associait des représentants des Premières Nations du Québec, au premier chef les Innus, du gouvernement du Québec et du gouvernement de la France.*
© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q-969



▲ *Pour des milliers de migrants, l'entrée du port de La Rochelle, marquée par les tours de la Chaîne et Saint-Nicolas, a été la dernière image emportée de la France.*
© Service régional de l'inventaire Poitou-Charentes, 2002

Rythmes et flux des migrations

Par Leslie Choquette

L'immigration française vers la Nouvelle-France a débuté au début du XVIIe siècle pour se poursuivre avec peu d'interruptions jusqu'à la conquête de la colonie par les Britanniques en 1760. Le mouvement ne pouvait pas rivaliser avec celui vers les Antilles quant à son volume, pourtant ses conséquences démographiques ont été moins éphémères.

Combien de Français et de Françaises ont participé à ce courant migratoire ? Pendant longtemps, les historiens se sont fiés à une estimation « consacrée » d'environ 10 000 immigrants pour le Régime français. Cette estimation ne se réfère cependant ni à la migration brute ni à la migration nette, mais plutôt à « l'immigration fondatrice », les immigrants fondateurs qui, selon le démographe Mario Boleda, ont fondé les familles nombreuses à l'origine de la population québécoise [1]. Cette définition implique donc non seulement l'établissement permanent des immigrants mais aussi leur reproduction. Sa portée, d'ailleurs, se restreint à la vallée du Saint-Laurent, à l'exclusion des établissements français en Acadie et en Louisiane.

Boleda a proposé deux estimations nouvelles de la migration au Québec. L'immigration nette, calculée selon des techniques démographiques, est d'environ 20 000 personnes, tandis que « l'immigration observée », ou la partie de l'immigration brute sur laquelle on a des renseignements, se chiffre à quelque 31 900 personnes, nombre qui atteint 33 500 si l'on tient compte de la mortalité maritime (5 % environ ; Boleda, 2004 : 35 ; Boleda, 1990). En outre, jusqu'à 12 000 migrants se sont dirigés vers l'Acadie insulaire ou péninsulaire et la Louisiane [2]. Ainsi, si la proportion de ceux qui se sont établis à demeure en Amérique reste assez réduite, un assez grand nombre de personnes ont passé par la colonie au cours de leur vie, leurs séjours étant parfois très brefs.

Le flux des migrants variait non selon les oscillations à court ou à long terme de l'économie française, mais plutôt selon les rythmes du recrutement. Le premier grand effort, sous la Compagnie des Cent-Associés (1628-1662), a vu l'arrivée en Nouvelle-France de quelque 7 300 personnes, dont 4 700 pour la vallée du Saint-Laurent et 2 600 pour l'Acadie (Carpin, 2001 : 32). Le régime royal qui a suivi a soutenu un mouvement plus important encore dans les premières décennies de son mandat, d'un côté par la fondation de Plaisance à Terre-Neuve et, de l'autre et surtout, par l'envoi de quelques milliers de personnes au Québec, dont quelque 800 « filles du roi » pour équilibrer le rapport de masculinité de la colonie et 1 200 soldats du Régiment de Carignan-Salières. Il faut attendre le XVIIIe siècle pour revoir des effectifs de cette importance. La perte de l'Acadie par le traité d'Utrecht a suscité une nouvelle vague de colonisation, comprenant à la fois la fondation de Louisbourg en 1713 et le peuplement de la Louisiane sous le système de Law (1717-1720). La population du Québec s'est aussi renforcée dans les années 1730 et 1740 par la déportation de quelques centaines de prisonniers et surtout dans les années 1750 par l'arrivée de cinq régiments de soldats.

Les origines régionales de ces migrants vers la Nouvelle-France révèlent l'importance, mais non l'exclusivité, de la France atlantique [3]. Des travaux antérieurs (Choquette, 2001) portant sur 16 000 migrants ont



◂ *Installée en 1957 à l'initiative de leurs descendants, cette plaque commémore l'établissement des Angoumois Pierre Simard dit Lombrette et son fils Noël à Sainte-Anne-de-Beaupré. Œuvre du sculpteur Raoul Hunter, elle est apposée sur la façade de la chapelle de Sainte-Anne-de-Beaupré.*

© Peter Gagné et Samantha Rompillon / CIEQ, 2004, Q03-340

montré que plus des deux tiers venaient de la côte atlantique au sens large. Sur le plan cartographique, une ligne imaginaire entre Rouen et Toulouse sépare une France de l'Ouest étroitement liée aux colonies d'une France de l'intérieur moins fortement impliquée dans le processus migratoire. La région Poitou-Charentes, pour sa part, a fourni environ 20 % des migrants.

Insister trop sur cette orientation atlantique, cependant, serait risquer d'oublier que l'aire du recrutement nord-américain était en fait une aire nationale. Malgré les volumes relativement modestes du courant migratoire, les migrants vers la Nouvelle-France venaient de toutes les provinces, et même de tous les départements actuels de la France.

Les origines urbaines des migrants vers la Nouvelle-France sont particulièrement prononcées. À une époque où 85 % des Français et des Françaises vivaient dans des communautés de moins de 2 000 habitants, près des deux tiers des migrants venaient des villes. D'ailleurs, les deux tiers des migrants urbains venaient de ce qui était alors des agglomérations majeures, des villes ayant une population de plus de 10 000 habitants. La Rochelle, ville d'environ 20 000 habitants, a tant fourni de migrants qu'elle est devenue le plus important foyer de départ devant Paris, Saint-Malo, Rouen, Nantes, Dieppe et Bordeaux. Le caractère à la fois atlantique et urbain du mouvement ressort clairement de cette énumération.

Les migrants d'origine rurale, qui étaient quand même nombreux, venaient de régions qui étaient bien desservies par les réseaux de communication et donc intégrées à l'économie de marché. L'exemple des campagnes de l'Aunis est probant à cet égard. À l'extérieur de La Rochelle, l'émigration se concentrait surtout dans la banlieue de la ville, la petite région agricole située entre les marais de la Saintonge et du Poitou qui a fourni 131 migrants pour la Nouvelle-France. À proximité de la ville, dans des paroisses comme Dompierre-sur-Mer, la vigne était déjà une monoculture au XVIIe siècle (Arcère, 1756 : 461-462). Les exploitants – dont l'émigrant Jacques Archambault, venu en Nouvelle-France avec sa famille vers 1645 – en étaient de petits laboureurs dont les activités étaient orientées vers le marché d'exportation.

En Poitou-Charentes, comme dans le sud-ouest en général, « l'agriculture de subsistance, l'économie autarcique n'existe guère ; […] et même là où la vente n'est que secondaire, son rôle n'est en rien négligeable » (Poussou, 1983 : 263). En outre, ces ventes s'effectuent largement pour des clientèles lointaines ! Dès l'Ancien Régime, ces paysans avaient donc dépassé les

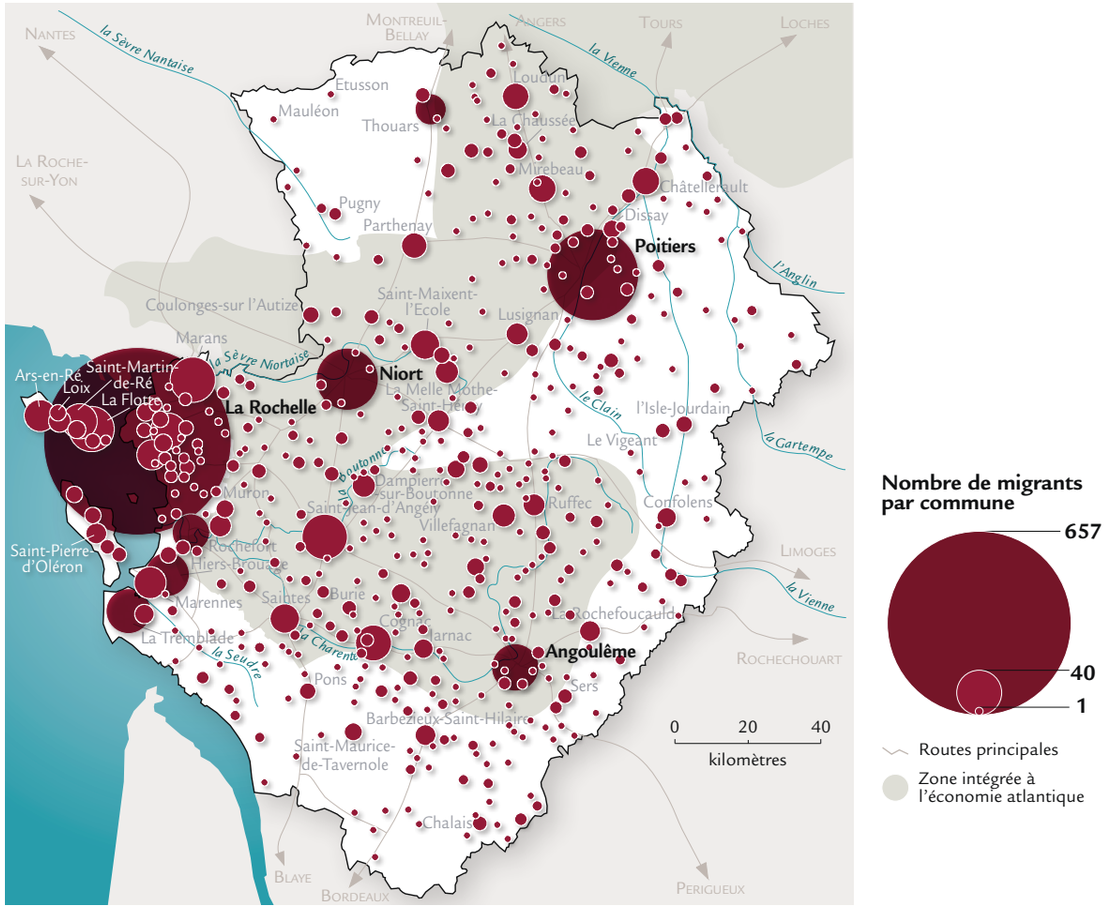


◂ *Devant l'ancien marché Maisonneuve, le monument à Louise Mauger rappelle son établissement à Montréal (Ville-Marie) vers 1647. Le sculpteur Alfred Laliberté la représente avec un panier de provisions rempli à ras bord, signe de la fertilité du sol, et l'accompagne de trois figures allégoriques. Louise Mauger et son époux Pierre Gadoys sont considérés comme les premiers colons de Ville-Marie, le couple ayant reçu une concession de 40 arpents en janvier 1648.*

© Peter Gagné / CIEQ, 2004, Q03-762

Les lieux de départ des migrants pour la Nouvelle-France aux XVIIe et XVIIIe siècles

par Mickaël Augeron et Georges Coste



Source : Marcel Fournier, 2001, Jean Cournoyer, 2001, Robert Larin, 1994, Yves Landry, 1992
Fond : ADDE-Francièmes®, conception : Georges Coste, réalisation Zoé Lambert, 2005

▲ *Réalisée à partir d'une sélection de sources historiques, la carte dénombre majoritairement les lieux de baptême des migrants ; pour un certain nombre de cas, il s'agit du lieu de la dernière résidence du migrant, pour d'autres, le doute persiste entre les deux. Un rapprochement avec la carte des lieux de baptême seuls montre que les différences portent sur l'intensité du phénomène et non sur sa distribution dans l'espace régional. Premier constat, il y a recoupement entre la répartition générale de la population à l'époque et celle des migrants : la Marche limousine fournit moins de migrants que le reste de la région. Il est à signaler que le nord-ouest de l'actuel département des Deux-Sèvres est également dans ce cas, mais il est fort possible qu'une partie des candidats au départ ait été enregistrée dans le port de Nantes, de même que l'extrême sud saintongeais est sous l'attraction de Bordeaux. Inversement les territoires fournissant le plus de migrants coïncident avec ceux qui sont les plus intégrés à l'économie maritime et coloniale. Apparaissent ensuite plusieurs lignes de force en matière de recrutement colonial. L'avant-pays maritime domine très largement, avec une surreprésentation de La Rochelle, principal port d'embarquement pour la Nouvelle-France. Outre le fait que nombre de migrants sont natifs de la ville, elle attire également un ensemble d'individus venus de l'immédiat arrière-pays, voire bien au-delà des limites régionales (d'où l'écart significatif avec le nombre de migrants baptisés sur place). Ensuite, les principales voies de communication (fluviales et terrestres) sont autant d'axes structurants du processus migratoire. Enfin, la comparaison avec la carte de l'occupation des sols montre le lien entre zones de forte migration et zones de cultures (vigne, plaines et plateaux céréaliers).*

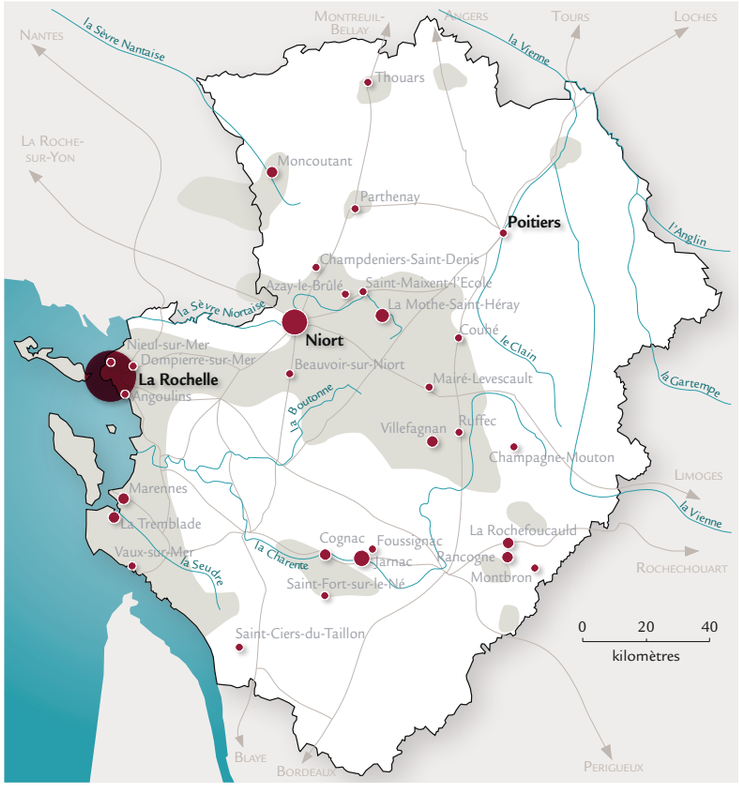
limites d'une économie fermée, et ils avaient intégré non seulement leurs produits mais aussi leur comportement migratoire dans des circuits qui étaient de portée atlantique.

Qu'en est-il des origines religieuses des migrants vers la Nouvelle-France ? Y avait-il un élément protestant dans ce mouvement migratoire, étant donnée l'importance historique de la religion réformée dans les régions atlantiques ? À première vue, les migrants se conformaient aux normes édictées sous Louis XIV en matière de religion. Le Canada était une colonie officiellement catholique, et quoique des protestants non convertis fussent tolérés (sauf à l'époque de la Révocation) parmi les immigrants temporaires, ils devaient « vivre comme des catholiques sans scandale »[4]. Selon les sources canadiennes, moins de 300 migrants de familles huguenotes ont vécu dans la vallée du Saint-Laurent pendant le Régime français. Pourtant, un examen approfondi des sources françaises modifie quelque peu cette conclusion. Prenant l'exemple du Poitou, l'historien Robert Larin estime qu'une étude méthodique de l'état civil français permettrait de multiplier au moins par quatre ou cinq le nombre de migrants d'origine huguenote (Larin, 1998 : 133).

La Nouvelle-France, à la différence de la Nouvelle-Angleterre, n'a jamais servi de refuge aux minorités religieuses, et la majorité de ces protestants se sont fondus assez vite dans la population catholique. D'autres différences initiales, telles les patois régionaux, ont disparu aussi. À la fin du Régime français, une population migrante diverse venue de partout en France, avec l'accent sur l'ouest et sur les villes, s'était transformée en population coloniale distincte, ou plutôt en plusieurs populations coloniales distinctes formant le noyau des communautés francophones du Québec et de l'Acadie comme de la Louisiane.

Origines des protestants partis pour la Nouvelle-France, XVIIe-XVIIIe siècles

par Mickaël Augeron



Sources : Michel Barbeau, 1998, Michel Fournier, 2001, Jean Cournoyer, 2001, Robert Larin, 1994
Fond : ADDE-Francièmes®, conception : Georges Coste, réalisation Zoé Lambert, 2005

Nombre de migrants par commune 41 10 1

Importante population protestante

Routes principales

◂ *Les lieux de départ des protestants à destination de la Nouvelle-France, tous statuts confondus (soldats, engagés, marchands), recoupent fort logiquement la carte d'implantation des communautés protestantes aux XVIIe et XVIIIe siècles. Le monde rural se révèle toutefois peu touché par l'émigration, contrairement aux villes, Niort et surtout La Rochelle fournissant à elles deux la grande majorité des migrants. Les autres viennent pour l'essentiel de localités implantées le long des axes structurants pour l'économie régionale : littoral aunisien et saintongeais d'une part ; vallées de la Sèvre niortaise et de la Charente, traditionnellement ouvertes sur l'Atlantique, d'autre part. Le poids de La Rochelle s'explique tout autant par l'importante communauté protestante qui y réside – y compris après la révocation de l'Édit de Nantes – que par son rôle d'attraction pour une main-d'œuvre en quête de travail et issue de l'arrière-pays ; ou tout simplement par sa place centrale dans le grand commerce canadien (lui-même marqué par une forte présence des marchands et armateurs protestants).*



▲ *Terre ancestrale de David Létourneau, île d'Orléans.*
© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-1139

L'établissement des pionniers français dans la vallée du Saint-Laurent

Par Samantha Rompillon

La migration pionnière vers la vallée du Saint-Laurent a conduit à la fondation d'une société nouvelle en Amérique. Effectué à des rythmes très variables tout au long de la période coloniale, ce transfert de population a amené, selon les données colligées par le Programme de recherche en démographie historique (PRDH, Université de Montréal), quelque 4 300 Français à s'établir dans la colonie laurentienne au XVIIe siècle, puis un peu plus de 4 900 au XVIIIe.

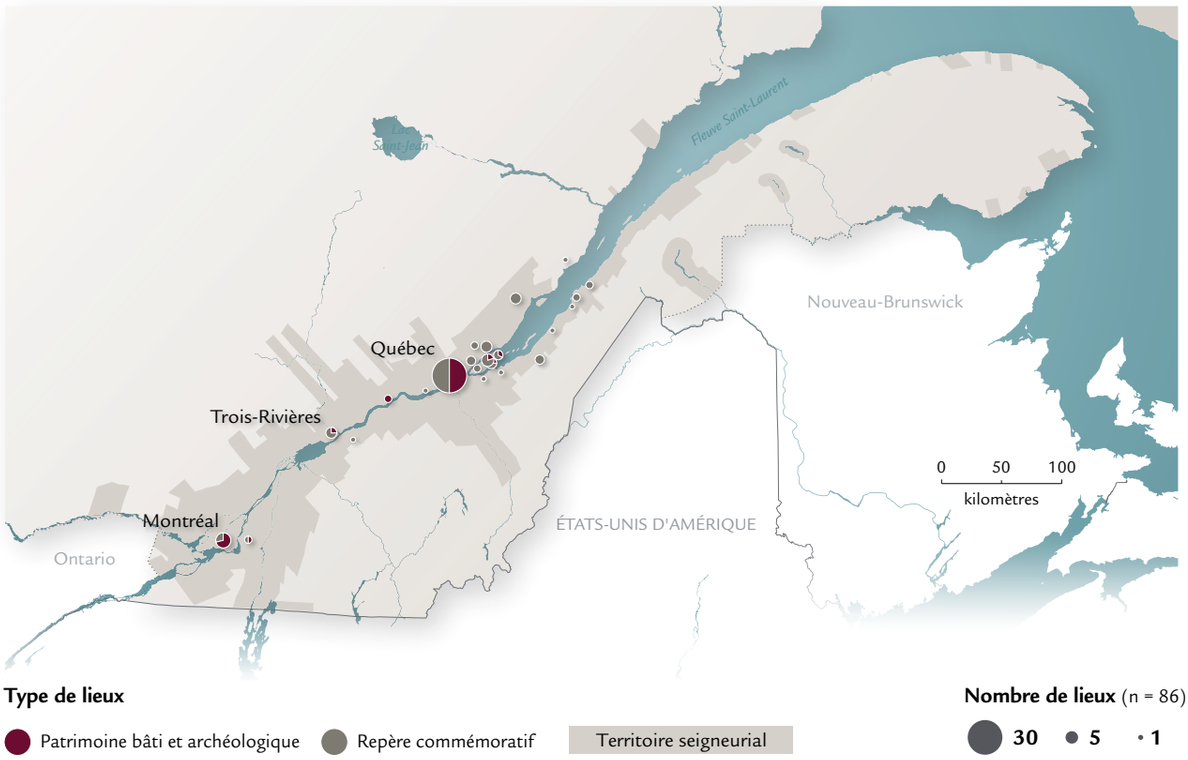
Pour dresser le portrait de l'enracinement de ces pionniers, nous examinerons, dans un premier temps, comment cette population fondatrice s'est établie dans la vallée du Saint-Laurent, en insistant sur ceux qui ont migré au XVIIIe siècle[1], un groupe moins bien connu que les autres. Dans un deuxième temps, nous explorerons les traces, révélées par l'inventaire des lieux de mémoire et constituées très largement de repères commémoratifs, que ce phénomène a laissées dans le paysage québécois, en portant une attention particulière aux migrants en provenance du Poitou-Charentes.

Entre la ville et la campagne : les lieux d'établissement des pionniers au XVIIIe siècle

Si la plupart des pionniers du XVIIe siècle se sont établis dans le voisinage immédiat des villes, surtout de Québec, en partie en raison de la menace iroquoise, le milieu qui s'offre aux migrants du XVIIIe a profondément changé. Les premières seigneuries concédées sont déjà peuplées, amenant les nouveaux arrivants à considérer un établissement plus distant des centres de Québec, Montréal et Trois-Rivières ; la Grande Paix de 1701 a mis fin au conflit avec les nations iroquoises ; les infrastructures de transport sont en partie mises en place. Ainsi, à Neuville par exemple, 40 à 50 % des enfants des familles établies au XVIIe siècle doivent s'installer ailleurs (Mathieu et al., 1987 :12).

C'est dans ce nouveau contexte qu'arrivent les pionniers du XVIIIe siècle. Parmi eux, 2 227 se marient dans l'un des trois gouvernements de la vallée du Saint-Laurent (Rompillon, à venir), dont 1 805 couples dont nous avons pu reconstituer l'itinéraire. La majorité des nouveaux venus deviennent à leur tour des pionniers en s'établissant de manière définitive, ce qui est le cas pour 1 305 couples ou 72 % du total. Ils s'installent pour près de la moitié (47 %) dans la paroisse même où ils se sont mariés. La mobilité apparaît donc plus restreinte qu'au siècle précédent, car seulement 30 % des couples effectuent plusieurs déplacements avant de s'établir définitivement. La mobilité interne de ces derniers se situe dans une aire qui correspond généralement à celle du gouvernement où a eu lieu le mariage, les couples se déplaçant tant entre anciennes et nouvelles paroisses qu'entre milieu rural et ville.

Au sein de la colonie, le poids relatif de la ville de Québec est important et au XVIIIe siècle, c'est le lieu d'établissement privilégié par les couples recensés. La majorité s'y marie et ils sont nombreux à y rester. Au total, un peu plus de 62 % des 1 305 couples s'installent en milieu urbain, principalement à Québec. Cela



▲ *La répartition québécoise des lieux et repères de mémoire associés aux pionniers originaires de Poitou-Charentes présente une forte concentration dans la région de Québec, laissant Montréal et Trois-Rivières très sous-représentées. L'accent mis sur la commémoration des pionniers du XVIIe siècle, établis principalement autour de la capitale, est en grande partie responsable de cette distorsion.*

© CIEQ, conception : Marc St-Hilaire, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007

contribue à expliquer que si les immigrants du XVIIIe siècle s'établissent dans les trois gouvernements de la vallée du Saint-Laurent, le gouvernement de Québec en accueille plus de la moitié, suivi par celui de Montréal et de très loin par celui de Trois-Rivières qui attire à peine 10 % des pionniers.

Ces observations sur les pionniers du XVIIIe siècle s'appliquent également aux Picto-Charentais. Nous en avons repérés 515 qui se marient dans la vallée du Saint-Laurent pendant la première moitié du XVIIIe siècle. Ce groupe d'immigrants, majoritairement originaires du Poitou et de la Saintonge, ne compte que dix femmes. Sur les 299 migrants picto-charentais qui s'installent définitivement après leur mariage, 205 le font en ville : 121 à Québec, 79 à Montréal et 5 à Trois-Rivières. La mobilité est également plus restreinte : dans le cas des 116 Picto-Charentais qui effectuent de multiples déplacements, ceux-ci se situent dans des paroisses rurales, où 73 d'entre eux s'installent.

Entre souvenirs et commémoration : les lieux de mémoire consacrés aux pionniers du Poitou-Charentes en vallée laurentienne

Le peuplement pionnier a fait l'objet de nombreuses études et commémorations tant au Québec qu'en Poitou-Charentes. Deux aspects du phénomène peuvent être abordés à partir de l'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France : les traces elles-mêmes et les personnages qu'elles évoquent.

Dans l'ensemble de l'inventaire, on recense 319 lieux associés aux familles fondatrices, soit 226 repères commémoratifs et 93 lieux patrimoniaux ou archéologiques. Ils sont répartis très inégalement dans la vallée laurentienne : la majorité des lieux se concentre dans des secteurs appartenant autrefois au gouvernement de Québec, soit la ville de Québec, l'île d'Orléans et la Côte-du-Sud. Sans doute est-ce là le reflet du phénomène historique, la région accueillant les premières vagues de migrants, alors que l'intérêt pour les pionniers s'est focalisé surtout sur les premiers arrivants en Amérique.

Il est intéressant de noter que la majorité des lieux de mémoire liés aux migrants fondateurs se trouve en ville. En effet, on compte 106 lieux à Québec, 49 à Montréal et 18 à Trois-Rivières. Ensemble, ils représentent plus de 53 % de l'ensemble des lieux recensés. Pourtant, à l'époque de la Nouvelle-France, environ 80 % de la population vivait en milieu rural. Fait à noter, les lieux de type « patrimoine bâti ou archéologique » liés aux migrants fondateurs sont davantage en milieu urbain (77 sur 93) alors que, pour les lieux de type « repère commémoratif », la

répartition géographique est plus équilibrée et couvre davantage la région de Québec. Peut-être est-ce là l'effet d'une commémoration des pionniers qui s'affirme davantage par la terre ancestrale (commémorée) que par la persistance de patrimoine bâti…

De ces 319 lieux, 86 sont associés à des Picto-Charentais, soit 27 % du total, une proportion légèrement supérieure à leur contribution à la population canadienne. Ce sont pour la plupart des repères commémoratifs (59 lieux, soit 69 %), une répartition correspondant à celle de l'ensemble des sites associés aux familles fondatrices. Comme pour l'ensemble des pionniers, la moitié des lieux référant à des Picto-Charentais se trouvent en milieu urbain : 8 à Montréal, 31 à Québec, 4 à Trois-Rivières.

L'inventaire évoque également, par-delà les lieux eux-mêmes, les personnages associés aux sites recensés. Ces hommes et femmes font l'objet d'un répertoire qui présente sommairement leurs biographies. Comment ces données biographiques représentent-elles le phénomène migratoire ?

Rappelons d'abord les faits : l'immigration française est importante au XVIIe siècle, mais ralentit dans le dernier quart de ce siècle pour s'essouffler pendant la première moitié du siècle suivant, et ce, jusqu'à l'arrivée de nombreux militaires avec la guerre de Sept Ans. Ainsi, l'immigration ne contribue que faiblement à la croissance de la population canadienne après 1673. Dans l'ensemble, le portrait des pionniers recensés montre une nette surreprésentation de ceux venus au XVIIe siècle. Ainsi, si 60% des migrants d'origine picto-charentaise sont partis au XVIIe (contre 40% au XVIIIe), 300 des 350 notices biographiques se rapportant



◄ *En 1995, à l'occasion du 325e anniversaire du décès de David père, une plaque est installée par les familles Létourneau dans l'ancien cimetière de Château-Richer. À droite à l'arrière-plan, une plaque de la Commission des monuments historiques du Québec rappelle que c'est là qu'est enterré Toussaint Toupin (1616-1676), batelier.*

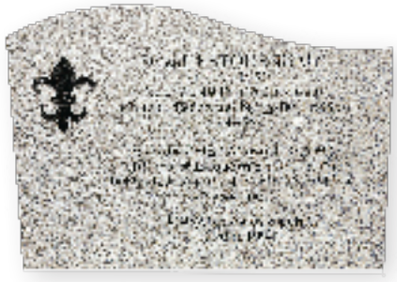
© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-1149 et Q03-363



▲ *En juillet 1979, à l'occasion d'une rencontre des familles Létourneau à l'île d'Orléans, un monument est dévoilé sur la terre de son fils David, à Sainte-Famille.*

© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-1139



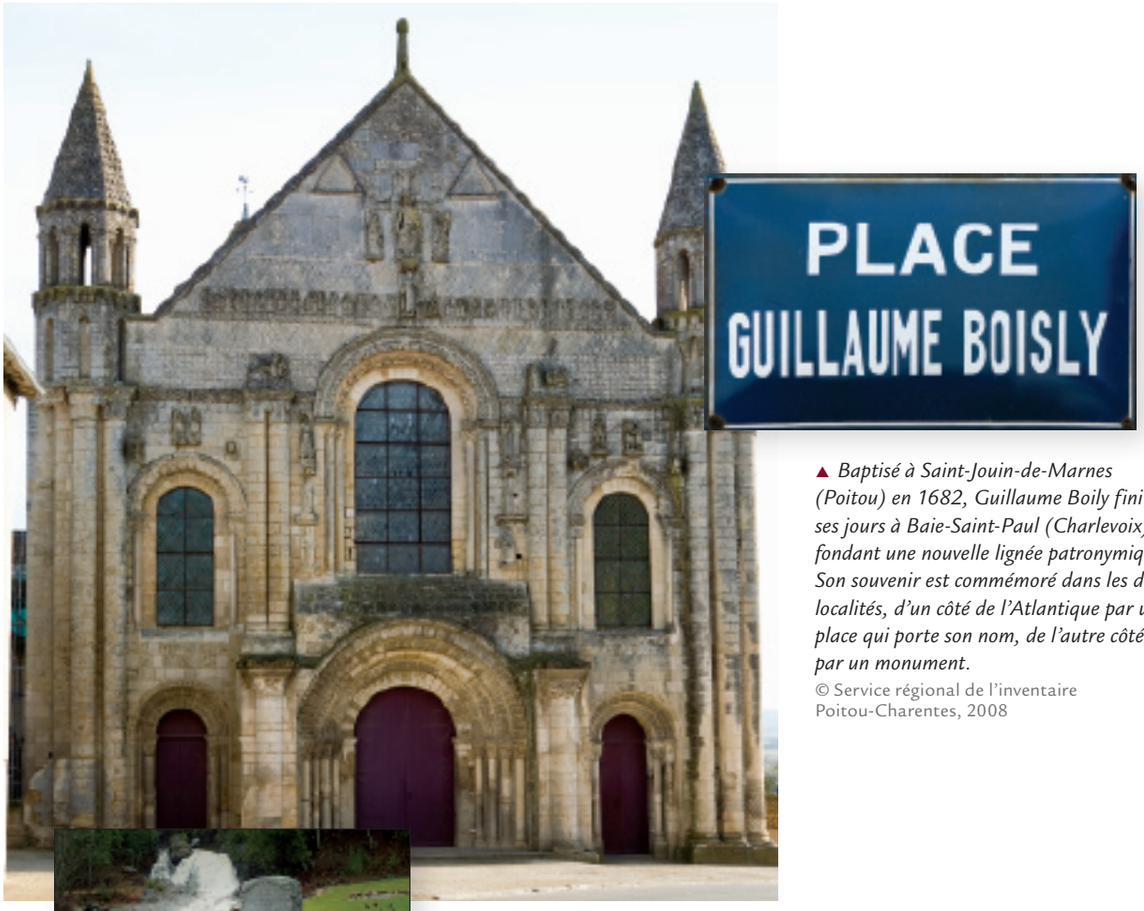


▲ *De la paroisse de Saint-Sixte à Muron (Charente-Maritime) vers 1616 à la côte de Beaupré où il décède en 1670, l'itinéraire de David Létourneau et marqué de plusieurs repères mémoriels. Ici, le monument en son honneur installé par les Létourneau d'Amérique dans le cimetière Saint-Sixte.*

© Service régional de l'inventaire Poitou-Charentes, 2008

◄ *Le prieuré Saint-Sixte, où l'ancêtre Létourneau a épousé Sébastienne Guerry en 1640.*

© Service régional de l'inventaire Poitou-Charentes, 2008



▲ *Baptisé à Saint-Jouin-de-Marnes (Poitou) en 1682, Guillaume Boily finit ses jours à Baie-Saint-Paul (Charlevoix), fondant une nouvelle lignée patronymique. Son souvenir est commémoré dans les deux localités, d'un côté de l'Atlantique par une place qui porte son nom, de l'autre côté par un monument.*

© Service régional de l'inventaire Poitou-Charentes, 2008



◀ *Le monument Guillaume Boily est inauguré le 25 juin 1977 à Baie-Saint-Paul à l'occasion du 250e anniversaire de son établissement dans Charlevoix. Quelque 800 descendants de Guillaume et de son épouse Louise Gagné participent à l'événement, ainsi que le curé de Saint-Jouin-de-Marnes.*

© Peter Gagné / CIEQ, 2003, Q03-428.

aux migrants concernent le XVIIe, soit 86% des biographies. Par ailleurs, si la contribution du Poitou-Charentes dans la migration vers le Canada passe du quart au sixième après 1700, les Picto-charentais constituent toujours près du quart (23%) des hommes et des femmes qui se marient sur les rives du Saint-Laurent...

De nombreux livres d'histoire soulignent la faiblesse de l'immigration dans la première moitié du XVIIIe siècle, une image qui mérite cependant d'être nuancée, voire révisée. Également, la valorisation des pionniers de la période initiale, une pratique qui s'étend sur plus d'un siècle, peut également introduire des variations dans la représentation du phénomène migratoire.

Parmi les autres traits distinctifs, le type de migration, le genre et le statut éclairent le mouvement migratoire. Peu de familles sont venues dans la colonie : encouragé au début de la colonisation, ce recrutement est en général abandonné après 1647, et l'immigration familiale cesse pratiquement au XVIIIe siècle. Au total, ce type de migration ne touche que 4 % des Poitevins ayant traversé au Canada (Guillemet, 2004 :113). Les Létourneau appartiennent à cette minorité de migrants. Né en Saintonge vers 1616, David Létourneau épouse Sébastienne Guerry en 1640. Le couple a deux fils : David (1642-1709) et Jean (1647-1722). Veuf, David père se remarie avec Jeanne Baril en 1653. En 1658, David et ses fils partent pour la Nouvelle-France et s'installent à l'île d'Orléans. Sept ans plus tard, Jeanne Baril les rejoint avec leurs enfants communs. Deux autres enfants naîtront par la suite avant que David Létourneau père ne décède en 1670 à Château-Richer. Aujourd'hui, la famille Létourneau est commémorée par différentes plaques et monuments, tant au Québec qu'en Poitou-Charentes. Ces commémorations ne font pas état de cette caractéristique rare, à savoir que

c'est la famille dans sa totalité qui a migré, silence qui révèle les écarts entre la recherche sur les phénomènes migratoires et la mémoire familiale.

Une autre caractéristique des mouvements migratoires est associée au genre. En effet, si l'immigration a été majoritairement masculine, un certain nombre de femmes sont venues dans la colonie avec leur famille ou seules. Ce sont surtout les « filles du roi » qui attirent l'attention, car elles constituent environ la moitié de la migration féminine (Guillemet, 2004 : 118). Parmi les 770 ayant traversé l'océan entre 1663 et 1773 avec mission de se marier et d'enfanter, 123 sont parties du port de La Rochelle, dont 102 originaires du centre-ouest, soit 13%, la troisième région de recrutement derrière Paris (43 %) et pratiquement à égalité avec la Normandie (Landry, 1992 :60). Qu'en est-il de leur mémoire ? Dans le répertoire biographique intégré à l'inventaire, sur un ensemble de 102 migrantes associées au Poitou-Charentes, 43 sont considérées comme filles du roi, ce qui est assez représentatif du phénomène.

Du point de vue socioprofessionnel, très peu d'immigrants picto-charentais sont d'origine privilégiée. Bien entendu, par leur rôle dans la colonie et l'importance des biens qu'ils ont laissés, on trouve plus facilement leur trace. C'est le cas du noble Philippe Gauthier de Comporté : né près de Poitiers, il arrive dans la vallée du Saint-Laurent avec le régiment de Carignan-Salières en 1665 et joue un rôle notable dans l'administration de la colonie. Son nom est aujourd'hui associé à une plaque commémorant la seigneurie de La Malbaie et celle de la Comporté. D'autres lieux témoignent de la richesse de marchands, comme c'est le cas des Hazeur (voir l'article à leur sujet au chapitre suivant) ou du rochelais Henri Morin (marchand à Québec en 1751), tous deux établis à Place-Royale.

Pour les autres, les trois quarts des migrants en fait, il s'agit de « petites gens » : des artisans, des engagés, des soldats, etc. Les traces patrimoniales qui leur sont associées sont moins importantes. Leur mémoire, référant souvent à leur lieu d'établissement, nous est rappelée surtout par des repères commémoratifs. C'est le cas, par exemple, du rochelais Pierre Therrien (dit aussi Thérien, Terrien), qui arrive dans la colonie comme engagé. Marié à Gabrielle Mineau en 1670 à Sainte-Famille (île d'Orléans), il décède dans la paroisse voisine de Saint-Jean en 1706. Une plaque y rappelle sa mémoire. Le poitevin Guillaume Boily fait également partie de ces « petites gens ». Il arrive à Québec en 1724, où il exerce le métier de forgeron. Après son mariage en 1726 avec Louise Gagné, il s'établit à Baie Saint-Paul où, le 2 juillet 1727, le Séminaire lui cède une forge consistant en « une enclume, estop, marteaux, tenailles et autres instruments nécessaires au forgeron ». Entre autres lieux associés à ce pionnier, on trouve un monument à sa mémoire et à celle de son épouse à Baie Saint-Paul.

En somme, le peuplement européen de la vallée du Saint-Laurent se reflète dans le paysage contemporain par de multiples traces associées à ces migrations fondatrices. Très largement de nature commémorative (plus de 70 %), ces traces ne portent pas la mémoire de tous les pionniers. L'accent est mis sur les migrants du XVIIe siècle, ce qui explique en bonne partie la concentration des lieux de mémoire dans l'ancien gouvernement de Québec.

Par sa couverture des deux côtés de l'Atlantique, l'inventaire permet d'analyser le peuplement pionnier sous un nouvel angle, dans ses dimensions à la fois historique et commémorative. La possibilité de suivre les trajectoires, comme c'est le cas avec les Létourneau ou les Boily, illustre la manière dont la Nouvelle-France s'insère dans un espace atlantique, et ouvre aussi des perspectives originales sur les origines de la société québécoise et le contexte d'émigration dans la France d'alors.



◀ *Marie Rollet et ses enfants, détail du monument Louis Hébert.*
© Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007, Q03-39



Les familles souches à l'île d'Orléans

Par Alain Roy

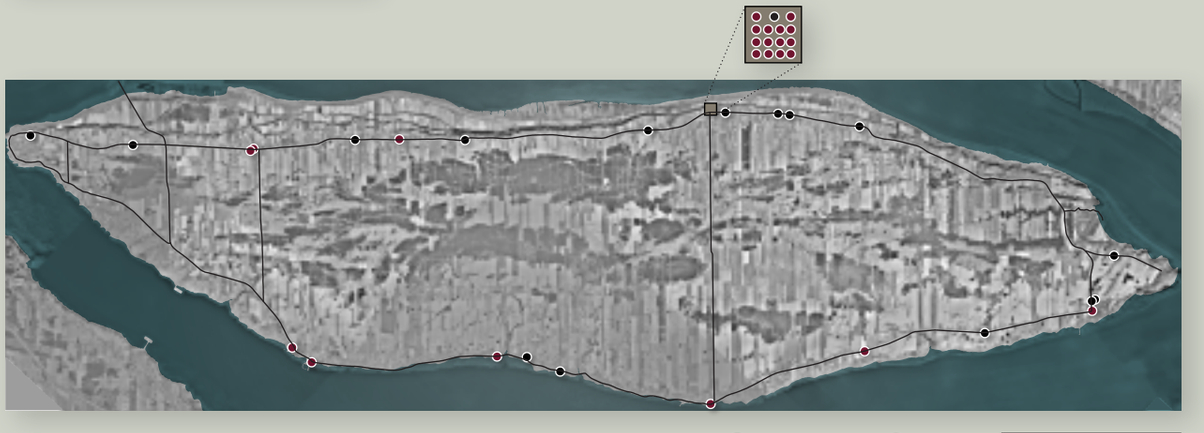


◀ *Monument réalisé par Guy Bel, ferronnier d'art, le « Mémorial des familles canadiennes » est dévoilé le 16 juin 2001 lors de l'inauguration du Parc des Ancêtres. Une sculpture rappelant la continuité et la transmission de l'héritage familial repose sur un socle où sont recensées, sur deux plaques, les familles souches de l'île.*

© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-98

▲ *Situé à Sainte-Famille, le Parc des Ancêtres est inauguré le 16 juin 2001. Attenant à l'église et à l'ancien presbytère, devenu la Maison des Aïeux, le parc et la maison ravivent la mémoire des quelque 300 familles souches qui se sont établies sur l'île.*

© Éliane Galarneau et Marc St-Hilaire, 2007, Q03-1165



▲ *Avec la Côte-de-Beaupré, l'île d'Orléans présente l'une des plus fortes densités mémorielles associées au peuplement pionnier. Pas moins de 40 plaques ou monuments se distribuent sur son pourtour, le Parc des Ancêtres en comptant une quinzaine à lui seul. Toujours à vocation agricole, l'île est en partie protégée contre l'étalement urbain par son statut d'arrondissement historique.*

© CIEQ, conception : Marc St-Hilaire, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007



▶ *Le monument à la mémoire de Jean Brochu est installé sur la terre qui lui a été concédée à Saint-Jean, en 1667. Il a été dévoilé à l'occasion du 350e anniversaire de naissance de Jean Brochu, le 23 juin 1991, au cours d'un rassemblement des Brochu d'Amérique regroupant plus de 400 personnes.*

© Aimé Gagné, 1991 ; Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-1002



▲ *Le 14 août 1994, l'Association des Dessureault d'Amérique dévoile à Batiscan le monument commémorant le mariage des ancêtres François Dessureaux et Marie Bouart, le 3 mars 1672. À cette occasion sont présents plusieurs descendants Dessureault : de gauche à droite, François, Suzanne, Angers, Jacques, Charles Dessureault, Thérèse Cossette et Joachim Dessureault.*
© Grégoire Dessureault, 1994, Q03-1237

La commémoration des pionniers : un dialogue entre mémoires familiales et mémoire nationale

Par Alain Roy

Depuis une vingtaine d'années, un phénomène mémoriel est en pleine expansion : celui de la commémoration, par des associations regroupant des familles apparentées, des ancêtres communs. De fait, on recense dans l'inventaire 347 repères commémoratifs associés à ces familles, soit 34 en Poitou-Charentes et 313 au Québec [1].

Aujourd'hui, ce phénomène culturel va croissant. Un nombre de plus en plus imposant de personnes de tous horizons se regroupent, soit au sein de sociétés de généalogie, elles-mêmes rassemblées dans la Fédération des sociétés de généalogie du Québec [2], soit dans des associations de familles souches, dont 179 font partie de la Fédération des familles souches du Québec [3], pour faire de la recherche ou échanger sur leurs ancêtres ou leur histoire familiale. Au total, en 2004, 15,5 % de la population adulte affirme pratiquer régulièrement l'histoire ou la généalogie en amateur (Garon, 2005).

L'intérêt croissant pour la mémoire familiale et généalogique favorise la mise sur pied de services archivistiques particuliers, tel le Centre canadien de généalogie en 2003, et le développement d'un tourisme de mémoire. Cette appropriation de la mémoire collective est également scrutée par les chercheurs, sous l'angle des pratiques (Caron, 2006 ; Harvey, 2005) ou sous celui de sa genèse, au carrefour des échanges mémoriels entre le Québec et le Poitou-Charentes (Roy, 2004).

▼ Les monuments aux pionniers

	Familles	Comités/ autres	Total	%
Avant 1950	7	4	11	4,4
Entre 1951 et 1980	19	3	22	8,9
Entre 1980 et 2005	192	1	193	77,8
Sans date	21	1	22	8,9
Total	**239**	**9**	**248**	**100,0**

L'examen des données sur l'érection de monuments aux pionniers est instructif sur les temps forts et les caractéristiques d'une telle pratique. À partir d'un corpus de 248 monuments et plaques dédiés aux pionniers [4], il apparaît clairement que la naissance de cette préoccupation survient au tournant du xx[e] siècle et qu'après une croissance limitée ce type de commémoration connaît une véritable explosion à partir de 1980.

Une période fondatrice des mémoires familiales

On associe avec raison la fondation de la généalogie au Québec à la parution du *Dictionnaire généalogique* de



◂ *Œuvre du sculpteur Alfred Laliberté, le monument Louis Hébert est dévoilé en 1918 dans le parc de l'Hôtel de ville de Québec, puis déplacé dans le parc Montmorency en 1977. Il comporte trois statues de bronze. Au sommet, Louis Hébert regarde le ciel, sa récolte à la main. En contrebas – et en avant-plan sur la photographie – son gendre Guillaume Couillard est debout, appuyé sur le manchon d'une charrue. La troisième statue représente Marie Rollet, son épouse, instruisant ses trois jeunes enfants. Une plaque où figurent les noms de 47 colons et de leurs épouses complète l'ensemble.*
© Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007, Q03-39



◂ Monument Louis Hébert, vers 1930 [détail]
© Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, P600, S6, D1, P321

Le monument Hébert célèbre l'agriculture et la colonisation, des enjeux majeurs au Québec au début du XXe siècle, comme en fait foi le faste de son inauguration en 1918 : après une cérémonie à la basilique, le cortège se rend dans les jardins de l'Hôtel de ville, où le cardinal Bégin préside la cérémonie. Sur cette photographie, se tient au pied du monument son zélé promoteur, l'abbé Azarie Couillard-Després.

l'abbé Cyprien Tanguay (1871-1890), un ouvrage qui participe, avec le développement de l'histoire nationale et des commémorations, à la construction d'une mémoire nationale canadienne-française. Toutes ces formes de rappel du passé répondent aux questions identitaires de l'époque en mettant en évidence ce que l'on considère alors comme les valeurs « nationales » des Canadiens français.

Or, alors que s'élabore durant cette période un panthéon national par le biais de monuments, de statues et de manifestations commémoratives, une figure va prendre de plus en plus d'importance dans les sensibilités collectives, celle du pionnier fondateur. L'émergence de ce nouveau héros est favorisée par un faisceau de conditions favorables.

En premier lieu, d'importants changements socioculturels sont en cours. L'accélération de l'urbanisation inquiète les élites, qui font la promotion de la terre et de la colonisation. Cette propagande s'accentue dans les années 1910, alors que le Québec bascule du monde rural au monde urbain. Dans cette situation, le rappel du passé, dont témoignent notamment les efforts de mobilisation autour du monument Louis-Hébert, est articulé autour de ces héros de la terre venus défricher.

La figure du paysan attaché à la terre permet aussi de resserrer certains liens mémoriels avec la France, plus ou moins distendus suite aux débats sur la laïcité de l'État français, car l'attachement à la terre est valorisé tant par l'élite canadienne-française que par les milieux coloniaux français. Par exemple, en 1913, le diplomate français Gabriel Hanotaux publie un ouvrage dressant un bilan de l'expérience coloniale en Amérique afin d'en tirer les leçons pour l'empire colonial français, qui s'étend alors à travers le monde. Il insiste, parmi les conditions de succès, sur « le peuplement par les colons originaires de la mère-patrie », car selon lui, « Le Français est, avant tout – il y a trois siècles comme aujourd'hui – un défricheur, un cultivateur. Quand il s'agit de se mesurer avec la terre, surtout une terre neuve, farouche et résistante, il ne se sent pas de joie ». (Hanotaux, 1913 :104).

Par ailleurs, alors que se développe le culte familial de ces premiers pionniers, des membres de l'élite lancent la pratique des voyages « au pays des ancêtres ». Débutant à la fin du XIXe siècle avec les visites d'Honoré Mercier à Tourouvre (1891) et d'Hector Fabre en Poitou-Charentes (1893), cette pratique prend de l'ampleur dès les années 1920-1930 avec la visite en France d'autorités cléricales (cardinal Villeneuve en



◂ *Le monument élevé à Robert Gagnon en 1909 est situé sur la terre qui lui a été concédée en 1657 à Sainte-Famille, île d'Orléans. C'est le premier monument privé commémorant un pionnier.*
© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-339

◂ *Le monument Trudel, à la limite entre Boischatel et L'Ange-Gardien sur la côte de Beaupré, est dévoilé en 1910. Il commémore à la fois la première messe dite en 1664, mais aussi la présence de l'ancêtre Jean Trudelle. Son financement est assumé par la famille Trudel.*
© Alain Roy, 2007, Q03-334

1935) et civiles (Pierre-Georges Roy en 1927). La publication en 1925 du volume *Origines des familles canadiennes-françaises* du R. P. Archange Godbout consolide cette mémoire alors que, du côté français, on forme des associations pour favoriser ces échanges, comme en Poitou-Charentes dans les années 1930. La figure de l'ancêtre colon et laboureur permet un échange mémoriel entre les deux cultures car il répond, dans chacune d'elles, à des préoccupations partagées par la collectivité. Cette perception explique peut-être le succès tant en France qu'au Québec du roman *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon, paru en feuilleton en 1914, puis en volume en 1921 (Roy, 2004).

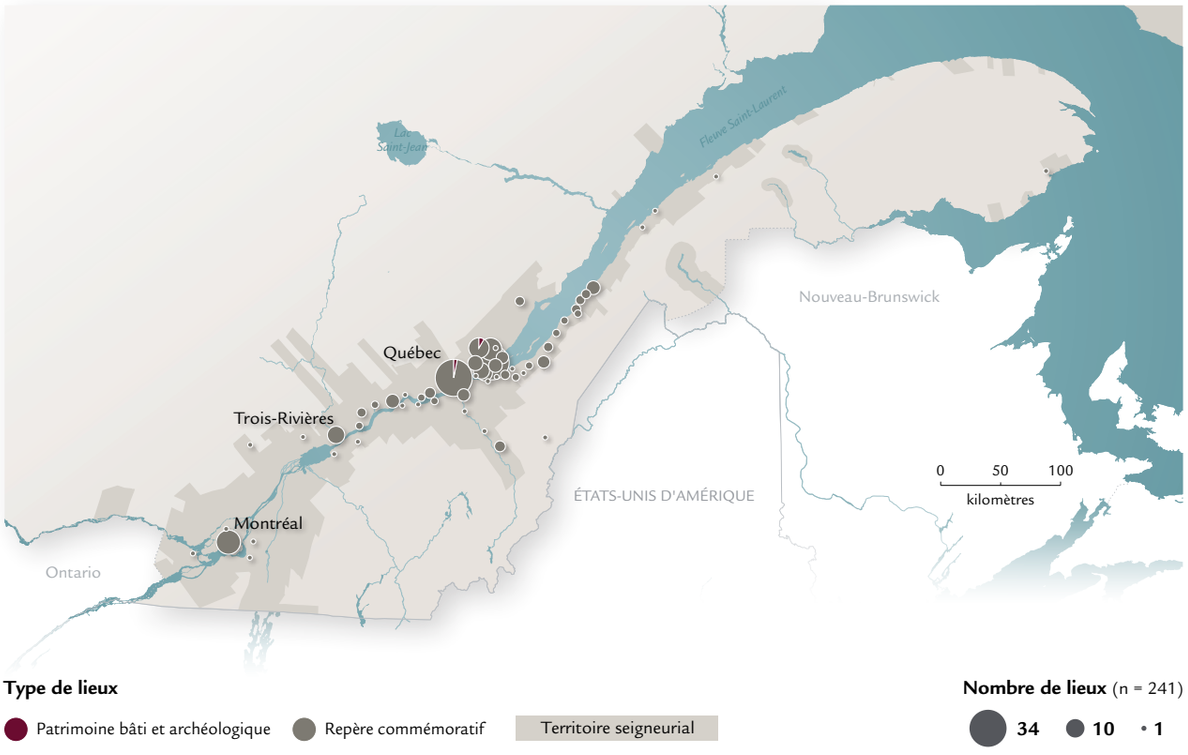
Un troisième facteur favorise l'émergence de la figure du pionnier comme héros. Il s'agit de la naissance de l'intérêt généalogique. Sa popularité croissante se manifeste, au tournant du siècle, par la multiplication de publications généalogiques, dont celles sur les familles de l'île d'Orléans (1905), de Charlesbourg (1906) et de la Côte-de-Beaupré (1912 ; Jetté, 1993). De plus, des associations ou regroupements de familles se mettent en place, comme c'est le cas pour les Couillard-Després.

Dans ce contexte, les premiers monuments aux pionniers sont érigés. Certains d'entre eux sont le fait d'une mobilisation publique par le biais de comités ou associations patriotiques. C'est le cas du plus ancien, celui dévoilé à Montréal en 1893, et du monument Louis-Hébert, dévoilé à Québec en 1918. Outre ceux-ci, qui participent davantage de la mémoire nationale, des associations de familles vont consacrer dans la pierre le rappel de l'ancêtre, comme l'illustrent les premiers monuments familiaux, tel le monument de la famille Gagnon (île d'Orléans, 1909) ou le monument de l'ancêtre Trudel (Ange-Gardien, 1910).

En somme, dans un cadre global de sacralisation de la terre et du pionnier, on assiste à une convergence entre les mémoires familiales et la mémoire nationale. Si les mémoires de familles sont favorisées par la création d'associations qui participent de l'actualisation de la mémoire du groupe, elles contribuent également, par leur manifestation publique, au développement de la mémoire nationale. En retour, cette dernière fournit une matrice globale qui colore le regard sur le passé et la manière dont il est intégré dans la culture, affectant particulièrement les formes et les sujets de commémoration. Il est d'ailleurs intéressant de noter que c'est à cette époque que le plus grand nombre de monuments réalisés par des associations non familiales est érigé, signe de la reconnaissance collective de cette mémoire des pionniers.

Renouveau et démocratisation

Si la commémoration débute avec le tournant du xxe siècle, elle prend de l'expansion au cours des années 1980. Bien que des associations de



▲ *La mémoire des familles souches est surtout affaire de commémoration. Elle se concentre dans la région de Québec, une situation qui s'explique surtout par le fait que c'est là que les premières vagues de migrants, surtout au XVIIe siècle, s'établissent initialement avant d'essaimer à travers la colonie.*

© CIEQ, conception : Marc St-Hilaire, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007

familles ou de généalogistes existent depuis plusieurs années, l'année 1984 est marquée par la fondation tant de la Fédération des familles souches du Québec que de la Fédération des sociétés de généalogie du Québec. Encadrant tout autant que stimulant le développement de la mémoire familiale, ces fondations témoignent d'une sensibilité croissante pour la généalogie, ce qui se manifeste notamment par une vague de commémoration des pionniers.

Bien sûr, l'explosion de l'intérêt pour la mémoire des familles reste un phénomène complexe, qui suscite de multiples interrogations. On peut penser que, tout comme au début du siècle, ce changement est associé aux mutations de l'histoire et de la mémoire nationales, car elles influencent les préoccupations mémorielles des groupes familiaux. Ainsi, la reconnaissance de la diversité des identités partagées par un individu (famille, classe, genre, etc.) de même que les apports de l'histoire sociale et de la démographie historique ont favorisé cette explosion. S'ajoutent à ces préoccupations les changements survenus dans la transmission de la mémoire familiale, dorénavant réalisée plus par adhésion – par le biais de telles associations de familles – que par legs direct. Enfin, l'éclatement – ou plutôt le sentiment d'un éclatement – des structures familiales traditionnelles favorise également le recours à des repères fondés sur des appartenances plus larges (Caron, 2006 ; Harvey, 2005 ; Mergnac, 2003).

Il n'en demeure pas moins que ce renouveau est marqué par des traits distinctifs. Tout d'abord, il s'agit d'une pratique culturelle de masse se traduisant par un phénomène associatif important. De plus, le fait d'élargir l'histoire familiale au-delà du strict lignage agnatique (parenté par les hommes) témoigne d'une démarche active d'appropriation de l'histoire, caractérisée par l'ouverture du champ d'intérêt, par l'inscription de la famille dans l'histoire de la collectivité, par le recours à des méthodes plus scientifiques et par l'abandon d'un discours moralisateur. Finalement, des liens de plus en plus nombreux se tissent avec le milieu scientifique, comme le démontre le travail réalisé dans le cadre de l'inventaire, une collaboration qui permet de situer dans l'espace la trajectoire globale des pionniers et de restituer le cadre de vie des ancêtres dont l'existence est célébrée. En somme, cette explosion est accompagnée d'un renouvellement qui, tout comme l'histoire et la mémoire, témoigne d'une démocratisation de nos sociétés et d'une appropriation élargie du rapport au passé.



▲ Puymoyen, rue de la Ferme, maison dite des Simard [détail] (dessin original)
© Service régional de l'inventaire Poitou-Charentes, 2002

Engagés poitevins et charentais à destination de la Nouvelle-France

Par Aline Carpentier et Elsa Guerry

Afin de peupler et de développer la Nouvelle-France, un mode de recrutement – également imaginé pour les colonies antillaises – a été très largement utilisé : celui du contrat d'engagement signé devant notaire.

Le contractant s'engageait alors à travailler pendant trente-six mois – parfois plus – chez un particulier, en contrepartie de quoi son voyage était pris en charge, sa nourriture et sa rétribution assurées pendant la durée du contrat. Une fois cette période achevée, il pouvait soit rester dans la colonie et obtenir une concession de terre, ce que peu toutefois choisissaient, soit retourner en métropole.

Ces contrats concernent la plupart du temps de jeunes hommes célibataires, âgés de moins de trente ans, dont la profession est assez souvent liée au monde de l'artisanat. Employés par les seigneurs locaux ou les congrégations religieuses, ces hommes ont notamment contribué au défrichement des terres. Ils sont recrutés en France par des « engageurs » qui sont, dans bien des cas, marchands ou négociants commerçant avec la Nouvelle France, tel le Rochelais François Peron.

L'équipe de l'inventaire en Poitou-Charentes a travaillé sur un corpus de 654 engagés dont le lieu d'origine (ou de départ) pouvait être rattaché à une commune actuelle [1], orientant ainsi dans un second temps la recherche, *in situ*, de traces matérielles en lien avec ces personnages, avérées dans un dixième des cas environ.

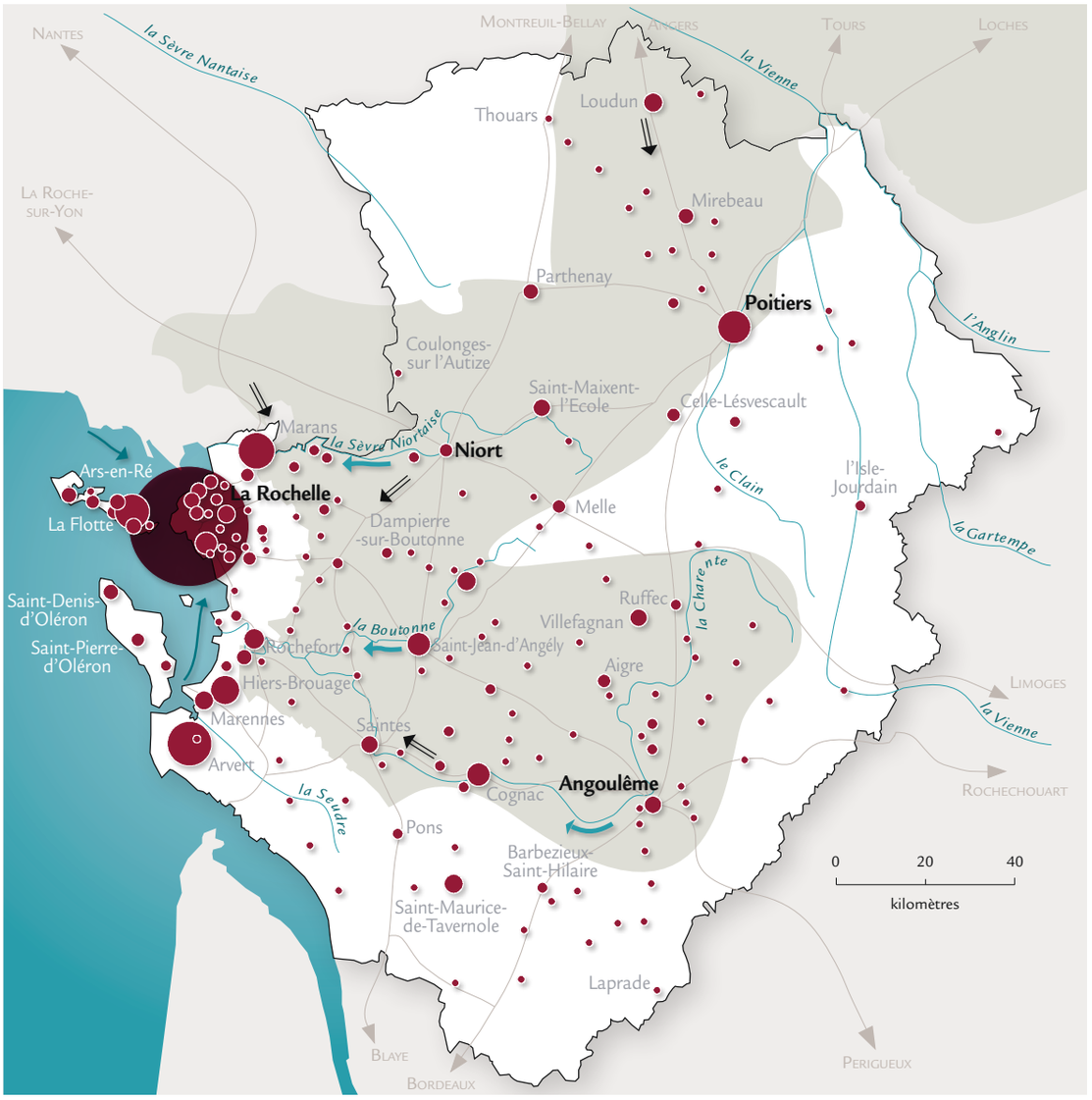
L'origine géographique déclarée dans les contrats ne permet pas toujours, en effet, l'identification du lieu de naissance ou d'habitation : l'engagé mentionne souvent la dernière étape avant l'embarquement d'une migration qui lui a fait parcourir le territoire de la région. Ceci explique pourquoi l'acte de baptême ne peut être retrouvé, pour de nombreux cas, dans la paroisse mentionnée par le migrant.

Outre les lieux de départ tel que le port de La Rochelle et dans une moindre mesure celui de Rochefort, ces traces sont le plus souvent les églises dans lesquelles ont été baptisés les engagés : trente-huit ont ainsi été étudiées. L'on trouve aussi des maisons natales ou familiales. Trois d'entre elles ont pu être identifiées : à Ecoyeux pour Vivien, Guillaume et Pierre Jean, trois frères engagés auprès du notaire Teuleron en 1669 ; à Puymoyen pour Pierre et Noël Simard, engagés vers 1657 ; et à Sainte-Marie, dans l'île de Ré, pour Mathurin Villeneuve engagé par Pierre Gaigneur en 1665.

Enfin, on dénombre quatorze lieux commémoratifs destinés à honorer la mémoire de ces migrants : douze plaques ou stèles nominatives, et deux églises où un hommage collectif aux ancêtres a été rendu par leurs descendants (Puymoyen, 1957, Sainte-Marie, 1935).

Au Québec, une douzaine de lieux sont directement liés à cette thématique des engagés : des lieux consacrés

Origine des engagés selon les sources



Sources : Robert Larin, 1994, Guy Perron, 1998, Jean Cournoyer, 2001, fichier « Engagés pour le Canada au départ de La Rochelle »
Fond : ADDE-Francièmes®, conception : Georges Coste, réalisation : Zoé Lambert, 2005

▲ *On retrouve la distribution générale des lieux d'origine des migrants, avec toutefois une prédominance de la zone littorale où s'effectue l'essentiel des contrats d'engagement : les ports sont traditionnellement attractifs pour les populations à la recherche d'un travail.*

Routes principales

Zone intégrée à l'économie atlantique

Principaux flux de recrutement

Voies fluviales

Voies routières

Transports maritimes

Nombre d'engagés par commune

239

50

5

Lieux associés aux engagés



Sources : inventaire des lieux de mémoire, 2005
Fond : ADDE-Francièmes®, conception : Georges Coste, réalisation : Zoé Lambert, 2005

▲ *La population d'engagés n'a guère laissé de traces patrimoniales en dehors du littoral aunisien. Elle est de plus peu commémorée : fluctuante, composée d'individus souvent d'origine modeste et majoritairement célibataires, elle n'est pas à l'origine d'un grand nombre de familles souches, dont les descendants auraient pu prendre l'initiative d'honorer la mémoire de leurs ancêtres.*

- Repère commémoratif
- Site, patrimoine bâti
- Zone intégrée à l'économie atlantique
- Routes principales

Principaux flux de recrutement

- Voies fluviales
- Voies routières
- Transports maritimes

Nombre de lieux par commune

8 • 1

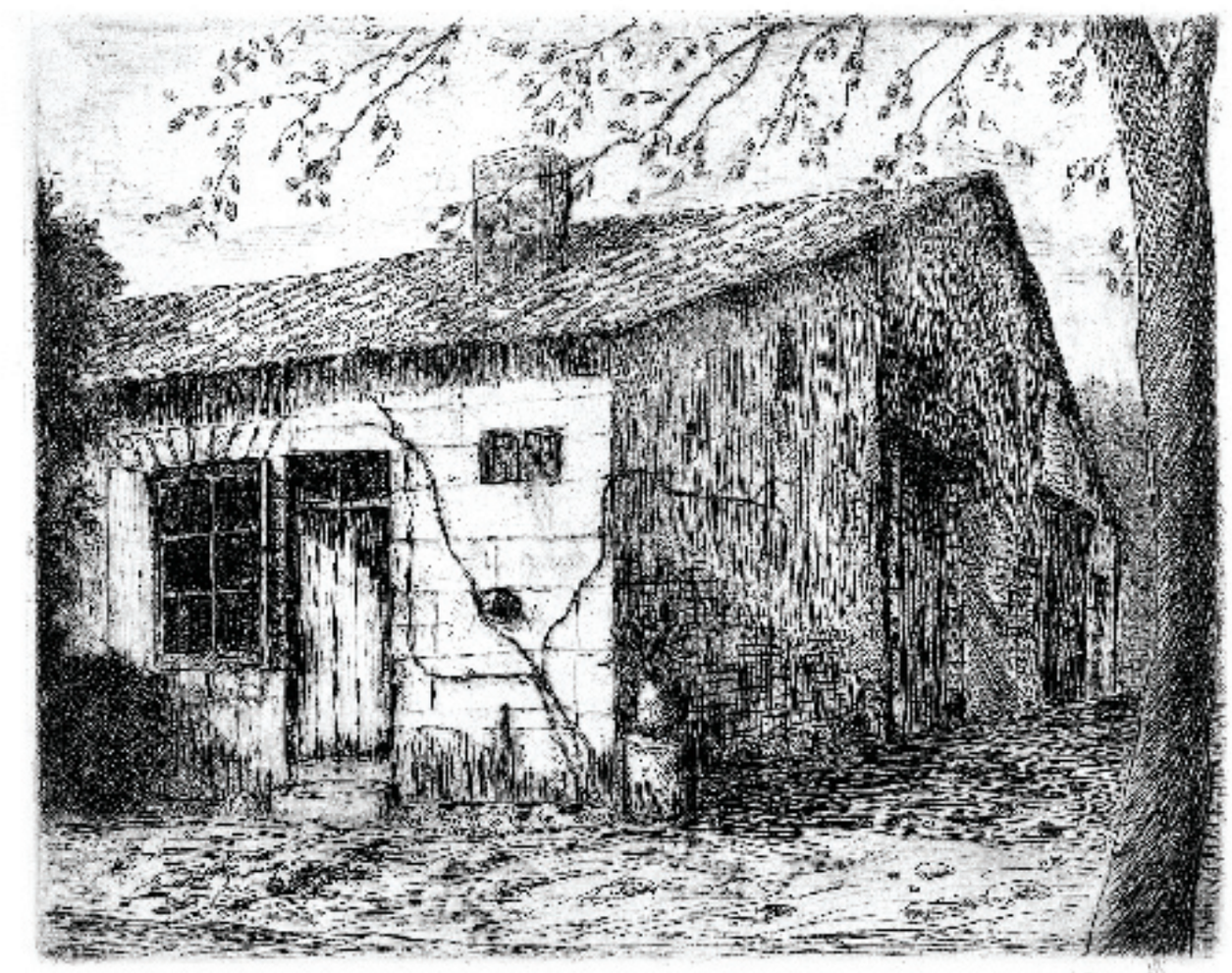
par des plaques et des monuments dédiés à la mémoire d'engagés qui ont fait souche dans le nouveau territoire, mais aussi le poste de traite de Nantagamiou (région Côte-Nord, Québec) où, en 1733, des maisons sont construites sur ordre du seigneur Jacques Lafontaine de Belcour afin d'héberger le maître et les engagés employés pour mettre le site en valeur.

Plusieurs lieux picto-charentais sont en lien avec ceux du Québec, montrant combien la mémoire familiale transcende les frontières nationales. Il en est ainsi des deux sites commémoratifs de Gilles Gautreau (ou Gautereau) : une plaque posée en 1993 à La Flotte (île de Ré) et un monument inauguré à Cap-Saint-Ignace (Québec). De même, la paroisse d'origine de Jean Doyon à Esnandes et son mariage à Château-Richer sont commémorés.

Cette mémoire vivante relative aux engagés revêt différentes formes : plaques, lieux de rassemblement, visites organisées de la maison des ancêtres, rencontres entre « cousins » de part et d'autre de l'Atlantique, etc. Elle est suscitée et entretenue par des associations qui regroupent certains de leurs descendants. Les engagés éveillent, en France, beaucoup plus d'attention que ces autres « enrôlées » qu'étaient les « filles du roi ».

▼ Puymoyen, rue de la Ferme, maison dite des Simard (dessin original)
© Service régional de l'inventaire Poitou-Charentes, 2002

Avant les récents travaux d'aménagement, une plaque accrochée au mur de cette ancienne ferme pouvant dater du XVIe siècle indiquait qu'il s'agissait de la « maison des Simard », partis pour le Canada. Pierre Simard, dit Lombrette, né en 1602, probablement à Puymoyen, et son fils Noël, né en 1637, quittent en 1657 le port de La Rochelle et s'établissent à Sainte-Anne-de-Beaupré. Au recensement de 1681, Noël et son épouse ont neuf enfants vivants, trois fusils, vingt bêtes à cornes et trente arpents en valeur. Noël Simard décède en 1715 à Baie-Saint-Paul.





▲ La Rochelle, rue Saint-Louis, cour intérieure de l'hôpital Saint-Louis.
© Service régional de l'inventaire Poitou-Charentes, 2007

Fondé en 1667, l'hôpital général de La Rochelle est construit à son emplacement actuel après la révocation de l'Édit de Nantes. La chapelle, sur la droite, est édifiée entre 1689 et 1690. En 1725, de nouveaux bâtiments sont construits, donnant à l'hôpital sa configuration actuelle autour de deux cours. Les pavillons d'accès à la rue (l'un est visible à l'arrière-plan, sur la gauche) sont ajoutés après 1740. Comme tout établissement hospitalier, le site a connu de nombreux remaniements et ajouts de pavillons depuis lors.

Les « filles du roi » originaires du Poitou et des Charentes

Par Aline Carpentier et Elsa Guerry

Les « filles du roi » constituent un groupe à part dans le processus migratoire (Landry, 1992). Quelque 770 jeunes femmes sont parties de France pour les seules années 1663-1673 : la plupart du temps orphelines (ou abandonnées par leurs parents), elles étaient dotées par le roi et envoyées dans la colonie pour s'y marier.

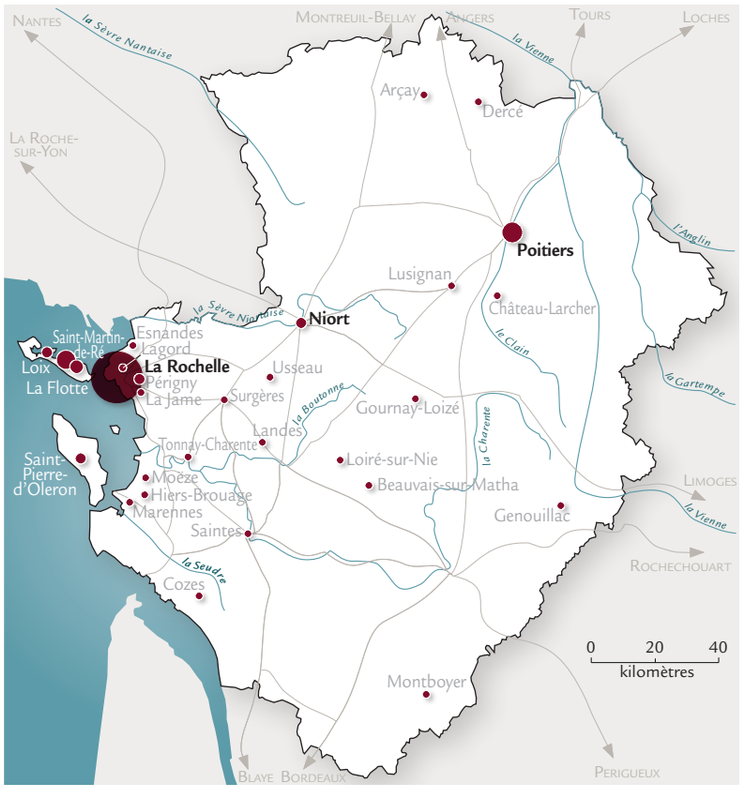
Parmi elles, 102 étaient originaires du centre-ouest et ont fait route à destination de la colonie du Canada et de l'Acadie. D'autres suivront, y compris pour la Louisiane. (Guillemet, 2004 : 118-119 ; Vidal, 2004 : 147).

Parmi les filles du roi, certaines étaient d'origine protestante. Ces dernières ont presque toutes été baptisées à La Rochelle, au temple de la Villeneuve, à l'instar de Marguerite Ardion et Anne Lépine, nées respectivement en 1636 et 1637 et embarquées en 1663 à destination du Canada. Si quelques lieux d'origine s'écartent de cette zone maritime, il n'a pas été possible d'en trouver des traces physiques faute de renseignements. Il est à noter qu'une seule fille du roi est déclarée originaire de l'actuel département de la Charente : Jeanne Billodeau née vers 1636 dans le hameau des Jarriges à Genouillac.

À La Rochelle, deux sites méritent d'être retenus pour leur rôle et leur place dans le processus migratoire : le couvent des sœurs de la Providence et l'hôpital général. De jeunes orphelines trouvèrent là, dans leur enfance, un lieu d'accueil. D'autres jeunes filles y séjournèrent en transit. En 1661 et 1662 par exemple, puis entre 1719 et 1721, la présence au couvent de jeunes filles en partance pour la Nouvelle-France est attestée (Even, 2002 : 58-59, 169), tout comme celle des seize filles recueillies par l'hôpital général de La Rochelle avant de s'embarquer pour la Louisiane, le 26 janvier 1719, à bord du navire *Le Maréchal de Villars*.

Le souvenir de ces filles du roi n'est pas commémoré dans la région Poitou-Charentes, contrairement au Québec où leur mémoire a été notamment célébrée par la pose d'une plaque en 1999 au cœur de l'arrondissement historique de Québec. Il y a là une marque tangible de la place inégale accordée, d'une rive à l'autre de l'Atlantique, à celles et ceux qui ont peuplé la Nouvelle-France, que ce soit dans la célébration ou dans la valorisation patrimoniale.

Les « filles du roi »



Nombre de filles du roi par commune

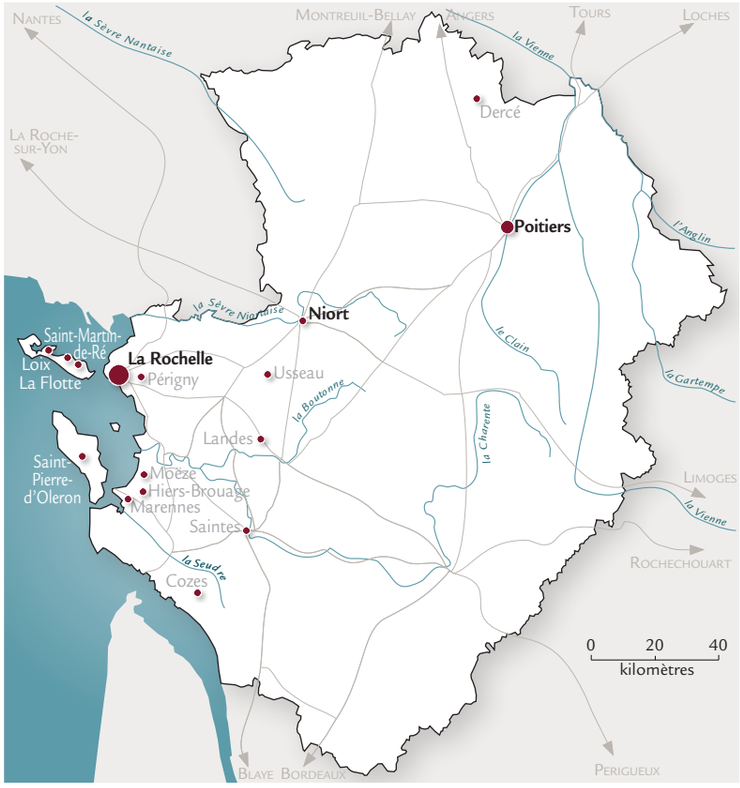
43
5
1

Routes principales

◀ Origine selon les sources

L'origine connue de ces filles est essentiellement littorale. Nombre d'entre elles sont des orphelines d'origine protestante ou retirées à leurs parents pour être éduquées dans la foi catholique.

Sources : Marcel Fournier, 2001, Jean Cournoyer, 2001, Robert Larin, 1994, Yves Landry, 1992
Fond : ADDE-Francièmes®, conception : Georges Coste, réalisation : Zoé Lambert, 2005



Nombre de lieux par commune

7
1

Routes principales

Site, patrimoine bâti

◀ Lieux associés

Pour ce qui est des traces laissées, le poids de La Rochelle s'explique en grande partie par le rôle joué par le couvent de la Providence dans l'accueil et l'éducation de ces filles avant leur départ pour la Nouvelle-France. Elles n'ont à ce jour bénéficié d'aucun acte commémoratif dans l'actuel Poitou-Charentes contrairement au Québec où l'on célèbre à travers elles les mères fondatrices.

Sources : inventaire des lieux de mémoire, 2005
Fond : ADDE-Francièmes®, conception : Georges Coste, réalisation : Zoé Lambert, 2005

▲ La Rochelle, rue Albert Ier, couvent des sœurs de la Providence

© Service régional de l'inventaire Poitou-Charentes, 1988

La communauté des sœurs de Saint-Joseph-de-la-Providence est fondée en 1659 en ces lieux. Divers agrandissements interviennent au XVIIIe siècle, en partie selon les plans de l'ingénieur Claude Masse. Chassées de leur couvent en 1792, les sœurs le réintégrèrent en 1809.



▲ *Apposée sur le mur ouest de la maison Barbel à Place-Royale (Québec), ce repère mémoriel souligne la contribution des filles du roi au redressement démographique de la colonie.*

© Samantha Rompillon / CIEQ, 2003, Q03-838



Destin familial et royal : les sœurs Lépine, « filles du roi »

Par Samantha Rompillon

À la différence des autres Françaises venues au Canada avant 1700, le recrutement des filles du roi s'effectue la plupart du temps en dehors des réseaux familiaux. Parmi celles qui ont un lien de parenté figurent Andrée et Marie Lépine.

▲ Eleanor Fortescue Brickdale, « Les filles du roi », aquarelle, début XX[e] siècle [détail]
© Bibliothèque et Archives Canada, acquisition 1996-371-1, C-020126

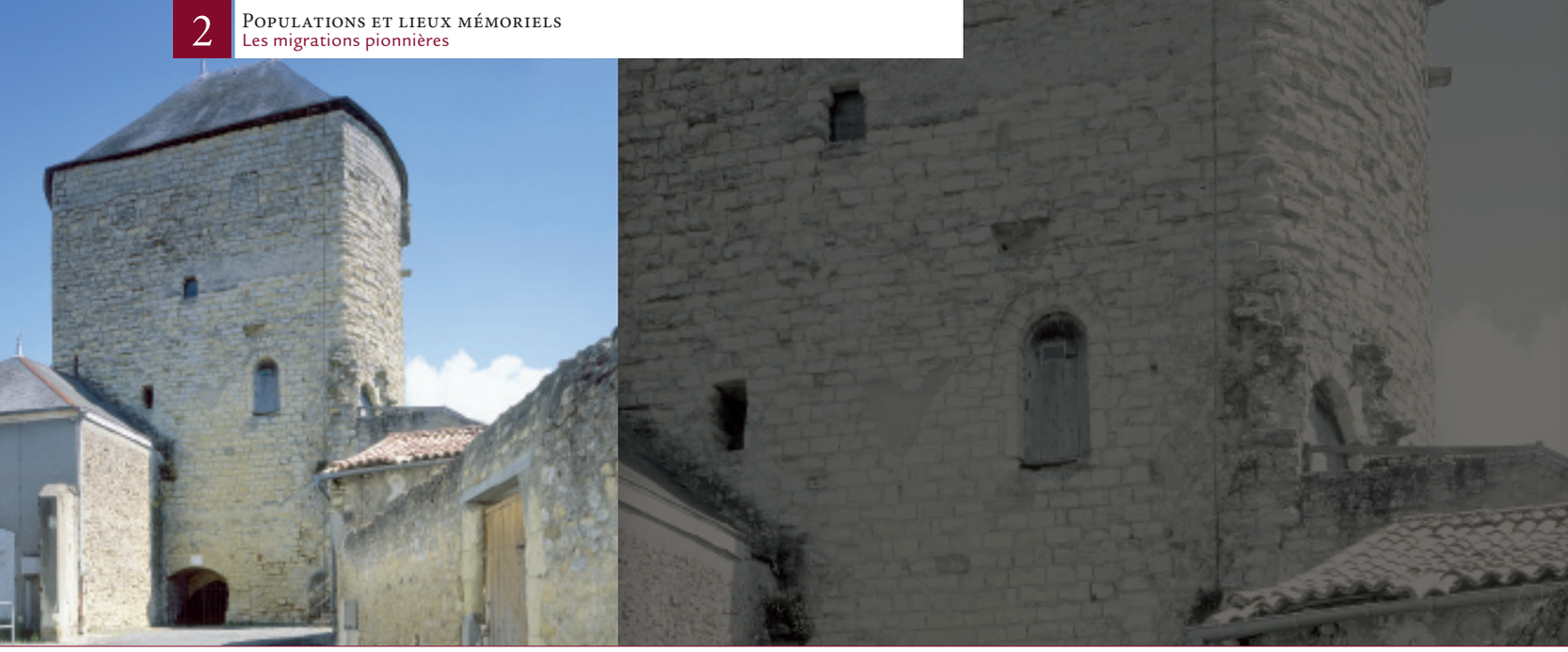
L'arrivée des filles du roi a souvent nourri l'imaginaire. Elles sont représentées ici en dames de la cour, accueillies par Mgr de Laval et Jean Talon, alors que la plupart sont d'origine modeste.

Elles font figure d'exception : seules trente filles sont apparentées dont douze cas de sœurs (Landry, 1992 : 103). Andrée et Marie sont filles de Pierre et d'Andrée Griffon, elles sont toutes les deux nées à Périgny, en Aunis, et baptisées à l'église Saint-Georges (aujourd'hui Saint-Cybard).

Andrée arrive la première dans la colonie en 1666, à l'âge de 21 ans. L'année suivante, sa sœur Marie, âgée de 23 ans, la rejoint. Une fille du roi met, en moyenne, quatre à cinq mois avant de convoler en justes noces, 21 seulement attendant deux ans ou plus avant de prendre époux (Landry : 127). C'est le cas des sœurs Lépine, sans dot royale à l'instar de moins du tiers des autres filles du roi (Landry : 75-76). Andrée se marie le 19 novembre 1668 avec Claude Chasle à Québec[1]. Français et célibataire, Claude exerce la profession de tonnelier. Le couple s'installe dans la ville de Québec où, après avoir donné naissance à huit enfants, Andrée décède en décembre 1688. De son côté, Marie épouse Moïse Faure dit Saint-Vivien le 29 octobre 1677 à Québec, même si l'époux, originaire du Périgord et âgé de 48 ans, réside à Sainte-Anne-de-la-Pérade, où il est « habitant »[2] (agriculteur). Le couple a quatre enfants. Moïse décède quelque temps après la naissance de leur dernière fille en 1688 : dans un acte notarié daté du 31 mai 1689, Marie est en effet déclarée veuve[3]. Elle survit à son mari jusqu'en 1697, mais aucun de ses enfants ne transmettra le nom : tous décèdent célibataires.



▲ *Dans la commune de Périgny, l'église paroissiale Saint-Cybard (appelée Saint-Georges jusqu'au XIX[e] siècle), où les sœurs Lépine ont été baptisées.*
© Service régional de l'inventaire Poitou-Charentes, 2007



▲ Thouars, la Tour Prince de Galles depuis la rue Félix Gellusseau

© Service régional de l'inventaire Poitou-Charentes, 2005

Porte de ville érigée à l'extrême fin du XIIe siècle sur la ligne de fortifications enserrant la cité médiévale, elle est transformée en tour-porte circulaire au XIVe siècle. Pendant une grande partie de l'époque moderne, elle est utilisée comme prison. L'inventaire a révélé la présence en ses murs, entre 1730 et 1743, de seize faux-sauniers, envoyés ensuite en Nouvelle-France. Classée monument historique en 1886, la tour abrite aujourd'hui une installation d'arts plastiques.

Les indésirables : criminels, déserteurs et faux-sauniers à destination de la Nouvelle-France

Par Thierry Sauzeau

Pour les condamnés, partir était le moyen de voir leur peine commuée. Rassemblés à Rochefort et à La Rochelle, faux-sauniers mais aussi déserteurs et prisonniers de droit commun sont partis par centaines peupler le vaste Canada (vallée du Mississippi incluse).

Les finances de l'État français à l'époque moderne ont largement bénéficié de la taxe sur le sel, denrée essentielle à la conservation des aliments. À une géographie régionale des sites de production répondait une consommation nationale. Sous François Ier, des révoltes antifiscales ont empêché le prélèvement à la source. La gabelle est alors restée une taxe à la consommation, inégale suivant les régions. En guise de pacification, l'Aunis, la Saintonge, le Poitou ou la Guyenne ont pu racheter l'impôt du sel : elles sont devenues « pays rédimés », tandis que la Bretagne était exemptée. Ces provinces atlantiques constituaient un espace où le sel se négociait au prix marchand. Elles fournissaient notamment les pays de « grande gabelle » : Normandie, Maine, Anjou, Touraine, Orléanais, Berry. Là, au prix du sel s'ajoutait un fort tarif de gabelle et l'obligation d'achat du « sel du devoir », consommation minimale et forcée (Hocquet, 1987).

Du grenier saintongeais au pot à sel du foyer angevin, l'or blanc était collecté, vendu et taxé par la Ferme Générale. Créée par le ministre Colbert pour améliorer la levée de la gabelle, la Ferme disposait de commis armés : les gabelous. La frontière fiscale entraînait un trafic illicite dont le Maine et l'Anjou étaient les carrefours. Quoique sévères, amendes et peines de galères n'ont jamais enrayé les fraudes (Briais, 1984).

Au XVIIIe siècle, la politique de peuplement en Nouvelle-France s'est appuyée sur les hommes pris dans la nasse de cette répression. Thouars, Argenton-Château, Mauléon ou Loudun, aux confins du Poitou et de l'Anjou, constituent autant de lieux de détention et de mémoire de la migration forcée vers le Canada. La politique de déportation pénitentiaire était cohérente. Les prisonniers, tous originaires de paroisses frontalières, étaient distribués en qualité d'engagés aux habitants de l'intérieur du continent. L'île Royale et la Louisiane n'en recevaient pas, sauf exception notable dans les années 1717-1719 [1]. Peuplées de soldats et d'engagés volontaires, les basses vallées des fleuves Mississippi et Saint-Laurent formaient un verrou, empêchant toute évasion. L'Amérique du Nord perdue, la monarchie a réagi en créant dès 1766 le bagne de Rochefort (Sauzeau, 2007).



Un condamné poitevin exilé en Nouvelle-France

Par Elsa Guerry

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005

« *Le Canada a toujours été perçu comme un pays au bout du monde, et comme un exil qui pourrait presque passer pour une condamnation à mort* [1] ». La formulation imagée de l'intendant de Meulles en 1684 prend parfois un caractère bien réel pour des auteurs de délit ou de crime, comme l'illustre l'affaire du sieur de La Mollerie.

Jacques Maleray de Noiré de La Mollerie est né dans la paroisse Saint-Cybard de Poitiers, où résident ses parents, en 1657. Il entame une carrière militaire en France dans le Régiment de Noailles. Enseigne dans les années 1685-1687, lieutenant d'un détachement de la Marine en 1691, il obtiendra le grade de garde-marine au Canada en 1694.

Nous connaissons bien les circonstances de son départ. En 1685, s'arrêtant à l'auberge de la Croix-Blanche, à Poitiers, « *pour y faire collation* », il a « *des démêlés avec le maître [du] logis* [2] ». Au cours d'un duel, il y tue le sieur Guillot de La Forest et prend la fuite, pour échapper à la justice, en direction du Canada. Jugé par contumace en janvier 1689 à la sénéchaussée de Poitiers, il est condamné à avoir la tête tranchée.

Appuyé par le gouverneur et l'intendant de la colonie, de La Mollerie sera gracié par Louis XIV en 1695, pardon dont on retrouve la trace dans les registres du Conseil souverain de Québec. Le manque d'officiers dans la colonie a sans doute joué en sa faveur, d'autant plus qu'il est considéré comme un bon officier qui « *s'est distingué dans toutes les occasions qui se sont présentées contre les Anglois et les Iroquois, de mesme que dans les Commandemens des forts qui lui ont esté confiez* »(cité dans Staten, 2000).



▲▶ Poitiers, rue de la Croix-Blanche

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005

L'édifice qui a été le théâtre du duel funeste à l'origine de l'exil de Maleray est toujours debout aujourd'hui. Il a pu être repéré grâce aux gargouilles et à la fenêtre de style Louis XIII du mur mitoyen décrits par Brothier de Rollière dans son Nouveau guide du voyageur à Poitiers *(1907).*



Destinées canadiennes en métropole

Par Elsa Guerry

Parmi les échanges migratoires entre métropole et colonie figurent des mouvements de la vallée laurentienne à destination des anciennes provinces qui forment l'actuelle région Poitou-Charentes. Ils touchent à la fois des individus nés en Nouvelle-France qui viennent s'installer dans la région et des Picto-charentais partis quelques années auparavant qui reviennent dans leur province natale.

C'est par exemple le cas des religieux originaires du Canada qui se sont vus confier, par l'Église, des responsabilités en France. Plusieurs sites patrimoniaux peuvent en témoigner. Lacorne Le Chapt, né à Verchères au Québec en 1714, haut diplomate et religieux canadien, est nommé abbé commendataire de l'abbaye de l'Étoile (La Puye, Vienne) en 1758. Il reviendra à cet abbé d'accueillir, en 1773, une partie des Acadiens réfugiés en Poitou. Ces derniers feront de l'église de l'abbaye leur église paroissiale.

Plus tard, le religieux François Roy, né à Montréal en 1745, devient titulaire de la cure de Lathus-Saint-Rémy (Vienne) en 1782, et sera le premier maire élu de la commune à la Révolution. Il ne prête pas serment le 18 mars 1794 et, condamné en compagnie de 77 prêtres réfractaires par le tribunal criminel de la Vienne, il est interné à la maison d'arrêt de Poitiers. En 1804, il prend les fonctions d'aumônier de l'hôtel-Dieu de Montmorilllon (Vienne) (Germe, 1995).

La première chute de la forteresse de Louisbourg, en 1745, conduit de son côté à des retours vers la France. Dupont du Chambon, commandant de l'île Royale et à la tête de la forteresse de Louisbourg lors du siège, revient s'installer dans sa Charente natale après la défaite. Né à Sérignac, sur la commune de Chalais, il a fait toute sa carrière en Acadie où il est arrivé en 1710 avec le grade d'enseigne dans une compagnie de marine. Il est accompagné lors de son retour de ses deux frères, François Dupont du Vivier et Michel Dupont de Renon, et achète après son arrivée à Curac (Charente) le logis du May où il s'installe définitivement.

D'autres retours, nombreux, sont attribuables à la cession du Canada à la Grande-Bretagne en 1763, plusieurs étant effectués par des militaires et fonctionnaires royaux. Par exemple, Michel-Marie Avice de Mougon (Deux-Sèvres) descend par sa mère d'Isaac de Razilly. Capitaine du régiment de Berry, il est parti se battre contre les Anglais en 1757. Il a épousé à Montréal la fille d'un marchand de fourrures, Marie-Amable Prudhomme. À son retour, il s'installe au château de la Carte (Cherveux, Deux-Sèvres).

L'inventaire a pu reconstituer les conditions d'implantation sur le sol français d'un autre émigrant de Nouvelle-France, Joseph Cadet. Arrière-petit-fils de Michel Cadet, boucher niortais installé à Québec vers 1690, Joseph-Michel Cadet est lui-même boucher avant de devenir en 1759 munitionnaire du roi à Québec, c'est-à-dire gestionnaire des magasins du roi en Nouvelle-France. En 1761, il acquiert la maison dite Estèbe, rue Saint-Pierre à Québec, en bordure de la place Royale. Il revient lui aussi en France lors de la cession du Canada, avec sa famille et quelques collaborateurs canadiens. Il s'établit dans le nord du département de la Vienne et achète plusieurs propriétés, à Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, Sossay et Thuré. En France, Cadet est mis en



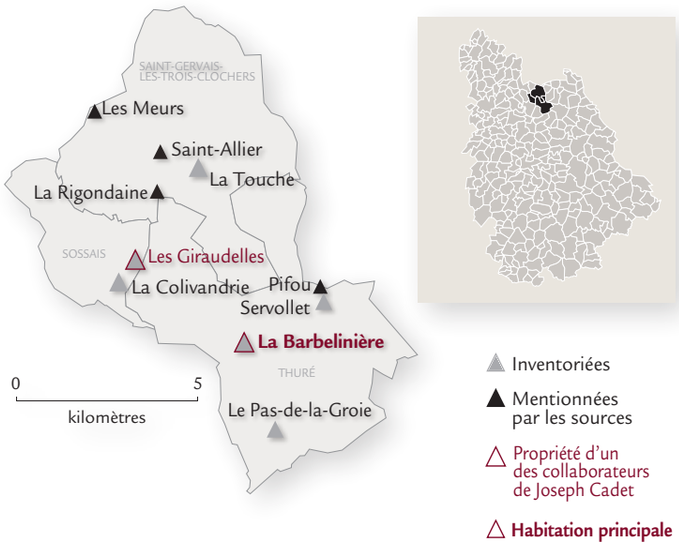
◀ Thuré, communs du château de la Barbelinière
▶ et Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, communs du château de la Touche.
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2003 et 2004

Ces châteaux comptent parmi les six propriétés de Joseph Cadet, sur la dizaine dénombrée dans les sources. Les communs sont contemporains de Joseph Cadet. Le logis de la Barbelinière a été totalement remanié au XIXe siècle en style Néo-Renaissance. Le logis de la Touche a subi plusieurs altérations depuis 1850.

cause dans le cadre de l'affaire dite « du Canada », une série de procédures judiciaires intentées pour malversations contre l'intendant Bigot et ses associés.

La condamnation de Cadet lui vaut d'être emprisonné à la Bastille vers 1764 avec certains de ses complices[1]. L'implantation et l'intégration de la famille Cadet dans la région se traduisent notamment par des unions matrimoniales avec des familles de notables locaux : Angélique, fille de Joseph-Michel Cadet se marie ainsi, dans l'église de Thuré, avec le fils de l'échevin et capitaine des milices bourgeoises de Châtellerault. D'autres individus appartenant au même réseau ont également regagné le Poitou-Charentes. On fait ainsi mention, à Saint-Mandé-sur-Brédoire (Charente-Maritime), de l'arrivée de Michel-Jacques Bréard, impliqué également dans « l'affaire du Canada ».

▼ Propriétés de Joseph Cadet et de ses collaborateurs dans le département de la Vienne
Réalisation : Zoé Lambert, 2007



Dates d'acquisition des différentes propriétés

Les Meurs : ?
Les Giraudelles : 13 mai 1765
La Barbelinière : 18 janvier 1766
La Colivandrie : 2 novembre 1766
La Rigondaine : 2 novembre 1766
La Touche : 27 janvier 1767
Le Pas-de-la-Groie : 21 décembre 1767
Pifou : 1er octobre 1769
Servollet : 1er octobre 1769
Saint-Allier : 1774

Trois propriétés en Indre-et-Loire
à Marigny : Mondon, Ponçay et Pruneaux

Une propriété en Charente-Maritime
à Saint-Mandé-sur-Brédoire : le logis des Portes (Bréard, collaborateur de J. Cadet)



Joseph Le Moyne de Sérigny et son patrimoine

Par Aline Carpentier

« *Donné par Mr de Sérigny seigneur de la paroisse, le 17 août 1744* ». Telle est l'inscription qu'on peut lire sur une des faces du tabernacle de l'église de Loire-les-Marais (Charente-Maritime).

Joseph Le Moyne de Sérigny est alors mort depuis 10 ans et probablement enterré dans l'église (elle disposait autrefois d'une crypte), mais c'est en son honneur que la famille fait don d'un tabernacle à ailes surmonté d'une exposition et de chandeliers, objets actuellement protégés au titre des Monuments historiques. Sa présence témoigne d'une trajectoire peu banale, de la Nouvelle-France à la métropole.

Joseph Le Moyne de Sérigny est né en 1668 au sein de l'une des plus importantes familles de marchands installées à Montréal au XVIIe siècle, et l'une des plus célèbres de la Nouvelle-France, à savoir celle fondée par Charles Le Moyne de Longueuil et son épouse Catherine Thierry. Parmi les frères de Joseph, on compte en effet Charles, le seul Canadien créé baron, Pierre, qui accomplit des exploits militaires aux quatre coins du continent américain, François et Louis, morts au combat contre les Iroquois ou les Anglais.

Seul membre de la famille à faire carrière en France, Joseph entre dans la Marine en 1686 et devient assez vite garde-marine à Rochefort. C'est à partir de ce port qu'il appareille pour participer aux expéditions que mène son frère, Pierre Le Moyne d'Iberville, dans la baie d'Hudson, notamment en 1694, à bord des navires *Le Poli* et *La Salamandre*. Il devient gouverneur du port de Rochefort en 1723. La ville a donné son nom à un quai, au nord de la ville, parallèle au quai aux vivres.

Au début du XVIIIe siècle, les deux frères font chacun l'acquisition d'une propriété dans l'arrière-pays rochefortais : à Ardillières, en 1700, pour Pierre, à Loire-les-Marais pour Joseph, en 1702. Ce dernier entreprend la reconstruction de l'ancien manoir qui s'y trouvait et lui donne son aspect actuel. Le manoir reste dans la famille Sérigny jusqu'en 1843, et, bien que le décor de certaines pièces ait été refait au XIXe siècle (vers 1812), il présente aujourd'hui la même physionomie que celle qu'a connue Le Moyne de Sérigny.

▲ Loire-les-Marais, Manoir de Joseph Le Moyne de Sérigny
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005

Une seigneurie est attestée à Loire en 1367. Les travaux de reconstruction de l'ancien manoir sont entrepris par Le Moyne de Sérigny dès l'acquisition des terres. La propriété compte plusieurs bâtiments. Le logement, en fond de cour, est en rez-de-chaussée surélevé, encadré de deux pavillons dont un seul subsiste, le second ayant été détruit par un incendie en 1777. De part et d'autre de la cour intérieure, sont disposées, à l'est, des écuries avec cave voûtée en sous-sol et, à l'ouest, une remise à voitures et une cuisine avec four. Un chai, une grange aux dîmes et une autre grange se situent à l'ouest du logement autour d'une autre cour très vaste. Des écuries, le colombier et d'anciennes dépendances occupent une dernière cour à l'est du logis.



◂▾ Loire-les-Marais, église Notre-Dame-de-l'Assomption
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005

Construite au XIVe siècle, l'église se situe en bordure de la propriété qui fut celle de Joseph Le Moyne de Sérigny. Elle a bénéficié, dans la première moitié du XVIIIe siècle, d'embellissements dus à la famille du marquis. Au-dessus de l'autel, à gauche, un fragment de peinture murale porte les armes de la famille, que l'on retrouve dans l'angle inférieur gauche du tableau de l'Assomption de la Vierge placé derrière le tabernacle. Vraisemblablement de la fin du XVIIe siècle, ce tableau a pu être offert par Joseph lui-même ou par sa famille, postérieurement à son décès.



L'amiral Pierre Martin, l'*Hermione* et l'Amérique

Par Aline Carpentier

De multiples liens unissent France et Amérique. Certaines trajectoires sont marquées par des allers-retours constants entre les deux rives de l'Atlantique. C'est le cas de Pierre Martin. Né à Louisbourg en 1752, d'un père forgeron de Vence, en Provence, émigré en Nouvelle-France, il n'a que six ans lorsque sa famille doit quitter la forteresse conquise, à bord d'un navire anglais. Elle s'installe peu après à Rochefort, où Pierre effectuera une grande carrière militaire.

Embarqué pour la première fois comme mousse en 1764, Pierre Martin est pilotin sur la flûte *La Nourrice* en 1769. Il devient lieutenant de port à Goré (Sénégal) et sous-lieutenant de vaisseau en 1788. Sa carrière s'accélère à partir de la Révolution : il est promu capitaine en 1793, commandant alors la fameuse frégate l'*Hermione*, sur laquelle le marquis de La Fayette s'est rendu à Boston en 1780 porter un message de paix et d'alliance aux Américains. Si, en septembre 1793, le navire de Martin s'échoue sur le rocher du Four, au large de la Pointe du Croisic (conséquence d'une faute du pilote), son commandant poursuit néanmoins une glorieuse carrière : fait contre-amiral, puis vice-amiral en 1796, il occupe la fonction de commandant des armées à Rochefort en 1797. En 1801, il est le premier préfet maritime de la ville (Taillemite, 2002 : 260).

Membre de la bonne société rochefortaise, il acquiert l'hôtel de Voutron vers 1800. Fait comte d'Empire en 1810, Pierre Martin meurt en 1820 à Rochefort. Le cimetière civil conserve le monument funéraire qui lui est consacré. Enfin, à proximité du port de plaisance, deux plaques de rue portent le nom de Pierre Martin « commandant la frégate l'Hermione ». Aujourd'hui encore, l'*Hermione* est à l'honneur à Rochefort, un grand chantier ayant été lancé en 1997 à la Corderie Royale pour en construire la réplique.

▲ « Plan du Port de Louisbourg où on a representé la tour et le fanal (phare) que l'on doit établir en 1731 à l'entrée du dit port », par Étienne Verrier, 1730 [détail]
© Bibliothèque et Archives Canada, H2/240/LOUISBOURG/[1730], NMC 18402



▲ Rochefort, cimetière, tombe de l'amiral Pierre Martin
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005

Cet édicule rectangulaire est entouré de quatre canons en pierre renversés. Il porte, sur une face, l'épitaphe de l'amiral, décrivant sa longue carrière militaire et « l'homme de bien » qu'il fut. Une autre face est ornée d'un bas relief maritime constitué d'une ancre, d'armes de guerre et d'une torche enflammée, le tout réuni par une draperie nouée.



◀ Rochefort, Hôtel de Voutron, à l'angle des rues Thiers et Edouard-Grimaux
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005

Cet édifice a été bâti en 1755 pour Madame et Monsieur de Voutron sur les terrains de l'auberge du « Chat qui pêche ». Construit en pierre de taille selon un plan régulier, sur un rez-de-chaussée surélevé, avec deux étages carrés et un étage de comble, cet hôtel est un bel exemple d'architecture civile rochefortaise du XVIIIe siècle. Une plaque, apposée par le Souvenir napoléonien, rappelle le séjour de l'amiral Martin en ces murs.



▲ Archigny, hameau de Huit-maisons, ferme musée n° 10, élévation ouest
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes

Les fermes de la Ligne acadienne réunissent sous un même toit la maison – une ou deux pièces à feu – et les bâtiments d'exploitation – grange, écurie et grenier. Elles mesurent une vingtaine de mètres de long et six à sept mètres de large. Les murs en bauge (terre crue mélangée à de la brande hachée) reposent parfois sur une assise de moellons de silex et les encadrements d'ouvertures sont en bois, tous matériaux issus des environs immédiats. Les couvertures sont en tuile plate ou en ardoise d'Angers. Abritant un musée de l'Acadie, cette ferme n° 10 a été inscrite sur l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 2000, en même temps qu'une autre, appartenant également à la commune d'Archigny. L'unique pièce d'habitation, au centre de l'édifice, est encadrée par l'écurie et la grange. Un grenier, accessible par des lucarnes, occupait le comble au-dessus de l'écurie et de la pièce à feu.

Exils acadiens

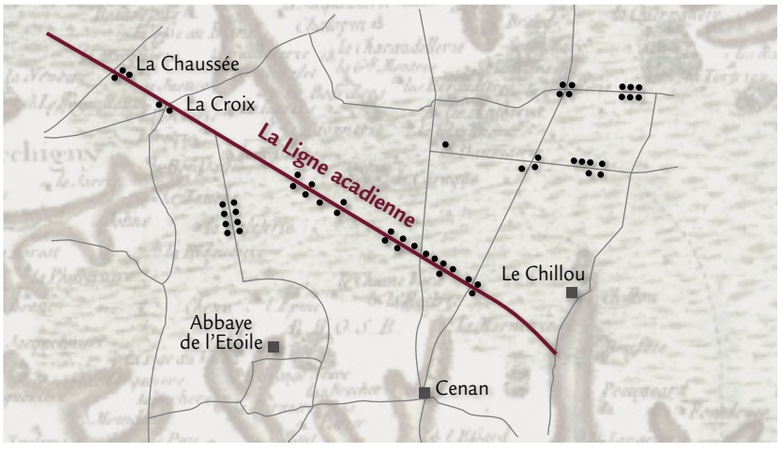
Par Elsa Guerry

En 1755, la déportation imposée aux Acadiens par les troupes britanniques – le « Grand Dérangement » – ouvre un cycle de migrations qui s'étendra sur une trentaine d'années. Au départ, une partie des déportés se retrouvent dans les ports de France, plusieurs transitant par les colonies britanniques ou l'Angleterre avant d'y parvenir. À ce contingent de réfugiés s'ajoutent les retours de militaires et de marchands de Louisbourg à la suite de la chute de la forteresse en 1758. Selon un recensement de 1762, 1126 Acadiens se trouvent sur le sol français.

Le port de Rochefort accueille une partie des réfugiés en 1758. Certains sont très affaiblis et reçoivent des soins dans le premier hôpital militaire de Rochefort (Rouet, 1994). D'autres sont envoyés à l'hôpital de l'île d'Aix par le maréchal de Sennectère où bon nombre ne survivent pas et sont enterrés sur place. Quelques autres s'établissent dans l'île : les registres de la paroisse font mention, par exemple, du mariage, en janvier 1766, de Gervais Gautreau, âgé de 22 ans, et de Marguerite Le Prince, tous deux natifs d'Acadie (Bernard, 1993). Par ailleurs, un certain nombre d'Acadiens débarquent dans le port de La Rochelle et sont pris en charge, quand le besoin s'en fait sentir, par l'hôpital Saint-Louis de La Rochelle.

Des Acadiens vont rester une dizaine d'années dans la ville de Rochefort. Ils y survivent grâce à la pension journalière du roi, dans l'attente d'un





◀ Archigny, la Ligne acadienne, superposée sur la carte de Cassini

Le caractère rectiligne et rationnel de l'implantation ressort nettement dans ce paysage de taillis et de brandes. La disposition générale des fermes reposait sur des groupes de deux, quatre, six ou huit, de part et d'autre de routes très larges, bordées de fossés. Cinquante-huit fermes ont été construites, trente-six subsistent, sur les communes d'Archigny, La Puye et Saint-Pierre-de-Maillé.

■ Lieu d'accueil des réfugiés

hébergement et du règlement définitif de leur situation par le gouvernement. Finalement, en 1773, Lemoyne, commissaire de la marine chargé des réfugiés acadiens, les rassemble afin de les envoyer vers la colonie « acadienne » mise en place par Pérusse des Cars, agronome et physiocrate, aux environs de Châtellerault.

Cette « Ligne acadienne » est composée de maisons construites, par mesure d'économie et d'urgence, sur un modèle unique qui se distingue assez nettement de l'habitat régional. Elles possèdent toutes une mare (résultant de l'extraction de la terre pour construire le bâtiment) et, en alternance, un puits ou un four à pain, partagés avec une ferme voisine. Avant de pouvoir s'installer dans ces maisons, les réfugiés sont accueillis provisoirement en différents endroits : l'abbaye de l'Étoile ou le château de Marsugeau (Archigny), l'église de Cenan (La Puye), le quartier de Châteauneuf (Châtellerault), etc.

Ceux qui ne trouvent pas de place sur la Ligne acadienne sont répartis dans les fermes aux alentours : ainsi, au lieu-dit de Fief-Bâtard (Leigné-les-Bois), la famille Boudrot-Dugast, composée de deux adultes et quatre enfants (une dernière fille naîtra sur place en 1775) s'installe dans une propriété mise à sa disposition par le sieur Pérusse des Cars. Les registres paroissiaux des communes environnantes (Archigny, La Puye, Leigné-les-Bois, Monthoiron) conservent la trace des naissances et des mariages acadiens (Bugeon, 1997).

Une partie des Acadiens, nés dans la colonie et établis depuis trois générations en Nouvelle-France, ne parviendront pas à s'accoutumer aux nouvelles conditions de vie du pays d'accueil. Séparés de leur famille, certains repartiront vers les colonies de Guyane, de Saint-Domingue et de la Louisiane, et même vers les îles Malouines (deux navires mettent le cap sur ces îles depuis Saint-Malo et Rochefort entre 1763 et 1766). En 1785, une partie des Acadiens installés dans le Poitou décident d'émigrer vers la Louisiane, témoignage de l'échec de leur réinsertion en métropole. Ils embarquent sur les navires *L'Amitié*, *La Bergère,* et *La Caroline* qui appareillent dans le port de Nantes.

Par ailleurs, l'agitation que connaissent les îles de Saint-Domingue et de Saint-Pierre-et-Miquelon au début des années 1790 provoque le retour en France d'Acadiens qui s'y étaient installés en 1755. À cette occasion, une circulaire envoyée aux « citoyens administrateurs municipaux » le 1er brumaire de l'an VI demande que soit envisagé l'accueil de ces rapatriés. Des documents, conservés aux Archives départementales des Deux-Sèvres, recensent à cet effet les réfugiés [1] ; la mention « néant », portée sur toutes les liasses à l'exception de celles du canton de Mauzé [2], donne à penser que le Poitou ne semble plus à cette époque être un lieu accueillant pour les Acadiens, une nouvelle fois en quête d'une terre d'asile.

L'histoire des migrations acadiennes, en partie liée au Poitou, a laissé des traces fortes sur son territoire ; elle suscite également des actions régulières de commémoration (installations de plaques, manifestations culturelles variées). Un quai de l'île d'Aix est depuis 1994 dédié à l'Acadie et une plaque rappelle l'arrivée des réfugiés ; une stèle dressée sur la Promenade-des-Acadiens à Châtellerault commémore leur arrivée par la Vienne ; les maisons dites « acadiennes » sont reconnues comme telles par leurs occupants actuels, deux d'entre elles ayant été protégées au titre des Monuments historiques en 2000 ; un centre de recherche et d'accueil consacré à la thématique acadienne est en construction. Enfin, tous les 15 août, date de la fête des Acadiens, un rassemblement important est organisé à Archigny par l'association des Cousins acadiens du Poitou.

◀ *En page de gauche*

La Puye, Cenan,
église paroissiale Saint-Hilaire

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005

Le chœur et l'avant chœur de l'édifice datent du XIIIe siècle. L'église, restaurée entre 1760 et 1780, est alors dotée de son actuelle nef rectangulaire. Neuf Acadiens y sont baptisés entre 1773 et 1775 (Bugeon, 1997). C'est en partie en raison du rôle qu'elle eut pour cette communauté que l'église a été inscrite sur l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 2002.



Pérusse des Cars, protecteur des rapatriés acadiens

Par Elsa Guerry

Si la Nouvelle-France n'est pas toujours une priorité royale, elle n'en suscite pas moins des sympathies actives parmi les membres de l'élite française. Louis-Nicolas Pérusse des Cars est l'un d'entre eux, sa préoccupation pour le sort des Acadiens marquant encore aujourd'hui le paysage poitevin.

▲ Châtellerault, château de Targé
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2007

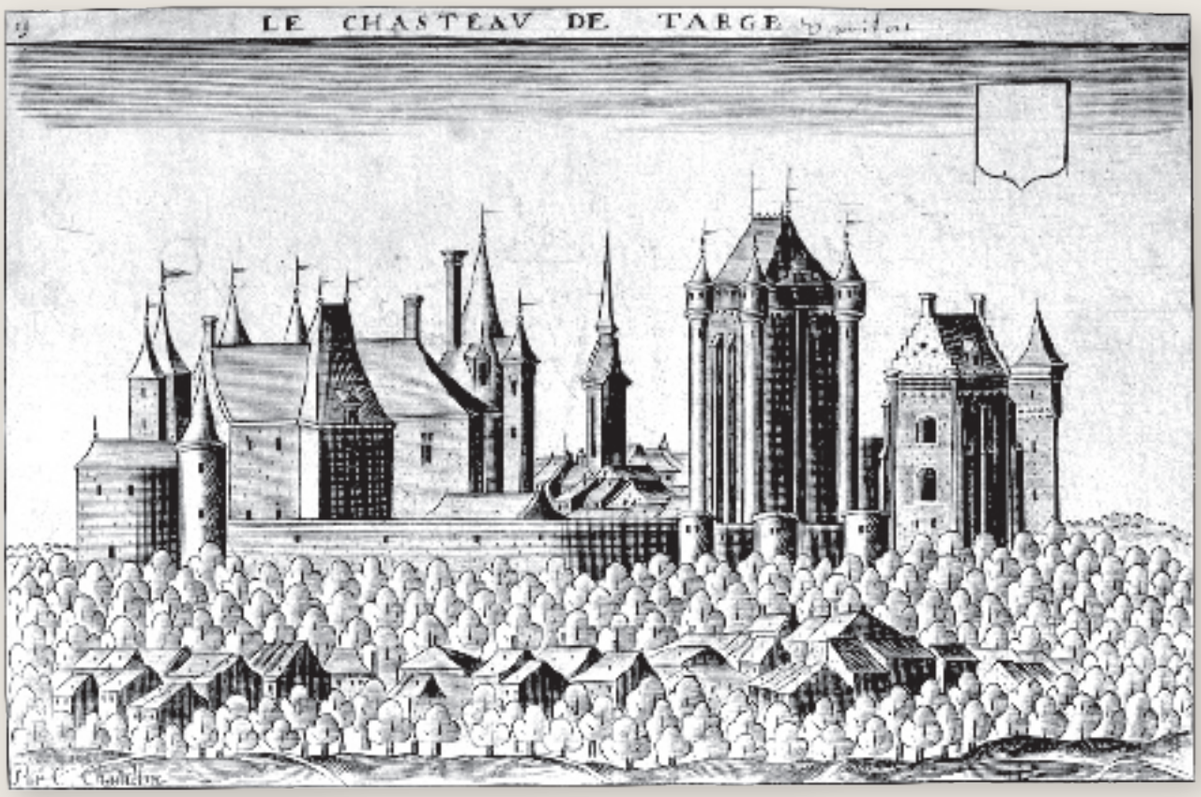
Pérusse des Cars entreprend en 1760 la reconstruction du château, qu'il ne peut mener à terme. L'édifice a été presque entièrement détruit par un incendie en 1857. Il n'en subsiste aujourd'hui qu'une tour carrée et une tour cylindrique du XVe siècle.

Fils d'un officier qui a servi au Canada et en Louisiane, il naît le 8 juin 1724 en l'hôtel de Cluny à Paris. Après avoir accédé au grade d'aide-major en 1746, il est fait Chevalier de l'Ordre de Malte en 1747 et poursuit une carrière exclusivement militaire jusqu'en 1761, alors que les suites d'une blessure reçue au cours de la bataille de Klosterkamp le rendent invalide. Il retourne sur ses terres à partir de 1762 et, adepte des thèses physiocratiques, se consacre à la diffusion de nouvelles techniques agricoles. C'est à ce double titre de propriétaire foncier et d'agronome que son nom est associé à la Nouvelle-France.

Pour mettre en valeur les terres de la seigneurie de Monthoiron, située à une dizaine de kilomètres au sud de Châtellerault et acquise en 1753, il installe à sa charge une dizaine de familles de colons allemands. Malgré ses demandes réitérées au roi et les encouragements prodigués par les autorités, seul un maigre secours financier lui est apporté pour le développement de ce vaste projet agricole dans lequel il investit une partie importante de sa fortune personnelle.

Plusieurs tentatives à Belle-Île et en Corse ayant échoué, le gouvernement royal le sollicite finalement en 1773 pour organiser l'installation de rapatriés acadiens. Le projet vise à établir 1 500 Acadiens, leur distribuer 30 arpents chacun et construire 150 maisons.

Le marquis propose de mettre à la disposition des exilés acadiens des terres lui appartenant et d'y faire construire des fermes. Il prend ses ordres auprès du Contrôleur général : chaque famille recevra une ferme, une grange, une étable, un puits, deux paires de bœufs, deux vaches, une charrue. Sans attendre de percevoir les sommes promises pour mener à bien ce gigantesque chantier, le marquis fait construire des



▲ Le Château de Targé, gravure de Claude Chastillon (1560-1616), *Topographie française* [détail]
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes

La gravure illustre les travaux que Jeanne de Targé, dernière du nom, conduisit jusqu'en 1450 avec son deuxième puis son troisième époux, Claude de Norroy. Le château connut plusieurs campagnes de réaménagement intérieur par les Norroy, les Blanchefort et les Turpin de Crissé, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

maisons de terre, essentiellement pour des raisons d'économie. À terme, 58 maisons seront construites sur les 150 prévues.

Les réfugiés acadiens arrivent à Châtellerault en provenance de ports de Saint-Malo, du Havre et de Cherbourg. En 1774, près de 1 500 sont venus s'installer dans la colonie agricole. Les familles sont réparties dans les paroisses des alentours, et l'école que Pérusse des Cars avait créée autrefois au lieu-dit Champ-Fleury (actuelle commune de Saint-Sauveur) pour former les colons allemands aux pratiques agricoles est réouverte à leur intention.

En dépit de ses efforts, l'installation des Acadiens reste problématique, car nombreux sont ceux qui préfèrent rejoindre la Louisiane plutôt que de défricher les terres châtelleraudaises. Avant tout marins avertis, peu se sentent l'âme de cultivateurs. Seule une minorité d'entre eux s'installe définitivement sur cette « Ligne acadienne » et, dès 1775, la colonie connaît ses premiers départs. Quelques rares familles vont finalement rester dans le Poitou et s'intégrer par mariage à la population locale. Plusieurs églises de la région gardent les traces des mariages et baptêmes acadiens.

Cependant, même si son grand projet suscité par le gouvernement royal ne connut pas le succès escompté, l'œuvre du marquis Pérusse des Cars a laissé une empreinte significative dans le paysage picto-charentais : la *Ligne acadienne*.



3 Production et échanges









Productions et échanges : des économies interconnectées

Par Mickaël Augeron et Marc St-Hilaire

Sur 338 lieux recensés et classés dans l'inventaire des lieux de mémoire sous la thématique « Productions et échanges », la moitié concerne directement l'activité commerciale. Cela reflète la vocation initiale de la colonie canadienne, dans un premier temps au moins étroitement subordonnée aux besoins de la métropole, tant en termes d'approvisionnement (peaux, morue) que de débouchés pour ses produits manufacturés.

En Poitou-Charentes, les lieux recensés se concentrent pour l'essentiel autour des trois fleuves (Charente, Seudre, Sèvre Niortaise) qui structurent les arrière-pays rochelais et rochefortais. Il en est de même pour le Québec dont les lieux s'organisent autour de la vallée du Saint-Laurent, centre névralgique du développement économique de la colonie. L'orientation des bassins fluviaux tend à structurer les activités productives et marchandes autour de flux ouest-est et est-ouest qui trouvent leur prolongement dans le franchissement de l'Atlantique.

À ces lieux associés au commerce, il convient d'ajouter les 58 occurrences liées aux transports et aux communications, sans oublier la construction navale si stratégique pour la navigation et le grand commerce. La prédominance de la route fluviale (29 occurences) sur les routes terrestres (7 seulement) révèle, de part et d'autre de l'Atlantique, la place centrale du trafic fluvio-maritime : rivières et fleuves constituent alors les principales voies de communication, de pénétration vers l'intérieur des terres, tant pour le déplacement des hommes que pour le transport des marchandises sur de longues distances. Il faut attendre la première moitié du XVIIIe siècle pour que soit créée une véritable route terrestre doublant la voie laurentienne, entre Québec et Montréal (le fameux « chemin du roi »), et les trois fleuves picto-charentais sont davantage utilisés que les chemins de terre, mal stabilisés et impraticables à la mauvaise saison. Quoi qu'il en soit, ne nous restent que peu de traces matérielles de ces très nombreuses infrastructures – quais ou simples appontements – qui jalonnaient chacun des cours d'eau, car elles étaient souvent bâties avec des matériaux périssables. Il en est ainsi par exemple de tous ces appontements de bois qui servaient, ici ou là, au chargement et au déchargement des marchandises et qui ont joué un rôle fondamental à la fois dans le drainage des biens destinés à approvisionner les grands ports d'embarquement et dans la redistribution des biens importés.

Activité fondatrice en Nouvelle-France, au côté de la pêche sur les bancs de Terre-Neuve, les « peaux et fourrures » constituent le produit-roi du grand commerce canadien. Les 69 occurrences qui s'y rapportent permettent de suivre les principales étapes du circuit, depuis les opérations de troc avec les Amérindiens jusqu'à leur transformation en métropole, après qu'elles eurent transité par les ports de Québec et de La Rochelle. Depuis l'actuel quai de la Regratterie à Niort, où travaillaient la grande majorité des tanneurs, chamoiseurs et gantiers de la ville, il est même possible de reconstituer le trajet inverse que suivaient les produits manufacturés (tels que gants et chapeaux de feutre) revendus dans la colonie avec profit. Mais la quasi-totalité de ces lieux de mémoire sont québécois, avec une nette prédominance pour les plaques commémoratives et les



Sources : AD 16 ; AD 17 ; AD 79 ; AD 86 ; AN
Fond : ©ADDE-Francièmes®, 2005, conception : Georges Coste, Mickaël Augeron, réalisation : Zoé Lambert

▲ Les productions économiques liées à la Nouvelle-France d'après l'inventaire des lieux de mémoire.

Territoires fortement intégrés à l'économie coloniale

- Autres ports liés à la Nouvelle-France
- Flux maritimes
- Principaux flux commerciaux
- Zones économiques utiles
- Routes principales

Produits échangés

Produits importés

- Fourrures et peaux
- Bois
- Chanvre
- Goudrons et résines
- Ginseng

Produits exportés

- Cordage
- Sel
- Pierres de carrière
- Denrées alimentaires
- Vins et eaux-de-vie
- Métallurgie
- Céramique
- Poudre
- Textiles
- Papier

anciens postes de traite (dont plusieurs sites archéologiques). Ceux-ci rendent bien compte, par leur dissémination sur le territoire canadien, de l'étendue de cette activité et des mutations qu'elle a subies au fil du temps (déplacements des lieux d'échanges). Les sources françaises, pourtant si promptes à évoquer les « manufactures du Poitou » installées le long de la Sèvre Niortaise et de certains de ses affluents, ne permettent toutefois pas de les localiser avec précision. Quant à la mémoire collective, elle n'en a guère conservé le souvenir, sauf à Niort. Inversement, pierres, céramiques et eaux-de-vie charentaises n'ont guère laissé de traces du côté québécois, tant au niveau du souvenir que du bâti, alors qu'elles ne sont pas négligeables du côté picto-charentais. La région française a en effet conservé en ces domaines une activité de production jusqu'à nos jours, qu'elle soit résiduelle (pierres, céramiques) ou au contraire bien présente (les cognacs, dont les principales maisons font de leur ancienneté un argument de vente).

En ce qui concerne la pêche (42 occurrences), l'essentiel des lieux est fort logiquement attaché aux ports



▲ *Monument historique classé depuis 1960, la maison de Guillaume Estèbe, garde-magasin du roi aussi engagé dans la pêche au loup-marin sur la côte du Labrador, est construite en 1752 à la Place Royale (Québec). Proche de Bigot, Estèbe sera impliqué dans « l'affaire du Canada » et incarcéré à la Bastille en 1761. Utilisée par la suite pour diverses activités commerciales, la maison est finalement intégrée en 1984 au complexe du Musée de la civilisation.*
© Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007, Q03-25

d'armement à la morue, avec une surreprésentation des ports saintongeais – en particulier ceux de la Seudre – et l'omniprésence du port rochelais qui fournissait une grande partie des capitaux nécessaires à l'équipement des navires et accueillait les cargaisons au retour de Terre-Neuve. La relative faiblesse du nombre de lieux rattachés à cette activité au Québec rappelle qu'elle était presque uniquement entre les mains des ports métropolitains. Les postes de pêche, implantés en Nouvelle-France pour sécher la morue ou fondre la graisse de baleine (ou de phoques), en constituent d'ailleurs sur bien des points des prolongements. Isolés du reste de territoire canadien, ils n'étaient guère intégrés à l'économie de la colonie, magasins, hangars, séchoirs et engagés servant avant tout des intérêts métropolitains. Les défis sont de taille quant à la valorisation touristique et culturelle de cette activité, avec des potentialités plus importantes du côté québécois et une approche qui ne peut être que plus globale (la Seudre ?) du côté picto-charentais, l'essentiel des infrastructures ayant disparu ou ayant été absorbé par le bâti contemporain.

Enfin, les quelques lieux canadiens évoquant la pêche dans le Saint-Laurent et dans ses affluents illustrent le fait qu'il s'agissait là d'une activité fondamentale pour la subsistance des populations et l'approvisionnement des villes en particulier (marchés locaux), en complément des productions issues de l'agriculture ou des importations de produits alimentaires métropolitains.

Le déséquilibre est tout aussi flagrant en ce qui concerne les demeures de marchands (25) de part et d'autre de l'Atlantique : elles se concentrent essentiellement à Québec – dans la basse ville, aux abords des infrastructures portuaires, l'une des plaques tournantes du commerce colonial – et sur le littoral charentais, avec une très nette prédominance pour La Rochelle qui occupait un quasi-monopole pour le grand commerce canadien et a conservé l'intégrité de son centre historique. Elles ne permettent toutefois que d'effleurer la complexité du système commercial mis en place, depuis les lieux de production jusqu'à la commercialisation de détail. Quoi qu'il en soit, il est possible de suivre quelques trajectoires familiales, telles celles des Hazeur de Brouage ou des Perron de La Rochelle. Un autre paradoxe apparaît : à une ville de Québec qui était tout autant tournée vers les activités administratives et militaires que commerciales s'opposait une Montréal fière de son commerce particulièrement prospère. Or, l'inventaire tend à donner davantage de poids à Québec qui a su conserver et surtout restaurer une partie tout au moins de son quartier marchand (la basse ville), contrairement à Montréal qui a perdu une grande part de son bâti colonial, sous le double effet de l'industrialisation qui a précocement touché son quartier portuaire et du processus de rénovation urbaine qui l'a accompagnée.

L'agriculture est très largement sous-représentée dans l'inventaire (15 occurrences seulement), alors qu'elle représentait de part et d'autre de l'Atlantique l'activité principale, celle qui occupait l'essentiel des individus (plus de 90 % d'entre eux). En revanche, il n'est guère étonnant de constater que les seigneurs (y compris les seigneuries ecclésiastiques) sont davantage représentés que les simples



◂ *Construit en 1705, le moulin de la Pointe-du-Moulin (île Perrot) demeure en usage jusqu'au XIXe siècle. Monument historique reconnu depuis 1977, il est intégré au parc du même nom.*
© Peter Gagné / CIEQ, 2004, Q03-236

paysans et que les précurseurs occupent également une place spécifique. Remarque identique pourrait être faite pour les moulins à farine qui demeurent presque indissociables de l'institution seigneuriale (moulin banal) et, par-delà, de l'organisation socio-économique qui prédominait en Nouvelle-France. Parallèlement, les sources picto-charentaises se font muettes quant à la mobilisation des ressources, même s'il est certain qu'une partie tout au moins de ces très nombreux moulins à eau ou à vent situées en Bas-Poitou était mobilisée pour le grand commerce d'exportation. Quant à l'exploitation forestière, active en Nouvelle-France tant pour l'approvisionnement des Antilles française ou l'arsenal de Rochefort que pour la consommation locale (bois de construction), sa quasi-absence de l'inventaire ne s'explique guère, y compris au niveau des actes commémoratifs. Il est vrai qu'elle constitue une activité pérenne (les moulins à scie de la Nouvelle-France ont fait place, sur les mêmes sites, à d'autres au XIXe siècle) et que les enjeux dont elle fait l'objet sont avant tout économiques.

La diversité des établissements industriels en Nouvelle-France (44 occurrences, construction navale incluse) témoigne de la politique de développement économique menée tant bien que mal dès l'intendant Jean Talon (potasse, brasserie, métallurgie, goudronnerie) par une diversification des activités de la production en complémentarité avec les produits manufacturés envoyés depuis la métropole. Outre la présence de sites archéologiques qui font actuellement l'objet de véritables politiques de valorisation, ces premiers établissements industriels sont souvent célébrés comme autant de précurseurs de l'industrialisation que connaît le Québec dans le dernier tiers du XIXe siècle.

Au-delà des stratégies commerciales, c'est tout un système économique et financier qui s'est ainsi structuré dans et autour de la Nouvelle-France, avec parfois des ramifications qui s'étendaient jusqu'aux Antilles, voire jusqu'en Extrême-Orient en passant par La Rochelle ou Lorient : le ginseng canadien importé en France ne trouve-t-il pas l'un de ses principaux débouchés en Chine dans la première moitié du XVIIIe siècle ? C'est avant tout – et fort logiquement – le littoral charentais qui a gardé la mémoire la plus vive de tous ces échanges transatlantiques. À La Rochelle, depuis la Conquête britannique et presque sans interruption, ils ont souvent été associés à un âge d'or, source d'une grande prospérité, qui a marqué de son empreinte les murs de la ville et contribué à l'érection de plusieurs hôtels particuliers des XVIIe et XVIIIe siècles ayant appartenu à des armateurs ou des négociants intéressés à ce grand commerce. Ce ne sont bien sûr plus les bienfaits de la colonisation française que l'on célèbre à travers eux – et l'antériorité de la ville de La Rochelle dans le processus d'expansion maritime et coloniale – mais l'ouverture atlantique avec tout ce qu'elle incarne en termes de valeurs partagées et de dynamisme conquérant (échanges culturels, rencontre de l'Autre, respect mutuel, rayonnement économique et intellectuel, etc.). Ailleurs, c'est une mémoire que l'on essaie de raviver, à des fins tout autant culturelles – voire identitaires – que touristiques surtout le long des cours d'eau, d'Angoulême à Rochefort (Charente), de Niort à Marans (Sèvre niortaise) et dans les petits ports de la Seudre. Collectivités territoriales et associations insufflent à ce titre une grande énergie, dans un cadre de développement local particulièrement affirmé. Sans distinguer parfois la légende du fait historique, comme cette rue de l'Escale, à La Rochelle, que les guides touristiques continuent à présenter, à tort, comme ayant été pavée des pierres de lest du Canada : un héritage direct de ces échanges transatlantiques mais dénaturé par la mémoire collective…



▲ La Charente à Port d'Envaux
© Service régional de l'inventaire,
Poitou-Charentes, 2005

Charente, Sèvre Niortaise et Seudre : renouer avec le passé portuaire

Par Mickaël Augeron, Laurent Marien et Thierry Sauzeau

Trois cours d'eau structurent l'arrière-pays picto-charentais tourné vers le commerce fluvial et maritime à destination de la Nouvelle-France. Ce passé portuaire commence bien timidement à être mis en valeur.

La Charente, corridor atlantique

Utilisée dès l'Antiquité pour le transport des hommes et des marchandises, la Charente continuera à jouer un rôle-clé pour l'économie régionale jusque dans la seconde moitié du XIXe siècle, période durant laquelle elle doit s'effacer devant la double concurrence de la route et du chemin de fer. Véritable couloir de pénétration en direction de l'intérieur des terres, le fleuve trouve en Rochefort et en La Rochelle ses deux principales portes atlantiques, en direction de l'Europe d'abord, puis des outre-mers. Ses affluents (la Boutonne et la Seugne notamment) constituent autant d'axes secondaires qui permettent d'intégrer à cette économie atlantique les territoires les plus éloignés. Villes et villages installés au fil de l'eau contribuent chacun à polariser l'espace et à en drainer une partie des productions. Cet arrière-pays va précocement – et largement – bénéficier, sur le plan économique, des nouveaux débouchés qu'offrent désormais les colonies françaises. Le développement de l'arsenal de Rochefort à partir de 1666 va lui-même ouvrir de nouveaux horizons aux producteurs régionaux (ravitaillement de l'administration coloniale et des troupes royales ; fournitures pour les chantiers royaux, tels que bâtiments, forts et forteresses). Le trafic fluvial s'en trouve alors fortement dynamisé.

Des trois fleuves qui structurent l'arrière-pays picto-charentais, la Charente est celui qui charrie la plus grande diversité de marchandises, reflétant en cela la multiplicité des activités qui se sont développées dans les provinces d'Aunis, de Saintonge et d'Angoumois : outre du lard, des farines, du vinaigre, des vins et des eaux-de-vie, sont ainsi exportés, par voie fluvio-maritime, poudre (Saint-Jean-d'Angély), papier (Angoulême), poteries (ateliers de la Chapelle-des-Pots), pierres de construction (carrières de Crazannes et de Saint-Savinien en Charente-Maritime, de Saint-Même-les-Carrières en Charente), canons (Rochefort), et bien d'autres produits manufacturés dont l'origine est plus diffuse sur le plan territorial (outils en métal, clous, tonneaux, etc.). Plus aucun de ces produits n'emprunte désormais la route fluviale, la plupart d'entre eux ayant par ailleurs disparu de la carte économique régionale. À l'exception notable des cognacs, des céréales et d'une production résiduelle de céramiques et de pierres.

Sous l'impulsion des collectivités territoriales et de quelques associations, on assiste aujourd'hui à une véritable redécouverte du fleuve et



▲ Carte de l'embouchure de la Charente, 1776
© Médiathèque Michel-Crépeau, La Rochelle

à de nouvelles formes de mise en valeur de ses rives, en lien étroit avec les politiques d'amélioration du cadre de vie (aménagements urbains et paysagers), le développement des loisirs et du tourisme : visites à vocation patrimoniale, randonnées pédestres et cyclistes, bases nautiques, croisières fluviales, animations diverses. Saint-Simon, dans l'actuel département de la Charente, joue ainsi de son histoire et de son patrimoine pour retrouver un nouveau souffle, et ce grâce aux efforts de l'association « Saint-Simon Village Gabarier », dont le nom entend donner au village une identité propre. Au XVIII[e] siècle, Saint-Simon était l'un de ces villages particulièrement actifs qui vivaient du trafic fluvial : on y construisait des gabarres et ses marins sillonnaient la Charente jusqu'à Rochefort ou Angoulême pour y transporter passagers et marchandises diverses. C'était également une étape pour les autres gabariers qui savaient y trouver quais et ravitaillement, ainsi qu'un personnel qualifié pour l'entretien et la réparation de leurs embarcations. Elle s'intègre désormais dans la manifestation organisée chaque année, depuis 2003, par une autre association, « La Route des Tonneaux et des Canons », qui se donne pour mission de « réinscrire dans la mémoire populaire » l'histoire de la Charente[1] : la descente du fleuve en gabarre – et en costumes du XVIII[e] siècle ! – depuis Port l'Houmeau, à Angoulême, et après avoir traversé à pied et à cheval une partie du département de la Dordogne, pour livrer symboliquement au chantier de l'*Hermione* matériaux et armement. La « reconstruction » à Rochefort de l'*Hermione*, frégate qui emmena le marquis de La Fayette au secours des *Insurgents* américains (1780), constitue pour l'association une belle occasion de rappeler combien ce fleuve a été d'un intérêt stratégique pour la vie de l'arsenal, en permettant d'y acheminer au fil des décennies tout ce qui était nécessaire à son fonctionnement, à la construction et à l'armement de ses navires ainsi qu'au ravitaillement des troupes royales envoyées vers de lointains théâtres d'opérations. Y compris à partir des lointaines provinces du Périgord ou du Limousin, ainsi ouvertes sur l'Atlantique. Le succès est au rendez-vous et incite les membres de l'association à poursuivre leurs efforts en direction d'un public élargi. Ils rejoignent ainsi les préoccupations de leurs partenaires rochefortais qui veulent redonner à la ville de Rochefort sa vocation maritime, après plusieurs décennies de rupture consécutives à la fermeture de l'arsenal. Une ville de Rochefort qui entend ainsi renouer avec le fleuve, comme bien d'autres municipalités de la région Poitou-Charentes qui s'en sont progressivement détournées suite aux mutations économiques contemporaines.

Le port de Marans et l'axe de la Sèvre Niortaise

La Sèvre Niortaise, qui traverse marais mouillés ou desséchés, est un des éléments structurants de l'axe commercial qui unit la métropole à ses colonies, depuis les côtes charentaises. La Rochelle apparaît comme la tête de pont d'une « nébuleuse portuaire » et le bourg de Marans semble sous la dépendance financière de la capitale aunisienne, dont elle constitue l'un des principaux centres d'approvisionnement.
Ces activités commerciales sont confirmées par les témoignages de nombreux contemporains. Dans son *Mémoire sur les environs de Marans*, en 1702, Claude Masse écrit ainsi que « Marans est le grenier de l'Aunis » et que « ce bourg est considérable pour



◂ La Sèvre Niortaise à Marans
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2007

son commerce, qu'il fait par eau et par terre ». Il évoque notamment les nombreux et vastes greniers des quais marandais où les marchandises en transit sont entreposées avant leur exportation. Dumoulin parle d'un « lieu très considérable, [où] l'on y fait un grand commerce de bleds [blés] ». L'intendant Bégon révèle que Marans contribue à ravitailler en grains toute la côte atlantique, de Bayonne à Nantes, un trafic qui peut aller jusqu'au Portugal et l'Espagne quand le commerce est permis. Un *Mémoire au roi* du 8 décembre 1737 souligne lui aussi l'importance commerciale de la Sèvre Niortaise : « personne ne peut connoitre la province du Poitou sans scavoir que presque tout le commerce qui s'y fait n'a d'autre débouché que la navigation sur la rivière de Saivre. C'est sur cette rivière que s'embarquent les bleds et autres denrées qui se recueillent dans toutes les parties, orientale, méridionale et même occidentale de cette province, et c'est de cette rivière qu'elles reçoivent toutes les denrées étrangères qui leurs sont nécessaires ». Au XVIIIe siècle, les auteurs ne tarissent ainsi pas d'éloges sur ce port, vers lequel converge une grande partie des blés du Poitou, et qui ravitaille La Rochelle, Rochefort et les colonies. À l'automne 1739, constatant que la subsistance des habitants est assurée dans la région, le contrôleur général des Finances Orry autorise la compagnie des Indes à venir s'approvisionner en légumes et en grains dans le port de Marans afin de ravitailler les colonies. Ses quais, en grande partie réaménagés au XIXe siècle, sont marqués par une intense activité, de nombreuses gabarres assurant un va-et-vient quasi permanent. Cette prospérité se lit encore sur les murs de certaines demeures ayant appartenu à de riches marchands. En revanche, ni l'entrepôt de la Marine ni le bureau de l'Amirauté, si stratégiques dans l'animation des échanges transatlantiques au XVIIIe siècle, n'ont pu à ce jour être identifiés. Mais il est vrai que si la mémoire collective a conservé le souvenir du rôle-clé joué par la paroisse dans le drainage des blés, son rôle d'exportation vers les colonies demeure méconnu.

Les ports de la Seudre et la Nouvelle-France

L'estuaire de la Seudre se présente comme un véritable bras de mer. Sous l'ancien régime, cette petite façade littorale d'une cinquantaine de kilomètres de long abritait une série de modestes ports, dont l'assise économique était liée à l'économie du sel de Brouage.

Marc Seguin a bien décrit le processus qui a présidé à l'entrée des gens de



◀ Détail de la région de Marennes tiré de la carte de Nodin, « La généralité de La Rochelle comprenant le Pays d'Aunis, la Saintonge et divisée en cinq élections », 1700
© Médiathèque Michel Crépeau, La Rochelle

Seudre dans l'économie atlantique (Seguin, 1998). Le seuil fut franchi à partir de 1542. La guerre franco-espagnole privant Bordeaux de ses rouliers habituels (Basques et Normands), les barques saintongeaises s'emparèrent du marché. Cette phase d'accumulation du capital et de formation nautique devait s'achever à la paix de Crépy, en 1544. Dès l'année suivante, les entreprises de la Seudre diversifiaient leurs activités : archives rochelaises et bordelaises attestent les débuts de la grande pêche. Jusqu'en 1555, chaque année, les maisons Roux et Laloue de Royan, Martin de Marennes ou Devaux d'Arvert envoyaient leurs morutiers à Terre-Neuve. Les équipages étaient de la Seudre et les capitaines, basques. Dès 1549, le passage de témoin était réalisé avec Pierre Touzeau, premier Saintongeais à commander une campagne sur *La Catherine* de Riberou. Près de 90 terre-neuviers allaient quitter la Seudre jusqu'aux guerres de religion. Même si le XVIIe siècle reste encore globalement à étudier, les entreprises morutières demeuraient une tradition bien vivante en Seudre dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle (Sauzeau, 2001). La maison Garesché, visible dans le petit village de Nieulle-sur-Seudre, rappelle ce capitalisme maritime intéressé aux entreprises morutières. Les familles Comte de Chaillevette, Bertrand, Ranson, Veillon, Suidre ou Bonnefou de Marennes s'y sont aussi illustrées. Chaque année de paix entre 1749 et 1793, entre un et cinq navires ont ainsi quitté la Seudre pour le Grand Banc ou Miquelon. En tout, une cinquantaine de navires ont déchargé leur morue verte sur le marché rochelais. Les équipages de la Seudre constituaient de véritables villages embarqués sous les ordres de capitaines du cru, parmi lesquels la famille Touzeau, apparemment fortement impliquée, sur plusieurs siècles, dans la pêche à la morue.



▶ La Seudre de nos jours, à marée basse
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005



Des pierres de lest du Canada sur le littoral charentais ? Du mythe à la réalité

Par Jean-Claude Mercier

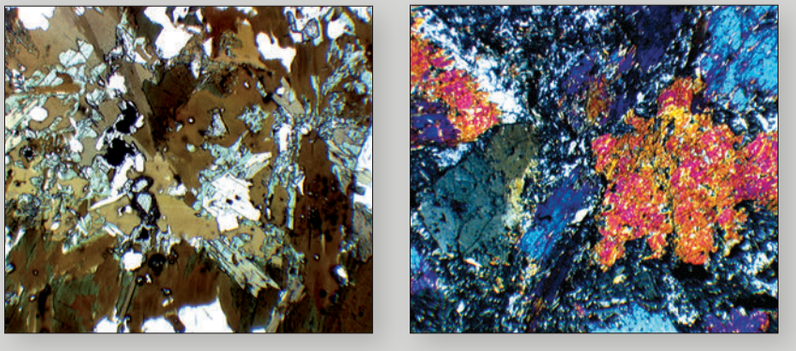
▲ La Rochelle, la rue de l'Escale [détail]
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2007

Les pierres de lest, communes en zone littorale, représentent le ballast nécessaire aux navires ayant à affronter la haute mer sans cargaison lourde à fond de cale. Il en est ainsi de ceux qui venaient à La Rochelle ou dans bien d'autres ports d'Aunis ou de Saintonge pour y charger du sel ou des alcools.

Aux points de délestage permanents, les pierres des divers navires se mélangent, ce qui rend difficile l'identification des ports d'origine et impossible la datation du premier transport, que les pierres soient *in situ* ou de réemploi (enceinte de La Rochelle, Port-Vieux à La Flotte-en-Ré, Coup-de-Vague à Marsilly).

En revanche, lorsque ce ballast présente un intérêt connu des navigateurs, les pierres sont déchargées en un point de réemploi immédiat, soit comme réfractaire (fours, cheminées, étuves), soit comme simple matériau de construction (comme au cœur du marais de Brouage). Les garnis ou parements de divers bâtis archéologiquement datés sont ainsi constitués à l'échelle de quelques mètres cubes, voire davantage, de corpus de pierres exotiques de nature homogène témoignant d'un apport direct depuis leur site géologique d'origine.

Pour l'actuelle Charente-Maritime, quatre ensembles archéologiques ont fait l'objet d'études pétrographiques, pétrologiques, géochimiques et géochronologiques détaillées : à La Rochelle, le parement interne du four de l'Hôtel de la Monnaie (1400) ; à Brouage, le mur dit « des Italiens » (1570) inclus dans l'actuelle Courtine Royale, les fondations de la troisième enceinte dite « d'Argencourt » (côté extérieur de la Courtine de la Mer, 1631) et un dépôt nivelé sous le rem-



▲ *Lamelles de pierres de lest retrouvées en Charente-Maritime et provenant (de gauche à droite) de Norvège (Brouage, Mur des Italiens) et de la côte nord-est américaine (hôpital de Brouage).*
© Jean-Claude Mercier, 2005

parage Vauban (1689) de la Courtine Richelieu. Les séries pétrographiques identifiées incluent :

- des granites à mica blanc (Brouage, 1631 ; La Rochelle, 1400), dont l'âge (274 ± 6 millions d'années) et la chimie n'ont pour équivalent que ceux de Carnmenellis, à l'entrée du port de Falmouth (Cornouailles)
- des granites à mica noir (Brouage, 1689), dont l'âge (393 ± 9 millions d'années) et la chimie n'ont pour équivalent que ceux de la pointe de Ros Eoghain, au sortir du port de Donegal (Irlande)
- des syénites de type « larvikite » (Brouage, 1570), à agrégats noirs de minéraux rarement associés et connues exclusivement sans laves associées en presqu'île de Mölen, au sortir de Tönsberg (Norvège).

Alors que la mémoire collective des grandes épopées maritimes liées au commerce et à l'émigration attribue souvent une origine canadienne aux pierres de lest exotiques, ces origines géographiques précisément établies sont donc toutes européennes sur une période de trois siècles. Il faut toutefois ajouter que l'exploration systématique de villes et villages du littoral a aussi permis d'identifier trois corpus homogènes de pierres d'origine non-européenne, provisoirement rapportés au XVIII[e] siècle : deux à l'ancien hôpital de Brouage et le troisième au moulin des Loges, près de Marennes. Seule une étude préliminaire est actuellement disponible.

Des pierres noires, présentant quelquefois des bulles ou de petits cristaux jaunes disséminés (olivine)



▶ La Rochelle, la rue de l'Escale
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2007

sont visibles en parement intérieur et extérieur du mur pignon sud du moulin des Loges. Il s'agit de laves dites « basaltes alcalins à olivine », sans marques significatives d'altération. Elles ont été utilisées comme réfractaire pour un mur incluant une cheminée et sont absentes des autres murs.

Des pierres de même nature sont aussi présentes dans le mur de l'ancien hôpital de Brouage de part et d'autre de son angle sud-est. Toutefois, si ce lest peut correspondre au même circuit commercial que pour le moulin des Loges, de légères différences de faciès impliquent un point de prélèvement distinct. À Brouage, ces pierres sont utilisées comme simple matériau de construction.

Des pierres situées dans le prolongement ouest de la zone précédente de l'hôpital de Brouage offrent une patine à agrégats millimétriques verts en léger relief, isolés par une matrice plus claire. Au microscope, les minéraux d'origine de ces « roches vertes » ont subi d'importantes transformations en « amphibolites » sous conditions hydrothermales profondes.

Les deux types de roches sont opposables en tous points. Les basaltes alcalins sont des fragments de coulées volcaniques géologiquement récentes (pas plus de quelques millions d'années), issues d'une fusion à grande profondeur (près de 100 km) et présents sur les côtes du Sénégal ou à proximité relative (Îles du Cap Vert). Les roches vertes sont aussi d'origine magmatique, mais formées à moins de 10 km de profondeur sous une ride médio-océanique et transportées sur un continent à l'occasion de la suture de l'océan, comme celles connues sur la côte nord-est américaine, du Connecticut à Terre-Neuve et formées il y a environ 400 millions d'années. Dans les deux cas, une origine autre (Cameroun, Caraïbes) reste très improbable mais ne pourra être définitivement exclue qu'après études chimiques et datations qui devraient permettre d'établir précisément le point de prélèvement, comme cela a été réalisé pour les autres sites.

Et la rue de l'Escale de La Rochelle ? Malgré une légende persistante concernant l'origine canadienne des milliers de galets pavant cette rue, aucun ne semble provenir de la lointaine Amérique, pas plus que de Scandinavie, bien que ces pierres soient de toute évidence un mélange d'éléments aux origines géographiques très éloignées les unes des autres. Toutefois, un assez grand nombre de galets dispersés sur l'ensemble de la rue sont noirs et présentent des bulles : sous réserve de confirmation par prélèvement temporaire, il s'agirait aussi de ces « basaltes alcalins » du Sénégal. La rue de l'Escale serait alors bien un témoignage du passé commercial de La Rochelle, mais de toute autre nature que celui de la légende.



▲ Nieulle-sur-Seudre, ancienne demeure d'Isaac Garesché fils
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2007

Malgré les transformations qu'il a subies dans la première moitié du XXe siècle, l'édifice a conservé l'homogénéité et la lisibilité du parti architectural que connurent les Garesché. Il est composé d'un corps de bâtiment principal et de deux ailes en retour sur une cour, d'un étage carré chacun. Les portes des façades antérieure et postérieure du bâtiment principal sont chacune surmontées d'un fronton arrondi orné, en bas-relief, de deux ancres croisées, de deux canons et de deux branches de feuillage, évocation symbolique du métier d'armateur. Une pierre disposée au-dessus du linteau d'une fenêtre du premier étage, côté cour, porte la date 1747.

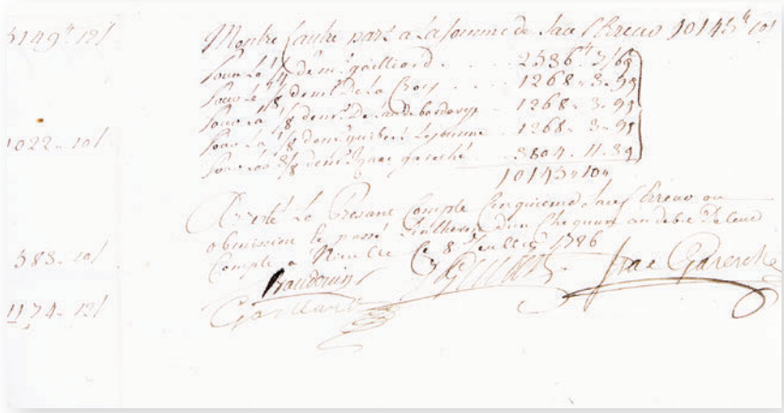
Le patrimoine immobilier d'une famille de marchands : les Garesché, de Nieulle-sur-Seudre à La Rochelle

Par Aline Carpentier

Depuis le XVIe siècle, des navires à destination de Terre-Neuve sont armés dans les ports de la Seudre. Assurant, dans un premier temps, le transport du sel de Marennes et de l'estuaire de la Seudre pour approvisionner les navires basques, bretons et normands partant pour Terre-Neuve, les marins saintongeais vont, dans un second temps, directement participer à la pêche à la morue, en armant eux-mêmes pour le « Grand banc ».

L'approvisionnement, l'armement et la vente des produits de cette pêche sont l'objet d'une intense activité commerciale, permettant à certains de se constituer des fortunes. C'est le cas des Garesché, dont les archives [1] ont permis de retrouver des traces patrimoniales significatives près de Nieulle-sur-Seudre et à La Rochelle.

Nieulle-sur-Seudre est le berceau de la fortune de cette famille de marchands protestants, où trois générations de Garesché se succèdent. Isaac Garesché (père) naît à Nieulle-sur-Seudre en 1673 et semble être le premier de sa lignée à se lancer dans le commerce, notamment outre-Atlantique. À sa mort en 1720, sa seconde épouse, Jeanne-Catherine Guibert lui succède aidée de son fils Isaac Garesché (1700-1769). C'est ce dernier qui fait prospérer les activités



▲ Tiré du fonds familial aux Archives départementales de Charente-Maritime, le compte de radoub du *Petit Lauron*, un des navires des Garesché en 1727, signé par Isaac fils.
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005





▲▶ La Rochelle, 16 rue Réaumur, Hôtel Giraudeau

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 1995 et 2002

Le corps de bâtiment principal en fond de cour (photographié en 1995) pourrait dater de la seconde moitié du XVIIe siècle. Les Garesché en firent aménager les intérieurs au XVIIIe siècle. Le bâtiment sur rue a été édifié au XIXe siècle.

commerciales de la famille (pêche, fourrure, sucre). Il initie deux de ses fils, Daniel (1737-1811) et Pierre-Isaac (1738-1812), au commerce et les envoie par la suite à La Rochelle (Carpentier, 2004 : 206).

Les Garesché, au même titre que d'autres notables locaux, se lancent dans l'aventure – qui va se révéler profitable pour eux – de la pêche sur le Grand banc de Terre-Neuve. Les comptes d'armement et rôles d'équipage de navires appartenant aux Garesché témoignent de cette activité. Pour les années 1749 à 1758, on compte pas moins de 27 départs pour la pêche à la morue effectués par l'un ou l'autre des neuf navires appartenant à la famille [2]. Leurs navires, qu'il s'agisse du *Petit Lauron*, de l'*Elisabeth* ou du *Dauphin*, partent de Marennes, de Nieulle ou du port de Chatressac à Chaillevette. Marennes joue un rôle important dans ces mouvements : de ce port sont embarqués les vivres nécessaires au voyage et le sel utilisé pour la pêche. Au retour, le fruit de la pêche est débarqué à Nantes, à La Rochelle ou en Seudre.

Le bon fonctionnement des affaires familiales permet à Isaac Garesché fils d'acquérir plusieurs terrains dans les marais de la Seudre et de faire construire à partir de 1747, à Nieulle, une demeure toujours visible aujourd'hui. Cette demeure, à l'image de la prospérité acquise, fait partie d'un patrimoine familial qui comprend également deux hôtels particuliers à La Rochelle. Installés dans la capitale aunisienne vers 1750, Daniel et Pierre-Isaac Garesché y font fructifier le commerce familial et intègrent rapidement le cercle des notables négociants rochelais [3]. Dans un premier temps, ils occupent l'hôtel situé au numéro 16 de la rue Réaumur. Vers 1775, Daniel Garesché achète à Joseph Gast l'hôtel mitoyen du précédent. Il semble entreprendre, après 1778, la construction de l'extrémité sud-est des ailes et du corps d'entrée sur rue. Connu sous le nom d'hôtel Leclerc, ce dernier est le seul hôtel rochelais à être resté dans la même famille jusqu'à la fin du XXe siècle.

Nous connaissions, à La Rochelle ou en Saintonge, les marchands-négociants en tant qu'acteurs économiques ou au travers de stratégies matrimoniales. Identifier le patrimoine immobilier des Garesché ouvre un nouvel horizon d'étude : celui de l'image d'eux-mêmes qu'ils donnent à voir à leurs contemporains.



▲ Jean-Baptiste-Louis Franquelin, « Carte de l'Amérique septentrionale [...] », [détail du cartouche], 1688
© Bibliothèque et Archives nationales du Québec, P1000, D2, P13

Québec est le port de débarquement pour l'ensemble de la colonie française. Ici, vue sur la grève du Cul-de-sac (à gauche). Le débarquement de marchandises se fait à l'aide de barques qui s'échouent sur la grève, pendant que le navire mouille à proximité. Pour protéger les quais, une batterie est construite à proximité.

Des trames dans le paysage : transports et communications en Nouvelle-France

Par Alain Roy

L'implantation française dans un pays neuf – ou perçu comme tel – façonne le paysage, lequel témoigne encore aujourd'hui de cette période pionnière, notamment par un ensemble de trames qui viennent soutenir autant que refléter le développement de l'espace habitable.

Parmi elles, les infrastructures de transport et de communications, tant fluviales que terrestres, sont nécessaires au développement de la communauté. Elles constituent d'abord un moyen d'échanger les biens, tant ceux associés à la traite des fourrures qu'à l'approvisionnement de la population. Elles servent aussi au maintien et à l'extension des zones de peuplement, rendant accessibles des espaces nouveaux à défricher. Finalement, elles participent également à la gestion et à la défense de la colonie, facilitant la communication au sein des administrations de même que le transport de troupes.

Au cours de la période qui s'étend de 1608 à 1760, l'occupation de la vallée du Saint-Laurent se structure autour des axes que sont le fleuve et ses affluents ainsi que du système viaire. Des mutations s'observent cependant au cours de la période, à la fois dans les modalités de transport et dans l'envergure des infrastructures mises en place. Elles structurent de manière fondamentale l'occupation du territoire tant à l'époque qu'aujourd'hui, et laissent de nombreuses traces dans un paysage qu'elles ont aidé à modeler. En revanche, leur importance patrimoniale demeure relativement modeste en regard des autres traces de cette époque.

Les échanges maritimes et le port de Québec

Le fleuve constitue une artère vitale, qui permet les échanges et la communication avec la métropole, une relation assurée par la navigation de nombreux bâtiments qui profitent de la courte saison d'été pour atteindre Québec depuis la France. Le nombre des arrivées croît avec le temps, passant d'une moyenne de 4 navires au XVIe siècle à 25 en 1725. Parmi les ports français, celui de La Rochelle joue un rôle important : entre 1739 et 1759, 194 navires en provenance de ce port rejoignent Québec (Jean et Proulx, 1995 : 319).



En 1691, la batterie royale, construite en maçonnerie selon les plans de Claude Baillif, remplace les installations de défense érigées en 1670. Elle perd de son utilité lors des empiètements successifs sur le fleuve pour agrandir la basse-ville.
© Photo : Alain Roy, 2006, Q03-669, traitement d'image : Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2008



Infrastructure de transport majeur, le chemin Royal couvre l'ensemble du couloir laurentien, bien que la voie menant de Québec à Montréal attire particulièrement l'attention des autorités. La plaque rappelant le voyage inaugural de Québec à Montréal en 1734 par Lanoullier de Boisclerc est apposée en 1941 sur la porte Saint-Jean, à Québec, par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.
© Samantha Rompillon / CIEQ, 2004, Q03-151

Les marchandises sont débarquées à Québec, où elles sont vendues ou transbordées sur des barques pour distribution le long du Saint-Laurent. Ce cabotage est assuré par des embarcations à fond plat de moins de 80 tonneaux facilitant l'échouage sur les battures sans besoin de quais ou d'infrastructures similaires. Les « coureurs des costes » approvisionnent les paroisses en biens de la métropole, les troquant contre le blé qui est ramené à Québec pour exportation (Hamelin et Provencher, 1967). Sont acheminées de cette manière les fourrures des marchands de Montréal et Trois-Rivières vers Québec. Plusieurs caboteurs assurent cette liaison entre le port de Québec et les différentes communautés : selon Jacques Mathieu (1971), ils seraient 52 à jouer ce rôle en 1754-1755.

Tout ce commerce fait du port de Québec un secteur fort animé, du moins pendant la courte saison de navigation. À la différence de ce qui existe ailleurs sur le Saint-Laurent, l'activité portuaire suscite la mise en place d'infrastructures importantes.

Trois secteurs portuaires plus ou moins définis sont alors en usage et sont commémorés aujourd'hui. Le plus important, le plus ancien et le plus en amont est le « port du Cul-de-Sac » ou port de Québec. Longeant le fleuve, il sert à la fois de quai maritime aux bâtiments qui s'y rangent en file, et de chantier pour les travaux de radoub et de carénage. L'implantation, en 1747, du chantier du roi en transforme une partie en chantier maritime. Un peu en aval, le « port de la basse ville » permet aux barques, chaloupes et canots de s'échouer pour débarquer leurs marchandises et passagers en provenance soit du reste de la colonie, soit de gros navires marchands qui mouillent à proximité.

Un élément-clé de ces deux secteurs portuaires est la Batterie royale. Construite en 1691 selon les plans de Claude Baillif, la batterie fait partie des premiers systèmes défensifs de Québec. Après 1763, elle perd son rôle militaire puis disparaît sous les constructions et les remblayages successifs. Mise au jour lors de



▲ *L'expansion du commerce favorise la construction d'infrastructures portuaires. Des vestiges d'un quai datant d'environ 1750 ont été retrouvés lors de la construction du Musée de la civilisation. Ils ont été mis en valeur par leur intégration à une œuvre réalisée en 1983-1984 par Astri Reusch. Intitulée « La débâcle », l'installation s'appuie sur les quais pour évoquer le mouvement des glaces sur le fleuve Saint-Laurent en hiver. Une barque, découverte lors des fouilles archéologiques, complète l'œuvre.*

© Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007

fouilles archéologiques en 1974, elle est restaurée avant d'être dévoilée en 1978, à l'occasion du 370e anniversaire de la capitale, en présence du premier ministre québécois et du ministre français de la Culture et de la Communication.

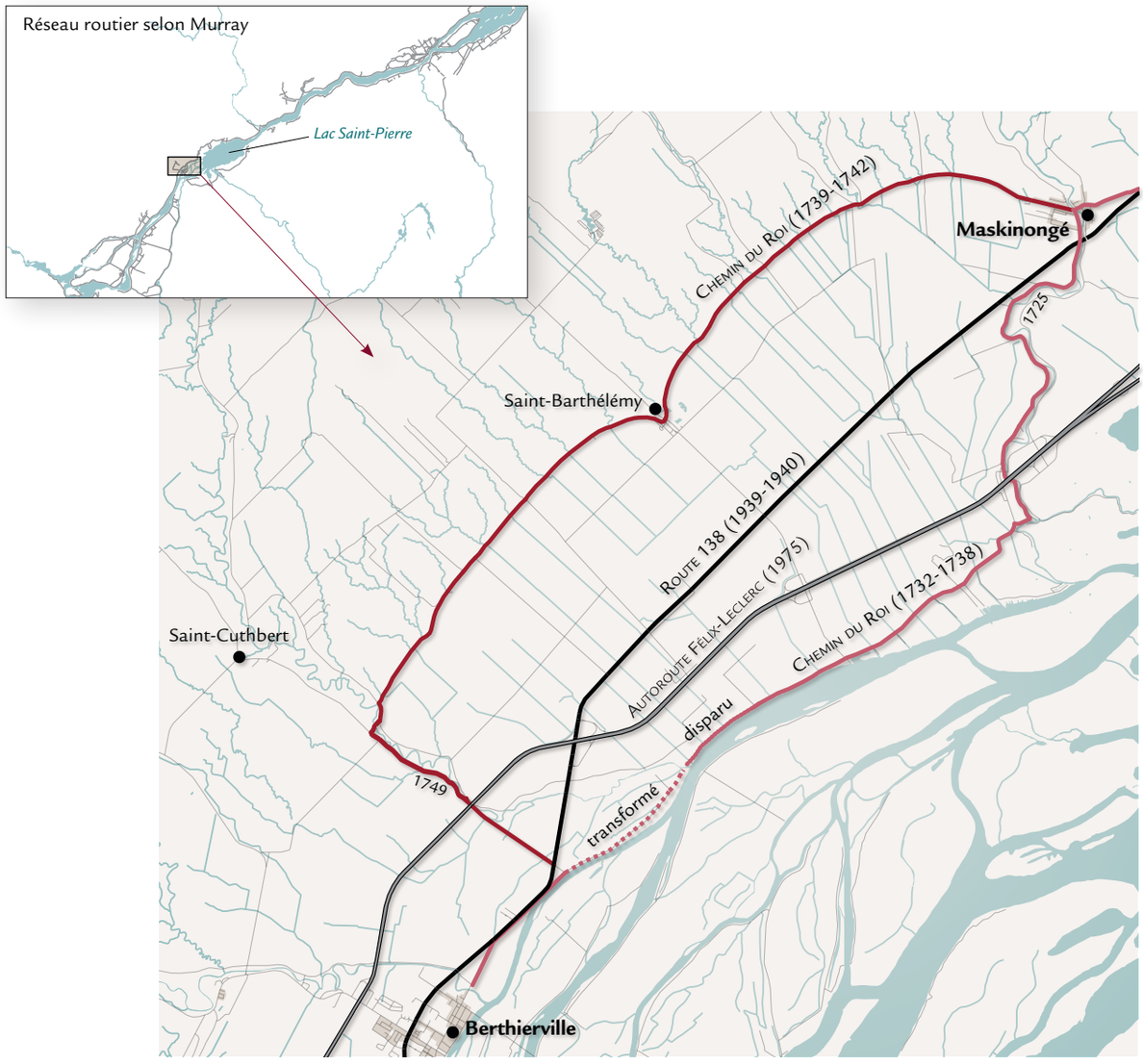
Un troisième et dernier port, le « port Dauphin » ou Saint-Nicolas, offre un havre naturel dans l'estuaire de la rivière Saint-Charles, non loin du palais de l'intendant. Bien que le site soit peu apparent en raison des remplissages successifs, des traces archéologiques subsistent et le site est signalé notamment par une plaque apposée en 1998.

Des mutations s'observent également sur les rivages. Des quais sont aménagés, permettant de gagner de l'espace sur le fleuve et d'assurer le transit des marchandises. Des vestiges d'au moins deux de ces quais subsistent aujourd'hui, intégrés à des bâtiments de facture plus récente, dont le musée de la civilisation et l'Auberge Saint-Antoine.

Un système viaire complémentaire

Le système fluvial, qui assure une part importante des transports et communications en été, devient inaccessible à la navigation pendant le long hiver. Par ailleurs, le développement de la colonie, et notamment des villes, exige un approvisionnement continu et moins soumis aux aléas du climat. Pour ces raisons, une trame de voies terrestres d'importance variable se tisse et complète le réseau de navigation, un système viaire dont l'implantation est réalisée en deux phases distinctes (Roy, 2007).

Gelés pendant plusieurs mois, le fleuve et ses affluents continuent de jouer un rôle comme chemins d'hiver. Les habitants, responsables de l'entretien des chemins en bordure de leur terre, doivent les baliser à environ une centaine de toises (195 mètres) du rivage ; mais ils se laissent souvent tirer l'oreille, comme en font foi les nombreuses ordonnances édictées par les intendants pour rappeler cette obligation. Quoiqu'il en soit, les chemins d'hiver permettent un voyage beaucoup plus rapide. En 1744, le Père Charlevoix, qui effectue le trajet Québec-Montréal, écrit : « On se sert pour cela d'une traîne, ou, comme on parle ici, d'une carriole, qui coule si doucement, qu'un seul cheval suffit



▲ *La construction du chemin Royal entre Québec et Montréal permet non seulement de compléter une voie terrestre entre les trois gouvernements régionaux, mais aussi d'établir des familles dans les plaines inondables du lac Saint-Pierre, entre Berthierville et Maskinongé. Un premier tracé, le long du lac, est envisagé en 1732 et donne lieu à l'ouverture d'un chemin à Maskinongé. Sa partie occidentale étant plus sujette aux inondations, le grand voyer Boisclerc établit un nouveau chemin plus au nord. La trame de chemins est complétée au cours des siècles qui suivent. Au XXe siècle, une route nationale (la 138) est construite à quelques kilomètres du chemin originel ; on lui attribue par la suite le nom de « Chemin du Roy ». En médaillon, un aperçu du réseau viaire en 1762, tel qu'apparaissant sur la carte du territoire que fait dresser James Murray, le premier gouverneur britannique.*

© CIEQ, conception : Marc St-Hilaire, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007

pour la traîner, et va toujours le galop. On en change de temps en temps, et à bon marché. Dans un besoin on feroit ainsi en vingt-quatre heures soixante lieues, beaucoup plus commodément, que dans la meilleure chaise de Poste. » (Provencher, 1967)

Il en va autrement l'été. Dans un premier temps, au cours du XVIIe siècle, l'occupation du sol est limitée aux rives du fleuve. Certaines routes, de nature locale ou régionale, sont aménagées afin de permettre aux habitants de se rendre à l'église ou au moulin ; leur construction et leur entretien reposent sur les obligations et corvées imposées par le seigneur. La croissance des noyaux urbains va favoriser la mise en place de routes régionales, servant à approvisionner la ville. C'est en 1657 qu'un premier administrateur, le grand voyer, est nommé avec la charge de tracer les chemins et d'en imposer la construction et l'entretien aux censitaires concernés. Apparaissent par la suite les premières voies régionales : à Québec, elles mènent à Beauport (1674 et 1676), Charlesbourg (1668) et Beaupré (1684) ; à Montréal, un chemin se rendant à Lachine est ordonné en 1680 (Parent, 1984).

Au XVIIIe siècle émerge un projet royal pour doter la vallée laurentienne d'un réseau routier. En effet, le 1er février 1706, le Conseil

souverain ordonne à Pierre Robineau de Bécancour, grand voyer de la Nouvelle-France, « de se transporter dans toutes les seigneuries où les grands chemins n'ont pas été réglés » (Caron, avril 1925 : 286) pour prendre les mesures appropriées et ordonne aux habitants et aux officiers de suivre leurs obligations à cet égard. Car les grands chemins [1] sont fort insuffisants : sur les 37 seigneuries qui s'échelonnent sur la rive gauche du fleuve entre Montréal et Québec, seulement 14 sont dotées d'une voie pouvant être élargie et améliorée de façon à faire partie du chemin royal (Sanfaçon, 1956 : 2). La situation la plus préoccupante à cet égard concerne le secteur de Lanaudière, entre Trois-Rivières et Montréal. Entre 1708 et 1730, les efforts portent, à partir de Montréal, sur la route de Berthier et, à partir de Québec, entre Portneuf et Trois-Rivières (Caron, 1925 : 286).

Le chantier s'accélère dans les années 1730 avec la nomination de Jean-Eustache Lanoullier de Boisclerc comme grand voyer. Dès 1731, l'intendant Hocquart publie une ordonnance confortant son autorité, « étant nécessaire de pourvoir incessamment au rétablissement des chemins publics dans l'étendue des gouvernements de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières ». La complétion du tracé entre Québec et Montréal bute toujours sur un obstacle important, à savoir le nord du lac Saint-Pierre, un secteur inexploité car régulièrement inondé, et où le chemin ne peut être concrétisé que si des habitants à proximité en assurent l'entretien. Le grand voyer émet plusieurs ordonnances et le premier tracé est complété en 1732. Entre Berthier et Maskinongé, le tracé initial, trop fréquemment soumis aux inondations, doit être déplacé à l'intérieur des terres, une tâche à laquelle Boisclerc s'attaque entre 1737 et 1742.

En octobre 1733, Boisclerc écrit au ministre que « ce travail donne une communication par terre depuis Québec jusqu'à Montréal et le chemin se fait actuellement avec le même cheval en quatre jours ». D'autres rapports favorables suivront, mais tout n'est pas réglé, car il reste nombre de ponts et bacs à établir pour permettre le passage des rivières et les remontrances pour les travaux non réalisés se multiplient.

Cet effort de mise en place d'un réseau viaire trouve son pendant sur la rive droite du fleuve. On commence par les abords des villes, de sorte qu'à la fin du Régime français, on se rend de Lévis à Gentilly et de Laprairie à Saint-Ours ; comme sur la rive gauche, les inondations fréquentes des terres à l'embouchure des rivières ralentissent les travaux dans le secteur du lac Saint-Pierre. En revanche, en aval de Québec, une zone plus habitée, le travail est mené à bien et, dès 1738, le chemin se rend de Lévis jusqu'à Rivière-Ouelle (Parent, 1984).

Ces chemins royaux sont complétés par d'autres voies d'importances variées. Parmi elles, le chemin de Chambly est à signaler pour son rôle défensif. Si un premier sentier est ouvert en 1665 entre Longueuil et Chambly, sa transformation en chemin est réalisée au siècle suivant. Présenté en 1703 comme étant la voie « qui paroist le plus necessaire pour la commodité de la colonie », ce n'est qu'en 1739 que Boisclerc fait état de son achèvement.

Les voies de l'identité

Les chemins anciens ont souvent un caractère évocateur. Pourtant, tout au long du XXe siècle, ils attirent peu l'attention : seulement deux plaques, toutes deux de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, en rappellent la présence, l'une pour le chemin Royal, désigné lieu historique national en 1927 et commémoré en 1941; l'autre pour le chemin de Chambly, désigné en 1929 puis commémoré en 1935. Les années 1960 vont changer la donne. L'occasion en est donnée par la visite du général de Gaulle en 1967. De Québec à Montréal, il emprunte la route nationale construite quelques décennies auparavant, qui est rebaptisée pour l'occasion « chemin du Roy » – un usage consacré depuis – et décorée en son honneur. Même si le tracé n'est pas tout à fait le même, l'effet est assuré, apposant une couche mémorielle sur le chemin. Célébrée par des chansons (Claude Léveillée en 1966, Jean-Pierre Ferland en 1967) et une pièce de théâtre (Françoise Loranger, 1968) la route est consacrée comme lieu identitaire. Aujourd'hui, l'ancien chemin royal est devenu, depuis 1999, un levier de promotion touristique grâce à l'établissement de deux routes touristiques qui y sont associées, le « Chemin du Roy » et la « Route de la Nouvelle-France », pendant que le chemin de Chambly est célébré lors des fêtes du 350e anniversaire de Longueuil en 2007. Pourtant, à l'exception d'une portion du chemin Royal déclaré site du patrimoine à Saint-Nicolas en 1987, aucun segment n'est encore protégé à titre de bien patrimonial.



◀ *Le segment initial du chemin de Chambly, reliant les établissements militaires de la rivière Richelieu à Longueuil, en face de Montréal, a été établi par le régiment de Carignan-Salières. La construction de la route est commémorée par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada dès 1935, la plaque actuelle ayant été installée en 1974.*
© Peter Gagné / CIEQ, 2004, Q03-862

▲ Anonyme, « Canadian Calash or Marche-Donc », 1798, I. Stockdale (éditeur), coll. André Ouimet
© Bibliothèque et Archives Canada, acquisition 1947-23-1, C-00967

En Nouvelle-France, plusieurs moyens de transport terrestre sont utilisés selon les difficultés imposées par la route. Quand Boisclerc annonce qu'il a circulé sur le chemin Royal en 1734, il mentionne qu'il a voyagé dans une voiture semblable, dont les caractéristiques rudimentaires de confort sont compensées par la robustesse et la maniabilité, ce qui permet notamment le passage à gué de nombreuses rivières.



▲ [L J. de Meulles], « La pêche à la morue à Percé, l'établissement de P. Denys de la Ronde et les installations des métropolitains », [1686], [détail]
© Bibliothèque nationale de France, Département des cartes et plans, Service hydrographique, Portefeuille 125, division 5, pièce 1, cliché C. 1598

Les activités de pêche à Percé et, à droite, sur l'île Bonaventure ; apparaissent aussi les installations servant à sécher la morue.

La pêche en Nouvelle-France

Par Françoise Niellon

Par le nombre de navires et d'hommes impliqués, ainsi que par l'importance de leur production, les entreprises métropolitaines ont dominé la pêche en Nouvelle-France. Celle-ci a également constitué un incitatif puissant à la colonisation des rivages par les Canadiens eux-mêmes.

En outre, dans bien des cas, les saisonniers d'outre-mer se sont faits colons, ou encore ont fourni aux entreprises canadiennes la main-d'œuvre nécessaire, l'inverse s'étant parfois produit. Il s'agit donc d'un monde complexe, où sont intimement imbriqués, parfois conflictuellement, les intérêts et les activités des uns et des autres.

À bord de centaines de navires, ce sont des milliers d'hommes qui pouvaient, les bonnes années, ramener en France pour plusieurs millions de livres tournois en produits de leur pêche sur les côtes de Nouvelle-France, soit un montant plusieurs fois supérieur à celui des bonnes années d'exportations canadiennes en fourrures et pelleteries. La masse des pétitions et des mémoires qu'armateurs et négociants engagés dans cette industrie ne cessèrent d'adresser aux autorités témoigne de l'importance de l'enjeu : si la pêche en Nouvelle-France ne pouvait être soutenue, expliquaient-ils, le royaume même serait en péril. De fait, la France défendit ses droits en ce domaine avec acharnement lors des négociations de paix avec l'Angleterre, parvenant à se faire rétrocéder les îles Saint-Pierre et Miquelon lors du traité de Paris (1763), comme à maintenir ses droits de pêche à Terre-Neuve jusqu'en 1904.



▲ Léopold D'Amours, « Les activités des Basques sur l'Île aux Basques », 1938
© La Société Provancher d'histoire naturelle du Canada / Société historique et généalogique de Trois-Pistoles

Les baleiniers, les Basques en particulier, fondent le gras des baleines dans de petits fours et en transportent l'huile, un carburant servant à l'éclairage, dans des barriques de bois.

Pour l'essentiel, il s'agissait de pêche à la morue, séchée sur les grèves. La morue était abondante partout dans le golfe Saint-Laurent comme en Acadie ; les lieux propices à l'ancrage des navires et, surtout, au séchage du poisson étaient nombreux. En 1640, les Malouins n'en dénombrent pas



◀ Anonyme, « La pêche à la morue dans la baie de Blanc-Sablon et la pêche au loup marin dans la baie de Brador », vers 1735

© Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans, S. H. M. 124-4-3, cliché 76-C-30502

moins de 42, pouvant accueillir quelque 4 325 hommes, sur la seule côte est du « Petit Nord » de Terre-Neuve. Le nombre et la localisation des emplacements utilisés ont considérablement varié au cours du temps, en fonction de divers facteurs : évolution de l'armement morutier, exigeant l'usage de stations moins nombreuses mais plus vastes ; perte de régions de pêche au profit d'un ennemi ; épuisement des ressources locales en bois utilisable pour la construction des infrastructures à terre, etc. Par exemple, en Gaspésie, la baie de Percé, si fréquentée au XVIIe siècle, semble avoir été délaissée par la suite au profit de la baie de Gaspé.

La présence de la baleine dans les « Terres Neuves » attira également l'attention des armateurs d'outre-mer. Spécialité des Basques du Guipuzcoa (Espagne), ils établirent au XVIe siècle une série de stations sur la rive nord du détroit de Belle-Isle : capturant les baleines dans le détroit, ils revenaient dans les baies du rivage pour dépecer leurs proies et en fondre la graisse sur des foyers bâtis à terre. Les Basques de Ciboure et du Labourd (France), encouragés par les autorités royales, participèrent aussi à cette entreprise dès ses débuts. Ces baleiniers remontaient le Saint-Laurent, peut-être en suivant le trajet migratoire des baleines, et se livraient aussi à la traite des fourrures. La cargaison de retour d'un navire armé à Saint-Jean-de-Luz pouvait ainsi comprendre quelques tonneaux d'huile de baleine, quelques ballots de peaux de castor et quelques quintaux de morue sèche. Abandonnée pendant un siècle environ, la pêche à la baleine sera à nouveau tentée, avec un succès mitigé, par deux armateurs de Saint-Jean-de-Luz sur la rive nord de l'estuaire du Saint-Laurent (Bon Désir et Sept-Îles), à partir de 1733.

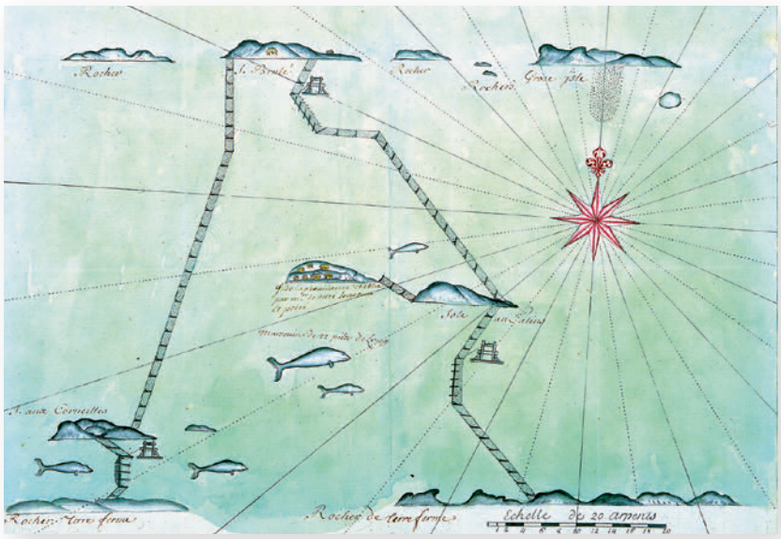
Enfin, en plein centre du golfe, l'abondance du morse, dit « vache marine », provoqua très tôt l'envoi de quelques navires métropolitains aux îles de la Madeleine. S'échouant par troupeaux entiers sur certaines plages, ces bêtes constituaient une proie facile, très recherchée pour leur peau, leur graisse et l'ivoire de leurs défenses.

Au XVIIIe siècle, les Canadiens s'y intéressèrent à leur tour ; malgré les difficultés causées par les droits des chasseurs métropolitains, ils s'y établirent, ouvrant l'occupation permanente de l'archipel. Ces Canadiens participaient ainsi au mouvement amorcé dès la deuxième moitié du XVIIe siècle conduisant à une pêche commerciale coloniale et à la mise en place d'établissements dits de « pêche sédentaire » sur les côtes : toute saisonnière que soit cette activité, il s'agissait là de lieux où l'on « tient feu » toute l'année. Par l'octroi de concessions en seigneuries ou en droits d'exploitation, l'essentiel des rivages de la Nouvelle-France fut ainsi mis en valeur.

La réussite la plus évidente est sans doute celle des postes de pêche au phoque, dit « loup marin », établis au XVIIIe siècle sur la rive nord du détroit de Belle-Isle et la basse côte nord du Saint-Laurent. La saison de la pêche dans les postes variait selon l'époque de l'année où les phoques longeaient de très près le rivage lors de leurs migrations. On disposait alors des parcs de filets dans lesquels, portés par le courant, les phoques devaient s'engouffrer. La pêche ne durait pas plus de trois semaines et, au milieu du XVIIIe siècle, environ 175 hommes y étaient employés. Dans le détroit, ces établissements côtoyèrent, pacifiquement semble-t-il, ceux des morutiers métropolitains.

Comme celle du loup marin, la pêche au béluga, dit « marsouin », constitua une entreprise spécifiquement coloniale. C'est sur les battures de l'estuaire, surtout dans le secteur de Rivière-Ouelle et de Kamouraska sur la rive sud ainsi que dans le secteur de la baie Saint-Paul (île aux Coudres, Petite-Rivière) dans Charlevoix que l'on procédait à cette pêche.

En Gaspésie, c'est uniquement la pêche à la morue qu'entreprirent les titulaires des seigneuries qui couvraient le littoral de la péninsule. Pour ce faire, ils implantèrent de petits établissements dans des zones que les métropolitains n'utilisaient



◀ [Le Peire], « Pêche aux marsouins dans les Iles de Kamouraska » [1729]
© Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, B913-St-Laurent-1789 Fo9

La pêche au marsouin, une activité typiquement canadienne, se pratique à l'aide d'enceintes de filets ou de perches construites sur l'estran du fleuve et dans lesquelles, la marée se retirant, les animaux se trouvent pris au piège.

pas ou se voyaient forcés de partager. Ainsi, malgré ces derniers, un établissement avait-il été construit dans les années 1670 à Percé ; il sera totalement détruit par les pirates de la Nouvelle-Angleterre en 1690. Au siècle suivant, Montlouis (aujourd'hui Mont-Louis) sur la côte nord de la Gaspésie et Pabos sur son rivage sud-est figurent comme les entreprises qui connurent le plus grand développement. Enfin, dans les années 1750, un poste qui paraissait prometteur sera établi à Gaspé même. Comme Montlouis et Pabos, il sera entièrement rasé par les Anglais en 1758.

Survivances et commémoration

Les marques que toute cette activité a laissées ne peuvent guère être très apparentes matériellement. Les installations des morutiers (chaffauds, vignaux et cabanes), faites de piquets et de planches, et conçues pour être démontées, n'ont pas subsisté. Celles des baleiniers comprenaient du moins des foyers de pierres à ciel ouvert pour fondre en huile la graisse des cétacés ; des vestiges de ces structures peuvent être encore repérés dans le paysage. Quant aux installations de pêche des Canadiens, elles étaient certes aussi périssables que celles des morutiers européens ; mais, s'agissant de postes sédentaires, ceux-ci comprenaient du moins la résidence du propriétaire des lieux, un peu plus élaborée que les cabanes des saisonniers. En revanche, les demeures des commanditaires de la pêche et des commerçants transigeant le produit témoignent de la richesse générée par cette activité.

Toutefois, c'est essentiellement à l'état de sites archéologiques que ces établissements subsistent, qu'ils aient été saisonniers ou permanents. Le grand intérêt de ces sites est que, outre les empreintes du bâti d'un établissement de pêche, ils livrent, par les objets comme par les restes osseux et végétaux qui y ont été abandonnés, toutes sortes d'informations sur la manière dont on y vivait. Sur le territoire québécois, moins d'une douzaine de sites ont jusqu'à présent fait l'objet d'une recherche plus ou moins approfondie. Mais l'intérêt pour ce volet du patrimoine ne cesse de se développer.

Au-delà de tels vestiges, l'importance de la pêche en Nouvelle-France est présentement lisible sur les littoraux du territoire par la localisation même des villages. De toute évidence, un bon nombre d'agglomérations actuelles ont pour origine les lieux de pêche fréquentés au temps de la Nouvelle-France. Cette filiation est



◀ *Vestiges et fouilles du four basque du site Hoyarsabal. Témoin de leur présence dans le fleuve Saint-Laurent, l'île aux Basques, sur laquelle se trouvent trois fours à fondre la graisse de mammifère marin, est une réserve naturelle propriété de la Société Provancher. Sur la rive du fleuve, la ville de Trois-Pistoles accueille un centre d'interprétation consacré aux activités basques.*
© La Société Provancher d'histoire naturelle du Canada



◀ La maison Barbel

Veuve de Louis Fornel, un commerçant engagé dans la traite des fourrures décédé en 1745, Marie-Anne Barbel poursuit le négoce familial. Elle participe notamment à la pêche commerciale sur le fleuve Saint-Laurent. Elle érige sa demeure à Place-Royale (Québec) en 1754-1755. Incendiée lors du siège de 1759, sa propriétaire la fait reconstruire aussitôt après.

© Samantha Rompillon / CIEQ, 2003, Q03-551

particulièrement évidente sur la basse côte nord du Saint-Laurent, où chacun des 14 villages actuels est localisé à l'emplacement même ou à proximité immédiate des établissements de pêche de la période coloniale. Ceci est également perceptible sur les autres rivages du golfe et de l'estuaire du fleuve, comme sur la façade atlantique de la Gaspésie.

Cette permanence se reflète aussi dans la toponymie. Les pêcheurs d'outre-mer ont nommé les points des littoraux où ils s'installaient pendant quelques mois, année après année, et nombre de ces désignations ont été conservées jusqu'à nous. Certes, la densité de tels toponymes est beaucoup plus forte sur les littoraux de Terre-Neuve et du Labrador que sur les rivages du Québec. Néanmoins, des désignations comme Blanc-Sablon, Mingan ou Sept-Îles sur la côte nord du Saint-Laurent, Forillon ou Percé en Gaspésie, île Brion en plein golfe, ont traversé les siècles. Les Canadiens utilisèrent le plus souvent pour leurs établissements les toponymes déjà attribués à ces lieux par les pêcheurs d'outre-mer ou par les Amérindiens ; ce faisant, ils contribuèrent grandement à faire passer dans le langage courant, et dans la cartographie, toutes ces désignations, telles Kamouraska sur la côte sud de l'estuaire.

En somme, l'importance de la pêche au temps de la Nouvelle-France et sa persistance par la suite ont fait du Québec un territoire fortement imprégné de culture maritime, perpétuant l'attachement à des pratiques commerciales parfois disparues. C'est le cas de la pêche au loup marin en basse côte nord, comme de sa chasse sur les glaces des îles de la Madeleine. En basse côte nord, la chair du loup marin a toujours sa place dans l'alimentation des résidants, fraîche ou en conserve, souvent cuisinée en ragoût. De même, la pêche au béluga est toujours bien présente dans l'imaginaire des habitants de l'Ile aux Coudres.

Malgré sa richesse, ce patrimoine est encore assez mal reconnu. Seulement une demi-douzaine de ces lieux de pêche ont fait l'objet d'un classement en tant que bien culturel historique ou archéologique. Au-delà de la protection que devrait assurer un tel classement, plusieurs formes de commémoration pourraient, sur les lieux mêmes, contribuer à leur reconnaissance publique : mise en valeur de sites archéologiques, reconstitution des installations, etc. Si les projets à cet égard sont nombreux, bien peu ont pu être réalisés. Aussi est-ce essentiellement par le biais des centres d'interprétation que la pêche du temps de la Nouvelle-France est connue au Québec. La présence de tels centres, liée à l'importance de la population locale et au tourisme, est très inégale sur le territoire. Encore totalement absents en basse côte nord, ils forment ailleurs un réseau assez dense, bien identifié dans les guides édités pour chacune des quatre régions concernées (Îles de la Madeleine, Gaspésie, Bas Saint-Laurent, Côte-Nord / île d'Anticosti). Les musées de Sept-Îles et de Gaspé complètent cet ensemble.

La tendance actuelle favorise toutefois très fortement la célébration des ressources naturelles au détriment de ceux qui les ont utilisées. Ainsi, tout au long de la côte nord du Saint-Laurent, court la « Route des baleiniers » ; mais c'est de baleines et non de chasse à la baleine dont il est partout question !



▲ « Pêche à la morue sur les bancs de Terre-Neuve ». Duhamel Dumonceau, *Traité général des pêches*, 1772, planche XIII [détail]
© Bibliothèque et Archives Canada

Une richesse partagée, la morue

Par Thierry Sauzeau

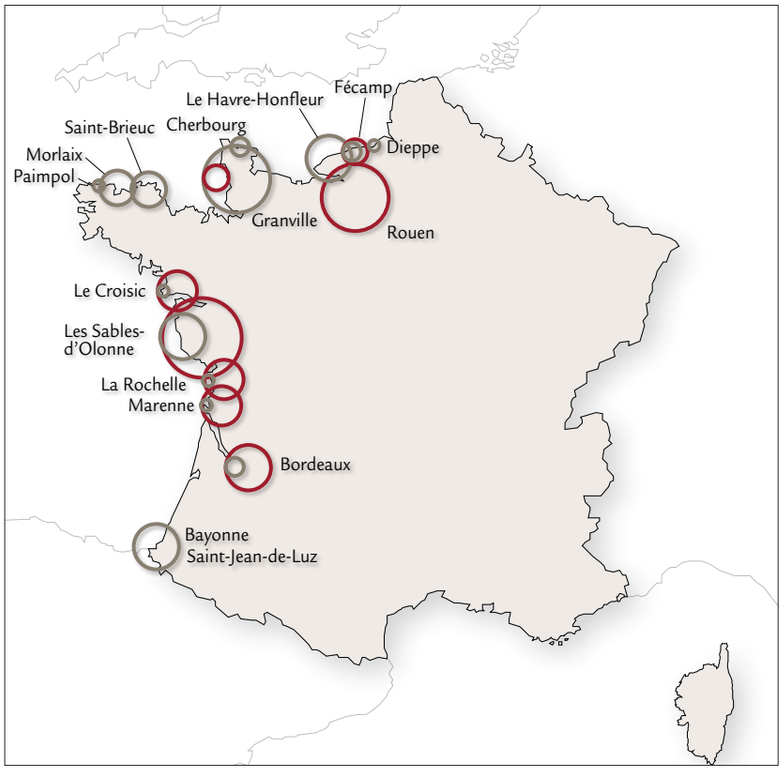
La morue joue un rôle central dans l'économie de la France du XVIe siècle comme bientôt dans celle de la Nouvelle-France. À ce moment-là, l'Europe catholique trouve dans la « Grande pêche » à Terre-Neuve la réponse au poids des « jours maigres », qui recouvrent alors environ un tiers du calendrier.

Poussés par la nécessité, les équipages ont tôt fait d'échanger avec les Amérindiens, initiant dans la foulée la traite des fourrures canadiennes. Dès la deuxième moitié du XVIe siècle, Poitevins et Saintongeais ont massivement rejoint les pionniers (Seguin, 2004). Les témoignages évoquent alors 500 à 600 navires français armés chaque année pour la morue.

Les ports de l'actuel département de la Charente-Maritime étaient tous plus ou moins concernés par cette activité : armement de navires, fourniture de sel, redistribution de la précieuse denrée ou encore mobilisation des équipages. La Rochelle a bien sûr joué à ce titre un rôle central. Marché ou entrepôt, la capitale de la province d'Aunis était riche en capitaux, en avitaillement et en sel, trois éléments essentiels à la réussite d'une campagne. Le poisson frappe moins l'imaginaire que l'argent du Pérou, mais il a occupé des flottes bien plus considérables et impliqué 10 à 15 milliers de marins français chaque année de paix, sous l'Ancien Régime.



▲ Les ports de l'estuaire de la Seudre liés à la Nouvelle-France (armement à la pêche à la morue, équipages morutiers)
Conception : Thierry Sauzeau, réalisation : Zoé Lambert, 2007



◀ La flotte morutière française
de la façade occidentale (XVIe et XVIIIe siècle)

Conception : Thierry Sauzeau, réalisation : Zoé Lambert, 2007

Dès le XVIe siècle, la morue a mobilisé les techniques commerciales et bancaires les plus novatrices, prêt à la grosse ou société par actions. Elle a aussi dynamisé les échanges interrégionaux, plaçant Brouage et la Saintonge au cœur d'un dispositif de zone franche, où le sel était accessible au prix marchand pour les navires armés en terre de gabelle (Normandie, Picardie). La pêche à la morue, c'était encore l'école d'endurance, de résistance et d'obéissance que tous les gouvernements, jusque sous la IIIe République, ont protégée. La conservation de droits de pêche en Amérique du Nord était nécessaire afin de former des générations de matelots de la Royale. En ce sens, la politique était en phase avec les vœux des milieux d'affaires. Salée ou séchée, la morue a fourni à bon marché les rations riches en protéines dont avaient besoin les planteurs antillais pour leurs esclaves. Cela éclaire les choix déchirants des traités d'Utrecht (1713-1715) et du traité de Paris (1763). L'Acadie, la baie d'Hudson et enfin le Canada ont été sacrifiés sur l'autel de la rentabilité économique : la morue, la traite négrière et le sucre étaient les trois piliers de l'économie atlantique des XVIIe et XVIIIe siècles.

La grande pêche englobait deux métiers différents, selon le conditionnement du poisson. La morue *verte* et la morue *sèche* initiaient deux activités aux rythmes, aux outils et aux exigences distinctes. Verte, la morue provenait d'une pêche dérivante sur les bancs, sans base terrestre. Le développement de cette branche d'activité a attendu les années 1550, car il fallait, à la faveur de milliers de coups de plomb de sonde, dresser une carte bathymétrique du Grand Banc. Une fois « banqué », le capitaine morutier, véritable patron d'un navire-usine, pouvait entamer sa campagne. La réussite du stockage, réalisé à bord, était déterminante et dépendait de la qualité des sels et du savoir-faire de marins spécialisés. À côté du pilote et du capitaine, décolleur et saleur étaient les postes les mieux rétribués. La rentabilité était aléatoire, car le produit s'adressait à un marché européen très tendu où la fixation du prix résultait du niveau de l'offre. On armait généralement des navires rapides (50 à 150 tonneaux) et on tentait parfois de doubler la campagne : au classique départ « en prime » (janvier ou février) pour un retour dans l'été, s'ajoutait alors un départ « en tard » (août ou septembre) pour un retour avant l'hiver. Le meilleur prix était évidemment pour le navire qui rentrait le premier. Une émulation certaine régnait à bord, car les équipages étaient rétribués « à la part », les hommes se répartissant le quart du produit de la campagne.

Sèche, la morue avait en revanche besoin d'installations à terre que les pêcheurs approvisionnaient chaque jour par leurs campagnes côtières. On était loin de la course contre la montre des pêcheurs en vert, le marché de réexportation vers les Antilles étant toujours demandeur. L'activité



◀ « Séchage de la morue dans le golfe Saint-Laurent », Duhamel du Monceau, *Traité général des pêches*, planche XVIII.
© Bibliothèque et Archives Canada, C-105230

s'accommodait donc d'unités de 150 à 500 tonneaux et d'équipages pléthoriques où les terriens inexpérimentés, paysans de l'intérieur des terres, avaient toute leur place. C'est cette activité qui fut la première un moteur de l'appropriation de l'espace. Plaisance, au sud, et la côte du Petit Nord à Terre-Neuve, les îles de Saint-Pierre et Miquelon et celles de la Madeleine avant la Gaspésie : tous ces sites ont été reconnus et occupés au XVIe siècle, avant les installations en Acadie, début XVIIe siècle. Graviers et chafaudiers, garçons affectés au traitement de la morue débarquée par les chaloupes de pêche côtière, ont peuplé de leurs peines les grèves d'Amérique du Nord. Leur présence saisonnière a précédé les installations de peuplement.

Partout, la morue a constitué le stade initial du destin américain des populations et des bourgeoisies côtières. Sur toutes les côtes de France, cette industrie a décidé du développement maritime à l'échelle atlantique. Au XVIIe siècle, la révolution du sucre est cependant venue bousculer cette économie. Sous Louis XIV, les guerres ont aussi porté des coups fatals à une flotte vulnérable. Dérivant ou au mouillage suivant son activité, le navire morutier était dans tous les cas exposé aux coups de main hollandais ou anglais. Sans faire disparaître entièrement l'activité, ces événements ont précipité le déclassement des morutiers. Au XVIIIe siècle, dans le centre ouest, le port des Sables-d'Olonne a constitué l'unique pôle de résistance face aux choix antillais et négriers de Bordeaux, Nantes ou La Rochelle. En Normandie, Rouen a passé la main au XVIIe siècle, mais Le Havre se tournait alors bien davantage vers le soleil des Antilles que vers les brumes de Terre-Neuve. Granville, Dieppe ou Fécamp ont pris un relais fragile et inégal. C'est en Bretagne nord et au pays Basque que les liens ont finalement été les plus constants.

Le résultat a été une lente érosion de la flotte nationale. On est passé de 500 navires avant 1650 à 350 en 1715, un étiolement prolongé tout au long du XVIIIe siècle. Il faut néanmoins constater que la tradition morutière n'a disparu nulle part. C'est vrai en Saintonge, si l'on songe aux armements dans l'estuaire de la Seudre rurale, à la fin du XVIIIe siècle. Ailleurs, la spéculation sucrière n'a pas effacé les placements plus prudents, les investissements dans quelques navires de grande pêche. À La Rochelle, on a continué à armer pour le Grand Banc ou Miquelon même après 1763. Simplement, dans ce port la morue était devenue une activité annexe. Les entreprises n'avaient plus rien à voir avec les maisons familiales, constituant des équipages cohérents, véritables villages embarqués, en Seudre mais surtout aux Sables-d'Olonne, au pays Basque ou en Manche occidentale. Une fois sur deux, l'équipe aunisienne était enrôlée par un capitaine venu d'ailleurs. Marins commerciaux avant tout, les Rochelais venaient souvent compléter les équipages terre-neuvas, constitués et dominés par d'autres. Ils étaient coutumiers des formations cosmopolites. Cette faculté d'adaptation et d'intégration a aussi permis l'accueil de gens de l'île Saint-Pierre et de rapatriés du Canada perdu (Sauzeau, 2003). Par sa permanence, la pêche à la morue a donc initié le développement des relations France-Canada puis assuré leur survie après la chute du Régime français. Elle a animé le quotidien d'hommes dont le destin familial s'est écrit de part et d'autre de l'Atlantique nord, partagé entre l'ancienne et la Nouvelle-France.



L'hôtel de la Compagnie des Indes

Par Gilles Lauzon

La Compagnie des Indes occidentales détient le monopole de l'exportation en France des peaux de castors de Nouvelle-France, de la fin des années 1710 jusqu'à la Conquête britannique. À Montréal, la Compagnie achète en 1745 l'hôtel particulier que le gouverneur Claude de Ramezay avait fait construire en 1705 sur la rue Notre-Dame.

▲ *L'ancien hôtel de la Compagnie des Indes à Montréal, qui loge le musée du Château Ramezay depuis la fin du XIXe siècle.*
© Normand Rajotte

La vaste propriété, qui comprenait jardins et verger, permet la construction d'un hangar en complément de l'immeuble principal. Après un grave incendie survenu en 1754, la Compagnie fait bâtir un hôtel plus grand que le précédent, terminé en 1756. L'édifice en moellons présente les caractéristiques typiques des maisons urbaines de Nouvelle-France mais, contrairement à ces dernières alors obligatoirement alignées en bordure de la rue, il est construit au même endroit que le précédent, en retrait, et conserve ainsi une cour d'honneur à l'avant.

L'édifice sert à gérer les affaires de la Compagnie et à loger son agent directeur au Canada, Joseph Fleury Deschambault, dont le père détenait ce poste à Québec jusqu'en 1754. La nouvelle construction coïncide ainsi avec un déplacement vers Montréal du siège canadien de la Compagnie. Une partie des caves sert de cuisine, comme en témoigne l'une des cheminées. Il est aussi possible qu'une partie des caves voûtées de l'étage de soubassement – accessible de plain pied côté jardin – serve à l'entreposage de produits de traite. Au rez-de-chaussée, le corps de logis double, avec ses pièces en enfilade à l'avant et à l'arrière, facilite sans doute la présence combinée des bureaux et de la résidence – l'hôtel de Ramezay n'avait qu'un corps de logis simple.

Le bâtiment connaît successivement diverses fonctions après la Conquête, jusqu'à ce qu'il devienne en 1895 le musée d'histoire du « Château de Ramezay ». Cette appellation (maintenant sans la particule), les vestiges de la première maison qui subsistent à l'étage de soubassement, l'emplacement du bâtiment en retrait de la rue, et le jardin clos aménagé en 1999-2000 dans l'esprit de ceux de Nouvelle-France, rappellent l'époque de la résidence du gouverneur. Les tourelles ajoutées en 1903 du côté est apportent quant à elles une touche pittoresque au « château », classé monument historique en 1929.

L'ancien hôtel de la Compagnie des Indes témoigne de façon exceptionnelle de l'importance de celle-ci dans le grand commerce des fourrures de l'empire français d'Amérique. La préservation et la mise en valeur du lieu ont toutefois longtemps laissé ce rôle dans l'oubli au profit des Ramezay. Progressivement, l'hôtel de la Compagnie des Indes réapparaît et vient cohabiter avec la résidence du gouverneur dans la mémoire collective.



▲ Jacques-Nicolas Bellin, « Carte du cours de la Rivière du Saguenay appelée par les Sauvages Pitchitaouichetz [...] », 1744 [détail]
© Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G 3452 S21 1744 B4

Le Saguenay constitue une zone particulière de traite : sa mise en réserve pour le seul bénéfice du roi en consacre le statut. Les jésuites assurent la christianisation des populations et favorisent la connaissance des lieux grâce à des cartes. Celle-ci reprend celle dessinée par le père Laure quelques années auparavant. Elle met en évidence les postes et missions de Chicoutimi et de Tadoussac et donne un aperçu du métissage toponymique offert par la région.

La traite des fourrures en Nouvelle-France

Par Hélène Côté

En 1534, Jacques Cartier reçoit un accueil enthousiaste de la part des Micmacs gaspésiens : ces derniers le reçoivent en lui offrant des fourrures montées sur des perches. L'explorateur a-t-il été surpris par cet accueil ?

Le commerce des pelleteries n'était déjà plus une nouveauté pour les Amérindiens de l'est lors du passage du Malouin. En effet, les pêcheurs européens fréquentaient les eaux du Saint-Laurent bien avant cette escale gaspésienne, et les morutiers étaient d'autant plus familiers avec ces échanges que l'étape du séchage de la morue devait se faire à terre, dans des campements saisonniers. Ainsi, ces activités donnaient aux pêcheurs l'occasion de rencontrer les autochtones vivant à proximité et d'échanger des marchandises, dont la fourrure. Avec le temps, ces transactions ont acquis une importance prépondérante pour les Amérindiens : dès la fin du XVIe siècle, ils s'éloignent de la mer pour se tourner vers l'intérieur des terres afin de récolter des fourrures destinées au troc. Il va sans dire que ces contacts ont eu de lourdes conséquences sur le mode de vie des groupes autochtones qui participaient à ces échanges.

D'accessoire, la fourrure est devenue, à la fin du XVIe siècle, la pierre angulaire du développement économique de la Nouvelle-France tout en en freinant les tentatives de colonisation. D'un côté, les détenteurs de monopoles n'étaient pas intéressés à diluer leurs profits dans des projets visant l'établissement de colons tandis que, de l'autre, les marchands et pêcheurs français exerçaient d'intenses pressions en faveur du libre marché.

Les Amérindiens vivaient également des tiraillements à propos du contrôle du commerce des pelleteries. Bien que plusieurs nations autochtones aient été tentées par les activités lucratives de la traite, les Innus (Montagnais) et leurs alliés gardaient jalousement l'accès au principal point de rencontre avec les traiteurs européens de l'époque, Tadoussac.

Situé au carrefour de la rivière Saguenay et du fleuve Saint-Laurent, Tadoussac a été pendant longtemps un passage obligé pour qui voulait



▲ *Ces bagues jésuites ont été mises au jour lors de fouilles archéologiques au poste de traite de Chicoutimi*
© Hélène Côté



▲ *La Traite de Tadoussac, appelée aussi « Domaine du Roy », recouvre le bassin hydrographique du Saguenay et celui des rivières de la côte-nord à l'ouest de la rivière au Tonnerre. Le territoire a été affermé pour le commerce des fourrures jusqu'au XIXe siècle, la colonisation y étant permise seulement à partir de 1842. Les marchands français établissent des postes à l'intérieur des terres dès le XVIIe siècle pour concurrencer les postes anglais de la baie d'Hudson, ajoutant ainsi une autre « route des fourrures » au système laurentien. Plusieurs plaques commémoratives et quelques sites patrimoniaux rappellent cette période de la mise en valeur du territoire.*

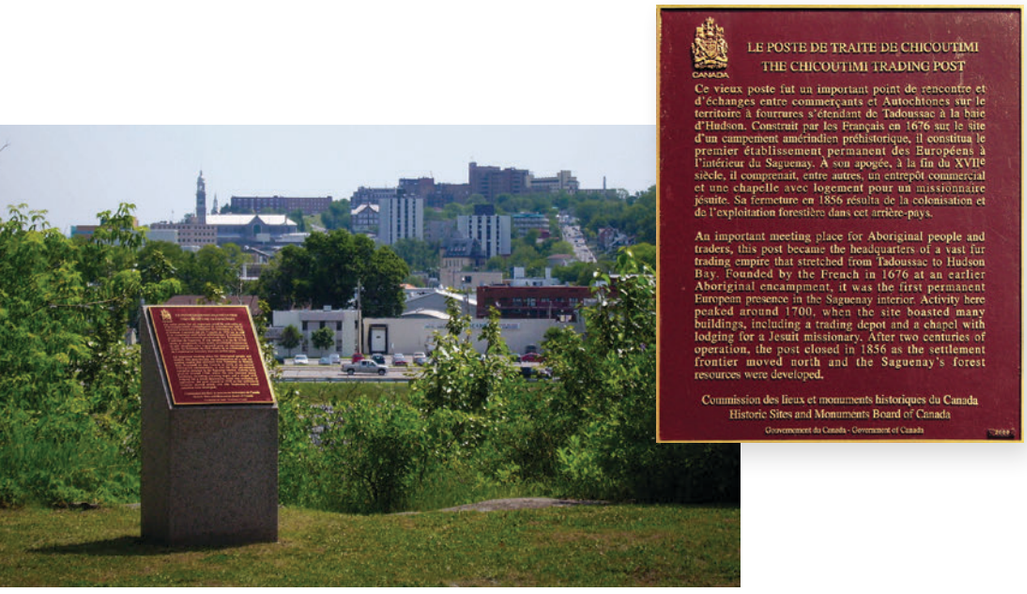
© CIEQ, conception : Marc St-Hilaire, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007

commercer des fourrures, du moins au cours des premières décennies du XVIIe siècle. C'est à ce comptoir, fondé en 1600 par Chauvin, qu'aboutissaient les peaux récoltées dans un immense territoire couvrant le bassin hydrographique du Saguenay et celui de la baie d'Hudson. On imagine alors la convoitise que suscitait le contrôle de ce lieu précis, tant pour les Innus et leurs alliés que pour les commerçants européens.

Toutefois, peu de choses restent de cette époque lointaine et quasiment mythique, si ce n'est le paysage grandiose des lieux, avec l'anse de la rivière Saguenay et la baie de Tadoussac. En effet, aucun vestige de la période des postes de traite n'est parvenu jusqu'à aujourd'hui, qu'il s'agisse de bâtiments d'origine euroaméricaine ou de traces des campements amérindiens s'élevant autour des postes lors de la saison du commerce. Seules les plaques commémoratives jalonnant le parcours du marcheur rappellent cette période décisive de l'histoire de Tadoussac et de la Nouvelle-France, dont celle du Poste de traite de Tadoussac située sur les rives du fleuve Saint-Laurent.

Au cours du premier quart du XVIIe siècle, on assiste à la consolidation du réseau de traite. Le poste de Tadoussac cultive toujours ses relations commerciales avec les Innus afin d'attirer les fourrures du Nord, tandis que d'autres établissements sont implantés à l'embouchure des principaux affluents du fleuve. C'est le cas du comptoir de Québec et du fort de Trois-Rivières, construit en 1634, là où se tenait le rendez-vous annuel de plusieurs groupes autochtones. Un rappel du fort de Trois-Rivières s'élève d'ailleurs sur les trottoirs de la ville sous la forme d'une plaque commémorative. Cette consolidation a aussi permis, dans une certaine mesure, la fondation de Ville Marie, une bourgade qui deviendra Montréal. Enfin, pour solidifier leur base commerciale, les Français utilisaient les missionnaires et les interprètes pour convaincre les Amérindiens de traiter exclusivement avec les postes de la vallée du Saint-Laurent plutôt que de se tourner vers les Anglais de la baie d'Hudson et les Hollandais d'Albany.

Comme le commerce des fourrures se révèle des plus lucratifs, il attise l'envie des groupes de ces réseaux d'échange. C'est le cas des Iroquois qui disputent aux Hurons leur domination de plusieurs routes



◂ *Premier établissement à l'intérieur de la Traite de Tadoussac, le poste de traite de Chicoutimi (faisant partie aujourd'hui de la ville de Saguenay) est construit en 1676. Il sera utilisé par différentes compagnies jusqu'en 1856. Lieu historique d'intérêt national canadien depuis 1972, le site est commémoré par un monument dévoilé en 2000.*

© Marc St-Hilaire, 2005, Q03-679

commerciales. Bien que ce conflit sévisse déjà avant l'arrivée des Français, la guerre entre les deux nations atteint un point où les Hurons doivent déserter leur territoire et se mettre sous la protection du gouvernement colonial, afin de ne pas disparaître totalement. L'arrondissement historique du Vieux-Wendake, près de Québec, en rappelle le douloureux souvenir, car c'est en ces lieux que se sont finalement réfugiés les derniers rescapés de cette guerre sans merci.

La destruction de la Huronie a pour conséquence la transformation complète des réseaux et des structures de la traite des fourrures en Nouvelle-France. Les marchands doivent alors délaisser les postes bien établis pour se rendre auprès de leurs fournisseurs, car ces derniers sont devenus réticents à parcourir de longues distances pour échanger leurs fourrures contre les marchandises convoitées. C'est l'époque des avant-postes de l'*hinterland*, où on va à la rencontre des Amérindiens dans leur territoire plutôt que de les attendre aux rendez-vous annuels de Trois-Rivières et de Montréal. Il en va ainsi du poste de Tadoussac, où les autochtones hésitent de plus en plus à se rendre. Afin de régler cet épineux problème, les exploitants de Tadoussac créent une série d'établissements qui s'égrènent vers l'est sur les rives du Saint-Laurent (îlets Jérémie, Sept-Îles, Moisie) ; ces derniers deviennent à leur tour des têtes de pont pour d'autres petits comptoirs affectés au commerce avec les Amérindiens de l'intérieur des terres du nord-est (Papinichois, Île-à-la-Croix). Pour la région ouest de la Traite de Tadoussac, la même stratégie est mise en place, avec l'implantation du poste de Chicoutimi et ceux, de moindre importance, de Métabetchouan, sur les bords du lac Saint-Jean, d'Ashuapmushuan, de Nicabau et de Mistassini.

Les vestiges de certains de ces établissements fondés dans la foulée des guerres amérindiennes subsistent. C'est le cas des postes de Chicoutimi, de Métabetchouan, d'Ashuapmushuan et de Sept-Îles. Outre le témoignage de l'époque de la traite aux XVIIe et XVIIIe siècles, ces lieux ont aussi révélé que les Amérindiens occupaient ces sites bien avant l'érection des postes ; sur les lieux de chacun de ces établissements, les recherches archéologiques ont mis au jour des artefacts et écofacts témoignant d'activités associées à la vie des autochtones. Tout comme les traiteurs, les premiers habitants du pays avaient besoin de bonnes voies d'eau pour se déplacer et de denrées alimentaires et domestiques de base.



◂ *Premier portage sur la route entre Tadoussac et le lac Mistassini, l'embouchure de la rivière Chicoutimi constitue un lieu de passage fréquenté par les Innus depuis des millénaires avant de devenir une étape importante du commerce des fourrures. Le monument du Coteau du portage, à proximité du site du poste de traite de Chicoutimi, en commémore l'utilisation par les Amérindiens, explorateurs, missionnaires et agents de traite. Parmi eux figurent le marchand Charles Aubert de La Chesnaye, fermier-locataire de la traite de Tadoussac, l'explorateur Louis Jolliet et le jésuite Jean-Baptiste de La Brosse.*

© Marc St-Hilaire, 2005, Q03-397



▲ *Au début de la colonie, le roi accorde à des compagnies le monopole de la traite avec devoir de colonisation. À Québec, la Compagnie des Cent-Associés, créée par Richelieu en 1627, s'établit en haute ville, construisant sa maison-magasin sur le site occupé aujourd'hui par la cathédrale Holy Trinity.*
© Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007, Q03-674

Outre les sites archéologiques, des plaques commémoratives rappellent aux visiteurs les activités qui se déroulaient en ces lieux (sauf pour le poste de l'Ashuapmushuan), et un centre d'interprétation s'élève non loin du site archéologique du poste de Métabetchouan, à Desbiens.

Hormis la Traite de Tadoussac, affermée à des marchands par les compagnies détentrices du monopole de la fourrure, les autorités attribuent à bail l'exploitation commerciale des pelleteries dans certains forts, comme ceux de la route du Haut-Saint-Laurent. On afferme aussi une région entière à un marchand ou un poste à un commandant. Enfin, à l'extérieur de ces secteurs désignés, on concède des congés de traite, permis donnant à leur possesseur le droit de pratiquer le troc dans les territoires amérindiens. De ces compagnies de traite, celle des Cent-Associés, active de 1627 à 1663, a droit à sa plaque commémorative fixée sur une grille à l'emplacement où se trouvaient les magasins de cette entreprise, à Québec. À Montréal, l'hôtel de la Compagnie des Indes occidentales s'offre toujours au rappel des passants : nommé aujourd'hui le Château Ramezay, il a abrité sous son toit, de 1745 à 1763, les locaux de la compagnie ayant le monopole de l'exportation des fourrures.

Les acteurs d'origine européenne de ce commerce des fourrures en Nouvelle-France font partie d'une classe en expansion dans la colonie, celle de la bourgeoisie marchande. Plusieurs noms reviennent dans les documents historiques en rapport avec le commerce des pelleteries, et les mêmes personnes forment des associations mercantiles agisssant dans tous les domaines de l'économie et de la gestion coloniale. Par exemple, Jacques Le Ber est devenu l'un des marchands les plus prospères de Montréal en 1681, grâce à ses entreprises œuvrant dans la pêche à la morue, le commerce des fourrures, l'équipement de voyages de traite et la production agricole destinée à l'approvisionnement de Montréal. Le Ber a laissé sa marque sur le paysage urbain de Montréal : la maison Le Ber-Le Moyne à Lachine, construite par ce riche marchand au cours de la seconde moitié du XVIIe siècle, accueille aujourd'hui un musée historique. Outre ce bâtiment ancien, les environs de la maison recèlent un site archéologique témoignant d'occupations amérindiennes et de l'utilisation de la résidence comme comptoir de traite. Enfin, une plaque commémorative est fichée sur les murs d'une autre des propriétés de Le Ber sur l'île de Montréal, le fort de Senneville. Son beau-frère Charles Le Moyne de Longueuil a été interprète auprès des Hurons avant de s'associer à Jacques Le Ber dans le trafic des peaux.

D'autres exemples, liés à la Traite de Tadoussac, illustrent cette situation, comme Charles Aubert de La Chesnaye qui a fait fortune dans le commerce des fourrures et du poisson avant même son arrivée en Nouvelle-France. Il a par la suite loué à bail la Traite de Tadoussac, tout en étant armateur. La Chesnaye a si bien réussi qu'en plus d'être anobli par Louis XIV, il prend part au Conseil souverain de la Nouvelle-France. Le paysage urbain de la ville de Québec porte la trace de son passage en ces lieux, avec la maison Charles-Aubert de La Chesnaye, dont les voûtes d'origines gisent toujours sous le pavé de Côte-de-La-Montagne, et la plaque commémorative en son nom, fixée sur le mur d'une maison à proximité.



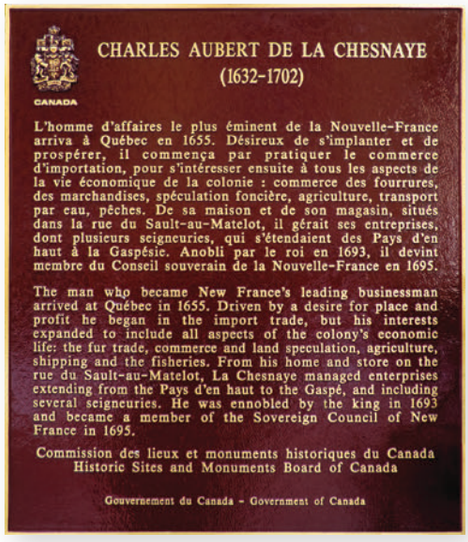
▲ *Le site historique et archéologique Leber-Le Moyne, situé à Montréal (Lachine), a été utilisé comme poste de traite de 1667 à 1687. Il fait alors partie d'un réseau commercial établi par les marchands montréalais Jacques Le Ber (vers 1632-1706) et Charles Le Moyne (1626-1685). Le site est également marqué par une occupation amérindienne dès l'an 1000. Il est préservé depuis 2001 à titre de site historique classé et site archéologique classé.*
© Peter Gagné / CIEQ, 2004, Q03-207

Les explorateurs du continent nord-américain jouent aussi un grand rôle dans le développement de la traite des fourrures. Dans cette catégorie, les deux premiers noms qui viennent à l'esprit sont ceux de Pierre-Esprit Radisson (1636-1710) et de Médard Chouart des Groseillers (1618-1696), célèbres pour leurs pérégrinations dans les territoires de l'ouest, au-delà de la Huronie. En butte aux tracasseries du fonctionnariat colonial qui, au retour de l'une des expéditions, saisit leur cargaison de fourrures, les deux hommes se révoltent et se tournent vers l'Angleterre afin de réaliser leur grand projet, l'implantation du commerce des fourrures à la baie d'Hudson. Radisson et des Groseillers réussiront si bien que leur compagnie existe toujours : c'est la *Hudson's Bay Company*, ou *Compagnie de la Baie d'Hudson*.

Au cours du dernier quart du XVIIe siècle, le coup d'éclat des deux hommes amène d'autres explorateurs vers les espaces nordiques de la baie d'Hudson. À la suite de leur geste, considéré comme une trahison, Pierre de Troyes et, dans un deuxième temps, Pierre Le Moyne d'Iberville sont délégués par les autorités coloniales pour mettre un frein aux actions de ces deux « renégats ». À la fois militaires et explorateurs, ces deux voyageurs sont chargés de bouter hors de la baie d'Hudson les Anglais et de conquérir les postes de traite implantés par Radisson et des Groseillers. En 1686, de Troyes remonte la rivière des Outaouais jusqu'à la baie d'Hudson où il s'empare des trois forts anglais : Fort Saint-Louis (Monsipi ou Moose Factory), Fort Charles (Rupert) et Quichicouane (Albany). De Troyes laisse le commandement de ces postes à Pierre Le Moyne d'Iberville, qui continuera sa mission en mettant la main sur le fort York, qu'il rebaptise Fort Bourbon, en 1694. De ces personnages hauts en couleur, plusieurs rappels font état un peu partout sur le territoire québécois. Par exemple, une plaque commémorant la lutte pour la baie d'Hudson et rendant hommage à Pierre de Troyes et à Pierre Le Moyne d'Iberville s'élève à Ville-Marie, au Témiscamingue. Quant aux deux fondateurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson, seul le lieu de sa naissance rappelle Médard Chouart des Groseillers au souvenir des Trifluviens.

D'autres militaires combinent à la fois les talents de commerçant et de voyageur. D'ailleurs, c'est de leurs rangs que sont issus les plus grands explorateurs du continent nord-américain. Toujours à Trois-Rivières, une autre plaque salue Pierre Gaultier de Varennes, sieur de la Vérendrye, qui a œuvré au cours du XVIIIe siècle dans le commerce des fourrures, tout en étant au commandement de postes dans l'ouest et en effectuant des voyages d'exploration pour découvrir la « mer de l'ouest ».

Un dernier militaire a marqué l'histoire du commerce des fourrures en Nouvelle-France : Louis Buade de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France de 1672 à 1682 et de 1689 à 1698. Nommé pour favoriser l'expansion territoriale de la colonie vers l'ouest et stimuler ainsi la traite, il devait aussi assurer la défense de la colonie contre les Iroquois et les Anglais. Il s'empresse d'installer le fort Frontenac sur le lac Ontario, au grand dam des traiteurs qui craignent que Frontenac ne l'utilise pour capter les peaux en provenance de l'ouest. Ses deux mandats ont été marqués par des conflits avec les intendants et les ordres religieux, conflits nourris en partie par la part que Frontenac prenait dans ce commerce (l'eau-de-vie dans les échanges avec les



◀ *Apposée sur une résidence ayant appartenu à Charles-Aubert de la Chesnaye, rue Salut-au-Matelot à Québec, cette plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada rappelle le rôle prédominant qu'il a joué dans l'économie coloniale. De la Chesnaye se construit un empire grâce au négoce des fourrures, du poisson et de marchandises. Propriétaire de navires, d'un hôtel particulier, de plusieurs résidences et de pas moins de douze seigneuries, il accumule richesse et honneurs. Né à Amiens en 1632, il décède à Québec en 1702.*
© Samantha Rompillon / CIEQ, 2003, Q03-359

Amérindiens, l'utilisation de ses accointances dans les forts militaires pour s'enrichir par la traite, etc.). Sa mémoire est évoquée par de nombreuses plaques et monuments commémorant ses faits militaires, disséminés partout sur le territoire québécois, mais en particulier à Québec et à Montréal.

On ne peut non plus passer sous silence l'œuvre de Louis Joliet, un pur produit de son époque : explorateur, découvreur du Mississipi, cartographe, hydrographe du roi, professeur au collège des jésuites de Québec, organiste, commerçant et seigneur, voilà quelques-unes des facettes de cet homme d'aventures et de génie. Sa maison, construite en 1683, a toujours pignon sur rue à Québec, et de nombreuses plaques et monuments en son honneur ornent les rues de la ville.

Enfin, un personnage singulier a autant marqué le paysage urbain (maison Fornel à Québec) que l'histoire de la traite des fourrures en Nouvelle-France. Il s'agit de Marie-Anne Barbel, épouse d'un membre de la bourgeoisie marchande, Louis Fornel. Initiée très tôt à la gestion des affaires familiales, elle poursuivra les activités commerciales entreprises par son époux après sa mort, en 1745. À preuve, elle exploitera la Traite de Tadoussac avec deux associés à partir de 1750. Toutefois, elle abandonnera son bail sans combattre car la guerre avait rendu le commerce des fourrures peu rentable. Elle délaissera ces postes de traite au profit d'autres activités commerciales, comme sa poterie rendue rentable par le mauvais approvisionnement dû aux conflits armés.

Jusqu'ici, il a surtout été question des acteurs de la traite d'origine européenne. Qu'en est-il des principaux pourvoyeurs de cette richesse, les Amérindiens ? Comme on l'a vu, les autochtones possèdent déjà leurs propres routes commerciales avant l'arrivée des Européens. La possibilité de se procurer des biens de consommation occidentaux attise cependant la compétition entre les nations et, de là, émergent des affrontements interethniques pour l'accès aux lieux où se déroulent les échanges. Nombreuses sont les marques laissées dans le paysage du Québec à commencer par les sites de postes de traite dont il a été fait mention plus haut, sans compter les artefacts d'origine européenne mis au jour, lors de fouilles archéologiques sur des sites amérindiens d'époque historique (c'est-à-dire datant d'après l'arrivée des Français), et témoignant des échanges commerciaux effectués dans le cadre de la traite des fourrures. Certains lieux attestent cependant des conséquences très lourdes qu'ont eues ces échanges, autant sur la santé des autochtones que sur les relations entre les nations amérindiennes. L'un de ces lieux, le cimetière amérindien de Sillery, a été réservé aux Amérindiens de la réduction, morts d'épidémies entre 1637 et 1657. Il s'agissait en majorité d'Innus et d'Algonquins christianisés qui résidaient à la mission. Enfin, rappelons-nous l'arrondissement historique de Wendake, qui a accueilli les Hurons rescapés des conflits sanglants qui les ont opposés aux Iroquois.

Le poste Chauvin : la reconstitution d'un site historique dans les années 1940

Par Nathalie Hamel

On trouve à Tadoussac, lieu pivot de la traite des fourrures des débuts de la Nouvelle-France, l'une des plus anciennes reconstitutions historiques témoignant de la présence française dans la vallée du Saint-Laurent. Faisant face au fleuve, un petit bâtiment construit en pièces sur pièces et entouré d'une palissade de pieux rappelle l'établissement d'un poste de traite dans ce secteur par le calviniste Pierre Chauvin.

▲ « Poste de Traite Chauvin », vers 1943
© Bibliothèque et Archives Canada, fonds Hayward Studios, PA-069267

La réplique du poste Chauvin a été érigée afin d'en faire un lieu d'exposition évoquant la traite et les échanges entre Européens et Amérindiens.

Ayant obtenu de Henri IV le monopole décennal de la traite des fourrures en Nouvelle-France en 1599, monopole restreint à cent lieues autour de Tadoussac en 1600, Chauvin fait construire une petite habitation sur le site et laisse seize hommes y passer l'hiver. Seuls cinq d'entre eux survivront. Malgré l'échec de cette première tentative d'établissement, Tadoussac deviendra l'un des plus importants sites de traite.

À l'automne 1941, William H. Coverdale, président de *Canada Steamship Lines* et collectionneur, profite des travaux de reconstruction de l'hôtel de la compagnie, l'Hôtel Tadoussac, pour tenter de localiser l'emplacement du poste de traite, présumé être sur le site même de l'hôtel. Coverdale se lance à la recherche de documents permettant de localiser le



▲ Samuel de Champlain [Port de Tadoussac], 1613

L'importance de Tadoussac comme lieu d'échanges est signalée par Champlain dès 1603 et le poste de traite de Pierre de Chauvin apparaît sur sa carte de 1613.

© Banque d'images Cap aux Diamants, 2004-4672



▲ *Faisant face à la baie de Tadoussac, la reconstitution du poste de traite rappelle l'établissement de 1600 qui demeure la propriété de Chauvin jusqu'à son décès en 1603.*

© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-1155

site pour y construire une réplique. Seuls les écrits de Champlain et sa carte lui donnent quelques indications : « une maison de plaisance, de quatre toises de long, sur trois de large, de huict pieds de haut, couverte d'ais, & une cheminée au milieu, en forme d'un corps de garde, entouré de clayes […] & d'un petit fossé dans le sable ».

Des fondations de pierre sont découvertes sur le site, mais leurs dimensions (15 pieds anglais sur 30) diffèrent des informations fournies par Champlain. Les spécialistes consultés à l'époque sont d'avis qu'il ne s'agit pas des vestiges du poste de Chauvin, mais peut-être des fondations de l'église établie par le père De Quen en 1646, ou encore d'un bâtiment construit pour la Compagnie de la Baie d'Hudson après 1822. Les vestiges sont réutilisés pour ériger la cheminée de la réplique du poste, incorporant ainsi les reliques du bâtiment antérieur au nouvel édifice. Des maisons anciennes, bâties selon des procédés semblables à ceux utilisés lors de l'érection du poste Chauvin, sont acquises afin d'en récupérer le bois et de donner un certain cachet à l'édifice.

L'objectif de William H. Coverdale n'est pas tant de construire une réplique exacte du poste Chauvin que de l'évoquer et d'en faire un « musée indien » témoignant de la période de contact entre Amérindiens et Européens. À cette fin, il fait rehausser le pignon et agrandir le bâtiment de quelques pieds, de façon à accroître l'espace d'exposition disponible. Les artefacts retrouvés lors des travaux, dont des pièces de fusils, des perles et des ossements d'animaux, sont exposés à l'intérieur du musée, qui ouvre ses portes le 5 juillet 1942. L'exposition est complétée par des objets ethnographiques de provenances diverses. Le gouvernement québécois acquiert l'ensemble de la collection en 1968.

Dans sa documentation promotionnelle, *Canada Steamship Lines* présentait le poste comme une réplique fidèle, construite sur le site même de l'établissement de Pierre Chauvin, proposant ainsi à la clientèle touristique un séjour dans un endroit imprégné d'histoire. Aujourd'hui géré par la municipalité de Tadoussac, le poste Chauvin accueille toujours les visiteurs en exploitant la thématique du commerce des fourrures.



▲ *Les chantiers royaux de construction navale déménagent sur le quai du Roi en 1746. Sous la direction de René-Nicolas Levasseur, originaire de Rochefort, on y construit des navires destinés à la défense de la colonie. C'est tout à côté du site des chantiers que la plaque rappelant leur activité est apposée lors des célébrations du tricentenaire de Québec en 1908, sur le premier édifice des douanes, construit en 1831-1832 (au centre de la photographie).*
© Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007, Q03-165

La construction navale en Nouvelle-France

Par Brad Loewen

La construction navale s'est développée en Nouvelle-France selon une grande variété de formes, en puisant aux traditions nautiques en place depuis la préhistoire, à celles des pêches transatlantiques du XVIe siècle et à celles apportées de la France par les charpentiers coloniaux. La popularité de deux formes traditionnelles, le canot d'écorce et la pirogue monoxyle, s'est maintenue grâce à une adaptation continuelle.

Propre aux régions forestières mixtes de résineux et de bouleaux, le canot d'écorce fut adopté par les habitants, les soldats et surtout par les voyageurs dans le commerce des fourrures. Il était construit à la chaîne à Trois-Rivières, à Lachine et dans le Pays d'En-haut. Les exemples qui nous sont parvenus datent cependant du XIXe-XXe siècle. La pirogue monoxyle, quant à elle, n'est pas attestée avec certitude dans la vallée du Saint-Laurent avant la colonisation européenne. La forme typique dite « en canot » de la période historique s'apparente toutefois moins à la forme française traditionnelle qu'à celle des nombreux exemples remontant à la préhistoire dans le bassin mississippien et sur la façade atlantique néo-anglaise. À l'évidence, la forme indigène fut adoptée par des colons déjà habitués à se déplacer sur des courtes distances dans un canot de bois faisant partie du patrimoine familial. La pirogue était fort commune entre le XVIIe et le XIXe siècle, en contexte rural, où elle servait au transport du blé, de la farine et autres provisions. Pehr Kalm, en 1749, rapporte qu'il s'en trouve une devant chaque maison entre Trois-Rivières et Montréal. Aujourd'hui, on en dénombre une quinzaine d'exemplaires au Québec dont une qui est exposée près de Valleyfield, à Pointe-du-Buisson (Laroche, 2003 ; Rieth, 2003).

La tradition nautique en Nouvelle-France s'inspira aussi des bateaux des pêches transatlantiques à Terre-Neuve et en Acadie. Au XVIe siècle, les baleiniers basques conçurent une embarcation mue à la rame ou à la voile, dont les pièces étaient façonnées en Europe et assemblées au Nouveau Monde. Plusieurs « chaloupes biscayennes » ont été retrouvées à la station baleinière de Red Bay (Labrador) où Parcs Canada en expose un exemplaire de 1565 environ. Capable d'affronter la mer, cette embarcation de 6,9 à 8,0 mètres de long connut une popularité débordant largement sa fonction première. Ainsi, à l'époque précoloniale, elle fut utilisée par les marins micmacs pour élargir leur aire d'influence et s'établir comme intermédiaires entre les Européens



▲ Chaussegros de Léry,
« Plan de la ville de Québec, capitale de la Nouvelle-France », 1740 [détail]
© Archives Nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence (France), Dépôt des Fortifications des Colonies de l'Amérique septentrionale, FR ANOM 03DFC416A

Le premier chantier naval royal s'installe sur les rives de la rivière Saint-Charles à Québec. Sur le plan, la jetée servant à protéger les navires est indiquée en Ow ; tout à côté, la rampe de lancement des navires, découverte lors de fouilles archéologiques récentes.

sur la côte et les Amérindiens à l'intérieur du continent (Tuck et Grenier, 1989 ; Whitehead, 1991).

Dans leurs récits, les premiers colons et les explorateurs du début du XVIIe siècle manifestent un grand intérêt pour les traditions nautiques qu'ils découvrent au Nouveau Monde et qui présentent déjà une synthèse des cultures euro-amérindiennes. Les charpentiers coloniaux, surtout à Québec, ont fabriqué tôt des canots d'écorce, des pirogues, des chaloupes et une forme originale de « bateau plat » inspiré des doris de pêche terre-neuviens et des embarcations fluviales françaises. Sur le site du musée de la Civilisation, à Québec, les vestiges de plusieurs chaloupes fluviales et bateaux plats datant de 1735-1750 ont été retrouvés sur ce qui est l'ancienne berge du Saint-Laurent. La chaloupe québécoise, de 10 à 11 mètres de longueur, servait au cabotage fluvial ; elle montre une filiation technique indéniable avec son homologue basque du XVIe siècle. Quant au bateau plat, il était destiné au transport de soldats et de vivres vers les postes militaires de l'intérieur, parfois loin en amont de Montréal. Il s'inscrit dans la tradition des embarcations sur sole conçues pour être construites en série. De 1663 à 1701, en période de guerre franco-iroquoise, les charpentiers québécois et montréalais en bâtirent des centaines pour le compte du roi. Les cinq exemplaires retrouvés à Québec présentent un fond plat, des flancs évasés et une double pointe (Dagneau, 2004).

Au fur et à mesure que la colonie se développait, Québec acquit un statut unique au sommet de l'industrie navale en Nouvelle-France. Dès 1663, les archives révèlent plusieurs petits chantiers en activité autour de la rade de Québec, sur l'île d'Orléans, à Beauport et dans les deux basses villes de Québec, sur la rivière Saint-Charles et sur le Saint-Laurent. Les charpentiers étaient souvent apparentés et liés à des terres de Beauport. Ils se spécialisèrent dans la construction de navires d'un pont et d'une jauge maximale de 120 tonneaux. L'ingénieur militaire Gaspard Chaussegros de Léry relate leur technique pour lancer les navires. Ils aménageaient des rails en bois sur la grève et creusaient une « souille » au pied de cette voie dans la batture inondable, puis faisaient glisser la carène jusqu'à l'eau sur un « ber ». Selon la tradition, on baptisait les navires à la Saint-Jean, le 24 juin, et on les lançait pendant les « grandes marées de la Madeleine », avant le 22 juillet (Loewen et Cloutier, 2003).

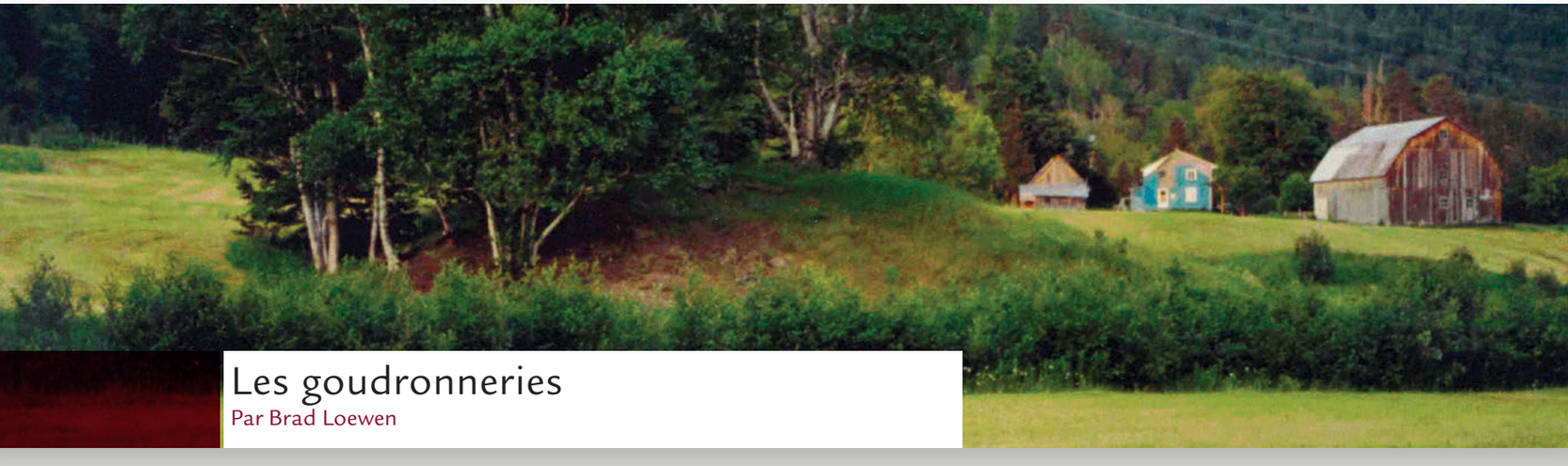
La construction de vaisseaux de 600 à 800 tonneaux dut attendre la fondation à Québec, en 1739, d'un chantier royal doté d'une cale, d'une grue, de quais et d'entrepôts. Établi sur la rivière Saint-Charles à proximité du palais de l'intendant (actuelle place de la Gare), le chantier a fait l'objet de plusieurs fouilles archéologiques. L'analyse des vestiges indique que la cale de construction, appuyée sur un grillage d'immenses poutres en pin blanc, date des années 1660, à l'époque de Jean Talon. Le constructeur royal René-Nicolas Levasseur fit ajouter des quais et une rampe afin de lancer les navires de fort tonnage. Toutefois, confronté à la faible



◀ Anonyme, « Québec, capitale du pays de Canada » [détail]
© Collections de l'Université Laval, L.Bag.67

Cette représentation de Québec, peu réaliste, illustre des techniques de charpenterie navale en usage au XVIIIe siècle.

profondeur d'eau dans la Saint-Charles, Levasseur déménagea le chantier sur la rive du fleuve Saint-Laurent en 1749, à l'emplacement actuel du quai du traversier (Brisson, 1983 ; Mathieu, 1971 ; Loewen et Cloutier, 2003). Parmi les vaisseaux construits à cet endroit, *L'Orignal* eut la quille brisée lors de son lancement en 1753 et sombra non loin, à l'endroit du quai de la Garde côtière. Dans les années 1890, on en récupéra une courbe en fonte qui fut coulée aux forges de Saint-Maurice. L'objet est déposé



Les goudronneries

Par Brad Loewen

À Baie-Saint-Paul (Québec), les fouilles archéologiques d'un four à goudron ont révélé les détails d'une industrie coloniale peu connue. Dans les années 1660, la demande de la Marine de Colbert pour le goudron végétal destiné au poissage des navires dépassa la capacité de production du pays.

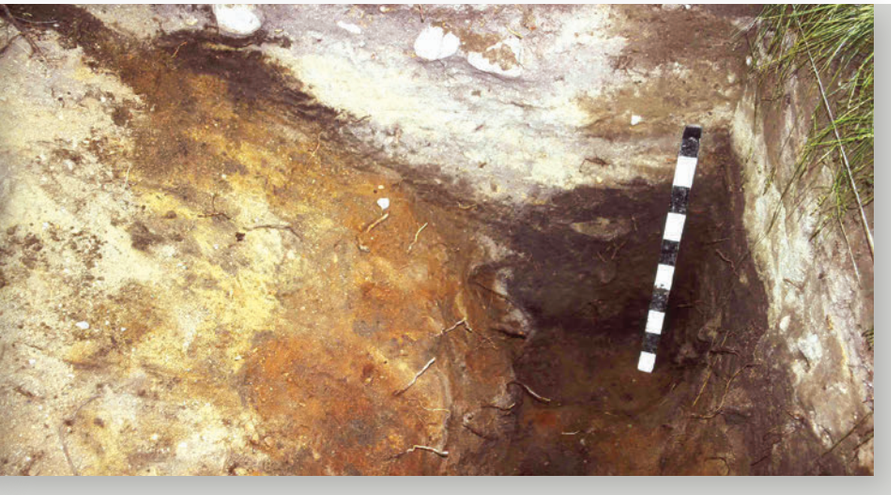
Craignant de s'approvisionner uniquement auprès des fournisseurs hollandais qui avaient développé le goudron à une échelle industrielle dans les pays de la mer Baltique, Colbert fit engager à Stockholm des maîtres « brûleurs de goudron » pour implanter une industrie similaire dans les Landes. Le succès de cette expérience amena Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France, à engager quatre élèves landais des maîtres suédois pour fonder une « Goudronnerie royale » similaire à Baie-Saint-Paul.

Le goudron végétal de l'époque était en fait la résine des arbres morts. On le confectionnait en chauffant le bois des arbres résineux dans un four à combustion lente pour en extraire la sève qui, au contact avec le bois carbonisé, devenait noirâtre. Si l'industrie de goudron était dévastatrice pour les forêts, elle s'intégrait bien au projet colonial de défrichement en vue d'une production de surplus céréaliers. Cette formule développée dans les pays baltes par les Hollandais faisait l'envie des pays acheteurs de goudron, dont la France, qui cherchèrent à l'appliquer en contexte colonial nord-américain.

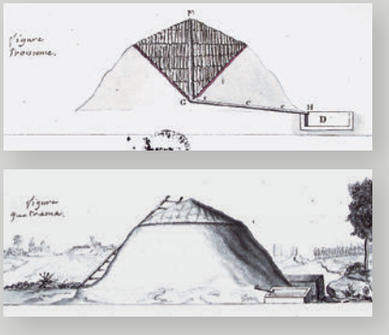
Dès 1670, la Goudronnerie royale de Baie-Saint-Paul expédia quelques barils de goudron aux arsenaux de Rochefort et de Brest. Cependant, la maçonnerie du four se fissura lors du tremblement de terre de 1671 et la production cessa. Les goudronniers chargés de l'entreprise, Léonard Pitoin de La Rochelle et Pierre Duprès de Bordeaux, cessèrent cette activité et leur concession fut révoquée en 1676. Le four resta inexploité jusqu'à 1706, date à laquelle la Marine envoya quatre autres maîtres goudronniers d'Arcachon qui y restèrent trois ans, le temps de réparer l'ancien four, d'en ériger un autre et de former les paroissiens à l'art du goudron. C'est ce second four situé à l'angle du rang Saint-Laurent et du chemin de

au Musée du Château Ramezay, à Montréal (J. Bélisle 2003).

Selon les archives notariales, entre 1663 et 1763, les chantiers privés et royaux à Québec lancèrent 46 navires jaugeant 120 à 800 tonneaux, 171 navires de 15 à 120 tonneaux et 482 petites embarcations. Le traité d'Utrecht (1713) coupe en deux la période : il entraîne le regroupement d'armateurs français et acadiens à Québec. Leur influence est visible d'abord dans une modernisation du vocabulaire maritime : la « chaloupe » s'efface au profit du « bateau », de taille et de fonction identiques ; la « barque » disparaît aussi et, dans sa catégorie de taille et de fonction, on lance désormais des « goélettes » et des « brigantins ». De tels changements linguistiques surviennent dans un contexte de relance du commerce maritime à Québec. Vers 1714, la construction navale augmente brusquement pour atteindre des sommets entre 1729 et 1742, avant de péricliter en 1753. La période entre le traité d'Utrecht et la guerre de Sept Ans constitue donc l'apogée de l'industrie navale à Québec durant le Régime français. Après la Conquête britannique, l'industrie stagne pendant une trentaine d'années avant de connaître une période d'activité sans égale de 1800 à 1880 (Brisson, 1983 ; Marcil Reid, 1993).



◀ *À gauche, le tumulus du four de la goudronnerie royale tel qu'il apparaissait avant les fouilles. Celles-ci ont révélé la forme conique du fourneau ainsi que les dépôts de charbon de bois restant de la dernière fournée.*
© Brad Loewen, 2005



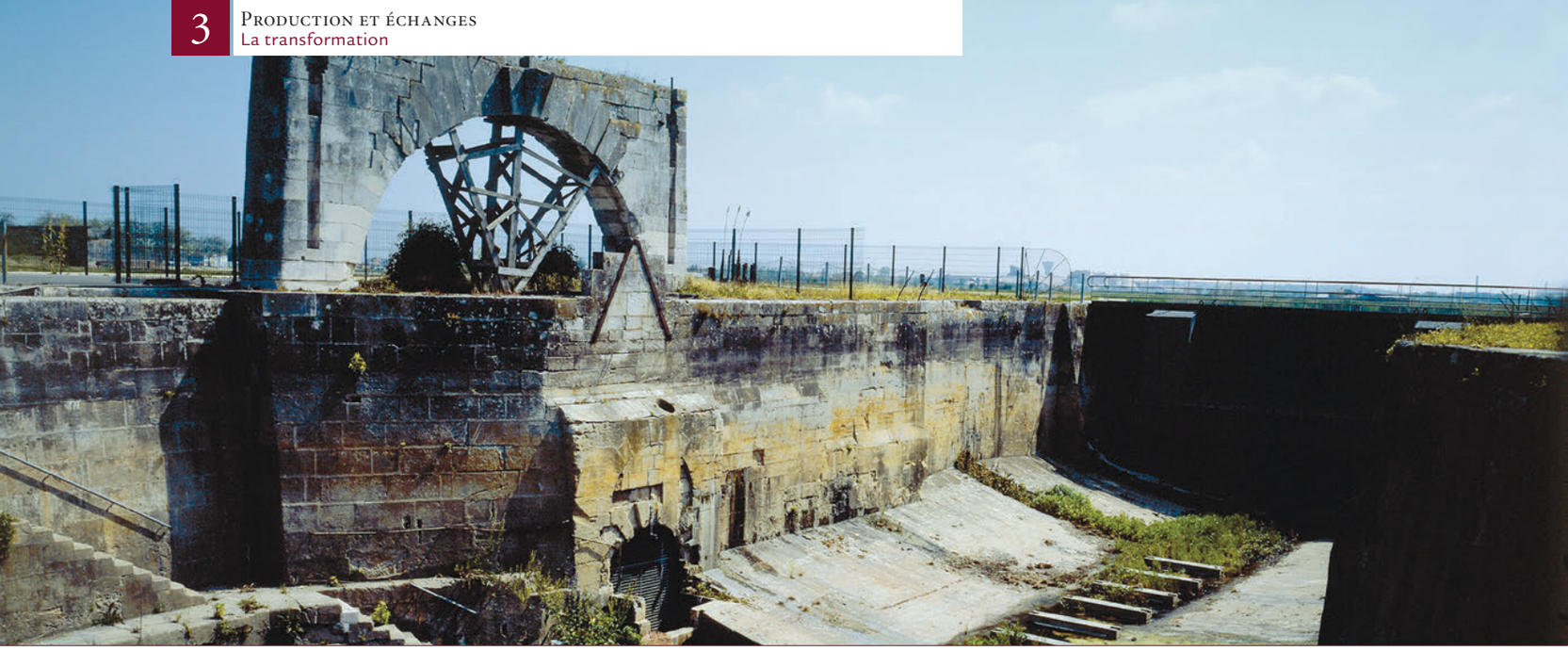
▲ *Four à goudron en usage dans les Landes (France) à l'époque de l'établissement de la goudronnerie royale à Baie-Saint-Paul. Gravure de Joseph Lombard, 1672.*
© Bibliothèque municipale de Bordeaux

la Croix qui a fait l'objet de fouilles. Au début du XVIIIe siècle, la goudronnerie était exploitée par le Séminaire de Québec, seigneur de l'endroit, qui vendait son produit au Magasin du roi.

En 1729, les fours à goudron furent transférés à d'autres entrepreneurs et, la même année, la colonie exporta des surplus à Rochefort. Ces nouveaux entrepreneurs étaient des membres de la famille Tremblay dont le patriarche était seigneur des Éboulements. Profitant des prix offerts par la Marine et de la main-d'oeuvre des régiments mis à leur disposition, ils exploitèrent au moins six fours dans la vallée de la rivière du Gouffre. Dans les années 1730 et 1740, les pins de la vallée devinrent rares et l'intendant Gilles Hocquart fit implanter d'autres fours à Berthier-sur-Mer, à Kamouraska, à Chambly et au fort Frédéric. En 1749, le biologiste Pehr Kalm s'étonna de la similarité entre les fours laurentiens et ceux de sa Finlande natale, sans connaître l'histoire du transfert de cette technologie de la Baltique en Nouvelle-France.

Les fouilles archéologiques ont révélé un four aménagé dans un monticule de sable glaciaire (un « kame »). Il possédait des parois en planches et était muni d'un canal de drainage en pente se terminant dans un puits de collecte. Une fois chargé de bois de pin, le four était recouvert de tourbe afin de diminuer la quantité d'oxygène à l'intérieur et de permettre ainsi une combustion très lente. Du bois carbonisé remplissait la cavité. La paroi en bois était également carbonisée et, contrairement au four en maçonnerie, était à refaire à chaque fournée.

Plusieurs toponymes rappellent la production de goudron à Baie-Saint-Paul : le rang de la Goudronnerie et les ruisseaux des Goudronniers, de la Goudronnerie et de La Rémi, ce dernier nom provenant du jour de la Saint-Rémi, jour de livraison des goudrons selon le premier contrat passé entre Talon et les goudronniers Dupré et Pitoin. Kamouraska aussi possède sa rivière du Goudron.



▲ Rochefort, la Vieille Forme
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 1993

Il s'agit de la première « forme » (bassin épousant la forme d'une carène de navire) maçonnée que l'on connaisse. Elle est construite à l'extrémité nord des remparts, entre 1669 et 1671, par l'ingénieur François Le Vau. Elle est en pierre de taille, orientée perpendiculairement à la Charente, et se ferme par des portes-écluses en bois. L'arche sur la gauche abritait la roue de la machine hydraulique, installée en 1740, qui servait à épuiser l'eau du fleuve.

Des productions canadiennes au service de l'Arsenal de Rochefort

Par Mickaël Augeron

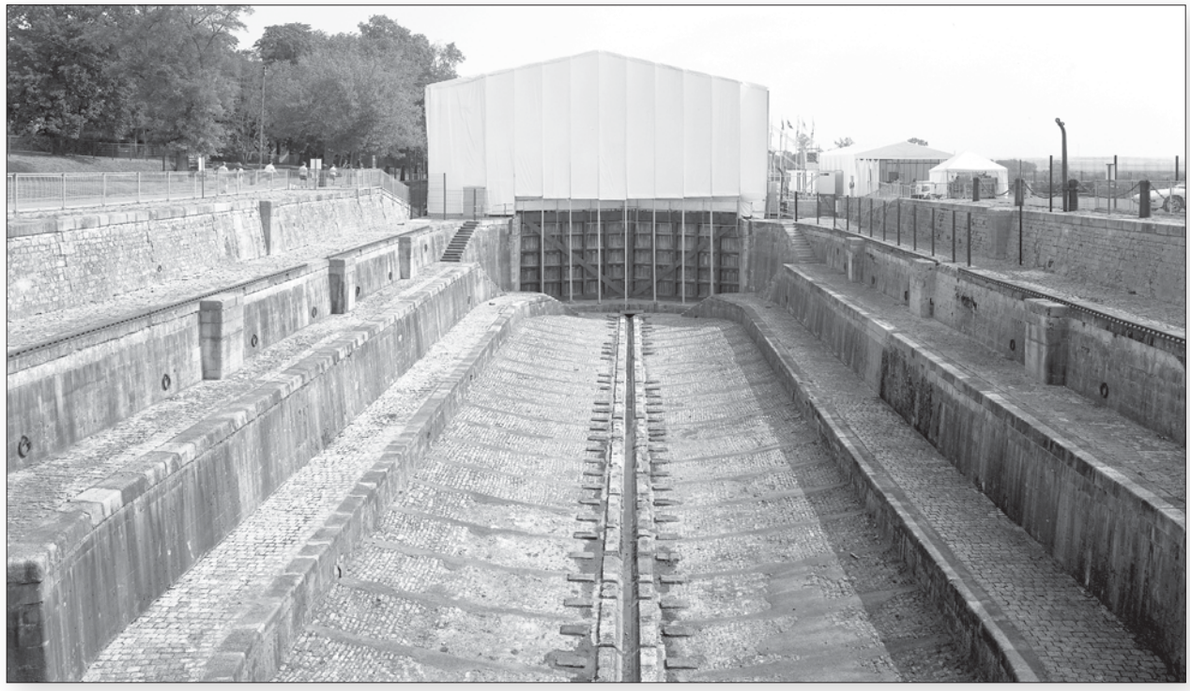
Rochefort est le principal centre d'importation du bois canadien utilisé à l'Arsenal. Chanvre, fer, toiles à voile, poix et goudrons affluent également pour répondre aux besoins de la construction navale.

Les travaux de l'Arsenal avaient commencé en 1666, sur un projet défini par Colbert et conçu par l'architecte François Blondel et l'ingénieur militaire Clerville.

La corderie, la fonderie, le magasin aux vivres et les formes de radoub, sources d'une activité permanente, occupent alors une place centrale dans l'économie de la ville, les matières premières arrivant de France, d'Europe et de Nouvelle-France pour répondre à une demande croissante – bien qu'irrégulière – en termes d'approvisionnement.

Bâtis dans des formes de radoub aménagées entre 1671 et 1725 (et restaurées dans les années 1990), les vaisseaux de guerre – dont certains furent expressément armés pour les colonies – nécessitent deux types de bois : le sapin ou le pin pour les mâts, le chêne pour la coque. Le chêne résiste particulièrement bien à l'eau de mer... et aux boulets de canon ! Il est employé pour les bordés, les ponts et la membrure. Quant au pin, il est assez souple et résistant pour transmettre à la coque la poussée vélique. La Marine a su précocement constituer un vaste et stratégique réseau d'approvisionnement, qui s'oriente en direction des forêts françaises ou nord-européennes (Augeron, 2004 : 205). Mais il faudra attendre le début des années 1680 pour que l'on envisage réellement d'importer du bois canadien. Vers 1683, une note administrative sur l'« habitation » du marchand rochelais Clerbaud Bergier (directeur de la Compagnie de la Pêche sédentaire de l'Acadie, fondée l'année précédente), située à Chedabouctou, dans le golfe de Canso, relève ainsi qu'elle est située dans une région abondante en bois, qui fera de « très beaux et bons mats de navire et autres pièces nécessaires pour les vaisseaux » [1].

Les enjeux sont clairement exposés : dès 1688, l'administration royale est persuadée que « l'on peut tirer des bois du Canada tant pour les matures que pour y batir des navires pour le Roy et procurer des retours à tous les navires […], ce qui soulagera les forets de France qui sont rares pour les beaux bois » [2]. Elle propose aux marchands de La Rochelle « d'en apporter en France, et mesme d'en faire scier sur les lieux en planches ». L'année précédente, elle avait envoyé sur place deux charpentiers qui avaient confirmé le fait « qu'on en pourroit tirer des masts propres pour les vaisseaux de sa majesté » [3].



▲ Rochefort, la Forme double (1997)
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 1997

Douze ans après l'achèvement de la Vieille Forme, le besoin de capacités supérieures conduit à la conception de ces nouveaux bassins, orientés de biais par rapport à la Charente pour faciliter la manœuvre des bateaux. Deux vaisseaux peuvent y être radoubés en même temps, une écluse permettant d' isoler les deux formes. Deux innovations, par rapport à la Vieille Forme, y sont introduites : elle est fermée par un bateau-porte et les parois ne sont plus droites mais en gradins, de façon à faciliter le travail à l'intérieur. Le bateau-porte d'origine, qui n' a jamais bien fonctionné, est remplacé en 1734 par des portes en bois, auxquelles on substitue un bateau-porte en fer en 1870. C'est dans le bassin le plus proche du fleuve qu'est construite depuis 1997 la réplique de l'Hermione, la frégate sur laquelle le marquis de La Fayette rejoignit les insurgés américains lors de la Guerre d'Indépendance en 1780.

François Hazeur, marchand de Québec, s'était associé dès 1690 à deux marchands rochelais, Grignon et Delorme, pour créer un établissement avec « deux doubles moulins à scie » à la Malbaie, où il « y a des arbres de bois de pin rouge propres à faire des mats de navire ». La qualité de ce bois avait alors été jugée « très bonne » : « ce bois est fort, il est ployant comme il faut et ne casse point que par une grande violance extraordinaire [4] ». Au-delà du souci de préservation des forêts françaises marquées par des coupes trop importantes, les autorités royales veulent diversifier leurs sources d'approvisionnement, car les importations de la Baltique fragilisent le dispositif maritime français, la conjoncture politique et militaire pouvant entrainer la fermeture des marchés nord-européens. Il s'agit également de stocker du bois pour se préparer à un éventuel accroissement des besoins en période de guerre. Les ressources canadiennes apparaissent alors comme d'autant plus stratégiques.

En 1699, ce sont ainsi 72 mâts qui sont chargés à Québec sur deux flutes royales, 56 autres attendant un prochain embarquement pour Rochefort. L'année suivante, c'est *L'Avenant*, commandé par le chevalier de Chavagnac, qui revient à Rochefort, via l'île d'Aix, après avoir chargé « au Port-Royal […] trente ou quarante beaux mâts que les habitants fournissaient au roi, et les joindre à ceux que quatorze charpentiers et mâteurs [fabricants de mâts], entretenus par Sa Majesté, avaient embarqués à la rivière Saint-Jean » (Dièreville, 1985 : 149). En 1705 et 1707, on signale d'autres arrivages en provenance d'Acadie, envoyés par des particuliers ou des marchands de la colonie. En 1731 encore, est déchargé à Rochefort *Le Héros*, parti de Québec avec à son bord du goudron, du chêne, des planches de pin, du chanvre en ballots et des mâts.

Après leur arrivée, ces mâts sont stockés dans la fosse aux mâts, qui se trouvait face à la Corderie royale, sur la rive opposée du fleuve Charente, et dont il reste quelques vestiges. La première fosse pouvait contenir jusqu'à 1 000 ou 1 200 mâts, que l'on trempait dans de l'eau salée ou saumâtre afin de mieux les conserver, en les préservant notamment des insectes. Elle est bâtie en 1688 sur les bords du fleuve et sa capacité de stockage est renforcée dès l'année suivante.

Les arrivages de bois canadien sont toutefois très irréguliers et subissent



▲ Rochefort, la ville, la corderie et les premières fosses aux mâts

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, photo : Michel Bernard, 2006

Les fosses forment le quadrilatère ceinturé d'arbres, sur la rive gauche de la Charente. Les plantations révèlent encore le système d'amenée d'eau. D'autres fosses aux mâts, contemporaines, se trouvaient à l'embouchure même du fleuve, sur l'actuelle commune de Saint-Nazaire, sous la protection du fort Lupin. À la fin du XIXe siècle, un vaste ensemble de fosses maçonnées fut aménagé, sur la commune d'Echillais : les fosses de la Gardette. En parfait état car quasiment inutilisées à leurs fins initiales, elles sont aujourd'hui propriété du Conservatoire du littoral.

les aléas de la conjoncture internationale. S'y ajoutent les contraintes climatiques et les difficultés de transport[5], qui renchérissent d'autant les coûts d'importation, la main-d'œuvre étant elle-même relativement chère outre-Atlantique.

Il en est de même pour d'autres productions canadiennes, comme le chanvre destiné à la fabrication des cordages, le goudron ou les résines si stratégiques pour la construction navale. Entreposé et filé dans l'étage de comble de la corderie, le chanvre était ensuite transformé en cordages au rez-de-chaussée du bâtiment, mis en service dès 1670. Les goudrons étaient, eux, stockés dans le pavillon nord, le pavillon central abritant les cuves à goudrons et les étuves. Les envois de goudron d'Acadie ou du Canada en direction de l'Arsenal sont attestés dès 1709, la Louisiane finissant elle-même par en envoyer, du moins en 1738. En octobre 1727, aux côtés des bois, ce sont des quantités relativement importantes de goudron et de chanvre qui sont ainsi chargées sur *L'Éléphant* pour être portées à Rochefort[6].

On espérait pouvoir développer cette production pour contrebalancer les importations européennes, à l'instar du « charbon » et des « fers » qui pourraient « fournir les ports où il y a des fonderies et des raffineries », comme le préconise un mémoire de 1739[7]. Il est vrai que la Compagnie des Forges du Canada (Forges du Saint-Maurice), fondée en 1733, venait d'envoyer des « milliers de fer » pour les arsenaux français, à commencer par celui de Rochefort, laissant ainsi entrevoir des approvisionnements plus réguliers.

Dans les années 1740, on expédie « le bois à Rochefort sous une autre forme, celle de douves de barriques, fabriquées dans les chantiers navals du Roi avec des troncs impropres à la construction mais comportant des parties saines » (Lunn, 1986 : 146). Ce trafic restera toutefois à l'état embryonnaire.

Des planches (merrains), des bordages d'épinette ou des mâts ont certes été acheminés dans d'autres ports français et livrées à des particuliers, notamment à La Rochelle (construction navale et peut-être même réalisation de parquets pour des hôtels particuliers[8]). Mais il s'agit là de flux ponctuels et de faible ampleur, Rochefort demeurant, de loin, le principal centre importateur de bois canadien, pour répondre aux seuls besoins de la Marine.



Du fer pour la métropole : les Forges du Saint-Maurice, 1730-1760

Par Stéphane Harrisson

Le potentiel minier de la région de Trois-Rivières est connu dès 1670. Ce n'est cependant que sous l'impulsion de l'intendant Hocquart, et dans le cadre d'une politique stimulant l'industrie coloniale, que la mise en valeur du gisement de fer débute, soixante ans plus tard.

▲ George Seton [attribué à], « Forges de M. Bell sur la rivière Saint-Maurice, près de Trois-Rivières (Québec) », 1844
©Bibliothèque et Archives Canada, collection Warwick, acquisition 1953-75-11, C-001241

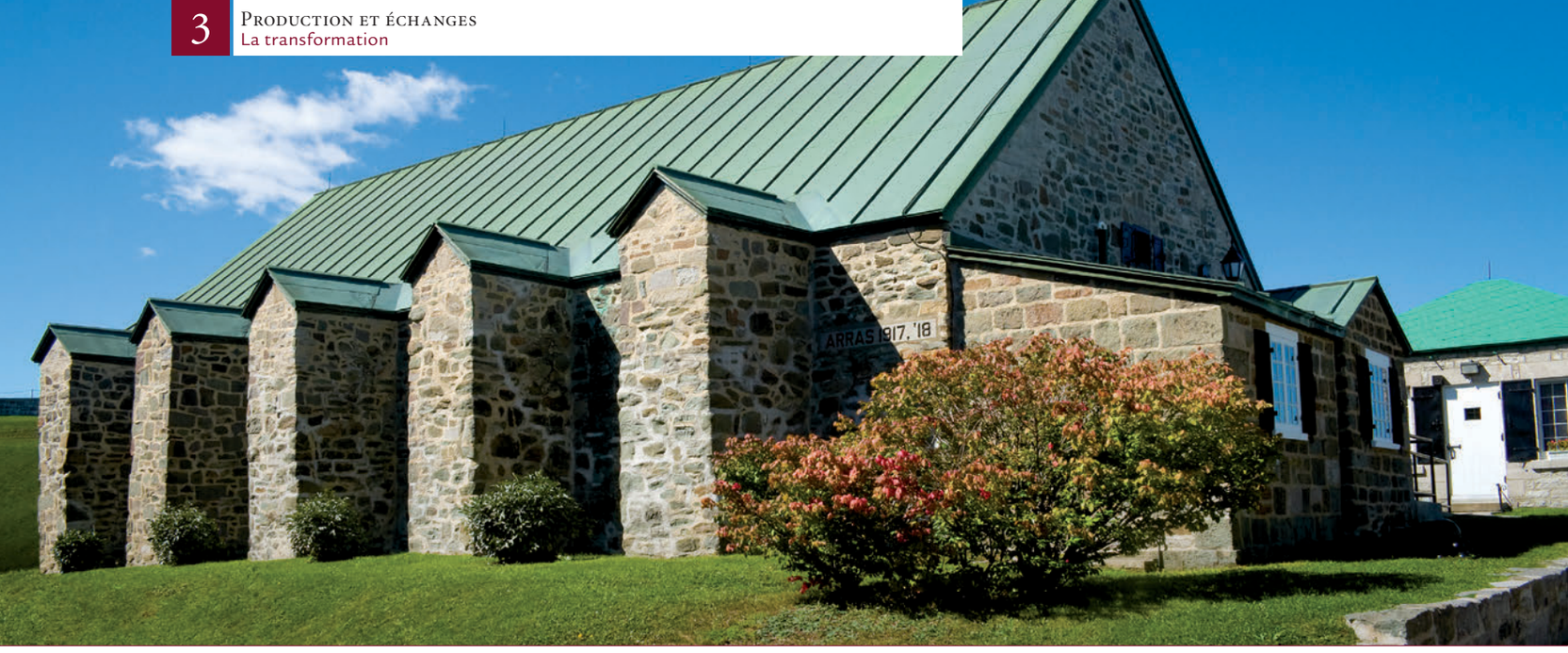
Les Forges du Saint-Maurice sont depuis longtemps reconnues comme un site patrimonial de premier ordre. Il est désigné d'importance historique nationale dès le début de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, en 1919. Appuyée sur des fouilles approfondies dans les années 1970, la restauration des lieux permet au visiteur de concevoir le site un peu comme l'a vu Seton au milieu du XIXe siècle.

À partir de 1730, une première entreprise est tentée par Poulin de Francheville, mais les résultats sont mitigés. Le véritable démarrage des Forges du Saint-Maurice a lieu de 1736 à 1739, alors que, à l'initiative d'une nouvelle compagnie, sont construits un haut fourneau, deux forges, un bâtiment principal pour l'administration, des résidences d'ouvriers et autres dépendances. Jusqu'en 1741, l'entreprise profite du financement de l'État, qui en assume finalement la gestion et la propriété par la suite. On y produit surtout des barres de fer (90 % de la production), une moyenne de 177 tonnes annuellement entre 1738 et 1745, et, pour le marché domestique, des socs de charrue, des poêles et des marmites de fonte. La confection de canons est restreinte à quelques expériences, toutefois des munitions sont fabriquées en bonne quantité pendant la guerre de Sept Ans (Samson, 1998).

Les Forges sont fortement intégrées à l'espace économique français : les ouvriers spécialisés sont recrutés en métropole et le ministère de la Marine en constitue le principal client. Entre 1738 et 1742, plus de 57 % de la production annuelle de barres de fer est expédié en France, principalement à Rochefort, et 10 % va aux magasins du roi dans la colonie.

À la suite de la conquête britannique, les Forges demeurent en activité et ce, jusqu'en 1883. Les infrastructures de transformation ne sont que très peu modifiées et la configuration de l'époque française est respectée.

Aujourd'hui, le Lieu historique national du Canada des Forges-du-Saint-Maurice fait revivre ce site industriel. L'endroit comprend plusieurs vestiges archéologiques de l'époque française, une restitution du bâtiment principal construite sur les fondations du XVIIIe siècle et une évocation volumétrique du haut fourneau à armatures métalliques. Des salles d'exposition offrent également la possibilité de découvrir la production matérielle des époques coloniales française et britannique.



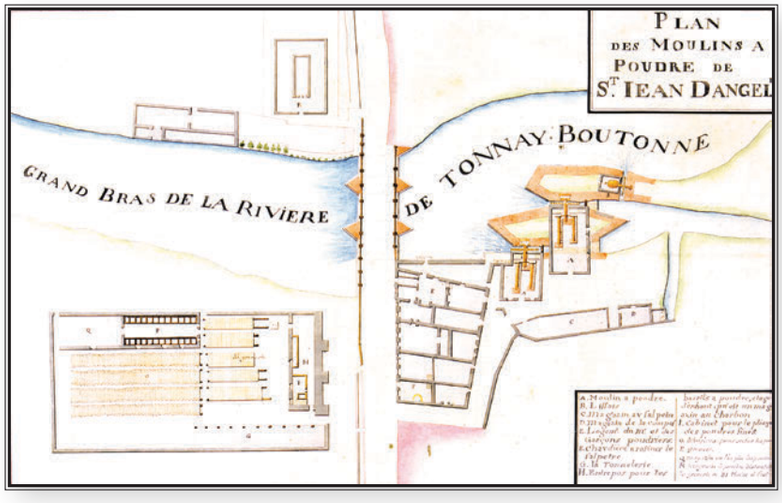
▲ *Construite en 1750 comme élément des fortifications de Québec, la poudrière sert à emmagasiner les munitions nécessaires à la défense de la ville, dont la poudre produite à Saint-Jean-d'Angély. Elle est utilisée par les militaires britanniques après 1759 avant d'être intégrée à la citadelle par les ingénieurs chargés de sa construction en 1830-1832. Elle abrite aujourd'hui le musée du Royal 22e Régiment, principale unité francophone des forces armées canadiennes.*
© Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007, Q03-907

L'exportation de poudre : les moulins de Saint-Jean-d'Angély

Par Aline Carpentier

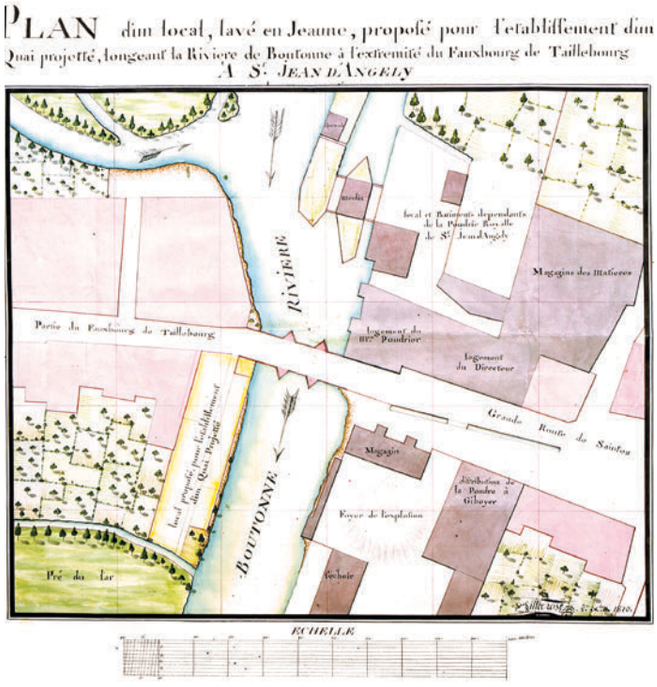
L'approvisionnement de la colonie puise à diverses sources : parmi elles, les moulins à poudre de Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime) fournissent, via l'arsenal de Rochefort, la Nouvelle-France.

Les moulins à poudre mélangent le salpêtre, le soufre et le charbon en les battant au pilon, donnant une poudre dont la qualité détonante est proportionnelle au temps de battage. Les autorités royales veillent à ce que l'approvisionnement en poudre de bonne qualité, essentielle aux activités militaires, comble leurs besoins. La construction de moulins à Saint-Jean-d'Angély, sur la rivière Boutonne en amont de Rochefort, est ainsi décidée en 1656 par De Fay, commissaire général des poudres de France (Mémain, 1937). La rivière, aménagée pour améliorer la navigation, facilite l'approvisionnement en salpêtre des Indes (réputé auprès des fabricants de poudre) via la Charente et le port de Rochefort ainsi que l'expédition de la production de poudre. Cet axe navigable s'affiche au XVIIIe siècle comme une « nécessité absolue pour la communication des villes de Niort et de Saint-Jean-d'Angély, à celle de [Tonnay-]Charente, Rochefort, Soubise et les Iles et forts des environs[1] ». Cette voie de communication permet aussi le transport des troupes de marine.



▲ « Plan des moulins à poudre de Saint Jean d'Angély », fin XVIIIe siècle [détail]
© Archives municipales de Saint-Jean-d'Angély

Agrandis par Berthelot, successeur de De Fay, en 1665, les anciens moulins occupent un site de part et d'autre de l'actuel faubourg de Taillebourg. Au nord, s'élevaient les magasins, les entrepôts et la tonnellerie ; au sud, les logements des maîtres poudriers et du directeur, les moulins et les magasins de salpêtre. En 1727, des travaux d'agrandissement furent vraisemblablement entrepris, comme pourrait en témoigner la clé datée de l'arc



◂ Saint-Jean-d'Angély , le site des moulins à poudre après les explosions de 1818

© Archives municipales de Saint-Jean-d'Angély

Sur ce plan de 1820 conservé aux Archives de Saint-Jean-d'Angély, le foyer de l'explosion de 1818 est indiqué. D'après le procès-verbal de l'accident, conservé au même endroit (cotes 442-1-1 à 442-1-9), les explosions ont eu lieu « au bluttoir » et « au grainoir ». Détruites, les zones de stockage ne furent jamais reconstruites. En revanche, de l'autre côté de la rue, les logements du directeur et des maîtres poudriers ne furent qu'endommagés. Les premiers furent en partie reconstruits et restaurés ; les seconds ont été remplacés dans la seconde moitié du XXe siècle par un immeuble d'habitation.



▸ Saint-Jean-d'Angély, faubourg Taillebourg, les anciens moulins à poudre

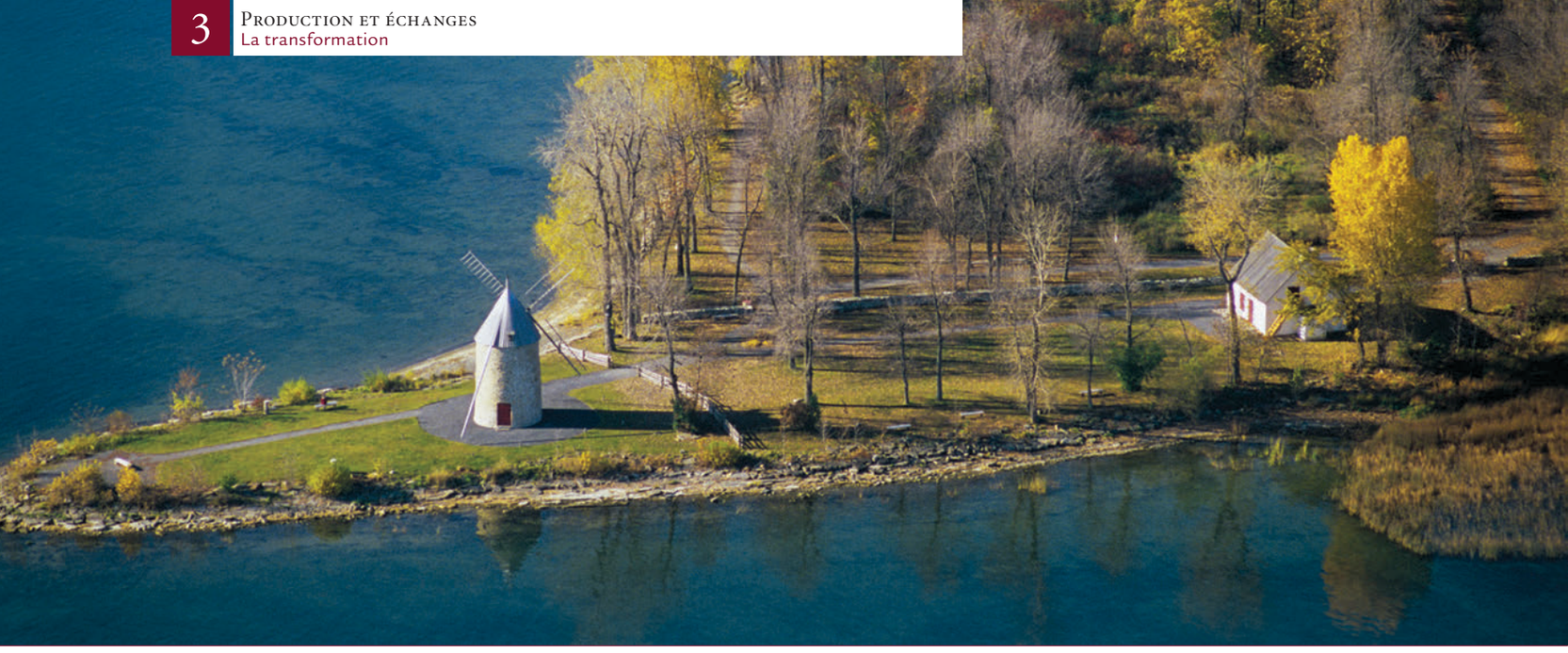
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005

du porche d'entrée des anciens magasins sis sur l'actuelle rue du Petit-Fossemagne. En 1818, plusieurs explosions détruisirent en bonne partie la poudrerie royale.

Les liens attestés entre ces moulins et les colonies d'Amérique sont nombreux (Gris, 1997). Entre 1712 et 1716, plusieurs documents évoquent des envois de poudre de Saint-Jean-d'Angély vers « les colonies de Canada, Plaisance et la Louisiane ». Ainsi, en avril 1716, « dix milliers de poudre fine du moulin de Saint Jean d'Angély quinze milliers de plomb moitié en balle et l'autre moitié en graine assorty, et deux cent fusils de chasse de la manufacture de Tulle » sont même embarqués comme « present aux Sauvages[2] ».

En Amérique, en attendant d'être redistribuées ou d'être tout simplement utilisées, ces poudres étaient stockées dans des poudrières dont il reste peu de traces. L'ancienne poudrière de Québec, située à l'intérieur de la Citadelle, fait à ce titre office d'exception ; c'est même la seule poudrière de la période coloniale qui soit parfaitement conservée. Construite en 1750 par l'ingénieur Gaspard Chaussegros de Léry, elle fut dès l'origine intégrée aux fortifications de la ville et pouvait contenir jusqu'à 2 388 tonneaux de poudre. Restaurée, elle accueille depuis 1949 un musée militaire. Des poudrières plus modestes permettaient d'entreposer poudres et munitions dans les postes militaires et commerciaux disséminées à travers le continent. Celle de Métabetchouan, construite entre 1760 et 1778, en constitue un des rares exemples.

Aujourd'hui, une grande partie de l'ensemble industriel de Saint-Jean-d'Angély est laissée à l'abandon. À l'est, au bord de la Boutonne, les deux moulins sont toujours en place, mais plus ou moins en ruine et envahis par la végétation.



▲ *Situé sur l'île Perrot, le moulin de la Pointe-du-Moulin et la maison du meunier attenante font maintenant partie d'un site historique doté d'un centre d'interprétation.*
© Pierre Lahoud / MCCCQ, 2004, Q03-236

Une trace mythique : les moulins laurentiens

Par Samantha Rompillon et Alain Roy

En Nouvelle-France, l'histoire des moulins est intimement liée à celle des seigneuries, car le seigneur a pour obligation de construire et d'entretenir un moulin à farine, mû à l'eau ou au vent, où les censitaires devront moudre leur blé. La construction du moulin est de la sorte associée à la croissance de la population et à l'extension des superficies cultivées.

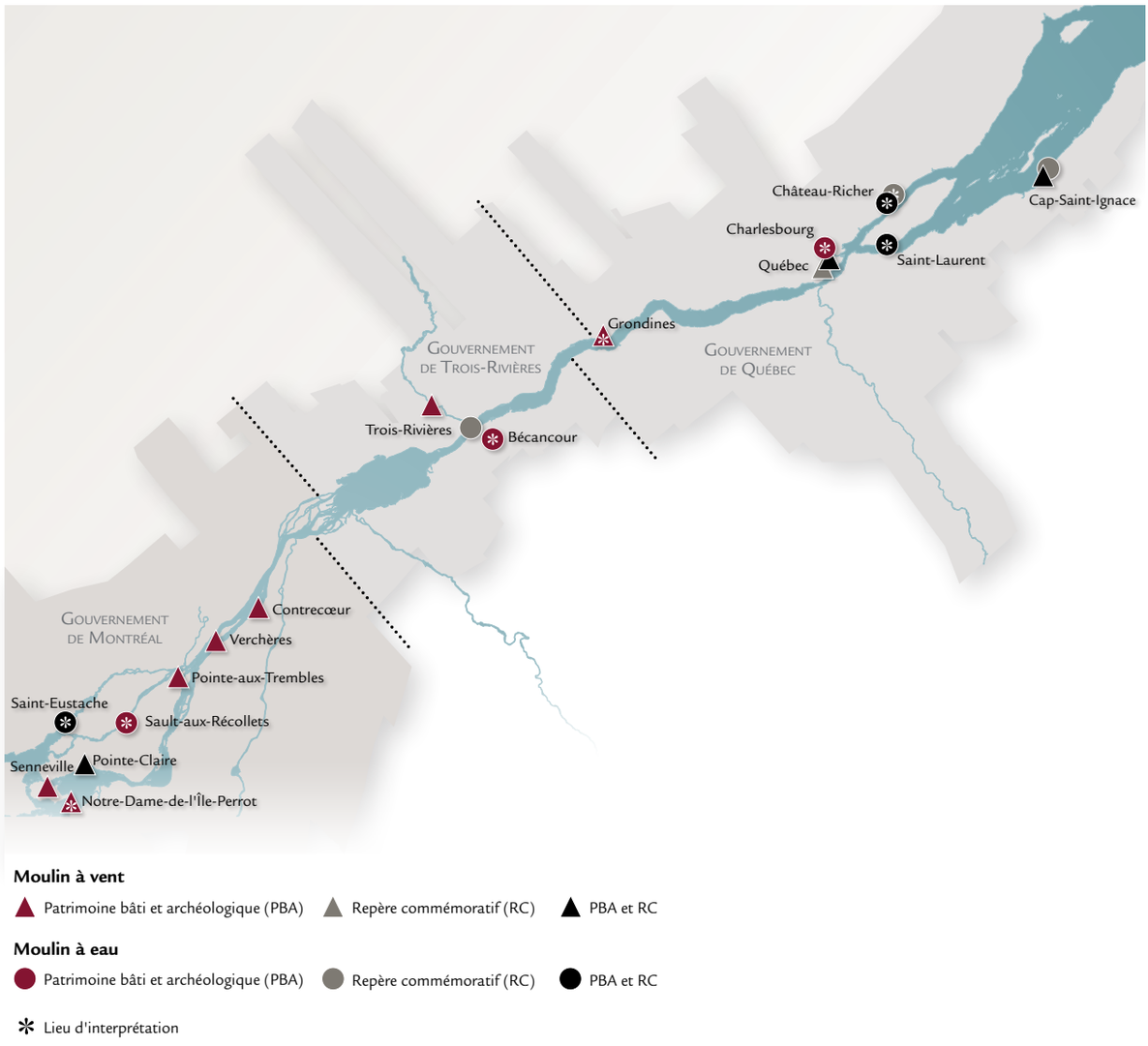
Le premier moulin connu apparaît dans le gouvernement de Montréal en 1648. On en compte déjà 13 quinze ans plus tard, dont 9 moulins à vent (10 dans le gouvernement de Québec, 2 dans celui de Trois-Rivières et 1 à Montréal). Le nombre de moulins croît rapidement : 120 (et 70 moulins à scie) en 1730, 150 en 1750. Il en reste très peu aujourd'hui : 7 mus à l'eau et 11 par le vent. Pour la plupart, ils ont connu de multiples transformations et changements, mais demeurent néanmoins des témoins importants de la période coloniale.

Un regard sur les moulins à vent

La majorité des moulins qui ont été conservés sont des moulins à vent. Ceci s'explique sans doute par le fait qu'à l'époque coloniale leur construction coûtait moins cher que celle d'un moulin à eau (Laperle, 2003 : 39). Les premiers sont érigés pour moudre les



▲ Henry Richard Sharland Bunnet,
« Un moulin à vent près de la rivière (Québec) », vers 1890
© Bibliothèque et Archives Canada, collection de Canadiana Peter Winkworth, acquisition R9266-56, e00120123



▲ *Les moulins se répartissent inégalement, le plus grand nombre se situant dans ce qui fut autrefois le gouvernement de Montréal et, dans une moindre mesure, dans celui de Québec. Cette répartition est sans doute reliée à la vocation agricole de la région montréalaise, alors le grenier à blé de la colonie. Par ailleurs, on assiste à une forte valorisation de ce patrimoine. Deux éléments viennent conforter cette dimension. D'une part, le nombre de plaques commémorant l'existence de moulins est plus petit que le nombre d'équipements préservés, une situation rare au Québec. D'autre part, sur les 18 moulins préservés, dix sont devenus des lieux d'interprétation, dont plusieurs font partie de circuits spécifiques organisés par la Société des musées québécois.*

© CIEQ, conception : Marc St-Hilaire, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007

grains mais également pour servir d'ouvrage défensif en temps de guerre. Ils sont alors entourés de palissades de pierre, munis de meurtrières et de mâchicoulis (Paradis et Gagnon, 1999 : 57), tels ceux de Senneville, de Pointe-Claire et de Châteauguay. Construit en 1686, le moulin de Senneville est situé au sommet d'une butte à l'extrémité ouest de l'île de Montréal. Il doit également servir de redoute. Incendié en 1691 par les Iroquois, il est reconstruit pour des besoins militaires et commerciaux vers 1700. Il reste aujourd'hui la tour de pierre, sur laquelle les propriétaires ont fait ériger un poste d'observation.

Certains moulins ont été maintenus en service jusqu'au XIXe siècle puis ont vu leur fonction modifiée. C'est le cas du moulin de Pointe-du-Moulin, sur l'île Perrot, à proximité de celui de Senneville. Construit en 1705, il est constitué d'une tour massive en moellons recouverte d'un toit conique qui pivote sur des lames d'acier enduites de suif. Comptant trois niveaux, la tour est percée de deux portes au rez-de-chaussée, en vis-à-vis, d'une petite fenêtre au premier étage et d'une autre au deuxième. Au rez-de-chaussée, on trouve une échelle de meunier, une niche pour la huche à mouture, un foyer avec conduit de fumée aménagé dans le mur. Le premier étage contient le système de réglage de l'écartement des meules, de même qu'une petite niche qui sert de placard. Le deuxième étage est occupé par les meules (Gauthier et Savoie, 1991 : 346-348). Manquant d'entretien et délaissé par les meuniers responsables comme par les seigneurs, il est déclaré hors d'usage en 1774. Remis en état une douzaine d'années plus tard, il demeure en fonction une bonne partie du XIXe siècle. Servant



▲ *Le moulin à vent de Grondines est construit par Pierre Mercereau en 1674 pour les sœurs hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec. Utilisé pour moudre le grain jusqu'en 1880 environ, il sert de phare pour la navigation entre 1912 et 1972. Restauré à l'occasion de son tricentenaire, il est préservé à titre de bien archéologique classé depuis 1984.*
© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-201

d'habitation puis abandonné, il est acquis par le gouvernement fédéral en 1972 avant d'être classé monument historique en 1977. Restauré, il recommence à fonctionner en 1979 et accueille des milliers de visiteurs chaque année.

Les moulins à vent sont assez tôt l'objet de préoccupations patrimoniales. Par exemple, en 1943, alors que l'action du gouvernement du Québec en matière de patrimoine est très limitée, il acquiert le moulin de l'hôpital général de Québec pour le préserver. Aujourd'hui, ce moulin à vent est mis en valeur par la présence d'une plaque et d'un petit parc, rappelant qu'il est le dernier survivant dans les environs de Québec. Ailleurs, cette préoccupation patrimoniale apparaît au cours des années 1970. En 1972, la municipalité de Grondines acquiert ainsi le vieux moulin présent sur son territoire. Restauré, il s'enrichit d'un centre d'interprétation en 1993.



▲ *Le Moulin des Jésuites est un bâtiment en pierre construit en 1740 au cœur de l'arrondissement historique de Charlesbourg. Il est demeuré en fonction jusqu'en 1940. En 1990-1991, des travaux de restauration lui redonnent son état d'origine. Il accueille depuis un centre d'interprétation.*
© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-1108

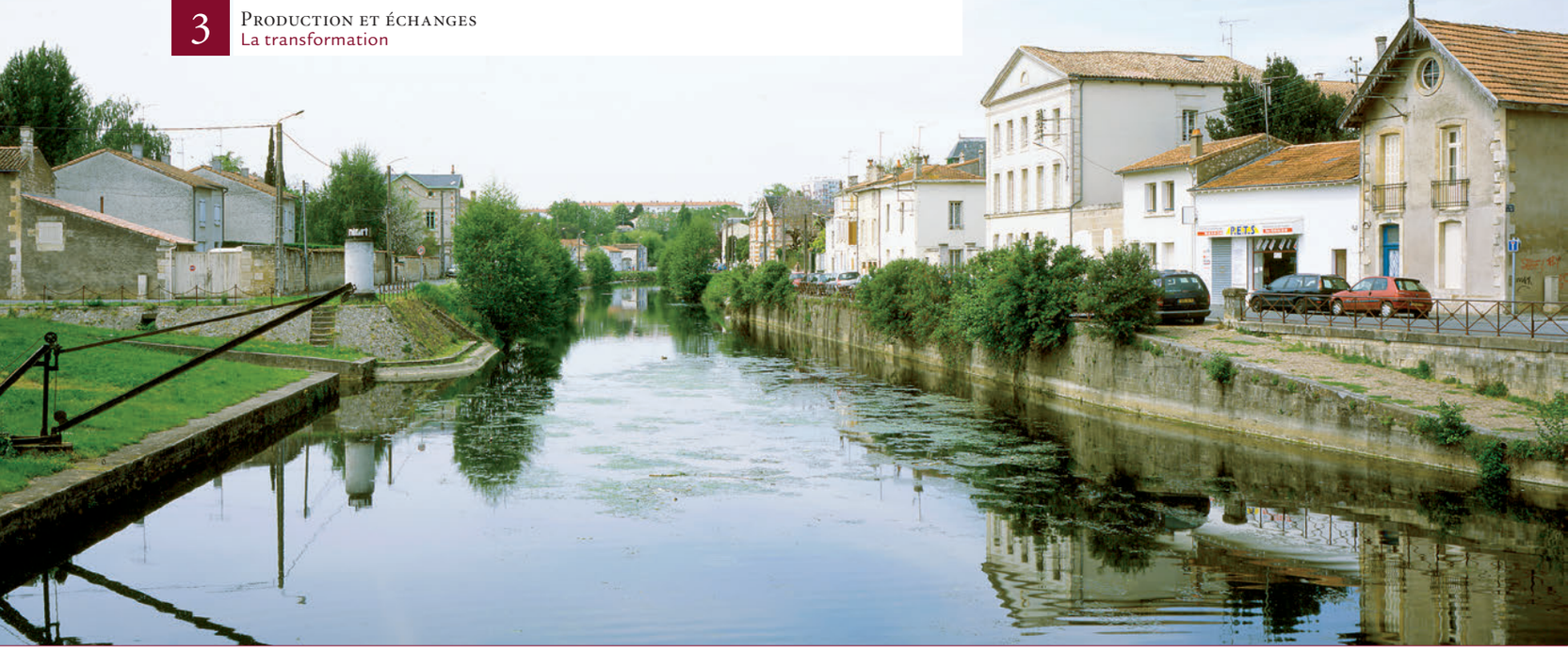


▲ *Sur la rivière du même nom à Château-Richer, le moulin du Petit-Pré est construit en 1695 pour le Séminaire de Québec, alors seigneur de la Côte-de-Beaupré. Le bâtiment subit de nombreux agrandissements et modifications au fil des ans. En 1972, des fouilles archéologiques permettent de le reconstituer tel qu'il était en 1763, exception faite de la rallonge en bois, qui date de 1877. Il est ouvert au public depuis 1983.*
© Alain Roy, 2006, Q03-369

Les moulins à eau : une visite chez le meunier ?

Quelques moulins mus à l'eau ont également subsisté. Parmi eux, plusieurs sont accessibles comme centres d'interprétation, offrant même parfois de goûter les farines produites, comme c'est le cas des moulins Légaré (Saint-Eustache) et du Petit-Pré (Château-Richer). Le moulin des Jésuites de Charlesbourg fait aussi partie de ces rares moulins à eau parvenus jusqu'à nous. Érigé vers 1740, le bâtiment est en pierre avec deux étages et est approvisionné en eau à même la rivière des Commissaires. L'existence de ce ruisseau, aujourd'hui canalisé, nous est rappelée par l'usure des pierres à l'avant et à l'arrière du bâtiment. Au cours des années, le moulin a subi différentes modifications. En 1910, un troisième étage est ajouté et le toit en pente remplacé par un toit plat. Maintenu en service jusqu'en 1940, le moulin devient tour à tour une manufacture d'allumettes, une boutique de forge, un atelier de charron, un atelier d'instruments aratoires et une fabrique de fer ornemental. En 1989, il est en état de détérioration avancée, alors que le lot originel est morcelé. Des travaux menés en 1990 et 1991 lui permettent de retrouver son environnement d'antan et son architecture originelle. Deux ans plus tard, il est ouvert au public comme centre d'interprétation de l'histoire du Trait-Carré et sert de point de départ au circuit piétonnier du Vieux-Charlesbourg.

Le rôle des moulins dans la mémoire occupe une place à part. En effet, une bonne proportion d'entre eux a été préservée (environ le huitième des 150 moulins existant à la fin du Régime français), fraction beaucoup plus importante que pour d'autres types de constructions, notamment les églises. Cette situation est sans doute liée d'une part au maintien de leur usage après la Conquête et, d'autre part, à un intérêt particulier pour leur préservation. Quoiqu'il en soit, ces témoins de la Nouvelle-France sont fortement investis d'une valeur patrimoniale.



▲ La Sèvre Niortaise à Niort
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005

Produire des blés, exporter des farines : la Sèvre Niortaise et sa vallée

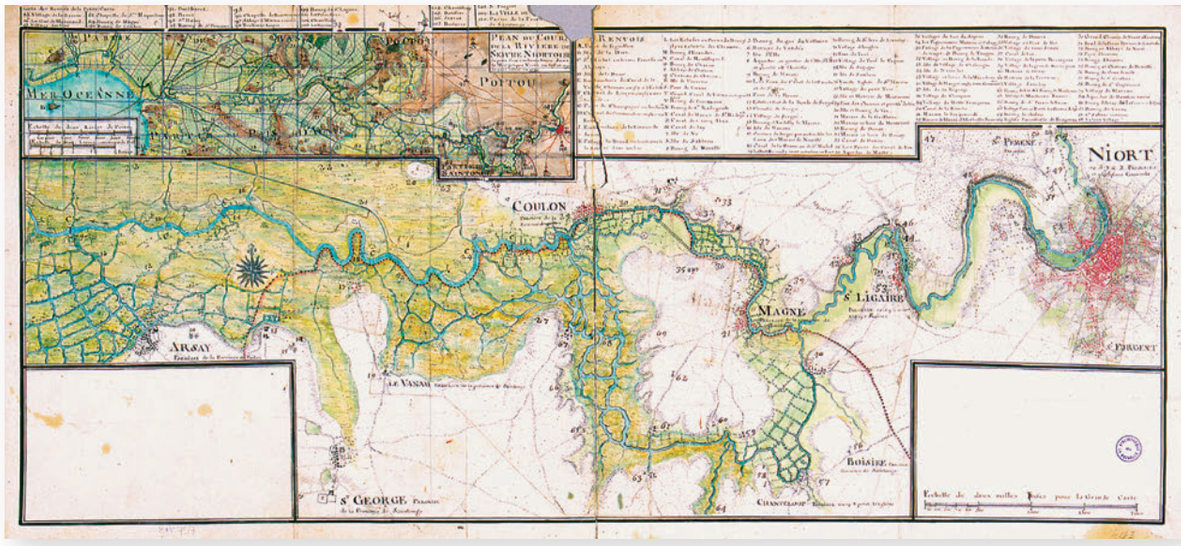
Par Laurent Marien

À partir de la carte de Cassini il est possible de repérer, pour le dernier tiers du XVIIIe siècle, près de 260 moulins à vent, en bois ou en pierre, le long de l'axe de la Sèvre Niortaise, depuis la mer jusqu'à La Mothe-Saint-Héray, et sur une largeur s'étendant jusqu'à La Rochelle au sud et Fontenay-le-Comte au nord. Il faut y ajouter plus de 220 moulins à eau, notamment en amont de Niort.

Cela reflète une adaptation aux contraintes naturelles : en aval de Niort, du côté de l'océan, le vent reste la source d'énergie dominante ; en amont, c'est le courant des eaux qui est davantage exploité comme force motrice. La Mothe-Saint-Héray apparaît dans cet environnement comme un centre majeur de mouture aux XVIIe et XVIIIe siècles, et Marans comme une plaque tournante du commerce céréalier. Quant à la Sèvre Niortaise, elle permet de relier les espaces de production aux lieux d'expédition.

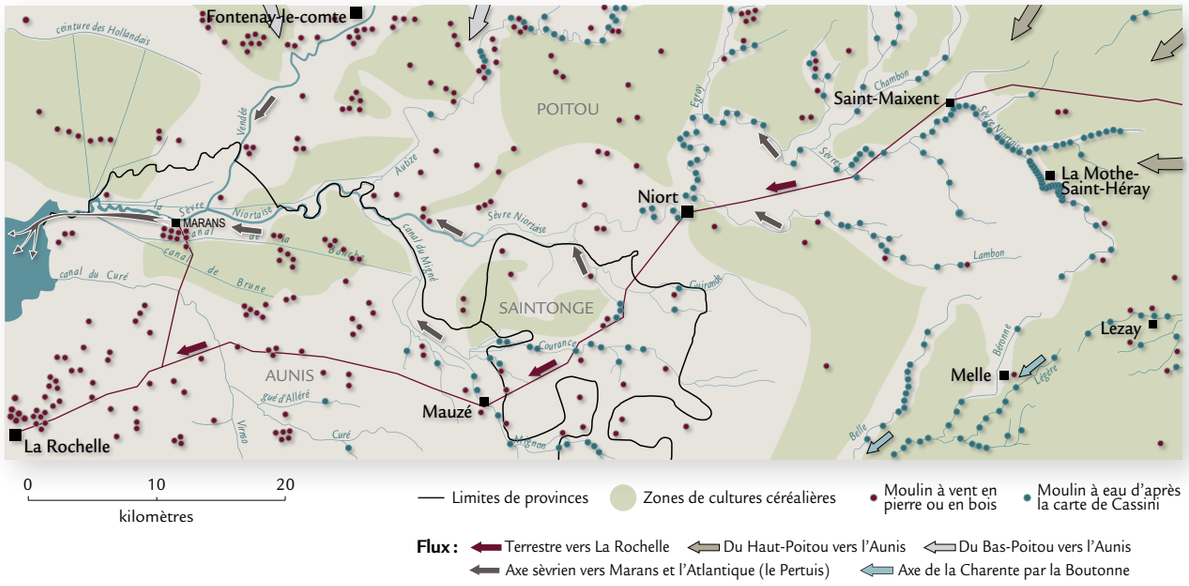
Ces moulins transforment en farines une partie des blés d'Aunis et surtout du vaste Poitou – en particulier ceux qui sont produits sur les marais desséchés grâce au creusement de canaux. Ils tiennent un rôle fondamental dans l'animation du trafic fluvio-maritime. Au XVIIIe siècle, la poursuite des travaux d'aménagement de ces marais fait du pays marandais un lieu de production non négligeable. Le nombre de moulins installés à Marans continue de s'élever : si on en compte 9 à l'époque de Cassini, un recensement de 1809 en dénombre 12 à vent et 12 à eau pour cette seule commune [1]. Le maire observe alors que chaque moulin peut faire 1 000 livres de farine (ancien poids) par 24 heures si le vent est favorable. D'une manière générale, la production céréalière des marais est si importante que, dans les années 1730, près d'un quart de cette production reste disponible pour le commerce, après consommation locale et semences (Morillon, 1970 : 88). Selon Claude Masse, ce commerce des blés des « dessèchements » redonne vie aux foires de Fontenay-le-Comte et à toute l'économie du Bas-Poitou [2].

Une liste des marchandises transitant par le péage de Coulon est reproduite dans un mémoire du 26 mars 1757 : on y trouve des blés récoltés dans les marais desséchés. Ils emplissent les embarcations descendant la Sèvre Niortaise – ou son affluent, la Vendée, à partir de Fontenay-le-Comte – de Niort et Marans vers La Rochelle, vers d'autres ports français comme Bordeaux et vers les colonies (cité dans Suire, 2002 : 696). Mais si les sources écrites sont nombreuses à évoquer ces échanges avec les Amériques, à commencer par le Canada qui est régulièrement cité, elles se font muettes quant à l'utilisation des infrastructures : il est ainsi très difficile d'identifier avec précision des lieux ou des bâtiments (quais, entrepôts/greniers, moulins) qui se seraient plus ou moins spécialisés dans ce grand commerce d'exporta-



▲ Auteur inconnu, « Plan du cours de la rivière de Sèvre Niortoise depuis son embouchure dans la Mer jusqu'à Niort en l'estat que le pais estoit en 1710 »
© Médiathèque Michel Crépeau, La Rochelle

▼ Les moulins à farine sur l'axe de la Sèvre Niortaise au XVIII[e] siècle
Conception : Laurent Marien, réalisation : Zoé Lambert, 2007



tion (ravitaillement des colons ou des soldats en poste dans les colonies) ou tout simplement dans l'avitaillement des navires (ceux de la Royale, à Rochefort, ou des armateurs privés de La Rochelle). La Marine royale s'approvisionne elle-même parfois directement à Marans, quand elle n'utilise pas les services de négociants de La Rochelle. C'est ainsi par exemple qu'en 1710 et les années suivantes, au nom du munitionnaire de la Marine, le rochelais Antoine Pascaud envoie des navires chargés de farines à Québec, à Terre-Neuve, en Acadie, à Louisbourg ou aux Antilles. En 1736 le munitionnaire expédie lui-même 11 060 quintaux de Rochefort, dont près de 60 % vont aux Antilles, 2 500 quintaux en Louisiane et 2 011 à la garnison de l'île Royale (Dechêne, 1994 : 128).

Aujourd'hui, les derniers moulins, parfois restaurés par des particuliers ou des associations comme à Marans, mais trop souvent délaissés, nous rappellent combien les campagnes environnantes étaient intégrées à l'économie atlantique. Par leur nombre et leur emplacement, ils permettent de mesurer l'importance du trafic qui animait alors la Sèvre Niortaise. Le fleuve (patrimoine « naturel »), les espaces céréaliers (patrimoine paysager, en particulier les marais desséchés devenus « terres à bleds » et en partie protégés) et les moulins (patrimoine bâti) peuvent constituer des témoignages forts de ce lien entre la France et ses colonies d'Amérique.



Du Cognaçais à la Nouvelle-France : Martell et le commerce des eaux-de-vie

Par Mickaël Augeron

Aux côtés du sel, des vins et des farines, les eaux-de-vie d'Aunis, de Saintonge et surtout du Cognaçais figurent incontestablement parmi les principaux produits envoyés par le centre-ouest français à destination de la Nouvelle-France. Nées, sans doute dès les années 1630, de la double distillation des vins, elles vont faire la fortune de bien des intermédiaires marchands, depuis les ports de Bordeaux, de La Rochelle ou de Rochefort.

▲ Cognac, 19 rue Saulnier, hôtel Martell, élévation du logis sur le jardin
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 1987

Le domaine est agrandi petit à petit par diverses acquisitions. L'ensemble sera profondément remanié dès 1788 (reconstruction du logis principal) et verra s'élever de nouvelles dépendances dans la première moitié du XIXe siècle, par acquisition notamment de nouveaux terrains.

Si l'on sait que ce commerce est déjà florissant au XVIIe siècle, les traces patrimoniales sont quasi-inexistantes pour cette période. Il en est autrement pour le siècle suivant qui voit quelques maisons de négoce s'imposer sur ce marché fort lucratif. À commencer par les Maisons Augier (fondée en 1643) et surtout Martell, dont les ventes de cognac en direction du Canada et des Etats-Unis se poursuivent jusqu'à nos jours. Des liens personnels ont d'ailleurs uni ces deux sociétés : au début des années 1750, on trouve ainsi mention de relations commerciales entre des Augier établis à Louisbourg et Jean Martell, fondateur de la célèbre dynastie, resté en métropole. Originaire de l'île de Jersey et issu d'une famille de marchands, Jean Martell (1694-1753) était dans un premier temps parti pour Guernesey avant de venir s'établir à Cognac où il a créé sa propre société (1715) pour se lancer dans la commercialisation des vins et des eaux-de-vie en Europe du Nord. Domicilié dans la rue de l'Isle-d'Or, il sut très vite élargir ses marchés et se lancer lui-même dans la production de cognac, en développant ses activités sur le site de l'actuelle place Edouard-Martell (distillation, assemblage et fabrication de barriques). Conscient du rôle stratégique de la Charente en matière de transports de marchandises, il a acquis des terrains le long du fleuve pour y installer chais et entrepôts. Ces bâtiments seront non seulement reconstruits mais également agrandis au cours du XIXe siècle ; ce qui n'interdit toutefois pas de présenter aux visiteurs la fameuse maison dite « du Fondateur », qui se dresse au centre du domaine et qui est supposée avoir été « restaurée dans son état du XVIIIe siècle », y compris au niveau de sa décoration intérieure. Aménagée pour perpétuer la mémoire de Jean, elle souligne combien la Société Martell assoie sa légitimité sur un savoir-faire pluriséculaire et une tradition familiale ancienne, eux-mêmes source d'un cognac renommé qui a bénéficié dans son développement initial d'une ouverture précoce sur l'Atlantique pour accroître son marché.

À sa mort, Jean a laissé une entreprise prospère, aussitôt reprise par sa veuve et ses deux fils, Jean et Frédéric Martell. La guerre de Sept Ans a causé quelque inquiétude, la famille et ses représentants craignant alors de perdre de précieux débouchés en Amérique du Nord, tant dans les colonies françaises qu'anglaises. Cela ne les empêcha toutefois pas d'acheter en 1760 une maison en pierre de taille constituée de plusieurs corps de bâtiments et communs, l'actuel hôtel Martell. La société emploie aujourd'hui quelque 400 personnes et appartient désormais au groupe Pernod-Ricard (après avoir été vendu en 1988 au Canadien Seagram). Elle est attachée à son patrimoine bâti et conserve de précieuses archives attestant qu'elle demeure la plus ancienne des grandes maisons de cognac. Elle peut notamment se prévaloir d'une antériorité dans les ventes de cognac en direction de l'Amérique du Nord, le sous-continent demeurant un débouché indispensable pour ses concurrentes directes et, plus généralement, pour l'économie de la région. Quant aux quais, profondément réaménagés au XIXe siècle pour répondre à de nouveaux enjeux en matière d'accessibilité, de navigation, de chargements et de sécurité, ils rappellent que la ville de Cognac doit sa prospérité initiale à ses débouchés atlantiques.



Les productions textiles

Par Elsa Guerry

Alors que Niort exporte de nombreux produits au Canada, les productions textiles locales restent marginales. Habitante de Montréal, Madame de Repentigny s'est pourtant personnellement investie dans leur fabrication.

▲ Niort, le quai de la Regratterie et, au fond, le donjon

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005

Cette partie de la ville abritait l'essentiel des ateliers de transformation des peaux en provenance du Nouveau Monde.

Dans une lettre datée du 13 octobre 1705 et adressée au secrétaire d'Etat à la marine, elle affirme alors avoir établi « *une manufacture de toile, droguet, serge croisée et couverte* ». Elle « *fabrique de la toile avec des orties et des couvertes avec de l'écorce* » et « *le boeuf illinois fournit des laines dont on fait des serges* », précise-t-elle. Elle se permet d'envoyer « *des échantillons de tous ces ouvrages* ».

Cette installation et ce type d'entreprise semblent répondre à la demande longtemps exprimée par les administrateurs coloniaux d'installer et de développer des manufactures en Nouvelle-France, en dépit des contraintes et des interdictions imposées par l'exclusif colonial. Mais ces productions locales ne suffisent pas aux besoins de la colonie : jusqu'à la guerre de Sept Ans, on trouve en effet les traces de nombreuses importations de tissus et textiles variés provenant notamment du Poitou et des Charentes.

Entre autres produits, les ateliers de Niort fabriquent des pinchinats, des gants et mitaines, des droguets, des serges, des draps, des traversins, des coutils et des bonnets. Selon André Benoist (1984), « *50 marchands drapiers étaient* [déjà] *installés dans la ville en 1583* » et 387 « *maîtres de sergerie, draperie et droguetterie* » en 1670. Aux côtés de Niort qui va renforcer sa production à destination du Canada, c'est toute la région qui participe. Les contemporains ne s'y trompent guère. En 1748, Savary des Bruslons, l'auteur du célèbre *Dictionnaire universel du commerce*, évoque ainsi un centre industriel important constitué par Niort et Lusignan, lequel produit des « *étoffes grossières* » et des serges vendues au Canada.

Saint-Maixent, où il a été possible de localiser les zones d'implantation des artisans, produit de son côté des bas, bonnets et serges[1]. Dès le Moyen-Age, le textile est une activité essentielle de cette ville qui connaît un essor important. Après la période des guerres de religion, de nombreux artisans à domicile, regroupés sous forme d'ateliers, produisent divers articles mis en vente non seulement dans la région mais également dans les colonies, notamment au Canada.

Les principales zones de fabrication de ces produits d'exportation se concentrent pour l'essentiel au nord de l'ancien Poitou (actuels départements des Deux-Sèvres et de la Vienne). Cependant les rapports des archives publiques du Québec nous renseignent sur d'autres lieux de la région : Lusignan produit et exporte entre 1747 et 1758 des serges et des ras, Parthenay envoie des serges trémières en 1679, Usseau expédie des draps pour les troupes en 1688 et, enfin, Saint-Lin des ras bleu pour la doublure des habits des soldats en 1731.

Dans l'animation de ces échanges commerciaux avec l'Amérique du Nord, Niort occupe un rôle de première importance, grâce notamment à la Sèvre Niortaise. C'est un centre peaussier important qui importe non seulement un grand nombre de pelleteries canadiennes mais également du sel et les huiles nécessaires au travail des peaux et fourrures.

Les sources consultées ont permis de mettre en évidence des continuités dans les échanges économiques entre les deux territoires, mais de nouvelles recherches sont nécessaires pour en retrouver des traces matérielles conséquentes : recherches d'archives poussées ou observations de terrain plus fines, voire archéologiques.



▲ Ecoyeux, rue des Bouleaux, maison dite de la famille Jean
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005

Son extrémité est, datant peut-être d'avant 1817, est en ruine, laissant peu sinon pas de traces antérieures au XIXe siècle.

Vivien Jean, un briquetier originaire d'Écoyeux en Saintonge

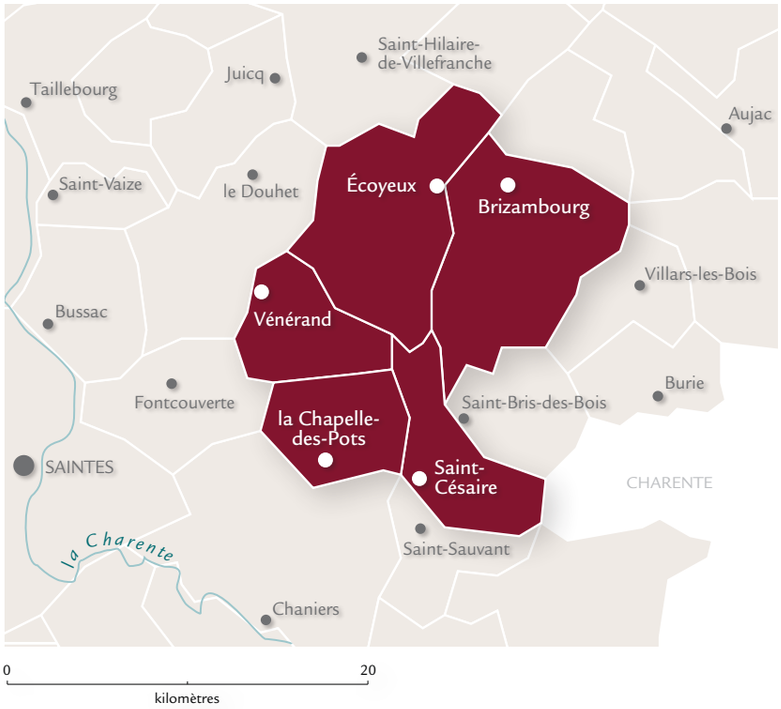
Par Aline Carpentier

Sur l'ensemble des sites archéologiques fouillés au Canada, les productions saintongeaises constituent entre 30 % et 50 % des découvertes de céramique, révélant ainsi la place grandissante des poteries picto-charentaises dans l'approvisionnement de la Nouvelle-France.

Connue dès le Moyen Âge pour ses productions fines et raffinées, la Saintonge développe, dans la seconde moitié du XVIIe siècle et dans la première moitié du XVIIIe siècle, une céramique utilitaire plus commune, parallèlement à l'essor économique des ports de Rochefort et de La Rochelle, les colonies d'Amérique constituant alors de nouveaux débouchés pour les productions locales. L'accroissement du nombre d'ateliers ou d'officines sur les sites de la Chapelle-des-Pots, puis sur les communes voisines de Vénérand et d'Écoyeux, témoignent de ce dynamisme commercial.

Ces échanges pouvaient aussi concerner les hommes : l'itinéraire de Vivien Jean en est un exemple éclairant. Il est né en 1648 à Écoyeux. Fils de Vivien Jean et de Suzanne Hérault, il s'engage en 1669 devant le notaire Teuleron, avec ses frères Pierre, Elie et Guillaume. Il s'embarque peu après pour Québec, à bord du navire *Le Pot de Beurre*. Il s'installe dans un premier temps sur l'île d'Orléans puis à Charlesbourg où il est laboureur. C'est là qu'il s'associe, en 1676, en tant que briquetier, à Jean Aumier (Osmier), potier lui-même originaire d'Écoyeux installé à Québec. On dispose de peu d'informations sur son associé, mais on sait que Vivien se lance dans le commerce des fourrures à la fin du siècle et meurt à Québec en 1703, dans la paroisse Notre-Dame. Il s'était marié au Canada et laisse une nombreuse descendance.

S'il ne reste aucune trace non plus des Aumier à Écoyeux, il en est autrement des Jean : au lieu-dit « Chez Vivien Jean », des visiteurs venus du Québec, descendants des Jean de Nouvelle-France, viennent régulièrement visiter une maison qui aurait été identifiée comme étant la propriété ancestrale. Lorsque l'on compare les cadastres du début du XIXe siècle et du début du XXIe siècle, elle apparaît en effet comme la maison la plus ancienne. Malgré l'absence d'élément architectural du XVIIe siècle, elle est considérée par les descendants comme la maison de leurs ancêtres (Jean-Haffner, 1989 : 53-70).



◀ Zone de production de céramique aux XVIIe et XVIIIe siècles en Charente-maritime

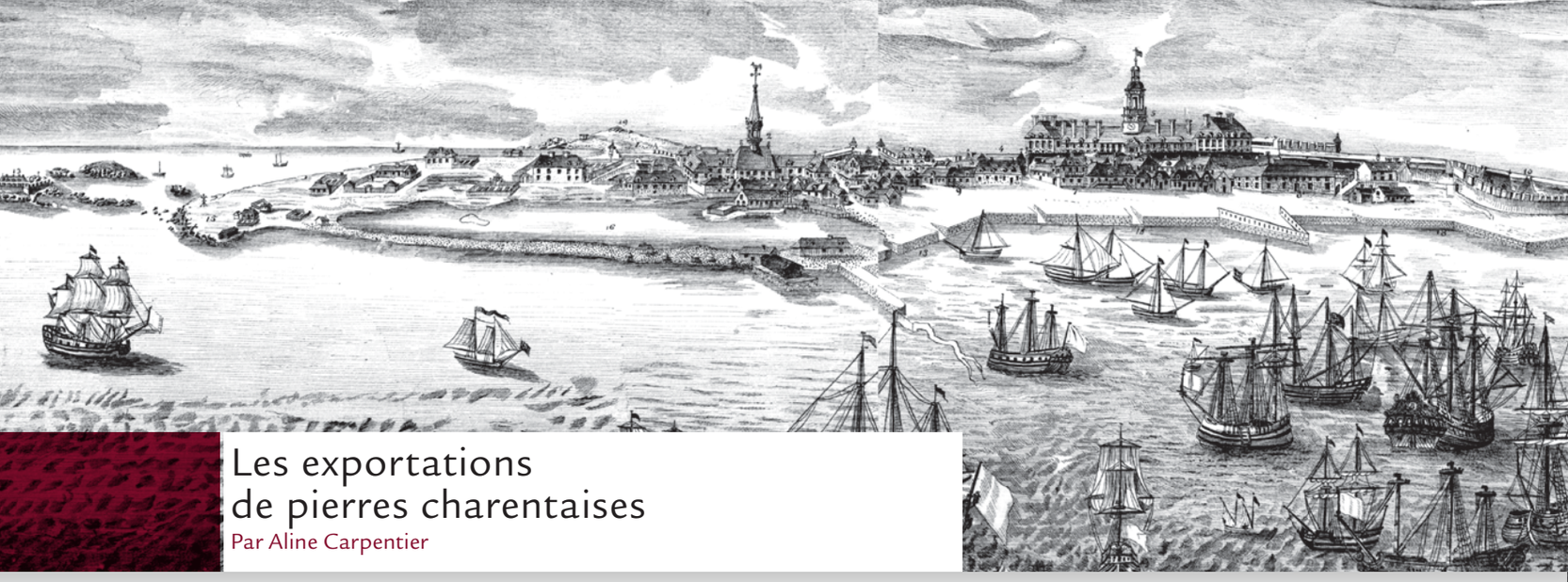
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, réalisation : Zoé Lambert, 2007

▼ La-Chapelle-des-Pots, site des ateliers de production de céramique

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2007

Fouilles d'un four de potier. Dans l'attente de la mise en place d'un futur Pôle Régional de la céramique, un musée de site présente l'histoire de production de céramique de la commune.





Les exportations de pierres charentaises

Par Aline Carpentier

Le développement de la Nouvelle-France et sa défense face à l'Angleterre ont nécessité la construction de forteresses et d'un grand nombre de forts.

▲ Étienne Verrier, « Vue de la ville de Louisbourg prise en dedans du port », 1731 (1893) [détail]

© Bibliothèque et Archives Canada, A/240/ LOUISBOURG1731/(1893), NMC 22499

Gardienne du golfe Saint-Laurent et, de ce fait, sentinelle de la Nouvelle-France, Louisbourg est en partie construite à l'aide des pierres fournies par les carrières charentaises.

Très tôt, on ouvre dans la colonie les premières carrières pour exploiter la pierre de pays. La main-d'œuvre, tailleurs de pierre et maçons, vient pour l'essentiel de la métropole, notamment des Charentes ou de Normandie, là où la tradition de la taille de la pierre est ancienne. Mais tous les territoires de la colonie ne sont pas pourvus de pierre à bâtir d'aussi bonne qualité que celle du Canada : à Terre-Neuve, sur l'île Royale et en Acadie, la pierre est trop friable ou trop dure. Elle va donc être en partie importée de la métropole, sur recommandations des ingénieurs du roi ayant travaillé à la construction de l'arsenal de Rochefort. Ceux-ci donnent leur préférence aux pierres des Charentes, qui proviennent de Crazannes et de Saint-Savinien, en Charente-Maritime, ainsi que de Saint-Même-les-Carrières (Thorpe, 1980 et 1997).

En 1701, Plaisance reçoit ainsi « 100 toises de pierre taillée charentaise » et le ministère de la Marine en promet 200 pour les années suivantes (Thorpe, 1980 : 142). À Louisbourg, ce sont des pierres de Saint-Même qui sont expédiées en 1725 puis en 1727, pour servir notamment aux encadrements des portes et fenêtres de l'hôpital et du grand corps de



◀ Crazannes, le Pôle Nature sur le site des anciennes carrières

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2007

Concurrencées par le développement du béton, les carrières ferment en 1948. Dans les années 1990, l'ouverture de l'autoroute A 10, qui traverse les carrières et en détruit les parties les plus anciennes, donne lieu à la création de l'espace muséographique de la pierre de Crazannes sur une aire de repos. Après avoir été géré par une association, le site est depuis 1999 propriété du Conseil général de la Charente-Maritime, et des visites y sont organisées par le Musée de la Pierre de Crazannes.



▲ Intérieur des carrières de Saint-Même
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 1988



▲ Chargement de pierre de taille de l'entreprise Fèvre et Cie pour Louisbourg
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, d'après un cliché de l'association Saint-Même Patrimoine

Avant l'arrêt de l'activité sur le site de Saint-Même en 1975, des pierres ont été envoyées à Québec pour le Château Frontenac et, à la fin des années 1960, en Nouvelle-Écosse pour le site de la forteresse de Louisbourg.

caserne ; des pierres de Saint-Savinien prennent la même direction en 1725 et 1726 [1] (Thorpe, 1997). Plus tard, en 1751, « 300 blocs de pierre » partent de Crazannes pour l'Île Royale [2].

Une fois extraite des carrières, les pierres sont chargées sur des gabarres puis descendent la Charente jusqu'à Rochefort où elles sont embarquées sur les navires à destination des colonies (outre la Nouvelle-France, les Antilles françaises, à commencer par Saint-Domingue, sont aussi approvisionnées). C'est l'administration qui semble prendre en charge ce commerce, s'adressant directement aux fournisseurs (carriers charentais) [3]. L'intendant de la Marine à Rochefort est responsable des adjudications des marchés, vérifiées par le contrôleur de la Marine. Lors du chargement, les pierres sont inspectées par l'ingénieur en chef des colonies ou par l'ingénieur en chef de Rochefort.

L'exportation de la pierre à bâtir participe de l'important système mis en place pour l'approvisionnement des colonies, un système qui permet de drainer, via la Charente, les ressources de l'arrière-pays vers l'arsenal de Rochefort, tête de pont administrative et économique. L'exportation de ces pierres combine à la fois des opérations commerciales et militaires, inscrivant dans le paysage de Nouvelle-France une référence charentaise. Ces mêmes pierres seront ensuite réutilisées par les autorités britanniques, notamment à Halifax, au lendemain de la Conquête britannique et du démantèlement de la forteresse de Louisbourg.

Aujourd'hui, parmi les sites d'extraction, les carrières de Crazannes ont fait l'objet de valorisation patrimoniale : elle sont devenues un Pôle Nature, géré par le Conseil général de la Charente-Maritime, où des visites sont organisées par le Musée de la Pierre de Crazannes. Pourtant, si la contribution des pierres charentaises à l'architecture nord-américaine est aujourd'hui connue des experts, elle n'est que peu valorisée. L'accent est plus souvent mis sur l'exportation des pierres pour la construction d'édifices religieux européens romans et gothiques ou d'édifices américains plus tardifs.



▲ Dompierre-sur-Mer, La Péraudière
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005

La demeure dite de la Pinaudière (actuellement Péraudière) est édifiée dans la première moitié du XVIIe siècle. Jean-François Bourdon de Dombourg, négociant né à Québec, l'acquiert en 1689. Après 1732, elle devient la propriété d'Etienne-Charles Le Moyne, négociant en affaires avec la Nouvelle-France et époux de Suzanne Pascaud. Des travaux sont entrepris en 1762, puis après 1842 (agrandissement des dépendances), lorsque le site devient une maison de production de cognac.

À la recherche du patrimoine immobilier des marchands et négociants

Par Aline Carpentier et Elsa Guerry

Marchands et négociants métropolitains sont engagés dans trois grands types d'activités avec la Nouvelle-France : l'armement de navires, le commerce direct avec la colonie et le ravitaillement de la Marine – lui-même indissociable de l'approvisionnement des magasins du roi à Rochefort.

La concentration de ces marchands est évidemment forte sur la façade atlantique et plus particulièrement autour du complexe portuaire constitué par La Rochelle et Rochefort ; mais ils sont également présents, de manière plus diffuse, sur tout le territoire régional.

Les résultats de l'inventaire permettent de souligner la diversité de leur patrimoine immobilier et de localiser une partie de leurs biens : de simples demeures, des hôtels particuliers urbains ou borderies à la campagne, des entrepôts et des magasins, des rues marchandes[1].

La Rochelle, cité marchande

Sur le long terme, le port de La Rochelle domine très largement les échanges avec la Nouvelle-France. Les premiers armements pour la pêche à Terre-Neuve datent de la première moitié du XVIe siècle. Vers 1650, la ville occupe déjà le premier rang pour le commerce entre la métropole et le Canada. De ce port sont expédiés les vivres et des cargaisons de matériel divers nécessaire à l'établissement de la colonie. En retour, il reçoit notamment le commerce des peaux et fourrures dont il détient un quasi-monopole dans la première moitié du XVIIIe siècle. Qui veut développer ses affaires avec la Nouvelle-France doit donc trouver une place à La Rochelle : les Garesché arrivent de Nieulle-sur-Seudre, au sud de l'actuel département de la Charente-Maritime ; les Pascaud de Laprade en Charente.

La communauté des marchands rochelais se rassemble, dès le XVIIe siècle, au « Canton des Flamands ». Situé au cœur de la cité, sur la rue Chef-de-Ville, entre la rue de l'Escale et la place des Petits-Bancs, cet espace public est délimité par des chaînes lors des réunions. On y délibère des affaires communautaires et les prises de décisions sont collégiales. Il s'agit en quelque sorte de la préfiguration de la chambre de commerce qui verra le jour au siècle suivant. En 1701, Louis XIV ordonne en effet la création de chambres de commerce dans un certain nombre de villes françaises, dont La Rochelle. Créée en octobre 1710, cette chambre partage vers 1716-1719 les mêmes locaux que la juridiction consulaire, rue du Palais. Mais dès 1743 les marchands-négociants rochelais décident de faire construire une grande demeure, sise 14, rue du Palais. Les travaux se déroulent entre 1760 et 1766[2]. Centre du pouvoir commercial, ce nouveau bâtiment rappelle, par son architecture et ses éléments décoratifs, que la prospérité de la ville repose sur son ouverture atlantique.

Les quartiers de prédilection de ces marchands-négociants nous sont connus par les paroisses de résidence,



◀ La Rochelle, les demeures de marchands-négociants et les lieux de commerce inventoriés, positionnés sur un plan du XVIIIe siècle
© Réalisation : Zoé Lambert, 2007

les lieux de baptême, de mariage ou de décès, plus rarement par les sources commerciales. Le quartier Saint-Barthélémy, où se situent le Canton des Flamands et la chambre de commerce, est l'un de ceux-là : les marchands y sont surtout présents dans les actuelles rues Réaumur, Chef-de-Ville, Escale, Admyrault, et du Palais. Ils y côtoient les hommes de loi et les administrateurs de la ville. Certains d'entre eux n'hésitent pas à prendre eux-mêmes des responsabilités politiques ou consulaires, devenant parfois directeurs de la Chambre de commerce, à l'instar d'Antoine Pascaud, entre 1737 et 1739. Les lieux d'habitation y jouxtent souvent des locaux destinés à l'activité commerciale. Des entrepôts sont ainsi présents dans la rue Chef-de-Ville, comme ceux de la famille Butler. Ce quartier est mitoyen avec le faubourg Saint-Jean-du-Perrot, proche du port, où se trouvent également des entrepôts et des magasins ; notamment situés dans l'ancienne rue de la Bourserie, il ont été détruits entre 1806 et 1822 pour aménager le cours Richard, l'actuel cours Wilson.

D'autres marchands (Perron, Bernon) se sont installés un peu plus loin, rue Saint-Yon, dans le quartier Saint-Sauveur dont la vocation est également commerciale. Sur le pont Saint-Sauveur (aujourd'hui détruit) se trouvaient de nombreuses boutiques, comme celle du marchand Barragne qui exportait du plomb et du fer vers le Canada. À quelques pas de là, rue de la Ferté, une inscription gravée dans la pierre est encore lisible : « Aux plombs du Canada, 1756 »[3].

Les hôtels particuliers de certains de ces personnages ont parfois été identifiés : les deux hôtels de la famille Garesché et l'hôtel Butler, situés rue Réaumur ; l'hôtel Depont des Granges, rue Admyrault ; ou encore l'hôtel Bernon, rue Amelot. Ces édifices sont représentatifs de l'architecture civile rochelaise des XVIIe et XVIIIe siècles. Ils sont construits en pierre de taille et disposent d'un ou deux étages carrés et de façades régulières. Les bâtiments sont souvent disposés en U autour d'une cour (corps de logis principal, ailes latérales) et fermés sur la rue par un corps de bâtiment avec grand porche ou par un simple mur avec grand portail[4]. La plupart d'entre eux sont aujourd'hui divisés en plusieurs appartements, mais conservent encore certains aménagements intérieurs d'origine (parquets, boiseries).

Quant aux demeures des figures les plus connues du grand commerce rochelais, elles n'ont pu être inventoriées, soit qu'elles aient été détruites, comme l'ancien hôtel Gaigneur qui a disparu vers 1900, soit que les informations aient manqué comme dans le cas de Samuel Georges ou de Georges Macain. Quoi qu'il en soit,



▲ La Rochelle, chambre de commerce, aile sud et colonnade vues depuis la cour des Tilleuls
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2002

Imaginé par l'architecte Hué, l'édifice occupe une parcelle entre la rue Admyrauld et la rue du Palais. D'un plan régulier en U, il est constitué d'un corps principal à un étage carré et un étage d'attique, couvert d'ardoise. Il est prolongé par deux ailes sur le jardin, en rez-de-chaussée avec entresol, couvertes de tuile creuse. La colonnade visible au premier plan ouvre sur le jardin ; elle fait partie de la seconde campagne de construction, menée entre 1784 et 1786.

le dépouillement systématique des actes notariés – entreprise de longue haleine – livrera certainement des renseignements permettant de rapprocher bien d'autres demeures de La Rochelle des marchands qui les habitaient ou qui ont pu en être les commanditaires.

À proximité de La Rochelle, Rochefort est le siège du pouvoir politique, administratif et militaire. La ville connaît toutefois une activité commerciale intense, en lien avec les besoins de marine de guerre (arsenal) et le développement des colonies, dont elle contribue à assurer la protection. Bien des marchands rochefortais figurent parmi les fournisseurs de la Marine royale, ce qui ne leur interdit pas, parfois, d'armer des navires et d'exporter, pour leur propre compte, depuis le port de La Rochelle.

Parmi les demeures des marchands-négociants rochefortais, seul l'hôtel de Pierre-André Hèbre de Saint-Clément a pu être identifié [5]. De cet hôtel particulier construit vers 1700, il ne reste aujourd'hui que les façades sur rue. Il accueille le musée d'histoire de la ville. Avant son réaménagement, entrepris en 2003, l'hôtel avait déjà connu deux campagnes de reconstruction : à partir de 1758, lorsque Hèbre de Saint-Clément en devint le propriétaire, puis en 1862, quand l'aménagement du musée entraîna l'ajout d'un étage pour recevoir une grande galerie de peinture à éclairage zénithal.

Les marchands de l'arrière-pays

Si relativement peu de marchands installés dans l'arrière-pays ont été à ce jour identifiés (lieux d'habitation ou de commerce), l'implication active de bien d'autres localités pictocharentaises dans les réseaux d'échanges avec la Nouvelle-France



▲ Rochefort, l'hôtel Hèbre de Saint-Clément
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2006

Entre 2003 et 2006, l'architecte muséographe Pierre Louis Faloci a complètement remodelé l'édifice, inauguré fin 2006.



◀ La Rochelle, rue Réaumur, l'hôtel Butler (en 1982), élévation sur rue
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes,1982

D'origine irlandaise, Robert Butler (1651-1721) s'installe comme marchand et banquier à La Rochelle. Naturalisé français en 1683, il se marie dans cette ville en 1701 avec sa cousine Elisabeth Butler. Il est en affaires avec la Nouvelle-France, souvent associé à son neveu Jean Butler. Second (1707) puis premier (1710) consul de la juridiction consulaire, il est en 1713 juge au tribunal de commerce de La Rochelle. Robert Butler acquiert cet hôtel en 1715 : il comprend plusieurs bâtiments, cours, jardins et magasins. Sa famille le vend en 1817 (Bosher, 1992).

est bien attestée [6]. La présence de ces marchands est particulièrement importante dans les Charentes, le long du fleuve qui draine l'essentiel du trafic à destination des ports de Rochefort et de La Rochelle. Les archives comme les autres traces patrimoniales confirment le rôle majeur qu'a joué cet axe de communication dans les relations commerciales avec la Nouvelle-France. La famille de marchands Augier, installée à Tonnay-Charente, fait ainsi le commerce des vins et eaux-de-vie, du plomb et de l'alun avec le Canada. Impliquée dans le commerce transatlantique, elle a notamment tissé des liens professionnels avec la famille Martell (production de cognac). D'après les archives de la Société Martell, Daniel Augier fut à la tête de « l'entreprise de Louisbourg », avec laquelle elle commerçait régulièrement au XVIIIe siècle [7].

Certains de ces marchands sont installés sur le territoire de l'actuel département des Deux-Sèvres. Une correspondance commerciale fait par exemple état des échanges entre l'un d'entre eux, le sieur Briquet Lefebvre, et sa femme restée à Longueuil, près de Montréal, pour gérer les affaires canadiennes [8], mais aucun lieu précis n'a pu y être associé [9]. Enfin, quelques marchands sont originaires du nord de la Vienne et de Poitiers. On retrouve certes les églises dans lesquelles ils ont été baptisés, mais peu de demeures familiales. Certaines familles comme les Bourgine (originaires de Poitiers) ou les Admyrault (de Lavasseau, dans le Poitou) n'hésitent pas à s'installer à La Rochelle pour mieux développer et contrôler leur activité commerciale.

Les réseaux transatlantiques

Très tôt, des marchands poitevins et charentais effectuent des voyages vers la Nouvelle-France, s'y installent ou y envoient un membre de leur famille en qualité de correspondant permanent. François Peron envoie ainsi son fils, Daniel Suire, à Québec, tandis que la famille Hazeur de Brouage s'installe à Québec, tout comme les Mousnier de Jarnac. De même, marié en 1722 dans la paroisse Saint-Savin de Poitiers, le négociant rochelais Charles-Polycarpe Bourgine est en contact régulier avec les communautés religieuses de la Nouvelle-France. Fils d'Hilaire Bourgine, négociant rochelais qui fait également des affaires à la fin du XVIIe siècle avec le Canada, il fait la grande traversée et devient notaire greffier de l'île de Montréal où il achète une maison.

Inversement, un certain nombre de marchands de la colonie viennent s'installer en Poitou. On peut citer Pierre Charly, fils d'un marchand de Montréal, qui acquiert en 1719 la demeure dite du Passy à Laleu (La Rochelle). Jean-François Bourdon Dombourg, né à Québec, s'installe d'abord à La Rochelle (rue Chef-de-Ville) en 1685, et en 1689 il acquiert La Péraudière, manoir de la commune de Dompierre-sur-Mer. De même, Michel Rodrigue, marchand venu s'installer à La Rochelle pour poursuivre ses affaires après la chute de Louisbourg, habite la maison dite L'Hermitage. Ce logis construit vers 1676 a été très remanié au cours des XIXe et XXe siècles. Il ne reste rien aujourd'hui de la distribution intérieure d'origine, mais subsistent deux portes constituées de baies encadrées de pilastres portant un fronton triangulaire mouluré. Celle donnant sur la rue a été déplacée au centre de l'actuelle maison.

Les alliances commerciales entre marchands-négociants qui drainent les produits du Poitou vers la colonie canadienne, via Rochefort et La Rochelle, sont bien souvent consolidées par des alliances matrimoniales. Ainsi, quatre familles marchandes qui habitent rue Réaumur à La Rochelle s'unissent par mariage : Antoine Pascaud fils épouse Elisabeth Butler, son frère Joseph-Marie Pascaud épouse Dorothée Butler et Daniel Garesché épouse Elisabeth Bonfils.

La perte du Canada constitue certes un frein aux activités commerciales, mais les familles constituées en réseaux réorientent leurs activités vers la Louisiane et les Antilles, lesquelles se révèlent d'ailleurs plus lucratives. Les hôtels particuliers de La Rochelle qui, aujourd'hui encore, participent au rayonnement de la ville, l'attestent, même si la mémoire de leurs commanditaires et occupants est perdue.



▲ La Rochelle, 27 rue Amelot, Hôtel de Bernon, élévation sur rue
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2002

Édifié vers 1750, entre « cours et jardin », sur un plan en U, associant deux ailes latérales au corps de logis principal, l'hôtel s'ouvre sur la rue par un portail monumental, dont la clef est aux armes des Bernon, elles-mêmes entourées des ailes de Mercure, symbole du commerce.

Marchands et négociants protestants : un rôle-clé dans le commerce avec la Nouvelle-France

Par Mickaël Augeron

Parler du commerce avec la Nouvelle-France, c'est évoquer la prééminence sur le long terme des marchands et armateurs protestants. Mais si quelques villes françaises ont conservé des lieux de mémoire rappelant leur importance – au point de les inclure, comme à La Rochelle, dans des « Itinéraires protestants » offerts aux visiteurs – il en est autrement pour le Québec, car mise à part la Maison Fornel (Place-Royale, ville de Québec), qui a hébergé les commis protestants d'une compagnie de commerce rouennaise dans les années 1730-1740 [1], on n'y trouve pas de constructions anciennes – du moins recensées par l'inventaire des lieux de mémoire communs – liées à l'histoire du protestantisme français durant la période coloniale.

Les marchands protestants de La Rochelle avaient déjà, à la fin du XVIe siècle, la haute main sur le commerce d'importation et de redistribution des pelleteries canadiennes qui arrivaient chaque année sur les quais de l'actuel Vieux-Port. Ils bénéficiaient alors de réseaux commerciaux dont les ramifications s'orientaient tant en direction de l'Europe du Nord que de la péninsule Ibérique, le royaume de France absorbant lui-même une grande partie de ces peaux et fourrures. Sous la pression des milieux catholiques et avec l'instauration de la Compagnie des Cent-Associés, qui obtint en 1627 le monopole des échanges avec la Nouvelle-France, ils furent certes théoriquement exclus de tout commerce avec la colonie. Mais les faits montrent qu'ils allaient au contraire conserver une place centrale dans le trafic maritime, approvisionnant les colons en vivres et en produits manufacturés, prêtant également de l'argent à des armateurs et des négociants catholiques. Quelques noms émergent pour le XVIIe siècle, comme François Peron (1615-1665) et surtout Gabriel Bernon (1644-1736), souvent présenté comme le plus important des marchands commerçant avec le Canada au début des années 1680.

Baptisé dans le Grand Temple de La Rochelle (aujourd'hui disparu, il se trouvait à l'emplacement de l'actuelle cathédrale Saint-Louis) et issu d'une famille de marchands, François Perron (ou Peron) tenait boutique dans l'actuelle rue Saint-Yon (n° 17), qui demeure l'une des grandes rues commerçantes de la ville. Il occupait dès 1645 cette maison, qui cumulait fort classiquement, pour ce milieu du grand négoce, la double fonction de résidence (hébergement de la famille et des domestiques) et de magasin



◀ *Donnant directement sur la Place-Royale à Québec, la maison Fornel est construite en 1658 pour Louis Rouer de Villeray, administrateur colonial et commis de la Compagnie de la Nouvelle-France. Acquise par le marchand Louis Fornel en 1713, elle reste dans le patrimoine familial jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Incendiée et reconstruite à trois reprises, classée monument historique en 1964, elle est restauré dans le cadre du chantier de Place-Royale pour lui redonner son apparence de la fin du Régime français.*
© Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007, Q03-26

(espace de vente et de stockage). Si la façade a été profondément remaniée au XIXe siècle, subsistent néanmoins les anciennes caves Cette maison a conservé sa vocation commerciale (présence d'une boutique).

Les affaires de François Perron s'organisaient non seulement en direction du Canada mais aussi vers les Antilles, s'appuyant sur un réseau efficace de correspondants, souvent protestants. Pour répondre aux attentes des colons, il aurait lui-même levé, entre 1655 et 1663, « 116 engagés pour la Nouvelle-France et les îles d'Amérique », sa double qualité d'armateur et de négociant lui donnant à ce titre bien des possibilités en matière de recrutement. En 1662, il n'hésita pas à envoyer son fils Daniel (1638-1678) à Québec, en qualité de commis, pour y promouvoir ses intérêts. Celui-ci y fondera famille après sa conversion au catholicisme (1663) et deviendra le « premier ancêtre des Perron d'Amérique », comme le rappelle la plaque commémorative apposée en 1995, quai Louis-Prunier (à l'espace Accueil du Musée maritime) à La Rochelle, par l'Association des familles Perron d'Amérique. Outre cette plaque, une Allée François-Peron a été inaugurée conjointement en 1999 par la municipalité et le Groupement des Amis de François-Peron.

Quant au négociant-armateur Gabriel Bernon, lui aussi baptisé dans le Grand Temple de La Rochelle et issu d'une famille installée rue Saint-Yon, il n'hésite pas à séjourner personnellement au Canada pour y développer ses affaires, au grand dam de l'Église catholique, et en dépit des interdictions royales. Le bien-être des colonies passait par un certain nombre d'entorses à la législation, à condition bien sûr que ces protestants ne pratiquent pas publiquement leur religion. Refusant de se convertir au moment de la Révocation de l'Édit de Nantes (1685), Gabriel choisit la voie de l'exil et finit par s'installer en Nouvelle-Angleterre, d'où il poursuivra ses activités commerciales tout en pratiquant le culte protestant en toute liberté. Converti au catholicisme, son frère Samuel choisira, lui, de rester, en maintenant un commerce actif avec la Nouvelle-France, souvent en lien avec les milieux catholiques. Sa fortune lui permit d'acquérir en 1692 un bel hôtel particulier, construit au début du siècle entre les actuelles rues du Palais (n° 12) et Admyrauld (n° 9) : il y effectue de nombreux aménagements intérieurs et extérieurs destinés à marquer dans la pierre son statut social, avant de le céder en 1708 à Paul-François Depont, son neveu, dont la famille s'adonne également au grand commerce atlantique, y compris de temps à autre en direction du Canada. Quant à la famille Bernon, qui va ouvertement renouer avec l'Église réformée, comme la plupart des autres grandes familles négociantes forcées à la conversion, elle va se faire construire son propre hôtel particulier au tout début des années 1750.

Bien d'autres marchands protestants sont intéressés au commerce avec la Nouvelle-France, mais sans négliger les autres piliers du grand commerce

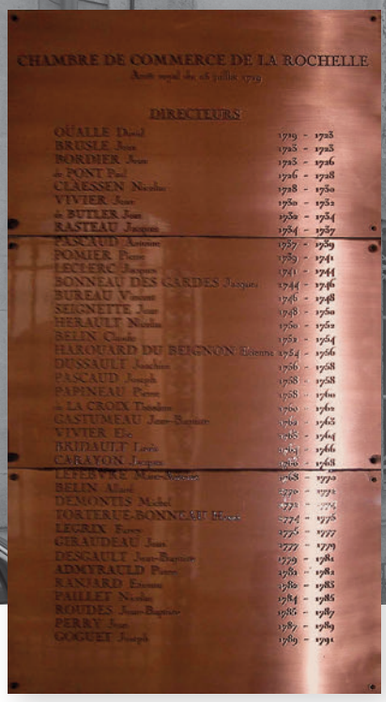


▲ La Rochelle, 17 rue Saint-Yon. ancien magasin et logement de François Peron, vue de la façade
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2002

François Peron arrente cette maison en 1645. Au XIXe siècle, une grande partie de l'édifice est reconstruite. L'emplacement de la propriété du marchand Perron correspond à la partie droite de la façade (devanture actuellement rouge).

rochelais (Antilles notamment). Il en est ainsi des Rasteau, des Garesché, des Paillet, des Thouron ou des Belin, qui disposent tous de splendides demeures à La Rochelle. Au total, pour l'ensemble du territoire français, ce sont bien plus d'une centaine de marchands protestants qui ont fait du commerce avec le Canada entre les années 1700 et 1760, en grande partie depuis le port rochelais. Au milieu des années 1750, il n'y aurait pas moins de 14 maisons de commerce protestantes à Québec, qui se partageraient alors les trois quarts du commerce de la colonie. Durant cette décennie, environ un armement sur deux faits à La Rochelle pour le Canada est le fruit d'une initiative protestante[2].

Ces armateurs et négociants demeurent des intermédiaires incontournables pour la royauté. C'est à un marchand rochelais particulièrement entreprenant et « *fort entendu au commerce de mer* », Clerbaud Bergier (ou Berger), que la Couronne confie en 1682 – à la demande de financiers parisiens – la lourde responsabilité d'établir un poste de pêche sédentaire à Chedabouctou, dans le golfe de Canso (Acadie), avec autorisation de traite des peaux et fourrures dans la région. Il reçoit même « *des magazins de Rochefort quelques fusils, poudres et balles et quelques autres ustanciles propres* [nécessaires] *à son establissement* » ; et ce alors qu'il est réputé être un « *huguenot fort opiniastre* » et qu'il est théoriquement interdit à tout protestant de s'installer au Canada, à Terre-Neuve ou en Acadie (Augeron, à paraître). La révocation de l'Édit de Nantes va certes inciter nombre de ces marchands protestants à se convertir – du moins officiellement – mais il n'en demeure pas moins qu'ils maintiennent leurs liens avec l'Amérique du Nord, parfois grâce à des prête-noms catholiques, parfois très ouvertement : en 1688 par exemple, on constate ainsi la présence à Terre-Neuve d'« *un nommé Allaire, de la Religion, qui est icy en peche cette année* ». Marchand rochelais, il était venu à bord du bâtiment *Deux Germains* pour organiser



▲ Plaque commémorative des présidents de la Chambre de commerce et d'industrie de La Rochelle
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2003

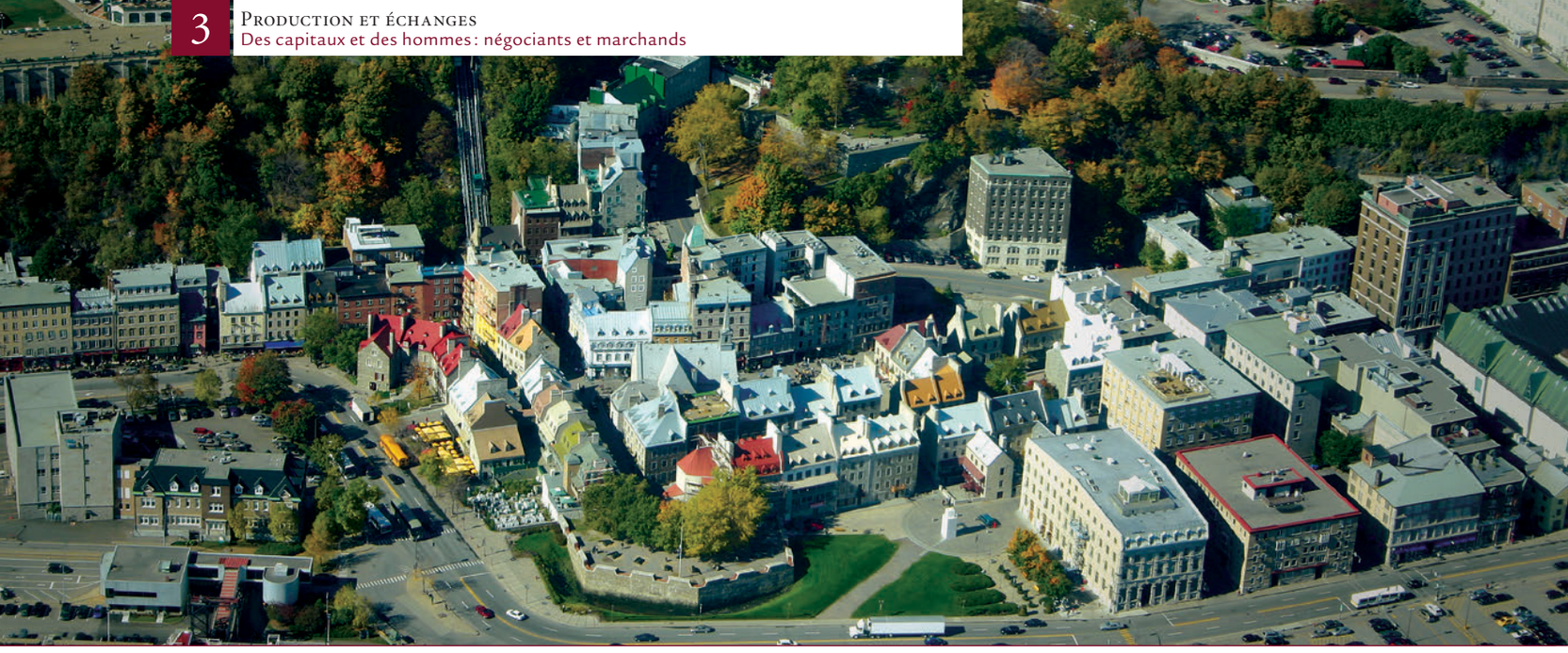
La plaque a été apposée après 1950.

▲ La Rochelle, Hôtel Depont des Granges, élévation sur la rue Admyrauld avec portail, ancienne entrée principale
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 1995

Cet hôtel particulier est édifié vers 1600 entre les rues du Palais et Admyrauld. Samuel Bernon, négociant protestant rochelais, l'acquiert en 1692 et l'aménage considérablement (présence d'une boutique au sud du bâtiment). En 1708, il le cède à Paul-François Depont, sieur des Granges, son neveu. Les membres de la famille Depont sont également d'importants négociants rochelais qui participent, de temps en temps au commerce, avec la Nouvelle-France (assurances, navires et marchandises). À la fin du XVIIIe siècle, l'hôtel est en partie reconstruit.

personnellement la campagne de pêche, tout en faisant du commerce sur place. Leurs navires, leurs capitaux, leurs réseaux commerciaux et leur connaissance du monde des gens de mer vont également être mis à profit par la Couronne elle-même pour le transport des soldats et le ravitaillement des troupes coloniales, via le port de La Rochelle ou l'arsenal de Rochefort.

Cette puissance financière et commerciale leur donne un rôle important au sein de la Chambre de commerce de la ville, dont les archives (aujourd'hui déposées aux Archives départementales de la Charente-Maritime) continuent à nous renseigner sur la place des uns et des autres dans le grand commerce atlantique. Jacques Rasteau (1680-1756) sera ainsi élu syndic de la chambre de commerce de La Rochelle en 1723, avant d'en devenir le président de 1734 à 1737 : la Chambre possède d'ailleurs dans ses collections un portrait de l'intéressé. Ses fils Pierre-Jacques (1712-1769) et Pierre-Isaac (? -1780), qui arment également pour les Amériques, occuperont eux-aussi les responsabilités de syndic, en 1747 pour le premier, en 1757 pour le second. Aux côtés des négociants et armateurs catholiques, ces protestants ont largement contribué à la prospérité du port rochelais au XVIIIe siècle. Il y a plusieurs décennies de cela, la Chambre de commerce et d'industrie leur a rendu un hommage collectif en apposant une plaque commémorative sous le hall d'entrée de ses locaux (rue du Palais), comportant la liste de tous les directeurs qui ont présidé à sa destinée depuis son ouverture en 1719, sans mentionner bien entendu leur appartenance confessionnelle. Laïcité oblige. Mais à l'analyse des noms de famille, on s'aperçoit que protestants et catholiques se partageaient de fait le pouvoir commercial, ce qui ne les empêchait pas – bien au contraire ! – de mener ensemble certaines de leurs opérations commerciales et financières. Tous ont d'ailleurs parlé d'une même voix en 1761-1763, au moment des négociations du traité de Paris, pour dénoncer la perte du Canada, dont les conséquences, selon eux, ne pouvaient qu'être très graves pour l'économie de la ville. Il est vrai qu'ils monopolisaient alors, avec leurs homologues bordelais, l'essentiel du trafic à destination de la Nouvelle-France.



▲ Place-Royale à Québec
© Alain Roy, 2006, Q03-323

Entre la falaise et le fleuve, là où Champlain construisit son Abitation, Place-Royale a été le cœur économique de la Nouvelle-France avant de devenir un phare du patrimoine québécois dans les années 1960.

Place-Royale : au cœur des échanges entre deux continents

Par Alain Roy

Le secteur de Place-Royale occupe une place à part à la fois dans l'univers urbain de Québec et dans la réflexion québécoise en matière de patrimoine. Historiquement, c'est dans cet espace restreint que s'est implanté le premier établissement français permanent en Amérique, entretenant d'un côté des relations étroites avec l'univers européen et, de l'autre, rayonnant vers l'intérieur de tout le nouveau continent.

De nombreuses traces témoignent encore aujourd'hui des multiples échanges qui y ont pris place. Mais il y a plus : à la fois trace historique et trame urbaine dans le paysage de Québec, la mise en valeur de ce riche passé a fait l'objet, depuis le milieu du XXe siècle, de plusieurs débats, témoignant en quelque sorte des préoccupations patrimoniales des générations successives.

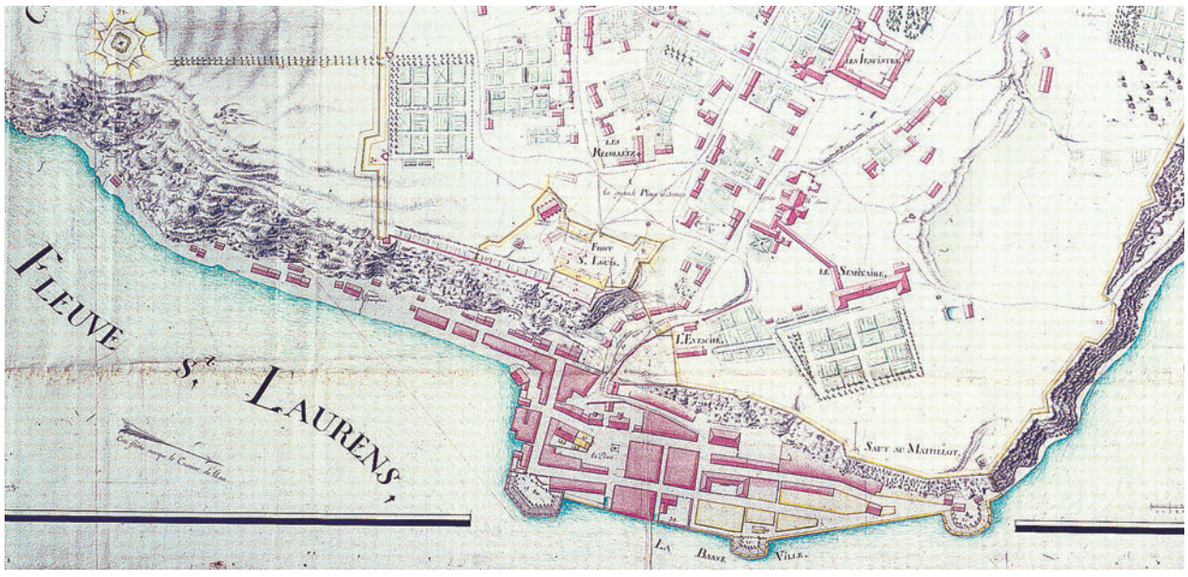
L'évolution de la trame urbaine

Place-Royale constitue le lieu fondateur à la fois de la ville et de la colonie. En ce sens, son rôle de centre de commerce est fondamental dans la construction de la trame urbaine de Québec. En effet, c'est ici que Champlain construit son « abitation » en 1608, autour duquel se développe le premier centre d'occupation avec l'arrivée des récollets en 1615 et la construction, en 1624, de la seconde habitation, érigée en pierre sur le site même de la première.

Par la suite, l'occupation de la basse ville se déploie selon un plan orthogonal, les rues adjacentes étant tracées à angle droit et disposées autour d'une place centrale, qui deviendra la place Royale. La croissance de Québec conforte la trame en damier de la basse ville. En 1640, quelques habitations se déploient de part et d'autre de la place et des rues avoisinantes. En 1663, on en compte plus de 60.

Après la mise en place du pouvoir royal en 1663, Québec connaît de grandes mutations. Exerçant à la fois les fonctions de capitale, de porte d'entrée et de carrefour d'un empire américain, la bourgade devient une ville. La population croît rapidement, atteignant un peu plus de 2 000 résidants en 1720, sans compter la population en transit de soldats, de marins et de marchands. C'est dans la basse ville, autour de la place du marché, que la fonction résidentielle se développe d'abord : dès 1670, on y compte 70 bâtiments formant un noyau urbanisé. En 1682, un incendie détruit presque l'ensemble du quartier, soit 55 bâtiments. La reconstruction, menée rondement, permet de rectifier le tracé des rues et de réaménager la place Royale, qui accueille dès 1688 l'église Notre-Dame-de-la-Victoire (appelée Notre-Dame-des-Victoires après l'invasion avortée de Walker en 1711).

Le quartier occupant bientôt toute l'étroite bande de terre entre le fleuve et le cap Diamant, on cherche à gagner de l'espace sur le fleuve. Cette expansion est doublée d'une ségrégation sociale importante :



▲ René de Villeneuve, « Plan de la ville de Québec en la Nouvelle-France où sont marqués les ouvrages faits et à faire pour les fortifications » [détail], 1692
© Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, NC 89-11-70

Au-delà des projets de fortifications (en jaune), le plan montre la forte densité du bâti dans la basse ville, autour de la « Place », par contraste avec la haute ville, encore parsemée de boisés et de jardins et où dominent les fonctions institutionnelles.

maisons ouvrières en bois à la marge du quartier, maisons en pierre pour les marchands qui habitent Place-Royale et rue Saint-Pierre. De même, on commence à aménager les rives, en installant une plate-forme défensive (la Batterie royale) et en obligeant certains propriétaires à combler les battures. Au XVIIIe siècle, cet empiètement est plus marqué avec l'apparition des quais particuliers. La croissance continue du secteur est accompagnée d'une densification de l'habitat : les maisons, construites côte à côte, occupent l'ensemble des lots, tandis que les cours disparaissent et que le nombre d'étages augmente.

Le cœur économique de la colonie

L'importance de Place-Royale dans la trame urbaine de Québec, tant sous le Régime français que jusqu'à la première moitié du XXe siècle, est étroitement liée à son rôle dans l'économie de la ville et de la colonie. En effet, véritable cœur économique de la Nouvelle-France, c'est ici que les transactions s'effectuent, que les marchandises sont chargées ou déchargées, entreposées et vendues, que les fortunes se font et se défont (Saint-Pierre, 1992 ; Jean et Proulx, 1995 ; Côté, 2000).

Le développement du comptoir initial se fait sous l'égide des compagnies, engagées au premier chef dans le commerce des fourrures. Autour de ce noyau initial se greffe un noyau de population grandissant qu'il faut approvisionner. Cette double fonction – approvisionnement de la métropole en fourrures et distribution des biens de toutes sortes dans la colonie – structure l'ensemble de l'activité économique. De fait, les échanges se déclinent selon trois échelles : l'approvisionnement local, la desserte des colonies françaises d'Amérique et les échanges avec la métropole.

Le volume global de ce commerce, somme toute modeste au XVIIe siècle, explose littéralement au siècle suivant, favorisé par une politique de développement de la colonie royale qui, depuis 1663, encourage une croissance tant de la population que des activités. Dans ce cadre, c'est en bordure de Place-Royale que les navires en provenance de la métropole déchargent leurs cargaisons. Le secteur devient la plaque tournante de la colonie, fournissant à l'ensemble de la Nouvelle-France les biens importés dont elle a besoin pour la traite et pour son approvisionnement. Ces biens métropolitains sont souvent entreposés quelques semaines à Québec avant d'être rechargés vers de nouvelles destinations, ce qui avantage les habitants de la ville sur les plans de la disponibilité des denrées importées et des prix pratiqués. Place-Royale devient également le centre d'échanges inter-coloniaux, qui débutent en 1695 avec Plaisance (Terre-Neuve) puis avec Louisbourg (en 1727, 32 marchands commercent avec la forteresse), elle-même un carrefour important des échanges avec les Antilles.

Sur cette trame de base des relations commerciales, les modalités d'échange se modulent avec le temps, que l'on pense aux acteurs en présence ou aux biens et capitaux échangés. De manière générale, le commerce des fourrures est le fait de compagnies qui disposent de magasins à Place-Royale.



▲ *La répartition des lieux de mémoire associés aux activités de production et d'échange dans la ville de Québec illustre clairement la prépondérance économique de la basse-ville. À Place-Royale, la concentration de demeures de marchands illustre le rôle commercial du lieu, sur les rives du fleuve. Tout autour du Vieux-Québec, on perçoit bien l'espace gagné sur le fleuve : cette mutation est encore davantage apparente autour du Palais de l'intendant et des chantiers navals (en haut, à gauche), là où, à l'époque de la Nouvelle-France, l'eau atteignait les contreforts de la haute-ville.*

© CIEQ, conception : Alain Roy, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007



◀ Vue d'ensemble de la place Royale à Québec
© Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, Q03-323

Dès les débuts de la colonie, la place du Marché permet l'approvisionnement de la population. Tout autour, les commerçants accueillent les acheteurs dans leurs résidences et magasins. Entre 1686 et 1702, la place devient Royale du fait de la présence d'un buste du roi Louis XIV. Réutilisée à partir de 1937, l'appellation est étendue, dans les années 1960, au quartier environnant.

C'est notamment le cas de la Compagnie des Indes occidentales, fondée en 1664 et dont le siège est situé à la maison de Gorgendière. Outre ces compagnies, les marchands créent différentes sociétés pour permettre à leurs affaires de prospérer, en association avec des agents de la métropole et de Québec qui s'établissent à proximité de la place. Par exemple, en mai 1700, le marchand Pierre Martel, qui a habité les maisons Fornel et Paradis, s'engage à faire le commerce des fourrures avec le marchand rochelais Pierre Laurent pour un terme d'un an.

Le commerce est contrôlé par l'État qui reconnaît deux catégories de marchands : les domiciliés, qui habitent à Québec et qui disposent d'une propriété de 2 000 livres, et les forains, des marchands français de passage dans la colonie. Dans la première catégorie, on retrouve de grands marchands et négociants, comme Charles Aubert de la Chesnaye, Louis Fornel et Marie-Anne Barbel, qui ont tous leur résidence sur la place. Parmi les forains, certains habitent la colonie pendant plusieurs années, sans toutefois s'y établir définitivement. C'est le cas, par exemple, des marchands François Havy et Jean Lefebvre, arrivés en Nouvelle-France en 1730 et 1732 respectivement. Représentants de la compagnie Dugard, de Rouen, ils forment une société avec Louis Fornel en 1737 puis deviennent marchands à leur compte vers 1748. Ils font également affaire avec la maison Joseph Aliés, de La Rochelle. Quant à leur résidence, ils louent des logements à différents endroits mais sont recensés, en 1744, comme voisins de Louis Fornel.

Le cadre bâti

L'activité marchande a en quelque sorte défini et structuré le quartier. Elle en marque le cadre bâti de différentes manières. Tout d'abord, la place elle-même concentre les échanges locaux. L'idée d'un marché pour approvisionner les résidants apparaît en effet dans le dernier tiers du XVIIe siècle. En 1673, Frontenac émet une ordonnance pour établir un tel marché dans le but de régulariser les pratiques commerciales. Il n'est finalement établi que trois ans plus tard, après une recommandation en ce sens du Conseil souverain. Appelé d'abord place du Marché, il prend le nom de place Royale en 1686 après l'installation d'un buste de Louis XIV et retrouve son nom originel au début du XVIIIe siècle lorsque le buste est retiré.

Cet épisode montre bien l'importance de la pratique commerciale en ce lieu. L'idée d'aménager une place Royale à même la place du Marché répond à la volonté de Louis XIV, formulée à ses intendants en 1685, de créer de telles places partout dans le royaume dans le but de consolider son autorité. La même année, l'architecte Claude Baillif conçoit donc un projet d'aménagement de la place du marché de Québec pour en faire un lieu similaire à la place Royale de Paris (aujourd'hui place des Vosges). Ce projet comporte, outre l'installation du buste, l'occupation d'une partie de l'espace public. Le plan proposé est cependant l'objet d'une opposition farouche de la part des marchands de la basse ville qui refusent de voir le marché réduit dans sa superficie. La protestation de 37 d'entre eux – dont François Hazeur – leur vaut même une amende et une accusation de sédition. L'intendant Champigny abandonne le projet, mais installe tout de même le buste l'année suivante. En 1700, on envisage de l'installer dans une niche aménagée à cette fin sur la maison Hazeur de sorte qu'il n'occuperait plus le centre de la place, mais le buste est finalement retiré dès 1702 (Morisset et Noppen, 2003).

Les environs de la place abritent les habitations des marchands, dont plusieurs y ont directement façade. En 1681, 30 des 33 marchands recensés à Québec habitent dans son voisinage immédiat. Ils vont essaimer dans



▲ *Les voûtes du Centre d'interprétation de Place-Royale, dans la maison Hazeur, ont été érigées en 1684-1685 par le maçon Jean le Rouge. Élément architectural complexe à réaliser, elles se composent d'appuis, les piédroits, qui supportent les charges horizontales et verticales, et d'un berceau, qui peut être doublé lorsque la portée est trop longue.*

© Musée de la civilisation, Jacques Lessard

les rues voisines au cours du siècle suivant, notamment sur la rue Saint-Pierre. Ils vont d'ailleurs contribuer, par la construction de quais, à gagner de l'espace sur le fleuve. Ces résidences ont alors l'avantage d'être à proximité des quais, où s'effectue le transbordement, et de la place, où s'échangent de nombreux biens. Plusieurs dizaines de ces habitations, encore présentes dans l'environnement construit, témoignent de la richesse et de l'activité de leurs propriétaires.

Chez les marchands, à la différence des biens échangés au marché, on achète et vend les produits manufacturés ou destinés à l'exportation. Le commerce qui s'y tient ne s'affiche pas en vitrine, aucune enseigne ou façade particulière ne le signalant [1]. Cette fonction commerciale impose cependant une organisation spatiale qui lui est propre. Tout d'abord, pour faire le commerce, la résidence est dotée d'un magasin où s'effectuent les transactions. Il s'agit généralement d'une pièce au rez-de-chaussée avec accès sur la rue, parfois accompagnée d'une chambre destinée à l'apprenti ou au commis. Plus rarement, le magasin forme une entité distincte, comme c'est le cas du commerçant Charles Guillemin, où il occupe complètement les trois étages d'une annexe à la maison.

L'entreposage des biens affecte aussi le mode d'occupation de la résidence. Par exemple, les combles y sont parfois entièrement consacrés. Mais c'est d'abord la présence de voûtes qui constitue un trait caractéristique : on en dénombre encore aujourd'hui 27 dans le secteur. Ces caves voûtées sont construites à partir de la fin du XVII[e] siècle, les premières, celles de la maison Hazeur, datant de 1685. De tailles et de gabarits différents, elles offrent des conditions idéales de conservation (entre 10° C et 12° C), été comme hiver, sans compter la protection contre les bombardements. Elles sont parfois creusées après que la maison ait été érigée. Parmi les plus connues, notons celles des maisons Chevalier, dites « en anse de panier », Fornel, qui ont longtemps été un site d'interprétation, Charles-Aubert de la Chesnaye et Hazeur.

Finalement, pour faciliter l'accès au marché et aux résidences des marchands, certaines habitations situées à des intersections sont dotées de murs à arête tronquée, ou murs en « cul-de-poule ». L'arête du mur de coin est alors enfoncée à la hauteur d'une roue de charrette, permettant ainsi à deux véhicules de se croiser ou à une voiture de tourner plus facilement.

Refrancisation, préservation et commémoration

Largement démolie par les bombardements lors du siège de Québec en 1759, la basse-ville renaît de ses cendres peu après et prend une nouvelle expansion. Sous la gouverne britannique et l'impulsion des marchands anglophones, elle conserve et développe ses fonctions portuaires (pendant plus d'un siècle, c'est le port d'entrée en Amérique du Nord britannique), commerciales et financières jusqu'au XX[e] siècle, l'envergure de ces

dernières se redéfinissant à l'échelle régionale davantage que continentale à la fin du XIXe siècle. Quant à la fonction résidentielle, après avoir progressé pendant la première moitié du XIXe siècle, la proximité du port, des marins et des maladies amène les marchands à s'établir davantage en haute ville. S'amorce ainsi un lent déclin du secteur, déclin accentué à partir des années 1930 alors que la crise affecte fortement les activités commerciales et financières.

À la même époque, les élites traditionnelles craignent que l'identité canadienne-française ne s'étiole avec les mutations accompagnant la modernisation et l'urbanisation de la société québécoise. On propose donc un programme de refrancisation visant à « façonner notre peuple tel qu'il doit être et continuer d'être ». Il s'agit, en l'occurrence, d'assurer la survivance de traits culturels dits traditionnels, en insistant sur le « caractère français » et, sous-entendu, catholique du Québec. Le secteur de Place-Royale se retrouvera au cœur des actions envisagées pour concrétiser les visées des élites (Noppen et Morisset, 1998 ; Lebel et Roy, 2000).

Durant la campagne de refrancisation, on s'intéresse en particulier au paysage urbain, qu'on présente comme un reflet altéré de l'âme nationale et pour lequel la ville de Québec devrait faire figure de modèle. Place-Royale offre un excellent potentiel pour affirmer le caractère français du Québec : l'église y est classée monument historique par le gouvernement québécois dès 1929, soit parmi les premiers bâtiments à être ainsi protégés ; un nouveau buste à l'effigie de Louis XIV est installé en 1931 ; puis le lieu est renommé Place-Royale en 1937. Sous le prétexte qu'il entrave la circulation automobile, le buste est retiré en 1944, avant qu'une nouvelle copie, don de l'État français, ne soit réinstallée quatre ans plus tard.

C'est également à cette époque qu'apparaissent les premiers projets de réaménagement de la basse ville. En 1941, dans un mémoire au gouvernement du Québec, le président de l'Association des architectes de la province suggère l'élaboration et l'implantation d'un programme de restauration, principalement dans le secteur de la place, de même que l'application d'un plan d'ensemble pour la ville. Le projet prend une tournure concrète dans les années 1950, alors que les autorités municipales et provinciales s'intéressent à l'hôtel Chevalier (aujourd'hui maison Chevalier). Soutenu par le notaire Gérard Morisset, le plan propose la restauration de « ce charmant hôtel et [de] l'habitation voisine », espérant ainsi donner « aux propriétaires voisins l'idée de restaurer leurs maisons ». Pour ce faire, la Commission des monuments historiques exproprie les maisons situées sur le site et en entreprend la « restauration ». L'idée est « que les touristes et les Québécois […] pourront continuer à se faire une idée brillante de notre architecture d'autrefois ». Exemple concret de la « refrancisation » souhaitée, les travaux donnent au site une allure prestigieuse d'hôtel particulier français qu'il n'a jamais eue : les habitations sont regroupées en hôtel et on leur greffe une entrée monumentale sur ce qui était à l'origine l'arrière des maisons, changeant ainsi complètement l'orientation du bâtiment. Qu'à cela ne tienne, Place-Royale devient dorénavant le lieu d'investissements symboliques importants pour les décennies à venir.

À la faveur de la Révolution tranquille et du renforcement du statut de Québec comme capitale, l'affirmation tant des racines françaises que du caractère commercial de l'aventure française en Amérique va s'accentuant, favorisant un réaménagement de Place-Royale. Visant également la revitalisation du quartier et le développement des activités touristiques,



◀ *La maison Jean-Baptiste Chevalier est en fait un complexe architectural formé de quatre corps de logis distincts. Des habitations sont érigées à cet endroit dès le dernier tiers du XVIIe siècle ; la maison Chevalier elle-même, qui forme les deux corps de logis les plus à l'ouest (à gauche sur la photo), est construite en 1752. Depuis sa restauration dans les années 1950, la maison accueille différentes activités d'interprétation.*

© Samantha Rompillon / CIEQ, 2003, Q03-18

les programmes de « restauration » se succèdent dans les années 1960 et 1970, appuyés par les acteurs tant économiques (Chambre de commerce) que politiques (ville de Québec, gouvernements du Québec et du Canada). Ils ne s'appliquent plus à quelques édifices seulement, mais recouvrent tout le quartier de l'ancienne basse ville.

En 1966, le gouvernement du Québec décide de devenir seul maître d'œuvre et fait du projet de réaménagement de Place-Royale un chantier d'État. Dans un contexte d'affirmation nationale du Québec, le chantier touche une soixantaine d'édifices et vise, par la mise en valeur des traces du Régime français, le renouvellement de l'identité québécoise, conformément à la conception qu'on se fait alors du patrimoine. À partir des années 1970, l'intervention gouvernementale dans le quartier est l'objet de critiques croissantes. Elles dénoncent les démolitions massives (surtout à partir de 1973) pour faire place à la reconstitution de bâtiments anciens, l'accent mis sur la période du Régime français au détriment de l'évolution ultérieure du cadre bâti et la diminution constante du nombre de résidants. Afin de faire le point, le ministère des Affaires culturelles tient des audiences puis organise un colloque en 1978. Les constats sont sévères : le projet est un échec, la revitalisation envisagée a plutôt fait de Place-Royale un décor sans vie, déserté le soir. L'approche de la « restauration » est également remise en question. Le chantier de réaménagement connaît ainsi une pause au cours des années 1980, favorisée par le ralentissement économique et les compressions budgétaires en découlant, mais est relancé à la suite de l'incendie de la maison Hazeur en 1990. Cette fois, le réaménagement fait davantage place à la dimension résidentielle et est plus soucieux des impacts architecturaux.

Aujourd'hui, Place-Royale est toujours au cœur des échanges, mais culturels cette fois, visiteurs et résidants de tous âges et de toutes origines venant y humer un air de Nouvelle-France. De lieu de commerce pour lequel on s'affronte au lieu de mémoire qui suscite des débats, Place-Royale demeure, au fil du temps, un carrefour incontournable de transactions de biens ou d'idées, un lieu-phare de l'histoire et de la mémoire française en Amérique.





De Brouage à Québec, en passant par La Rochelle : le parcours d'une famille de marchands

Par Samantha Rompillon

Parmi les familles marchandes de la métropole faisant commerce avec la Nouvelle-France, quelques-unes viennent s'établir au Canada. Les Hazeur, dont les racines remontent à Brouage, en font partie.

▲ Québec, Place Royale, la maison Hazeur
© Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007, Q03-572

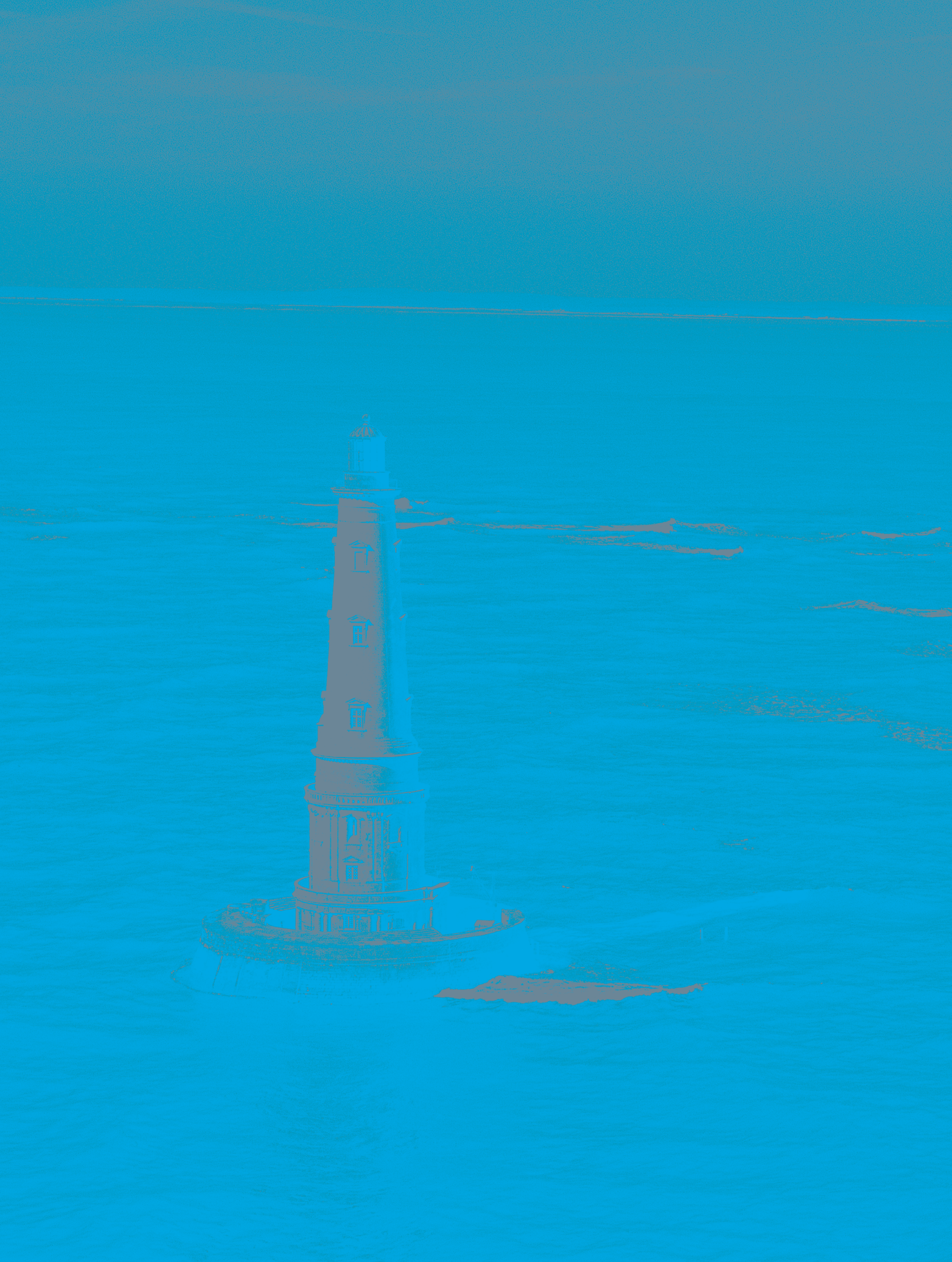
La maison Hazeur, la plus imposante construite autour de la place Royale, est érigée après l'incendie de 1682 qui ravage le quartier. Comptant trois étages et recouverte d'un toit à mansarde en ardoises, elle s'ouvre sur la place par un portail de pierres. Selon l'intendant Champigny, c'est alors la plus belle de la ville. Partiellement détruite par un incendie en 1990, elle est reconstruite et abrite aujourd'hui le Centre d'interprétation de Place-Royale.

C'est en effet à Brouage que François Hazeur exerce son négoce jusqu'à son décès en 1669 (Poupart, 1997 : 144-155). Marié à Marie Proust en 1645, le couple a quatre enfants que l'on retrouve plus tard en Nouvelle-France : François (1646-1708), Jean-François (1648-1685), Léonard (1654-1687) et Marie-Anne (1654-1704). Le décès du père amène la famille à La Rochelle, alors que François fils et Léonard s'installent à Québec. Ils poursuivent tous deux la carrière de négociant, François se démarquant en devenant l'un des plus éminents hommes d'affaires de la Nouvelle-France. Il ouvre un magasin à Québec et se livre à la traite des fourrures. Parmi ses relations d'affaires, on retrouve des marchands de La Rochelle, dont Jean Grignon, Jean Gitton ou encore Pierre Gaigneur, qui est également directeur de la Compagnie des Indes occidentales. François Hazeur se lance également dans l'industrie du bois, entreprise qui connaît peu de succès, dans l'exploitation d'une carrière de schiste et dans la pêche aux marsouins (Zoltvany, 1969). Il est membre de la Compagnie du Nord et de la Compagnie de la colonie puis membre du Conseil supérieur de 1703 à son décès à Québec. Sa maison, sise Place-Royale au 27 rue Notre-Dame, est réputée pour être la plus belle de la ville (Paulette, 1988 : 9-10). Dès 1681, il y accueille sa mère Marie Proust, qui y meurt en 1699, ainsi que sa sœur Marie-Anne.

Léonard est voisin de son frère François avec qui il est en affaires avant de s'éteindre en 1687. L'inventaire après décès démontre que son magasin est considérable : on y trouve des tissus, des souliers, des pipes, du tabac, une multitude de denrées alimentaires, des vins et eaux de vie, des outils et instruments et même des cartes à jouer (Jean et Proulx, 1995 : 20).

Jean-François (dit Petitmarest) rejoint ses frères à Québec en 1670 avant de poursuivre vers Montréal. Marchand lui aussi, associé à ses frères, il est actif dans le commerce des fourrures. Il décède à Montréal en 1685. Enfin, Marie-Anne Hazeur épouse le négociant Jean Sébille (Cébille) à Québec en 1690. Ce dernier fait construire une maison en 1701 sur un terrain jouxtant celui des Hazeur : la maison Soumande (Paulette, 1988 : 20), une appellation qui rappelle que le terrain fut d'abord occupé en 1650 par Pierre Soumande, le beau-père de François Hazeur. C'est sur le mur nord de l'édifice situé aujourd'hui à cet emplacement que se trouve la *Fresque des Québécois*, œuvre murale en trompe-l'œil illustrant l'histoire de la capitale nationale du Québec.

◀ *Église paroissiale Saint-Pierre à Brouage. François Hazeur serait né à Brouage en 1648 et aurait été baptisé dans cette église. Abandonnée en 1700, elle renaît au XXe siècle comme sanctuaire et mémorial de la migration française en Amérique.*



4 Les lieux de pouvoir et de diplomatie







Lieux de pouvoir et de diplomatie

Par Mickaël Augeron et Marc St-Hilaire

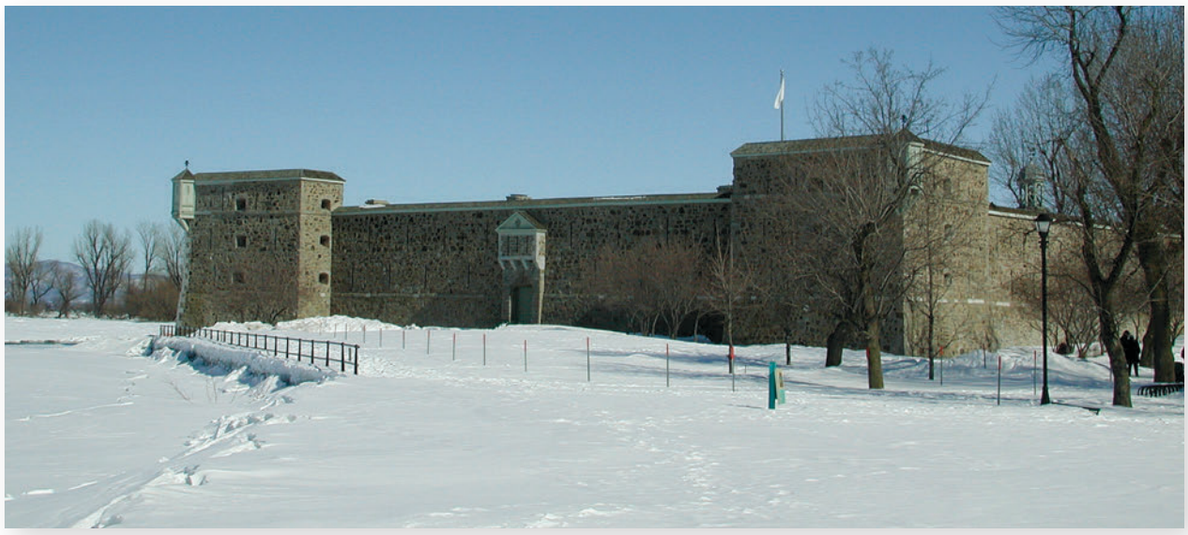
Entreprise d'élargissement de l'espace démographique et économique du royaume, l'établissement de la Nouvelle-France commandait la mise en place d'une structure administrative permettant au monarque d'en orienter la mise en valeur, d'y promouvoir le bien-être de ses sujets et d'en assurer le maintien face à des ennemis potentiels ou avérés.

Pour ce faire, la royauté agit d'abord par mandats confiés à des tiers, les compagnies commerciales, avant de prendre directement à sa charge la conduite des affaires coloniales en 1663. Dès lors, la Nouvelle-France sera dotée d'offices coloniaux reproduisant la structure administrative des provinces du royaume, avec ses gouverneur, intendant, grand voyer, magistrats et autres charges publiques visant la saine administration du territoire, l'exploitation de ses ressources au bénéfice du roi – et plus largement des intérêts économiques de la métropole – et le maintien de l'ordre comme de la justice. Source de richesses, le territoire nord-américain devient rapidement un enjeu dans les luttes opposant les Couronnes européennes. Celles-ci rivalisent d'ingéniosité dans leurs relations avec les nations amérindiennes, domaine où la France connaît globalement davantage de succès que l'Angleterre ou l'Espagne, en entretenant des alliances qui lui permettront d'étendre son influence – et son commerce – sur les deux tiers du continent avant de céder devant les forces conjuguées des Britanniques, qui dominaient les mers, et de leurs



▲ *Copie d'une sculpture conservée à Versailles et, surtout, symbole du pouvoir de la royauté en Nouvelle-France, le buste de Louis XIV trône au centre de Place-Royale, à Québec, depuis la fin des années 1940.*

© Samantha Rompillon / CIEQ, 2004, Q03-44



▲ *Au bord de la rivière Richelieu, le fort Chambly constituait un maillon principal de la ligne de défense contre les Iroquois et les Anglais au sud de la colonie. Préservé, remanié et consolidé par les Britanniques après 1760, il conserve le même rôle face à la menace que représente la jeune république états-unienne.*
© Peter Gagné / CIEQ, 2004, Q03-495

colonies, à la population près de vingt fois plus nombreuse que le Canada en 1755. Administration et défense coloniales, fonctions royales relayées au premier chef par les villes du centre-ouest français, se sont inscrites durablement dans le paysage.

Tadoussac et la ville de Québec, premiers relais politiques dans la colonie, sont devenus des lieux emblématiques de la présence française dans le Nouveau Monde. Si le premier est généralement ignoré des Picto-Charentais, pour qui il n'est guère porteur de valeurs particulières, il incarne pour les Québécois un lien fondateur, lieu de pouvoir des compagnies commerciales à l'origine de l'occupation permanente de la vallée du Saint-Laurent, qui unit chasseurs amérindiens et négociants à la France. Quant à la ville de Québec, elle est chargée d'une aura sans cesse renouvelée de part et d'autre de l'Atlantique, mais avec des approches et des regards différenciés : d'abord capitale nationale pour les Québécois et berceau de leur l'identité canadienne française, elle est pour les Français aussi le symbole de la francophonie en Amérique du Nord et le lieu où s'exprime le mieux cette proximité linguistique et culturelle. Siège du pouvoir politique, administratif et judiciaire du Québec, elle perpétue en cela une tradition pluriséculaire, comme l'attestent notamment les nombreux lieux de mémoire qui lui sont rattachés. Relais pour les autorités métropolitaines, elle a contribué également à structurer la Nouvelle-France sur le plan militaire, aux côtés des villes de Montréal et dans une moindre mesure de Trois-Rivières pour le Canada, de Plaisance pour Terre-Neuve (jusqu'en 1713), de la Nouvelle-Orléans pour la Louisiane et de Louisbourg pour l'île Royale qui, fortifiées, abritaient toutes un gouverneur et une garnison.

Garnisons et fortifications ne se limitaient pas à ces quelques places : plus d'une centaine de lieux rappellent à l'échelle du sous-continent nord-américain que l'extension, l'appropriation et la défense du territoire canadien, puis de la colonie louisianaise, ont été marquées par la construction d'un vaste réseau de forts et de fortins, qui s'étendait du golfe du Saint-Laurent aux Grands Lacs, et de la vallée de l'Ohio à l'embouchure du Mississippi. À vocation avant tout défensive, ils devaient garantir l'intégrité de l'empire français face aux colons européens : Anglais installés sur la côte est des actuels États-Unis ou Espagnols établis en Floride et au Texas, chacun avec leurs alliés amérindiens. En bornant d'une certaine manière les frontières de l'empire, ils matérialisaient ainsi la présence française – y compris dans les zones vides de colons – et en délimitaient la sphère d'influence. Ils apportaient certes une protection en cas de guerre avec les Indiens, mais constituaient également des relais diplomatiques destinés à tisser puis à entretenir de savantes et non moins stratégiques alliances avec d'autres peuples amérindiens. La plupart de ces infrastructures militaires ainsi que les entrepôts qui leur étaient associés ont disparu, soit qu'ils aient été bâtis en matériaux périssables, soit qu'ils aient été démantelés au lendemain de la Conquête britannique, soit encore qu'ils aient été reconstruits ou profondément modifiés au fil des décennies. Les compagnies d'avant 1664, qui avaient théoriquement la haute main sur la destinée

de la colonie canadienne, ont laissé relativement peu de traces dans le paysage historique et mémoriel (7 lieux seulement), contrairement aux gouverneurs et intendants qui vont leur succéder dans la gestion et la défense du territoire (47 occurrences). L'implication du pouvoir royal a non seulement permis de multiplier ces infrastructures militaires, mais a également permis de construire en pierre nombre de fortifications, à des coûts bien évidemment renforcés. Quoi qu'il en soit, certaines d'entre elles offrent encore la possibilité de suivre les logiques de déplacement des troupes (implantation des casernes), voire de certaines productions destinées au ravitaillement des garnisons établies dans les points stratégiques de l'empire, à l'instar des poudres à fusil ou à canon, envoyées depuis leur lieu de production (Saint-Jean-d'Angély) à leurs lieux de stockage (poudrières, fortins), via les ports de Rochefort ou de La Rochelle, et ce avant leur éventuelle utilisation par soldats, miliciens, coureurs des bois ou Amérindiens, par le jeu des alliances ou des opérations de troc.

Porte administrative des colonies, par laquelle transitait l'essentiel de la correspondance – notes et rapports inclus – entre pouvoir central métropolitain et serviteurs royaux en Amérique, l'arsenal de la Marine à Rochefort a vu son rôle longtemps sous-estimé en matière de diplomatie franco-amérindienne (aide à la définition des principales orientations, envois plus ou moins réguliers de présents destinés aux chefs alliés). C'est cette ville qui monopolise en Poitou-Charentes les quelques lieux de pouvoir en lien avec la Nouvelle-France, auxquels peuvent être ajoutés les forts du littoral charentais qui accueillaient les soldats avant leur départ pour les colonies ou après leur retour en métropole. Non seulement elle servait de relais pour les ordres émanant de la Couronne, mais elle contribuait aussi à définir la politique royale en direction des colonies, par les recommandations et les analyses que ses officiers et administrateurs envoyaient à Versailles.

Si nombre d'agents en mission y débarquaient après leur traversée de l'Atlantique, Rochefort accueillait aussi des Amérindiens venus comme domestiques, esclaves ou prisonniers de guerre, une réalité méconnue. Il est vrai que l'espace mémoriel réservé au monde amérindien se révèle relativement étroit et surtout orienté autour de deux axes principaux : la traite des peaux et fourrures d'une part ; les guerres (et leurs corollaires, les traités d'alliance ou de paix), de l'autre. Les relations franco-indiennes ne sauraient pourtant se réduire à cela, tant elles étaient marquées par la diversité et la complexité. Ainsi, les traces patrimoniales ou

▼ *Le château de Lirec, dans la commune de Bignoux (Vienne), où Jean de Lauzon, quatrième gouverneur de la Nouvelle-France (1651-1656) vit le jour vers 1584.*
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2001

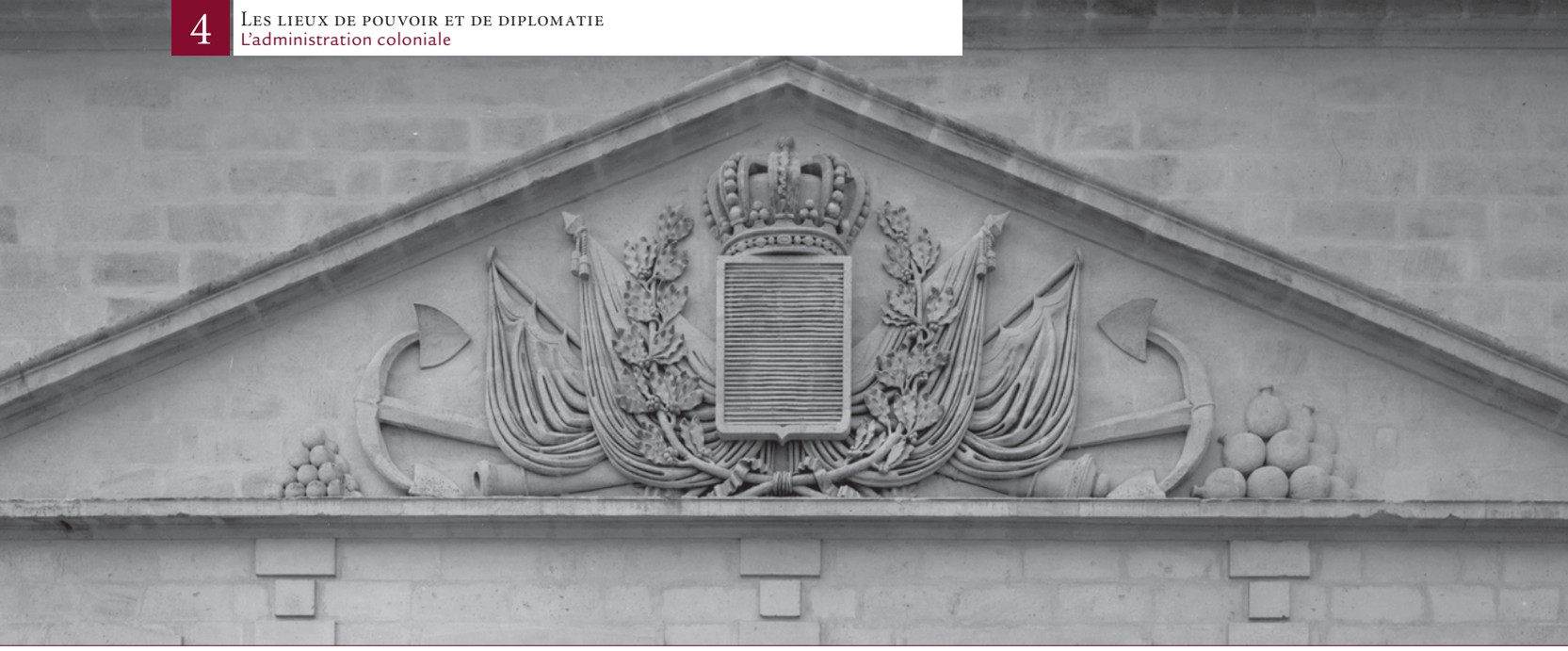


mémorielles associées aux Amérindiens, essentiellement nées du regard des Blancs, intéressent principalement les guerres et traités dont ils ont fait l'objet (70 sites environ), les conflits demeurant un thème récurrent de la mémoire collective. Parallèlement à ces rappels des relations belliqueuses avec l'Amérindien, surtout Iroquois, et magnifiant également la ténacité des colons face aux menaces extérieures, les rivalités franco-anglaises font l'objet de près de 150 sites (repères commémoratifs inclus), depuis l'expédition de Kirke à Québec en 1628 jusqu'à la guerre de Sept Ans (1756-1763), et ce alors que les relations pacifiques – comme ces échanges commerciaux omniprésents qui unissaient la Nouvelle-France à la Nouvelle-Angleterre – ont été plus ou moins occultées par cette même mémoire collective, peut-être pour affirmer davantage l'identité francophone du Québec en opposition avec le monde anglophone voisin.



▶ *Soutenu par la France, un compagnon mourant à ses pieds, Dollard des Ormeaux mène son héroïque mais fatal combat contre des Iroquois en route pour attaquer Montréal en 1660 (détail du monument). Si les intentions réelles de des Ormeaux et de ses compagnons ont fait l'objet de débats entre historiens, son destin tragique est commémoré au Parc Lafontaine, au centre-ville de Montréal, par un monument inauguré le 24 juin 1920.*

© Peter Gagné / CIEQ, 2004, Q03-774



▲ Rochefort, l'ancienne fonderie de canons, rue du Docteur-Pujos
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 1997

Le fronton du grand pavillon est orné de trophées militaires encadrant le blason des Bourbons, supprimé à la Révolution.

Les lieux de pouvoir à Rochefort, ville-port du XVIIe siècle et arsenal des colonies

Par Mickaël Augeron, Céline Mélisson et Geneviève Renaud

Arsenal de la Marine, Rochefort incarne, dès sa naissance en 1666, tous les espoirs du pouvoir royal en matière de maîtrise des mers, dans un contexte international de rivalités maritimes et coloniales accrues. La volonté de Louis XIV ne se lit pas seulement dans la correspondance échangée entre les administrateurs du port et le secrétaire d'État à la marine, mais aussi dans l'architecture de l'arsenal et de la ville, double reflet du raffinement et de la puissance monarchiques.

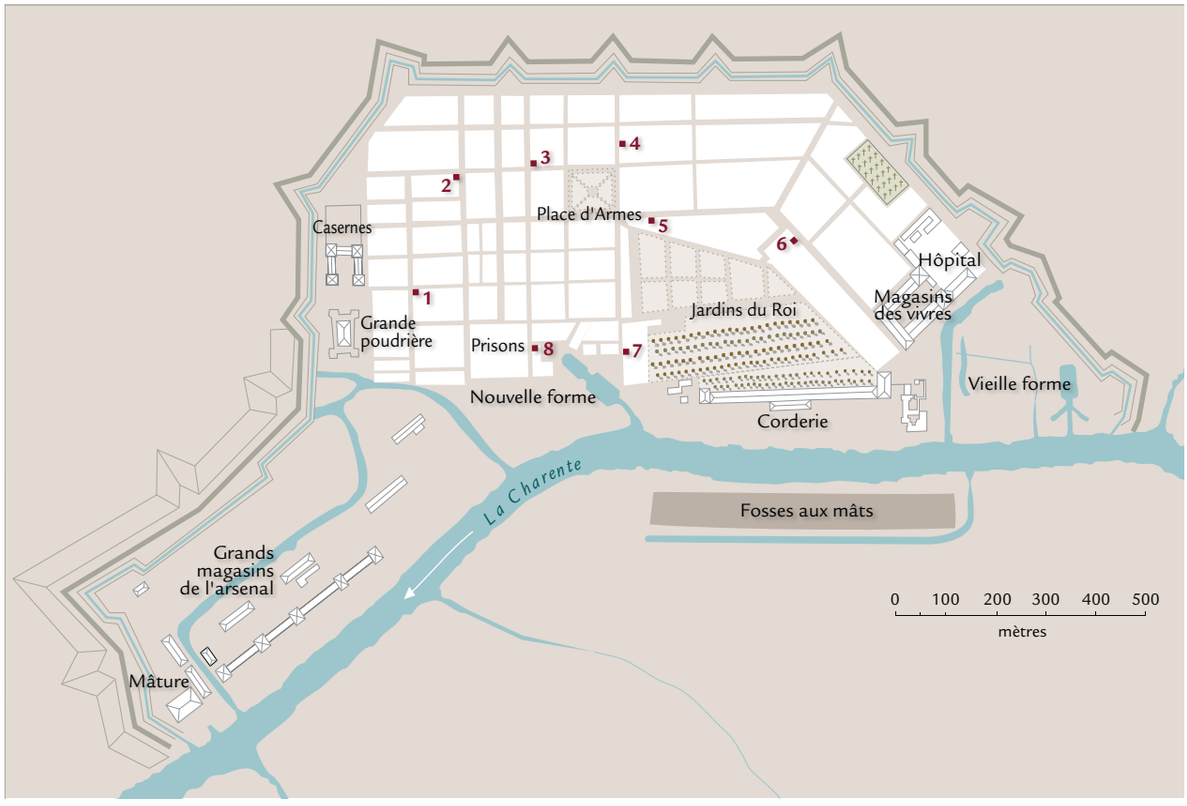
La corderie royale est de nos jours l'édifice le plus emblématique de Rochefort. Sa situation en bordure de la Charente, ses dimensions exceptionnelles et sa totale restauration dans les années 1980 en ont fait un symbole. Construite sur les plans de l'architecte François Blondel, cette manufacture mise en service en 1670 confectionnait les cordages nécessaires à la construction navale et à la navigation. Outre l'équipement des navires de guerre sortis des formes de construction, elle pouvait également ravitailler les vaisseaux issus des autres arsenaux de la Marine ainsi que les colonies d'Amérique.

Il s'agit d'un immense bâtiment dont la longueur de 373 mètres correspond à l'espace nécessaire pour tourner les plus longs cordages destinés à l'équipement des navires (voilure, câbles des ancres), ceux d'une encablure (un peu plus de 180 mètres). De plan parfaitement symétrique, il est limité à chaque extrémité par une aile rectangulaire plus large. Au centre, un autre corps de bâtiment, parallèle et formant avant-corps, est relié par trois ailes au corps de bâtiment principal, large de 8 mètres.

La corderie royale accueille désormais plusieurs institutions, dont le Centre International de la Mer, centre d'interprétation dédié à la construction navale (machines pour confectionner les cordages, par exemple) et à l'anthropologie maritime avec une ouverture affirmée vers l'Atlantique et les outremers.

Identifier l'histoire de Rochefort à ce seul bâtiment serait oublier l'ampleur des constructions politiques et militaires élevées dans le dernier tiers du XVIIe siècle : des casernes pour héberger les soldats, des magasins destinés à stocker les marchandises nécessaires à l'armement des navires, d'autres entrepôts accueillant produits manufacturés (armes, poudres, outils, etc.) et denrées alimentaires (farines notamment) en attendant leur envoi dans les colonies. Quatre édifices retiennent particulièrement l'attention : le premier hôpital, l'ancienne fonderie de canons, l'hôtel de Cheusses et l'hôtel de la Marine.

Les blessés ou malades – qu'ils aient été marins, soldats ou ouvriers affectés à Rochefort ou en provenance de quelque colonie – étaient accueillis dans un hôpital ouvert en 1683 non loin de l'Arsenal. Ce bâtiment



▲ Rochefort à la fin du XVIII[e] siècle (d'après la *Topographie de la France*)
Les principaux lieux de mémoire de la Nouvelle-France inventoriés sont portés sur le plan.

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, réalisation : Zoé Lambert

1 Hôtel de Tilly
2 Hôtel Voutron
3 Hôtel Hèbre de Saint-Clément
4 Couvent des Capucins
5 Hôtel Macnemara
6 Fonderie de canons
7 Hôtel de la Marine
8 Hôtel de Cheusses

avait ses limites en matière de capacité d'hébergement et de salubrité. Enserré dans le bâti urbain, il présentait également des risques majeurs de contagion de la population.

La décision fut prise par le roi de construire un nouvel hôpital en 1781 et les travaux furent conduits de 1783 à 1788. L'hôpital eut également un rôle de formation pour les médecins et les chirurgiens de l'École de médecine navale, fondée en 1722. Cette École bénéficia des connaissances collectées par les savants et officiers de marine, notamment sur les maladies ou les « fièvres » auxquelles les hommes étaient confrontés en mer ou dans les colonies, voire à Rochefort même, la ville ayant été bâtie sur des marécages. Un jardin botanique avec des plantes issues de tous horizons



▲ Rochefort, quai aux vivres
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 1997

L'hôpital de 1683 abrite aujourd'hui le Forum des marais atlantiques ainsi que des logements.

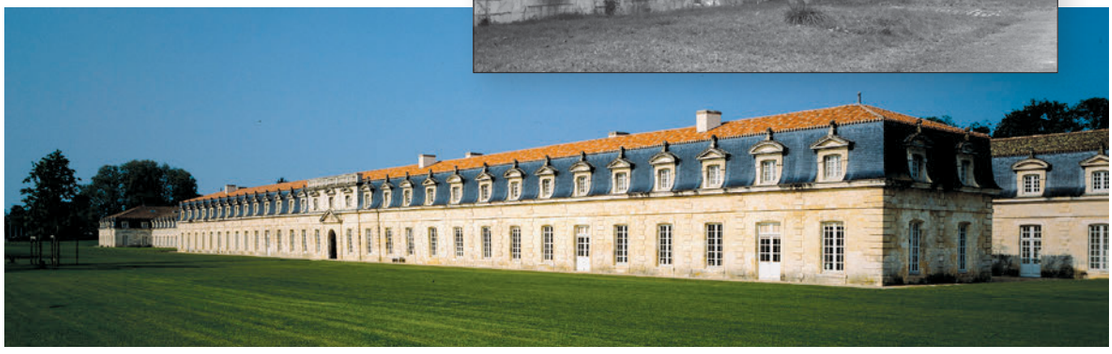
La Corderie royale



▶ Rochefort, la Corderie royale en 1977, avant que ne débute sa restauration

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 1997

Incendié par les Allemands en 1944, l'édifice est resté une trentaine d'années en l'état.



▲ La Corderie depuis le nord-est, côté Charente

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 1993

Le bâtiment est bas, constitué d'un rez-de-chaussée surmonté d'un comble – qui servait au stockage du chanvre, qu'il ait été d'origine métropolitaine ou importé (du Canada notamment) – dont les toits à pans brisés sont en ardoise et tuile creuse. Les élévations antérieures et latérales, en pierre calcaire taillée et apparente, présentent une grande régularité avec des travées constituées d'une fenêtre, à chambranle saillant et linteau délardé, et d'une lucarne. Les travées sont marquées par des chaînages et les lucarnes sont ornées de frontons alternativement triangulaires et semi-circulaires, surmontés d'un amortissement en forme de boule. Les portes sont percées dans un léger avant-corps couronné par un fronton triangulaire.



▲ La Corderie depuis le sud-ouest

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2007

Les élévations postérieures sont plus sobres, en moellons, et ont été renforcées, du temps de Clerville, par de gros contreforts en forme de volute, qui contrebalancent les poussées et équilibrent ainsi l'ensemble du bâtiment, construit sur des radiers flottants en raison du caractère marécageux du sol.



▲ La Corderie depuis le sud

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2007

À gauche, le corps de garde et la fontaine.

L'hôtel de Cheusses

▼ Rochefort, l'hôtel de Cheusses

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2007

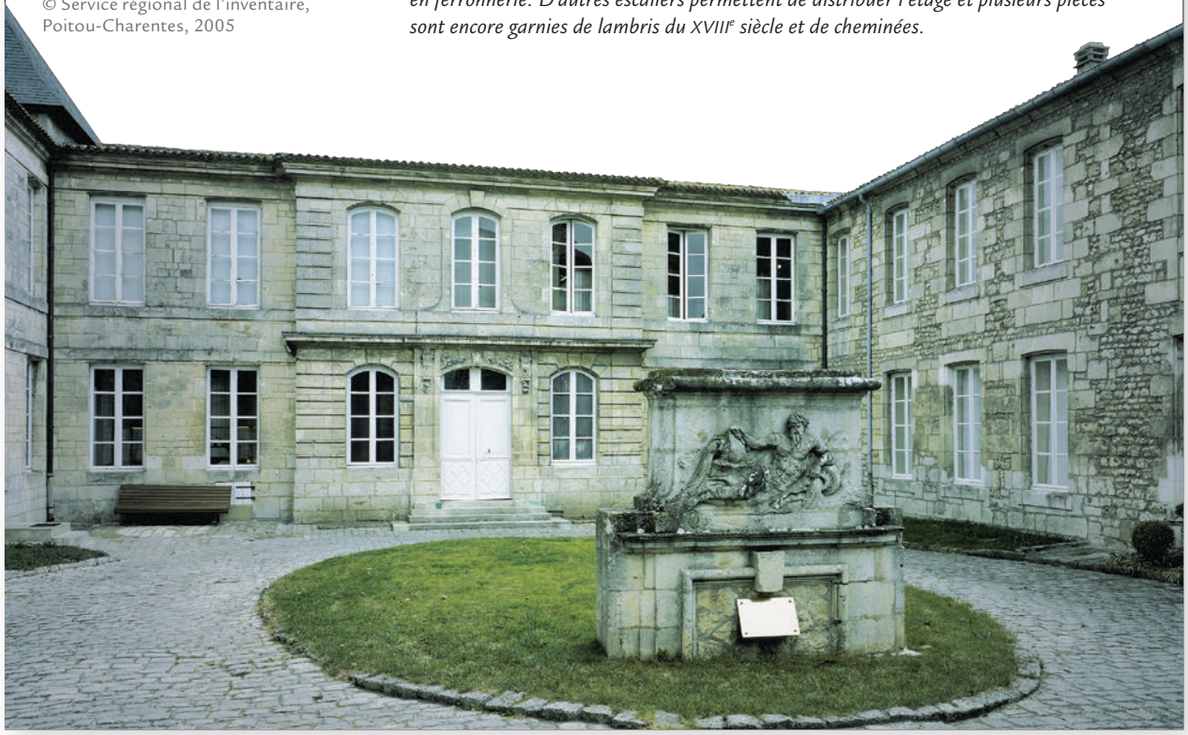


L'édifice s'organise autour d'une cour pavée, bordée sur trois côtés par des constructions attenantes et fermée à l'ouest par un mur de clôture avec portail d'accès. L'imposante tour carrée qui occupe l'angle nord-ouest, à gauche de l'entrée, a été construite en moellons de calcaire blanc, plus irréguliers que dans les autres parties de l'édifice. Les trois corps de bâtiment formant un U autour de la cour sont à deux niveaux, avec des toitures en tuile creuse de faible pente. Le portail marquant l'entrée de la cour est encadré par deux petites ailes de communs en rez-de-chaussée. Percé dans un pan de mur à bossages, il est constitué d'une grande porte charretière à encadrement mouluré, couverte d'un arc en anse de panier à clef sculptée. De part et d'autre de la porte, des pilastres plats soutiennent un entablement dorique couronné par une corniche très saillante.

La cour intérieure en 2005. Les façades des corps de bâtiment nord et est sont rythmées par des travées de deux baies disposées régulièrement, par des bandeaux plats à mi-hauteur et sont couronnées par une corniche moulurée. La partie centrale de l'élévation principale faisant face au portail, légèrement en saillie, a reçu un traitement particulier puisqu'elle est en pierres appareillées, encadrée par des pilastres à bossages et ses trois travées sont constituées de baies couvertes en arc segmentaire. Au milieu, la porte est elle-même encadrée de pilastres. Les travées de la façade sur cour du corps de bâtiment sud, qui est sans bandeau, sont disposées de façon plus irrégulière et toutes les baies y sont couvertes d'un arc délardé. A l'arrière, la façade postérieure du corps de logis central, orientée vers l'est, ouvrait autrefois sur des jardins. La partie centrale de l'hôtel est seule pourvue d'un sous-sol et elle abrite un escalier monumental à élégante rampe en ferronnerie. D'autres escaliers permettent de distribuer l'étage et plusieurs pièces sont encore garnies de lambris du XVIIIe siècle et de cheminées.

▼ Rochefort, l'hôtel de Cheusses

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005



L'hôtel de la Marine



◀ Rochefort, le portail monumental de l'hôtel de la Marine
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2007

D'une structure assez hétérogène, cette demeure présentait, à la fin du XVIIIe siècle, un long corps de bâtiment, placé entre des jardins au nord et une cour au sud. Cette cour était bordée à l'est par un corps de logis de forme irrégulière et au sud par des communs. Un mur percé d'un portail la séparait, à l'ouest, d'une avant-cour placée dans son prolongement, elle-même fermée par des communs au sud et par des écuries au nord. À l'arrière des écuries, côté jardin, s'étendait une autre cour close bordée de remises. En 1848, un projet de reconstruction vise à régulariser le plan (qui prend alors l'allure qu'il a encore aujourd'hui), agrandir la partie orientale de logis, rebâtir l'aile des écuries et déplacer l'accès principal à l'ouest de l'avant-cour en y construisant un portail monumental. L'incendie survenu en 1895 entraînera la reconstruction de l'aile nord, côté jardin, et celle de l'aile sud très vétuste, créant ainsi une cour d'honneur bordée de façades régulières. À cette époque, le portail est déplacé pour le mettre dans l'alignement des allées (prolongement de l'actuelle rue Amiral-Courbet). Cet imposant portail, à ouverture en plein-cintre, est surmonté d'une corniche à modillons et d'un décor sculpté.



▲ Rochefort, l'hôtel de la Marine, l'escalier monumental.
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2007

L'intérieur a été aménagé avec soin à diverses époques. Il conserve des salles agrémentées de lambris et décors stuqués. L'escalier monumental est en bois avec rampe en ferronnerie ouvragée.

complétait la formation des étudiants. De nombreux chirurgiens de la Marine envoyés en Nouvelle-France et dans les autres colonies françaises ont ainsi été formés dans cette école-hôpital qui alliait pratique et observation. Par ailleurs, de nombreux malades et blessés pendant la guerre de Sept Ans puis lors de la guerre d'indépendance américaine, lors de l'intervention française (1778-1783) y furent soignés. Cette école continuera à fonctionner jusqu'en 1964. Délaissés par la Marine et cédés au secteur privé, les différents pavillons de ce second hôpital font actuellement l'objet d'un projet de transformation en logements. Le pavillon de l'ancienne école de médecine navale héberge encore les collections de l'ancien cabinet de curiosités (anatomie, ethnologie, zoologie) ainsi que la très riche bibliothèque qui étaient tous deux destinés à soutenir la formation des étudiants en médecine. Par la nature et l'étendue de ses fonds manuscrits et imprimés, par son évocation de toutes les mers du globe, par ses approches géographiques également, cette bibliothèque atteste du rôle-clé joué par la Marine, depuis la fin du XVIIe siècle, dans la collecte et la diffusion de l'information scientifique (médicale en particulier) dans le sillage de la colonisation française.

Bâtie en 1668, la fonderie de canons devint opérationnelle dès l'année suivante, tant les besoins étaient importants sur le plan géostratégique. Equipée de trois grands fourneaux, elle produisait surtout de lourdes pièces d'artillerie en bronze qui équipaient non seulement les vaisseaux de la Royale mais approvisionnaient également les colonies. Certaines d'entre elles ont été découvertes lors des fouilles archéologiques de l'épave *La Belle*, l'un des navires ayant servi à l'expédition de Cavelier de la Salle pour trouver par la mer l'embouchure du Mississippi. Si la production fut active tout au long du XVIIIe siècle, elle déclina rapidement au début du XIXe siècle face au dynamisme de la fonderie de Ruelle. Le bâtiment abrite les bureaux de la Ligue pour la protection des oiseaux et ceux de l'Entente interdépartementale de démoustication.

Quant à l'hôtel de Cheusses, il a succédé à un premier logis construit au début du XVIIe siècle par Adrien de Lozeré, valet de chambre d'Henri IV et seigneur de Rochefort. Sa petite-fille, Renée, épousa le protestant Henri de Cheusses qui en devint propriétaire en 1665 avant d'être contraint d'émigrer. Repris par Louis XIV en 1666, il est agrandi à partir de 1672 pour y loger chefs d'escadre, commandant du port, ingénieurs du roi et bureaux divers. Les aménagements se poursuivront jusqu'au début des années 1700. Son destin se lie alors à celui des colonies



▲ Rochefort, l'hôtel de la Marine, la cour intérieure
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005

Dans leur état actuel, les élévations sur cour des trois corps de bâtiment principaux présentent une parfaite symétrie, avec des travées de grandes baies. Les deux niveaux sont séparés par un double bandeau plat et couronnés par une corniche moulurée supportant une balustrade en pierre dissimulant la couverture en tuile creuse. La façade du corps central comporte cinq travées, constituées d'une porte-fenêtre couverte en plein-cintre et d'une fenêtre, et les deux travées latérales sont en saillie par rapport aux trois travées centrales. Les façades des ailes en retour, à huit travées, sont ornées de bossages au premier niveau et de panneaux à table saillante entre les fenêtres du second niveau.

françaises d'Amérique car Rochefort y loge de nombreux officiers de marine revenus de Nouvelle-France ou des Antilles, comme Mathieu Gaillard. Arrivé à Québec en 1686, ce dernier rejoint aussitôt Montréal en qualité de subdélégué de l'intendant du Canada. Il participera à l'expédition de Denonville contre les Iroquois. C'est aussi l'un des rares officiers de plume à s'entendre avec le gouverneur Frontenac [1]. En 1690, pour le remercier ses bons et loyaux services et mettre à profit sa connaissance de l'Amérique du Nord, le roi le nomme commissaire ordinaire de la Marine au port et arsenal de Rochefort.

Le logis d'origine, construit au début du XVIIe siècle, se composait d'un seul bâtiment perpendiculaire au fleuve, encore visible dans ce qui est devenu l'aile latérale nord de l'édifice actuel. Au temps de Louis XIV, un corps de bâtiment perpendiculaire est ajouté au premier et, au XVIIIe siècle, un troisième, au sud, vient compléter l'ensemble lui donnant son aspect actuel.

Devenu en 1781 siège de l'Intendance puis du commissariat de la Marine, l'hôtel de Cheusses abrite depuis 1936 le musée de la Marine, et devrait accueillir bientôt un projet muséographique retraçant l'histoire de l'arsenal et de son ouverture maritime et coloniale.

Cet édifice, implanté avant la création de l'arsenal à Rochefort, revêt une importance historique incontestable et les transformations qu'il a subies correspondent aux grandes périodes de l'évolution urbaine de la ville, jusqu'à en faire un monument caractéristique du XVIIIe siècle, comparable aux hôtels rochelais de la même époque.

Mais c'est peut-être l'hôtel de la Marine qui symbolise le mieux ce lien avec les colonies d'Amérique, par les responsabilités confiées aux intendants successifs dans la gestion et la vie de l'arsenal, certains d'entre eux ayant de plus résidé outre-Atlantique avant d'être affectés à Rochefort. Il en est ainsi de Michel Bégon de la Picardière (1638-1710), intendant des îles françaises d'Amérique (Antilles), puis intendant des galères de Marseille, avant d'être nommé intendant de la Marine à Rochefort en 1688, où il restera jusqu'à sa mort. Quant à son successeur François de Beauharnois de La Chaussaye, baron de Beauville (1665-1746), il est lui aussi bien informé des affaires coloniales, dont il a été l'un des principaux acteurs. Commissaire de la Marine à Toulon (1692-1694), puis à Rochefort (1694-1695), au Havre (1695-1697) et à Brest (1697-1702), il est nommé intendant de la Nouvelle-France en 1702 par le ministre Ponchartrain. Il revient en 1705 pour occuper les fonctions d'intendant des armées navales avant d'obtenir, pour de très

longues années, le poste à Rochefort. Cela lui permet de rester en contact avec le Canada et d'élargir son attention aux autres colonies : il veille à l'approvisionnement des possessions françaises et répond aux besoins des troupes ou des artisans travaillant sur les chantiers du roi (et éventuellement les anticipe). Il transmet les ordres royaux aux responsables coloniaux, fait parvenir les demandes ou rapports de ces derniers à l'administration centrale (Versailles) après le retour des navires, applique la politique royale envers les colonies en mettant tout en œuvre pour répondre aux attentes du monarque.

L'hôtel de la Marine répondait, par son architecture, sa décoration intérieure et son confort, à la volonté de prestige et au statut de ses occupants. Edifié dès 1671 en bordure du fleuve Charente pour héberger l'intendant et être le siège de son administration, il était également supposé pouvoir accueillir le roi en visite à Rochefort. Il fera l'objet de réaménagements entre 1770 et 1789 par les ingénieurs Toufaire et Augias (construction notamment de la porte monumentale donnant sur rue) pour accueillir le commandement du port, puis la préfecture maritime de 1800 à 1927. Il verra naître le petit-fils de Michel Bégon de la Picardière, Roland-Michel Barrin de la Galissonnière le 10 novembre 1693, une plaque commémorative, apposée sur sa façade par la Ligue maritime française, rendant d'ailleurs hommage au « chef d'escadre vainqueur à Port-Mahon en 1756 ». La ville de Rochefort a également célébré le marin, mais aussi l'administrateur et l'introducteur de plantes américaines dans la ville en



Des plantes du Nouveau Monde à Rochefort : la passion des Bégon

Par Céline Mélisson

Les destinées de Rochefort et de la famille Bégon ont été étroitement associées. Michel Bégon (1638-1710) devient intendant de la Marine à Rochefort en 1688. Homme de culture, il se prend très vite de passion pour la botanique. Après sa mort, son petit-fils prendra la relève.

▲ Rochefort, vue aérienne de la corderie royale et du Jardin des Retours

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, Michel Bernard, 2007

Bégon devient un grand collectionneur, livres, gravures et objets venant enrichir sa bibliothèque et son « cabinet de curiosités ». Ses fonctions dans la ville-port, associées à son passé colonial, lui permettent de structurer puis d'entretenir tout un réseau de correspondants dans les possessions françaises, voire au-delà : marins, négociants, médecins, explorateurs, représentants de l'État ou savants en mission alimentent ainsi, au gré de leurs séjours et de leurs déplacements successifs, ses « collections » américaines en « plantes, coquillages, animaux vivants ou non, mais également en parures de *sauvages*, en bijoux, en carquois et pirogues » (Even, 2005). Il a notamment apporté un appui sans faille au père Charles Plumier pour l'organisation de son expédition scientifique aux Antilles (1689). C'est en son honneur – et vraisemblablement pour remercier son protecteur – que l'intéressé donna le nom de bégonia à une plante qu'il ramena de ce voyage, dont l'objectif initial était « d'examiner les vertus

Conçu en 1982 et réalisé à partir de 1987 par le paysagiste Bernard Lassus, le projet de Jardin des Retours comprend trois espaces : le jardin des Amériques, entre le fleuve et la corderie ; le jardin de la Galissonnière, entre la corderie et le mur de soutènement ; le jardin de la Marine en surplomb de la corderie (en aménagement). Les palmiers chamaerops, alignés le long de la Corderie, répondent aux rangées de tulipiers de Virginie implantés sur la rampe.

donnant son nom à une place (1845) et à un groupe scolaire, celui du quartier du Petit Marseille (1987). En 2002, les bâtiments ont été remis par la Marine à la Ville de Rochefort.

Au-delà de ces édifices majeurs, Rochefort est, à tous points de vue, un lieu de mémoire global de la Nouvelle-France, comme il pourrait l'être pour les autres colonies françaises, que ce soit par la nature multiforme des relations qu'il entretenait avec elles ou par leur intensité sur le long terme. La création *ex-nihilo* de l'arsenal, sur décision royale, à une vingtaine de kilomètres de la mer pour mieux le protéger, le plan rigoureux de la ville (qui rappelle un modèle urbanistique adopté par bien des villes coloniales, le plan en damier), la présence d'un système défensif qui s'étend jusqu'à la Mer des Pertuis, témoignent du lien fondateur qui unit la ville à l'océan Atlantique et à ses prolongements coloniaux. Ce lien est inscrit dans le site, son urbanisme, ses paysages; il l'est aussi dans l'architecture des nombreux hôtels particuliers que compte la ville. En raison de ces atouts exceptionnels, le Syndicat mixte du Pays rochefortais a posé une candidature pour l'inscription de l'arsenal de Rochefort au patrimoine mondial de l'UNESCO, au titre des « paysages culturels évolutifs », dans une approche territoriale qui prend en compte l'estuaire de la Charente de l'île d'Aix à Tonnay-Charente : un projet ambitieux qui vise à valoriser des richesses paysagères, historiques, architecturales de premier plan tout en préservant leurs spécificités.



◀ Rochefort, rue Bégon, plaque commémorative
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2007

La rue Bégon mène au Jardin des Retours, depuis l'entrée nord de la ville fortifiée, et s'ouvre par la Porte Bégon. C'est après 1990 que cette plaque a été posée : elle présente la particularité de commémorer autant Bégon que la forme ancienne de la ville.



▲ Rochefort, Musée de la Marine, buste de Michel Bégon, intendant de la Marine
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005

des plantes et l'usage qu'on pourrait en faire dans la médecine » (Bézard, 1932 : 8-11).

Michel Bégon fils sera intendant du Canada entre 1710 et 1726, tandis que son frère Claude-Michel occupera les fonctions de gouverneur de Trois-Rivières entre 1743 et 1748. Le petit-fils, Roland-Michel Barrin, marquis de la Galissonnière (1693-1756) devient, lui, gouverneur du Canada à la fin des années 1740. La famille Bégon se lance également dans les affaires : elle « a [notamment] établi des moulins à scier sur les terres [qu'elle] possède auprès de Québec et envoie en France des bordages d'épinette blanche » destinés à l'Arsenal de Rochefort (Sauzeau, à paraître).

La Galissonnière est tout aussi passionné que son grand-père pour l'histoire naturelle. Il profite de ses propres voyages maritimes pour enrichir sa collection et bénéficie lui aussi d'un véritable réseau de correspondants. On lui doit notamment l'introduction à Rochefort d'un grand nombre de graines d'origine américaine et l'acclimatation de plusieurs espèces de plantes, comme le « Tulipier de Virginie » (*Liriodendron tulipifera*) ou l'Amélanchier du Canada, ainsi, semble-t-il, que les frênes blanc (*Fraxinus americana*) et rouge (*Fraxinus pennsylvanica*), tous deux originaires d'Amérique. Il donna même son nom à une variété de magnolia, la *Magnolia grandiflora Galissoniensis*, que l'on trouvait initialement dans le sud-est des États-Unis (de la Caroline du nord à la Floride et au Texas).

Outre le site du conservatoire du bégonia, entièrement dédié à cette plante [1], les Jardins des Retours, savamment entretenus au pied de la corderie royale, avec leurs tulipiers de Virginie, entendent rappeler combien ces espèces – et bien d'autres arrivées par la suite – font désormais partie intégrante du patrimoine rochefortais, au même titre que le patrimoine bâti. Ces jardins ne constituent pas seulement un parcours de découverte pour le grand public, mais rappellent aussi que Rochefort a été et demeure une ville ouverte sur le monde.

L'épitaphe de Michel Bégon, dans l'église Saint-Louis de Rochefort, aurait ainsi pu être complétée : *Il trouva la ville naissante en bois. Il la laissa en pierre…* et fleurie ! Plus que des essences florales, ce sont les traces des liens qui ont uni Rochefort aux colonies françaises d'Amérique.



▲ *Le phare de Cordouan, à la sortie de la Gironde, avertit les navigateurs de la présence de hauts-fonds depuis le début du XVIIe siècle.*

© Michel Garnier, Service régional de l'inventaire Poitou-Charentes, 2007

Les paysages de l'Amirauté : de la surveillance des côtes à la gestion des naufrages

Par Jacques Péret

L'Amirauté est une juridiction à compétence à la fois judiciaire et administrative, chargée de régler la vie maritime (à l'exception des affaires concernant la Marine royale) et de surveiller la vie et les activités du littoral.

Elle exerce un contrôle sur la navigation, tant au niveau du cabotage que des voyages au long cours, en direction ou en provenance des colonies notamment. Cette juridiction dispose d'un pouvoir à la fois réglementaire, de police et judiciaire.

L'autorité de l'Amirauté s'applique aux bateaux, aux espaces portuaires et aux mouillages, à ce qui équivaut aux eaux territoriales et à l'estran, c'est-à-dire l'espace compris entre la limite des plus basses et des plus hautes eaux lors des grandes marées d'équinoxe. C'est aussi la remontée de la marée qui définit dans les fleuves, non sans conflits, la limite de sa juridiction. Le littoral français est partagé entre cinquante-sept amirautés, dont celle des Sables-d'Olonne, correspondant au rivage du Bas-Poitou et du département actuel de la Vendée, celle de La Rochelle, qui s'étire de l'embouchure de la Sèvre niortaise à l'embouchure de la Charente en incluant les îles de Ré et d'Aix, et enfin l'Amirauté de Marennes (depuis 1702, après transfert de celle de Brouage), couvrant les côtes saintongeaises dont l'île d'Oléron et la rive droite de l'estuaire de la Gironde jusqu'à la rivière de Vitrezay. L'inventaire des lieux de mémoire en Poitou-Charentes n'a pas pu identifier les bâtiments qui hébergeaient le siège de chacune d'entre elles au XVIIIe siècle. Et il n'est pas sûr qu'ils aient été conservés lors du processus de rénovation urbaine qui touche La Rochelle et Marennes au XIXe siècle. Actif centre de pêche et de commerce, point de passage ou refuge éventuel pour les voyages transatlantiques, base d'accueil et de ravitaillement pour les navires corsaires, Louisbourg abritera elle-même son Amirauté à partir de 1717, délivrant les permis nécessaires à la navigation et enregistrant sorties ou entrées de navires. Une autre Amirauté est créée à Québec la même année.

L'Amirauté est administrée par un corps d'officiers, hiérarchisé, dirigé par un lieutenant général assisté d'un ou deux conseillers, par un procureur du roi et plusieurs procureurs postulants, un greffier puis quatre ou cinq huissiers. S'y ajoutent une série d'auxiliaires, receveurs installés dans les différents ports de l'Amirauté, maîtres de quais, interprètes, chirurgiens, commis et enfin tout un réseau de gardes-côtes, nommés par le lieutenant général et chargés de la surveillance d'un secteur du rivage, souvent une paroisse mais aussi parfois moins ou, au contraire, pour les gardes-côtes généraux, une île entière ou la côte d'Arvert. On en dénombre ainsi une quinzaine sur l'île de Ré, hommes du cru, intermédiaires entre l'administration et la communauté



Etat des navires partis de La Rochelle pour le Canada en 1758, 1759 et 1760

© fonds de l'Amirauté, Archives départementales de Charente-Maritime, B5581-119

d'habitants, illustration de la forte présence au quotidien de l'Amirauté sur les littoraux.

Les compétences et les activités des gens de l'Amirauté sont très larges comme en témoignent notamment les volumineuses liasses des fonds des Amirautés de La Rochelle et de Marennes conservées aux Archives départementales de Charente-Maritime. L'ordonnance de la Marine de 1681, qui règle dans le détail toute la vie maritime et celle de l'estran, a incontestablement renforcé les champs d'intervention des Amirautés, bras du roi sur les rivages du royaume. Leur juridiction couvre d'abord tout le contentieux relatif au commerce maritime, assurances, chartes-parties, cargaisons ; au criminel, l'Amirauté juge les vols sur les bateaux et à terre (dans les parcs à huîtres ou les marais salants par exemple), les violences assez nombreuses dans le monde clos des navires et sur les quais et enquête lors des découvertes de noyés. La gestion des naufrages (une douzaine par an sur les côtes charentaises) illustre bien le rôle de l'Amirauté : d'une part, elle organise les opérations de sauvetage et de récupération des épaves. D'autre part, elle supervise le règlement financier du sinistre, lourd et complexe. Parallèlement, les officiers veillent à la protection des naufragés et des biens – dont parfois des cargaisons d'origine américaine, qui dégagent de belles marges bénéficiaires quand elles sont revendues – et renforcent la répression des pillages et des violences qui concernent encore presqu'un naufrage sur cinq.

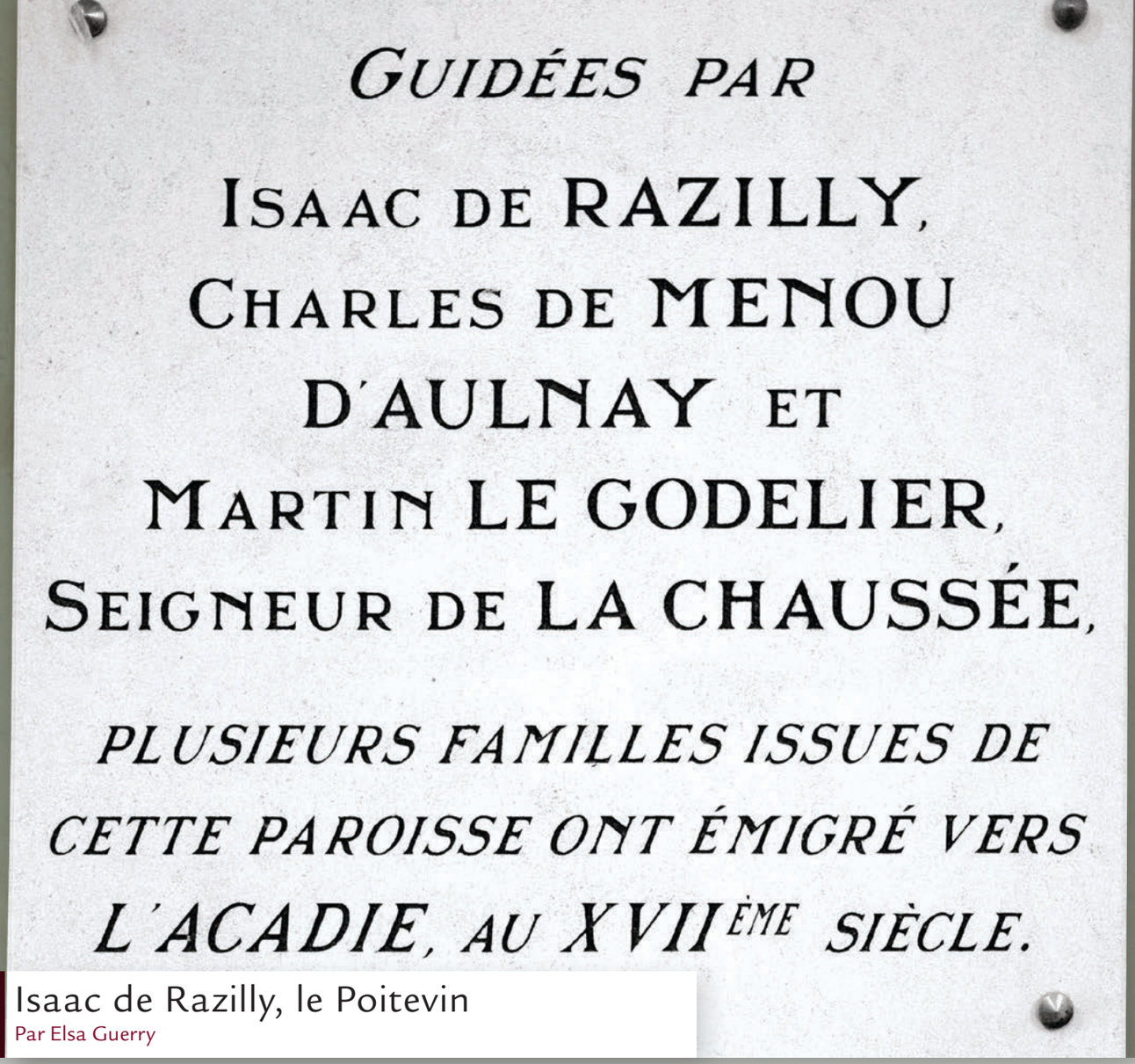
Les dossiers de naufrages des Amirautés de la Rochelle et de Marennes permettent ainsi de saisir sur le vif les cargaisons des trois-mâts qui commercent avec les Amériques. Outre la masse des navires revenant des Antilles, ce sont vingt-six voiliers partant pour l'Amérique du Nord ou en revenant qui font naufrage de 1670 à 1790 sur les côtes d'Aunis et de Saintonge. Dix-neuf d'entre eux rentrent des bancs de Terre-Neuve vers La Rochelle, Bordeaux ou Les Sables-d'Olonne avec leur chargement de morue *verte* ou *sèche*. En 1686 par exemple, *Le Généreux*, morutier des Sables, en route vers Bordeaux pour y vendre sa cargaison de « vingt-deux milliers de morues vertes », termine sa course à l'entrée de la Gironde, poussé par la tempête sur les bancs de sable qui font de l'embouchure et des rivages voisins un véritable cimetière de navires. Sept autres navires viennent quant à eux de Nouvelle-France et des ports de l'Amérique du Nord. La *Manon* en provenance de Québec et à destination de La Rochelle s'échoue ainsi à Saint-Denis-d'Oléron en décembre 1698. De sa coque éventrée

s'échappent mille trois cents ballots de peaux de castor et onze ballots de peaux d'orignal, échantillon des pelleteries envoyées vers la métropole, récupérées partiellement par les journaliers des paroisses riveraines requis pour le sauvetage.

Le paysage charentais laisse encore entrevoir les dangers que couraient quotidiennement les navires qui en longeaient ou en abordaient les côtes. Si relativement peu d'accidents (naufrages, simple échouage) ne surviennent dans la zone des pertuis, abritée des vents d'ouest par les îles de Ré, d'Oléron, d'Aix ou Madame, il en est autrement pour les côtes exposées aux vents, sans abris, précédées de bancs de sable ou de roches sur lesquels vient déferler la houle venue du large. La rade d'Aix, la Fosse de Loix et la baie de La Rochelle (rade de Chef-de-Baie) offrent des mouillages relativement sûrs, sauf quand surgissent les vents du sud. Les longues côtes sableuses ou rocheuses d'Arvert (avec la très redoutée passe de Maumusson) ou d'Oléron (la fameuse « côte sauvage » et la très dangereuse Pointe de Chassiron, marquée par de violents courants marins), les côtes marécageuses de l'embouchure de la Charente à la Seudre constituent au contraire – et toujours – autant de pièges naturels. Commentaires identiques pourraient être formulés pour les abords de l'île de Ré, la Pointe et le Rocher de Chanchardon, désignant l'un de ces passages délicats, surtout par mauvais temps, à l'instar de Rochebonne, des Baleines ou de la Pointe de Grignon. Quant à l'embouchure de la Gironde (autour de la pointe de la Coubre et du phare de Cordouan situé en pleine mer), la navigation y est toujours relativement périlleuse avec un mélange de courants violents et de passes étroites très difficiles à emprunter dès que le vent, la mer et la mauvaise visibilité sévissent, pour les navires reliant Bordeaux ou le sud saintongeais aux rivages atlantiques. L'estuaire de la Gironde lui-même ne reste pas à l'écart des difficultés, car les vents d'ouest ou du sud-ouest, quand ils s'expriment avec violence (tempêtes, coups de vent), peuvent entraîner un échouage sur les bancs de sable environnants ou même le naufrage dans les brisants qui parsèment la zone, entre Saint-Palais et Talmont [1].

Le contrôle de la navigation s'accompagne de la surveillance des ports et de leurs approches, des problèmes de balisage, de délestage et de la perception des droits (fraudes endémiques sur les entrées ou les sorties de marchandises, y compris quand elles proviennent d'Europe ou de quelque colonie) qui y sont liés, voire de la vérification de la qualité des produits qui sont exportés outre-Atlantique, tant il n'est pas rare que l'on se plaigne des « mauvaises » farines ou du « mauvais » lard ainsi reçus. Les gens de mer dépendent eux aussi de l'Amirauté pour leur carrière : devenir maître de barque, pilote ou capitaine nécessite une réception après examen. Il en est théoriquement ainsi de tous ceux qui ont pris la mer pour les Amériques.

Enfin, l'Amirauté est chargée par la monarchie de la surveillance des pêches, de l'application de l'abondante et tatillonne réglementation quant aux engins de pêche, à la taille des mailles des filets, à la coupe du goémon. Les pêches à pied, les écluses à poisson des îles de Ré et d'Oléron, les parcs à huîtres et les « bouchauds » à moules relèvent aussi de la compétence de l'Amirauté, autant de sujets d'intervention de cette administration maritime dans la vie quotidienne des gens de mer et des habitants du littoral. Aujourd'hui, une grande partie de ces domaines d'intervention relève des différents quartiers des Affaires maritimes.



Isaac de Razilly, le Poitevin

Par Elsa Guerry

Personnage de premier plan dans le développement de la colonie acadienne, Isaac de Razilly demeure un acteur de la Nouvelle-France peu connu. Il serait né en 1587 au Château des Eaux-Melles à Roiffé, situé au nord de l'actuel département de la Vienne.

Chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, il fait sa carrière dans la marine. Son expertise en matière de commerce extérieur lui vaut d'être consulté par Richelieu, dont il est proche. Aux côtés de ce dernier, de Champlain et de bien d'autres actionnaires, Razilly participe notamment à la fondation de la Compagnie de la Nouvelle-France, aussi appelée Compagnie des Cent-Associés. En 1632, il est nommé lieutenant général de la Nouvelle-France. La même année, avec ses associés, il organise une expédition pour établir une colonie de 300 « hommes d'élite » à La Hève (aujourd'hui Lunenburg en Nouvelle-Écosse), où il décède trois ans plus tard (MacBeath, 2000).

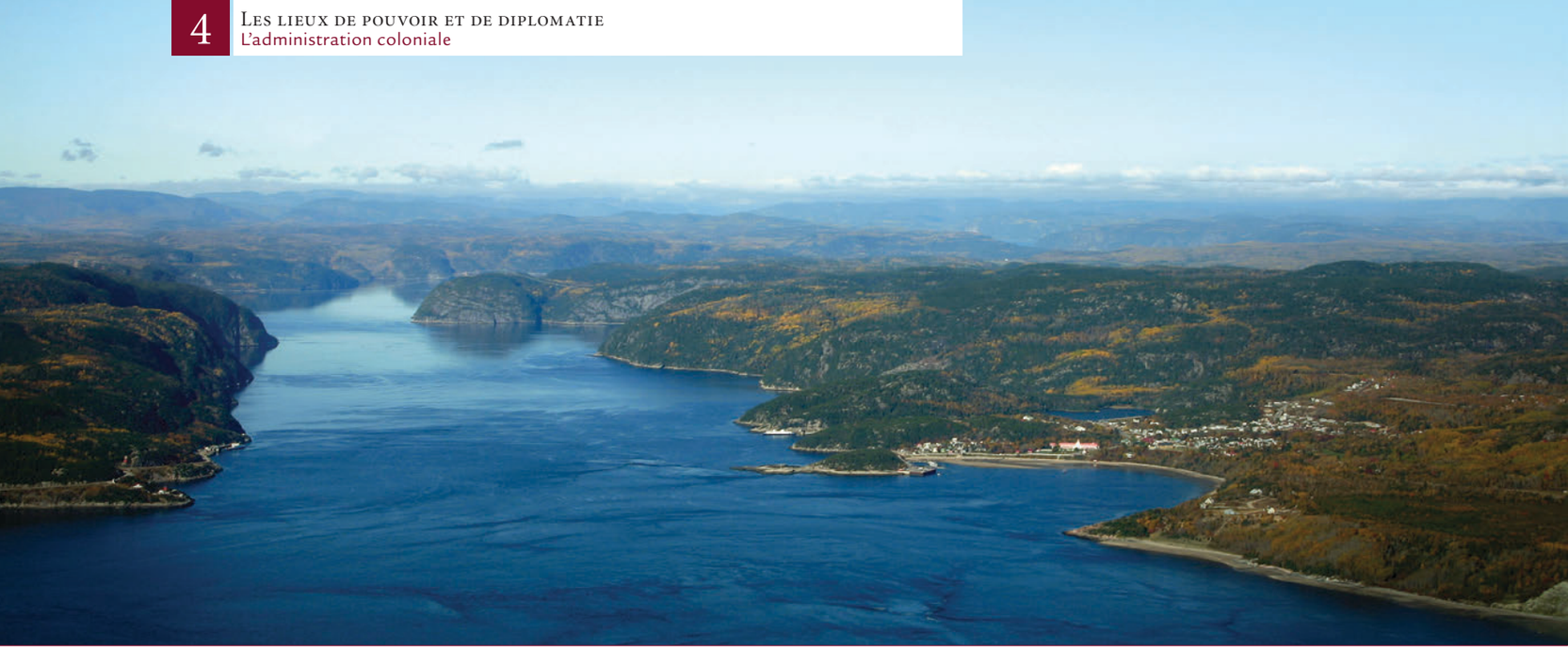
En Poitou-Charentes, le château des Eaux-Melles n'est pas accessible au public et n'a pu faire l'objet d'une étude approfondie. D'après les quelques sources dont nous disposons, il aurait été construit avant 1220 et un nouveau logis lui a été adjoint au XVIe siècle. La chapelle du château est édifiée en 1538. Des transformations ont été effectuées au XIXe siècle puis au XXe siècle : remplacement d'une tour, déplacement du portail, construction d'une orangerie, etc.

Le rappel mémoriel lié à Isaac de Razilly prend différentes formes. Depuis 1982, une rue porte son nom dans la commune de Saint-Jean-de-Sauves ; en 1987, à l'occasion du 400e anniversaire de sa naissance, le collège de cette commune est rebaptisé Isaac-de-Razilly et une stèle est dévoilée ; enfin, une plaque commémorative du départ vers l'Acadie de migrants guidés par Isaac de Razilly a été apposée en 1999 dans la commune voisine de La Chaussée. Il demeure toutefois que ces rappels sont peu connus et que la mémoire de Razilly ne dépasse guère le nord du département de la Vienne, reflétant assez mal l'importance du personnage.

▲ La Chaussée, église Notre-Dame, plaque commémorative du départ vers l'Acadie de migrants guidés par Isaac de Razilly

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2007

Placée à l'intérieur de cette église du XVe siècle, la plaque est une initiative de la Maison de l'Acadie, association située dans la même commune.



▲ *Tadoussac, au confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saguenay, offre un havre fort apprécié des marchands et voyageurs amérindiens et français. C'est dans cette baie que les chasseurs innus rencontraient leurs alliés algonquiens longtemps avant d'y traiter avec les négociants français.*
© Alain Roy, 2006

Tadoussac, lieu de pouvoir au temps des compagnies

Par Gervais Carpin

Au temps des compagnies à monopole qui exploitaient la Nouvelle-France, le lieu de pouvoir par excellence entre 1613 et 1662 était Québec. Pourtant, il est d'autres lieux de pouvoir : le fort Sainte-Anne pour le Cap-Breton, Miscou pour le golfe du Saint-Laurent, Port-Royal et même le fort Sainte-Marie pour l'Acadie, mais nous traitons ici de Tadoussac, le plus ancien de tous.

« Haultes montaignes de pierre nue sans y avoir que peu de terre », ce sont les termes exacts que Tadoussac et sa région ont inspirés à Jacques Cartier lors de son premier passage ; « montagnes haultes élevées, où il y a peu de terre », les mots de Champlain à son arrivée à Tadoussac en 1603, parenté du regard. Et pourtant ce paysage désolé, vide de tout habitant environ six mois par année, interdit à la colonisation jusqu'en 1842, a été le paysage du territoire des monopoles pendant 260 années, depuis le monopole de Chauvin en 1599 jusqu'à celui de la Compagnie de la baie d'Hudson cédé en 1859.

Tadoussac est devenu un lieu de pouvoir parce qu'il fut, dès 1600, le point de rencontre de deux monopoles complémentaires se partageant la traite des fourrures, principal attrait de l'Amérique du nord-est après la morue. Le premier est le monopole des Montagnais (Innu, en langue montagnaise) qui interdisaient aux autres nations environnantes l'accès à ce lieu, ne recevant auprès d'eux que leurs alliés, pour préparer une guerre, fortifier les alliances et peut-être renouveler leur « sang ». Ces Montagnais de Tadoussac ont drainé vers le fleuve toute la fourrure du bassin hydrographique du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, recevant également celle du bassin hydrographique de la baie d'Hudson. C'est ce monopole autochtone qui a fait la rencontre du monopole français. Ce dernier, accordé par le roi de France, interdisait l'accès du lieu aux autres nations européennes bien sûr, mais aussi aux navires français dont les armateurs n'étaient pas associés à la compagnie.

Un lieu de pouvoir est aussi fatalement un lieu de contre-pouvoir. Ainsi, les bandes amérindiennes voisines de celles de Tadoussac cherchaient parfois, au risque de leur vie, à prendre contact avec les traiteurs français. Les Montagnais ont su les contenir jusque vers la fin des années 1640, avant que les épidémies ne les eussent trop affaiblis et que les jésuites les ayant christianisés les eussent incités à attirer les autres bandes pour y subir la même rage de prosélytisme. Le monopole amérindien s'est vraiment éteint quand les Montagnais ont accepté de servir de guide aux Français pour pénétrer le territoire vers le nord et les ont laissé commercer directement avec les autochtones de ces régions.

Le contre-pouvoir du monopole français était la contrebande d'une part et la lutte d'influence auprès du pouvoir royal pour rendre la traite

libre à tous les marchands et pêcheurs français d'autre part. Le commerce de la fourrure, qui a dû débuter vers les années 1580, n'a pas connu de monopole, au moins sur le terrain, pendant les vingt premières années. Il a retrouvé un air de liberté entre 1609 et 1612 et il est passé aux mains des Anglais entre 1629 et 1632. Par la suite, le système du monopole s'est poursuivi sans hiatus. La contrebande de traite semble avoir été constante, et elle n'était pas seulement le fait de navires français, plus fréquemment rochelais ou basques, qu'ils fussent traiteurs, pêcheurs ou chasseurs de baleines, mais aussi le fait de navires étrangers généralement hollandais ou anglais. Le sang a coulé parfois, les prises sur l'adversaire étaient fréquentes, et les contrebandiers n'étaient pas toujours les perdants.

Les interstices de liberté de commerce et la contrebande ont permis aux bandes amérindiennes qui détenaient le monopole à Tadoussac de goûter aux joies de la surenchère et de mieux rentabiliser des échanges perçus à tort comme des échanges inégaux.

Tadoussac a aussi été un lieu de pouvoir parce qu'il était ce qu'on peut appeler le dernier port de « haute mer » avant Québec. Avant 1663, la Compagnie était la seule à autoriser le commerce vers Québec, et c'était elle qui décidait de la destination finale d'un navire. Le chenal laurentien ainsi que la largeur du fleuve en aval de Tadoussac autorisaient une navigation aux risques limités, ce qui n'était pas le cas en amont. Entre Tadoussac et Québec, la navigation n'était pas impossible, même aux navires de fort tonnage, mais il fallait soit bien connaître les passages, soit naviguer avec énormément de prudence, donc très lentement. Ces précautions s'ajoutaient, comme élément de contrainte, au manque de vent ou, à l'inverse, aux vents trop puissants qui risquaient d'envoyer les navires vers la côte.

Des documents qui nous restent des années 1641 à 1644, treize chartes-parties situent très bien le rôle de Tadoussac dans la navigation transatlantique et la dynamique du commerce. Pendant ces années-là, la Compagnie de la Nouvelle-France ne possédait pas sa propre flotte. Ces treize chartes-parties, autrement dit des contrats d'affrètement, signées à La Rochelle, montrent que les navires étaient généralement affrétés pour un seul voyage, car elles mettent en cause douze capitaines, souvent propriétaires du bateau, et douze navires différents provenant majoritairement des Sables-d'Olonne, principal port du Bas-Poitou, proche de La Rochelle. Les capitaines ne connaissaient donc pas très bien la route à suivre, surtout dans le fleuve. Dans huit des treize chartes-parties, il est écrit que le capitaine devait se rendre jusqu'à Québec en faisant escale à Tadoussac. Là, il recevrait à son bord un pilote qui devait l'amener à bon port devant Québec et le ramener à temps à Tadoussac pour rejoindre la flotte avant son départ. Ce sont les premiers témoignages de l'existence du métier de pilote dès les débuts de la colonie. Les cinq autres



© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-855 et Jean-François Rodrigue, MCCCFQ, 2005

▲ *Le rôle historique de Tadoussac est reconnu de longue date. Dès 1923, soit au tout début de ses activités, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada désigne le lieu d'importance historique nationale. La plaque originelle, installée sur un cairn à proximité de la chapelle, est déplacée et remplacée en 1974.*



▲ *Aujourd'hui carrefour touristique, Tadoussac a d'abord été carrefour commercial et culturel. Flanquant le prestigieux hôtel Tadoussac et faisant comme lui face à la baie, la reconstitution de la maison Chauvin, à gauche, et la chapelle jésuite construite en 1747, à droite, rappellent l'ancienneté du lieu de rencontres.*

© Alain Roy, 2006

chartes-parties donnaient Tadoussac comme destination finale. Après avoir déchargé leur cargaison qui était transbordée dans des barges, flibots, chaloupes ou autres embarcations fluviales de la colonie, les marins devaient aller faire la pêche dans le golfe ou couper des arbres dans la région, notamment des chênes pour fabriquer des merrains, ces planches destinées à la tonnellerie, avant de retourner à Tadoussac pour embarquer des passagers et des fourrures traitées sur place ou arrivées de Québec, et compléter la flotte du retour.

Comme lieu de mémoire du temps des Compagnies, Tadoussac est marqué par la géographie et par l'absence, le vide. Dans sa géographie, nous retrouvons aujourd'hui ces deux anses où les navires pouvaient rester à l'ancre à l'abri de la plupart des vents et dans une eau suffisamment profonde, l'anse de la rivière Saguenay et la baie de Tadoussac, séparées toutes deux par la presqu'île de l'Islet, ainsi nommé puisqu'elle devenait une île pendant les fortes marées, avant que le béton n'en ait fait une presqu'île permanente. Autre lien de nature géographique qui active la mémoire, la navigation est, encore aujourd'hui, plus sûre en aval de Tadoussac, alors que le recours au pilote est toujours de mise pour la partie en amont (de nos jours, le pilote monte à bord à la hauteur des Escoumins, à quelques kilomètres en aval de Tadoussac).

Pour l'absence, elle est prégnante dans l'organisation du territoire, car si, sur photo aérienne, il y a apparence de rangs et de fermes, ces traces datent d'après les monopoles, d'après 1842, rien avant. Absence visuelle aussi, sur les rochers et les plages, de restes de la présence amérindienne du temps des Compagnies, population saisonnière de quelques centaines de personnes. Les plaques commémoratives et les expositions de Tadoussac insistent beaucoup plus sur la présence amérindienne des XIXe et XXe siècles, reliée à la chasse aux bélugas et marsouins, activités en lien direct avec le tourisme d'excursions en mer d'aujourd'hui.

Absence de traces de cette première chapelle de 1643, faite de briques si on en croit les relations des jésuites, d'une autre en pierre, bâtie en 1660, brûlée en 1664. La chapelle en bois datant du XVIIIe siècle, la plus ancienne chapelle en bois du Canada, encore intacte, fait oublier les autres.

Absence enfin de vestiges des différents postes de traite, des postes des commis de la grande compagnie et des sociétés sous-contractantes, habités l'été par quelques Canadiens. Le poste de Chauvin de 1600 a été reconstitué dans les années 1940 à partir de vagues renseignements architecturaux et beaucoup d'imagination, et sur un lieu proche de fondations supposées être les siennes.

Pour conclure, il est clair que le rôle de Tadoussac comme lieu de pouvoir des compagnies au XVIIe siècle était à la fois symbolique, notamment comme principal endroit de contestation de ce pouvoir, et bien concret, comme premier et principal port de la colonie laurentienne pour le trafic transatlantique.



Le château Vaudreuil ou la résidence des gouverneurs à Montréal

Par Samantha Rompillon

Officier militaire de carrière originaire du Languedoc, Philippe Rigaud de Vaudreuil arrive au Canada en 1687 pour commander les troupes de la Marine. En 1699, il devient gouverneur de Montréal avant d'occuper le poste de gouverneur de la Nouvelle-France de 1703 à 1725.

▲ *D'après* Château-Vaudreuil, [P. L. Morin], tiré de H. Beaugrand, « Le Vieux Montréal 1611-1803 », Montréal, 1884, p. [11] [détails]
© Bibliothèque et Archives Canada, C-006708

Le château de Vaudreuil est construit en 1723. Une plaque de la Commission des monuments historiques du Québec apposée sur un édifice commercial rappelle ses fonctions sous le Régime français.

À partir de 1701 et pendant une période de vingt ans, il loue une maison située à l'angle des rues Saint-Paul et Saint-Charles à Montréal. Construite en 1674, elle appartient à Daniel Greysolon Duluth. Sur son terrain se trouve également une seconde résidence construite en 1655 et détruite par la suite pour abriter les jardins du gouverneur. En 1723, la maison fait place au château Vaudreuil, construit probablement à la suite de l'incendie de 1721 qui ravage une partie de la ville. Philippe Rigaud en est le propriétaire. C'est d'ailleurs en ces lieux qu'il passe les derniers mois de sa vie, malade, avant de se rendre à Québec où il décède le 10 octobre 1725[1].

Le château Vaudreuil devient par la suite la résidence des gouverneurs à Montréal, sept s'y succédant jusqu'en 1760. Traitant du gouverneur de la Nouvelle-France, le voyageur Pehr Kalm indique, en 1749, que : « lorsqu'il séjourne à Montréal, il habite ce qu'on appelle le château Vaudreuil, c'est-à-dire une grande maison en pierre, édifiée dans le temps par le gouverneur général Vaudreuil et qui appartient encore à cette famille, laquelle la loue au roi pour une certaine somme d'argent ». (Kalm, 1977 : 201)

Au lendemain de la Conquête, les jésuites en font leur collège montréalais. Rasé par un violent incendie en 1803, il n'est pas reconstruit. L'aménagement du marché puis de la place Jacques-Cartier a littéralement scellé les vestiges sous la chaussée, protégeant l'intégrité d'une grande partie du site que des fouilles archéologiques menées dans les années 1990 ont mis à jour. Depuis, un pavage spécifique permet de rappeler l'emprise au sol de cette ancienne résidence des gouverneurs français, mémoire qui n'était jusqu'alors soulignée que par la présence d'une plaque.

▼ *Des fouilles sous la place Jacques-Cartier ont permis de mettre au jour les vestiges du château.*
© Normand Rajotte, MCCCFQ, 1991





▲ Richard Short, « Vue du Palais de l'intendant », 1761, [détail]
© Bibliothèque et Archives Canada, acquisition 1989-283-3, C-000360

Richard Short, officier topographe des troupes anglaises occupant Québec sous le régime militaire (1760-1763), offre une vue détaillée des lieux qui fait ressortir le volume et l'élégance du palais.

Le palais de l'intendant

Par Marcel Moussette

L'arrivée du premier intendant en Nouvelle-France date de 1663. Avec ce poste, l'exercice du pouvoir dans la colonie devient bicéphale : d'un côté le gouverneur s'occupe du politique et du militaire ; de l'autre, l'intendant est en charge des finances et des ressources — marchandises, vivres, munitions et matériaux — de même que de la justice et de la police. L'intendant est chef du Conseil souverain et son pouvoir, sur le plan juridique, embrasse toute la colonie.

Encore au début des années 1680, l'intendant habite une simple maison et les séances du Conseil souverain doivent se tenir dans une antichambre du château Saint-Louis, la résidence du gouverneur située à la haute ville, sur le sommet de la falaise qui domine la première basse ville construite sur le replat entre le cap Diamant et le fleuve. Et ce n'est qu'en 1684 que l'intendant de Meulles, chassé de sa résidence par un incendie et relogé dans une maison trop éloignée qui ne convient pas à ses fonctions, décide d'occuper une ancienne brasserie plus ou moins désaffectée qu'un autre intendant, Jean Talon, avait fait construire en 1668 sur la rive droite de la rivière Saint-Charles et où on avait fabriqué de la bière jusque vers 1675. De Meulles voit tout de suite dans cet édifice industriel un excellent potentiel pour s'y établir, non pas seulement dans sa personne, mais aussi dans ses fonctions. C'est ainsi qu'il propose de réunir dans ce lieu, en plus d'une résidence digne de son statut, une salle pour le Conseil souverain, des magasins pour les munitions et les poudres, une cour et un jardin. Il avance même l'idée que l'installation de l'intendance dans ce lieu peu développé serait un stimulant favorisant le développement d'une deuxième basse ville. La propriété sera achetée par la Couronne en 1686 et, même si par la suite des prisons, une enceinte pour la cour, une chapelle et même un bassin relié à la rivière Saint-Charles par un canal y sont ajoutés, on peut dire que dès ce moment nous avons affaire à un véritable complexe intégrant toutes les fonctions de l'intendance. Si l'on considère le partage du pouvoir dans la colonie, il est certain que ces installations confortent l'intendant dans son poste et constituent une expression forte de son importance par rapport à celle du gouverneur : si ce dernier a son château, le premier a maintenant son palais.

Malheureusement, le 5 janvier 1713, par une froide nuit d'hiver, le palais fut en partie détruit par un violent incendie causant la mort de quatre personnes et obligeant l'intendant Bégon et son épouse à chercher refuge dans une maison voisine. Dès l'été suivant, on conçut le projet de reconstruire un bâtiment semblable sur le même site. Cependant, pour on ne sait quelle raison ou quel jeu d'influences, on décida de donner à ce projet une ampleur qui dépassait de beaucoup ce qui avait été pensé initialement. C'est ainsi que le nouveau plan de l'intendance comprenait maintenant des magasins et prisons construits à



© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-305 ; 2003, Q03-109

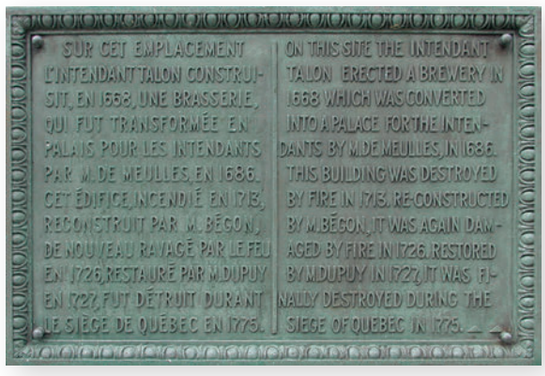
▲ *Après l'incendie de 1775, les voûtes du second palais sont préservées et accueillent au XXe siècle un musée puis un centre d'interprétation.*

partir des ruines de l'ancien palais et un tout nouveau palais, beaucoup plus monumental que le premier, édifié un peu plus au nord face à la berge de la rivière Saint-Charles, l'espace entre les deux édifices constituant une vaste cour. Avec les années, de nouvelles additions seront faites à cet enclos : à l'est, relié aux prisons, un préau pour y laisser se promener les prisonniers ; à l'ouest, près de l'entrée principale, une écurie et des dépendances pour une basse-cour ; derrière l'édifice allongé de l'ancienne manufacture de potasse qui servait de magasin, un grand jardin avec son rond-point, son verger et ses allées symétriques formant un véritable parc.

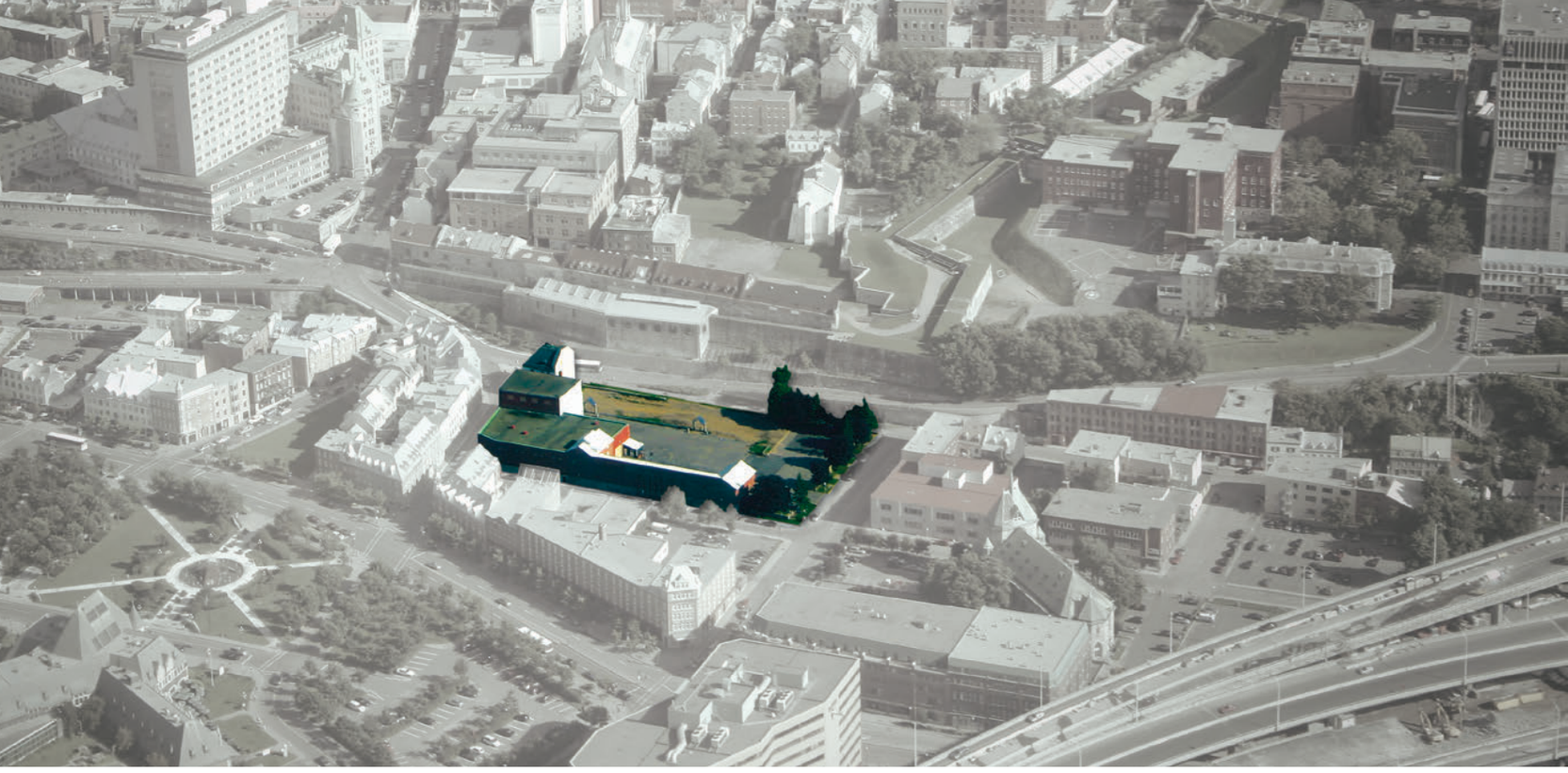
Ces transformations sont certainement significatives du statut de plus en plus grand associé à la fonction d'intendant dans la colonie. Alors que dans l'ancien palais les fonctions sous la responsabilité de l'intendant étaient réunies sous un même toit, le nouveau plan les sépare désormais dans deux édifices distincts : les magasins sont centrés sur les fonctions utilitaires – l'incarcération des criminels, la manutention et l'entreposage des munitions et des marchandises, la fabrication du pain pour les troupes – tandis que la haute administration, celle de la justice et des finances, est pratiquée dans ce nouveau palais où loge l'intendant. Témoin de ce changement radical de l'intendance est la façade du nouvel édifice, laquelle, au lieu d'être tournée vers la rivière où l'on arrivait de France par bateau comme c'était le cas de celle de l'ancien palais, fait maintenant face à la ville d'où on arrive en carrosse par une allée pavée. À partir de ce moment, ce lieu administratif, avec cet édifice monumental et son parc, adopte un modèle métropolitain d'expression du pouvoir déjà instauré par Louis XIV à Versailles. L'inversion de la façade du nouveau palais par rapport à celle de l'ancien se présente comme affirmation forte par l'intendance d'une colonie beaucoup plus tournée sur elle-même, qui a moins le souci de se montrer par son plus beau côté aux navires qui arrivent de la métropole.

Il va sans dire qu'une occupation aussi intensive des lieux a laissé des traces matérielles importantes. C'est ainsi que tout un quadrilatère urbain, l'îlot des Palais, a fait l'objet de nombreuses fouilles archéologiques par les étudiants en stages des programmes d'archéologie de l'Université Laval, de 1982 à 1990 et de 2000 à 2005.

La première série de campagnes de fouilles a été centrée sur l'ancien palais transformé en magasins du roi et dont les vestiges ont été mis au jour sous les premières occupations du début du Régime anglais, elles-mêmes sous les restes d'une importante brasserie, la brasserie Boswell, construite en 1852 et qui occupa les lieux jusqu'en 1968. De l'ancien palais intégrant la brasserie de l'intendant Talon, première occupation du site, les archéologues ont mis au jour les anciennes fondations, assez bien conservées pour



◀ *Les fonctions du site sont connues et commémorées depuis longtemps : cette plaque a probablement été apposée lors du tricentenaire de Québec en 1908. Le texte laisse cependant entendre que la construction du second palais (1713) s'est effectuée exactement au même endroit que le premier. Les fouilles montrent qu'il est situé légèrement plus au nord.*
© Peter Gagné / CIEQ, 2003, Q03-159



▲ *L'Îlot des Palais, tout juste à l'extérieur des murs au bord de la rivière Saint-Charles, est un site historique et archéologique de première importance. Occupé initialement par la brasserie établie par Jean Talon, il accueille par la suite les palais successifs de l'intendant, puis retrouve sa vocation industrielle originelle avec la brasserie Boswell. Devenu parc urbain et haut lieu patrimonial, la Ville de Québec prévoit y aménager un Centre d'archéologie et d'histoire.*

© Alain Roy, 2007, Q03-305, traitement d'image : Émilie Lapierre Pintal

qu'on puisse reconstituer le tracé original de l'édifice, donc délimiter précisément l'espace qu'il occupait. À l'intérieur de ces fondations, on a pu identifier quatre salles cloisonnées, caves qui devaient servir à l'entreposage des marchandises et des munitions, une autre salle voûtée servant probablement à l'entreposage des poudres et deux alignements de deux cachots voûtés en enfilade. Ce sont les salles d'entreposage, avec les débris des étages supérieurs qui s'y étaient déposés, recouvrant les restes épars de planchers de bois à demi carbonisés par l'incendie de 1713, qui ont révélé le matériel le plus riche : des pièces de rechange pour des fusils, des médailles religieuses données aux convertis amérindiens par les missionnaires, des lames de couteaux pliants et des perles de verre pour la traite des fourrures, ainsi que des restes provenant de plantes importées et de plantes locales comestibles.

Quant aux magasins du roi, aménagés à même les vestiges de l'ancien palais, là aussi, les fouilles ont permis d'en rétablir le tracé exact et même de les reconstituer en élévation. Au niveau des caves, trois pièces ont été fouillées auxquelles s'ajoutent du côté ouest, une petite annexe en bois et, en façade, des fondations pour les fours de la boulangerie. Dans les deux pièces de la partie centrale des caves, on a mis au jour, sur des planchers de bois en bon état de conservation, un abondant matériel se composant de quincaillerie d'architecture, de munitions, de perles de verre et principalement de garnitures de fusils de traite en fer et en laiton – des sous-garde, contreplatines et plaques de couche – échangés aux Amérindiens contre des fourrures. Par contre, la fouille de deux des cachots a été peu productive, ne nous révélant que le niveau d'occupation datant du Régime français.

Avec la présente série de fouilles, celle commencée en l'an 2000, les efforts des archéologues ont surtout porté sur le nouveau palais et la délimitation de l'enclos de l'intendance. Jusqu'à maintenant, on a pu localiser la partie ouest du long mur de maçonnerie et de pieux qui reliait l'enclos de l'intendance aux fortifications de la haute ville, notamment la redoute du Bourreau. L'identification des pieux de la partie palissadée et leur étude dendrochronologique ajoutées à celles des autres restes végétaux devraient aider à la reconstitution du paysage à cette époque. De plus, grâce à ces fouilles, on a pu définir exactement le tracé au sol du nouveau palais et permettre d'en faire une reconstitution, au moins virtuelle, en se servant des plans et documents d'époque. Enfin, les fouilles des latrines ouest de l'édifice, qui viennent d'être complétées, fourniront certainement de précieuses données sur la culture matérielle, le régime alimentaire et les conditions d'hygiène des occupants du nouveau palais.

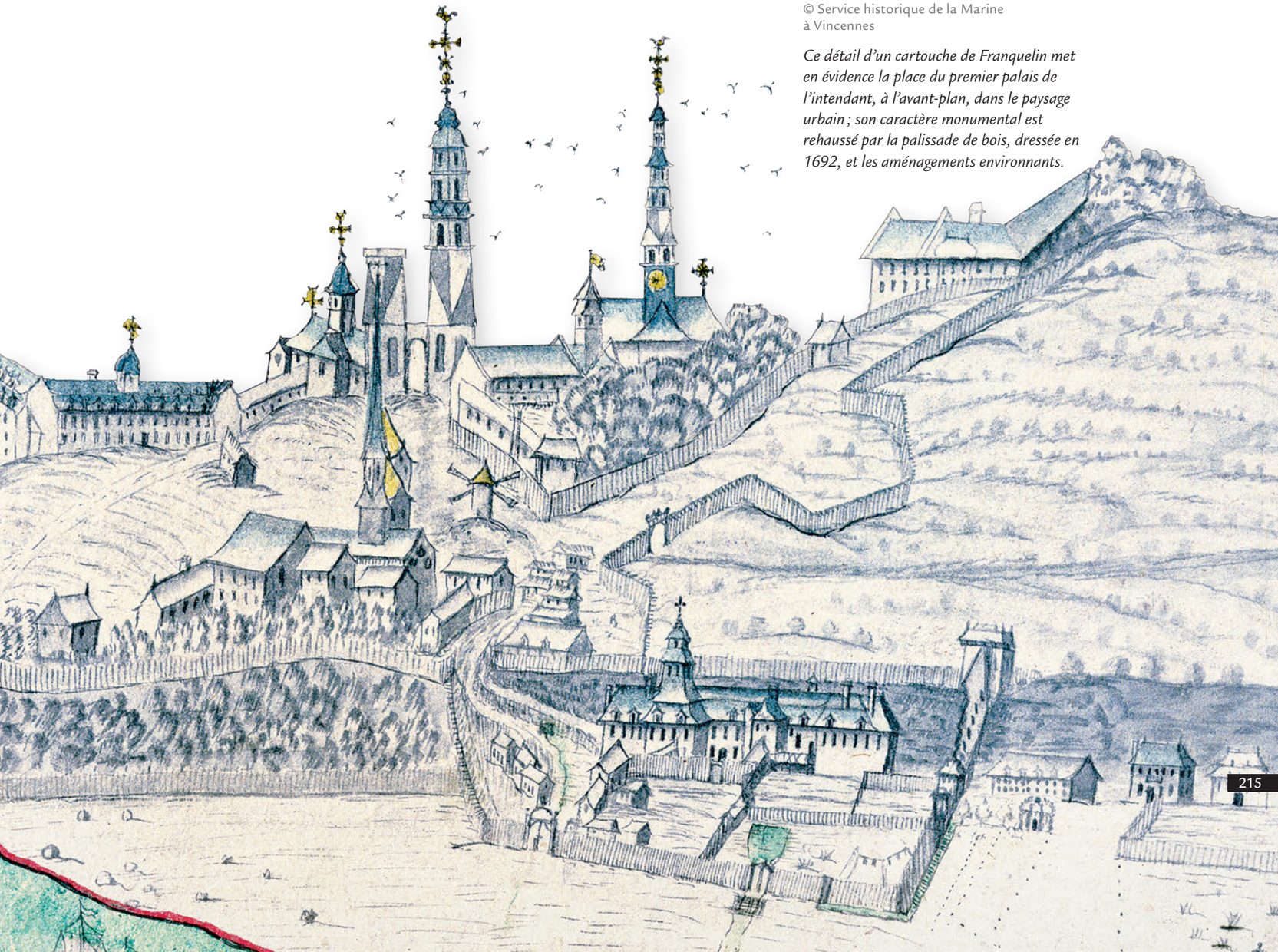
Dans leur ensemble, les fouilles archéologiques complètent bien les données historiques sur ce lieu de pouvoir qu'a été l'enclos de l'intendance. Elles viennent préciser la monumentalité des deux palais et certainement l'importance et la diversité des tâches rattachées à la fonction de l'intendance. Un des résultats intéressants de ces diverses campagnes de fouilles – et que nous sommes conscients de ne pas avoir eu la possibilité de mettre en valeur dans ce court texte – est la vie quotidienne, les travaux et les jours qui devaient

animer ce vaste enclos à l'intérieur duquel – au-delà de l'intendant, de ses fonctionnaires royaux et des membres du Conseil souverain – œuvraient des geôliers, des armuriers, des couturières, des tonneliers, des serruriers, des boulangers, des cochers, des jardiniers, etc. Un autre aspect relié à l'exercice du pouvoir par l'intendance est la vaste distribution des objets d'abord entreposés dans les magasins du roi à Québec et qui se retrouvent ensuite aux quatre coins de la Nouvelle-France. Il en est ainsi de trois catégories particulières d'objets : des garnitures de fusils, des couteaux pliants échangés contre des fourrures et des médailles religieuses données aux convertis par les missionnaires, qui se retrouvent de la vallée du Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs et dans le Haut Mississipi. La présence de ces objets dans les postes de traite, les missions, les villages et les cimetières amérindiens démontre une sphère d'influence qui, bien que ténue dans sa forme la plus souvent linéaire, couvre un énorme territoire et touche un grand nombre de nations amérindiennes avec lesquelles les Français ont dû conclure des alliances.

De nos jours, le souvenir de l'intendance est encore bien présent dans ce quartier nommé jusqu'à tout récemment « Quartier du Palais ». L'espace de mémoire le plus tangible est sans doute les Voûtes du Palais, en fait une moitié conservée des caves du nouveau palais qui sert maintenant de lieu pour des expositions reliées à des projets archéologiques réalisés sur la ville de Québec. Sur le plan toponymique, on peut mentionner la gare du Palais, à quelques enjambées de l'ancienne intendance. Et, sans doute le fruit du hasard de la planification urbaine, le nouveau Palais de justice construit tout près a ramené dans ce secteur une des fonctions premières de l'intendance.

▼ J.-B.-L. Franquelin, « Partie de l'Amérique septentrionalle où est compris la Nlle-France [...] » [détail du cartouche], 1699
© Service historique de la Marine à Vincennes

Ce détail d'un cartouche de Franquelin met en évidence la place du premier palais de l'intendant, à l'avant-plan, dans le paysage urbain ; son caractère monumental est rehaussé par la palissade de bois, dressée en 1692, et les aménagements environnants.





Les objets diplomatiques dans les relations franco-amérindiennes : le rôle des autorités rochefortaises

Par Jihane Kaouk

L'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France a recensé une vingtaine de lieux témoignant des échanges franco-amérindiens, dont six sites archéologiques qui mettent en exergue les opérations de traite.

▲ J.-B.-L. Franquelin, « Partie de l'Amérique septentrionalle où est compris la Nlle-France [...] » [détail du cartouche], 1699
© Service historique de la Marine à Vincennes

Le palais de l'intendant, à Québec, où transitait la quasi-totalité des objets diplomatiques.

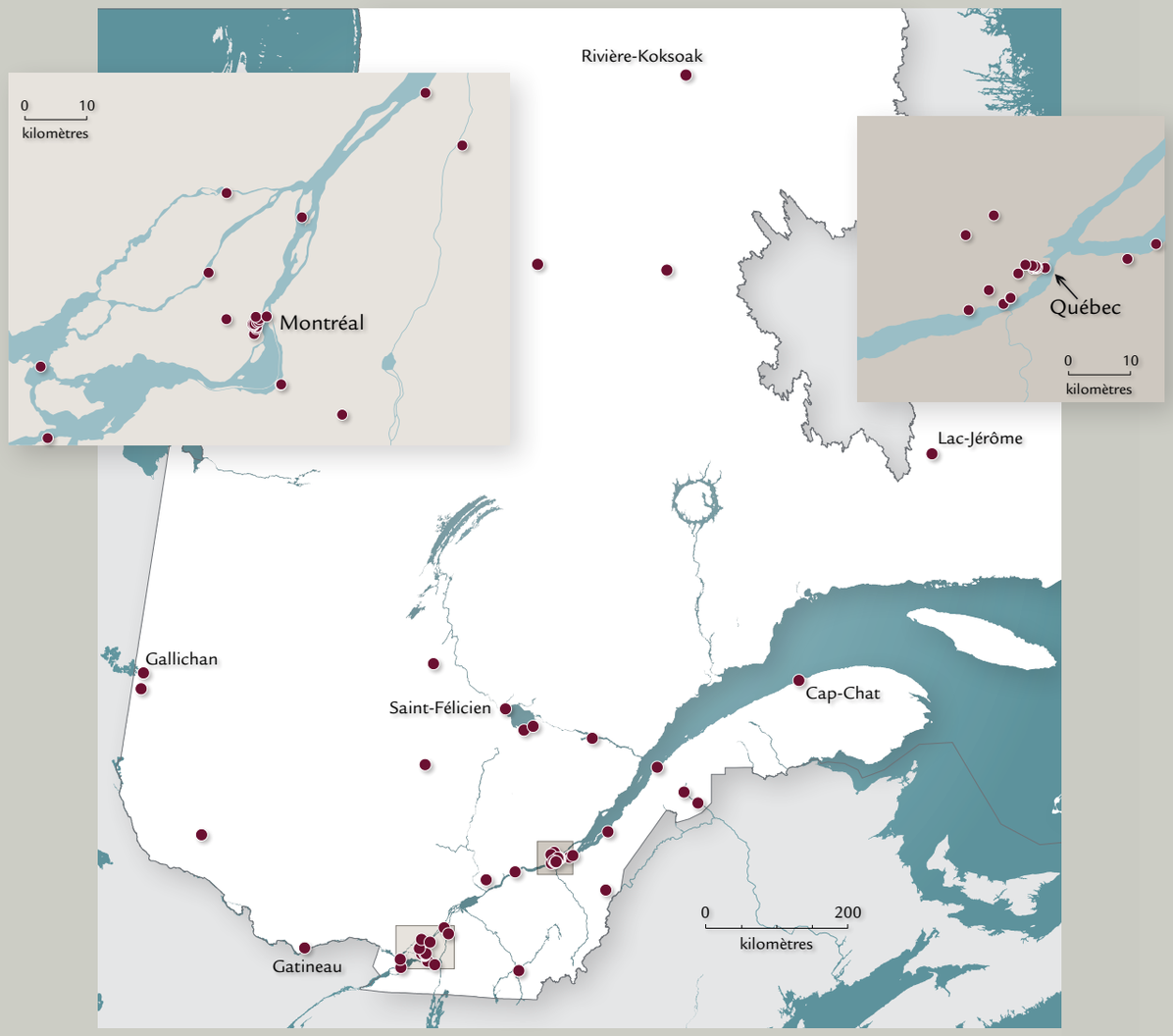
Ce sont également des lieux stratégiques, sur le plan politique et militaire, pour les autorités françaises, car elles savent y trouver là un espace de rencontres et de dialogues, quand elles n'accueillent pas des délégations amérindiennes dans les forts qu'elles contrôlent ou quand elles n'envoient pas elles-mêmes des représentants dans les villages amérindiens. Les relations franco-indiennes, en Amérique du Nord, sont en effet marquées par des alliances qu'il s'agit de renouveler constamment. A cette fin, lors des entrevues diplomatiques – qui sont aussi, bien souvent, des séances de troc – les autorités coloniales font distribuer de nombreux présents aux autochtones. Rochefort s'impose vite comme l'une des plaques tournantes de cette politique du cadeau, s'approvisionnant en marchandises nécessaires à sa mise en œuvre sur les marchés régionaux, nationaux, voire européens.

A partir des années 1680, la distribution de présents s'institutionnalise au Canada et se renforce même tout au long du XVIIIe siècle. Un budget annuel est prévu à cet effet, comme en témoignent les archives de la Marine à Rochefort. De plus, la Cour effectue ponctuellement des « *dépenses extraordinaires* » [1], sous forme d'articles commandés auprès de marchands métropolitains pour une nation autochtone ou une autre. Contrairement aux idées reçues, il n'est pas question pour les autorités françaises de délivrer des biens de qualité médiocre. Il s'agit de plaire, de convaincre et de séduire les Amérindiens, qui ne conçoivent pas d'alliance sans échanges de cadeaux et qui se montrent pointilleux quant à la qualité des produits, menaçant même parfois de se rendre chez les Anglais pour avoir de meilleurs « prix ».

C'est donc tout un éventail de marchandises qui accompagne les négociations diplomatiques, après avoir transité par l'arsenal de Rochefort. Les textiles européens, plus souples et plus légers que les peaux, sont très appréciés, à l'image des écarlatines, étoffes épaisses et chères, « *grandes, fortes et de beau lainages* » [2], faites de draps blancs, rouges ou bleus, bordés de bandes noires. Des draps de moindre valeur et des toiles plus fines de Morlaix et de Rouen complètent la liste des cadeaux. En 1718, les autorités envoient depuis Rochefort des justaucorps rouges galonnés de faux or aux chefs indiens de Cayenne [3]. Des batistes et galons de soie sont aussi distribués, mais en quantité limitée tandis que rubans de laine, boutons d'or ou d'argent faux, bas drapés de Saint-Maixant fournissent la mercerie.

Les armes à feu suscitent un vif intérêt de la part des Amérindiens, souvent émerveillés lors des premières rencontres par les performances jugées « magiques » des fusils. Ils conduisent d'ailleurs les autochtones à ajuster leurs techniques de chasse et de guerre, sans pour autant que soit abandonné l'usage de l'arc et des flèches, comme l'atteste d'ailleurs la distribution en 1701 de « *flèches de fer* » (pointes) aux Indiens du Mississippi [4]. Le plomb et la poudre, envoyés par l'arsenal de Rochefort et dont une partie est produite à Saint-Jean-d'Angély, font logiquement partie des listes de présents. Les autorités rochefortaises précisent d'ailleurs que « *la vie de l'homme dans les voyages que l'on fait* [au Canada] *ne dépend que de la bonté de la poudre* » [5].

Les objets métalliques alimentent le quotidien des autochtones : couteaux, haches, pioches, ciseaux, aiguilles à coudre, alènes, etc. Sans oublier la chaudière en cuivre, qui modifie les techniques indiennes de cuisson si elle n'est pas découpée pour être transformée en objets de parure. Les Français offrent d'ailleurs de nombreux articles liés à l'ornementation.



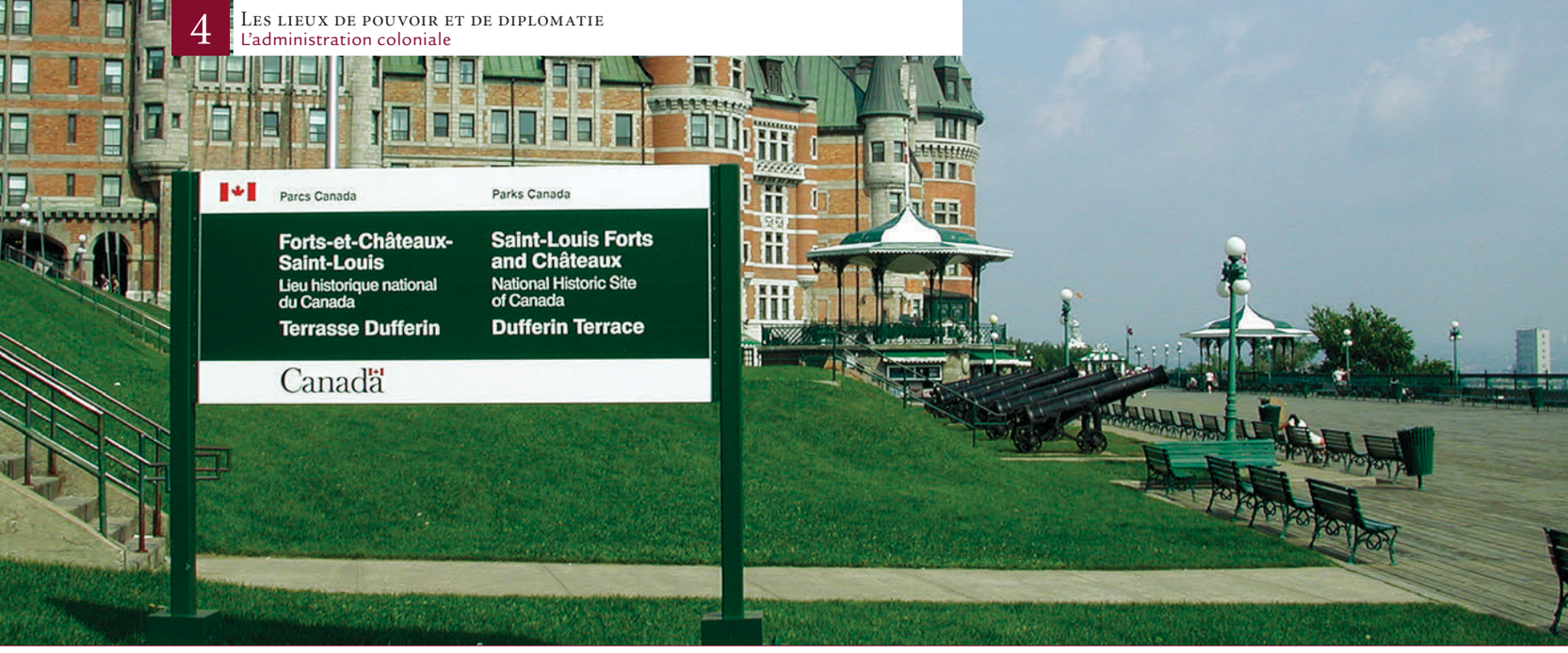
▲ *Cadeaux diplomatiques ou objets pieux, les médailles à l'effigie du roi, du Christ ou d'un autre personnage saint sont prisées par les Amérindiens et distribuées abondamment par les missionnaires, les commerçants de fourrures, les administrateurs. Elles se retrouvent en maints endroits du territoire, comme en fait foi la distribution des sites archéologiques où elles ont été exhumées. Si elles ne sont pas toutes passées par Rochefort (les missionnaires ont diverses sources d'approvisionnement) et si toutes ne datent pas du Régime français (la datation est souvent approximative), leur répartition donne une idée de la distribution probable de celles acheminées à Québec depuis La Rochelle ou Rochefort.*

Source : Inventaire des sites archéologiques du Québec, carte : Philippe Desaulnier / CIEQ

La « *rassade* » (perles de verre) est très prisée. Les graines de porcelaine et les miroirs (en fer blanc) complètent ces parures tandis que le vermillon et la cire d'Espagne sont utilisés pour décorer les vêtements. Des cannes sont offertes à titre exceptionnel, en signe d'ostentation, à l'instar des ceintures et des épées. Encore plus édifiant, les médailles à l'effigie du roi constituent une marque d'honneur, un signe distinctif pour les chefs qui peuvent ainsi inspirer le respect au sein de leur tribu.

Au-delà de l'attrait sensoriel, le tabac importé ou produit par les Français est particulièrement apprécié des autochtones, qui disposent par ailleurs de leur propre tabac : le fameux « calumet » participe pleinement des échanges diplomatiques en créant une situation propice au dialogue. Les épices offertes sont certes rares mais de qualité : poivre noir, muscade, cannelle constituent le summum du raffinement. Exceptionnellement, du sucre blanc et du chocolat sont donnés. L'alcool, enfin, distribué en petites quantités, joue un rôle important dans la consolidation des liens franco-amérindiens face à la menace anglaise.

La qualité des présents met en lumière l'intensité des échanges franco-amérindiens, montrant des Français sensibles aux exigences autochtones. Les Amérindiens se les réapproprient en fonction de leur culture d'appartenance. Ils attribuent ainsi parfois de nouvelles fonctions aux produits, améliorent leur quotidien ou opèrent des recompositions esthétiques (en utilisant par exemple des ciseaux ou du fil de fer comme des parures). Les présents s'intègrent à un mode d'existence et témoignent de l'interaction des cultures en Nouvelle-France[6].



▲ *Le Lieu historique national des Forts-et-châteaux-Saint-Louis commémore, depuis 2001, la présence sous la terrasse Dufferin des vestiges archéologiques des forts qui s'y sont succédés.*
© Peter Gagné / CIEQ, 2003, Q03-303

Le château Saint-Louis : vestiges d'un haut lieu de pouvoir

Par Alain Roy

Pendant plus de deux siècles, le château Saint-Louis, dont les vestiges se trouvent sous la terrasse Dufferin à Québec, a surplombé le fleuve. Sa présence a témoigné du rôle de Québec comme capitale de 1626 à 1834 : les représentants du roi de France puis de Grande-Bretagne en Amérique du Nord y résidaient.

Haut lieu du pouvoir colonial et élément constitutif du système défensif de Québec, la résidence devient avec le temps un complexe de bâtiments, dont les vestiges témoignent de l'importance.

Dès 1620, Champlain construit un fort sur le site qui, par sa localisation sur les hauteurs de Québec, permet d'assurer la protection de la ville et d'offrir un refuge aux habitants lors des attaques iroquoises. Après un agrandissement en 1626, Champlain s'y installe à demeure et c'est là qu'il s'éteint en 1635. L'année suivante, sous la gouverne de Charles Huault de Montmagny, le fort est agrandi et, en 1648, le premier château Saint-Louis est construit. Le fort et le château Saint-Louis deviennent la clé de voûte du plan urbain de Montmagny : toutes les rues de la haute-ville y convergent et des places publiques l'entourent. En 1663, lors de l'établissement du gouvernement royal, le château est agrandi et enjolivé d'une galerie au-dessus de la falaise permettant de contempler le panorama. Plusieurs autres agrandissements suivront, témoignant de la croissance du gouvernement colonial. Après l'attaque de Phips (1690), le gouverneur Frontenac ordonne la reconstruction du fort et du corps de logis, incluant des travaux importants à la muraille, le déplacement de la batterie et l'ajout d'un corps de garde et d'un magasin à poudre. Quant au château, il le fait raser et construit sur ses fondations un édifice en pierre au décorum plus approprié aux fonctions de gouverneur. Le deuxième château Saint-Louis est en service en 1694, mais il est encore agrandi en 1700. Après la paix iroquoise (1701) et le traité d'Utrecht (1713), sa fonction résidentielle prédomine. Les aménagements de Chaussegros de Léry (1723-1724) le transforment en un véritable palais : on ajoute une aile et deux pavillons qui donnent de la symétrie à l'édifice. La cour accueille plusieurs nouvelles dépendances et le jardin potager est transformé en jardin d'agrément, le jardin des Gouverneurs.

Si le fort assure la défense de la ville, le château est le plus important lieu politique de la colonie. Bientôt, il va devenir le lieu de sociabilité des élites coloniales de la Nouvelle-France. Le gouverneur y reçoit les officiers, fonctionnaires, voyageurs ou collaborateurs importants durant leur séjour à Québec. Par exemple, à l'hiver 1691-1692, Frontenac accueille le baron de Lahontan (auteur et officier de marine) pendant plusieurs mois et Pehr Kalm, botaniste suédois de passage en Nouvelle-France, y séjourne en 1749. En 1720, le père Charlevoix décrit la petite société qui gravite autour du château comme brillante. Selon lui, on joue et on jase, et si les nouvelles sont rares, « on politique sur



◀ *Les campagnes de fouilles archéologiques ont permis de mettre au jour d'importants vestiges des Régimes français et britannique.*

© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-303

le passé, on conjecture sur l'avenir ; la science et les beaux-arts ont leur tour, et la conversation ne tombe point ».

C'est de là que rayonne la présence française en Amérique, à commencer par la diplomatie amérindienne pratiquée par l'administration française. Par exemple, le gouverneur Courcelles n'hésite pas à offrir un somptueux festin pour régaler toutes les nations assemblées à Québec lors de la visite du chef iroquois allié Garakontié en 1670. Ourehouare, un autre chef iroquois, est logé au château Saint-Louis en 1689 et admis dans le cercle intime du gouverneur Frontenac.

C'est également là qu'en tant que général en chef, le gouverneur reçoit les prêtres et les commandants des forts qui œuvrent dans les postes avancés de la colonie et qui viennent lui faire rapport. Frontenac y recevra aussi le messager de Phips venant demander la reddition de la ville en 1690. Devant une assemblée nombreuse d'officiers ayant eu l'ordre de paraître confiants, Frontenac lui lance sa célèbre répartie : « Allez dire à votre maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons ». Ce rôle militaire est affirmé par la présence de gardes qui assurent à la fois la surveillance et le décorum.

En temps de paix, le gouverneur a certes moins de responsabilités que l'intendant, chargé de l'administration de toutes les affaires civiles. Sur le plan politique, le Conseil souverain, un organisme consultatif, ne siège qu'exceptionnellement au château. Par contre, c'est là que l'acte de foi et hommage est rendu à l'intendant par les seigneurs.

Le château Saint-Louis demeure un symbole de puissance important que les Britanniques, fiers d'avoir vaincu, désirent toutefois conserver. Le matin du 18 septembre 1759, lorsque l'armée britannique pénètre dans la ville, le défilé traverse la haute ville et s'arrête devant le château, où le commandant remet au général Townshend les clefs du bâtiment, manifestation ultime de la victoire britannique.

L'édifice conserve les mêmes fonctions après 1760 jusqu'à ce qu'un incendie le réduise en cendres en 1834. Si Lord Dufferin entend, en 1875, reconstruire le château, un projet jugé trop coûteux, le site reste chargé de mémoire. Lors de la construction du château Frontenac, en 1893, des vestiges archéologiques sont trouvés. On envisage alors leur éventuelle préservation, ce qui contribue à accroître la sensibilité patrimoniale naissante.

Près d'un siècle plus tard, en 1985 et 1986, Parcs Canada entreprend des fouilles archéologiques sous la terrasse Dufferin et met au jour des vestiges impressionnants et remarquablement bien conservés. En 2005, une nouvelle série de fouilles étalées sur plusieurs années est lancée dans le cadre d'un projet de réaménagement de la terrasse.



▲ William Henry Blett, «Fort Chambly», vers 1847 [détail]
© Bibliothèque et Archives Canada, Collection W.H. Cassap, acquisition 1992-509-2, C-005224

Sous le pinceau d'un peintre britannique du XIXe siècle, le caractère pittoresque du site est rehaussé par la présence du fort Chambly.

Vauban et la Nouvelle-France

Par André Charbonneau

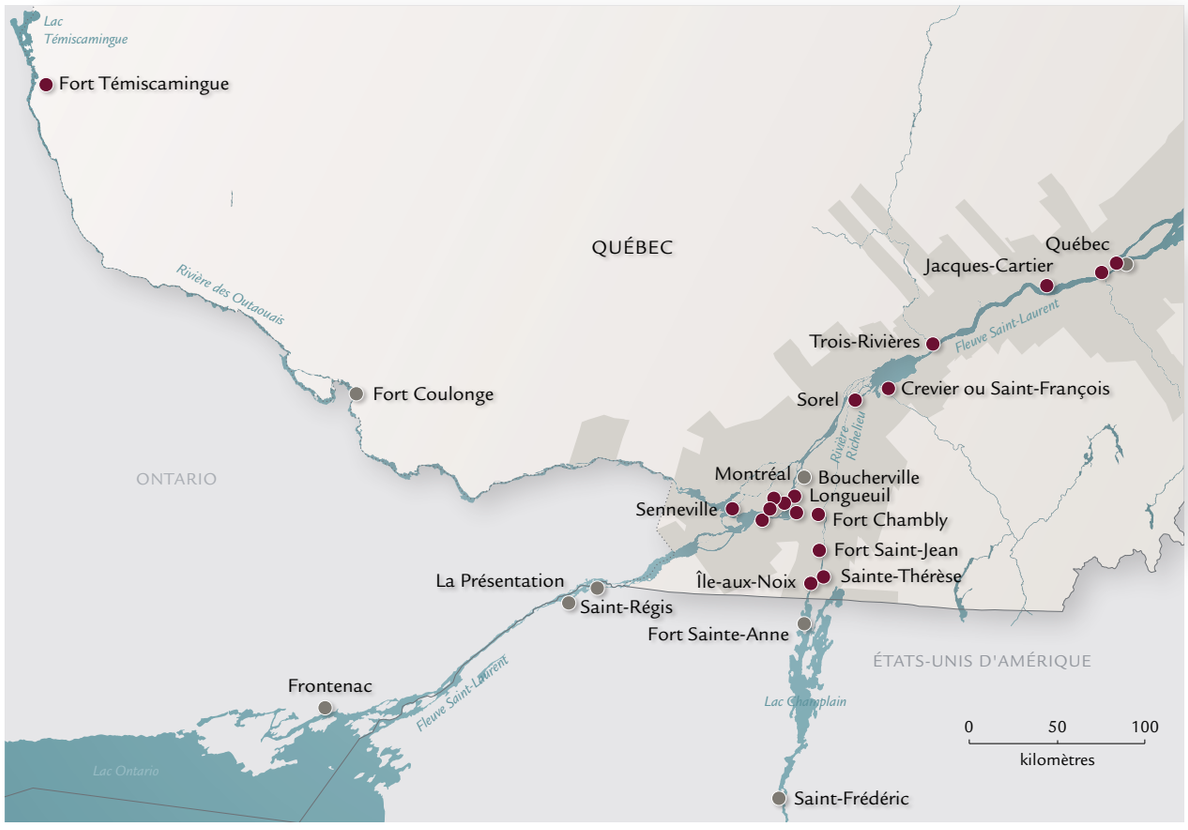
« En exécutant des travaux de réparation aux fortifications de Québec, ville du Bas-Canada, on a découvert, dans les fondations d'un ancien bastion, une médaille d'or renfermée dans une boîte de plomb, scellée dans l'intérieur d'une pierre. En examinant cet objet précieux on a trouvé le médaillon de Louis XIV gravé sur un des côtés, et sur l'autre, une inscription ainsi conçue : "Le 25 avril 1687, sous la direction de M. Denonville, gouverneur, et sur les plans de M. de Vauban, commissaire général des fortifications du royaume" ».

Le Moniteur de l'Armée de Paris, reproduit par le *Journal de Québec,* 23 janvier 1858 (Roy, 1930 : 525)

Bien intéressante, cette découverte, et surtout cette inscription puisqu'il n'y a pas de chantiers majeurs de fortification à Québec à cette date. De plus, aucun plan de la ville signé par le célèbre ingénieur n'a été retrouvé à ce jour ! Pourtant, aujourd'hui encore, la mémoire de Vauban est réelle : les villes de Montréal et de Québec possèdent chacune une rue Vauban; on retrouve également, dans l'arrondissement de Beauport de la ville de Québec, une rue « des Prés », nommée en rappel du « pré carré » de Vauban [1]. Qui plus est, au Canada d'aujourd'hui comme en France, la mémoire collective associe à Vauban nombre d'ouvrages fortifiés « en étoile » avec leur traditionnelle succession de bastions et de courtines. D'innombrables guides touristiques de même que le discours de nombreux guides-interprètes contribuent à perpétuer l'expression « fortification à la Vauban » dans le contexte, entre autres, de la citadelle de Québec, érigée de 1820 à 1830, ou du fort Chambly, construit en 1710, ou de n'importe quelle autre fortification bastionnée encore présente dans le paysage canadien.

L'attribution mémorielle à Vauban trouve aussi écho dans plusieurs régions de France, et les fortifications de la Charente-Maritime en sont un bel exemple [2]. En effet, on associe à Vauban les principaux ouvrages défensifs du Pertuis d'Antioche, entre l'île de Ré et l'île d'Oléron. Or, mise à part la fortification de Saint-Martin-de-Ré, les défenses de La Rochelle, de Fouras ou d'Oléron sont davantage l'œuvre de François Ferry et de son fidèle cartographe, Claude Masse [3].

Plus qu'en France cependant, cette mémoire canadienne de Vauban relève bien souvent de l'imaginaire collectif. Elle trouve en contrepartie son fondement, entre autres, dans la réalité de l'histoire de la Nouvelle-France, notamment l'évolution du système défensif colonial. De 1608 à 1760, un vaste réseau de forts (fort Sainte-Thérèse, fort Jacques-Cartier), de redoutes (redoute Cap-Diamant, redoute Dauphine), de fortifications urbaines (fortifications de Québec, fortifications de Montréal) se développe sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-France, au gré de considérations stratégiques



Type de lieux

- Lieux recensés dans l'inventaire
- Autres lieux mentionnés

Territoire seigneurial

▲ *La quasi-totalité des lieux fortifiés mentionnés dans les sources historiques et situés au Québec se retrouvent dans l'inventaire des lieux de mémoire. Depuis la palissade sommaire en bois du poste de traite jusqu'aux fortifications urbaines élaborées, ils sont un attribut commun à une bonne partie des établissements coloniaux. Ils sont toutefois beaucoup plus nombreux et importants dans la zone frontalière, au sud de la vallée laurentienne, jusque dans les positions les plus avancées des territoires disputés avec la couronne anglaise, participant au réseau continental de défense de la colonie. Près des centres de peuplement et au premier chef Montréal, les ouvrages visent aussi à se protéger contre les incursions iroquoises, fréquentes avant la Grande Paix de 1701.*

© CIEQ, conception : Marc St-Hilaire, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007

et tactiques inhérentes aux guerres franco-amérindiennes (fort Crevier, fort Rolland) ou franco-britanniques (fort Saint-Jean, fort Chambly). Ce réseau d'ouvrages défensifs, tissé à l'échelle du continent nord-américain et largement témoin des luttes économiques que se livrent deux empires, est empreint d'une image ou de traits architecturaux distinctifs que Vauban, par son œuvre gigantesque, a perfectionné et contribué à diffuser durant sa vie professionnelle active, de 1668 jusqu'à sa mort, en 1707.



◀ *Le fort de Chambly, sur les bords de la rivière Richelieu, est désigné comme lieu historique national en 1920. Depuis la construction du fort initial en 1665, le site a vu plusieurs ouvrages de bois et de pierre se succéder. Confié aux soins de Parcs Canada, le dernier en date est restauré en 1983, doté d'un centre d'interprétation et ouvert au public la même année.*

© Photo, Pierre Lahoud, Q03-495

Quelques interventions directes

D'abord, à titre de commissaire général des Fortifications pour le royaume de Louis XIV, Vauban s'intéresse à la construction d'ouvrages défensifs au Canada, bien qu'il n'y ait jamais mis les pieds. Vauban choisit personnellement les premiers ingénieurs royaux envoyés au Canada, dont Robert de Villeneuve, en 1685, ou par la suite, Levasseur de Neré. Il indique alors au ministre que, sur la base des cartes et relevés du terrain que lui enverra Villeneuve, « je (Vauban) vous en feray des desseins a peu près comme si jetais sur les lieux »[4]. En 1686, il suggère de fortifier les petits postes par de simples murailles terrassées avec des bastions ou encore des redoutes (Charbonneau, Lafrance, Desloges, 1982 : 343-344). Il insiste de nouveau en 1699 en conseillant de fermer les villes et les postes par au moins de « simples murailles avec des tours comme celles de nos gros bourgs et petites villes ou des



▲ Daniel Pomarede, « Fortifications de Montréal », 1760
© Centre d'archives de Montréal, fonds Famille Bourrassa, P266, S4, P121

Les dernières fortifications de Montréal, construites à partir de 1718 sous la direction de Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry, ceinturaient la ville.



▲ *Aujourd'hui, des vestiges des fortifications subsistent au Champ-de-Mars dans le Vieux-Montréal. Elles ont été démolies au début du XIXe siècle.*
© Peter Gagné / CIEQ, 2003, Q03-844

retranchements de terre palissadés »[5]. Vauban semble signer quelques projets ou plans de fortification pour les postes et bourgs, documents qu'il fait, semble-t-il, envoyer dans la colonie, mais qui n'ont jamais été retrouvés. D'ailleurs, le gouverneur Denonville, commentant un plan de Vauban pour le fort Frontenac (Kingston, Ontario), souligne que « le dessein de M. de Vauban est très bon pour y attirer du peuple et le mettre en seureté, il faudrait y adjouster quelques flancs l'an prochain, on envoyera le profil de ce lieu à M. de Vauban qui dessinera ce qu'il faudra y faire sur le pié d'y avoir des habitans ou non… »[6].

Outre les fortifications proprement dites, Vauban soumet ses opinions sur les agglomérations de la colonie qu'il juge mal ordonnées. Aussi suggère-t-il de rassembler les habitations dans des bourgs ou villages qu'il faut fermer par des ouvrages défensifs. Dans son mémoire intitulé « Moyen de rétablir nos colonies de l'Amérique et de les accroitre en peu de temps » (de Rochas d'Aiglun, 1972 : 413-453), il insiste sur la reconnaissance du pays par les ingénieurs afin de déterminer les sites avantageux pour la défense et aussi pour la colonisation. Il recommande l'aménagement de camp fortifié à la manière des Romains, en prenant la précaution « d'en doubler ou tripler les espaces », puisque ces « camps deviendront villes par la suite »[7]. À maintes reprises finalement, Vauban insiste sur sa grande maxime en matières de fortification : l'adaptation à la topographie.

La tradition de génie militaire

Certes la mémoire de Vauban au Canada s'articule sur ces interventions « directes ». Toutefois, elle s'appuie davantage sur la tradition de génie militaire qu'il va instaurer en France et dans les colonies et ce, tant d'abord chez les ingénieurs relevant du ministère de la Guerre que, par voie de conséquence, chez ceux relevant du ministère de la Marine, comme c'est le cas dans la colonie pour Boisberthelot de Beaucours ou les Chaussegros de Léry, Chartier de Lotbinière ou de Catalogne.

Dans cette tradition, l'ingénieur militaire chargé de fortifier une ville ou un poste en particulier doit maîtriser les différents principes de l'art de la guerre qui relèvent de la stratégie ou de la tactique. Au premier chef, il doit évaluer l'importance stratégique de l'endroit à fortifier, en vue de définir l'objectif de défense. Comme stratège, il doit en outre considérer l'ennemi et analyser ses possibilités guerrières en termes de force en présence, du type d'armement qu'il peut transporter au regard de la qualité des voies de communication terrestres ou maritimes ; il déterminera le type de



▲ *Le dévoilement de ce monument en forme de fort miniature a lieu en 1938. Situé à Lachine (Montréal), il commémore la présence du fort Rolland, construit par le commerçant de fourrures François Le Noir dit Rolland (1642-1707) en 1670, à l'époque des conflits avec les Iroquois.*
© Peter Gagné / CIEQ, 2003, Q03-781



▲ *La redoute du Cap-Diamant est le plus vieux bâtiment militaire de la ville de Québec. Construite en 1693 par l'ingénieur Josué Dubois Berthelot de Beaucours, à la demande de Frontenac, pour renforcer la défense de la ville, elle se retrouve aujourd'hui dans l'enceinte de la Citadelle de Québec, érigée entre 1820 et 1831 surplombant le fleuve et la vieille ville.*

© Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007 et Éliane Galarneau et Marc St-Hilaire, 2007, Q03-906

guerre à affronter. Enfin, le climat et son incidence sur la longueur des campagnes militaires, notamment en Amérique du Nord, fait partie de la préoccupation stratégique de l'ingénieur, avant de décider du programme défensif du lieu à fortifier.

Sur le plan tactique, l'adaptation à la topographie constitue la démarche première de l'ingénieur, comme le prescrit Vauban dans nombre de mémoires qu'il a rédigés à l'adresse de collègues chargés de la défense des places : « C'est pourquoi il sera bon de prendre garde que la situation ne soit pas exposée à aucun commandement des environs qui l'approche à portée de canon ; qu'il y ait, s'il est possible, peu d'espace à fermer pour l'environner, en y employant les fourches des rivières, quelques escarpements de rochers et tous les autres avantages qu'on pourra » (de Rochas d'Aiglun, 1972 : 447).

Le nombre de soldats nécessaires, les effectifs disponibles et le soutien de la population pour la défense de l'endroit à fortifier figurent aussi parmi les préoccupations tactiques de l'ingénieur militaire qui s'inscrit dans la tradition de Vauban. Dans le cas des fortifications des villes, l'ingénieur conçoit aussi que la place de guerre ne doit pas trop incommoder la vie urbaine[8].

Enfin cette tradition de génie militaire sous l'Ancien Régime table sur une application rigide des deux principes fondamentaux de fonctionnement de la fortification dite bastionnée : le flanquement et le défilement[9]. La première application veut « qu'il n'y ait aucune partie à l'entour de la place qui ne soit flanquée du corps de la place », c'est donc dire que tout point au devant d'une fortification est rendu visible au défenseur retranché à l'intérieur de la fortification. Cela explique la raison d'être des bastions aux angles de la fortification, qui permet un croisement des angles de tir. Le deuxième principe se définit comme l'art de camoufler le rempart et de le dérober à la vue de l'ennemi, en creusant des fossés ou en érigeant des ouvrages avancés au devant du corps de la place. C'est en fait l'étagement des feux sur l'ennemi.

Un modèle colonial

Au fil des années, au moins une cinquantaine d'ingénieurs ont ainsi modelé le Canada, la Louisiane, l'Acadie et l'île Royale. Leur pratique en Nouvelle-France, fortement influencée par Vauban, a contribué à définir un archétype de la fortification dans la colonie, qui se transpose aussi dans l'aménagement des postes de traite (fort Témiscamingue, fort de Senneville) et de plusieurs missions amérindiennes (fort Saint-Louis, fort de la Montagne). Mises à part les fortifications urbaines, les postes défensifs sont généralement de forme carrée ou rectangulaire et les angles sont dotés de bastions. L'enceinte est habituellement constituée de palissades ou de murailles terrassées, ou encore de retranchements plus imposants si on doit s'opposer à une artillerie de plus fort calibre. Vauban n'a pas inventé ce modèle ; il existait bien avant lui et sa diffusion en Amérique du Nord se pratiquait depuis au moins le début du XVIIe siècle, comme en témoigne cette recommandation du jésuite Brébeuf aux Hurons d'Ossossané pour bien fortifier leur village : « Nous leur avons dit aussi que doresnavant ils fissent leurs forts quarrez, et tirassent leurs pieux en ligne droicte, et qu'au moyen de quatre petites tourelles aux quatre coings, quatre François pourroient facilement avec leur arquebuses ou mousquets conserver et défendre tout un village[10] ».

Vauban a plutôt mis en place une tradition de génie qui a conduit, de façon quelque peu systémique, à façonner ou à distinguer l'art militaire en Amérique du Nord. Les ingénieurs militaires, formés sur les grands chantiers européens, ont transposé ou adapté un bagage culturel dans un contexte géographique fort différent. Même si la plupart d'entre eux relèvent de Colbert (ministre de la Marine) et non de Louvois (ministre de la Guerre), tout comme La Ferté et Masse en Charente, ils sont tributaires des préceptes et de la renommée du grand ingénieur français. La mémoire collective en garde la trace.



▲ Saint-Martin-de-Ré, la citadelle en 1984, depuis le sud-est
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes

La citadelle est depuis 1871 un pénitencier ; à la fin du XIXe siècle, celui-ci fut le point de départ des bagnards à destination de la Nouvelle-Calédonie puis de Cayenne (Guyane).

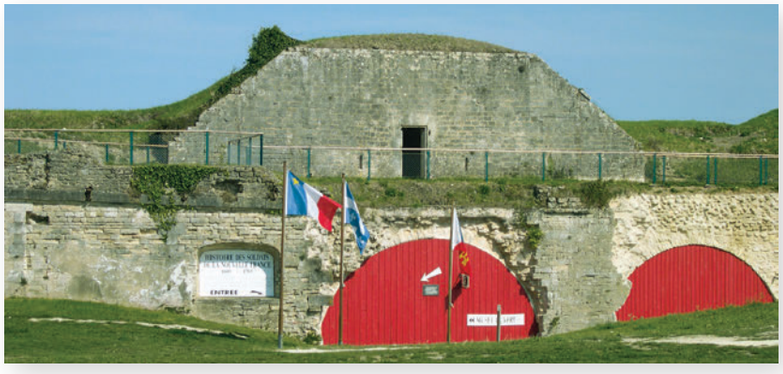
Les citadelles insulaires de Ré et Oléron

Par Aline Carpentier et Thierry Sauzeau

Dans le dispositif défensif de Rochefort et de la côte charentaise, les citadelles de Ré et d'Oléron jouent un rôle majeur. Elles constituent un rempart face aux attaques extérieures et un poste avancé pour l'arsenal de Rochefort dont elles hébergent notamment les troupes au départ ou au retour des colonies.

Ces deux enceintes fortifiées représentent deux beaux exemples d'architecture militaire du système Vauban. Elles répondent, avec d'autres forts, aux besoins de protection du littoral et de l'arsenal de la Marine, stratégiquement implanté à quelques kilomètres de l'océan, en amont de l'embouchure du fleuve Charente. Elles sont parfaitement intégrées, entre terre et mer, au relief du territoire sur lequel elles sont installées [1]. Ces deux ensembles constitués chacun principalement de remparts, de casernes, de corps de garde, d'un magasin à poudre et d'une citadelle, ne sont pas établis sur le même plan et ne subiront pas le même sort.

A Saint-Martin-de-Ré, la première enceinte, d'origine médiévale, fut endommagée entre 1622 et 1624 puis détruite en 1628, au moment du siège de La Rochelle. Pour lui succéder, Vauban, alors commissaire des fortifications, proposa « une place forte clé en main » établie sur les plans de l'ingénieur Ferry pour accueillir des troupes et abriter les Rétais en cas d'agression extérieure. Les travaux se déroulent entre 1681 et 1685. Cet ensemble est aujourd'hui presque entièrement préservé et constitue « le meilleur exemple du premier système Vauban » (Faucherre *et al.* : 36 et 39). Certains bâtiments de la citadelle ont certes été remaniés après 1835, mais subsistent, intacts, les souterrains voûtés, le logement des officiers, un corps de garde, la chapelle et l'arsenal.



▲ Le Château d'Oléron, bastion de la Brèche
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2004

Dans cette propriété privée au sein de la citadelle a été ouvert en 1992 un Mémorial des soldats de la Nouvelle-France. Entre 1996 et 2001, deux verrières y ont été installées, dues à Nicolas Sollogoub, auteur des verrières de l'église de Brouage : Le chemin du roy *et* La paix de 1701.



◀ Saint-Martin-de-Ré,
la place forte, plan de 1692
© Archives du Génie

Conçue pour répondre aux besoins de la population de toute l'île en cas d'attaque, l'enceinte est très large et correspond au double de la surface alors bâtie. L'ensemble de la place est clairement lisible ici, deux ans après son achèvement : la citadelle, à gauche, prévue pour recevoir 1 200 hommes, les cinq courtines et les six bastions auxquels elles sont reliées. La caserne Toiras, entre la citadelle et la premier bastion, a été développée au XIXe siècle.

La forteresse d'Oléron est attestée dès le XIIe siècle. C'était alors le château d'Aliénor d'Aquitaine. Prise plusieurs fois pendant les guerres de Religion, elle tombe aux mains des Rochelais en 1621. Louis XIII la fait raser l'année suivante. Le site actuel, très abîmé par les bombardements de 1945, est un ensemble inachevé, produit de plusieurs campagnes de construction menées par d'Argencourt, le chevalier de Clerville puis Vauban. Durant 120 ans, phases de construction, arrêts et destructions se sont succédés, rendant complexes le plan d'ensemble et l'architecture. Il s'agit toutefois d'une belle illustration du second « système Vauban ». Le projet de l'architecte militaire était de remplacer la forteresse de Clerville par un ouvrage à cornes auquel devait s'ajouter une enceinte urbaine à six fronts bastionnés. L'ouvrage à cornes est construit vers 1690 et l'enceinte urbaine édifiée vers 1700, mais les travaux ne seront jamais terminés. Dès 1740, il est décidé de déplacer le port et l'ensemble reste définitivement inachevé. La citadelle devient prison à la fin du XVIIIe siècle.

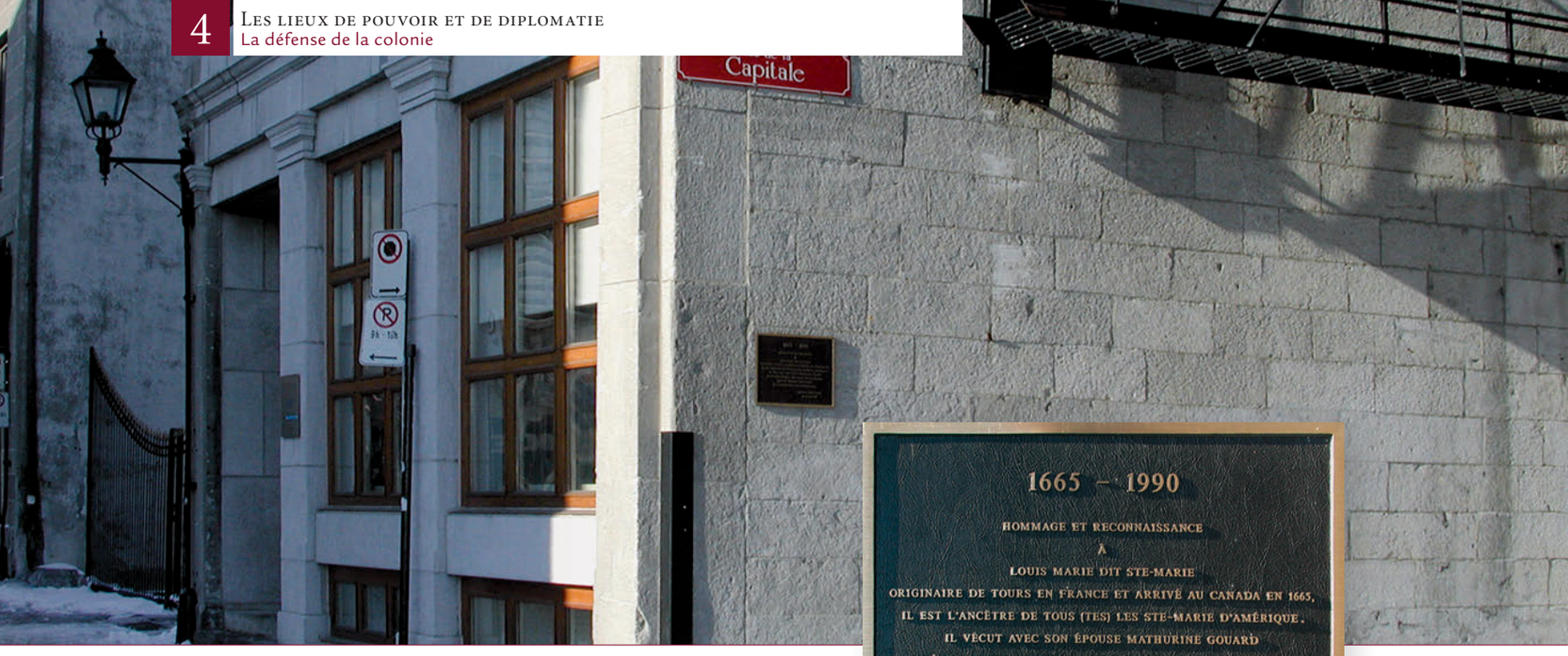
Les sources témoignent du rôle de ces deux sites dans le système de défense des colonies. De 1690 à 1763, le littoral charentais a abrité treize des cent compagnies franches de Marine créées sous Louis XIV, fortes de quatre-vingts hommes chacune. Ces fantassins étaient parfois « invités » à souscrire des contrats d'engagement pour le peuplement et la mise en valeur de la Nouvelle-France[2]. Il y avait aussi les trois compagnies du régiment de Karrer, six cents Suisses affectés à Rochefort depuis 1720. Une fois leur mission accomplie, les hommes de cette véritable « force d'intervention » étaient encouragés à se fixer et à se marier en Amérique (Lem, 2002). Avant leur départ pour les colonies, on regroupait ces soldats sur les îles afin de décharger Rochefort et de limiter les risques de désertion[3]. En 1716, le Conseil de Guerre ordonna que six des compagnies présentes sur l'île d'Oléron forment l'expédition destinée à la Louisiane[4]. En 1736, 400 Suisses quittaient l'île pour la Nouvelle-Orléans[5]. Entre 1748 et 1749, plusieurs courriers attestent de la présence sur l'île de Ré de soldats des troupes de la Marine destinés à l'île Royale[6].

Lieux de casernement au départ pour les colonies, Ré et Oléron jouaient le même rôle au retour des militaires. Ainsi en 1710, on y enregistrait par exemple l'arrivée de la garnison d'Acadie, après son passage par le port de Rochefort[7].



◀ Le Château d'Oléron, vers 1960
© Service régional de l'inventaire,
Poitou-Charentes

Au fond, la citadelle, tournée vers le centre de l' île, et son glacis qui la sépare du village au plan quadrillé. À sa droite, au sud, on devine le port ostréicole. L'enceinte urbaine comprend trois fronts bastionnés de 300 mètres de côté. Au premier plan à gauche, en bord de mer, se voit l'une des tours qui les flanquent aux angles. Le mur d'enceinte, longeant les fossés en eau, est revêtu de pierre de taille appareillée. La citadelle est en cours de restauration depuis 1970. La commune, tout comme celle de Saint-Martin-de-Ré, bénéficie désormais d'une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) pour assurer son développement en harmonie avec ce patrimoine exceptionnel.



▲▶ *Louis Marie dit Sainte-Marie, né à Tours vers 1634, traverse au Canada en 1665 comme soldat de la compagnie de La Varenne au sein du régiment de Carignan-Salières. Une fois démobilisé, il s'installe à Montréal et sera à la tête d'une descendance nombreuse. La plaque, apposée en 1990, est située près de la place Royale dans le Vieux-Montréal.*
© Peter Gagné / CIEQ, 2003, Q03-929

Le régiment de Carignan-Salières

Par Peter Gagné

L'envoi du régiment de Carignan-Salières en 1665 marque un tournant dans l'histoire de la Nouvelle-France. L'arrivée de 1 200 soldats dans une colonie qui ne comptait qu'environ 3 000 âmes est un fait qui n'a pas seulement marqué l'histoire de la colonie, mais aussi la mémoire et le patrimoine du Québec actuel.

Toutefois, la relation entre l'histoire, la mémoire et le patrimoine en ce qui concerne le régiment est floue, embrouillée par les écrits des contemporains, le nationalisme de certains historiens et une mémoire collective qui est faite de parts de vérité déformées par le temps et les erreurs.

Avant de partir pour la Nouvelle-France, le régiment était cantonné dans les citadelles de l'île de Ré et de l'île d'Oléron. Ces bâtiments, dont le dernier abrite le Mémorial des soldats de la Nouvelle-France, subsistent encore. Dans la colonie, les soldats stationnaient parmi la population ou dans des forts comme celui de Trois-Rivières, dont la plaque commémorative parle de la paix de 1668 mais ne fait pas mention du passage des soldats.

Le régiment a été mis au travail dès son arrivée dans la colonie pour construire une chaîne de forts dans la vallée du Richelieu. Les forts Richelieu (Sorel), Saint-Louis (Chambly), Sainte-Thérèse (Saint-Jean-sur-Richelieu) et Sainte-Anne (lac Champlain) étaient destinés à cantonner les soldats et servir de relais pour les campagnes militaires. Quelques traces de ces ouvrages subsistent dans le paysage actuel, mais donnent une image bien imparfaite de la réalité ancienne. Ainsi, l'apparence du fort Chambly a été fortement modifiée depuis le XVIIe siècle ; la plaque commémorative du fort Richelieu ne fait pas mention du régiment ; celle du fort Sainte-Anne, dans l'État actuel du Vermont, se trouve en Mauricie ; et une des deux plaques commémorant le fort Sainte-Thérèse a disparu.

Les deux campagnes militaires du régiment ont eu des résultats mitigés. Le gouverneur de Courcelle a mené le régiment en territoire mohawk au début de 1666. Les soldats ont davantage succombé au froid et à la faim



▲ « Officier du régiment de Carignan-Salières, 1666 », Robert Rosewarne, d'après L. Rousselet, vers 1960.
© Bibliothèque et Archives Canada, C-010368



◀ Soldats du régiment de Carignan-Salières ou des compagnies Franches de la Marine, dessin de 1932.
© Bibliothèque et Archives nationales du Québec, P600, S5, PAQ33

qu'aux Iroquois pendant cette longue marche hivernale, probablement faite sans raquettes. Quand le chevalier de Tracy a mené ses troupes près de la ville actuelle de Schenectady, New York, à l'automne de la même année, leurs seuls exploits furent de brûler des villages mohawks abandonnés bien avant leur arrivée. Toutefois, le résultat obtenu fut celui souhaité : les « sauvages » demandèrent la paix. Sa mission accomplie, le régiment est démobilisé en 1668 et un tiers des soldats, avec quelques officiers, s'établissent au pays.

C'est dans le passage de l'histoire à la mémoire que les choses commencent à s'embrouiller. En ce qui concerne le régiment, la mémoire collective a été augmentée, déformée et modelée par le temps, la fierté et le nationalisme ; elle se fonde sur les hyperboles des écrits contemporains qui voulaient montrer ces soldats comme des chevaliers en croisade. La mémoire populaire veut que les 1 200 soldats du régiment se soient tous établis au Canada, tandis que la réalité montre que seulement un tiers des hommes sont devenus des habitants. La mémoire veut aussi que tous ces anciens soldats aient choisi la vallée du Richelieu pour s'établir, mais la vérité est que seulement 30 % des soldats-habitants du régiment s'y sont installés.

De nos jours, le patrimoine qui matérialise et rappelle cette mémoire devient encore plus flou. Il n'y a pas de monument ou plaque qui commémore le régiment en tant que tel, ni ses exploits militaires (qui ont eu lieu, il faut dire, en dehors du territoire québécois actuel). Il ne reste que des traces – muettes pour la plupart – du passage du régiment en Nouvelle-France. Des références toponymiques contribuent par ailleurs à brouiller la frontière entre l'histoire et la mémoire du régiment. Ainsi, les villes québécoises de Tracy et de Carignan, qui renvoient au régiment, ont été nommées d'après l'officier Alexandre de Prouville de Tracy, qui n'a pas reçu de terre et n'est pas resté au Canada, et le prince de Carignan, qui n'est jamais venu au Canada.

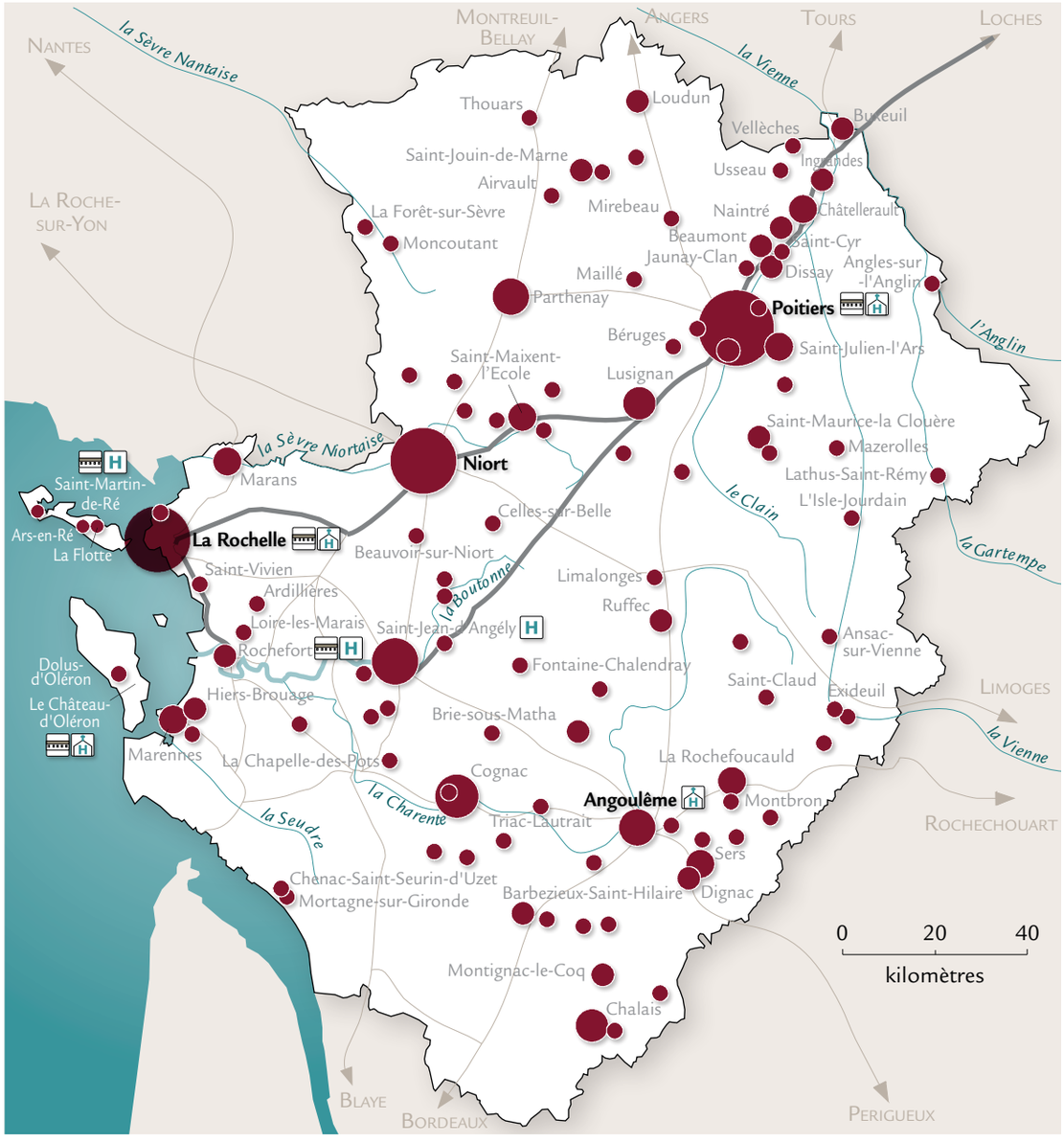
Si la mémoire du régiment en tant que groupe est à peu près absente du paysage, quelques soldats s'y trouvent néanmoins commémorés individuellement. Mais, là encore, la plupart des plaques et monuments ne mentionnent pas leur appartenance au régiment. L'intérêt porte sur ces hommes en tant qu'ancêtres fondateurs de familles, pas en tant que soldats. Nicolas Audet, François Le Noir dit Rolland, Louis Marie dit Sainte-Marie, Pierre Toupin dit Lapierre et Vincent Chamaillard sont les seuls parmi les quelque 400 soldats-habitants à voir leur nom commémoré, le dernier étant l'unique ancêtre identifié comme soldat du régiment.

Les officiers sont un peu mieux célébrés, mais ce davantage à cause des seigneuries reçues que de leur service militaire. Isaac Berthier, Philippe Gaulthier de Comporté, René Gauthier de Varennes, Séraphin Marganne de Lavaltrie, Antoine Pécaudy de Contrecœur, Pierre de Saint-Ours et Pierre de Saurel sont le sujet de plaques commémorant la concession de leurs terres, mais seulement Berthier et Lavaltrie sont identifiés comme officiers du régiment.

Le souvenir du régiment de Carignan-Salières, bien qu'il persiste dans la mémoire collective, a subi des oublis, des modifications et des transformations dans le passage de l'histoire à la mémoire et de la mémoire au patrimoine. Il serait peut-être temps que le régiment retrouve sa juste place non seulement dans l'histoire, mais aussi dans la mémoire de la Nouvelle-France.

Les soldats de Poitou-Charentes

Par Mickaël Augeron et Georges Coste



▲ L'origine des soldats en partance pour la Nouvelle-France

Sources : Marcel Fournier, 2001, Jean Cournoyer, 2001, Robert Larin, 1994, *Dictionnaire biographique du Canada*, 2002, Marcel Reible, 1961, CAOM, Aix-en-Provence, Péchier (N), 1997, Even (P), 1997
Fond : ADDE-Francièmes®, 2005, conception : Geoges Coste, réalisation : Zoé Lambert

Routes principales

Caserne, garnison

H Hôpital militaire

Hôpital de charité attaché au service militaire

Principaux itinéraires des troupes

Terrestre

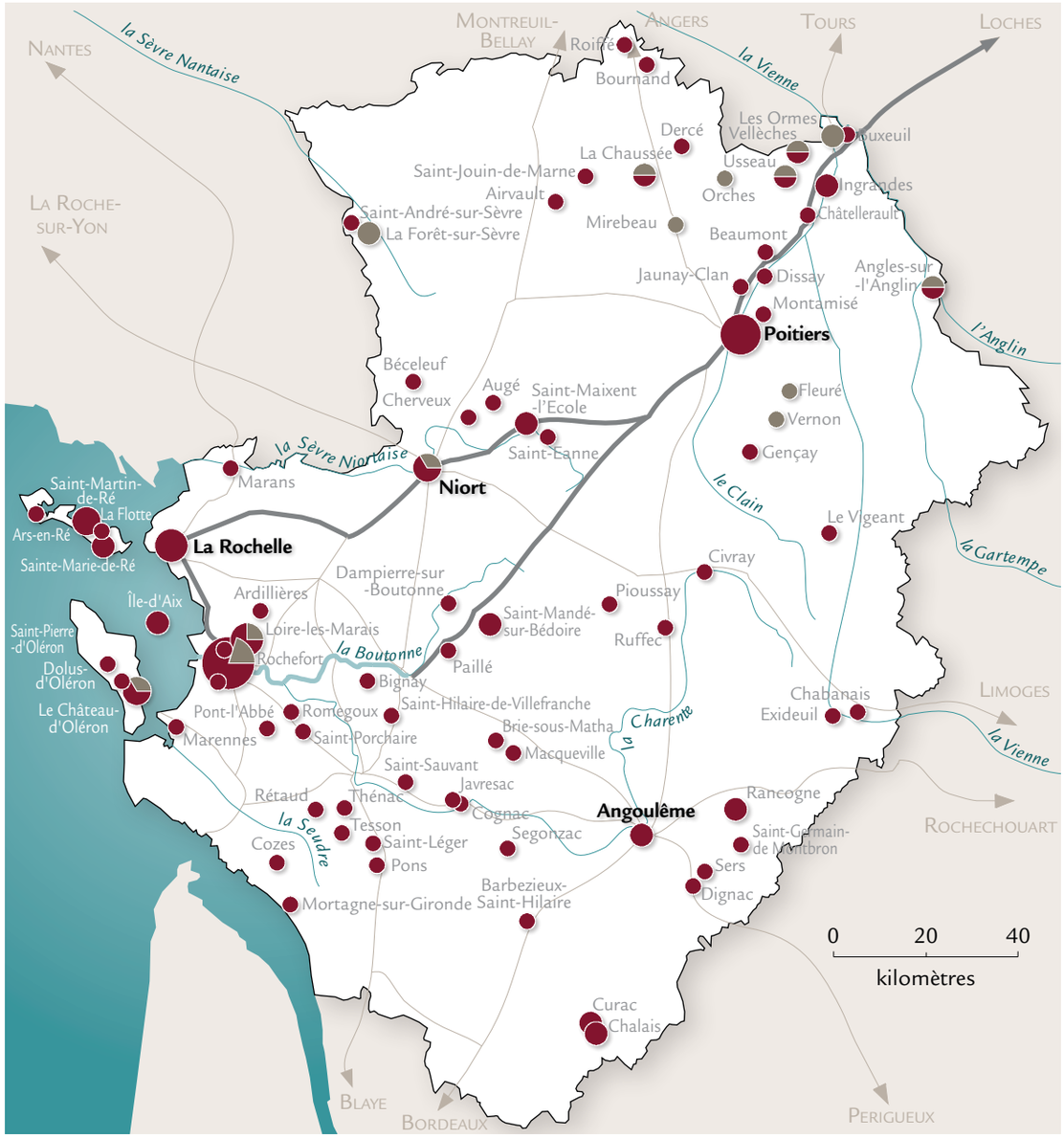
Fluvial

Nombre de militaires par commune

21

5

1



▲ Les lieux de mémoire des soldats partis pour la Nouvelle-France

Repère commémoratif

Site, patrimoine bâti

Routes principales

Sources : BD inventaire des lieux de mémoire, 2005
Fond : ADDE-Francièmes®, 2005, conception : Georges Coste, réalisation : Zoé Lambert

Principaux itinéraires des troupes

Terrestre

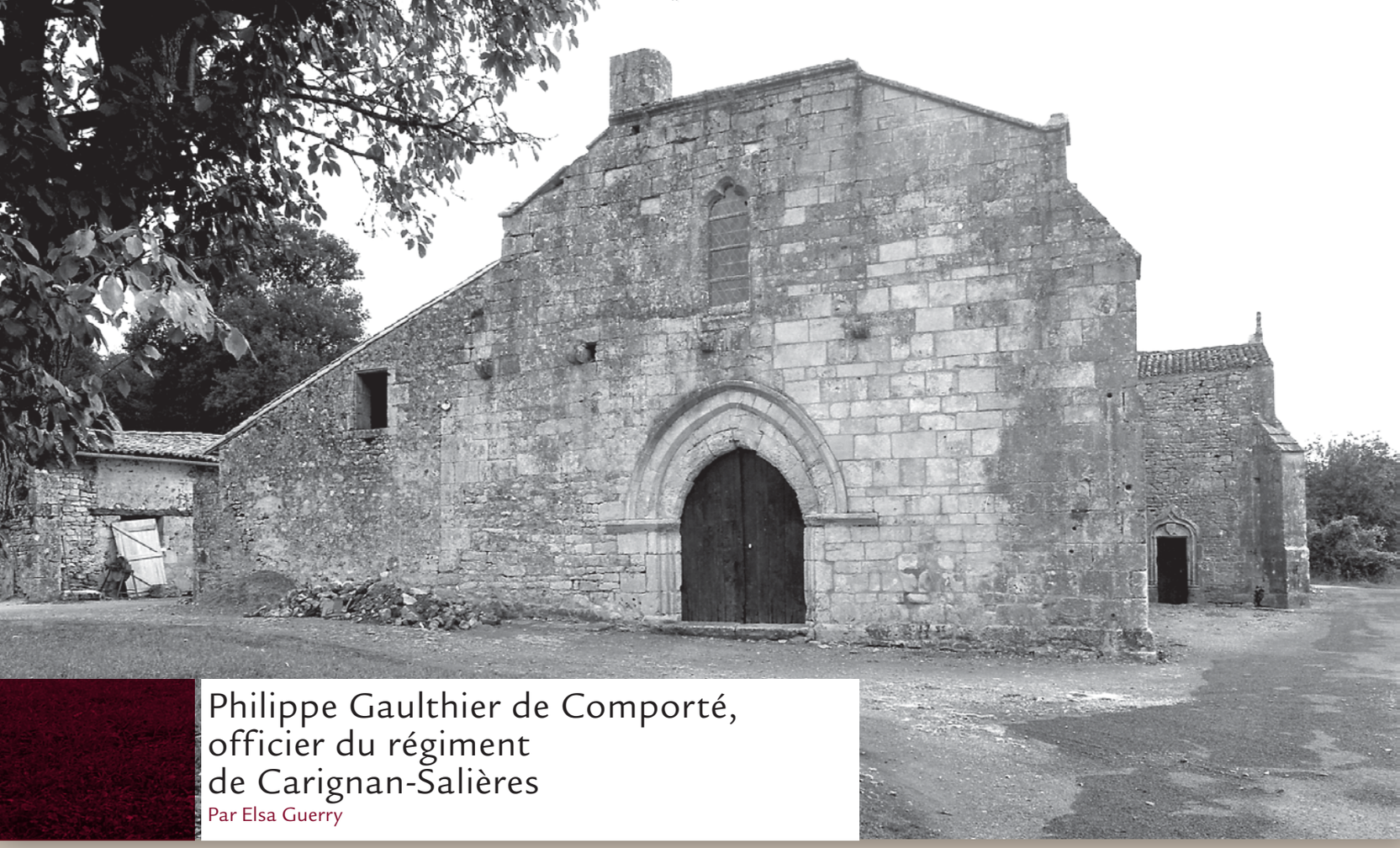
Fluvial

Nombre de lieux par commune

10

1

Malgré les nombreux établissements militaires qui le caractérisent (hôpitaux, casernes et ensembles fortifiés), le littoral charentais est sous-représenté quant à l'origine des soldats. Le recrutement tend plutôt à suivre les principales voies de communication que sont la Sèvre-Niortaise et la Charente jusqu'à Angoulême et ses environs immédiats, mais surtout la grande route qui relie La Rochelle et Rochefort à Paris, via Niort ou Saint-Jean-d'Angély puis Poitiers. Pour ce qui est des lieux de mémoire, le littoral charentais est mieux représenté grâce à son patrimoine militaire et la mise en valeur touristique et culturelle dont il fait l'objet. Contrairement à Niort, l'axe Poitiers-Châtellerault conserve une mémoire plus vive de cette histoire.



Philippe Gaulthier de Comporté, officier du régiment de Carignan-Salières

Par Elsa Guerry

Sa famille résidant au lieu-dit de Comporté, Philippe Gaulthier de Comporté est baptisé dans l'église de Sainte-Eanne en 1641. Il décède à Québec en novembre 1687.

Lieutenant dans le régiment de Carignan-Salières, il débarque avec ses hommes dans la colonie en 1665 et va y jouer un rôle important dans l'administration : commissaire des magasins du roi en 1672, il devient le premier prévôt de la maréchaussée en 1677 et, par intérim en 1687, commissaire de la Marine.

Philippe Gaulthier est par ailleurs propriétaire de deux seigneuries : celles de la Malbaie et de Comporté au Québec. Il participe également à la traite des fourrures, fondant la Compagnie du Nord avec Charles Aubert de la Chesnaye. Il se marie en 1672 avec Marie Bazire, la fille d'un riche négociant de Québec, avec laquelle il a 11 enfants. Titulaire de charges officielles, seigneur et commerçant prospère, cet homme a toute la confiance de Jean Talon, intendant à cette époque. Pourtant la colonie apprendra, une quinzaine d'années après son arrivée, sa condamnation à mort par contumace en France pour le meurtre de deux personnes à La Mothe-Saint-Héray. Pour l'anecdote, cette condamnation est prononcée alors qu'il est à bord du navire qui l'emporte vers la Nouvelle-France. Louis XIV le graciera un peu plus tard.

▲ Sainte-Eanne, ancienne église paroissiale

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2006

Construite au XIIe siècle par les moines bénédictins de l'abbaye de Saint-Maixent, modifiée au XVe siècle, cette église à vaisseau unique devint en 1823 propriété de la commune, avant d'être vendue en 1964.

▼ *La Malbaie, Charlevoix Est, plaque commémorative de la seigneurie de La Malbaie, commanditée par la Commission des monuments historiques du Québec.*

© Marie-Claude Côté, MCCCFQ, 2003, et Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-400





Madeleine de Verchères

Par Colin Coates

Marie-Madeleine Jarret de Verchères (1678-1747) doit sa renommée à sa défense héroïque en 1692 du fort familial à Verchères, à 30 km en aval de Montréal. Elle avait 14 ans. Ses parents étaient absents au moment où des guerriers iroquois se sont attaqués au fort.



▲ *Le monument à Madeleine de Verchères est érigé en 1913, à Verchères. La sculpture de Louis-Philippe Hébert la représente un fusil à la main au sommet d'un socle rappelant un fort. Une plaque de la comission des lieux et monuments historiques du Canada de 1927 insiste sur son jeune âge, alors qu'elle affrontait « une troupe d'Iroquois ».*

© Peter Gagné / CIEQ, 2004, Q03-513

Surprise hors des palissades, elle a couru vers la porte, y arrivant de justesse. En tant qu'aînée de la famille, elle a organisé la défense pour faire semblant que les Français étaient plus nombreux qu'ils ne l'étaient réellement. Elle a fait tirer le canon, ce qui semble-t-il a convaincu les Iroquois de s'enfuir.

Sept ans plus tard, de Verchères écrit la lettre qui lui apportera la célébrité dans l'histoire de la Nouvelle-France. Rappelant l'épisode de 1692, elle demande, avec succès, une pension auprès de la femme du ministre de la Marine, madame de Maurepas. Quelques décennies plus tard, elle écrit une deuxième lettre décrivant son acte d'héroïsme avec force détails parfois fantaisistes, sollicitant tout probablement une hausse de sa pension, ce qu'elle n'obtient pas.

C'est en tant que symbole national que Madeleine de Verchères sera célébrée au XXe siècle. D'abord, près de l'endroit de son fait héroïque, la jeune fille sera représentée en statue. Elle a deux champions, le curé de Verchères, F.-A. Baillairgé, et le gouverneur-général du Canada, lord Grey. Celui-ci veut créer un sentiment national partagé par les Canadiens anglais et les Canadiens français, en promouvant une histoire édifiante de la Nouvelle-France. Lord Grey conçoit même la statue comme une riposte canadienne à la culture états-unienne : d'après lui, la statue au bord du fleuve Saint-Laurent représenterait le dévouement au bien commun tandis que la statue de la Liberté, à New-York, ne symboliserait que l'individualisme. C'est lord Grey qui incite le gouvernement fédéral à financer l'œuvre, et le dévoilement a lieu en 1913. Le curé de Verchères dirige la cérémonie. L'histoire de l'héroïne est décrite par tous les orateurs selon les visées nationalistes canadiennes-françaises de l'époque. La statue, érigée sur un socle en forme de palissade, est placée près d'un vieux moulin, postérieur à 1692, mais qui donne néanmoins une apparence historique à la scène.

▲ *La mémoire de Madeleine de Verchères a été valorisée de diverses façons, incluant le cinéma. En 1927, le cinéaste Joseph-Arthur Homier tourne un film sur la vie de l'héroïne à Kahnawake, dont ici une scène romancée de l'arrivée des soldats pour lever le siège du fort.*

© Canada. Patent and Copyright Office / Le Bon Cinéma Cie, Bibliothèque et Archives Canada, acquisition 1966-094 NPC, pièce 3, PA-028623.

De Verchères est aussi à l'honneur là où elle a passé sa vie adulte, à La Pérade, près de Trois-Rivières. Le manoir seigneurial, en ruines depuis un incendie en 1927, est signalé par un panneau qui fait état de la vie de l'héroïne. Enfin, elle est également commémorée dans certains noms de rues et de bâtiments. Son exploit en Nouvelle-France légitime, selon certains, que les femmes de l'époque coloniale figurent dans les livres d'histoire.

De Verchères partage sa réputation héroïque avec d'autres hommes et femmes qui bâtirent la Nouvelle-France dans les premières décennies de la colonie. Ce groupe intrépide incarne une histoire de la ténacité du peuple français en Amérique du Nord. En dépit des difficultés extrêmes, symbolisées par les conflits militaires avec les nations iroquoises et avec les Britanniques du Massachusetts et de New York, les Français ont surmonté l'adversité et se sont épanouis dans cette partie du continent. Madeleine de Verchères a une place privilégiée dans l'histoire coloniale, comme Jeanne d'Arc est héroïne en France. Et, comme Dollard des Ormeaux, elle contribue à faire de l'histoire du Canada une épopée.



▲ Ardillières, impasse du Château, ancien château de Pierre Le Moyne d'Iberville
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2002

En retrait de la rue, la porte charretière, accostée d'une porte piétonne en plein cintre, correspond vraisemblablement à l'ancien portail d'entrée du château.

Le château d'Ardillières, propriété d'un héros canadien en pays charentais

Par Aline Carpentier

Les vestiges du château d'Ardillières se situent en Aunis, au sud-est de La Rochelle. Le fief, datant de 1381, est érigé en châtellenie en 1653 avant de devenir la propriété de Pierre Le Moyne d'Iberville en 1700[1].

D'Iberville, né à Ville-Marie (Montréal) en 1661, est le troisième fils d'une famille de notables « canadiens » : son père, anobli par le roi pour services rendus, a participé à la défense de la colonie où il possède des terres et fait le commerce des fourrures. En 1686, Pierre Le Moyne d'Iberville embrasse, tout comme ses frères, la carrière militaire et s'illustre au cours des différentes expéditions qu'il mène contre les Anglais à la baie d'Hudson, convoitée pour le commerce des fourrures, à Terre-Neuve et dans les Antilles ainsi que par ses actions contribuant à la colonisation en Louisiane (Biloxi, fort Mississipi, puis Mobile).

Capitaine de vaisseaux, Pierre Le Moyne d'Iberville effectue de nombreuses fois la traversée de l'Atlantique et séjourne fréquemment dans la capitale de l'Aunis ainsi qu'à Rochefort. Le choix de la seigneurie d'Ardillières, située dans les environs immédiats de La Rochelle, comme résidence familiale n'exclut pas un intérêt professionnel, car il permet une présence dans le grand port commerçant avec les colonies. Depuis La Rochelle, d'Iberville maintient en effet un contact commercial permanent avec le Canada et organise plusieurs autres expéditions, notamment celles pour la Louisiane. La proximité de Rochefort lui permet aussi d'entretenir des relations avec l'intendant Bégon et la Couronne. Il se trouve de la sorte au cœur d'un réseau qui associe service du roi et intérêts commerciaux personnels.

À Ardillières, il engage immédiatement des travaux de rénovation et de remise en état de sa nouvelle propriété (Machenaud, 1995 : 93-95). Il n'y vivra cependant que peu de temps,



▲ Montréal, square d'Iberville, monument commémorant le décès de Pierre Le Moyne d'Iberville
© Peter Gagné / CIEQ, 2004, Q03-806

Le monument, dû au sculpteur J.A. Vincent, a été érigé en 1983 à l'initiative de la ville de Montréal. Il faisait suite à une première statue, installée en 1894. Une plaque commémorative a également été posée sur sa maison natale par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada en 1937.



◀ *Le Moyne d'Iberville, vers 1700, arborant sa croix de Saint-Louis.* Tiré de G.D. Warburton, «The Conquest of Canada» (London, 1850), extra illustrated by Alfred Sandham, Vol. 1, pt. 2, p. 416
© Bibliothèque et Archives Canada, C-026026

car il entreprend un nouveau voyage vers les Amériques en 1706, mais cette fois à destination des Antilles, voyage au cours duquel il trouve la mort, vraisemblablement à la Havane.

Le château et les dépendances que connut d'Iberville ont été maintes fois transformés et sont aujourd'hui très morcelés [2]. Outre l'ancien portail, on peut distinguer à l'est un corps de bâtiment – parfois qualifié de chapelle dans les textes et par la tradition orale – dont la charpente pourrait dater du XIVe siècle, ainsi que deux tours du XVIe siècle. Le corps de logis principal et certains bâtiments d'exploitation (sans doute les anciens chais), au nord, semblent remonter au XVIIe ou au XVIIIe siècle. C'est au XIXe siècle que le domaine a subi les transformations les plus marquantes : division en plusieurs propriétés, destructions et reconstructions de certaines parties, abandon de certaines autres ; ainsi, au nord, un nouveau corps de logis et des dépendances ont été ajoutés à l'ancien. Un chai porte la date de 1943. Deux autres maisons, construites après 1950 à proximité de l'ancien portail d'accès au domaine, font aujourd'hui obstacle à une lecture claire de l'ensemble.

L'histoire du château et la vie de Le Moyne d'Iberville sont longtemps restées ignorées localement. Dans les années 1990, cependant, les propriétaires des anciens chais entreprennent des travaux de restauration et, dès 1995, un musée d'histoire locale est inauguré. Quelques documents, rassemblés par leurs soins, y évoquent la Louisiane et remettent à l'honneur l'illustre propriétaire des lieux. Des contacts sont pris et des échanges avec la Louisiane sont organisés : plusieurs groupes de visiteurs sont accueillis sur place et, en retour, les propriétaires sont invités à Biloxi pour l'anniversaire de la présence française en Louisiane, territoire pour lequel d'Iberville avait combattu.

En 2002, la propriété est vendue et le musée ferme ses portes. Ce dernier aura cependant contribué à faire vivre la mémoire de Pierre Le Moyne d'Iberville dans ce village d'Aunis dont la place de l'église porte désormais le nom [3] : son action en Louisiane est ici reconnue. À l'inverse, ses états de service au Canada, qui font de lui « sans l'ombre d'un doute le premier véritable héros canadien », ne sont pas commémorés (Pothier, 1969 : 417).



L'épave du *Elizabeth and Mary*

Par Pierre Desrosiers

La découverte de l'épave du *Elizabeth and Mary* à Baie-Trinité sur la Côte-Nord, en 1995, constitue une percée majeure en Amérique du Nord dans l'avancement des connaissances sur une période pendant laquelle la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre entretenaient des rapports de plus en plus conflictuels.

▲ *L'épave et la collection de plus de 4 000 objets archéologiques qui y ont été retrouvés sont conservés au Centre de conservation du Québec à Québec. Ils sont reconnus comme biens archéologiques classés depuis 1999.*
© Photographie Michel Élie, Centre de conservation du Québec, Q03-16

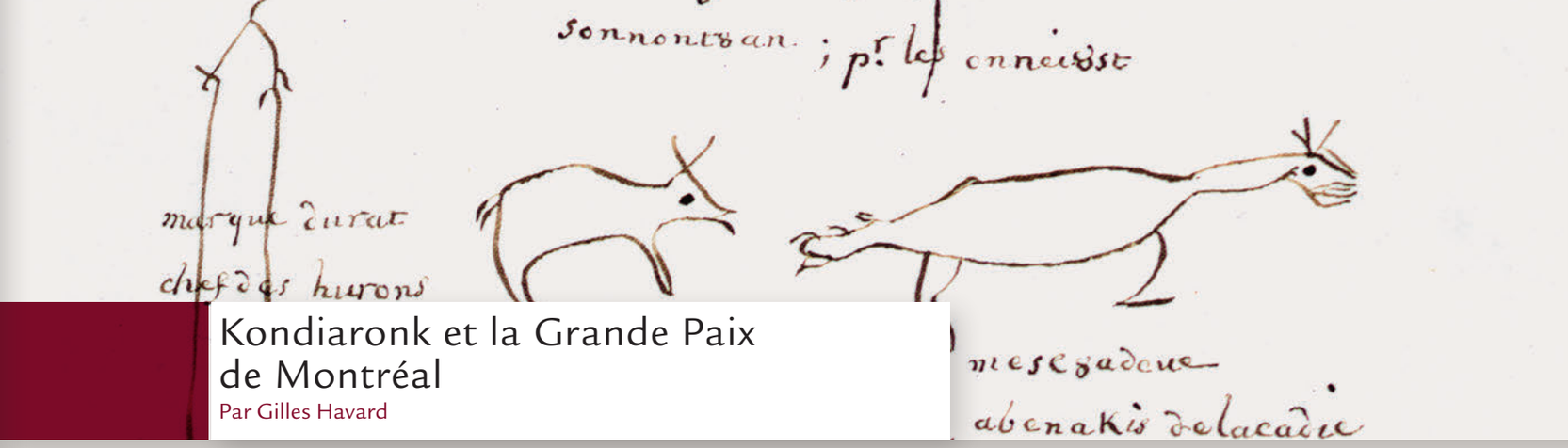
Repérée en 1995 par une équipe de plongeurs amateurs de la région, l'épave a aussitôt fait l'objet de recherches archéologiques subaquatiques par Parcs Canada et le Centre de conservation du Québec, en lien étroit avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, ce qui a maximisé le potentiel d'interprétation de l'épave et la conservation des artefacts.

Au gré des fouilles, de la collecte des objets (fusils, marmites, cuillers, tasses, bouteilles, etc.) et des recherches en archives, il est apparu que le naufrage s'était produit vers la fin du XVIIe siècle. L'abondance d'armes et d'outils très variés fabriqués tout au long de ce siècle a beaucoup intrigué les chercheurs, mais c'est surtout la présence d'objets portant des marques personnelles qui a allumé la passion des spécialistes. La connexion avec la ville de Boston et la flotte de sir William Phips s'est faite lorsqu'il a été possible d'associer les initiales de certains individus, gravées sur des objets repêchés, avec des listes de noms de miliciens du Massachusetts ayant péri au retour de Québec, après l'échec de l'attaque sur la ville en 1690. Malgré ses 30 bateaux et 2 000 hommes, Phips avait été repoussé après quelques jours de bataille.

Au moment de la découverte de l'épave, il ne restait plus qu'une partie du flanc de la barque qui avait mesuré environ 15 mètres de long et 5 mètres de large. Elle avait vraisemblablement à bord un équipage d'une quarantaine d'hommes, tous des miliciens recrutés à Dorchester, une communauté qui fait maintenant partie de Boston. Les fouilles terminées, la barque a été démembrée, puis déposée dans un lac, en attente de sa mise en valeur. La collection d'artefacts, classée par le ministère en 1999, subit divers traitements de restauration au Centre de conservation du Québec, tandis que les archéologues et les spécialistes en culture matérielle de Parcs Canada font la synthèse des résultats de la recherche archéologique.

▼ *La fouille sous-marine du navire a été l'une des plus importantes au Québec. Elle a mis à contribution archéologues subaquatiques et plongeurs amateurs.*
© Photographie Peter Waddell, Parcs Canada, 57M-137T





Kondiaronk et la Grande Paix de Montréal

Par Gilles Havard

Figure charismatique de l'alliance franco-amérindienne durant les années 1680-1690, présenté par le père jésuite Charlevoix comme « le Sauvage du plus grand mérite que les Français aient connu au Canada », le chef huron-pétun de Michillimakinac, Kondiaronk (ou Gaspard Soiaga), plus connu par les colons sous le nom de « Le Rat », (comme l'atteste la lettre d'une religieuse qui assista à son décès) est mort à Montréal à l'été 1701 à l'âge de 75 ans[1].

Le chroniqueur Bacqueville de la Potherie le décrit comme « le plus habile et le plus considérable des nations d'en haut » – c'est-à-dire des nations des Grands Lacs –, et Charlevoix comme un extraordinaire orateur dont les « réparties [...] étoient toujours vives, pleines de sel, et ordinairement sans réplique ». Le gouverneur Buade de Frontenac l'invitait d'ailleurs fréquemment à sa table « pour procurer cette satisfaction à ses officiers ». Kondiaronk aurait même servi de modèle à Adario, le Bon Sauvage des *Dialogues* du baron de Lahontan.

Les sources françaises mentionnent pour la première fois son existence en 1682, alors qu'il s'exprime à Montréal devant Frontenac au nom des Hurons de Michillimakinac (Mackinaw City, au Michigan). Il participe à la guerre des Indiens des Grands Lacs contre les Iroquois de la ligue des Cinq Nations, s'illustrant par exemple lors d'un combat de canots sur le lac Erié en 1697, mais il soutient ensuite les efforts de paix du gouverneur Louis-Hector de Callière (le successeur de Frontenac à partir de 1699). Il parvient ainsi à convaincre les nations « d'en haut » de ramener leurs captifs de guerre pour un échange général de prisonniers avec les Iroquois à Montréal. La Grande Paix de Montréal de 1701, qui réunissait les Français et les quelque 1 300 représentants d'une quarantaine de nations autochtones, entendait mettre fin aux longues guerres qui avaient opposé les Cinq Nations aux membres du réseau d'alliance franco-indien, soit les groupes de la région des Grands Lacs (parmi lesquels les Hurons-Pétuns, mais aussi les Outaouais, les Poutéouatamis, les Miamis, les Ojibwas, les Renards, les Winnebagos, etc.), les Abénaquis de l'Acadie, et les Indiens « domiciliés » dans la vallée du Saint-Laurent (dont les Iroquois de Kahnawake et de la Montagne).

▲ Ratification de la paix conclue entre les Français, leurs alliés et les Iroquois [détail]
© Archives Nationales d'Outre-Mer à Aix-en-Provence (France), Correspondance des Colonies, Canada, ANOM COL C11A19, folios 43-44

À gauche, la signature de Kondiarok, dit « Le Rat », en référence à l'intelligence et la force du rat musqué.

Artisan de la paix de 1701 – Charlevoix explique que « le gouverneur général [Callière] fondoit sur lui sa principale espérance pour le succès de son grand ouvrage, la paix générale » – Kondiaronk fut toutefois contrarié de ce que les Iroquois n'aient pas ramené à Montréal tous leurs prisonniers comme ils s'y étaient engagés. La conférence, en outre, fut assombrie par une épidémie fatale à plusieurs ambassadeurs autochtones, dont Kondiaronk lui-même qui, transporté à l'Hôtel-Dieu, décéda le 2 août. Les Français, pour lui rendre hommage, organisèrent de somptueuses funérailles, et son corps fut inhumé dans l'église Notre-Dame, la veille de la signature de la paix générale.

Longtemps occultée par la mémoire collective québécoise, la Grande Paix de Montréal sort de l'oubli au début des années 1990 grâce au travail de quelques historiens. En attribuant en 1997 le nom de Kondiaronk au belvédère du Mont Royal, qui surplombe le centre-ville, la municipalité de Montréal entend faire reconnaître le rôle central joué par les Amérindiens dans l'histoire du Canada, tout en rendant hommage à l'un des plus illustres visiteurs de la cité montréalaise au cours du XVII[e] siècle. Les célébrations, à l'été 2001, du tricentenaire de la Grande Paix, ont permis de sortir définitivement de l'oubli cet événement majeur.



◀ *Le Belvédère Kondiaronk, sur le Mont-Royal, est inauguré le 21 juin 1997 à l'occasion de la journée nationale des peuples autochtones.*
© Peter Gagné / CIEQ, 2003, Q03-918



▲ *Les plaines d'Abraham doivent leur nom à Abraham Martin, propriétaire du site de 1635 à 1664. Elles font partie du Parc des Champs-de-Bataille créé en 1908 à l'occasion du tricentenaire de Québec. L'endroit, qui revêt une grande importance symbolique et historique, est parsemé de repères mémoriels de toutes sortes.*
© Alain Roy, 2006, Q03-891

La guerre de Sept Ans

Par Jacques Mathieu

L'événement qui marque la fin de la Nouvelle-France, la guerre de Sept Ans, a laissé des traces aussi profondes que nombreuses en Amérique du Nord, au Canada et au Québec en particulier. Cependant, ce traumatisme majeur n'a pas laissé de traces équivalentes en Poitou-Charentes.

Si cette guerre a fait l'objet de plusieurs centaines de rappels historiques dispersés sur le territoire de l'ancienne Nouvelle-France, à peine en recense-t-on une petite douzaine dans la France de l'ouest et, encore, n'ont-ils parfois qu'un lien bien lâche avec les événements.

À première vue, les résultats de l'inventaire en rapport avec le conflit sont surprenants, voire troublants. Les relations de parenté et les liens historiques de nature économique ou culturelle entre les personnes des deux régions ont été si importants tout au long de la période coloniale que cet épisode de l'histoire de la Nouvelle-France, malgré son caractère dramatique, aurait dû être largement souligné dans cette région de la mère patrie. Ce n'est pas le cas. Il y a là une énigme à résoudre.

Les références poitevines et charentaises à la guerre de Sept Ans sont de trois ordres, de signification décroissante. Les plus notables, inscrites dans la toponymie, ont trait au héros français de la guerre, le général Montcalm qui, après avoir conduit les forces françaises à une série de victoires sur les marges de la Nouvelle-France en 1756 et 1757, est décédé d'une blessure par balle subie sur le champ de bataille des Plaines d'Abraham au matin du 13 septembre 1759. Il existe une rue Montcalm à Angoulême et à La Rochelle, une impasse à Nieul-sur-Mer et deux lotissements à Saint-Pierre-d'Oléron. Le port de Rochefort, d'où sont venus le constructeur en chef des chantiers navals royaux et plusieurs hommes de métier qualifiés, est signalé parce que la plupart des administrateurs, militaires, officiers civils et personnes en vue de la colonie ont fait leur retour dans la mère patrie par ce port. De même, un certain nombre d'Acadiens déportés à compter de 1755 y ont débarqué avant de s'installer près de Poitiers. Le troisième groupe est constitué des ports de transit des troupes en partance pour la Nouvelle-France, soit Rochefort,



▲ *Le monument des Braves, œuvre de l'architecte Charles Baillargé, est situé dans le parc des Braves à Québec. Sa construction débute en 1855 à l'occasion du renouement des liens entre le Canada, la Grande-Bretagne et la France dans le cadre de la guerre de Crimée. Inauguré le 19 octobre 1863, il commémore la victoire des troupes françaises lors de la bataille de Sainte-Foy au printemps 1760.*
© Samantha Rompillon / CIEQ, 2003, Q03-51



◀ *Le Mémorial de la guerre de Sept Ans est situé dans le cimetière de l'hôpital général de Québec, là où les soldats français et anglais blessés lors des batailles de 1759 et 1760 puis décédés après leur transfert à l'hôpital ont été inhumés. Inauguré le 11 octobre 2001 à l'occasion du transfert des restes de Montcalm, le mémorial comprend notamment cette œuvre de Pascale Archambault en bronze et en pierre intitulée « Traversée sans retour ».*
© Daniel Lauzon, MCCCFQ, 2003, Q03-884

Soubise, Vergeroux, Saint-Martin-de-Ré, le château et la citadelle d'Oléron. Enfin, quelques marins en provenance du Poitou-Charentes ont perdu la vie en Nouvelle-France au moment de la guerre.

L'explication de ces rares références picto-charentaises à la guerre de Sept Ans apparaît à la fois simple et, à certains égards, quelque peu étonnante. Un infime pourcentage seulement des militaires et des matelots décédés de blessures ou de maladies à l'occasion de la guerre de Sept Ans (dont plusieurs inhumés dans le cimetière de l'Hôpital-Général de Québec) provenait de l'ouest de la France. Pour défendre ses possessions coloniales en Amérique du Nord, la France a eu recours essentiellement à des troupes recrutées dans le sud du pays. Elles appartenaient principalement aux régiments de Béarn, Berry, Guyenne, Languedoc, la Sarre et de Royal-Roussillon, en plus des miliciens et des troupes de la marine. Le fait que la sauvegarde de la colonie n'ait pas été confiée à ceux qui avaient davantage de liens avec les habitants de la Nouvelle-France peut ainsi soulever quelques questions.

Sur le territoire de l'ancienne Nouvelle-France, les traces de ces événements sont à la fois multiples et grandioses. Certes le vainqueur, qui n'a rien ménagé pour conquérir un territoire qui lui tenait tête depuis le premier tiers du XVIIe siècle, a voulu inscrire dans l'histoire une victoire lui assurant à terme l'hégémonie du monde occidental. Au fil du temps, on a aménagé deux parcs urbains consacrés à l'histoire et à la nature dans la ville de Québec : les Plaines d'Abraham ou Parc des champs de bataille nationaux, inauguré en 1908 à l'occasion du 300e anniversaire de fondation de la ville de Québec et à la veille du 150e anniversaire de la bataille des Plaines d'Abraham, ainsi que le parc des Braves, site de la bataille d'avril 1760 remportée par les régiments français.

Quelques monuments prestigieux ont également été érigés sur le territoire de la ville de Québec où se sont déroulés les événements décisifs du conflit en territoire nord-américain. Ces monuments célèbrent principalement, et de façon individuelle ou regroupée, la mémoire des généraux des deux armées morts au champ d'honneur, le marquis de Montcalm et James Wolfe. Pour sa part, le monument aux Braves, reposant sur les restes humains de militaires des deux armées inhumés dans une fosse commune découverte au milieu du XIXe siècle, rend hommage indistinctement aux soldats des deux camps tués lors de la sanglante bataille de 1760. Ces monuments ont été régulièrement restaurés après leur dégradation. À chaque endroit, des plaques commémoratives rappellent également les faits d'armes des deux généraux.

Le souvenir des officiers militaires tombés sous le feu de l'ennemi est marqué par plusieurs plaques commémoratives installées sur des stèles funéraires. Évidemment, le parc des Plaines est celui qui en comporte le plus grand nombre. Le puits d'où l'on a tiré l'eau pour abreuver Wolfe mourant est également signalé. De même, de petits canons datant de l'époque de ce conflit, tant à Louisbourg qu'à Québec, ont été introduits dans le décor de l'architecture du parc. D'autres plaques commémorent divers événements, dont en particulier la tentative infructueuse de débarquement anglais à Montmorency le 31 juillet 1759, ou encore le moulin Dumont où se sont déroulés les plus furieux combats en 1760. Enfin, un mémorial a été érigé sur les terres de l'Hôpital-Général de Québec pour souligner la mémoire des soldats des deux armées soignés par les religieuses, mais décédés de leurs blessures ou de maladie. Plus de 1 200 militaires ont été enterrés dans ce cimetière. Récemment, les autorités de la ville ont également tenu à rappeler le rôle des 200 miliciens canadiens et acadiens, qui ont donné leur vie



▲ *La prise de Québec en septembre 1759 est précédée d'une importante campagne militaire dans la région. Le 27 juin 1759 (et non juillet comme indiqué sur la plaque), Wolfe et ses troupes débarquent à Saint-Laurent, île d'Orléans.*

© Alain Roy, 2004, Q03-385

▲ *Profitant des qualités stratégiques du site, Wolfe installe son campement sur les hauteurs de Boischatel, à l'est de la chute Montmorency. Il y aménage un redoute et occupe une maison voisine. En 1967, à l'occasion du Centenaire de la Confédération canadienne, le gouvernement du Québec en fait un parc et y reconstitue redoute et maison. En 1973, il acquiert l'ensemble du site, qui est classé site historique en 1994.*

© Alain Roy, 2007

pour protéger la retraite des troupes françaises à la suite de l'affrontement du 13 septembre 1759, et à honorer leur mémoire.

Dans la ville de Québec, des plaques installées sur des maisons rappellent à l'occasion le lieu de séjour ou de décès d'un militaire important. C'est le cas du quartier général de Montcalm à Beauport et des sites occupés par l'armée anglaise à Montmorency, sur l'île d'Orléans et à Lévis. Sont également signalés les lieux de logement des troupes britanniques à l'Hôtel-Dieu de Québec et au Collège des jésuites. Plusieurs de ces plaques évoquent les effets des bombardements intensifs durant le siège de Québec. On y signale que telle maison ou tel bâtiment a été incendié au cours du siège de la ville. Enfin le lieu de reddition du fort Jacques-Cartier aux mains des montagnards écossais en 1760 a également valu une inscription dans la pierre.

Dans les environs immédiats de Québec, de nombreux témoignages relatent divers événements qui se sont produits durant le conflit. C'est le cas de l'occupation des hauteurs de Pointe-Lévy par le 48e régiment de l'armée anglaise, mais aussi à Lauzon et Saint-Joachim. À Portneuf, une plaque rappelle que le curé et sept paroissiens ont été tués lors d'une descente des militaires anglais. À Beaumont, le souvenir du placard de Monkton déchiré par les paroissiens et des représailles qui s'ensuivirent (le feu mis à l'église qui fut tout de même sauvée) est également inscrit dans la pierre. À l'île d'Orléans, des plaques commémoratives rappellent que les églises de Saint-François, Saint-Laurent et Saint-Pierre ont été occupées, criblées de balles ou touchées par des boulets. À Neuville, c'est le combat désespéré de l'*Atalante* au printemps de 1760, sous le commandement de Vauquelin, qui est rappelé.

À l'extérieur de Québec et de sa région, le rappel de la guerre de Sept Ans et de son importance est également très vivace. Il a pris des formes exceptionnelles. Un monument à Vauquelin a été érigé à Montréal. La victoire française de Carillon (juillet 1758), demeurée célèbre dans les mémoires, a entraîné l'érection d'un monument à Argenteuil. En Gaspésie, au fond de la baie des Chaleurs, c'est le souvenir du dernier affrontement naval (juillet 1760) qui est commémoré à Pointe-à-la-Croix, où une plaque rappelle l'ultime combat de la frégate le *Machault*, et à Ristigouche, où la carène du *Marquis de Malauze* a été renflouée et mise en



◄ *Dévoilé par la Société Saint-Jean-Baptiste le 22 juin 1930, le monument à Jean Vauquelin est érigé sur la place éponyme près de l'hôtel de Ville de Montréal. Il veut honorer cet officier de la Marine qui a courageusement participé à la défense de Louisbourg et de Québec lors de la guerre de Sept Ans Une réplique du monument est installée à Dieppe, sa ville natale, en Normandie.*

© Peter Gagné / CIEQ, 2003, Q03-722

valeur de même que tous les objets qui se trouvaient encore à bord.

La bataille des Plaines d'Abraham, le 13 septembre 1759, a été le point culminant d'une guerre qui aura finalement duré cinq ans en Amérique (les affrontements y commencent deux ans avant que les métropoles n'entrent officiellement en guerre) et dont les combats ont couvert presque tout le continent. Les vestiges, traces, rappels et évocations de ce conflit sont innombrables. De fait, cette victoire britannique sur les troupes françaises a changé la face du monde en ouvrant la voie à l'instauration de l'empire britannique. L'Amérique, elle, était divisée d'une part entre les loyalistes à la Couronne d'Angleterre et les colonies britanniques à la recherche de leur indépendance et, d'autre part, entre une population française et catholique soumise à une métropole anglaise et protestante. Ainsi, si le rappel de ces événements à la mémoire des populations concernées était essentiel, les formes qu'il a prises ont associé de différentes façons vainqueurs et vaincus.



▲ *Établie comme place publique en 1693 par les sulpiciens, seigneurs de Montréal, la place d'Armes est agrandie en 1721 et sert aux manœuvres militaires. C'est là que les troupes françaises déposent les armes en septembre 1760, à la suite de la capitulation de la ville et de la colonie. Elle accueille aujourd'hui le monument à Maisonneuve, le fondateur de la ville.*

© Peter Gagné / CIEQ, 2003, Q03-721



5 La vie culturelle







Les lieux de la culture

Par Mickaël Augeron et Marc St-Hilaire

Née de transferts de population, articulée à l'espace économique du royaume, intégrée à la politique royale, la Nouvelle-France participe aussi de la mouvance culturelle française, avec ses particularités régionales (linguistiques, sociales, religieuses), alors profondément marquées.

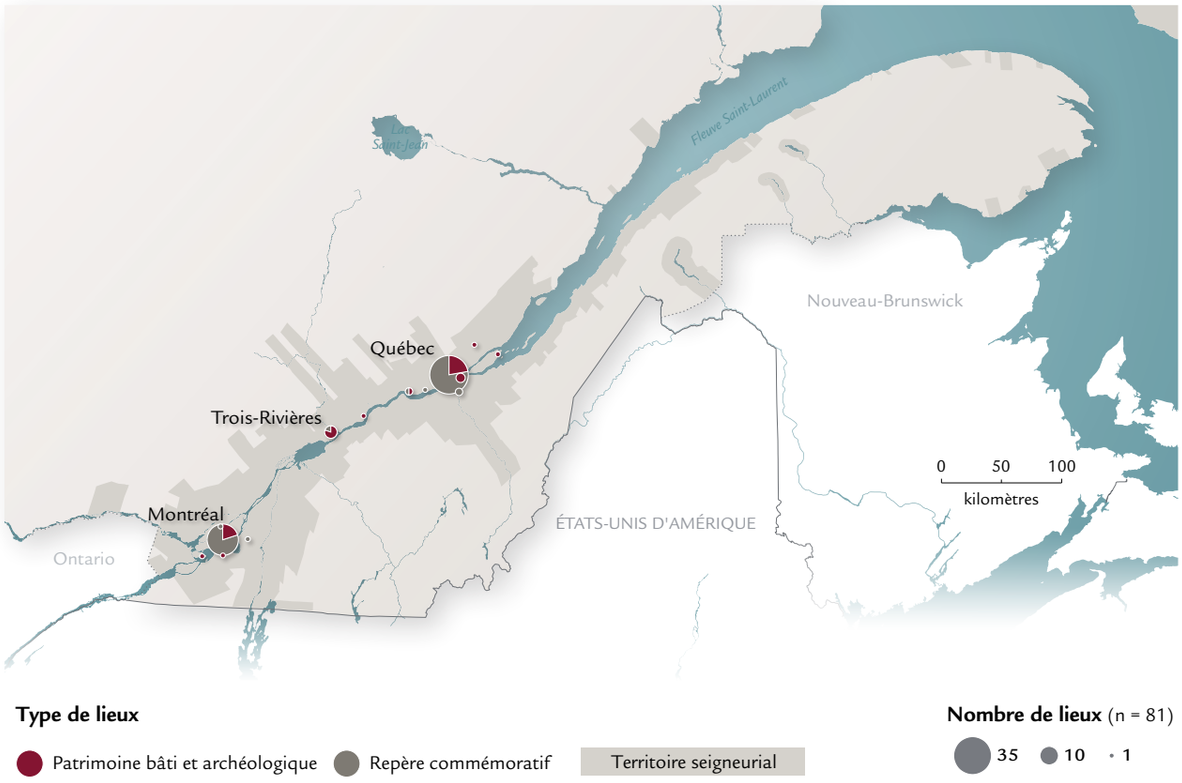
Les savoirs et usages métropolitains y sont transposés, portés, prônés par des institutions et des individus, souvent adaptés ou métissés au contact du nouveau territoire, et contribuent à l'évolution des connaissances et des modes de vie de part et d'autre de l'Atlantique.

Aux côtés de la législation royale et de la Coutume de Paris qui s'impose jusque dans le domaine notarié, les institutions, qui véhiculent cet héritage métropolitain et qui se déploient dans le nouvel espace, sont en grande partie de nature religieuse (clergé séculier, ordres réguliers féminins et masculins) et agissent dans le contexte plus large d'une Église catholique en redéfinition. En réaction à la Réforme protestante initiée par Luther en 1517, le catholicisme



▶ *Œuvre de Jules Lasalle, le monument en hommage aux communautés religieuses enseignantes du Québec a été installé par la Commission de la capitale nationale du Québec et la Ville de Québec en 1997, à l'occasion du 325e anniversaire du décès de Marie de l'Incarnation, fondatrice de la première école pour filles en Amérique du Nord en 1639. Il est situé sur la rue du Parloir dans le Vieux-Québec, à deux pas du monastère des ursulines.*

© Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007, Q03-81



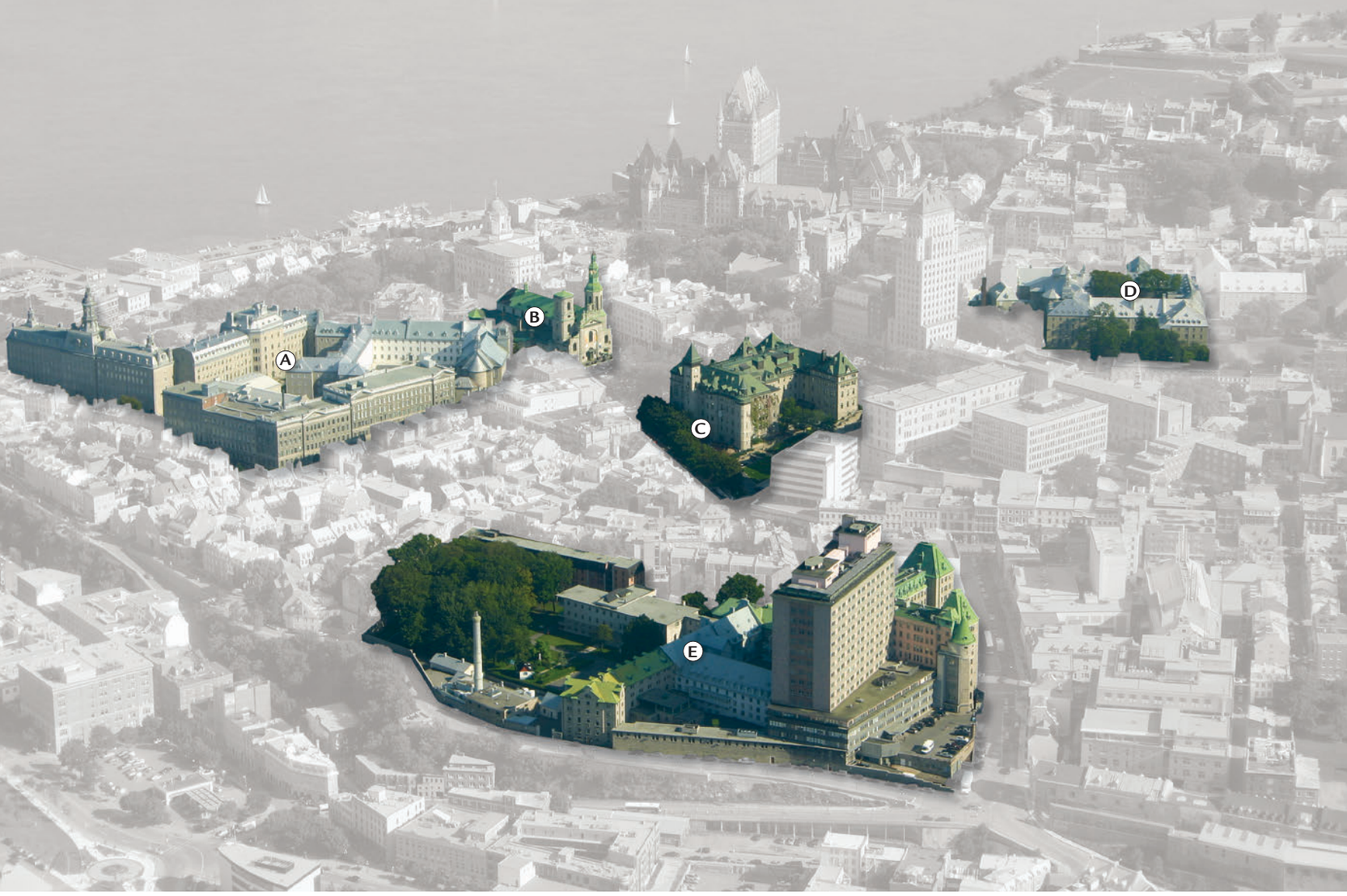
▲ *Les lieux associés aux institutions hospitalières et d'enseignement constituent un ensemble éminemment urbain. En cette matière, la distribution entre les trois capitales régionales apparaît plus fidèle à la répartition de la population coloniale, Québec, Montréal et Trois-Rivières abritant chacune un nombre d'établissements ou de repères commémoratifs équivalent à leur position dans l'échelle urbaine de la Nouvelle-France. Les quelques autres sites, en milieu rural, renvoient surtout à des fonctions d'enseignement.*

© CIEQ, conception : Marc St-Hilaire, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007

vit en effet au XVIe siècle une période de profonde remise en question dont il sortira transformé à la suite du Concile de Trente (1545-1563) puis de la Contre-Réforme (aussi appelée Réforme catholique ou tridentine), et qui s'accompagne de guerres de religions embrasant toute l'Europe jusqu'au XVIIe siècle. La Rochelle est particulièrement touchée : le siège de la ville par Louis XIII et sa chute en 1628 entraînent la mort ou le départ d'environ 80 % de ses habitants. C'est dans ce contexte qu'émergent de nouveaux ordres en quête d'« authenticité évangélique », comme la Compagnie de Jésus en 1534, et que de nouvelles institutions sont créées, tels les séminaires en 1563, les uns et les autres imprégnant la vie spirituelle et culturelle tant en Europe qu'en Amérique.

Dans le même temps, sur le terrain, les acteurs adaptent leurs modes de vie à un espace élargi. C'est ainsi, par exemple, que des variétés végétales et animales inconnues dans leurs milieux respectifs (variétés françaises au Canada, laurentiennes en France) sont introduites dans les pratiques agricoles ou l'alimentation et qu'une architecture vernaculaire, aussi bien domestique qu'institutionnelle, émerge peu à peu au Canada.

Les transferts institutionnels et l'évolution des pratiques locales se sont inscrits différemment dans les paysages québécois et picto-charentais. Au Québec, la hiérarchie catholique et les communautés religieuses se sont établies dans les villes, principalement à Québec. Évêché, séminaires, monastères, hôpitaux ou hôtels-Dieu, couvents et collèges constituent un patrimoine architectural important sinon par le nombre (une trentaine d'édifices), du moins par le site qu'ils occupent et leurs dimensions. Plus d'une cinquantaine de rappels commémoratifs ajoutent des données mémorielles à ces traces architecturales ou, pour certaines institutions, pallient carrément leur absence. Ces repères rendent hommage à des figures dominantes du clergé canadien (comme les évêques) et à l'œuvre de communautés féminines. Un peu plus nombreux (près d'une centaine), les lieux associés au culte lui-même sont présents à la fois en milieu urbain et à la campagne. Églises ou vestiges d'églises datant du Régime français, repères commémoratifs rappelant les premières églises ou premières messes, ces traces tiennent à la fois de l'institution ecclésiale et des pratiques vernaculaires : si la composition générale de l'édifice respecte les prescriptions du code romain, son architecture demeure sobre, parfois dessinée par un artisan local ou le curé de la paroisse, et les matériaux, le plus souvent modestes, proviennent pour l'essentiel des environs. C'est cependant dans l'architecture domestique que le



(A) Séminaire (B) Basilique-cathédrale (C) Hôtel de ville
(D) Couvent des ursulines (E) Hôtel-Dieu.

▲ *Le patrimoine institutionnel occupe une place de premier plan dans l'arrondissement historique de Québec. Sa qualité a contribué à valoir à l'arrondissement son inscription à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1985.*

© Alain Roy, 2007

développement d'une culture matérielle vernaculaire s'exprime le plus vivement au Canada, plus de 120 maisons du Régime français ayant été recensées dans l'inventaire des lieux de mémoire. Habitées depuis la période coloniale et remaniées à plusieurs reprises, elles permettent néanmoins d'appréhender l'habitation rurale ou urbaine du XVIIIe siècle. À la campagne, elles incarnent également le couronnement des efforts déployés par les ancêtres défricheurs, ce qui ajoute à leur valeur patrimoniale pour les associations de familles.

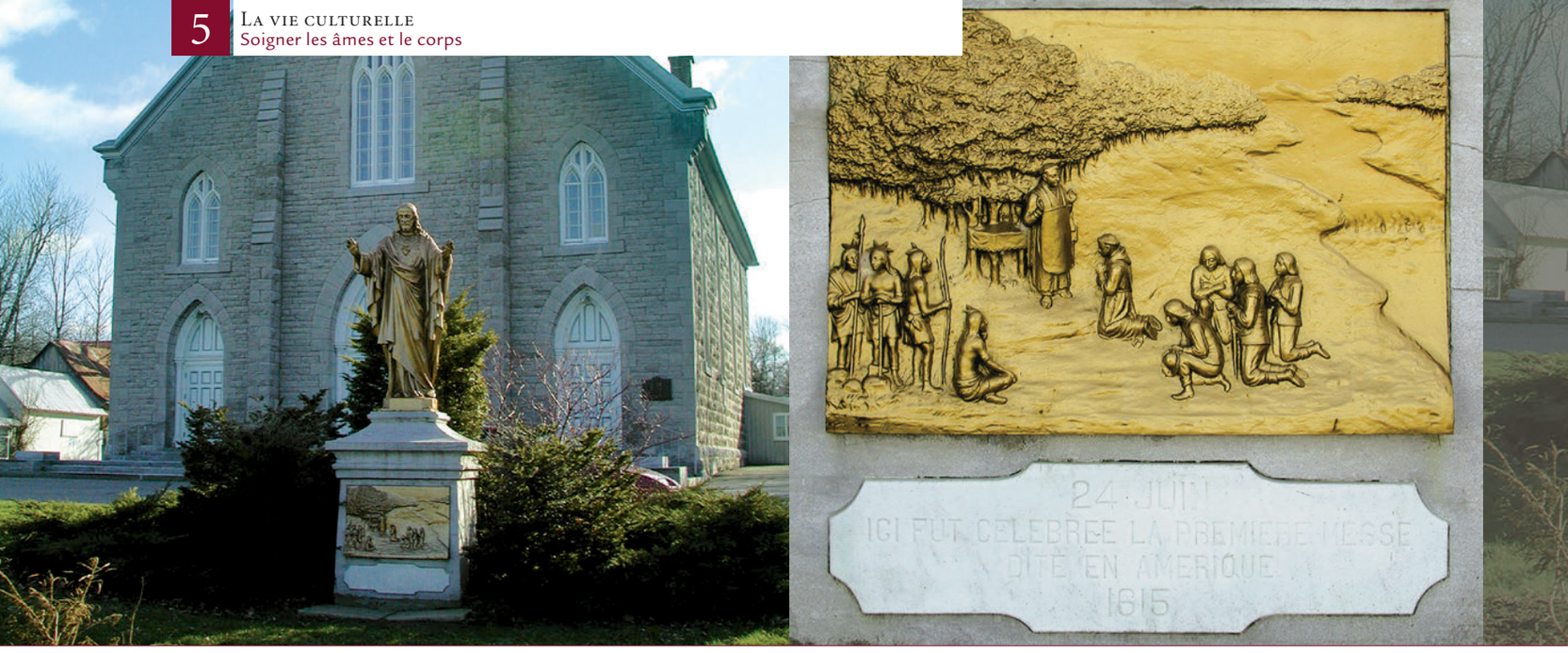
Les institutions présentes au Québec ne pointant pas toutes vers le Poitou-Charentes, loin s'en faut, seulement une vingtaine de lieux associés au thème de la vie culturelle et religieuse ont été recensés dans cette région. Il s'agit surtout de patrimoine architectural, tels les hôpitaux de Rochefort et de La Rochelle (où des migrants ont séjourné avant de partir pour le Nouveau Monde ou à leur retour) ou les collèges jésuites d'Angoulême, de Poitiers et de La Rochelle, habités par des pères avant leur départ pour les missions amérindiennes. S'ajoutent quatre églises où ont été baptisés des hommes d'Église ou de lettres, comme le père Jean-Baptiste La Brosse et le sculpteur Jean Baillargé. Quelques ex-voto, enfin, ornent des églises du littoral, rappelant par leur seule présence combien la traversée de l'Atlantique pouvait être périlleuse. En comparaison avec les quelque 350 lieux recensés au Québec (dont 200 traces architecturales ou archéologiques), le corpus picto-charentais révèle un écart important entre, d'un côté, la géographie des échanges démographiques, économiques et administratifs liant la région au Canada et, de l'autre, celle des relations institutionnelles, qui sont demeurées plus ou moins ponctuelles. Cela s'explique vraisemblablement par la mission prioritaire qui fut donnée aux communautés religieuses après la chute de La Rochelle la protestante : celle de « recatholiciser » la ville et sa région, tout en continuant à surveiller étroitement leurs habitants afin qu'ils ne retombent dans l'hérésie ou que le protestantisme ne se diffuse à nouveau. Dans ce contexte, le soutien à la



▲ *Le manoir François-Pierre Boucher est construit par l'entrepreneur Michel Huet Dulude à Longueuil (Montérégie) en 1741. Classé monument historique en 1974, l'édifice est restauré sous son allure de maison d'inspiration française du XVIIIe siècle.*
© Peter Gagné / CIEQ, 2004, Q03-179

colonie du Canada ne pouvait qu'être secondaire et se restreindre à un rôle minimal : celui d'héberger les individus en attente d'un embarquement, avec parfois l'envoi de marchandises destinées aux établissements religieux de Nouvelle-France. On ne peut pas non plus occulter le fait que les réseaux personnels des clercs et autres missionnaires envoyés dans les colonies, originaires de toute la France et bénéficiant souvent d'affectations antérieures dans d'autres régions françaises, ont pu favoriser l'établissement de liens avec d'autres communautés métropolitaines, notamment celles de Normandie.

Au-delà des institutions, subsiste toutefois une mémoire de la Nouvelle-France partagée entre le Québec et le Poitou-Charentes en lien avec les relations culturelles et scientifiques. Elle passe surtout par les itinéraires d'individus, mais se manifeste également dans des patrimoines d'autres natures, telles les collections ethnologiques ou le patrimoine écrit. Elle réside aussi dans la langue québécoise, laquelle fait une large place au lexique picto-charentais ; mais c'est là un sujet qui mériterait un ouvrage à lui seul.



▲ *Ornant la statue du Sacré-Cœur de l'église Saint-Joseph à Rivières-des-Prairies (Montréal), cette plaque rappelle en haut-relief la première messe qui aurait été célébrée en Amérique, en 1615, dans les limites de la paroisse. Champlain figurait parmi les fidèles présents.*
© Peter Gagné / CIEQ, 2003, Q03-532

Une vie religieuse sous le signe de la Réforme catholique

Par Brigitte Caulier

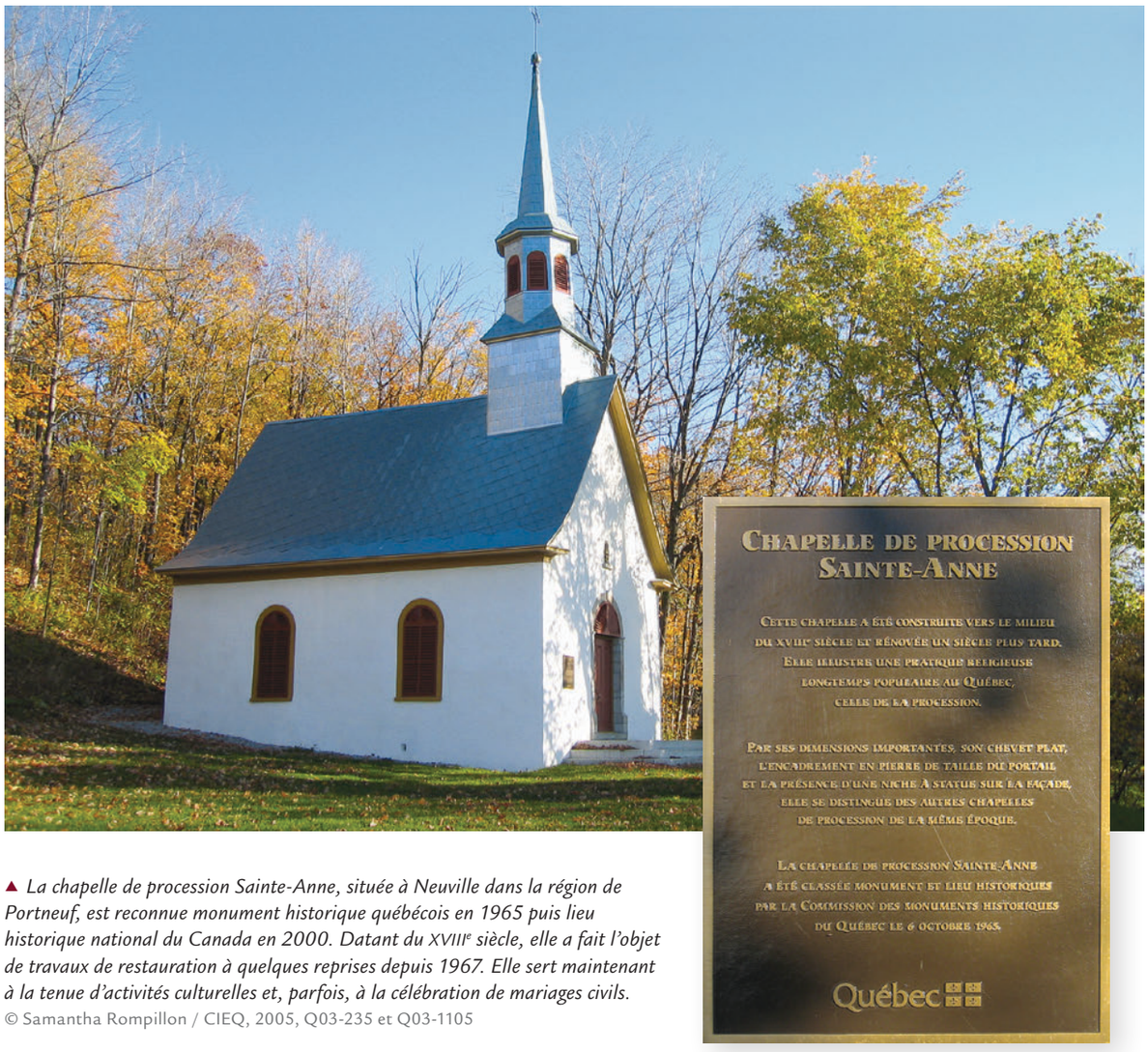
En 1627, Richelieu interdit aux Huguenots de s'établir en Nouvelle-France et d'y pratiquer leur religion. Rapidement, les migrants catholiques réclament une vie religieuse stable et la création de paroisses.

Ils ne côtoient pas néanmoins le même clergé qu'en France : les ecclésiastiques qui ont choisi l'Amérique relèvent de l'élite urbaine qui a fait siens les principes de la Réforme catholique, imposant à la nouvelle société une conception et une pratique très exigeantes du catholicisme. Le très rigoriste Mgr de Saint-Vallier brandit facilement la menace d'excommunication et le programme de son catéchisme donne le ton : « travailler à son salut avec crainte et tremblement ». Toutefois l'encadrement clérical serré se réalise surtout dans les lieux de peuplement bien établis, notamment en milieu urbain. Dans les zones frontières, il devient plus aléatoire et épisodique selon les disponibilités des missionnaires ; les coureurs des bois ne se préoccupent guère d'œuvrer avec acharnement à leur salut.

Les paroisses se développent surtout à la fin du XVIIe siècle (elles sont quatre-vingt huit en 1756). Les colons consentent des sacrifices importants pour construire l'église, le presbytère et entretenir leur curé. Bien sûr, certaines communautés se font tirer l'oreille : elles bâtissent volontiers la maison du Seigneur, mais renâclent sur le logement du curé. Toutes veulent néanmoins s'assurer des services sacramentaires permanents, particulièrement lors des grandes étapes de la vie. Ce faisant, elles contribuent à marquer le paysage colonial de lieux de culte, presbytères et cimetières dont certains subsistent encore aujourd'hui.

Comme en France, le cycle liturgique ponctue la vie sociale, découpe le temps et impose ses contraintes alimentaires, sexuelles et dévotionnelles, mais aussi ses jours fériés et les célébrations profanes qui y sont associées. En général, les habitants de la Nouvelle-France se soumettent aux exigences ; ils apprécient surtout les nombreuses fêtes religieuses qui libèrent du travail. À cette occasion, après la messe, s'enchaînent la procession où la société affiche l'ordre hiérarchique retrouvé, puis le repas communautaire et les danses, toujours décriées par le clergé. En 1744, sur des arguments économiques et moraux, Mgr de Pontbriand reporte au dimanche dix-neuf fêtes patronales dont celles de sainte Anne et de saint Laurent ; la population ne s'y trompe pas et dénonce cette perte de jours fériés.

Si le curé n'arrive pas toujours à tenir fermés tous les cabarets et les commerces pendant les offices, il réussit à réunir ses ouailles le dimanche pour la messe, le catéchisme et les vêpres



▲ *La chapelle de procession Sainte-Anne, située à Neuville dans la région de Portneuf, est reconnue monument historique québécois en 1965 puis lieu historique national du Canada en 2000. Datant du XVIIIe siècle, elle a fait l'objet de travaux de restauration à quelques reprises depuis 1967. Elle sert maintenant à la tenue d'activités culturelles et, parfois, à la célébration de mariages civils.*
© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-235 et Q03-1105

malgré les distances que doivent franchir les habitants des côtes éloignées. Ceux-ci réclament d'ailleurs vite un desservant, rechignant à se déplacer « à cause du froid en hiver, le chaud et les maringouins en esté » (Tronson, 1708, cité dans Dechêne, 1974 : 460). On communie peu aux offices parce que les fidèles se sentent rarement dignes d'accéder à la Sainte Table et que l'absolution est accordée avec parcimonie ; on se réserve pour la communion pascale.

Le clergé accentue son encadrement des laïcs en fondant des associations pieuses. On évite les confréries de métier, privilégiant plutôt le modèle des congrégations mariales créées avec succès par les jésuites au XVIe siècle. La direction ecclésiastique y est obligatoire. L'idéal de piété et de vertu qu'on y défend doit stimuler la foi des confrères et des consœurs des Congrégations de la Sainte-Vierge, des Dames de la Sainte-Famille, des confréries du Rosaire, du Saint-Sacrement et de la Bonne-Mort. Hommes, femmes et enfants se rencontrent ainsi régulièrement, surtout au XVIIe siècle, pour des exhortations, des célébrations religieuses et les funérailles solennelles des leurs.

Les curés proposent des pèlerinages, neuvaines, saluts et expositions du Saint-Sacrement que la population apprécie, surtout lorsque des manifestations comme les processions ont la réputation d'éloigner les disettes, épidémies et incendies. La colonie croit au miracle et fait confiance en la Vierge qui leur a donné plusieurs victoires sur les Anglais. La bonne sainte Anne, qui sauve les matelots du naufrage, reçoit les vœux des pèlerins au Petit Cap sur la côte de Beaupré. Pour guérir, on se rend en pèlerinage aux tombeaux de Catherine Tekakwita, en face de Montréal, du frère Didace, un récollet mort à Trois-Rivières, ou de Mgr de Laubervière à Québec.

Les colons recherchent également la protection des reliques qu'ils considèrent efficaces en elles-mêmes. En 1666, la translation de celles de saint Flavien et sainte Félicité chez les ursulines suscite une telle affluence que le plancher s'écroule. Le clergé ne refuse pas la bénédiction de l'eau, des cierges, des enfants malades, bestiaux, navires, maisons, ni des champs et des fruits pour les protéger des chenilles et des sauterelles. Chapelets, médailles, cordons, images pieuses et scapulaires bénits sont volontiers distribués aux fidèles. Les autorités ecclésiastiques participent au même univers mental. Mgr de Laval suspend un tableau de la Sainte-Famille au clocher de la cathédrale pour



▲ *L'imposant monument honorant le premier évêque de la colonie, Monseigneur François de Laval, situé Côte-de-la-Montagne dans le Vieux-Québec, est inauguré le 22 juin 1908 à l'occasion du bicentenaire de son décès et du tricentenaire de la fondation de Québec. Le gouverneur général du Canada, lord Grey, dévoile le monument devant une foule de près de 50 000 personnes. Le monument est composé de plusieurs statues du sculpteur Louis-Philippe Hébert, dont la principale représente l'évêque mitré et la crosse à la main, que complètent des bas-reliefs historiques.*

© Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007, Q03-21

défendre sa ville assiégée par les Anglais, en 1690. Si Dieu manifeste son courroux lorsque les colons s'éloignent du droit chemin, en les punissant d'un tremblement de terre, il peut tout aussi bien les protéger de la misère des premiers temps par un signe extraordinaire.

Par bien des aspects, on peut affirmer que le clergé installé en Nouvelle-France a réussi à y faire passer les normes tridentines et les dévotions se recentrent autour du Christ et de la Vierge. La Sainte-Famille prend une importance en terre américaine qu'elle n'a pas en Europe ; saint Joseph ne réussit pas à s'imposer seul, mais la mère de la Vierge tient une place importante dans la confiance des Canadiens. La rigueur des clercs trouve compensation dans le faste du cérémonial et les laïcs prennent un peu de distance au XVIIIe siècle, lorsqu'ils sont mieux établis et moins fragiles.



Le clergé séculier : les Séminaires

Par Brigitte Caulier

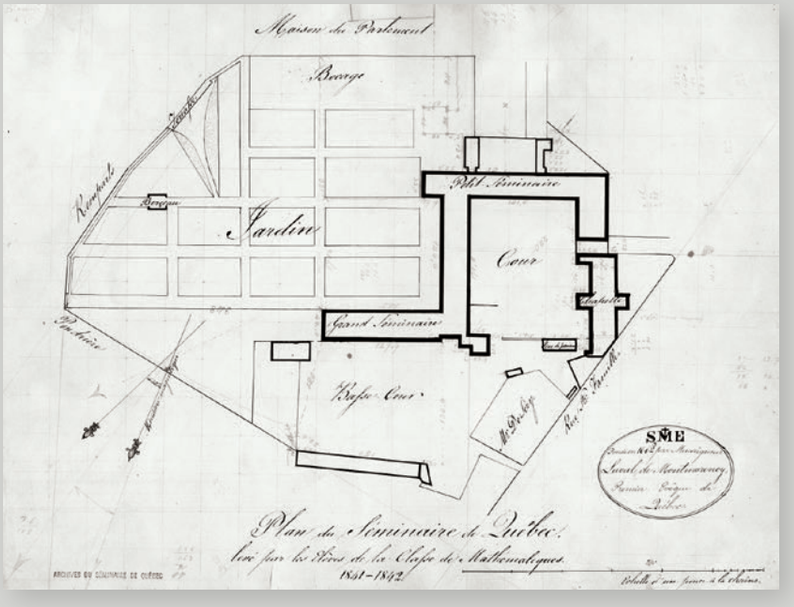
Le clergé séculier en Nouvelle-France a été recruté autour de deux institutions majeures : les Séminaires de Québec et de Montréal.

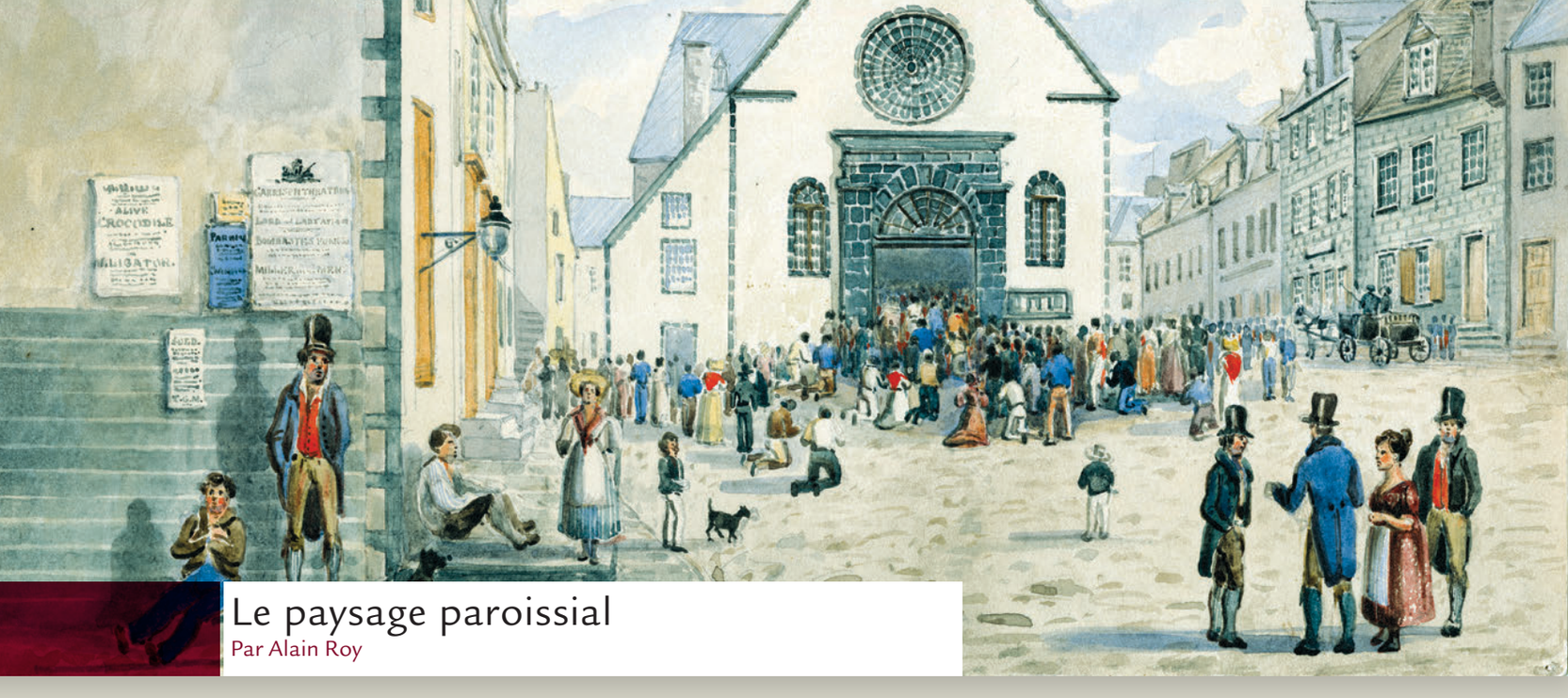
▲ *Le séminaire de Québec occupe d'abord la maison de la veuve de Guillaume Couillard pendant une douzaine d'années. Puis les premières ailes sont érigées entre 1675 et 1681 à côté de la cathédrale-basilique. Disposé en quadrilatère, le noyau d'origine est progressivement augmenté jusqu'à constituer le plus important ensemble immobilier de la vieille ville. Le séminaire est monument historique classé depuis 1968.*
© Alain Roy, 2007, Q03-52

Le premier à voir le jour en 1657, le Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, a la particularité d'être resté sans vocations canadiennes jusque tard après la Conquête britannique. Il reçoit plutôt les sulpiciens français qui s'y arrêtent tous, à un moment ou l'autre de leur apostolat, même si plusieurs d'entre eux sont affectés aux missions des Grands Lacs ou en Acadie. La grande majorité néanmoins œuvre essentiellement dans l'île de Montréal. Au XVIIIe siècle, ils seront régulièrement une trentaine à desservir la colonie.

C'est à Québec que naît un clergé canadien sous l'impulsion de Mgr de Laval, le premier évêque. Il érige un séminaire en 1663 et le rattache au séminaire des Missions Étrangères de Paris pour répondre au contexte particulier de l'évangélisation et faciliter le recrutement des curés des paroisses qu'il compte bien fonder lorsque la colonie se peuplera. Ce Séminaire possède une triple vocation : il forme des jeunes gens à la prêtrise, fournit des curés et des desservants et, enfin, l'évêque y choisit son chapitre. Mgr de Laval voulait que tous les prêtres y restent rattachés, qu'ils en obtiennent subsistance et soutien en cas de maladie. Le Séminaire s'engageait à assumer leurs frais de transport entre les deux continents. La nouvelle institution possèdait également le privilège exceptionnel de recevoir la dîme de toute la colonie. Si les évêques reprirent leurs prérogatives par la suite, le Séminaire de Québec a conservé l'exclusivité de la formation des futurs prêtres canadiens jusqu'au XIXe siècle. Sous le Régime français, quelque 150 prêtres en sont issus, dont près de 60 % d'origine modeste, mais tous trempés au catholicisme tridentin.

▼ « Plan du Séminaire de Québec levé par les élèves de la classe de mathématiques 1841-1842 » [détail]
© Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec. N° SME-11





Le paysage paroissial

Par Alain Roy

La paroisse représente, en France d'Ancien Régime comme dans la colonie, une institution de base de la société locale. Repère tant spatial – grâce à son clocher – que spirituel, l'église devient une œuvre architecturale que la communauté inscrit dans la durée.

▲ Lower Town Church & Market Place Quebec, James Pattison Cockburn, vers 1831 [détail]

© Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec ; Pierre Soulard, photographe, n° 1993.23300 (Q03-14)

Elle scande aussi le temps local comme les étapes de la vie. Cette dernière fonction explique que la plus grande partie des biens patrimoniaux portés à l'inventaire des lieux de mémoire soient des églises : 186 d'entre elles ont été recensées en Poitou-Charentes (55 % des biens patrimoniaux inventoriés dans la région) car elles ont vu naître ou se marier des migrants vers la Nouvelle-France.

Ceux-ci ont reproduit dans la colonie l'organisation sociale et spirituelle qu'ils connaissaient. Si l'encadrement paroissial est accepté, sinon recherché, son mode de développement diffère cependant de celui du régime seigneurial : si ce dernier procède d'un découpage territorial précédant sa mise en œuvre, le découpage paroissial se précise en même temps que croît la population. Institution à la fois civile et religieuse, la paroisse apparaît officiellement en 1664, lorsqu'est érigée canoniquement Notre-Dame-de-Québec (Laberge, 2001). En 1722, les 38 paroisses existantes se voient confirmées et leur territoire redéfini. Le règlement adopté à cet effet fixe aussi des paramètres d'implantation et de construction de l'église, signes de son importance comme référent (Noppen et Morisset, 2005 : 22).

Dans la vallée laurentienne, l'église, le presbytère et le cimetière forment le noyau sacré des villages. Si des croix de chemin et des chapelles de procession ponctuent routes et chemins, c'est au village que les communautés, tout comme en France, construisent des œuvres monumentales, dont la richesse atteste de la vigueur de la foi et de la bonne fortune de la société

L'église Notre-Dame-des-Victoires est située à la Place Royale dans le Vieux-Québec. Sa construction débute vers 1687 à partir des pierres provenant des ruines du vieux magasin de Samuel de Champlain faisant partie de l'habitation. Le nom de l'édifice commémore deux échecs connus par les Britanniques pour prendre la ville : en 1690 par Phips et en 1711 par Walker. La représentation qu'en fait Cockburn précède d'une trentaine d'années l'érection du clocher actuel.



▲ *La construction de l'église de la Sainte-Famille, à Cap-Santé, débute en 1754. Interrompue pendant la guerre de Sept Ans, elle ne sera terminée qu'en 1767. Des travaux de réfection au début du XIXe siècle lui confèrent son apparence actuelle. L'église est reconnue monument historique en 1986.*

© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-184



▲ *À l'instar d'autres distributions spatiales des lieux de mémoire, la répartition des lieux associés au culte montre une concentration dans la région de la ville de Québec. Elle s'explique également en bonne partie par l'ancienneté du peuplement, les églises ayant subsisté, en maçonnerie, étant généralement les deuxièmes ou troisièmes construites dans les paroisses pour remplacer les édifices de bois de la période pionnière. Par ailleurs, la carte montre une distribution plus équilibrée des sites et repères commémoratifs entre, d'une part, les villes de Québec, Montréal et Trois-Rivières et, d'autre part, entre les habitats urbain et rural.*
© CIEQ, conception : Marc St-Hilaire, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007

locale. En certains endroits, l'évolution du cadre bâti a eu raison d'une partie de l'aire sacrée, le cimetière étant souvent déplacé hors des villages au XXe siècle. Part importante du patrimoine de la Nouvelle-France, les églises ont attiré l'attention de la Commission des monuments historiques dès 1925. Aujourd'hui, alors que la réflexion sur le patrimoine cultuel bat son plein, les quelques églises paroissiales qui subsistent depuis le XVIIIe siècle sont protégées et valorisées.



▲ *Autre élément du noyau sacré, le presbytère est plus sujet aux transformations ou reconstructions que l'église en raison de sa fonction résidentielle, ce qui explique que fort peu de ceux de la période coloniale aient été préservés. Un de ces rares cas est le presbytère de Kahnawake, le plus ancien bâtiment de la mission fondée par les jésuites au milieu du XVIIe siècle. Certaines de ses composantes pourraient avoir été construites avant 1733. Le bâtiment est reconnu lieu historique national (Canada) en 1969.*
© Peter Gagné / CIEQ, 2004, Q03-683



◀ *Monument historique depuis 1957, l'église paroissiale de Saint-François, sur l'île d'Orléans, est construite vers 1734 pour remplacer l'ancienne église datant de 1707. Lors de la guerre de Sept Ans, l'armée d'invasion britannique l'utilise comme hôpital. Elle doit être reconstruite en 1991 à la suite d'un incendie survenu en 1988.*
© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-263



▲ *La troisième église, construite en 1676, apparaît ici peu avant sa démolition en 1878*

© Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec, P560, S1, P190, J. E. Livernois, s. d.

Sainte-Anne-de-Beaupré, lieu de pèlerinage le plus fréquenté de la Nouvelle-France

Par Samantha Rompillon

Située à quarante kilomètres en aval de Québec, Sainte-Anne-de-Beaupré est un important lieu de pèlerinage nord-américain depuis plus de trois siècles. Consacré à la mère thaumaturge de la Vierge Marie, sa renommée s'étend dans la vallée du Saint-Laurent dès le milieu du XVII[e] siècle, puis au-delà, faisant converger les pèlerins vers l'un ou l'autre des cinq lieux de culte construits successivement dans la paroisse.

Une première église est placée sous le vocable de Sainte-Anne-du-Petit-Cap par référence au cap Tourmente voisin. Elle est érigée par les paroissiens en 1658 (Cliche, 1988 : 44). Modeste chapelle en bois, elle aurait été le lieu d'un premier miracle dès sa construction : Louis Guimond, paroissien infirme et incapable de se rendre véritablement utile, aurait été guéri peu après avoir néanmoins aidé à l'érection du bâtiment en apportant trois petites pierres pour les fondations. Le site de la chapelle, aujourd'hui marqué d'une plaque commémorative, se révèle toutefois inapproprié, comme le rapporte l'abbé de Maizerets en juillet 1686 : « l'église de Sainte-Anne […] fut […] portée plus haut sur le bord du grand coteau à cause de l'incommodité des eaux qui l'entouraient dans la première place » (Gagné et Asselin, 1967 : 12).

Une deuxième église est donc construite 200 mètres plus loin en 1661, là où se trouve l'ancien cimetière paroissial. C'est cette dernière qui accueille les premiers contingents de pèlerins à la suite d'un événement qui ancre la réputation du lieu (Gagnon, 2003 : 307) : trois voyageurs surpris par une tempête près du cap Tourmente en 1662 auraient été sauvés à la suite d'un vœu à sainte Anne. La nouvelle se répand sur toute la côte de Beaupré et à Québec. Une lettre de Marie de l'Incarnation à son fils, le 30 septembre 1665, témoigne de la renommée de Sainte-Anne-de-Beaupré : « À sept lieues d'ici, il y a un bourg appelé le Petit Cap, où il y a une église de Sainte Anne dans laquelle Notre-Seigneur fait de grandes merveilles en faveur de cette sainte Mère de la très sainte Vierge. On y voit marcher les paralytiques, les aveugles recevoir la vue, et les malades de quelque maladie que ce soit recevoir la santé. » (1876 : 310).

Les Amérindiens prennent également part aux pèlerinages, les Hurons-Wendats lançant le mouvement en 1674. D'autres nations les imitent par la suite, s'installant parfois plusieurs jours à côté de l'église. Pour certains, ce sera le dernier voyage : on retrouve pas moins de 71 sépultures amérindiennes dans l'ancien cimetière (Leblanc, 1999 : 38).

L'église de 1661 ne répondant plus aux besoins ni des paroissiens, ni des pèlerins, une troisième église, en pierre cette fois, est construite en 1676. Restaurée en 1686, agrandie en 1694, elle résiste à un incendie allumé par les Anglais en 1759 (Gagnon, 2003 : 308). Elle sert au culte pendant deux siècles.

▲ *Le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré comprend notamment la basilique, construite en 1923, le musée et l'Historial, à sa droite, ainsi que le cimetière et la chapelle commémorative, à flanc de coteau.*

© Alain Roy, 2006

La construction de la quatrième église, à laquelle le pape Léon XIII confère le titre de basilique en 1887, commence en 1872. Détruite par un incendie en 1922, elle est remplacée par la basilique actuelle. Cette dernière, inaugurée officiellement en 1934, accueille depuis les pèlerins qui continuent d'affluer pour prier « la bonne sainte Anne ».

La mémoire du lieu, soigneusement entretenue, contribue au culte. Le musée de la Basilique est construit à l'occasion du tricentenaire du premier pèlerinage en 1958. Il comprend alors un musée de cire, des peintures et autres objets pieux, dont des tableaux du frère Luc. Il est restauré et réaménagé en 1997, devenant le Musée de Sainte-Anne.



▲ *La chapelle commémorative est édifiée en 1878 pour rappeler la présence sur le site de la troisième église, étant bâtie sur les fondations de son transept. Elle porte quelques plaques commémoratives de pionniers de la Nouvelle-France, dont celle en hommage à Noël Simard.*

© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005



Les ex-voto marins charentais, mémoire de Nouvelle-France

Par Aline Carpentier

Les échanges maritimes entre La Rochelle et la colonie laurentienne ont légué un patrimoine mobilier particulier, celui des ex-voto. Parmi les maquettes et tableaux qu'on peut trouver dans les églises de Charente-Maritime, deux représentations évoquent les périls encourus au cours de la traversée de l'Atlantique.

▲ La Flotte-en-Ré, église paroissiale Sainte-Catherine, ex-voto *La Marie-Thérèse* (classé monument historique depuis 1979).

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 1973

L'ex-voto de l'église de La Flotte-en-Ré représente un brick goélette aux voiles arrachées affrontant une mer démontée. Il s'agit d'une huile sur toile, sur laquelle on peut lire l'inscription suivante : « La Marie Thérèse/ Cap^ne L. Houin/ ex-voto/ Le 4me… avril 1753 ». Les recherches sur l'église de La Flotte-en-Ré (Valière et al., 1994) ont établi que cet ex-voto avait été offert par le capitaine Louis Houin de La Flotte pour avoir été sauvé d'un naufrage lors d'un retour de Louisbourg ; mais elles ne nous disent rien de l'homme ni de sa carrière.

L'ex-voto conservé dans la chapelle des marins de la cathédrale de La Rochelle représente une goélette, misaine établie et voile d'artimon ferlée, luttant contre une mer déchaînée. Les membres de l'équipage, sur le pont, prient la Vierge qui apparaît en buste dans les nuées célestes, dans l'angle supérieur gauche de la toile. Cette huile sur toile du XVIIIe siècle porte l'inscription : « Ex-voto/ La Louise du Canada Co^de par Mr de Bonaventure ». La famille Bonaventure est bien connue, plusieurs de ses membres s'étant illustrés dans l'histoire militaire de la Nouvelle-France et en particulier en Acadie. Si l'ex-voto de La Rochelle ne mentionne aucun prénom, on peut toutefois supposer que le capitaine commandant la goélette est Simon-Pierre Denys



▲ La Rochelle, chapelle des marins de la cathédrale Saint-Louis, ex-voto *La Louise du Canada* (classé monument historique depuis 1947)
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 1985

de Bonaventure, né à Trois-Rivières en 1659, décédé à Rochefort en 1711 et inhumé dans l'ancienne église Saint-Louis, actuellement Tour des Signaux. Simon-Pierre entre tôt dans la Marine royale et s'illustre dans la guerre contre les Anglais, au commandement de plusieurs navires. On sait qu'il participe aux expéditions menées par Le Moyne d'Iberville vers 1693, et il effectue régulièrement la traversée entre La Rochelle ou Rochefort et l'Acadie pour assurer l'approvisionnement de la colonie.

Du point de vue de la commande, des représentations et de la facture, ces deux peintures sont à rapprocher d'autres ex-voto des XVIIe et XVIIIe siècles réalisés par des peintres locaux restés anonymes. Malgré les progrès techniques, les voyages au long cours demeuraient en effet périlleux. Nombreux sont les marins qui remerciaient Dieu d'un vœu exaucé: la cathédrale de La Rochelle possède une chapelle des marins qui a recueilli les ex-voto provenant de l'église Saint-Jean, paroisse des gens de mer aujourd'hui disparue. Au sein du lieu sacré dédié aux marins, ces ex-voto témoignent des difficultés et des espoirs associés à la traversée.



▲ Couvent de l'Union chrétienne à Fontenay-le-Comte

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 1995

Les trois âges de la mission en Nouvelle-France

Par Paul-André Dubois

C'est en termes d'espaces-temps multiples que l'histoire missionnaire de la Nouvelle-France peut se concevoir. La christianisation des Amérindiens ne progresse pas partout au même rythme.

Au moment où, après plusieurs dizaines d'années de labeur, une mission entre dans sa période de consolidation, une autre, au même instant, en est encore à sa période de formation marquée par l'apprivoisement mutuel des missionnaires et des missionnés. Ce volet de l'histoire religieuse franco-amérindienne se compose ainsi de temps de mémoire divers, inscrits dans des trajectoires historiques parfois très différentes les unes des autres. À un niveau plus global, il est cependant possible de dégager quelques grands segments de cette histoire. D'abord une période qui se situe chronologiquement pendant la première moitié du XVIIe siècle et que l'on pourrait qualifier de « fondatrice ». Ensuite, des années 1660 jusqu'aux premières décennies du XVIIIe siècle, viendrait l'époque des « experts de la mission » ou, en d'autres termes, de ses architectes qui, disposant de l'expérience et des travaux de leurs devanciers, œuvrent à l'organisation matérielle, sociale et spirituelle de la mission. Enfin, vers la fin du Régime français viendrait l'époque de la consolidation qui, dans les faits, chevauche parfois chronologiquement la seconde période, selon les zones géographiques où coexistent parfois à peu de distance d'anciens et de nouveaux établissements missionnaires. C'est l'époque, non plus des concepteurs, mais des « opérateurs » du projet missionnaire. Les trois âges de la mission sont tous porteurs des aspirations religieuses et politiques de leur temps.

Sauver les âmes (1610-1650)

La plus illustre de ces périodes demeure sans conteste celle de l'« épopée mystique » de la Nouvelle-France qui fait écho au vaste projet d'intégration socioreligieuse mis de l'avant dans tout le royaume de France par les réformateurs catholiques œuvrant sous le règne de Louis XIII et la régence d'Anne d'Autriche (Deslandres, 2004). À l'exemple des Espagnols, les Poutrincourt et Champlain comprennent que la colonisation ne peut pleinement s'effectuer sans le concours de l'Église. Formés selon l'esprit de la Réforme catholique, jésuites et récollets français se lancent avec ferveur dans cette aventure dès 1611 pour les premiers et 1615 pour les seconds. Peu préparés, ignorants des langues amérindiennes dont la multiplicité et les difficultés rendent tout apostolat à peu près inefficace, les premiers apôtres déchantent rapidement. De la lecture des récits élogieux magnifiant l'œuvre missionnaire ibérique en Amérique à la dure réalité du terrain, le tir va cependant se préciser. Après quelques vaines tentatives d'implantation en Acadie et au Canada, la Compagnie de Jésus prend définitivement pied en Nouvelle-France à partir de 1632. S'ils ne forment pas le seul corps missionnaire présent, les jésuites dominent cependant tous les autres acteurs de la mission par leur influence et leur tradition missionnaire qui remonte au XVIe siècle. Malgré les difficultés énormes auxquelles se heurtent les missionnaires, la première moitié du XVIIe siècle voit la réalisation de plusieurs projets d'envergure parmi lesquels figurent la mise sur



▲ *Le monument aux Martyrs canadiens, dévoilé dans le parc des Martyrs à Beauport (Québec) en 1992, honore le souvenir de huit missionnaires jésuites tués par les Iroquois entre 1642 et 1649. Il est composé d'une structure en pierres abritant un bronze représentant les martyrs, œuvre de la sculpteure Thérèse Blanchet-Dolbec.*

© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-818

pied des réductions de Sillery (Québec) en 1637 et de La Conception (Trois-Rivières), l'arrivée à Québec des ursulines et des hospitalières de Dieppe en 1639, la fondation de Ville-Marie en 1642 et, surtout, l'évangélisation de la Huronie où les jésuites entrevoient la formation d'un second Paraguay. D'abord prometteuse, la situation en Huronie se dégrade rapidement. Décimées par les épidémies transmises par les Européens, les populations amérindiennes décroissent à un rythme vertigineux, rendant de plus en plus suspects les missionnaires. Affaiblie par la maladie et divisée par le conflit qui oppose désormais les tenants de la tradition cosmogonique huronne aux nouveaux convertis, la nation huronne s'achemine vers sa perte. Les Iroquois de la Ligue des Cinq Nations, armés par les Hollandais du fleuve Hudson, lui portent un coup fatal en 1649. La Huronie disparaît et avec elle se clôt l'époque de « l'épopée mystique » de la Nouvelle-France.

Sauver la Nouvelle-France (1660-1760)

Jusqu'à la paix de 1667, les Iroquois étendent leur domination sur les Grands Lacs. Privée de la fourrure dont dépend toute son économie, la Nouvelle-France se retrouve alors au bord du gouffre. En 1663, la réorganisation administrative de la colonie entreprise sous Louis XIV lui permet cependant de retrouver un second souffle. L'arrivée du régiment de Carignan-Salières en 1665 rétablit la sécurité dans la colonie en forçant une paix avec les Iroquois. Riche d'un demi-siècle d'expérience, la vie missionnaire se relève peu à peu de ses déconvenues : les jésuites ont non seulement acquis un savoir-faire pastoral adapté aux réalités culturelles et linguistiques des autochtones mais, plus encore, la fréquentation assidue des Amérindiens leur a permis de développer ce que nous pourrions appeler un « savoir-être » avec les autochtones qui va désormais leur ouvrir bien des portes. À partir de 1670, la reconstruction du réseau de traite s'opère progressivement à la faveur de la pénétration du continent par les explorateurs et des nouvelles alliances qui sont conclues avec des nations autochtones de l'ouest. Dans la foulée de cette expansion de la Nouvelle-France, les postes de traite vont se multiplier dans les territoires avoisinant les bassins hydrographiques des Grands Lacs, de la vallée du Mississippi, de l'Ohio et de leurs affluents.

Le rôle du missionnaire est alors essentiel à la cohésion de ce territoire immense puisque de son ascendant sur les Amérindiens dépend souvent le maintien de l'influence française sur l'intérieur du continent. En 1690, le gouverneur Denonville ne saurait mieux résumer la situation : « quand l'intérest de l'Évangile ne nous engageroit pas à tenir des missionnaires dans tous les villages sauvages, Iroquois, Abénaquis et aultres, l'intérest du gouvernement civil pour le bien du commerce nous doibt engager à faire en sorte d'y en avoir toujours, car ces



▲ *Gravure extraite de Pierre Hélyot,* Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires, et des congregations seculieres de l'un & l'autre sexe, qui ont esté establies jusqu'à present*, Paris chez Nicolas Gosselin, 1719.*

© Musée de la civilisation, bibliothèque du Séminaire de Québec
Idra Labrie Perspective, photographe

peuples sauvages ne se peuvent gouverner que par les missionnaires qui seuls sont capables de les maintenir dans nos intérests et les empescher de se révolter tous les jours contre nous »[1]. Les missionnaires de cette époque concourent tous par leur action apostolique, intrinsèquement liée aux visées politiques de l'État, à la réalisation du projet impérialiste français en Amérique du Nord. Pour la plus grande gloire de Dieu, l'honneur du roi et le salut des Sauvages, les départs de « Robes noires » se poursuivent donc régulièrement jusqu'à la fin du Régime français dans toutes les directions vers lesquelles la France coloniale tente d'étendre son empire commercial.

Quelle que soit la motivation première des autorités coloniales, un fait ressort cependant : à l'opposé du marchand de fourrures dont les intérêts commerciaux soustendent les rapports avec les autochtones, le missionnaire, par son statut et son style de vie ascétique, arrive souvent à hisser l'alliance franco-amérindienne à un niveau qui dépasse largement celui du simple marchandage. Dans un contexte de concurrence coloniale où l'on craint une éventuelle incursion britannique dans ce vaste réservoir de la fourrure, l'instrumentalisation de la religion dans l'affermissement de cette alliance devient manifeste car, elle propose aux Amérindiens d'adhérer à l'univers symbolique des Français par le baptême, base d'autant plus solide qu'elle rejoint une dimension profonde de l'être humain : celle du sacré. On trouve encore aujourd'hui des réminiscences de cette action apostolique dans plusieurs communautés amérindiennes de l'actuel territoire des États-Unis et du Canada. Là, c'est au Québec que le souvenir de la Nouvelle-France missionnaire a laissé le plus de traces visibles, dans le patrimoine bâti et culturel des anciennes missions de



◂ *Le décès du père Aulneau et de Jean-Baptiste La Vérendrye est commémoré à Saint-Boniface (Winnipeg, Manitoba). Le monument, réalisé par l'artiste Helen Granger Young, a été installé en 1984 par la Fondation MacDonald Stewart (Montréal).*

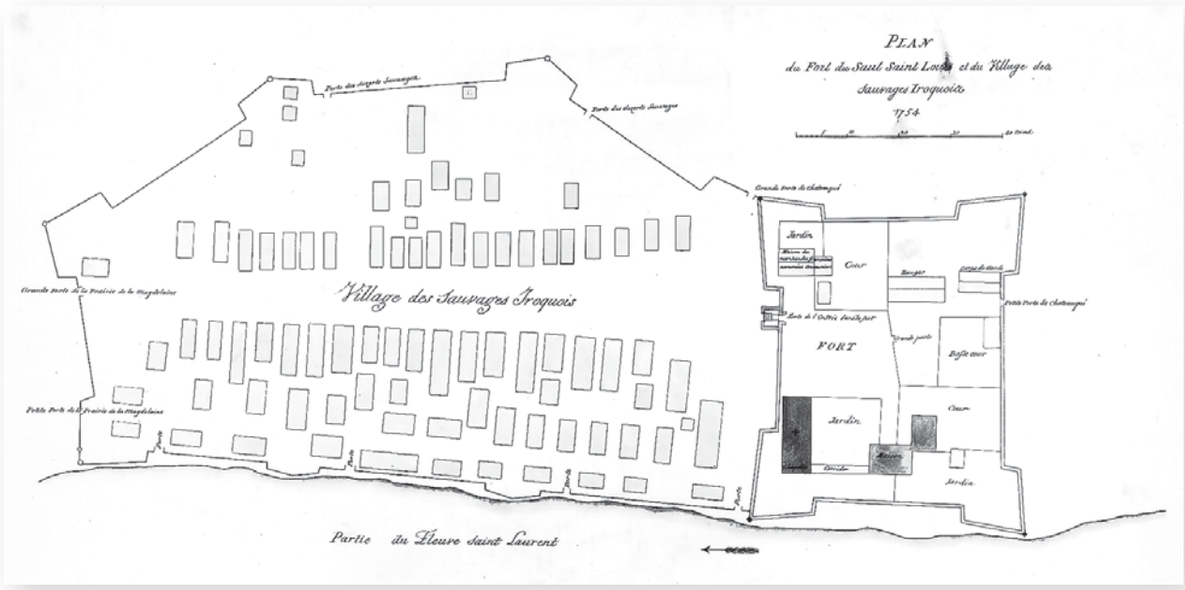
© Frédéric Dupré / Institut français, 2005, M01-21

Sauvages domiciliés[2]. Le plus célèbre de ces villages demeure celui du Sault-Saint-Louis (aujourd'hui Kahnawake, près de Montréal) formé d'Iroquois et d'anciens captifs hurons affranchis grâce à la paix franco-iroquoise de 1667. Au milieu du XVIII[e] siècle, cette mission exemplaire comptera jusqu'à 1 200 chrétiens. À cette époque, la profession de foi chrétienne semble pleinement assumée par les Iroquois qui peuplent cette mission et les missionnaires qui y sont affectés n'ont désormais qu'à assurer la bonne marche des opérations.

À ce niveau, il est un fait partout observable dans les missions, même les mieux organisées : pour parvenir à arrimer matériellement la vie chrétienne des autochtones sur le modèle de la paroisse française, il faut veiller à maintenir un décorum minimal. Les pratiques liturgiques et catéchistiques nécessitent l'acquisition périodique d'objets de tous ordres : orfèvrerie, vêtements liturgiques, linges d'autel, tableaux, statues, chapelets et autres. Pour maintenir l'appareil de leur église, voire pour l'augmenter, les missionnaires n'ont habituellement d'autres choix que de solliciter la générosité de bienfaiteurs recrutés parmi la noblesse, la bourgeoisie et les gens d'Église. Or, parmi les donateurs de la mission du Sault au XVIII[e] siècle, figure la congrégation des Filles de l'Union chrétienne de Fontenay, en Vendée. À ce niveau, c'est la petite histoire, pleine de saveur, qui entre en scène pour attester, une fois de plus, que la construction d'un patrimoine commun se crée avant tout par les liens interpersonnels qui unissent les petits et grands acteurs de l'histoire. Résumons les faits.

Une mémoire partagée

Membre des Filles de l'Union chrétienne de Fontenay (aujourd'hui Fontenay-le-Comte dans l'ancienne province du Poitou) depuis 1730, Marie-Thérèse Aulneau voit son frère jésuite partir pour le Canada en 1734. Après avoir passé une quinzaine de jours auprès du jésuite poitevin Louis Nau (1703-1753) au Sault-Saint-Louis en 1735, Jean-Pierre Aulneau (1705-1736) accompagne un groupe de Français qui se lancent à la recherche de la mer de l'Ouest. Selon la logique impérialiste française, Aulneau a pour mandat de découvrir de « nouveaux sauvages qu'on a encore jamais vû » et, tout naturellement, de les intégrer dans l'alliance franco-amérindienne. Le projet missionnaire tourne court lorsqu'en 1736 des guerriers sioux tuent et décapitent tous les Français, y compris le missionnaire et Jean-Baptiste Gaultier de la Vérendrye (1713-1736), fils aîné du célèbre Pierre et commandant de l'expédition. Soucieux de donner une sépulture décente à son fils, La Vérendrye envoie



▲ Auteur inconnu, « Plan de la mission du Sault Saint-Louis (Kahnawake) », 1752
© Bibliothèque et Archives Canada, NMC 18215

La mission jésuite permanente s'inspire de la réduction, développée au Paraguay, qui consiste en l'établissement d'une communauté amérindienne sédentaire, où le missionnaire peut se consacrer à son apostolat. Si la réduction de la baie Georgienne se termine par la dispersion des Hurons, celle du Sault Saint-Louis a donné naissance à la réserve de Kahnawake.

retrouver les corps de ses hommes pour les inhumer au fort Saint-Charles, situé sur la rive occidentale du Lac des Bois (lieu aujourd'hui connu sous le nom de *Péninsule Aulneau* en Ontario).

La calotte portée par le père Aulneau au moment de sa mort est alors rapportée dans la colonie et envoyée par les soins du père Nau à la mère du missionnaire qui s'est retirée auprès de sa fille à l'Union chrétienne de Fontenay. Une relique vient d'être créée et, des deux côtés de l'Atlantique, la légende du père Aulneau s'échafaude. De victime des Sioux, il devient martyr. Plusieurs personnes assurent même avoir obtenu des grâces par son intercession. De cette construction conjointe du récit s'ensuit alors un resserrement des liens entre la mission du Sault-Saint-Louis et la maison des Filles de l'Union chrétienne de Fontenay. Nau n'hésite pas à solliciter les bontés de la congrégation au profit de sa mission en lui adressant diverses demandes en ornements liturgiques et objets de piété destinés aux Iroquois. Comme le souligne l'historienne Eugénie Debouté, « on ne peut nier que l'Union chrétienne ait été mise à contribution pour la mission du Canada, qu'elle y ait été fortement associée, mais il est non moins évident que les brodeuses et bricoleuses ont dû faire preuve de beaucoup de souplesse et d'habileté pour satisfaire leur lointaine "clientèle" jésuite et iroquoise » (Debouté, 1989 : 152). Pendant un temps, l'Union chrétienne de Fontenay devient même la plaque tournante d'une correspondance jésuite qui circule depuis le Canada, la Guyane et même la Chine vers la Vendée, terre de naissance ou, du moins, terre d'adoption de plusieurs jésuites qui y ont séjourné.

Un espace territorial et imaginaire se crée entre le Poitou et la Nouvelle-France. Et c'est ainsi qu'à travers les souvenirs réels des uns et les représentations mentales du lointain des autres s'est peu à peu constituée une mémoire commune du chez soi et de l'ailleurs, du Poitou et de la Nouvelle-France. Aujourd'hui, en dépit des altérations apportées au fil des siècles aux paysages de Fontenay-le-Comte et de la mission du Sault-Saint-Louis, ces lieux conservent encore en quelque recoin de leur mémoire patrimoniale le souvenir d'une solidarité de jadis qui les a unis dans une même aspiration.



Des jésuites picto-charentais en mission en Nouvelle-France

Par Elsa Guerry

Le Poitou-Charentes participe de façon marquée à l'œuvre d'évangélisation des Amérindiens et le paysage régional en porte toujours la trace. Parmi les missionnaires jésuites ayant œuvré en Nouvelle-France, au moins douze sont passés par l'un ou l'autre collège de l'ordre en Poitou-Charentes, à La Rochelle, Angoulême ou Fontenay-le-Comte, complétant leur formation philosophique ou théologique à Poitiers.

▲ Poitiers, ancien collège des jésuites (actuel collège Henri-IV), la sacristie de la chapelle Saint-Louis
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005

Les jésuites s'installent à Poitiers en 1604. La chapelle, dédiée à Saint-Louis, est consacrée en 1613. La sacristie est adjointe en 1664. Une douzaine de missionnaires en Nouvelle-France ont passé un temps plus ou moins long en ce collège.

Ils sont nés pour la plupart dans le grand ouest français, et six sont originaires du Poitou historique (quatre du Poitou-Charentes et deux du département de la Vendée). En poste dans les Grands Lacs, au Sault-Saint-Louis (près de Montréal) ou à Tadoussac, ils ont accompli leurs missions principalement chez les Iroquois, les Hurons, les Ouataouais, les Abénaquis et les Innus. Certains ont enseigné au collège jésuite de Québec, d'autres ont agi comme supérieurs des missions en Nouvelle-France.

Les traces de leur apostolat subsistent des deux côtés de l'Atlantique. En Poitou-Charentes, ce sont surtout leurs collèges, dont celui de Poitiers, installé au tout début du XVIIe siècle, devenu depuis le collège Henri-IV. Pratiquement tous les missionnaires du centre-ouest y ont séjourné avant de partir en Nouvelle-France. Au Québec, le patrimoine associé aux jésuites est volumineux et varié : vestiges du collège de Québec, maison du supérieur des missions à Sillery, chapelles, repères commémoratifs sur les sites de missions et autres contribuent à maintenir la mémoire de l'ordre et de son œuvre. À ces traces s'ajoutent des documents textuels d'une rare qualité, dont les *Relations des jésuites en Nouvelle-France* qui, rédigées entre 1632 et 1672, rapportent les premières années de la colonisation française et permettent de connaître les onditions économiques, démographiques et culturelles de la colonie. Outre les *Relations*, des missionnaires ont aussi publié des récits et chroniques, dont la *Narration de la mission du Sault depuis sa fondation jusqu'à l'an 1686*, écrite par Claude Chauchetière de 1676 à 1686, ou encore l'ouvrage de Joseph-François Lafitau écrit en 1711, *Les Mœurs des sauvages amériquains*. Ces textes ont gardé toute leur actualité auprès des ethnologues contemporains qui étudient les structures familiales des Amérindiens.

À l'échelle individuelle, la mémoire des jésuites est aussi portée par la commémoration de l'un de ses plus illustres missionnaires, le père Jean-Baptiste de La Brosse (1724-1782). Le père La Brosse a étudié aux collèges d'Angoulême, de Bordeaux et enfin de Poitiers pour y parfaire sa formation en théologie. En 1754, il embarque à La Rochelle à destination de la Nouvelle-France. Œuvrant chez les Abénakis et, surtout, chez les Innus, il met à profit les travaux de ses prédécesseurs pour consigner les connaissances jésuites des nations abénaquise et innue. Linguiste et ethnologue, il écrit l'un des premiers

L'itinéraire du père Jean-Baptiste de La Brosse

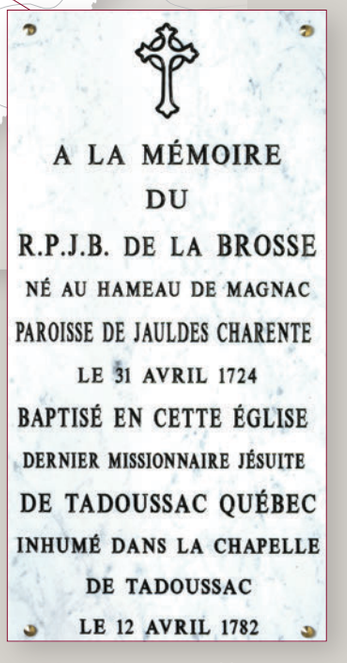


▲ 1750 *Enseignant au collège jésuite de Poitiers*
© Yannick Comte / CRMH Poitou-Charentes, 1998





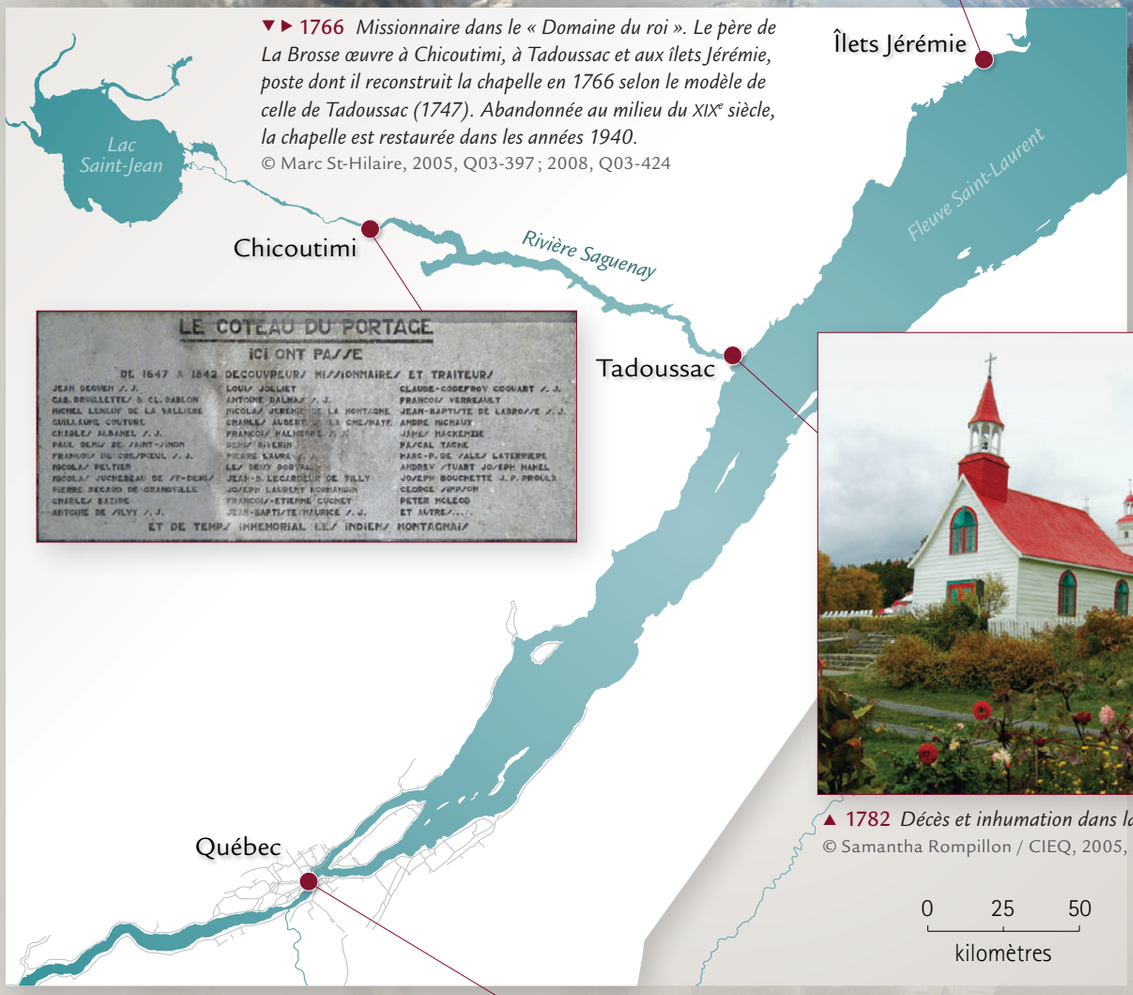
▶ 1735 *Entrée au collège jésuite Saint-Louis d'Angoulême*
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2004



▲ 1724 *Naissance à Jauldes*
Jauldes, église paroissiale Saint-Martin, plaque commémorative du père de La Brosse
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005

livres imprimés au Canada[1] ainsi que des abécédaires[2]. Le 10 mars 2004, l'association Haute-Vallée-Charente a organisé un rassemblement à la mémoire du père de La Brosse dans la commune de Jauldes (Charente), où se trouve sa maison natale (il est né au lieu-dit de Magnac). A cette occasion, une plaque a été posée dans l'église paroissiale, une réplique l'étant aussi à Tadoussac, dans la chapelle qui abrite sa sépulture et qui fut le lieu de sa dernière mission.

▼▶ 1766 *Missionnaire dans le « Domaine du roi ». Le père de La Brosse œuvre à Chicoutimi, à Tadoussac et aux îlets Jérémie, poste dont il reconstruit la chapelle en 1766 selon le modèle de celle de Tadoussac (1747). Abandonnée au milieu du XIXe siècle, la chapelle est restaurée dans les années 1940.*
© Marc St-Hilaire, 2005, Q03-397 ; 2008, Q03-424

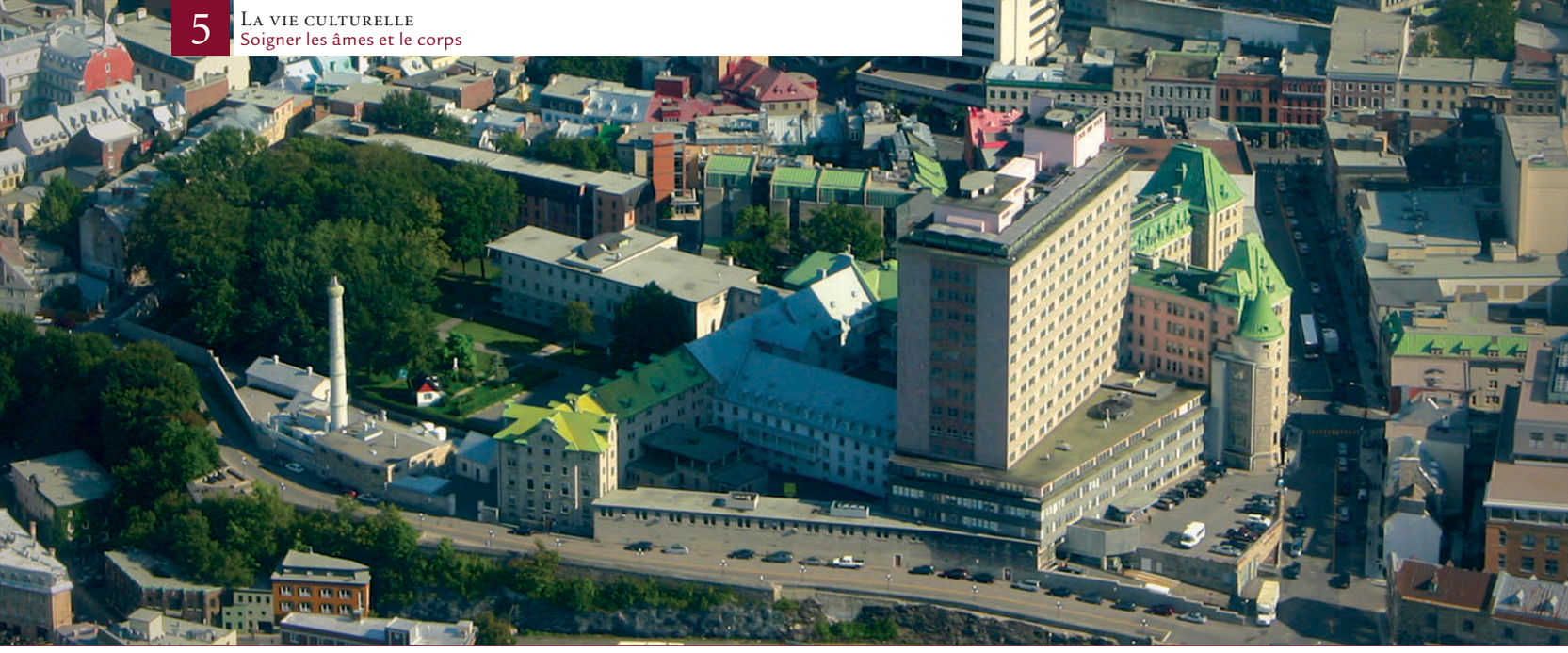




▲ 1782 *Décès et inhumation dans la chapelle du lieu*
© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-281

▼ 1756 *Enseignant au collège jésuite de Québec*
© Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007, Q03-115





Indigence et maladie : les hôpitaux

Par Stéphanie Tésio

Une promenade dans les rues des centres-villes de Québec et de Montréal nous fait découvrir la pérennité de deux institutions majeures à l'origine des infrastructures hospitalières actuelles : l'hôtel-Dieu et l'hôpital général.

Incendiés, reconstruits, agrandis ou modifiés depuis leur création au XVIIe siècle, cinq hôtels-Dieu ou hôpitaux généraux établis en Nouvelle-France ont conservé de cette époque leur emplacement, leurs noms, leur architecture, des collections muséales et de riches archives. Comme l'affirme Hélène Bernier, « le patrimoine des augustines du monastère de l'hôtel-Dieu de Québec constitue un ensemble remarquable dont les composantes architecturales, ethnographiques et archivistiques sont interreliées » (2001b : 46). Cette conclusion vaut également pour les autres communautés soignantes dont le patrimoine mobilier et immobilier est parvenu jusqu'à nous[1].

L'hôtel-Dieu et l'hôpital général constituent à l'origine des institutions distinctes. L'hôtel-Dieu, né en France médiévale, correspond à certains égards à la notion actuelle d'hôpital. Créée par le gouvernement royal, et bien souvent sous la responsabilité de communautés religieuses, l'institution se répand progressivement sur le territoire français au Moyen-Âge et sous l'Ancien Régime, parallèlement aux léproseries, lazarets et autres établissements destinés à des groupes de malades particuliers. L'hôtel-Dieu a pour objectif de soigner toute la population civile (des hôpitaux particuliers existent pour les militaires) de façon gratuite, ceux qui en ont les moyens contribuant de leurs deniers. Le médecin ou le chirurgien y exerce ses activités professionnelles. L'hôpital général est créé dans des circonstances différentes. Devant l'augmentation de la mendicité, du vagabondage et de la criminalité qu'on leur attribue, le gouvernement de Louis XIV institue les hôpitaux généraux, le premier étant celui de Paris en 1656. Cette structure a pour but d'enfermer les pauvres, les mendiants, les vagabonds, les femmes seules ou de mauvaise vie, les orphelins et les vieillards, avec un objectif plus ou moins explicite de réinsertion sociale en les obligeant à travailler. L'hôpital général ne s'occupe pas de soins de santé au quotidien, sauf si les pensionnaires présentent des affections.

Formant un système original à l'échelle européenne, les deux institutions sont implantées en Amérique dans le contexte des transferts de la métropole vers sa colonie laurentienne. Des hôtels-Dieu sont fondés à Québec en 1639, à Montréal en 1643 et à Trois-Rivières en 1694 ; des hôpitaux généraux sont fondés à Québec en 1688 et à Montréal en 1692. Les hôtels-Dieu sont gérés par les sœurs augustines, les sœurs hospitalières de Saint-Joseph et les ursulines ; les hôpitaux généraux sont tenus par les sœurs augustines à Québec, les frères Charon puis les sœurs de la Charité (ou sœurs grises) à Montréal. Outre les membres des communautés religieuses, les hôtels-Dieu amènent tout un personnel civil : les médecins du roi, les lieutenants du premier chirurgien du roi, les apothicaires et les simples chirurgiens. Parmi les médecins connus, mentionnons les chirurgiens qui desservent l'hôtel-Dieu de Montréal, Étienne Bouchard au XVIIe siècle et Joseph



◄► *Situé dans la vieille ville, l'Hôtel-Dieu de Québec constitue avec le séminaire l'un des principaux ensembles architecturaux de l'arrondissement historique : il comprend plusieurs ailes construites entre le XVIIIe et le XXe siècle et les jardins du monastère des augustines. Le noyau initial, dont l'aile du noviciat ci-contre, est reconnu comme bien historique national depuis 1936.*
© Alain Roy, 2007 et Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007, Q03-297

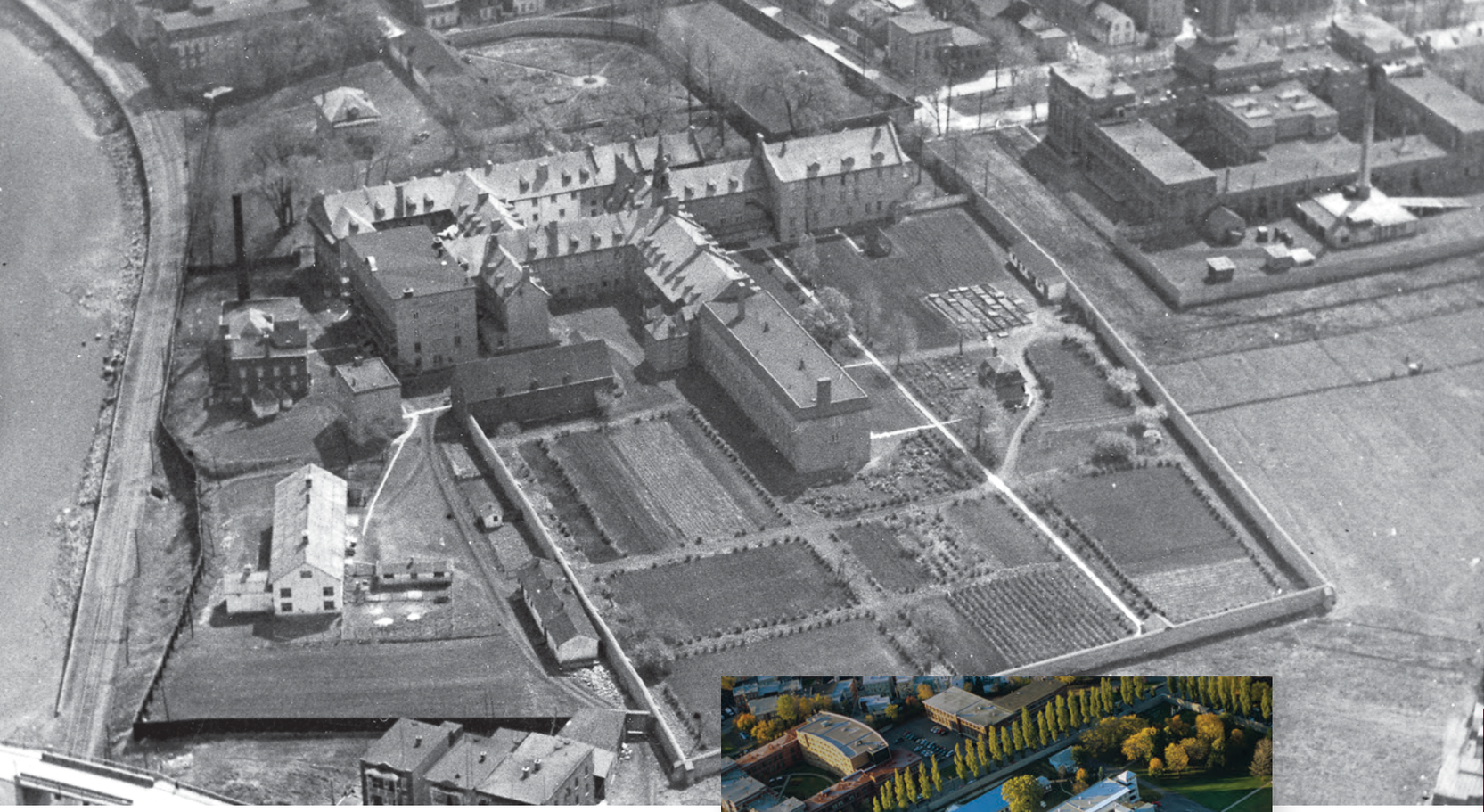
Benoît entre 1718 et 1742. À Québec, le lieutenant du premier chirurgien du roi (François Xavier Jordain Lajus entre 1721 et 1742) et les médecins du roi (Michel Sarrazin, 1700-1734, et Jean-François Gaultier, 1742-1756) desservent l'hôpital général et surtout l'hôtel-Dieu. Ils y rencontrent les patients, diagnostiquent les maladies et prescrivent les remèdes nécessaires à la guérison. Deux des témoignages les plus éloquents à ce sujet sont ceux de la mère supérieure des hospitalières de l'hôtel-Dieu de Québec, Marie-Andrée Duplessis de Sainte-Hélène, et de Jean-François Gaultier, dans son journal d'observations botaniques.

La relation de la colonie avec la métropole est rythmée par la venue des vaisseaux du roi et des navires marchands. Pour les institutions hospitalières, ces arrivées signifient souvent de nouveaux venus affectés par diverses maladies. De nombreuses épidémies ravagent d'ailleurs la colonie : pas moins de 34 épisodes recensés entre 1639 et 1759, dont 17 de variole et 12 de typhus. Populations blanches et amérindiennes sont affectées, sans distinction de sexe, d'âge ou de catégories sociales. Ainsi, parmi les victimes d'épidémies figurent les sœurs soignantes, le nouvel évêque Mgr de Lauberivière, débarquant du bateau en 1740, les médecins du roi Michel Sarrazin (fièvre maligne) et Jean-François Gaultier (typhus), mourant au chevet de leurs malades. Ce qui distingue surtout les mieux nantis de ceux aux ressources plus modestes est que les premiers sont plus souvent soignés à la maison. Les autres, qu'ils soient soldats (contrairement à la métropole, la colonie ne compte pas d'hôpital militaire), artisans ou habitants, sont soignés gratuitement à l'hôtel-Dieu, ce qui peut cependant constituer un risque supplémentaire en temps d'épidémie.

Les traces des institutions hospitalières sont surtout présentes dans le paysage urbain de Québec. À l'abri des bombardements dirigés sur la ville lors de la guerre de Conquête, l'hôpital général de Québec a conservé l'ensemble de ses bâtiments d'origine, dont les appartements de Monseigneur de Saint-Vallier (presbytère, 1710), l'aile de l'hôpital (1711), l'aile de l'apothicairerie (1714) et le pavillon de la boulangerie (1715). À proximité, le cimetière de la communauté abrite les restes des soldats victimes des combats lors de la prise de Québec. En dépit des dommages subis lors de l'incendie dévastateur de 1755 et du siège de la ville en 1759, l'hôtel-Dieu de Québec conserve de son côté l'aile du jardin (1695, 1756),



◄ *Monument installé en 1909 devant l'Hôtel-Dieu de Montréal pour commémorer le 250e anniversaire de l'arrivée des premières hospitalières de Saint-Joseph venues prendre en charge l'institution. Le bronze du sculpteur Louis-Philippe Hébert représente Jeanne Mance, fondatrice de l'établissement, aidant un malade.*
© Peter Gagné / CIEQ, 2003, Q03-784



© Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Centre d'archives de Québec, P600, S6, D1, P132



© MCCCFQ, Pierre Lahoud, 2004, Q03-237

▲▶ *L'Hôpital général de Québec, site historique classé depuis 1977, fait partie d'un ensemble plus vaste comprenant également un moulin à vent et un cimetière. Il est institué en 1692 par Mgr de Saint-Vallier en bordure de la rivière Saint-Charles, sur un site acheté des récollets qui y avaient construit une église et un monastère. Les augustines de la Miséricorde de Jésus, déjà en charge de l'Hôtel-Dieu, en acceptent la responsabilité l'année suivante. Le noyau initial du début du XVIIIe siècle a été remanié et agrandi à plusieurs reprises avant de faire l'objet de travaux de restauration notables depuis sa reconnaissance patrimoniale, comme l'illustrent ces vues en 1940 et 2004.*

avec charpente caractéristique du XVIIe siècle et grand escalier (70 marches), l'aile du noviciat (1739, 1756) et les fameuses voûtes du rez-de-chaussée. Les immeubles de Montréal et de Trois-Rivières ont été détruits par des incendies (l'hôtel-Dieu de Montréal connaît trois incendies en 1695, en 1721 et en 1734 ; l'hôpital général est rasé en 1765) ou par la guerre ; des repères commémoratifs en rappellent cependant le souvenir.

La mémoire des institutions hospitalières est aussi préservée par le patrimoine archivistique et mobilier. Sur le plan archivistique, les fonds des institutions hospitalières (hôtel-Dieu et hôpital général de Québec, hôtel-Dieu de Montréal) représentent des sources essentielles pour l'histoire de la santé au Canada depuis le XVIIe siècle (livres de compte, registres des malades, etc.). Par ailleurs, les bibliothèques de l'hôtel-Dieu et de l'hôpital général de Québec contiennent respectivement 2 800 et 1 013 ouvrages anciens (XVIIe siècle - 1900) dont une part notable de livres de médecine, de chirurgie et de pharmacie nous renseignant sur les théories médicales de l'époque (théories des humeurs) et sur les façons de soigner. Dans les musées hospitaliers comme ceux des hôtels-Dieu de Québec et de Montréal, les instruments liés à la pratique de la médecine tels les pots d'apothicaires en faïence de Rouen, les chevrettes, les mortiers et les pilons aident à la compréhension de l'environnement professionnel des sœurs.

Comme pour le culte et l'éducation, le caractère institutionnel du monde hospitalier a permis de préserver un patrimoine matériel très riche. Intégrées à l'architecture des établissements de santé actuels et abritant des ressources documentaires exceptionnelles, les traces de ce patrimoine dans le paysage urbain portent la mémoire quotidiennement renouvelée et affirmée des malheurs vécus par les coloniaux comme du dévouement des communautés vouées à leur soulagement.



Le patrimoine mobilier des hôpitaux : l'exemple des pots à pharmacie

Par Aline Carpentier

Les collections de l'hôpital général de Québec sont particulièrement riches en objets de toutes natures, apportés par les religieuses elles-mêmes, achetés localement ou commandés auprès de marchands métropolitains. Parmi ces objets figurent de nombreuses faïences, dont plusieurs proviennent de La Rochelle.

▲ *Le musée d'Orbigny-Bernon, à La Rochelle, consacre une de ses salles à l'apothicairerie de l'ancien hôpital Aufrédi, comprenant un centaine de pots à pharmacie semblables à ceux acheminés dans les établissements laurentiens à l'époque coloniale.*

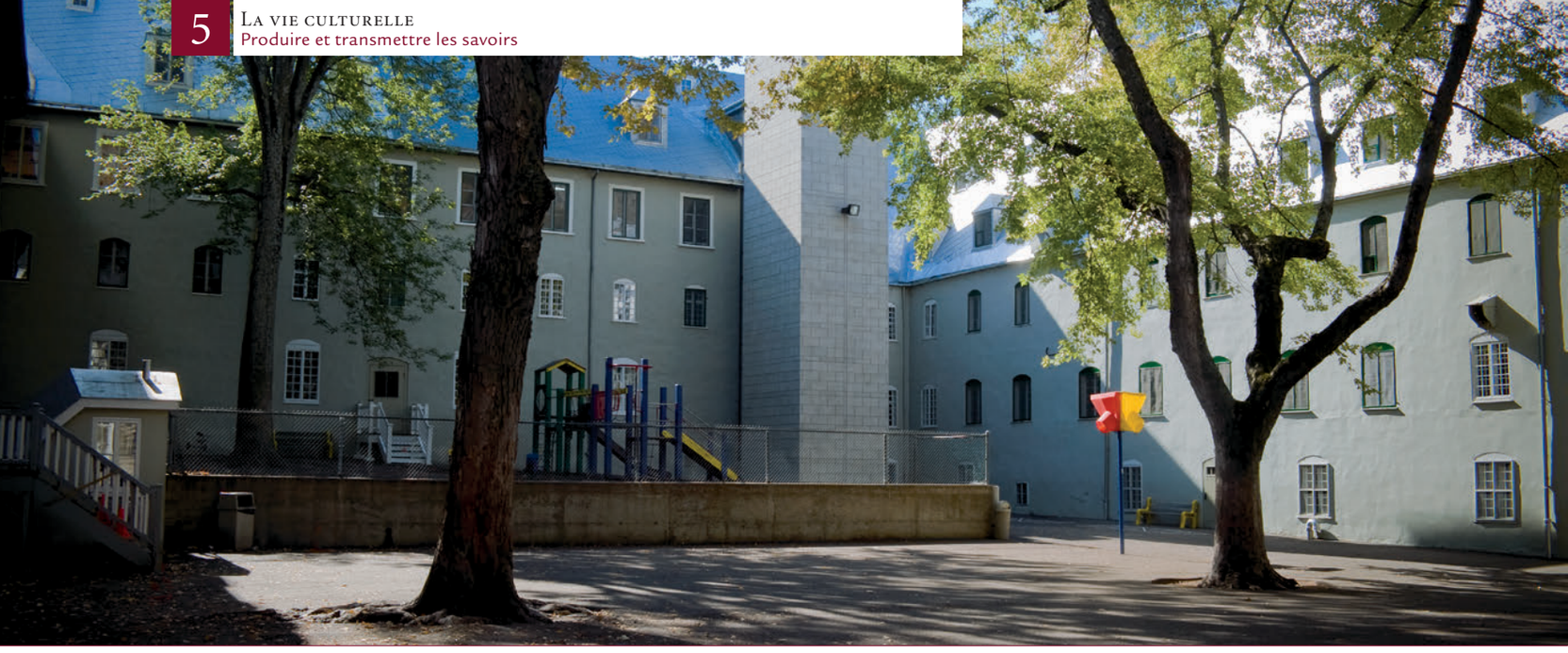
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 1994

Les fouilles archéologiques réalisées en 1985 à Louisbourg et à Québec ont révélé que les pièces rochelaises étaient en moindre quantité que celles de Rouen ou de Nevers. C'est l'arrivée tardive de la faïence rochelaise sur le marché canadien, quelques années seulement avant la chute de Louisbourg et la fin de la Nouvelle-France, qui explique probablement ce phénomène. Quoi qu'il en soit, plusieurs fragments d'assiettes, de jattes ou de gobelets, ainsi que d'autres objets conservés par le musée de l'hôpital général de Québec, proviennent de La Rochelle : c'est notamment le cas d'un plat à barbe, de deux salerons et surtout de pots à pharmacie, dont certains exemplaires de la collection, estampillés « LR », proviennent de l'apothicairerie de l'hôpital Saint-Louis de La Rochelle.

Ces pièces se reconnaissent à leur pâte rouge, recouverte d'un émail blanc teinté de bleu, pauvre et terne, parsemé le plus souvent de défauts et qui laisse apparaître une terre grisâtre. Parfois le bleu peut être rehaussé de jaune. Les motifs les plus fréquemment utilisés sont les lambrequins et les motifs de broderie en réserve sur fond bleu foncé. L'imitation de la faïence de Rouen et de Nevers est telle qu'il est parfois difficile de distinguer les productions.

C'est au XVIIIe siècle que s'installe à La Rochelle une tradition de fabrication de faïence. Un premier projet d'installation d'atelier est envisagé en 1721 par Catarnet. Mais c'est un échec, ce qui n'empêche pas ce dernier de proposer dès l'année suivante ses services à l'hôpital général, qui avait acquis par lettres patentes de 1673 un droit de production. Catarnet meurt peu après, mais il est aussitôt remplacé par François Morelon, originaire de Lyon. L'hôpital se charge de fournir au faïencier les bâtiments et les ustensiles nécessaires à la manufacture, tels que les magasins, les fours, les tours, les fosses pour passer les terres, les cuves, les moulins et les moules. Il effectue également des avances pour l'achat du bois, du plomb, de l'étain, du sable, des couleurs, etc. Morelon quitte la faïencerie à la fin de l'année 1725 ; l'atelier périclite et ferme, probablement en 1728 (Musset, 1888 et Francis Morin, 1990).

Cette production n'était pas réservée au seul usage de l'hôpital général ; il n'est par conséquent pas surprenant de retrouver des pièces venant de La Rochelle à l'hôpital général de Québec. Quelques autres fragments ou objets trouvés lors de fouilles à Québec proviennent d'autres centres de productions rochelais, voire de Marans, ce que permettrait d'attester l'étude de l'importante production de l'ancienne faïencerie de la place Habert (1752-1789).



▲ *La cour intérieure du monastère des ursulines à Québec, avec une partie des équipements destinés aux jeunes enfants.*
© Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007, Q03-346

Les institutions d'enseignement

Par Marc St-Hilaire

Comme c'est le cas pour la santé et le secours aux nécessiteux, l'enseignement en Nouvelle-France est l'affaire d'institutions établies, gérées et développées par des communautés religieuses.

Elles sont cinq, principalement, à être engagées dans cette mission : les jésuites, les sulpiciens et les frères hospitaliers de la Croix et de Saint-Joseph (aussi appelés frères Charon[1]) se chargent de l'éducation des garçons ; les ursulines et les religieuses de la congrégation Notre-Dame font de même auprès des filles de la colonie. Cette division sexuelle de la tâche s'accompagne d'un partage géographique, les communautés œuvrant surtout dans des régions qui leur sont propres : la congrégation Notre-Dame, les sulpiciens et les frères Charon à Montréal, les jésuites et les ursulines à Québec et à Trois-Rivières.

Si les sulpiciens et les jésuites de Nouvelle-France sont des représentants de communautés nées en Europe, les ursulines et la congrégation Notre-Dame ont leurs fondatrices canadiennes, au contraire des augustines et des sœurs de Saint-Joseph en charge des hôpitaux. En effet, si leurs ordres existent en France depuis plusieurs décennies, Marguerite Bourgeoys et Marie Guyart, bénéficiant du zèle de leurs mécènes respectifs, ont fondé leurs communautés à Montréal et Québec au XVIIe siècle. Associée à la congrégation Notre-Dame de Troyes, la première arrive à Montréal en 1653. Elle y fondera un rameau canadien de la communauté qui essaimera en Montérégie, en Mauricie et jusqu'à Québec. Pour sa part, la seconde met sur pied à Québec une communauté dont l'œuvre et la présence ont subsisté jusqu'à aujourd'hui et qui illustre ici l'engagement des ordres enseignants féminins.

Native de Tours, Marie Guyart – sœur Marie de l'Incarnation chez les ursulines – arrive à Québec en 1639 avec deux consœurs se destinant comme elle à l'éducation chrétienne des petites Amérindiennes, et trois augustines venues prendre en charge l'hôtel-Dieu (Chabot, 1966). Les trois ursulines, bénéficiant du mécénat de madame de La Peltrie, ont tôt fait de se faire construire un premier couvent dans la haute ville de Québec, sur le site du monastère actuel, et d'entamer leur apostolat. Offrant une éducation relevée aux jeunes filles, inspirée par le dévouement de la fondatrice, l'œuvre grandit tout au long du XVIIe siècle, au point où, en 1697, la communauté est appelée à établir une maison à Trois-Rivières (comme, deux siècles plus tard, à Roberval et à Rimouski). Formant leurs élèves aux humanités et au catéchisme, les ursulines développent aussi des enseignements pratiques, mettant notamment sur pied les premières écoles ménagères au pays. Ce faisant, elles laissent des ensembles conventuels de première importance dans les paysages actuels de Québec et de Trois-Rivières. Avec les autres communautés enseignantes, dont le nombre se multiplie au XIXe siècle et jusqu'au début du XXe, les ursulines ont fortement contribué à transmettre aux générations montantes une culture française et catholique dont la société québécoise est toujours imprégnée.



◄ *Le monastère, représenté ici vers 1840, est situé sur la rue Donnacona dans le Vieux-Québec. Érigé en 1641, le premier édifice doit être reconstruit en 1651 à la suite d'un incendie. L'aile des parloirs est érigée en 1754, le tout constituant un ensemble architectural en quadrilatère disposé autour d'une cour intérieure. Le bâtiment, bien patrimonial depuis 1972, sert toujours à l'éducation des enfants ; il est aussi occupé par un musée et un centre d'archives.*

© Archives des Ursulines de Québec, Q03-346

▼ *Faisant face au fleuve Saint-Laurent, le couvent des ursulines fait partie de l'arrondissement historique de Trois-Rivières. Le bâtiment actuel daterait du début du XIXe siècle, le couvent construit en 1699 ayant été incendié à deux reprises (1752 et 1806).*

© Éliane Galarneau et Marc St-Hilaire, 2007, Q03-464





Édition, livres et bibliothèques coloniales

Par François Melançon

Aucun secteur de l'industrie du livre ne prend racine en Nouvelle-France : le contexte colonial n'est guère favorable à une industrie dont l'exploitation et la commercialisation des produits exigent de lourds investissements.

▲ C. Grignion, d'après Richard Short, « Vue du collège et de l'église des Jésuites, Québec. 1761 » [détail]

© Richard Short collection, Bibliothèque et Archives Canada, acquisition 1989-283-5, C-000354

À l'instar des autres régions du royaume, la colonie paraît soumise à la volonté des autorités monarchiques de centraliser l'administration de ce domaine d'activité et d'en concentrer la production. Aussi les tentatives des jésuites de Québec (1665) et des sulpiciens de Montréal (vers 1681) de se doter d'une presse à imprimer se sont-elles révélées vaines. Si Versailles montre quelque ouverture au projet soutenu par les gouverneurs Roland-Michel Barrin de La Galissonière (1747) et Jacques-Pierre Taffanel de La Jonquière (1751), la prudence est de mise : pas question que l'État s'implique financièrement dans l'établissement d'une presse coloniale. Les autorités monarchiques restent néanmoins bien disposées envers toute proposition venue d'un imprimeur. De fait, un nommé Boyssoun semble obtenir peu après l'autorisation de passer dans la colonie en 1757, mais cet imprimeur n'a par la suite laissé aucune trace.

Le succès relatif de la démarche des officiers royaux tient, selon toute apparence, à l'accroissement de la population et à l'élargissement de l'espace habité. Les deux phénomènes tendent à accentuer les pressions favorables à l'usage d'imprimés administratifs. À tel point que les autorités coloniales n'hésitent pas à faire appel à des ateliers métropolitains pour subvenir aux besoins locaux. Formulaires administratifs, actes royaux et billets de caisse y sont imprimés, de la même façon que les quelques livres d'église, de liturgie et de piété ainsi que les quelques actes épiscopaux que leur confient les autorités ecclésiastiques de la Nouvelle-France.

Malgré ses quatorze ateliers d'imprimerie (en 1764) et la proximité des ports atlantiques, l'actuelle région du Poitou-Charentes est alors peu sollicitée par les coloniaux : aucun travail d'envergure n'est commandé. Rochefort semble toutefois tirer son épingle du jeu par l'impression de certains formulaires administratifs. Paris accapare en fait l'essentiel : la capitale représente en effet le lieu de la consécration littéraire du royaume et le centre des pouvoirs. C'est là que sont imprimés les principaux



▲ « Sulpicien, XVIIe siècle » *d'après* Henri Beau

© Bibliothèque et Archives Canada acquisition 1933-188-1, C-000182

S'il n'existe pas d'imprimerie en Nouvelle-France, les communautés religieuses enseignantes, tels les sulpiciens et les jésuites, jouent un rôle de premier plan dans l'accumulation, la conservation et la diffusion des livres dans la colonie.



Le Collège des jésuites, fondé à Québec en 1635,est fréquenté par les garçons de la colonie. On y dispense une formation classique, la théologie et l'hydrographie. Utilisé comme caserne par l'armée britannique après 1759, il est démoli en 1877-1878 pour faire place à l'hôtel de ville de Québec. Inauguré en 1978, le monument commémorant le Collège est situé devant l'entrée principale de l'édifice municipal. Le fronton de la porte de l'ancien collège, récupéré lors de sa démolition, en constitue la pièce maîtresse.
© Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007, Q03-115

récits de voyage et les relations de missions. Ainsi, lorsque l'intendant Bigot réclame l'impression de billets de caisse, il insiste pour que la tâche soit confiée à l'Imprimerie royale plutôt qu'à l'atelier rochefortais. La Rochelle semble pour sa part n'avoir été le lieu de publication que de trois brochures : l'*Adieu aux François retournans de la Nouvelle-France en la France Gauloise* (héritiers de Hierosme Haultin, vers 1606), le *Memoire sur le Canada* (Louis Bourdin, vers 1716) et la *Relation de ce qui s'est passé en Canada, à la descente des anglois à Québec au mois d'octobre 1690* (vers 1691) [1]. En 1745, une relation de la toute récente prise de l'île Royale par les troupes britanniques, intitulée *Lettre d'un habitant de Louisbourg*, paraît également dans la région picto-charentaise sous la fausse mais non moins évocatrice adresse : « imprimé à Québec chez Guillaume Le Sincère à l'Image de la vérité » [2].

L'absence d'imprimerie en Nouvelle-France confine l'approvisionnement du marché colonial en livres neufs à un régime d'importation. Faute également de professionnels de la librairie, leur commercialisation est assumée par les marchands détaillants des villes et les coureurs des côtes [3]. L'offre s'avère modeste. Elle se restreint à des ouvrages au débit assuré : les abécédaires et les livres d'heures forment le cœur des fonds, accompagnés parfois de textes appartenant à la littérature liturgique, dévote ou, plus rarement, collégiale. Les almanachs, les catéchismes, les ouvrages spécialisés, d'érudition scientifique, d'histoire ou de fiction sont d'ordinaire absents. Pour en obtenir, il faut généralement passer commande directement dans la métropole. Cela exige donc une certaine aisance financière et l'accès à un correspondant sur place.

C'est pourquoi plusieurs institutions se chargent d'approvisionner leurs membres, et parfois même d'autres personnes. Par exemple, la société des Missions étrangères, qui gère le



◂ *Le Vieux séminaire Saint-Sulpice, seul bâtiment datant du XVIIe siècle dans le Vieux-Montréal, est situé près de la basilique Notre-Dame. La construction du corps central se déroule de 1684 à 1687 sur les plans du supérieur François Dollier de Casson ; les ailes est et ouest sont ajoutées entre 1704 et 1713 sur les plans de son successeur François Vachon de Belmont. Le bâtiment et le site (incluant les jardins) sont classés depuis 1985 ; un repère commémoratif ajoute des données mémorielles au bâtiment.*
© Peter Gagné / CIEQ, 2003, Q03-232

Séminaire de Québec, fournit les livres nécessaires aux prêtres, aux séminaristes et à ses jeunes pensionnaires. Pareillement, la Couronne procure aux magistrats du Conseil supérieur de Québec une bibliothèque et, aux différentes missions nord-américaines, près de 2 000 livres de piété.

Si peu de livres y sont imprimés, la région Poitou-Charentes contribue notablement au commerce de librairie de la Nouvelle-France, sans doute en raison de la fonction portuaire des villes de La Rochelle et de Rochefort ainsi que du rôle de cette dernière dans la fourniture des magasins du roi. La famille d'imprimeurs-libraires Mesnier s'y distingue notamment. En 1699, cette maison rochelaise vend pour environ 70 livres d'articles au marchand berrichon Claude Pauperet en partance pour Québec, tandis qu'au cours des années 1740, Charles Mesnier, imprimeur-libraire à Rochefort, négocie avec le ministère de la Marine pour « façons de librairie » et fourniture de bureau pour les magasins du roi en Nouvelle-France. Les marchands négociants rochelais Jean Gitton fils et Guillaume Changeon (1693) ainsi que Simon Lapointe (1726) ont également approvisionné en livres quelques marchands détaillants de la colonie.

Il semble parfois plus facile de trouver certains titres chez les libraires de ces villes. Aussi le curé de Québec, Jean-Félix Récher, conseille-t-il en 1756 à son mandataire de contacter la supérieure de l'hôpital général de La Rochelle afin d'acheter une dizaine d'exemplaires d'un recueil de cantiques publié à Angers dans les années 1730. Et c'est à Poitiers, chez

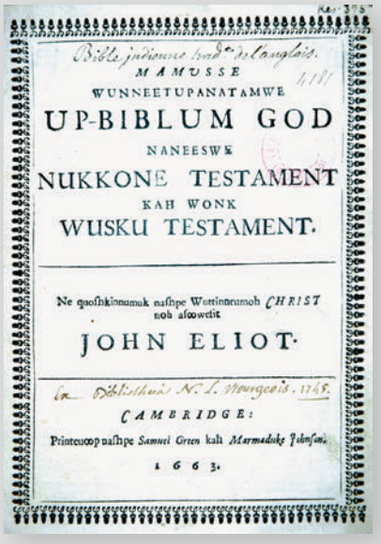
Le « fonds américain » de la Médiathèque de La Rochelle

Par Valérie Denier

En 1998, les collections historiques de la bibliothèque municipale de La Rochelle quittent l'ancien évêché de la rue Gargoulleau qu'elles occupent depuis exactement deux siècles pour un quartier en plein réaménagement : les Minimes et leur toute nouvelle médiathèque d'agglomération. Le fonds ancien est alors accueilli dans l'espace *Patrimoine et Nouveau Monde* de l'établissement, baptisé ainsi pour traduire le caractère singulier d'un fonds illustrant un pan de l'histoire rochelaise résolument tourné vers l'Atlantique et ses prolongements américains.

Quatre-vingt mille titres y sont ainsi conservés parmi lesquels une part relativement importante d'ouvrages consacrés aux Amériques ou comportant des références – même ponctuelles – intéressant ce continent : une étude de 1999 évaluait ainsi la part du « fonds américain » parmi l'ensemble des documents consacrés aux voyages et descriptions géographiques à près d'un quart (Augeron et Huerta, 1999).

S'il est difficile de recenser avec précision l'ensemble de ce corpus, faute d'outils d'identification complets et d'une indexation matière aboutie, les sondages opérés par quelques chercheurs ou les repérages effectués à l'occasion de la mise en valeur des fonds révèlent une collection d'une grande richesse. Le professionnel, le passionné ou le visiteur curieux peuvent par exemple consulter les exemplaires de


Bible judaique trad. de Langlois.
MAMUSSE
WUNNEETUPANATAMWE
UP-BIBLUM GOD
NANEESWE
NUKKONE TESTAMENT
KAH WONK
WUSKU TESTAMENT.
Ne qaoshkinnumuk nashpe Wuttinneumoh CHRIST
noh asoowetit
JOHN ELIOT.
CAMBRIDGE:
Printeuoop nashpe Samuel Green kah Marmaduke Johnson.
1663.

▲ Bible anglaise du XVII[e] siècle destinée aux missions amérindiennes
© Médiathèque Michel Crépeau, La Rochelle ; Rés. 395-C

Jean Fleuriau et son gendre Jacques Faulcon, qu'est publié le manuel de théologie dogmatique enseigné aux séminaristes de Québec à partir des années 1730[4].

Importé et diffusé, le livre imprimé pénètre le tissu colonial en plusieurs endroits, mais de façon inégale. Les livres reflètent en effet les traits de l'habitat, de la profession, des ressources financières et de la naissance. Aussi sont-ils plus fréquents et plus nombreux en milieu urbain, au sein de ménages plus fortunés et dont le chef, souvent né dans la métropole, œuvre dans l'administration civile ou militaire, participe aux activités de négoce ou encore exerce une profession libérale. La majorité des coloniaux possède moins de dix volumes, alors qu'une petite poignée en possède plus de mille.

Les organisations religieuses sont d'importants lieux d'ancrage de la culture du livre. Le palais épiscopal, le chapitre de la cathédrale et les résidences des différents ordres et communautés religieux en témoignent. Certains presbytères d'Acadie et du Canada se distinguent également, tout comme les principaux centres de mission. L'administration civile semble posséder quelques modestes collections de livres de droit au siège des trois gouvernements du Canada, ainsi qu'à Louisbourg et la Nouvelle-Orléans. Mais aucune aussi importante que celles des principales résidences religieuses[5] ou du Conseil supérieur de Québec.

quelques-unes des sources principales de l'histoire de la Nouvelle-France : *Les voyages de la Nouvelle France occidentale de Champlain*, de 1632, *L'histoire de la Nouvelle France* par Lescarbot, les œuvres de Louis Hennepin, ou encore une dizaine de *Relations des Jésuites*, tous conservés au second étage de la médiathèque.

Les liens historiques de la capitale de l'Aunis avec le Nouveau Monde expliquent bien évidemment le caractère américain du fonds. Si des ouvrages intéressant l'espace atlantique sont sortis des presses rochelaises dès la seconde moitié du XVIe siècle, c'est surtout en terme d'héritage qu'il faut appréhender l'ensemble de la collection, la ville de La Rochelle ayant notamment recueilli un grand nombre de livres issus des communautés religieuses implantées sur le sol rochelais. Susceptibles de nourrir la réflexion de chacun de leurs membres, ils étaient également lus par ceux qui se préparaient à partir pour les Amériques et qui séjournaient alors dans la cité pour un temps variable, La Rochelle apparaissant comme un port privilégié d'embarquement pour prêtres et missionnaires envoyés dans les colonies françaises.

Les anciens possesseurs de ces ouvrages sont des lettrés qui s'intéressent à l'histoire et à la géographie du Nouveau Monde à des fins commerciales, politiques, stratégiques ou d'évangélisation et d'édification spirituelle. Michel Bégon fait ainsi autorité sur les colonies d'Amérique (Freiche, 2004) et ses contemporains n'hésitent pas à lui faire relire leurs écrits sur le sujet. Cet intérêt est sans nul doute lié à la carrière du personnage ainsi qu'à ses fonctions d'intendant de la Marine, mais il est aussi, et plus généralement, un collectionneur éclairé et passionné. Il possède en effet une bibliothèque personnelle riche de près de sept mille volumes, dont une partie a rejoint les rayonnages de la bibliothèque de la ville de La Rochelle au XVIIIe siècle. L'inventaire manuscrit de cette bibliothèque est encore conservé dans les collections de la médiathèque (Ms 425). L'étude de ce document permet d'identifier un grand nombre de titres liés au Nouveau Monde, dont certains figurent aujourd'hui parmi les collections patrimoniales de la médiathèque. Disséminés dans les fonds, il est malheureusement encore impossible de les rassembler : seule une étude exhaustive des ex-libris permettrait une telle opération, les ouvrages de l'intendant possédant tous la marque gravée de leur propriétaire.

L'espace *Patrimoine et Nouveau Monde* conserve également un fonds cartographique d'une grande richesse qui, comme les collections imprimées,



▲ Ex-libris de Michel Bégon, intendant de la Marine à Rochefort à partir de 1688
© Médiathèque Michel Crépeau, La Rochelle

concerne en partie le continent américain. La description des cartes et plans est entreprise depuis quelques années et une soixantaine de documents en lien avec les Amériques sont aujourd'hui mentionnés au catalogue. Une opération de numérisation des fonds iconographiques est par ailleurs en cours, prévoyant la reproduction de ce corpus « Nouveau Monde ».

Le signalement progressif du « fonds américain » de la médiathèque facilitera, nous l'espérons, le travail des chercheurs et étudiants des deux côtés de l'Atlantique.



▲ *La maison Rivard dit Lanouette, située à Saint-Anne-de-la-Pérade en Mauricie, est construite entre 1759 et 1771 sur un site habité par la famille depuis le début du XVIIIe siècle. Son toit aigu à deux eaux est typique de la maison rurale. Habitée jusqu'en 1903 par la même famille, elle n'a subi que des transformations mineures. Elle est classée monument historique depuis 1988.*

© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-248

Architecture domestique et habitat rural de la Nouvelle-France

Par Paul-Louis Martin

La production du paysage agricole dans le Nouveau monde a été une entreprise de très longue haleine, remplie d'embûches et parsemée de tant de difficultés imprévues qu'elle a obligé chacun des colons venus de France à revoir et adapter ses pratiques usuelles, voire à adopter de nouvelles stratégies d'établissement.

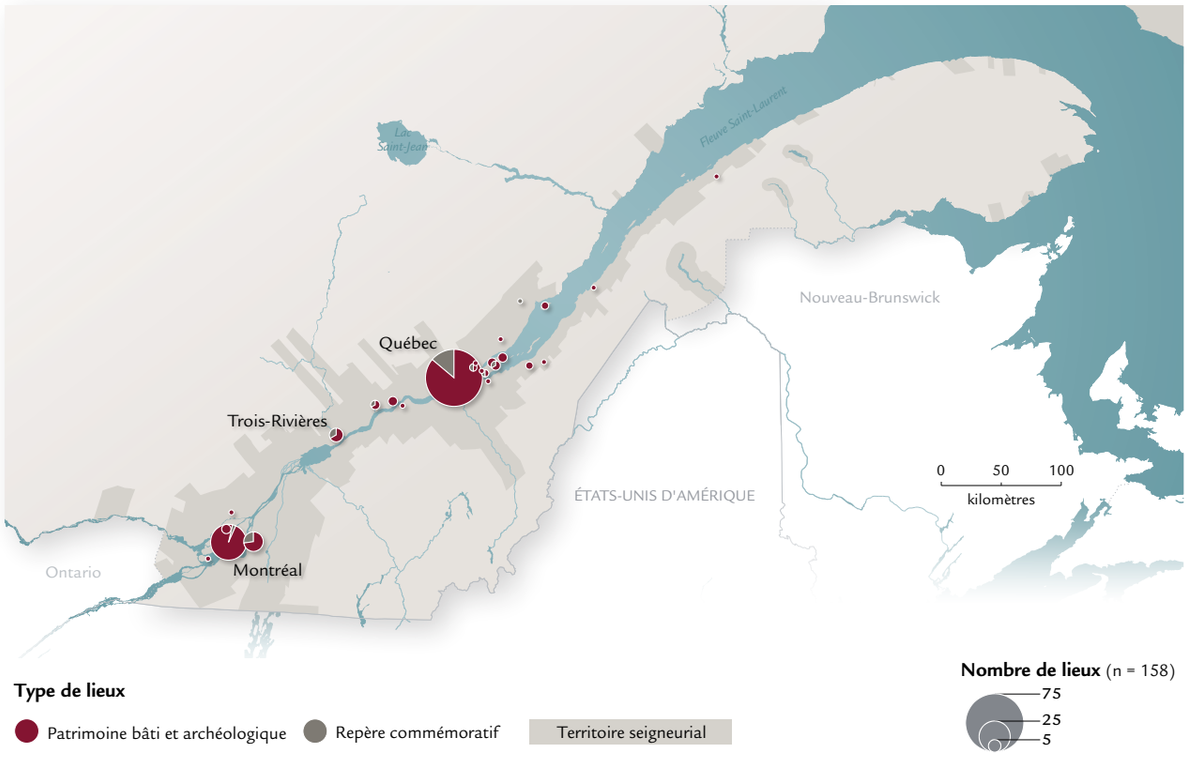
Parvenir à *déserter* ces vastes forêts sauvages pour les *rendre à la charrue*, réussir à bâtir maison et dépendances durables et idéalement transmissibles présupposent, chèrement acquises et soigneusement appliquées, ce qu'on pourrait appeler les leçons du pays neuf.

Ces leçons du pays relèvent bien évidemment des conditions climatiques, mais aussi du contexte général, des soubresauts de l'économie coloniale et de situations conjoncturelles. Le tableau qui suit esquisse, bien imparfaitement et de manière incomplète, le façonnement de l'établissement rural en Nouvelle-France ; il lui manque toute l'épaisseur du vécu, le poids des temps longs et la charge des efforts quotidiens imposés à tous ces anonymes de l'histoire, bref l'âme de l'habitat domestique. À défaut de la saisir, on peut au moins tenter de décoder le langage des vestiges et des témoins matériels de ces temps lointains et, au-delà de leur forme et de leur apparence, évoquer la page d'histoire qu'ils nous transmettent.

Aussi loin que l'on remonte au Moyen Âge, et jusqu'aux dernières grandes poussées de conquête des sols dans la France de la fin du XVe siècle, le processus d'appropriation et de domestication des terres sauvages a nécessité plusieurs années d'un labeur constant qui s'est exercé en plusieurs étapes successives : abattre et débarder les arbres, couper et préparer le bois d'œuvre, essoucher, épierrer, aplanir ou drainer au besoin avant de labourer, herser et semer ; simultanément ou presque, il a bien fallu s'abriter, se nourrir et se vêtir, soi-même et sa famille naissante, d'abord dans une hutte, souvent construite avec les matériaux bruts trouvés sur place, avant de pouvoir construire en dur [1]. Ce processus évolutif des établissements domestiques a été répété sur les bords du Saint-Laurent par les colons venus du Poitou, de la Saintonge et de la Charente. Ils ont produit la plupart de leurs nouveaux paysages ruraux en trois phases de domestication : l'appropriation initiale, caractérisée par un abri primitif et temporaire ; la consolidation de l'habitat, marquée par une habitation plus permanente, la maison du colon ; le couronnement du processus exprimé par la grande maison, souvent la seule à être parvenue jusqu'à nous. Voyons-les plus en détail [2].

L'abri primitif

C'est sous le signe de l'éphémère que naissent les abris primitifs associés aux premiers défrichements des terres. Tout au long du Régime français, le premier contact du colon



▲ *La répartition des lieux associés au thème de l'architecture domestique, composés à plus de 85 % de traces patrimoniales, est en partie révélatrice de l'habitat laurentien à la fin du Régime français et de son évolution depuis. La région de Québec, plus anciennement peuplée et mieux dotée en matériaux durs, concentre les deux tiers des sites (contre 54 % de la population en moyenne pendant la période coloniale française) ; en même temps, les mutations du paysage liées à l'urbanisation des XIXe et XXe siècles réduisent le poids relatif de Montréal tandis que le secteur de Trois-Rivières apparaît très sous-représenté.*

© CIEQ, conception : Marc St-Hilaire, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007

avec sa terre se déroule à peu près comme suit : après avoir « marché » les lieux, évalué le site et estimé les ressources avant d'en demander la concession en censive au seigneur ou à son agent, vient le moment de construire le premier logis, soit une habitation unicellulaire de très petites dimensions, érigée avec des matériaux naturels peu transformés et collectés sur place ou à proximité. Par essence temporaire, la fonction de l'abri est de loger le colon et sa (jeune) famille en attendant de pouvoir construire une maison plus solide et plus confortable. Appelé cabane, hutte, loge ou bourrine, l'abri mesure 16 à 25 m^2 ; les murs sont constitués soit de pièces de bois massives, grossièrement équarries et empilées, reposant sur un lit de pierres sèches, soit de pieux sur sole, voire de pieux en terre. Les interstices entre les pièces sont calfatés de mousses, d'écorces de cèdre tordues, ou bousillés de terre grasse. Le toit à pente forte est à deux versants, recouvert de roseau, d'herbe à lien, de paille ou de larges écorces de bouleau ou d'orme ; perçant le toit le long d'un mur-pignon, une cheminée en argile, comme le foyer et souvent même le plancher, à la façon bretonne. Une seule petite fenêtre laisse passer une faible lumière sur un intérieur meublé de façon très rudimentaire. Habitation fruste et



◀ *Autre exemple de maison rurale en fin de cycle domestique, la maison Christin-dit-Saint-Amour est construite entre 1730 et 1735 en bordure de la rivière des Prairies à Montréal. C'est l'un des rares exemples de maison de ferme montréalaise, caractérisée par des dimensions réduites, un plan rectangulaire, des ouvertures asymétriques, une toiture à deux versants dépourvus de lucarnes et des cheminées disposées en chicane, une disposition interdite en milieu urbain dès les années 1720 mais conservée en milieu rural. Classée monument historique en 1974, elle a été restaurée en 1977.*

© Peter Gagné / CIEQ, 2003, Q03-227



▲ *L'habitat domestique urbain diffère peu de celui rural, les différences résidant d'abord dans les attributs associés à la lutte contre la propagation des incendies, principalement l'utilisation de matériaux ininflammables (maçonnerie) et les murs coupe-feu. La maison Simon-Touchet, située sur la rue Saint-Famille dans le Vieux-Québec, est probablement construite en partie dès 1747, puis doublée entre 1754 et 1768. Elle n'a subi que peu de modifications depuis le début du XIXe siècle.*

© Samantha Rompillon/CIEQ, 2003, Q03-296

très mal adaptée aux rudesses du climat, aucune d'entre elles n'a traversé les siècles telle quelle. La plupart des familles de colons ont dû y vivre quatre ou cinq ans, le temps de défricher la dizaine d'arpents assurant leur subsistance, d'amasser un peu de numéraire, de couper et de tailler le bois nécessaire à la construction d'une habitation permettant de s'installer à demeure.

La maison du colon

La composition architecturale de la maison du colon nous est beaucoup mieux connue car elle domine le paysage rural de la Nouvelle-France et qu'elle a ainsi laissé plusieurs traces écrites et iconographiques. Ses dimensions moyennes tournent autour de 55 m², soit des côtés de 6,7 mètres par 8 mètres. Là où les gens de métier, le matériau et la chaux abondent, on la construit souvent en maçonnerie de pierre ; ailleurs, il s'agit le plus souvent d'une structure de bois, en pièces sur pièces, assise sur des fondations peu profondes en pierre. Les murs sont joints à coulisse dans des poteaux d'angle ou assemblés à queue d'aronde et les interstices sont calfatés à l'étoupe ou à l'argile avant d'être revêtus de planches épaisses posées verticalement ou, chez les plus aisés, revêtus de bardeaux de cèdre ou de pin. Le toit à deux pentes raides repose sur une charpente lourde faite de chevrons recouverts de planches chevauchées ou de bardeaux de cèdre ou de pin, les toits de chaume tendant à disparaître au milieu du XVIIIe siècle. L'unique cheminée perce le toit soit au centre du faîte soit au long d'un mur-pignon et bien qu'on utilise encore le mortier de terre, il cède progressivement la place à *la maçonne de pierre avec bon mortier de chaux*. Les ouvertures se font encore peu nombreuses : une porte en façade principale et une ou deux fenêtres, parfois trois, garnies de petits carreaux de vitre chez les plus aisés.

L'intérieur est cloisonné en deux ou trois pièces, soit une salle ou cuisine, une chambre et un cabinet. La porte extérieure ouvre directement dans cette cuisine dont le cœur est le grand foyer servant à cuire et à chauffer : on y mange, on y travaille et on y dort,

car souvent les lits se trouvent dans les angles de la pièce. Espace très polyvalent, il est donc occupé par des meubles légers et très mobiles. Après 1740, lorsque se répandront les poêles du pays produits aux forges du Saint-Maurice, on installera l'appareil soit dans la cuisine soit dans la grande chambre afin d'accroître le confort de la pièce par grands froids.

La véritable particularité de cette première habitation du colon, c'est sa capacité à évoluer et à se transformer au fil des ans, selon l'accroissement des besoins et des moyens des habitants : on peut l'agrandir par allongement dans le même axe, l'intégrer dans une structure plus grande, la recycler en dépendance de ferme voire même la donner en paiement partiel au charpentier qui la réutilisera dans une autre construction. Voilà pourquoi ne subsistent aujourd'hui que de rares témoins de ce type d'habitation, sinon comme élément partiel de plusieurs des grandes maisons de cette époque.

La grande maison

La grande maison rurale, celle qui constitue le principal capital foncier des familles, n'apparaît dans le paysage de la Nouvelle-France qu'avec la maturité d'un terroir, après plusieurs décennies de mise en valeur par deux ou trois générations de défricheurs, voire même davantage, et avec des rythmes différents selon les lieux et la conjoncture. En comparaison avec la maison de colon, les superficies au sol passent du simple au double, à 100 ou 120 m^2. Ce gain d'espace entraîne évidemment des coûts de construction plus élevés, des cloisons plus nombreuses, des moyens de chauffage plus importants et un entretien plus onéreux. Ne peuvent se le permettre que des gens fort à leur aise : marchands, seigneurs et quelques habitants plus fortunés, une élite en somme qui s'appuie sur une richesse terrienne solidement constituée. Ces grandes maisons se font évidemment plus nombreuses autour de Québec, la capitale, où abondent la pierre à bâtir et la pierre à chaux, si bien qu'à la fin du Régime français, ce sont près de la moitié des habitations rurales qui y sont érigées en maçonnerie. La situation est très différente à Trois-Rivières et à Montréal, qui ne connaîtront un développement suffisant de leurs campagnes qu'à partir du dernier quart du XVIIIe siècle.

D'un plan au sol de forme généralement rectangulaire, la grande maison comprend un rez-de-chaussée

▼ *La Maison François-Jacquet-dit-Langevin est construite sur la rue Saint-Louis en 1675-1676 par Pierre Ménage, un maître charpentier originaire du Poitou. Une annexe est adossée au bâtiment en 1795 et un corps de logis attenant est érigé en 1818-1820 puis rehaussé d'un étage en 1898. Philippe Aubert de Gaspé, seigneur de Saint-Jean-Port-Joli et auteur du roman* Les Anciens Canadiens, *en est propriétaire en 1815-1816. On a cru à tort pendant longtemps que Montcalm y était décédé. Son classement en 1957 puis sa restauration l'année suivante figurent parmi les premières actions de rénovation du Vieux-Québec.*

© Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007, Q03-28





▲ James Peachy, « Vue de la Citadelle et des fortifications du cap Diamant à Québec », vers 1785
© Bibliothèque et Archives Canada, C-002029

L'œuvre de Peachy offre une représentation du mode d'habitat en milieu rural. À côté d'un bâtiment de ferme lambrissé de planches, se trouve la petite résidence familiale en maçonnerie, ici en voie d'agrandissement.

de plain pied et des murs massifs et peu élevés érigés sur des fondations profondes. Le carré est coiffé d'un toit à deux versants, parfois à quatre versants ou à croupes chez les propriétaires plus argentés, recouverts de planches ou de bardeaux. Au moins deux souches de cheminées percent le toit : elles servent à évacuer les fumées de plusieurs foyers et d'au moins deux poêles à chauffage. L'espace sous comble sert habituellement de grenier, ou garde-grains, quelquefois d'atelier de tissage, voire parfois d'entrepôt de fourrage, mais il n'est pas occupé en hiver faute de tout moyen d'isolation des toitures. La fenestration est plus généreuse sur le long pan faisant habituellement face au sud, de façon à profiter de la chaleur du soleil. À deux battants munis chacun de douze petits carreaux de vitre, les fenêtres sont doublées d'une contre-fenêtre l'hiver ; il s'agit d'une adaptation importante au climat. L'intérieur se compose en général d'au moins deux grandes pièces, une cuisine et une salle ou chambre, contenant chacune un ou deux cabinets servant de petites chambres à coucher. Des planchers et des plafonds en madriers de pin, des lambris de murs menuisés, des murs crépis ou glacés, des portes ou croisées en menuiserie d'assemblage, une plate-bande de foyer en pierre de taille, un mobilier qui gagne en qualité et en quantité, voilà autant d'éléments qui présentent un raffinement certain et qui sont les signes d'une existence un peu moins rude. Pour construire cette grande maison, on a généralement fait appel à quelques maçons, charpentiers et menuisiers, si bien qu'il en résulte une habitation de très grande qualité, solidement ancrée dans son terroir et prête à affronter les injures du temps. Et de fait, plusieurs de ces grandes maisons rurales traverseront les siècles, s'adaptant assez facilement aux modes et aux canons esthétiques du moment, pour finalement parvenir jusqu'à nos jours et nous rappeler le sens de la « belle ouvrage ».

L'essence même de l'architecture populaire, autrement appelée architecture sans architecte, réside dans sa souplesse, dans sa capacité d'adaptation et d'évolution, dans son aptitude à répondre aux besoins et aux moyens changeants des populations rurales. L'habitation commune du Régime français en fait la démonstration éclairante : par sa forme et ses dimensions, elle a participé étroitement à la production des paysages ruraux et par là même à la création d'un pays neuf.



Les jardins de la Nouvelle-France : quelques arômes retrouvés

Par Samantha Rompillon et Alain Roy

Le jardin, qu'il soit potager ou d'agrément, est un élément fondamental du paysage canadien depuis les débuts de la colonisation française. En 1608, lors de son installation à Québec, Champlain fait planter « autour du logement (...) des jardins qui sont très bons » (Champlain, 1973 : 156). Un siècle plus tard, le voyageur Pehr Kalm observe une grande quantité de jardins et potagers dans la vallée du Saint-Laurent.

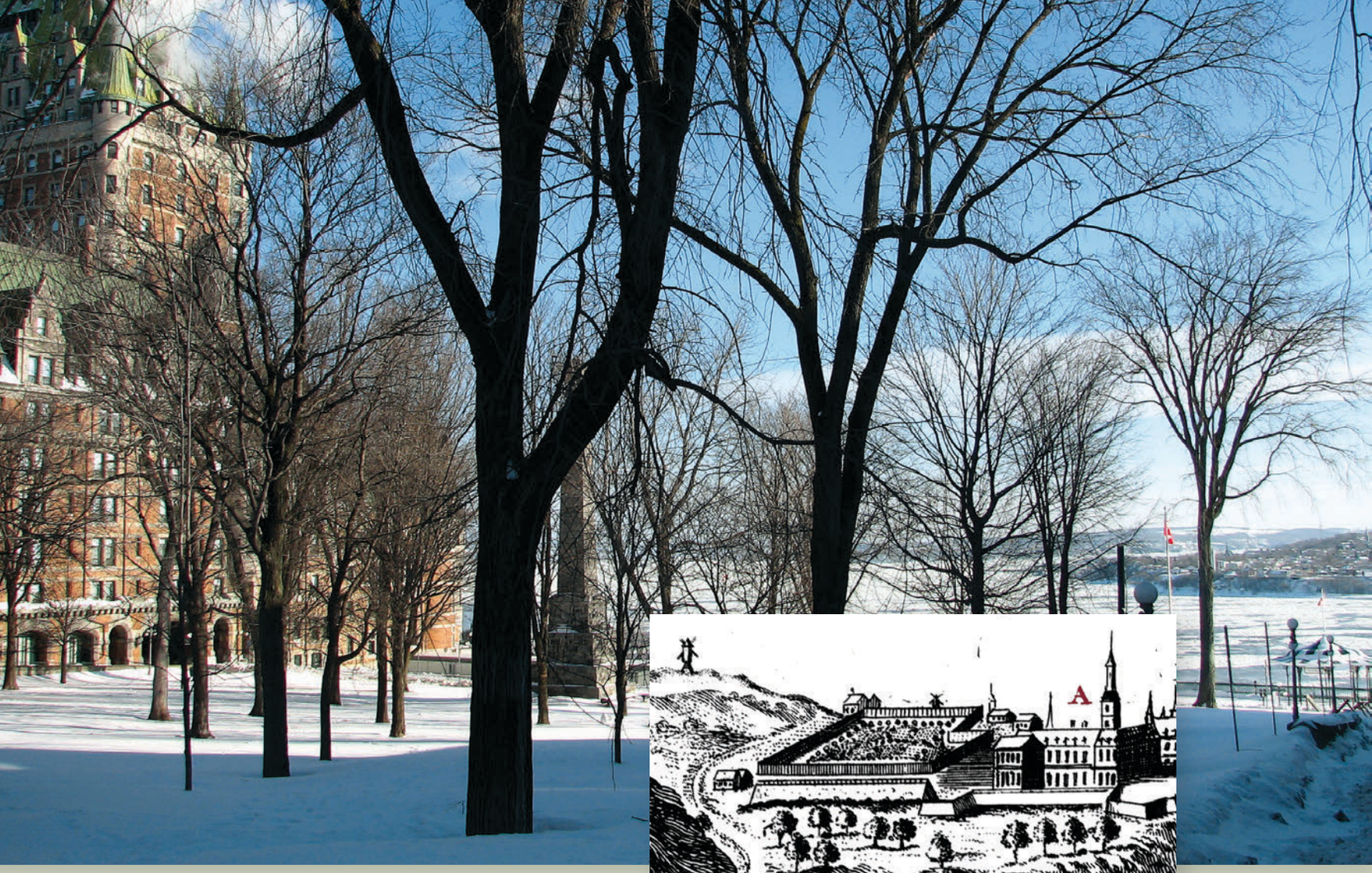
▲ *Le jardin du Château de Ramezay, dans le Vieux-Montréal, couvre une superficie de 750 m². Il a été recréé en l'an 2000 en partie grâce aux résultats de fouilles archéologiques réalisées en 1996. À l'instar d'autres réalisations du même genre, il témoigne d'une sensibilité croissante pour les variétés horticoles cultivées en Nouvelle-France.*

© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-222

À Laprairie, « les habitants possèdent de petits potagers et des jardins dans le voisinage du village, mais on n'y a pas planté beaucoup d'arbres fruitiers » (Kalm, 1977 : 179). Les villes de Québec et de Montréal regorgent également d'espaces verts : la haute ville de Québec est ainsi couverte de jardins, de prés et de terrains boisés (Lachance, 2004 : 28). Les jardins potagers et les vergers occupent également beaucoup d'espace à Montréal, où pas moins de 186 sont dénombrés en 1731 (Dépatie, 1998 : 28). Les plus vastes sont ceux des communautés religieuses ou des autorités politiques ou civiles. D'autres, plus modestes et visant surtout la production potagère, accompagnent chaque établissement familial à la campagne.

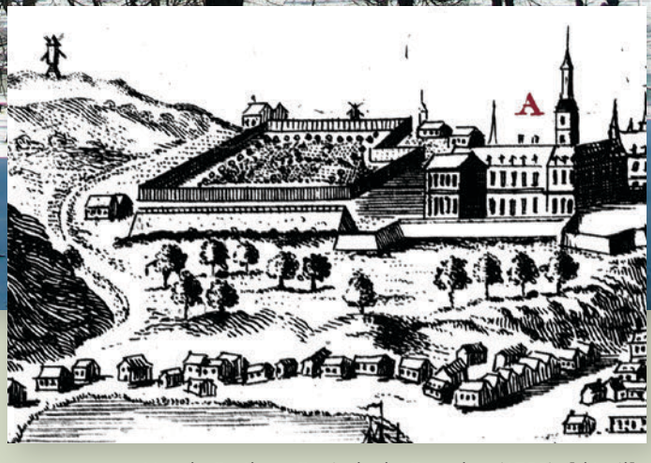
Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Quelques-uns ont vu leur espace préservé par leur implantation au cœur de grands domaines religieux ou civils, sans nécessairement que soient maintenues leurs fonctions premières. Il s'agit surtout des jardins des communautés religieuses, qui s'inscrivent dans la tradition développée en Europe. Ils se composent généralement d'un potager, d'un verger, de carrés de plantes médicinales et odorantes, de fleurs et d'éléments décoratifs comme une fontaine ou une statue, sans omettre un espace de repos et de méditation, le tout ceinturé de hauts murs (Fournier, 2004 : 51). Ces jardins doivent permettre de nourrir convenablement leurs membres tout en leur fournissant un espace propice au repos et au recueillement (Audet, 2001 : 98). Les jardins de l'Hôtel-Dieu de Québec comprennent ainsi « un jardin du chapelain, servant à la prière et à la méditation ; puis le jardin de l'apothicaire, destiné à fournir l'hôpital en plantes médicinales ; le jardin des novices, planté en potager et en verger ; et enfin, le jardin de la communauté, qui apparaît en compartiments réguliers et qui servait de bouquetier et de lieu de prière et de repos » (Martin et Morisset, 1996 : 85).

Par l'éventail de leurs fonctions et de leurs productions, les jardins des communautés religieuses figurent parmi les plus riches de la Nouvelle-France. Quelques-uns de ces espaces



▲ *Le jardin des Gouverneurs fait partie du Lieu historique national Forts-et-châteaux-Saint-Louis (Parcs Canada), situé à proximité de la terrasse Dufferin dans le Vieux-Québec. Le jardin est créé en 1648, ce qui en fait l'un des plus anciens en Amérique du Nord. Ouvert au public en 1838, il est devenu un parc urbain dans les années 1930. Il abrite le plus ancien monument de Québec, dédié à Wolfe et Montcalm et dévoilé en 1828.*

© Michel Corboz, Q03-904 et Q03-50



▲ Anonyme, « Vue de Québec, Capitale du Canada » (1755), [détail]

© Bibliothèque et Archives Canada, A/340/Québec/[1755], NMC 45193

À l'origine, attenant au château Saint-Louis (identifié par la lettre A), le jardin du gouverneur entouré d'une palissade en bois est réservé à son usage exclusif ; on y cultive des fruits et des légumes. La palissade est remplacée par une maçonnerie en 1753. À la fin du XVIIIe siècle, il mesure 86 mètres sur 75 ; il est aménagé à l'anglaise en 1783, reboisé et parcouru de sentiers.

ont subsisté, lovés entre les ailes de ces grands bâtiments institutionnels, comme ceux du séminaire Saint-Sulpice, au cœur du Vieux-Montréal ou des ursulines, à Québec.

Les jardins des représentants du roi et des grands bourgeois sont, avec ceux des communautés religieuses, les plus complets de la colonie. Ils sont organisés selon le modèle du « jardin à la française » qui privilégie la symétrie, l'ouverture sur des horizons à l'infini, les bassins et les parterres en broderies. Ils sont clos par des murs de bois ou de pierre. En ces lieux, l'esthétisme est aussi important que la production. Les jardins des gouverneurs ou des intendants doivent approvisionner leurs occupants en fruits et légumes, mais également illustrer la grandeur du roi de France dans la colonie. Les jardins « signent (…) le rang social et la richesse du propriétaire » (De Groote, 1999 : 133). Ceux du Château Ramezay, résidence du gouverneur de Montréal, sont connus au XVIIIe siècle pour leur splendeur, s'étendant sur 4200 m² et comprenant un verger, un potager et un jardin d'agrément (Tairraz, 2001 : 4). À Québec, le jardin des Gouverneurs témoigne encore, dans la trame urbaine, de cet espace réservé à la culture et à la détente.

Par leur fonction d'abord alimentaire, les jardins potagers des campagnes se distinguent nettement de ceux de la ville. Moins symétrique et moins ornemental que certains jardins cultivés en ville, le potager rural sert avant tout de complément aux cultures des champs essentiellement céréalières. On y cultive donc des plantes utilitaires, des légumes qui se conservent bien. Les productions



◀ *Le jardin du séminaire de Saint-Sulpice, au cœur du Vieux-Montréal, occupe la cour intérieure de l'établissement. Aménagé en 1650, ce qui en fait un des plus vieux jardins conservés au Canada, son intégrité a contribué à la désignation du séminaire à titre de lieu historique national du Canada en 1980.*
© Normand Rajotte, Q03-686

associent une combinaison de plantes indigènes et de plantes apportées par les Européens. En venant s'installer en Nouvelle-France, les Français ont emporté dans leurs bagages des semences, pépins, noyaux et graines leur permettant de faire pousser certes des céréales, mais aussi des pois, du lin, du chanvre, du chou, de la laitue, des navets et autres végétaux (Séguin, 1963 : 182-252 ; Mathieu et Daviault, 1998 : 196). Les colons importent également des fruits comme le raisin, que Samuel de Champlain fait planter dans le jardin de son habitation dès 1608 (Martin, 2002 : 142), et quelques arbres fruitiers comme le pommier, le prunier et le cerisier. Au contact des Amérindiens, les colons découvrent de nouvelles plantes qui diversifient leur alimentation : maïs, haricot, citrouilles et pommes de terre enrichissent ainsi les menus (Létourneau, 1968 : 46). On découvre également, à côté de fruits indigènes connus comme les groseilles, les fraises et les framboises, de nouvelles espèces comme la petite poire, le raisin d'ours et la camarine noire (Martin, 2002 : 15-17). Les colons apprennent à faire du sirop et du sucre à partir de la sève de l'érable à sucre, du vinaigre à partir des fruits d'un vinaigrier, de la confiture avec des canneberges. Les Amérindiens leur font également connaître les vertus de plusieurs plantes comme le ginseng, la salsepareille, le capillaire (variété de fougère) et, évidemment, le tabac (Tairraz, 2001 : 14).

Depuis les années 1990 émerge un nouvel intérêt pour le jardinage et les jardins anciens. Parallèlement, on s'intéresse de plus en plus à des variétés potagères disparues ou en voie de disparition, comme la prune de Damas, ce qui éveille l'attention pour les jardins historiques et la reconstitution de jardins anciens. C'est dans cette veine que le jardin du gouverneur du château Ramezay est recréé en 2000. L'espace, réaménagé pour représenter un jardin typique des demeures de la noblesse montréalaise du XVIIIe siècle, se compose de trois sections : le potager, le jardin ornemental et le verger. Toujours à Montréal, les jardins de la maison Saint-Gabriel, une ferme propriété des sœurs de la congrégation de Notre-Dame depuis 1662 et transformée en musée, offrent aux visiteurs la possibilité de connaître des espèces apportées d'Europe ou utilisées par les Amérindiens et ainsi de mieux apprécier un « jardin de campagne » dans l'esprit de ceux de la Nouvelle-France. Un projet similaire est envisagé pour le site du manoir Mauvide-Genest, sur l'île d'Orléans, en complément du musée actuel consacré au régime seigneurial.

Le jardin tel qu'il fut à l'époque de la Nouvelle-France n'existe plus. De nombreuses plantes ont été perdues au fil des décennies et le visiteur se retrouve bien souvent face à des hybrides. Cependant, les jardins cultivés, aménagés et mis en valeur pour offrir aux promeneurs un voyage dans le temps redonnent vie à une mémoire qui aurait pu faner à jamais.



▲ La Rochelle, Chambre de commerce et d'industrie, aile sud et colonnade
© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 1993

En haut-relief, on peut observer deux poupes de navire.

Destins croisés de deux sculpteurs « franco-québécois »

Par Aline Carpentier et Elsa Guerry

Jean Baillairgé et Pierre Noël Levasseur sont deux sculpteurs. Leurs destins s'inscrivent à leur manière dans les échanges réciproques entre la métropole et sa colonie.

De Blanzay à Québec

Jean Baillairgé, né le 31 octobre 1726, est baptisé dans l'église Saint-Antoine du Villaret, un lieu-dit de la commune actuelle de Blanzay, dans le sud de la Vienne. À l'âge de 15 ans, il s'embarque pour la Nouvelle-France en tant que menuisier-charpentier, et devient sculpteur une fois installé dans la colonie. Il travaille au décor intérieur de l'église de La Pocatière en 1751, puis vient à Québec même où il participe à la reconstruction de la cathédrale incendiée. Entre-temps il s'est associé à un autre charpentier, Armand Joseph Chaussat, avec lequel il construit des maisons. En 1781, en compagnie de son fils François, de retour de France où il a suivi une formation de sculpteur, il réalise le décor intérieur de la cathédrale de Québec. Il collabore ensuite avec son autre fils, Florent, au programme décoratif de l'église de Saint-Jean-Port-Joli.

Jean Baillairgé meurt en 1805. Il est à l'origine d'une lignée de brillants architectes et sculpteurs.

De Québec à Rochefort

Pierre Noël Levasseur est né en 1719 à Québec. Issu d'une famille d'artistes qui ont marqué l'histoire de l'art au Québec [1], il est le fils du sculpteur Pierre Noël Levasseur et de Marie Agnès de Lajoüe. Il est envoyé à Rochefort par Nicolas Levasseur, sous-constructeur sur les chantiers navals de Québec, pour se perfectionner dans la sculpture et notamment dans l'ornementation des vaisseaux. Arrivé dans le port de Rochefort à bord du navire *Le Rubis*, en 1743, il entre immédiatement en apprentissage à l'arsenal, travaillant sans doute dans les ateliers provisoires installés dans la ville [2]. Trois dessins de projets de décor de navire datant de cette période, conservés dans les fonds d'archives du séminaire de Québec, pourraient être attribués à Pierre Noël. Il les aurait envoyés de Rochefort à l'attention de son père à Québec. Ce dernier aurait rencontré et côtoyé Jean Baillairgé vers 1748 (Bélisle, 1984 : 44-47 ; Porter et Belisle, 1986 : 158-161).

Autour de 1760, Pierre Noël s'installe à son propre compte. Entre 1763 et 1769, il contribue au décor sculpté de la chambre de commerce de La Rochelle : on lui doit les hauts et bas-reliefs de la façade sur cour du bâtiment. Le répertoire décoratif utilisé pour les bas-reliefs rappelle les instruments de navigation et évoque plus généralement le monde du commerce maritime.

Pierre Noël Levasseur ne reviendra jamais en Nouvelle-France. La suite de sa carrière et de son existence restent obscures malgré les recherches menées au Québec et en dépit du fait que la famille Levasseur soit l'une des familles de sculpteurs et d'ébénistes les plus connues de la période coloniale.



Au lendemain de la chute de Québec, la cathédrale est en ruines. Jean Baillargé participe à sa reconstruction selon son apparence de 1749.

▲ « Vue de la trésorerie et du Collège des Jésuites, 1761 », Charles Grignion, d'après Richard Short

© Richard Short collection, Bibliothèque et Archives Canada, acquisition 1989-283-4, C-000356

▼ *L'église paroissiale Saint-Antoine (Blanzay), où Jean Baillargé a été baptisé.*

© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005



Conclusion

Par Mickaël Augeron, Serge Bouffange, Georges Coste,
Alain Roy et Marc St-Hilaire

L'histoire partagée entre le Québec et la France du XVIe au XVIIIe siècle, celle de la Nouvelle-France, a laissé aux générations actuelles un héritage considérable et d'une grande diversité, inscrit pour une partie dans les paysages laurentien et picto-charentais.

Architecturales ou commémoratives, s'imposant au regard ou révélées par les sources historiques, les traces de cette expérience commune peuvent, au-delà de leur inégale répartition spatiale, chronologique ou thématique, contribuer à la connaissance du passé ; à tout le moins, elles lui donnent corps dans le monde présent. En même temps, ces traces portent une mémoire plus ou moins affirmée qui participe à la construction des identités individuelles et collectives. C'est sous l'éclairage de ce lien complexe et délicat entre l'histoire, les traces matérielles qu'elle a laissées, le patrimoine et la mémoire que le bilan du programme franco-québécois doit être dressé.

Elargissement des connaissances historiques et émergence d'un nouveau patrimoine

Le passage, en Poitou-Charentes, d'une trentaine de lieux de mémoire recensés au départ à près de 600 lieux réels et potentiels, selon la définition formulée dans l'introduction de ce volume, et le nombre important de lieux recensés au Québec constituent un premier indicateur objectif de la pertinence d'une démarche volontaire d'approfondissement des connaissances patrimoniales fondées sur l'histoire. Cet apport quantitatif ouvre sur une pesée qualitative des résultats, proposée ici selon trois angles.

Tout d'abord, le croisement entre sources historiques et vestiges encore inscrits sur les territoires a permis de conférer une matérialité à des phénomènes historiques connus préalablement par les seuls documents d'archives. C'est le cas, par exemple, des lieux de baptême picto-charentais de nombreux migrants, qui ont désormais dépassé le simple stade de mention dans des registres paroissiaux, pour s'incarner, même de façon modeste, dans des églises paroissiales. Ils peuvent ainsi, éventuellement, répondre à la demande d'individus ou de groupes familiaux désireux de parcourir les lieux de passage ou d'origine de leur(s) ancêtre(s). C'est le cas également des itinéraires de négociants qui, plusieurs centaines d'années après la mort des individus, s'inscrivent désormais dans les paysages contemporains, pour en faire parfois des symboles d'ouverture sur le monde et de prospérité économique.

En second lieu, l'inventaire participe d'une construction progressive de matériaux pour la recherche : il fournit un ensemble de données qui, établies sur des bases historiques, forment maintenant à leur tour un support pour l'enseignement et la recherche, un niveau de sources supplémentaire, accessible par Internet et donc mobilisable en tous points du globe. Cela est particulièrement vrai des thématiques constituées et présentées pour une grande part au fil du présent ouvrage : s'il revenait au programme de les élaborer, après avoir analysé leurs composantes et proposé un classement d'ensemble afin de faciliter l'utilisation du corpus, il ne lui incombait pas d'en épuiser tous les approfondissements, toutes les significations. Il en va de même pour les regroupements de lieux composant des itinéraires individuels, dont seule une fraction a été présentée ici. Parmi les recherches possibles, un bon exemple tient dans l'apport de phénomènes historiques à la construction des paysages contemporains. La création et l'organisation de Rochefort en Charente-Maritime, la Ligne acadienne dans la Vienne, le Chemin royal et l'organisation en seigneuries au Québec sont des illustrations majeures de ces rémanences au fil des siècles et de leurs conséquences, dont l'appréciation affinée demeure un vaste chantier. Un autre exemple peut être trouvé dans la problématique de l'existence et des contours d'un « patrimoine colonial » que l'on identifierait sur les deux rives de l'Atlantique : les concepts à manier sont, là, suffisamment complexes à leur tour pour en noter ici l'intérêt sans aller plus loin.

Enfin, le programme a permis d'accorder une valeur à des sites, édifices ou objets qui étaient, auparavant, considérés exclusivement en fonction de critères d'intérêt artistique. Nombre d'églises modestes auraient échappé au regard et à la compréhension si elles n'avaient pas été chargées d'une valeur de témoignage d'un passé partagé. Il en va de même, en Poitou-Charentes, de l'immense majorité des plaques de rues. En leur conférant une valeur de repère mémoriel (ou tout au moins de simple souvenir), le programme leur a fait jouer un rôle de révélateur, pour mettre en évidence l'existence d'un processus d'entretien de la mémoire franco-québécoise bien vivant quoique circonscrit, dans sa matérialité, aux quelques dizaines de centimètres carrés de ces plaques.

Entre patrimoine et mémoire

L'inventaire a ainsi acquis de nouveaux horizons géographiques et de nouveaux objets d'étude. Loin d'une confusion entre patrimoine et mémoire, il s'est bien agi tout au long du programme de traduire, en une forme renouvelée, une exigence fondamentale qu'André Malraux et André Chastel, les pères fondateurs de l'inventaire général, voyaient dans leur entreprise : « une mise en question sans précédent des valeurs sur lesquelles [les] connaissances se fondent [1] » assortie d'« un effort passionnant […] pour doter de mémoire, c'est-à-dire pour rendre intelligible à elle-même dans son développement, une civilisation qui tend, par son accélération propre, à perdre la dimension historique [2] ». Le « filtrage [3] » de valeurs, dont l'inventaire général est habituellement à la fois producteur (l'institution) et résultat (les données), a été effectué par les équipes québécoise et française en veillant à respecter l'esprit et les spécificités d'environnements institutionnels et technologiques issus de traditions différentes. L'obligation qu'il y eut à distinguer, de façon appuyée, le « patrimoine consacré » du « patrimoine potentiel », a permis d'accentuer la prise de conscience de ce qu'après avoir atteint une multitude de secteurs de la vie quotidienne – et culturelle en particulier –, le patrimoine tend à désigner aussi ce qui ne l'est pas encore mais peut le devenir par le regard renouvelé que la collectivité peut porter sur lui, par l'appropriation dont il peut faire l'objet de la part de groupes constitués ou par l'investissement mémoriel dont il est également potentiellement porteur. Comme si était entrée dans les mœurs l'une des missions novatrices assignées à l'inventaire général dans ses jeunes années : « identifier [étudier et classer] tout ce qui est repérable sur le terrain, de manière à provoquer une prise de conscience des populations intéressées, [...] à les introduire dans la mémoire nationale [4] ».

Au Québec, outre l'élargissement du domaine patrimonial, c'est principalement à l'enrichissement du sens des traces historiques ou commémoratives existantes que l'inventaire contribue le plus. Ces gains sémantiques reposent à la fois sur la combinaison des types de lieux recensés – les repères commémoratifs accompagnent les vestiges de la période visée et amplifient leur résonance – et sur leur mise en relation spatiale et biographique. Ils recréent au moins partiellement les réseaux de tous ordres qui animaient cet espace atlantique à la période moderne ou soutiennent le déploiement actuel d'une mémoire à plusieurs échelles, du local à l'international.

Une question épineuse reste posée au terme du programme : celle de savoir s'il existe un patrimoine issu de la Nouvelle-France et commun à la France – entendue ici au sens de Poitou-Charentes, région pilote – et au Québec. À la lumière des travaux réalisés, on répondra que oui, un tel patrimoine commun existe aujourd'hui, investi avec une intensité différente selon les lieux, mais que l'on fait parfois déjà (re) vivre ensemble, via notamment les réseaux associatifs qui transcendent les frontières nationales. Au sens classique d'objet d'appropriation par la mémoire collective, ce patrimoine est toutefois assez limité en nombre en Poitou-Charentes (globalement, la trentaine de lieux identifiés en 1992), bien plus important au Québec. En revanche, les lieux dignes d'être revêtus d'une valeur patrimoniale potentielle sont nombreux, variés, en attente d'une reconnaissance et, au-delà, d'une éventuelle exploitation mémorielle, identitaire, culturelle ou touristique. Cet ouvrage en montre la variété et l'intérêt. Le travail de valorisation à venir sera fondamental pour les animer [5].

Dans ce contexte, les silences mémoriels et patrimoniaux (absence de vestiges matériels ou d'événements commémoratifs) que l'inventaire a indirectement révélés peuvent être eux-mêmes vecteurs de discours identitaires et porteurs de valeurs individuelles ou collectives, surtout en lien avec des groupes particuliers dont l'identité a été négligée, étouffée, voire niée à un moment ou l'autre de l'histoire. C'est d'abord le cas des Amérindiens, sans qui l'établissement des Français aurait fort probablement été impossible et qui, à l'échelle du Québec, ont été plus nombreux que les colons jusque dans le dernier tiers du XVIIe siècle. Ils sont, heureusement et de façon grandissante, reconnus comme des acteurs à part entière, des nations en ayant accueilli une autre, ce dont témoigne notamment l'utilisation de langues autochtones dans l'édification des plaques et monuments récents. Il en va de même pour les protestants français, qui ont tenu un rôle capital dans l'approvisionnement de la colonie canadienne et dont un bon nombre s'est installé sur place en dépit des interdictions royales. Les traces matérielles de leur présence sont beaucoup plus rares au Québec que dans les colonies britanniques voisines qui les ont accueillis, avant ou après la révocation de l'Édit de Nantes, et où ils ont laissé un héritage bien présent et très largement valorisé. Il y a là un décalage marqué s'expliquant par leur statut non reconnu sous l'Ancien Régime et par l'omniprésence de l'Église catholique



© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005

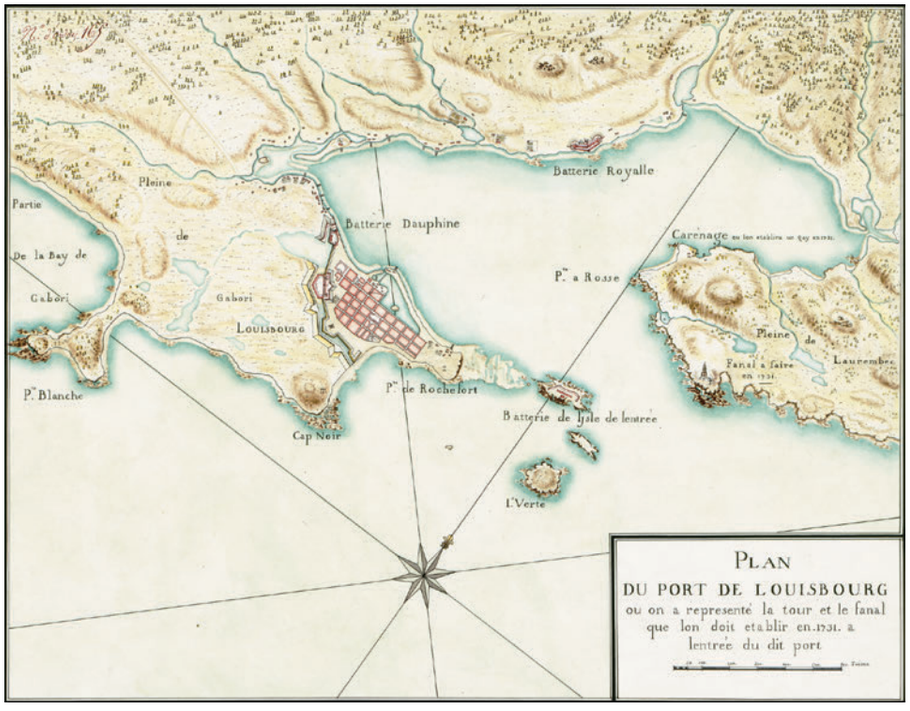


© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 1998

De Louisbourg à la rue des Acadiens (La Chaussée) en passant par les maisons de la Ligne acadienne (Archigny) et la borne des jumelages de Loudun (Vienne), histoire, patrimoine et mémoire de l'Acadie se conjuguent dans les paysages du Poitou et de la Nouvelle-Écosse. L'extension de l'inventaire aux territoires nord-américains formant l'ancienne Nouvelle-France concourt ainsi à la valorisation du patrimoine francophone et de la mémoire qui s'y rattache.



© Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005



▲ « Plan du Port de Louisbourg où on a representé la tour et le fanal (phare) que l'on doit établir en 1731 à l'entrée du dit port », par Étienne Verrier, 1730

© Bibliothèque et Archives Canada, H2/240/LOUISBOURG/[1730], NMC 18402

qui, du côté québécois, s'est évertuée jusqu'au milieu du XXe siècle à jouer de son influence pour gommer sinon nier toute participation des huguenots à l'histoire québécoise[6].

Valorisation du patrimoine et perspectives

Avant même que ces lieux soient connus précisément, les collectivités publiques en Poitou-Charentes avaient perçu le potentiel de développement qu'ils recelaient, tant sur le plan local que régional. Cette prise de conscience précoce de l'intérêt du programme d'inventaire a ainsi conduit à ce que, fait unique dans le champ culturel sur les années concernées, l'ensemble des départements, l'État et la collectivité régionale interviennent conjointement pour coproduire l'enquête. La phase d'inventaire achevée, le temps est maintenant à la valorisation active de ce patrimoine : jusqu'à présent connues isolément, ou simplement attestées par l'histoire, les traces issues de la Nouvelle-France et inscrites dans le paysage peuvent maintenant être intégrées à un ensemble plus vaste.

À l'occasion des célébrations du 400e anniversaire de la fondation de Québec en 2008, la dimension transatlantique est affirmée par les institutions en charge de leur organisation, y compris au niveau associatif[7]. Les manifestations planifiées pour cette commémoration se comptent par centaines au Québec et en France. En région Poitou-Charentes, les collectivités territoriales y trouvent également l'occasion de promouvoir leur territoire régional au Québec, en jouant notamment sur des racines communes. Une grande partie de ces initiatives ont en commun de renforcer des liens : elles témoignent de relations plus anciennes qu'elles matérialisent, faisant se rejoindre passé et présent pour mieux préparer les collaborations de demain.

Outre des publications, des conférences et l'enrichissement du discours tenu par les professionnels du tourisme et du patrimoine sur certains sites ou monuments, l'inventaire alimente plusieurs activités destinées au grand public. En Poitou-Charentes, trois réalisations concrètes se fondent directement sur les lieux de mémoire, dans lesquels se rejoignent, se complètent, se mêlent parfois, des objectifs et enjeux culturels, éducatifs, économiques. La première est un site internet pédagogique, afin que les enseignants français et québécois disposent de supports pédagogiques spécifiques leur permettant de sensibiliser les élèves aux réalités historiques et contemporaines qui unissent sur le long terme les deux rives de l'Atlantique, avec l'objectif également d'ouvrir la jeunesse sur la francophonie[8]. La seconde est, à l'initiative du Comité régional du tourisme, la sélection de la Nouvelle-France comme thématique touristique, incluant des itinéraires de découverte qui viennent renforcer l'offre culturelle. Enfin, la plus importante est l'ouverture d'un centre d'interprétation des migrations vers la Nouvelle-France, porté par le Centre des monuments nationaux et établi dans la Tour de la Chaîne à l'entrée du Vieux-Port à La Rochelle. Ce centre a pour vocation de présenter les origines des migrants, les circonstances de leur départ et, parfois, de leur retour. Il vise également à agir comme porte d'entrée vers les autres lieux significatifs de la région, en puisant dans l'inventaire des lieux de mémoire. Sa contrepartie québecoise, un centre d'interprétation des migrations en Nouvelle-France au Musée de l'Amérique française à Québec, permet aux lieux de mémoire de la Nouvelle-France de livrer leur force et leur originalité, conviant un public encore plus large à un voyage de (re)découverte.

Dans le prolongement de l'expérience associant le Poitou-Charentes et le Québec, l'inventaire des traces de la Nouvelle-France est en voie d'extension hors des territoires québécois et picto-charentais, enrichissant la base informatisée existante et amplifiant la résonance des informations qu'elle contient. Regroupant des chercheurs de six universités canadiennes, les travaux de recension couvrent dans un premier temps les provinces atlantiques (l'ancienne Acadie, fortement liée au Poitou-Charentes), l'Ontario et l'Ouest canadien. Combinés aux chantiers en préparation aux États-Unis et dans les régions françaises d'Aquitaine et des Pays-de-la-Loire, ils permettront d'aborder, d'un seul regard, les lieux de mémoire associés à la Nouvelle-France tant dans son déploiement maximal au XVIIIe siècle que sur la façade atlantique de la métropole d'alors. L'inventaire devient ainsi l'un des rares projets de recension et de diffusion culturelle qui, par le biais du patrimoine immobilier de la période coloniale et de la mémoire qui y est associée, jette un pont entre la France, le Québec et la francophonie nord-américaine. Utilisé par les collectivités territoriales, les associations ou les individus, mis en valeur sur les plans scientifique ou économique, il pourra servir à repérer, analyser, comprendre et apprécier la contribution de la période coloniale à l'édification des paysages culturels contemporains. Dans le contexte nord-américain, l'inventaire est susceptible de soutenir une restitution, ancrée dans le territoire, de la part du fait français dans la diversité culturelle du continent.

Notes

Introduction

1. La Louisiane sera restituée à la France lors du traité de San Ildefonso (1800) et revendue par Bonaparte trois ans plus tard aux jeunes États-Unis.

2. S'il en va autrement sur le plan politique, l'existence de la nation québécoise est sans équivoque sur le plan culturel, le Parlement canadien lui-même l'ayant reconnue par résolution (novembre 2007).

3. Parmi les ouvrages récents parus en France, notons Mickaël Augeron et Dominique Guillemet, dir. (2004) ou encore Gilles Havard et Cécile Vidal (2006). Au Québec, mentionnons Denis Vaugeois et Raymonde Litalien, dir. (2004).

4. Sur la construction des cultures des nations nées de la colonisation européenne à l'époque moderne, voir Bouchard (2001).

5. Voir les débats autour de l'esclavage, de la loi du 23 février 2005 (dont un article, aujourd'hui abrogé, reconnaissait le rôle positif de la colonisation) et de l'ouverture de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

6. Colloque international organisé par l'Université de Provence et l'Université de Tübingen, 9-10 mars 2007. Cette initiative est en lien intellectuel avec l'entreprise franco-québécoise, en ce qu'elle vise à « transformer le concept de lieu de mémoire (Nora) afin de pouvoir décrire les lieux de migration franco-allemands qui peuvent par la suite acquérir le statut de lieux de souvenir, de mémoire et de commémoration. Il s'agit de lieux situés en dehors du pays d'origine des migrants mais qui s'intègrent – avec un retard – dans la mémoire collective de la culture d'origine ». http://www.ciera.fr/ciera/spip.php?article503

7. La méconnaissance de cette distinction peut donner lieu à une incompréhension de la démarche : voir par exemple le compte rendu établi par Alain Croix à propos de l'ouvrage *Champlain ou les portes du Nouveau-Monde* (article sur les lieux de mémoire), dans *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 111-4, 2004, p. 152.

L'Amérique française ou « la mémoire partagée »

1. D'après Dominique Guillemet, « L'Amérique française ou la mémoire partagée », *L'actualité Poitou-Charentes*, Poitiers, juillet / septembre 2004, n° 65, pp. 44-49

1 Territoires d'hier, paysages d'aujourd'hui

Le Poitou-Charentes, carte d'identité territoriale

1. Pour plus d'informations sur la géographie de la région, voir Samuel Arlaud (1998), Roger Béteille (1994) et Yves Jean (2000).

Les paysages de la Nouvelle-France

1. Sur l'organisation spatiale de la Nouvelle-France, voir entre autres les travaux de Marcel Trudel (notamment 1968, 1974), R. C. Harris (1987), Alain Laberge et Jacques Mathieu (1996), Jacques Mathieu (2001) et Serge Courville (2000).

2. Les premiers signes de saturation agricole dans l'aire seigneuriale ne se manifesteront que dans le premier tiers du XIXe siècle.

La Nouvelle-France et l'organisation contemporaine de l'espace

1. La Commission de toponymie du Québec (2006) a produit un ouvrage d'une grande qualité sur les noms en usage au Québec.

Le Poitou-Charentes et la toponymie québécoise

1. Créée en 1977 pour prendre la suite de la Commission de géographie du Québec, la Commission inventorie et officialise les noms de lieux au Québec. Sa base de données, portant sur plus de 250 000 toponymes, est accessible en ligne à l'adresse http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/accueil.html. Sauf exception, les informations présentées dans ce texte en sont tirées.

2. Les fréquences patronymiques proviennent des données de l'Institut de la statistique du Québec, disponibles à l'adresse http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/noms_famille/index.htm.

2 Populations et lieux mémoriels

Population et lieux mémoriels

1. Un même lieu peut référer à plus d'un thème (2,6 en moyenne), de sorte que la somme des nombres de fiches regroupées selon les thèmes dépasse de beaucoup, pour l'ensemble, le nombre de lieux recensés.

2. Comme il s'agit d'une catégorie commémorative particulière inventoriée au Poitou-Charentes seulement, aucun thème n'a été associé aux plaques de rues.

Les lieux des autochtones

1. Pour en savoir plus sur le monde amérindien, voir entre autres Clermont et Chapdelaine (1980), Damas (1984), Helm (1981), Moussette (2005), Sauvé (1989), Trigger (1978, 1989), F. Trudel (1978, 1991), Washburn (1988) et Weldman (1985).

2. Une exception notable – et toute récente : celle du monument « Champlain et les Amérindiens » à la Pointe-aux-Alouettes, qui fait expressément référence à cette rencontre des deux mondes en 1603.

3. La réduction, mission jésuite permanente, apparaît au tout début du XVIIe siècle au Paraguay. Elle vise à sédentariser (et civiliser) les Amérindiens tout en les christianisant. Elle est souvent considérée comme précurseur des réserves amérindiennes actuelles.

Les oubliés de l'Histoire : des Amérindiens en terre picto-charentaise

1. Archives départementales de la Charente-Maritime, GG 239 et GG 261

2. Archives départementales de la Charente-Maritime, B 225, acte du 15 décembre 1730

Un Indien renard à Rochefort (1731-1732)

1. BNF, Paris, rue de Richelieu, département des estampes, Of-4a-Fol. Cl. 76-C-77850, 82-C-113155

2. Archives Nationales de France, Colonies, C11A, vol. 54, f. 433, Beauharnois au ministre, Québec, 20 octobre 1731.

3. C11A, vol. 50, f. 379-380, Résumé d'une lettre de Beauharnois, 1730 ; C11A, vol. 53, f. 207, Hocquart au ministre, Québec, 14 octobre 1730 ; D. R. Edmunds et J. L. Peyser, *The Fox Wars : The Mesquakie Challenge to New France*, Norman, University of Oklahoma Press, 1993.

4. C11A, vol. 50, f. 379-380, Résumé d'une lettre de Beauharnois, 1730 ; C11A, vol. 54, f. 433, Beauharnois au ministre, Québec, 20 octobre 1731 ; C11A, vol. 54, f. 328, Liste des passagers à la ration du munitionnaire.

5. François de Beauharnois avait aussi été intendant de la Nouvelle-France de 1702 à 1705.

6. Service historique de la Marine, Rochefort, série F, 2F1 537. Je remercie Jihane Kaouk de m'avoir fourni cette information.

Champlain et Brouage, de la mémoire à la valorisation culturelle et touristique

1. Site inscrit, zone d'intérêt communautaire pour les oiseaux (ZICO), zones nationales d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF), Zone de protection spéciale (ZPS).

Rythmes et flux des migrations

1. Plus précisément, le Programme de recherche en démographie historique (PRDH) de l'Université de Montréal a permis d'estimer à 9 300 individus l'immigration fondatrice au Saint-Laurent sous la domination française (Mario Boleda, 2004 : 33)

2. Il est difficile de proposer un chiffre exact pour la migration vers l'Acadie à cause de sa situation politique instable culminant avec Le Grand Dérangement. Le généalogiste Marcel Fournier (1989 : 30) estime à quelque 7 000 le nombre de Français venus en Acadie sous le Régime français, dont moins de 600 établis de façon permanente. Plus de 5 000 Français ont pris le chemin de la Louisiane, parfois involontairement, au XVIII[e] siècle.

3. Cet échantillon comptait 2 000 femmes. Pour le constituer, l'auteure a consulté des listes de passagers, des contrats d'engagement et des travaux généalogiques menés à partir de l'état civil québécois. L'échantillon contient à peu près tous les « immigrants fondateurs », ainsi qu'environ 6 000 migrants qui ont effectué des séjours de durée variable dans la colonie avant de repartir. Plus du dixième des migrants se sont embarqués pour l'Acadie, le reste pour le Saint-Laurent (la recherche n'a pas inclus les migrants vers la Louisiane). Pour une discussion détaillée de l'échantillon, voir Choquette (2001).

4. Selon le texte d'un édit promulgué en 1676 par le Conseil Supérieur de Québec, cité dans Marc-André Bédard (1978)

L'établissement des pionniers français dans la vallée du Saint-Laurent

1. Sans doute parce qu'il s'agissait du peuplement initial, l'immigration dans la vallée du Saint-Laurent au XVII[e] siècle a fait l'objet de plusieurs études (dont les travaux de Marcel Trudel), laissant dans l'ombre l'immigration venue au siècle suivant. Nos travaux en cours visent à combler cette lacune (Rompillon, à paraître).

La commémoration des pionniers : un dialogue entre mémoires familiales et mémoire nationale

1. Un partenariat majeur entre l'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France et la Fédération des familles-souches du Québec a permis d'intégrer dans la base de données les 301 monuments ou plaques répertoriés par la Fédération et intégrés dans son *Répertoire* publié en 2005 (Fédération des familles-souches du Québec, 2005).

2. Fondée en 1984, la Fédération regroupe plus de 50 associations représentant environ 20 000 membres.

3. 21 autres associations sont membres de la Fédération des associations de familles acadiennes (données disponibles sur les sites Internet respectifs le 15 août 2006).

4. Il comprend les 239 lieux répertoriés par la FFSQ et localisés au Québec auxquels se rajoutent neuf autres monuments qui ont été recensés par l'équipe de l'inventaire.

Engagés poitevins et charentais à destination de la Nouvelle-France

1. Augeron, Guillemet (2004 : 127-130). Sur les engagés de la Rochelle, consulter les articles de Gabriel Debien dans la Revue d'Histoire d'Amérique Française et la base de données sur les engagés conservée aux archives départementales de la Charente-Maritime. Ces données ont pu être complétées par la consultation du fichier Origines de Marcel Fournier et du fichier Premiers de Jean Cournoyer.

Destin familial et royal : les sœurs Lépine, filles du Roi

1. ANQQ, greffe Pierre Duquet de Lachesnaye, 4M00-2490A : contrat de mariage entre Andrée Lépine et Claude Chasle (17 novembre 1668) ; ANQQ, greffe François Genaple de Bellefonds, 4M00-2084A : contrat de mariage entre Jeanne Lépine et Etienne Tibierge (17 octobre 1688). Le père de Jeanne, Claude est dit « tonnelier »

2. ANQQ, greffe Pierre Duquet de Lachesnaye, 4M00-2491A : contrat de mariage entre Marie Lépine et Moïse Faure (28 octobre 1677).

3. ANQQ, greffe François Genaple de Bellefonds, 4M00-2084A : Vente d'une habitation par Marie Lépine (31 mai 1689) : Marie est « veuve de Moïse Faure »

Les indésirables : criminels, déserteurs et faux-sauniers à destination de la Nouvelle-France

1. Si l'on excepte bien sûr les faux-sauniers et autres criminels envoyés en Louisiane par la Compagnie d'Occident dans les années 1717-1719. Cécile Vidal (2004 : 148) estime ainsi à environ 1 300 les « faux sauniers et fraudeurs de tabac, soldats déserteurs, vagabonds et mendiants ou fils de famille, qui furent déportés en Louisiane pour débarrasser le royaume de ses éléments indésirables ».

Un condamné poitevin exilé en Nouvelle-France

1. CAOM, C11A, De Meulles, 1684.

2. 14 octobre 1695 : Jugements et délibérations du Conseil souverain,

Destinées canadiennes en métropole

1. Louis Pénisseau, négociant, est l'un d'eux : on sait qu'il a ramené une amérindienne baptisée dans la paroisse Sainte-Porchaire de Poitiers.

Exils acadiens

1. AD 79, L 1[er] suppl 119, réfugiés acadiens et canadiens envoyés par les cantons.

2. *Ibid*., « Louise Claire Jouseaume, femme Joubert, âgée de 40 ans, originaire de Lille Saint-Jean (…) de Québec en Acadie, vous expose qu'étant comprise a rang de pensionnaires sous l'ancien gouvernement pour une somme de 100 livres (…) »

3 Production et échanges

Charente, Sèvre Niortaise et Seudre : renouer avec le passé portuaire

1. Pour le site de l'association : http://www.la-rtc.org

Le patrimoine immobilier d'une famille de marchands : les Garesché, de Nieulle-sur-Seudre à La Rochelle

1 Archives départementales de Charente-Maritime, série 5J21, Garesché - Correspondance, comptes d'armement et désarmement. Archives du Service historique de la Marine, Rochefort, 10P5 1749 à 1758, Quartier de Marennes. Rôles d'équipage - Rôles d'armement de bord désarmés.

2. *L'Elisabeth de Nieulle* (110 tonneaux), trois départs depuis Marennes, capitaine François Forgerit de Breuillet ; *Le Bonfils de Nieulle* (150 tonneaux), trois départs dont un de Marennes, *Le Dauphin de Nieulle* (100 - 120 tonneaux), cinq départs depuis Marennes, capitaine André Boutin de Royan ; *La Janette* (ou *Jeannette*) (120 tonneaux), quatre départs, capitaine Pierre Joly de Chaillevette ; *La Fidelle de Nieulle* (130 tonneaux), quatre départ depuis Marennes, capitaine

Pierre Touzeau de Chaillevette ; *Le Benjamin de Marennes* (100 tonneaux), quatre départs depuis Marennes, capitaine Jacques Chaillé d'Avolon ; *La Fortune de Nieulle* (90 tonneaux), deux départs depuis Marennes, capitaine Michel Chaillé de Chaillevette ; *La Marie Renée de Nieulle* (160 tonneaux), deux départs de Seudre.(ASHM, série 10P5 Quartier de Marennes)

3. Pierre-Isaac épouse Françoise Jeanne Aliès, fille d'un marchand rochelais. Il sera élu député en 1788 et aura de nombreuses responsabilités politiques sous l'Empire. Daniel est élu maire de La rochelle en 1791.

Des trames dans le paysage : transports et communications en Nouvelle-France

1. À l'époque de la Nouvelle-France, on désigne ce chemin sous les appellations de grand chemin, chemin royal et, dans une moindre mesure, chemin du roi. L'appellation connue aujourd'hui de « chemin du Roy » n'apparaît que dans quelques actes, et dans pratiquement aucune ordonnance du grand voyer.

Des productions canadiennes au service de l'Arsenal de Rochefort

1. Centre des Archives d'Outre-mer (CAOM), COL C11D, vol. 1, fol. 170-170 v, Note sur Chedabouctou et l'habitation de Bergier, vers 1683.

2. CAOM, COL C11A, vol. 111, fol. 222-222v, Lettre de Pierre Hameau à Lagny, intendant général du commerce de France, 1688.

3. CAOM, Série C11A. Correspondance générale. Canada, vol. 10, « Extrait des réponses aux lettres reçues du Canada. A messieurs de Denonville et de Champigny », 8 mars 1688

4. CAOM, Série C11A, Correspondance générale. Canada, vol. 11, « Mémoire que présente François Hazeur marchand bourgeois de Québec à Monseigneur de Champigny intendant de la Nouvelle France concernant les bois que l'on peut tirer a la Malbay pour le service du Roy », 8 novembre 1690.

5. CAOM, Série C11A, Correspondance générale. Canada, vol. 76, « Mémoire sur le commerce de Canada », 1741.

6. CAOM, COL C11A, Correspondance générale. Canada, vol. 49, fol.388, Facture de Mme de Ramezay, 15 octobre 1727.

7. CAOM, Série C11A. Correspondance générale. Canada, vol. 72, « Mémoire sur les colonies françoises et angloises de l'Amérique septentrionale », 1739.

8. L'un des parquets de l'hôtel Butler, datant du XVIIIe siècle, semble avoir été réalisé en pin du Canada.

L'exportation de poudre : les moulins de Saint-Jean-d'Angély

1. AN H4 3214, « Mémoire contenant les réputations de M. de Montbrun et les mémoires de M. les Intendants de La Rochelle et de Poitiers, et leur avis pour le passage du port de Coulon. »

2. 1 E 87 folio 389-390, Marine, généralité, correspondance, 4 avril 1716.

Produire des blés, exporter des farines : la Sèvre Niortaise et sa vallée

1. Archives départementales de la Charente-Maritime, Recensement des moulins de Marans envoyé par le maire au préfet, 1809, E dépôt 86/228, 3 O 15.

2. Bibliothèque Municipale de Poitiers, collection Dom Fonteneau, t. XXXIV, fol. 168, *Mémoire sur les villes, bourgs, rivières, forêts compris dans la carte des costes du Bas-Poitou*, Aunis, Saintonge et Basse-Guyenne par Claude Masse, ingénieur des ponts et géographe, vers 1720 (C. Morillon, 1970 : 88).

Les productions textiles

1. Le fonds Baby, conservé aux archives de l'Université de Montréal, permet de mettre en évidence et de confirmer l'envoi de ces produits à des marchands du Canada français. Ainsi dans un compte de diverses fournitures datant de 1718, on trouve la mention précise de « *½ douzaine de bas St Mexans à femme* ».

Les exportations de pierres charentaises

1. SHM Rochefort, 1 E 105 f. 149-150, Lettre de Maurepas à Beauharnais, 13 février 1725 ; 1 E 109 f. 143, Lettre de Maurepas à Beauharnais, 28 janvier 1727.

2. SHM Rochefort, 5 E 2 – 3, Estat des munitions et des marchandises nécessaires pour l'approvisionnement des magasins du Roi à l'île Royale, 1751.

3. Les registres de marchés qui auraient pu fournir des informations plus précises concernant ces transactions semblent avoir disparu. Selon Thorpe, un dépouillement systématique des actes notariés pourrait compléter les lacunes et permettre d'identifier les réseaux d'approvisionnement.

À la recherche du patrimoine immobilier des marchands et négociants

1. Il y a toutefois une difficulté réelle à localiser précisément les témoins matériels de ce commerce. Riches de précisions sur la nature et la destination des produits, les documents d'archives sont souvent par trop imprécis quant au lieu d'origine exact et au nom des fournisseurs pour garantir l'exploration *in situ* et reconnaître la demeure, l'entrepôt ou leurs vestiges éventuels. Les références principales pour cette thématique : John F. Bosher (1992) ; dépouillement raisonné des fonds notariés Teuleron, Bagard, Rivière et Soulard, Cherbonnier, Bréard conservés aux Archives départementales de la Charente-Maritime, par Pauline Arseneault ; série B de l'Amirauté, pièces intéressant le Canada, dépouillement de Marcel Delafosse.

2. Pour une histoire complète de la Chambre de commerce de La Rochelle, consulter l'ouvrage d'Emile Garnault, *La juridiction consulaire et la bourse de commerce de La Rochelle*, La Rochelle, typographie E. Martin, 1896.

3. Concernant le patrimoine bâti de La Rochelle, voir les travaux du père Coutant et l'étude réalisée par le Service Régional de l'Inventaire de Poitou-Charentes (Dominique Mailles et Geneviève Renaud-Romieux).

4. Certaines façades sur rue ont été reconstruites ou édifiées au XIXe siècle.

5. Si la ville de Rochefort a été particulièrement étudiée d'un point de vue militaire, la société rochefortaise des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles demeure encore, pour l'essentiel, mal connue, en particulier ses marchands et négociants.

6. Les difficultés pour identifier leurs lieux d'habitation ou de commerce sont les mêmes que pour La Rochelle et Rochefort.

7. Journal de Jean Martell, 1750-?, notamment copie de lettre, 12 février 1753, 18 avril 1753.

8. AD 79, Ena 1047 Famille Briquet-Lefevre Viollas : papier de Louis Briquet Lefèvre et de sa femme (Niort et Canada). Correspondance et succession (1764-1770), 16 p.

9. « *négociant à Nyort, rue Saint-François* » (actuelle rue Jean-Jacques Rousseau).

Marchands et négociants protestants : un rôle-clé dans le commerce avec la Nouvelle-France

1. Il s'agit de la maison de commerce appartenant au Rouennais Dugard et de ses cousins, François Havy et Jean Lefebvre, envoyés à Québec en 1732, en qualité de commis, puis d'associés et de correspondants dans un second temps. Pourrait certes être évoqué le poste Chauvin, créé à Tadoussac, par le protestant dieppois Pierre Chauvin, mais celui-ci a été reconstruit dans les années 1940.

2. D'après les chiffres établis par Alban Blaison : cité par Mickaël Augeron et Didier Poton (2005), « La Rochelle, port canadien : le négoce protestant et la Nouvelle-France », in Philippe Joutard et Thomas Wien, dir., *Mémoires de Nouvelle-France : de France en Nouvelle-France*, Rennes, PUR, p. 117 ; Voir également pour ces négociants protestants : John F. Bosher (1987 et 1992).

Place-Royale : au cœur des échanges entre deux continents

1. La seule ordonnance obligeant une enseigne date de 1726 et concerne les cabaretiers et hôteliers (St-Pierre : 288)

4 Les lieux de pouvoir et de diplomacie

Les lieux de pouvoir à Rochefort, ville-port du XVII[e] siècle et arsenal des colonies

1. Voir Céline Melisson, *Les officiers du roi en Nouvelle-France. Pouvoirs et sociabilités des « fonctionnnaires coloniaux » 1663-1760*, DEA soutenu en 2004 à l'université de la Rochelle, ainsi que le site du dictionnaire biographique du Canada.

Des plantes du Nouveau Monde à Rochefort-sur-Mer : la passion des Bégon

1. Il s'agit de la plus importante collection de bégonias en Europe : http://www.begonia.rochefort.fr

Les paysages de l'Amirauté : de la surveillance des côtes à la gestion des naufrages

1. Jacques Péret, « La violence des grèves, les sociétés littorales et les naufrages sur les côtes saintongeaises (1680-1781) », in Mickaël Augeron et Mathias Tranchant, dir., *La Violence et la Mer dans l'espace atlantique (XII[e]-XIX[e] siècle)*, Rennes, PUR, 2004, pp. 109-125.

Le château Vaudreuil ou la résidence des gouverneurs à Montréal

1. Une plaque commémorative à la basilique de Québec rappelle qu'il y est inhumé.

Les objets diplomatiques dans les relations franco-amérindiennes : le rôle des autorités rochefortaises

1. Service Historique de la Défense à Rochefort (SHD), 1 E 87, fol.583-589 : lettre de L. A. de Bourbon et du maréchal d'Estrées à l'intendant Beauharnois, Paris, 19 mai 1716.

2. SHD, 1 E 122, fol.21-22 : lettre du ministre Maurepas à l'intendant Beauharnois, Versailles, 11 janvier 1735

3. SHD, 1 E 91, fol.291 : lettre de L. A. de Bourbon et du maréchal d'Estrées à l'intendant Beauharnois, Paris, 19 octobre 1718.

4. SHD, 1 E 399, fol.9 : lettre de l'intendant Bégon à la Cour, Rochefort, 4 septembre 1701.

5. SHD, 5 E : lettre de l'intendant Beauharnois à la Cour, Rochefort, 30 mai 1711.

6. Pour ces aspects liés à l'acculturation, voir le très bel ouvrage de Gilles Havard (2003), dont cet article s'inspire en partie.

Vauban et la Nouvelle-France

1. Ville de Beauport, *Répertoire des noms de rue et leur signification*, manuscrit classé, Beauport, 2001. Le « pré carré » de Vauban renvoie au système de places fortifiées aménagées sur la frontière nord et est de la France ; voir Michèle Virol (2003 : 93ss).

2. Sur le culte entourant la mémoire de Vauban en France, voir Anne Blanchard (1996 : 7-15).

3. Voir à ce sujet Nicolas Faucherre (1997 : 55-63) et N. Faucherre, P. Prost, F.-Y. Leblanc (1996 : 8).

4. Vauban à Seignelay, 10 mars 1685 ; voir Louise Dechêne (1968 : 10). C'est cet ingénieur qui est en poste à Québec, en avril 1687, au moment où le médaillon à l'effigie de Louis XIV est enfoui dans l'un des bastions de la ville.

5. Vauban à Maurepas, 21 janvier 1699 (Louise Dechêne, 1968 : 40).

6. AN, Colonies, C[11]A 8, fol. 113[v]-134, Denonville au ministre, 10 novembre 1686.

7. C'est dans ce mémoire également que Vauban préconise un modèle de peuplement pour la Nouvelle-France. Il y condamne aussi les monopoles de commerce et l'entretien du clergé par l'État.

8. Dans cette tradition de génie militaire développée par Vauban, il faut mentionner les préceptes d'urbanisme militaire, notamment dans le choix du plan orthogonal comme modèle de définition des plans urbains. Cela traduit la préoccupation des ingénieurs militaires de cette époque : la ville ne représente pas seulement un milieu géographique à défendre, mais elle constitue souvent un port et un centre d'échanges importants, un centre culturel et religieux. Aussi se soucie-t-on de l'aménagement du territoire en vue de créer les conditions nécessaires au développement économique et social de la ville ; le plan en damier fait partie de ces considérations. Voir à ce sujet André Charbonneau, Marc Lafrance, Yvon Desloges 1982 : 339ss.

9. Ces maximes font partie du traité de Vauban sur la fortification permanente (de Rochas d'Aiglun, 1972 : 121-124).

10. P. Lejeune, « Relation de ce qui s'est passé dans le pays des Hurons en l'année 1636 », dans *Relations des Jésuites, 1611-1636*, tome 1, Montréal, Éditions du Jour, 1972, p. 86.

Les citadelles insulaires de Ré et Oléron

1. Selon Nicolas Faucherre (1996 : 47), « adapter systématiquement la fortification au relief du terrain » est « un des seuls principes » de Vauban.

2. Neuf candidats en 1720 (sur 30 demandés) suivant Olivier Puaud (2005 : 23).

3. Service Historique de la Marine, Rochefort, Correspondance administrative, 1E 52, f.474, 525.

4. *Ibid.*, Copie du mémoire du Conseil de la Marine aux sieurs de Laufe (?) et Goury capitaines d'infanterie de la Louisiane sur le service qu'ils doivent rendre à l'Île d'Oléron, 1 E 87 f.307-312.

5. *Ibid.*, 1E 125, f.583.

6. Centre des Archives d'Outre-Mer, Col D2C et Col C11A, 1748-1749.

7. Service Historique de la Marine, Rochefort, 1 E 72 f.807, 1710, Arrivée de soldats de la garnison de l'Acadie.

Le château d'Ardillières, propriété d'un héros canadien en pays charentais

1. Archives départementales de la Charente-Maritime, 3 E 1811 fol. 178v-179-179v-180, Vente et transport par Jean Maudet (...) à Pierre Le Moyne écuyer, seigneur d'Iberville du château, châtellenie, terre et seigneurie d'Ardillières (...), Notaires Rivière et Soullard, 1700.

2. Un procès-verbal de visite en donne un état intermédiaire. Confisqué comme Bien national à l'émigré Froger de L'Eiguille aîné, descendant de Le Moyne d'Iberville par sa mère, le domaine est vendu par lots le 2 thermidor an II. Les principaux acquéreurs en sont Charles-Maurice-Etienne Combaud et la famille Pasquier-Micaud. Il y est décrit comme un édifice important dont il est nécessaire de refaire les toitures, constitué d'un logis à deux étages avec tour d'angle et portail, cours et jardin entourés d'un mur de clôture. Les bâtiments s'organisaient en « U » autour d'une cour principale, auxquels s'ajoutent, au nord, des dépendances (grange, communs et chais) formant une seconde cour. (Archives Départementales de la Charente-Maritime, La Rochelle, Q191, Procès-verbal de visite des 9 et 14 messidor an III. Pinaud, notaire).

3. En Charente-Maritime, deux autres communes ont inscrit son nom dans leur espace : La Rochelle, dès 1909, et Rochefort, en 1999.

Kondiaronk et la Grande Paix de Montréal

1. Sur la vie de Kondiaronk et la Grande Paix de 1701, voir Gilles Havard (1992, 2001a, 2001b), Alain Beaulieu et Roland Viau (2001).

5 La vie culturelle

Les trois âges de la mission en Nouvelle-France

1. « Mémoire de Monsieur de Denonville envoyé a Monsieur le Marquis de Seignelay. A Québec, 4 may, 1690 », *Collection de manuscrits contenant lettres, mémoires, et autres documents historiques relatifs à la Nouvelle-France, recueillis aux archives de la province de Québec, ou copiés à l'étranger mis en ordre et édités sous les auspices de la législature de Québec avec table, etc.*, Québec, Imprimerie A. Coté et Cie., 1883, vol. 2, p. 2.

2. Depuis le milieu du XVII[e] siècle, les guerres iroquoises et coloniales provoquèrent l'exode de nombreuses populations amérindiennes dans la vallée du Saint-Laurent. À l'invitation des autorités coloniales, des groupes d'Iroquois, de Hurons, d'Abénaquis, d'Algonquins et de Nipissings formèrent quelques villages chrétiens placés sous la gouverne des jésuites et des sulpiciens.

Des jésuites picto-charentais en mission en Nouvelle-France

1. Il s'agit du livre de prières en langue innue (montagnaise) : *Nehiro-iriniui aiamihe massinahigan, Shatshegutsh, Mitinekapitsh, ...Uabistiguiatsh* [Québec] : Massinahitsetuau, Broun gaie Girmor [Brown et Gilmore], 1767, 96 p.

2. Dont celui en langue innue : *Akitami kakikemesudi-arenarag'auikhigan, Messiui Arenâbak Uâbanakeuiak uitsi Pépâmkamigek eitsik*. Kebek-Dari, Arenarag'auikhigebanik Broun té Girmore, 1770. 7 p.

Indigence et maladie : les hôpitaux

1. Sur l'histoire de la médecine et le patrimoine des institutions hospitalières en Nouvelle-France, voir Lessard (1994), Goulet et Paradis (1992). Sur les hôtels-Dieu : Allard (1973) et Gagnon (2002) pour Montréal, Bernier (2001), Rousseau (1989), Tésio (2005) et Trépanier (2001) pour Québec ; sur l'hôpital général de Québec : D'Allaire (1971), Bernier (2002) et Trépanier (2002).

Les institutions d'enseignement

1. Fondation canadienne animée par François Charon de la Barre (d'où le surnom des frères en faisant partie), cette communauté existe de 1692 à 1747. Elle est responsable de l'établissement de l'hôpital général de Montréal et a été active en enseignement dans quelques paroisses de la région montréalaise et de Trois-Rivières.

Édition, livres et bibliothèques coloniales

1. À ces trois textes pourrait s'ajouter le poème de Marc Lescarbot « Adieu à la France sur l'embarquement du sieur de Poutrincourt et de son équipage faisant voile en la terre de Canadas, dicte la France occidentale, le 26e May 1606 », Rouen, Impr. J. Petit, avec copie imprimée à La Rochelle, 1606.

2. Selon l'imprimeur saintais Pierre Delys, incarcéré en novembre 1745 pour avoir distribué des exemplaires de la *Lettre d'un habitant de Louisbourg* à Rochefort, ces exemplaires lui étaient parvenus de Bordeaux, par l'intermédiaire d'un sieur Dumont. Ce dernier est lui-même associé à un sieur Chappuy, membre présumé de la grande famille de libraires bordelais.

3. Parmi les marchands de livres de la ville de Québec sous l'administration française, notons les noms des Aunisiens [Pierre] Borneuf, (Île de Ré / La Couarde), Michel Laporte dit Labonté (La Rochelle) et François Poisset de la Conche et Dutreuil (La Rochelle) ainsi que des Poitevins Louis Chambalon (Mirebeau), [François] Gigot (Melleran), Florent de Lacetière (Moulismes) et Pierre Léger dit Lajeunesse (Ingrandes).

4. Bien qu'imprimés à Poitiers, les exemplaires de l'*Institutiones theologiae ad usum seminarii Pictaviensis* semblent cependant achetés par la société des Missions étrangères de Québec chez un libraire parisien.

5. Les chiffres exacts manquent pour dresser un portrait juste de ces bibliothèques. Notons toutefois que la collection du Séminaire de Québec, après des ajouts considérables à partir des années 1770, compte plus de 2 000 ouvrages en 1782, dont plusieurs se retrouvent maintenant parmi les collections du Musée de la civilisation de Québec. Cette même institution conserve également une part importante des quelque 400 volumes identifiés à ce jour comme ayant appartenu, sous le Régime français, à l'ancienne bibliothèque du collège des jésuites à Québec. Si les 4 000 volumes que revendique en 1784 la bibliothèque des récollets de Québec semblent être complètement partis en fumée lors de l'incendie de leur couvent en 1795, plusieurs livres ayant appartenu à la collection des sulpiciens de Montréal se trouvent encore en leur possession ou en celle de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Architecture domestique et habitat rural de la Nouvelle-France

1. Sur cette séquence d'établissement, voir par exemple le cas de la *bourrine* vendéenne présenté par Jean Cuisenier (1991 : 91).

2. Sur l'architecture domestique au Québec, voir Martin (1999).

Destins croisés de deux sculpteurs « franco-québécois »

1. Jean Levasseur dit Lavigne, maître menuisier de Paris et Pierre Levasseur dit l'Espérance, menuisier et arrière-grand-père de Pierre-Noël Levasseur II, sont les deux premiers Levasseur arrivés à Québec vers 1650. Ils fondent la confrérie de Sainte-Anne, paroisse de Québec, et travaillent sur certains chantiers de Québec. Noël et Pierre Noël (père), leurs petits-fils, répondent à des commandes religieuses et profanes, notamment pour des décors de navires. Noël Levasseur réalise, en particulier, le maître autel de l'hôpital général de Québec et le retable de la chapelle des Ursulines sur lequel travaillent également ses deux fils François et Jean-Baptiste-Antoine et son cousin Pierre Noël. De ce dernier, on conserve également les statues de Saint-Pierre et de Saint-Paul dans l'église Saint-Charles de Charlesbourg. (*Dictionnaire Biographique du Canada* en ligne).

2. Le seul atelier de sculpture connu à Rochefort date en effet de 1806.

Conclusion

1. André Malraux, « Discours d'installation de la Commission nationale de l'Inventaire », 14 avril 1964.

2. André Chastel, « Editorial », *La Revue de l'Art*, n° 9, 1970. Près de quarante ans après, dans son cheminement propre et sans aller directement sur le terrain de l'action, Pierre Nora rejoint ce constat, lorsqu'il écrit dans *Le Monde* (18 mars 2007) : « la nation selon Renan est morte. Cette vision, sur laquelle nous vivons encore, correspond à l'ancienne identité nationale, celle qui associait le passé et l'avenir dans un sentiment de continuité, de filiation et de projet. Or ce lien s'est rompu, nous faisant vivre dans un présent permanent. J'y vois l'explication de l'omniprésence du thème de la mémoire, et de son corollaire, l'identité. Lorsqu'il n'y a plus de continuité avec le passé, la nouvelle trilogie est : mémoire, identité, patrimoine ».

3. André Malraux, *ibid.*

4. André Chastel, « L'invention de l'inventaire : éditorial », *La Revue de l'Art*, n° 87, 1990.

5. L'on retrouve ici la fin de la citation empruntée à André Chastel, dans « L'invention de l'inventaire », *op. cit.* : « *exploiter le thesaurus* ainsi élaboré en fournissant une documentation renouvelée : 1. aux administrations, trop souvent dotées de dossiers insuffisants ; 2. aux enquêtes des services d'aménagement, si souvent ignorantes des gisements archéologiques ; 3. à l'histoire régionale et nationale ; 4. à l'enseignement ; 5. aux loisirs. »

6. Mickaël Augeron, « Les huguenots et l'espace atlantique : aux sources d'un riche patrimoine historique et mémoriel », dans Mickaël Augeron, Didier Poton et Bertrand Van Ruymbeke, dir. (2008), *Les huguenots et l'Atlantique, XVIe-XXIe siècle*, Les Presses Universitaires de Paris-Sorbonne / Les Indes savantes, pp. 8-35

7. Sur les réalisations antérieures, notamment les célébrations entourant le 400e anniversaire de l'Acadie, voir la partie « L'héritage de Champlain », dans D. Guillemet et M. Augeron (2004), p. 327-382.

8. « Eduquebec » (sous la dir. de Laurent Marien, avec Bénédicte Augeron, Céline Mélisson et Jocelyn Sala) : http://www.eduquebec.poitou-charentes.fr

Bibliographie

ALLARD, Michel (1973). *L'hôtel-Dieu de Montréal (1642-1973)*. Montréal : Hurtubise-HMH. (Histoire ; Les Cahiers du Québec).

ARCÈRE, Louis Étienne (1756-1757). *Histoire de la ville de La Rochelle et du pays d'Aulnis composée d'après les auteurs et les titres originaux, et enrichie de divers plans…* La Rochelle : R. J. Desbordes ; Paris : Durand.

ARLAUD, Samuel (1998). « Poitou-Charentes ». *La France dans ses régions* / dir. A. Gamblin. Paris : SEDES, p. 181-201.

ARLAUD, Samuel (2000). « Poitou-Charentes ». *La France dans ses régions* / dir. André Gamblin. 3e éd. mise à jour. Paris : SEDES.

AUDET, Bernard (2001). *Se nourrir au quotidien en Nouvelle-France*. Sainte-Foy : GID.

(Augeron, 2004) : voir (Augeron et Guillemet, 2004).

AUGERON, Mickaël (2008). « Se convertir, partir ou résister ? Les marins huguenots face à la révocation de l'Edit de Nantes ». *Les huguenots et l'Atlantique* / dir. Mickaël Augeron, Didier Poton et Bertrand Van Ruymbeke. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.

AUGERON, Mickaël, dir. ; GUILLEMET, Dominique, dir. (2004). *Champlain ou les portes du Nouveau Monde : cinq siècles d'échanges entre le Centre-Ouest français et l'Amérique du Nord, XVIe – XXe siècles*. La Crèche : Geste éditions. Contributions de Mickaël Augeron : « L'arsenal de Rochefort et les bois du Canada » ; Sophie Besnier : « Samuel Champlain de Brouage » ; Aline Carpentier : « Les Garesché, une famille de marchands protestants de Nieulle-sur-Seudre dans le commerce avec la Nouvelle-France » ; Nathalie Fiquet : « La maison Champlain à Brouage, équipement culturel, outil de recherche et de communication » ; Dominique Guillemet : « Poitevins et Charentais vers le Canada » ; Alain Roy : « Champlain aux mille visages. Jalons d'une mémoire patiemment tissée » ; Marc St-Hilaire : « Le Poitou-Charentes dans la toponymie nord-américaine » ; Marc Seguin : « L'Aunis et la Saintonge au XVIe siècle : pêcheurs, marins et négociants au moment des Grandes Découvertes » ; Aline Treuil, Valérie Denier et Dominique Guillemet : « Des Amérindiens en Centre-Ouest aux XVIIe et XVIIIe siècles » ; Laurier Turgeon : « La pêche française à la Terre-Neuve avant Champlain ou l'avènement d'une proto-industrie » ; Cécile Vidal : « La Louisiane : l'émigration en provenance du Centre-Ouest français ».

AUGERON, Mickaël, dir. ; HUERTA, Mona, dir. (1999). *Les Amériques à La Rochelle : ressources documentaires (XVIe – XXe siècle)*. La Rochelle : Université de La Rochelle, Espace Nouveaux Mondes.

(Augeron et Poton, 2005) : voir Premières rencontres… (2005).

BEAULIEU, Alain ; VIAU, Roland (2001). *La Grande Paix : chronique d'une saga diplomatique*. Montréal : Corporation des fêtes de la Grande Paix de Montréal.

BÉDARD, Marc-André (1978). « Les protestants en Nouvelle-France ». *Cahiers d'histoire de la Société historique de Québec*, n° 31, p. 1-141.

BELISLE, Jean (1984). « Un Levasseur à Rochefort ». *Vie des Arts*, vol. XXIX, n° 115, p. 44-47.

BENOIST, André (1984). « La population des villes de Niort et de Saint-Maixent aux XVIIe et XVIIIe siècles : variations comparées des nombres de feux et d'habitants ». *Bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres*, vol. XVII, n° 1, p. 153-170.

BERNARD-ALLÉE, Philippe ; ANDRÉ, Marie-Françoise ; PALLIER, Ginette (1994). *Atlas du Limousin : une nouvelle image du Limousin*. Limoges : Presses universitaires de Limoges.

BERNIARD, Pierre-Antoine (1993). *Histoire de l'île d'Aix*. Ottawa : Beauregard.

BERNIER, Hélène (2001). *Le patrimoine des augustines du monastère de l'hôtel-Dieu de Québec : archives et livres anciens*. Gouvernement du Québec : Ministère de la Culture et des Communications.

BERNIER, Hélène (2002). *Le patrimoine des augustines du monastère de l'hôpital général de Québec : archives et livres anciens*. Gouvernement du Québec : Ministère de la Culture et des Communications.

(Besnier, 2004) : voir (Augeron et Guillemet, 2004).

BETEILLE, Roger, dir. (1994). *La Charente*. Toulouse : Privat.

BÉZARD, Yvonne (1932). *Fonctionnaires maritimes et coloniaux sous Louis XIV : les Bégon*. Paris : Albin Michel.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES DU CANADA (s. d.). *Dictionnaire biographique du Canada en ligne* http://www.biographi.ca/FR/index.html. Contributions de Marie-Emmanuel Chabot : « Guyart, Marie, dite de l'Incarnation » ; Gustave Lanctôt : « La Roche de Mesgouez, Troilus de » ; George MacBeath : « Razilly (Rasilly), Isaac de » ; Bernard Pothier : « Le Moyne d'Iberville et d'Ardillières, Pierre » ; S. Dale Standen : « Beauharnois de La Boische, Charles de, marquis de Beauharnois » ; « Maleray de Noiré La Mollerie, Jacques » ; Yves F. Zoltvany : « Rigaud de Vaudreuil, Philippe de, marquis de Vaudreuil ».

BLANCHARD, Anne (1996). *Vauban*, Paris : Fayard.

BOLEDA, Mario (1990). « Trente mille Français à la conquête du Saint-Laurent ». *Histoire sociale / Social History*, vol. XXIII, n° 45, p. 153-177.

BOLEDA, Mario (2004). « Nouvelle estimation de l'immigration française au Canada, 1608-1760 ». Premières journées d'étude du programme de recherche sur l'émigration des français en Nouvelle-France (Caen, Centre de recherche d'histoire quantitative de l'Université de Caen-Basse-Normandie). *Le peuplement du Canada aux XVIIe et XVIIIe siècles : actes* / dir. Yves Landry.

BOUCHARD, Gérard (2001). *Genèse des nations et cultures du nouveau monde. Essai d'histoire comparée*. Montréal, Boréal.

BOSHER, John F. (1987), *The Canada merchants, 1713-1763*. New York : Clarendon Press of Oxford University Press.

BOSHER, John F. (1992), *Négociants et navires de commerce avec le Canada de 1660 à 1760. Dictionnaire biographique*. Ottawa : Lieux historiques nationaux, Service des Parcs, Environnement Canada.

BOUFFANGE, Serge (2005). « Un territoire et son patrimoine : l'inventaire général en Poitou-Charentes. » *Terres marines : études en hommage à Dominique Guillemet*. Rennes ; Poitiers : Presses universitaires ; Université, p. 255-262.

BOULY, Anne-Chantal (1992). *Nos Cousins d'Amérique : une chance pour le Poitou-Charentes : rapport* / dir. Michel Valière. Poitiers : A.R.P.E. Diplôme de D.E.S.S. : économie du développement local : Poitiers : mai 1992.

BRAUDEL, Fernand, dir. (1984). *Le monde de Jacques Cartier : l'aventure au XVIe siècle*. Montréal : Libre-Expression ; Paris : Berger-Levrault.

BRIAIS, Bernard (1984). *Contrebandiers du sel : la vie des faux-sauniers au temps de la gabelle*. Paris : Aubier.

BRISSON, Réal (1983). *La charpenterie navale à Québec sous le régime français*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

BROTHIER DE ROLLIÈRE, A. (1974). *Nouveau guide du voyageur à Poitiers et histoire des rues de Poitiers du 1er au XXe siècle*. Poitiers : Le Bouquiniste. Reprod. en fac-sim. de l'éd. de Lévrier de 1907.

BRUNET, Pierre, dir. (1992). *Atlas des paysages ruraux de France*. Paris : J.-P. de Monza.

BUGEON, Guy-Charles (1997). *Les fermes acadiennes du Poitou et leurs occupants de 1774 à 1793*. Archigny : Cousins acadiens du Poitou.

CANDAU, Joël (1996). Anthropologie de la mémoire. Paris : P.U.F.

CARON, Caroline-Isabelle (2006). Se créer des ancêtres : un parcours généalogique nord-américain XIXe et XXe siècles. Sillery (Québec) : Septentrion.

CARON, Ivanhoë (1925). « Le chemin de la rive nord du Saint-Laurent : Québec-Montréal ». *Bulletin des recherches historiques*, vol. 31, n° 8, août, p. 286-290.

(Carpentier, 2004) : voir (Augeron et Guillemet, 2004).

CARPIN, Gervais (2001). *Le réseau du Canada : étude du mode migratoire de la France vers la Nouvelle-France (1628-1662)*. Sillery (Québec) : Septentrion ; Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.

Chabot, Marie-Emmanuel (1966) : voir Bibliothèque et Archives du Canada.

(Champlain, 1973) : voir (Guigère, 1973).

CHAPELLE, Howard (1935). *The History of American Sailing Ships*. New York : Bonanza.

CHAPELOT, Jean (1972). *L'artisanat céramique en Saintonge (XIIIe-XIXe siècles) : essai d'archéologie extensive terrestre et sub-aquatique. Rapport préliminaire*. Paris : Musée national des Arts et Traditions Populaires ; École pratique des Hautes Études.

CHAPELOT, Jean (1978). « La céramique exportée au Canada français ». *Dossier de l'archéologie*, n° 27, p. 104-112.

CHARBONNEAU, André ; LAFRANCE, Marc ; DESLOGES, Yvon (1982). *Québec ville fortifiée, du XVIIe au XIXe siècle*. Québec : Éditions du Pélican.

CHASTEL, André (1970). « Editorial ». *La Revue de l'Art*, n°9.

CHASTEL, André (1990). « L'invention de l'inventaire : éditorial ». *La Revue de l'Art*, n°87.

CHOQUETTE, Leslie (2001). *De Français à paysans : modernité et tradition dans le peuplement du Canada français* / trad. de l'anglais Gervais Carpin. Sillery (Québec) : Septentrion ; Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.

CLERMONT, Norman, CHAPDELAINE, Claude (1980). « L'univers culturel des Iroquoiens ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. X, no. 3.

CLICHE, Marie-Aimée (1988). *Les pratiques de dévotion en Nouvelle-France. Comportements populaires et encadrement ecclésial dans le gouvernement de Québec.* Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université Laval. (Ethnologie de l'Amérique française).

COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC (CBCQ) [Alain ROY et Patrice GROULX], (1998). *Pour une politique de la commémoration au Québec : bilans et pistes de discussion*. Québec, [La commission].

COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (1925). *Les vieilles églises de la province de Québec, 1647-1800*. Québec : Proulx.

COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (1927). *Vieux manoirs, vieilles maisons*. Québec : Proulx.

CONNERTON, Paul (1989). *How Societies Remember*. Cambridge : Cambridge University Press.

Coste, Georges (2003) : voir « L'inventaire des lieux de mémoire… »

(Coste, 2005) : voir Premières rencontres… (2005).

CÔTÉ, Renée (2000). *Place-Royale : quatre siècles d'histoire*. Québec : Musée de la civilisation ; Montréal : Fides. (Images de sociétés).

COURNOYER, Jean (s.d.), *La Mémoire du Québec en ligne*. http://www.memoireduquebec.com/wiki/index.php?title=Accueil

COURVILLE, Serge (2000). *Le Québec. Genèse et mutations du territoire*. Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université Laval. (Géographie historique).

COURVILLE, Serge ; SÉGUIN, Normand, dir. (2001). La paroisse. Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université Laval. (Atlas historique du Québec). Contributions de Donald Fyson : « La paroisse et l'administration étatique sous le régime britannique (1764-1840) » ; Alain Laberge : « L'implantation de la paroisse dans la vallée du Saint-Laurent aux XVIIe et XVIIIe siècles ».

CROIX, Alain (2004). Compte-rendu de [AUGERON, Mickaël, dir. ; GUILLEMET, Dominique, dir. (2004). *Champlain ou les portes du Nouveau Monde : cinq siècles d'échanges entre le Centre-Ouest français et l'Amérique du Nord, XVIe – XXe siècles]. Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 11-4, p. 152.

CUISENIER, Jean (1991). *La maison rustique, logique sociale et composition architecturale*. Paris : P. U. F.

DAGNEAU, Charles (2004). « The "*Batteaux Plats*" of New France ». *The International Journal of Nautical Archaeology*, n° 33.2, p. 281-296.

D'ALLAIRE, Micheline (1971). *L'hôpital général de Québec, 1692-1764*. Montréal : Fides.

DAMAS, David, dir. (1984). Arctic. *Handbook of North American Indian*, vol 5. Washington, Smithsonian Institution.

DAVID, Pierre ; GABET, Camille (1988). *La céramique saintongeaise du XVIIe au XVIIIe siècle*. Rochefort : Société de géographie.

DEBIEN, Gabriel (1952). « Les engagés pour le Canada au XVIIIe siècle, vus de la Rochelle ». *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*, septembre, p. 177-233 et décembre, p. 374-407.

DEBOUTÉ, Eugénie (1989). *L'Union chrétienne à Fontenay-le-Comte : un rameau poitevin d'un institut confronté à la Révolution*. Paris : Médiaspaul.

DECHÊNE, Louise (1968). *La correspondance de Vauban relative au Canada*. Gouvernement du Québec : Ministère des Affaires culturelles.

DECHÊNE, Louise (1974). *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*. Montréal : Boréal.

DECHÊNE, Louise (1994). *Le partage des subsistances au Canada sous le régime français*. Montréal : Boréal.

DE GROOTE (1999). *Fleurs, fruits, légumes : une histoire du jardin de l'Antiquité à nos jours*. Tournai : Renaissance du livre.

DÉPATIE, Sylvie (1998). « Jardins et vergers à Montréal au XVIIIe siècle ». *Habitants et marchands, vingt ans après : lectures de l'histoire des XVIIe et XVIIIe siècles canadiens* / dir. Sylvie Dépatie. Montréal : McGill-Queen's University Press.

DESJARDINS, Bertrand (2002). *Dictionnaire généalogique du Québec ancien des origines à 1765*. Boucherville (Québec) : G. Morin. [Cédérom].

DESLANDRES, Dominique (2004). *Croire et faire croire : les missions françaises au XVIIe siècle* (1600-1650). Paris : Fayard.

DEVEAU, Jean Michel (1989). *Le commerce rochelais face à la Révolution : correspondance de Jean-Baptiste Nairac (1789-1790)*. La Rochelle : Rumeur des Ages.

(Dièreville, 1699-1700) : voir (Gallant, 1985).

DURDON, Frédéric (1997). *Représentation des paysages dans le Poitou d'après la carte de Cassini : étude réalisée à l'aide d'un système d'information géographique* (SIG) / dir. Dominique Guillemet. S. l. : S. n., 1997. 2 vol., 116-VI p., 44 cartes, ill. en noir, cartes en coul. Mémoire de maîtrise : Histoire moderne : Poitiers : septembre 1997.

EVEN, Pascal (2002). *Les hôpitaux en Aunis et Saintonge sous l'Ancien Régime*. La Crèche : Geste éditions.

EVEN, Pascal (2005). « Les collections américaines de l'intendant Michel Bégon ». CONGRÈS NATIONAL DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES (130 ; La Rochelle). *Actes*. Paris : CTHS.

EXPOSITION. Hiers-Brouage, *Halle aux vivres. avril-sept. (1994). Navires et tableaux votifs de Charente-Maritime* / réd. Michel Valière, Jean Brieu, Bernard Brochard et *alii*. Hiers-Brouage : Syndicat mixte pour l'animation et la restauration du site de Brouage, 1994.

FAUCHERRE, Nicolas (1996). *Places fortes, bastions du pouvoir*. Paris : Rempart. (Patrimoine vivant).

FAUCHERRE, Nicolas (1997). « Les défenses des pertuis sous Louis XIV : Vauban ou Ferry ». *Vauban et ses successeurs en Charente-Maritime*. Paris : Association Vauban.

FAUCHERRE, Nicolas ; PROST, Philippe ; CHAZETTE, Alain ; LE BLANC, François-Yves (1996). *Les fortifications du littoral : la Charente-Maritime*. [Prahecq] : Patrimoines et Médias.

FÉDÉRATION DES FAMILLES-SOUCHES DU QUÉBEC (2005). *Répertoire des plaques et monuments commémoratifs*. Québec : La Fédération. (Documents ; 11).

(Fiquet, 2004) : voir (Augeron et Guillemet, 2004).

FOURNIER, Marcel (1989). *Les Européens au Canada des origines à 1765*. Montréal : Éditions du Fleuve.

FOURNIER, Marcel, coord. (1998-2007). *Fichier origines*. Québec : Fédération québécoise des sociétés de généalogie. http://www.fichierorigine.com/index.htm

FOURNIER, Martin (2004). *Jardins et potagers en Nouvelle-France. Joie de vivre et patrimoine culinaire*. Sillery (Québec) : Septentrion.

FREICHE, Andrée (2004). *Michel Bégon, intendant de Louis XIV à Rochefort, ville nouvelle du XVIIe siècle* : 1688-1710. Paris : EHESS.

(Fyson, 2001) : voir (Courville et Séguin, 2001).

GAGNÉ, Lucien ; ASSELIN, Jean-Pierre, (1984). *Sainte-Anne-de-Beaupré. Trois cents ans de pèlerinage*. Sainte-Anne-de-Beaupré : Paroisse de Sainte-Anne-de-Beaupré.

GAGNON, Denis (2003). *Deux cents ans de pèlerinages : les Mamit Innuat à Musquaro, Sainte-Anne-de-Beaupré et Sainte-Anne-d'Unamen-Shipu (1800-2000)*. Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université Laval.

GAGNON, Hervé (2002). *Soigner le corps et l'âme : les hospitalières de Saint-Joseph et l'hôtel-Dieu de Montréal, XVIIe-XXe siècles*. Sherbrooke : G.G.C.

GALLANT, Melvin, éd. (1985). *Voyage à l'Acadie (1699-1700) / N. de Dièreville*. Moncton : Editions d'Acadie.

GARNAULT, Emile (1898). « Le commerce rochelais. Les Rochelais et le Canada ». *Journal de la Société des Américanistes*, 1er fasc., t. 2, p. 263.

GARON, Rosaire (2005). *La pratique culturelle au Québec en 2004 : recueil statistique*. Québec : Direction des politiques, de la recherche et du lectorat, Ministère de la Culture et des Communications. http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/01/mono/2005/11/830280/

GAUTHIER, Suzanne ; SAVOIE, Gérald (1991). *Moulin à vent et maison du meunier*. Québec : Les Publications du Québec.

GERME, Jean-Marie (1995). « François Roy ». *Le messager de l'Atlantique, amitiés généalogiques canadiennes françaises*, n° 29.

GIGUÈRE, Georges-émile, éd. (1973). *Œuvres de Champlain. Vol. 1*. 2e éd. Montréal : Éditions du Jour.

GILLIS, John R., (1994). *Commemorations : The Politics of National Identity*. Princeton : Princeton University Press.

GOULET, Denis ; PARADIS, André (1992). *Trois siècles d'histoire médicale au Québec : chronologie des institutions et des pratiques, 1639-1939*. Montréal : VLB.

GRIS, Gaëlle (1997). *Les relations de Rochefort avec les colonies d'Amérique, 1703 – 1716*. Mémoire de maîtrise : Histoire : Université de Poitiers.

GROULX, Patrice (2001). « La commémoration de la bataille de Sainte-Foy : du discours de la loyauté à la "fusion des races" ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 55, n° 1, mars, p. 45-82.

(Guillemet, 2004) : voir (Augeron et Guillemet, 2004).

HALBWACHS, Maurice. Éd. critique établie par Gérard NAMER (1950, 1997). *La mémoire collective*. Paris : Albin Michel. (Bibliothèque de l'évolution de l'humanité).

HALBWACHS, Maurice (1994). *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris : Albin Michel.

HAMELIN, Jean ; PROVENCHER, Jean (1967). « La vie de relations sur le Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, au milieu du XVIIIe siècle ». *Cahiers de Géographie de Québec*, vol. 11, n° 23, septembre, p. 243-252.

HANOTAUX, Gabriel (1913). *La France vivante en Amérique du Nord*. Paris : Hachette.

HARRIS, R. Cole, dir. (1987). *Atlas historique du Canada. 1* : des origines à 1800. Montréal : Presses de l'Université.

HARVEY, Fernand (2005). « La généalogie et la transmission de la culture : une approche sociologique ». *Les cahiers des Dix*, no^os 59, p. 287-305.

HAVARD, Gilles (1992, 2001). *La Grande Paix de Montréal de 1701. Les voies de la diplomatie franco-amérindienne*. Montréal : Recherches amérindiennes au Québec. (Signes des Amériques). éd. en langue anglaise à Montréal : Mc Gill-Queen's University Press, 2001.

HAVARD, Gilles (2001). *Planter l'Arbre de paix*. Montréal : Recherches amérindiennes au Québec ; Musée McCord d'histoire canadienne.

HAVARD, Gilles (2003). *Empire et métissages : Indiens et Français dans le Pays d'En Haut, 1660-1715*. Sillery (Québec) : Septentrion ; Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.

HAVARD, Gilles ; VIDAL, Cécile (2006). *Histoire de l'Amérique française*. Éd. revue. Paris : Flammarion. (Champs ; 702).

HELM, June, dir. (1981). *Subarctic. Handbook of North American Indian*, vol. 6. Washington, Smithsonian Institution.

HÉMON, Louis (1921). *Maria Chapdelaine*. Paris : Grasset. (Les Cahiers verts).

HOCQUET, Jean-Claude (1995). *Le Roi, le marchand et le sel : l'impôt du sel en Europe aux XIIIe et XVIIIe siècles.* Lille (Villeneuve-d'Ascq) : Septentrion.

« L'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France en Poitou-Charentes ». *In situ, revue [électronique] de l'inventaire*, n° 3. http://www.revue.inventaire.culture.gouv.fr/insitu/insitu/article.xsp?numero=3&id_article=d1b-823

JEAN, Régis ; PROULX, André (1995). *Le commerce à Place-Royale sous le régime français*. Gouvernement du Québec : Ministère de la Culture et des Communications.

JEAN, Yves (2000). « Les nouveaux territoires de Poitou-Charentes. Agglomérations, Pays, Intercommunalités. » *Les Cahiers de l'I.A.A.T.*, n° 3.

JEAN-HAFFNER, Luce (1989). *Les quatre frères Jean*. Sillery (Québec) : Septentrion.

JEDLOWKSI, Paolo (2001). « Memory and Sociology : Themes and Issues ». *Time & Society*, 10 (1), p. 29-44.

JETTÉ, René (1993). « Les pionniers de la généalogie au Québec » *Cap-aux-Diamants*, n° d'été, p. 14.

(Joutard et Wien, 2005) : voir Premières rencontres… (2005).

(Kalm, 1749) : voir (Rousseau et Béthune, 1977).

(Laberge, 2001) : voir (Courville et Seguin, 2001).

LABERGE, Alain ; MATHIEU, Jacques (1996). « L'expansion de l'écoumène ». *Population et territoire* / dir. Serge Courville. Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université Laval. (Atlas historique du Québec).

LACHANCE, André (2004). *Vivre en ville*. Outremont (Québec) : Libre expression.

LAFABRE, Marie-Claire (2000). « Usages et mésusages de la notion de mémoire ». *Critique internationale*, n° 7, avril, p. 48-57.

LA MORANDIÈRE, Charles de (1962). *Histoire de la pêche française de la morue en Amérique septentrionale des origines à 1789*. Paris : G.-P. Maisonneuve et Larose.

Lanctôt (2003) : voir Bibliothèque et Archives du Canada.

LANDRY, Yves (1992). *Orphelines en France, pionnières au Canada : les Filles du roi au XVIIe siècle ; suivi d'un Répertoire biographique des Filles du roi.* Montréal : Leméac.

L'ANGLAIS, Paul-Gaston (1994). *Les modes de vie à Québec et Louisbourg au milieu du XVIIIe siècle à partir de collections archéologiques. Tome 2 : Louisbourg.* Québec : Ministère de la Culture et des Communications.

LARIN, Robert (1998). *Brève histoire des protestants en Nouvelle-France et au Québec (XVIe-XIXe siècles)*. Granby : Éditions de la Paix.

(Laroche, 2003) : voir (Roy, 2003).

LASSERRE, Jean-Claude (1997). « La démarche de l'Inventaire général ». *Patrimoine, temps, espace : patrimoine en place, patrimoine déplacé* / dir. François Furet. Paris : Fayard et Éditions du patrimoine, p. 289-292. (Actes des Entretiens du patrimoine).

LAUZON, Daniel et Roy, Alain (2003) : voir « L'inventaire des lieux de mémoire… »

LEBEL, Jean-Marie ; ROY, Alain (2000). *Québec, 1900-2000. Le siècle d'une capitale*. Québec : MultiMondes.

LEBLANC, Gilles (1999). *Guide des pèlerinages et lieux de prière au Québec*. Montréal : Hurtubise-HMH.

LECUILLIER, Guillaume ; REGION BRETAGNE. INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL (2004). *Fortifications littorales : les poudreries et poudrières : enquête thématique régionale (fortifications littorales).* http://www4.culture.fr/patrimoines/patrimoine_architectural_et_mobilier/sri-bzh/main.xsp?execute=showdocument&id=MERIMEEIA29002302

LEJEUNE, P. (1972). « Relation de ce qui s'est passé dans le pays des Hurons en l'année 1636 ». *Relations des Jésuites, 1611-1636, tome 1*. Montréal : Éditions du Jour.

LEM, Éric (2002). « Le régiment suisse de Rochefort (1720-1763) ». *Écrits d'Ouest*, n° 10, p. 1-8.

LESSARD, Michel ; MARQUIS, Huguette (1972). *Encyclopédie de la maison québécoise*. Montréal : Éditions de l'Homme.

LESSARD, Rénald (1994). *Pratique et praticiens en contexte colonial : le corps médical canadien aux XVIIe et XVIIIe siècles*. Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université Laval.

LÉTOURNEAU, Firmin (1968). *Histoire de l'agriculture (Canada français)*. Montréal : Imprimerie populaire.

LITALIEN, Raymonde (1993). *Les explorateurs de l'Amérique du Nord, 1492-1795*. Sillery (Québec) : Septentrion.

LITALIEN, Raymonde ; VAUGEOIS, Denis, dir. (2004). *Champlain : la naissance de l'Amérique française*. Sillery (Québec) : Septentrion ; Paris : Nouveau Monde.

LITALIEN, Raymonde ; PALOMINO, Jean-François ; VAUGEOIS, Denis (2007). *La mesure d'un continent. Atlas historique de l'Amérique du Nord, 1492-1814*. Sillery (Québec) : Septentrion ; Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.

(Loewen et Cloutier, 2003) : voir (Roy, 2003).

LUNN, Alice Jean E. (1986). *Développement économique de la Nouvelle-France (1713-1760)*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

MacBeath (2003) : voir Bibliothèque et Archives du Canada.

MACHENAUD, Roger (1995). *Ardillières en Aunis*. S. l. : Jean-Marie Pierre.

MALAUSSÉNA, Katia ; GROULX, Patrice (1998). « *Lieux de mémoire* » *en France et au Québec : convergences et divergences. Rapport du séminaire de travail organisé par la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs, la CEFAN, le CELAT et le Département d'histoire de l'Université Laval.* Octobre.

MALRAUX, André (1964). *Discours d'installation de la Commission nationale de l'Inventaire*. 14 avril.

MARCIL REID, Eileen (1995). *The Charley-Man. A History of Wooden Shipbuilding at Québec, 1763-1893*. Kingston : Quarry Press.

MARTIN, Paul-Louis (1999). *À la façon du temps présent : trois siècles d'architecture populaire au Québec.* Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université Laval. (Géographie historique).

MARTIN, Paul-Louis (2002). *Les fruits du Québec : histoire et traditions des douceurs de la table.* Sillery (Québec) : Septentrion.

MARTIN, Paul-Louis ; MORISSET, Pierre (1996). *Promenades dans les anciens jardins du Québec.* Montréal : Boréal.

MATHIEU, Jacques (1971). *La construction navale royale à Québec, 1739-1759*. Québec : Société historique de Québec.

MATHIEU, Jacques (2001). *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord, XVIe-XVIIIe siècles.* Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université Laval.

MATHIEU, Jacques ; DAVIAULT, André (1998), *Le premier livre de plantes du Canada : les enfants des bois du Canada au Jardin du Roi à Paris en 1635.* Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université Laval.

MATHIEU, Jacques, LESSARD, Rénald ; LAROUCHE, Jeannette (1987). « Peuplement colonisateur au XVIIIe siècle dans le gouvernement de Québec ». *Peuplement colonisateur aux XVIIe et XVIIIe siècles* / dir. Jacques Mathieu et Serge Courville. Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université Laval. (Cahiers du CELAT ; 8).

MELISSON, Céline (2004). *Les officiers du roi en Nouvelle-France. Pouvoirs et sociabilités des « fonctionnaires coloniaux » 1663-1760.* Mémoire de Diplôme d'études approfondies : Université de La Rochelle.

MÉMAIN, René (1937). *La Marine de guerre sous Louis XIV. Le matériel. Rochefort arsenal moderne de Colbert*. Poitiers : Société française d'imprimerie et de librairie ; Paris : Hachette.

MERGNAC, Marie-Odile, dir. (2003). *La généalogie, une passion française.* Paris : Autrement. (Mutations ; 224).

MIDDLETON, David ; EDWARDS, Derek. éd. (1990). *Collective Remembering*. London : Sage.

MORILLON, Claude (1970). *Hommes du XVIIe siècle au travail : la reconquête du Marais poitevin, principalement dans la région de Vix, Maillé, Maillezais. Étude d'une société de dessèchement*. Mémoire de maîtrise : Histoire : Université de Poitiers.

MORIN, Francis (1990). *Les faïenceries de Marans et de La Rochelle*. La Rochelle : Rupella.

MORISSET, Gérard (1949, 1980). *L'architecture en Nouvelle-France.* Québec : éd. du Pélican.

MORISSET, Lucie K. ; NOPPEN, Luc (2003). « De la ville idéelle à la ville idéale : l'invention de la place royale à Québec ». *Revue d'histoire de l'Amérique française,* vol. 56, n° 4, p. 453-479.

MOUSNIER, Mireille ; CAILLE, Brigitte ; BÉGOT, Danielle (1990). *Atlas historique du patrimoine sucrier de la Martinique : XVIIe-XXe s*. Paris : L'Harmattan.

MOUSSETTE, Marcel (2005). « Un univers sous tension : les nations amérindiennes du Nord-Est de l'Amérique du Nord au XVIe siècle ». *Les Cahiers des dix*, 59, P. 149-177.

MUSSET, Georges (1888). *Les faïenceries rochelaises*. La Rochelle : Georges Musset.

NAMER, Gérard (1987). *Mémoire et société.* Paris : Méridiens Klincksieck.

NOËL, Dave (s. d.). « Les structures judiciaires ». *La justice sous le régime français*. Gouvernement du Québec : Ministère de la Justice. http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/ministere/histoire/structures.htm

NOPPEN, Luc (1983). « La maison québécoise : un sujet à redécouvrir ». *Architectures : la culture dans l'espace* / dir. André Robitaille. Québec ; Montréal : Institut québécois de la recherche sur la culture ; Leméac, p. 69-103.

NOPPEN, Luc ; MORISSET, Lucie K. (1998). *Québec de roc et de pierres. La capitale en architecture.* Québec : MultiMondes.

NORA, Pierre, dir. (1984). *Les lieux de mémoire*. Paris : Gallimard. (Bibliothèque illustrée des histoires ; 3).

PARADIS, Kathy ; GAGNON, Laval (1999). *La tournée des vieux moulins à vent du Québec,* Cap-Saint-Ignace, La Plume d'oie.

PARENT, Jean-Claude (1984). *Histoire et développement des routes anciennes sous l'Ancien Régime, 1650-1760*. Ottawa : Parcs Canada. (Rapport sur microfiche ; 259).

PAULETTE, Claude (1988). *Place-Royale. Les familles souches.* Gouvernement du Québec : Ministère des Affaires culturelles.

PELLETIER, Louis (1993). *Le clergé en Nouvelle-France, étude démographique et répertoire biographique.* Montréal : Presses Universitaires de Montréal.

PETRONAS (1990). *Heritage Mapbook of Peninsular Malaysia*. Malaysia : Falcon Press.

PFISTER-LANGANAY, Christian (2005). *Constructeurs, charpentiers et navires à Dunkerque du XVIIe au XXe siècle.* Dunkerque : Société dunkerquoise d'histoire et d'archéologie.

PORTER, John R. ; BÉLISLE, Jean (1986). *La sculpture ancienne au Québec. Trois siècles d'art religieux et profane.* Montréal : Éditions de l'Homme.

Pothier (1969) : voir Bibliothèque et Archives du Canada.

POUPART, Benoît (1997). *De Brouage au Canada : attraction urbaine et émigration coloniale au XVIIe siècle.* Mémoire de maîtrise : Histoire : Université de La Rochelle.

POUSSOU, Jean-Pierre (1983). *Bordeaux et le Sud-Ouest au XVIIIe siècle : croissance économique et attraction urbaine.* Paris : Touzot.

PREMIÈRES RENCONTRES FRANCO-QUÉBÉCOISES SUR LES LIEUX DE MÉMOIRE COMMUNS (2001 ; POITIERS, LA ROCHELLE) [2005]. *Mémoires de Nouvelle-France : de France en Nouvelle-France. Actes* / dir. Philippe Joutard, Thomas Wien. Rennes : Presses universitaires de Rennes. Contributions de Mickaël Augeron et Didier Poton : « La Rochelle, port canadien : le négoce protestant et la Nouvelle-France » ; Georges Coste et Dominique Guillemet : « Mémoires de la Nouvelle-France en Poitou-Charentes : de l'His-

toire à l'invention et [inventaire] du patrimoine ».

PUAUD, Olivier (2005). *Les engagés de la Compagnie de l'île Saint Jean (1720-1724)*. Mémoire de Master 1 : Université de Poitiers.

QUÉBEC (PROVINCE). LÉGISLATURE (1883). *Collection de manuscrits contenant lettres, mémoires, et autres documents historiques relatifs à la Nouvelle-France, recueillis aux archives de la province de Québec, ou copiés à l'étranger mis en ordre et édités sous les auspices de la législature de Québec avec table, etc. Vol. 2.* Québec : Imprimerie A. Coté et Cie.

RICHAUDEAU, Pierre-François, éd. (1876). *Lettres de la révérende mère Marie de l'Incarnation née Marie Guyard première supérieure du monastère des ursulines de Québec.* Paris : Librairie internationale catholique.

RICKETTS, Shannon (1996). « Cultural Selection and National Identity: Establishing Historic Sites in a National Framework, 1920-1939 ». *The Public Historian*, vol. 18, n° 3, Summer, p. 23-41.

(Rieth, 2003) : voir (Roy, 2003).

RIGAUD, Jacques (1980). « Mémoire collective et patrimoine architectural ». *Monuments historiques*, n° 107, p. 8-12.

ROCHAS D'AIGLUN, Albert de (1972). *Vauban. Sa famille et ses écrits ; ses oisivetés et sa correspondance. Analyse et extraits*. Genève : Slatkine Reprints.

ROMPILLON, Samantha (à paraître), *Portrait et itinéraires de l'immigrant dans la vallée du Saint-Laurent au XVIIIe siècle*, Thèse de doctorat en histoire, Université Laval, Québec.

ROUET, Damien (1994). *L'insertion des Acadiens dans le Haut-Poitou et la formation d'une entité agraire nouvelle : de l'Ancien-Régime au début de la monarchie de juillet (1773-1830)*. Thèse de doctorat : Université de Poitiers.

ROUSSEAU, François (1989). *La croix et le scalpel, histoire des augustines et de l'hôtel-Dieu de Québec, tome 1 : 1639-1892*. Sillery (Québec) : Septentrion.

ROUSSEAU, Jacques et Guy ; BÉTHUNE, Guy, trad. (1977). *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*. Montréal : P. Tisseyre. Trad. du suédois *P. Kalms rens-krivna dagbok fran resan till America.*

ROY, Alain (1996). « L'artefact et son édification sociale en symbole identitaire : le cas du Vieux-Québec, 1945-1963 ». *Folklore canadien*, vol. 8, n° 2, p. 51-68.

ROY, Alain (2000). *Projet d'inventaire du patrimoine immobilier de la Nouvelle-France : cadre de planification. Rapport présenté à la Commission des biens culturels du Québec et au ministère de la Culture et des Communications du Québec.*

(Roy, 2004) : voir (Augeron et Guillemet, 2004).

ROY, Alain (2007). « Les voies du paysage ». *Continuité*, no° 114, automne, p. 16-20.

ROY, Alain ; ST-HILAIRE, Marc (2002). *Atlas historique du patrimoine immobilier de la Nouvelle-France : perspectives, concepts, éléments de contenu*. Québec : CIEQ (rapport de recherche).

ROY, C., dir. (2003). *Mer et monde. Questions d'archéologie maritime*. Québec : Association des archéologues du Québec. Contributions de Daniel Laroche : « Précis sur l'existence et l'usage des pirogues monoxyles ou bateaux de bois au Québec et en Amérique » ; Brad Loewen et Céline Cloutier : « Le chantier naval royal à Québec et le savoir maritime au XVIIIe siècle » ; Éric Rieth : « La pirogue 2 de Mortefon (Charente-Maritime) : remarques sur l'architecture monoxyle et le « système nautique » du bassin de la Charente au Moyen Âge ».

ROY, Pierre-Georges (1930). *La ville de Québec sous le Régime français*. Québec : Rédempti Paradis imprimeur du Roi.

RUDIN, Ronald (2005). *L'histoire dans les rues de Québec : la célébration de Champlain et de Mgr de Laval, 1878-1908*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.

SABOURIN, Paul (1997). « Perspective sur la mémoire sociale de Maurice Halbwachs ». *Sociologie et sociétés*, vol. XXIX, n° 2, automne, p. 139-161.

(St-Hilaire, 2004) : voir (Augeron et Guillemet, 2004).

SAINT-PIERRE, Serge (1992). *Les modes de vie des habitants et des commerçants de Place-Royale : 1660-1760*. Québec : Publications du Québec. (Patrimoines ; 79).

SAMSON, Roch (1998). *Les Forges du Saint-Maurice : les débuts de l'industrie sidérurgique au Canada, 1730-1883*. [Québec] : Patrimoine canadien, Parcs Canada ; Presses de l'Université Laval.

SANFAÇON, Roland (1956). *Le premier chemin royal de Québec à Montréal sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent*. Thèse de licence : Histoire : Québec, Université Laval.

SAUVÉ, Louise, dir. (1989). *Peuples autochtones de l'Amérique du Nord*. De la réduction à la coexistence. Montréal, Télé-université.

SAUZEAU, Thierry (2003). « Les derniers morutiers d'Aunis et Saintonge (1762 - 1792) ». PREMIÈRES JOURNÉES D'HISTOIRE DE LA GRANDE PÊCHE, Commission française d'histoire maritime, délégation Normandie (24-25 sept. 1999 ; Granville). *Actes*. Saint-Lô : Société d'archéologie et d'histoire de la Manche, p. 63-81.

SAUZEAU, Thierry (à paraître). « Rochefort et les Amériques, XVIIe-XVIIIe siècle ». *La Rochelle et Rochefort, les Amériques en partage. Ressources documentaires* / dir. Mickaël Augeron et Mona Huerta. À paraître à Paris : Karthala.

SEGUIN, Marc (1998). « Les débuts de la pêche saintongeaise à Terre Neuve (1546-1570) ». COLLOQUE (18-20 avril 1995 ; Rochefort, Centre international de la mer). *Les sociétés littorales du Centre-Ouest atlantique de la Préhistoire à nos jours*. Poitiers : Société des Antiquaires de l'Ouest.

(Seguin, 2004) : voir (Augeron et Guillemet, 2004).

SÉGUIN, Robert-Lionel (1963). *L'habitant aux XVIIe-XVIIIe siècles*. Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université Laval.

Standen (1974 et 2000) : voir Bibliothèque et Archives du Canada.

SUIRE, Yannis (2006). *Le Marais poitevin : une écohistoire du XVIe à l'aube du XXe siècle* / préf. Dominique Barjot. La Roche-sur-Yon : Centre vendéen de Recherches historiques. D'après *L'homme et l'environnement dans le Marais poitevin, seconde moitié du XVIe siècle - début du XXe siècle*. Thèse de l'école des Chartes : 2002 ; thèse de doctorat : Université Paris IV-Sorbonne : 2004.

SYMONS, Thomas B., dir. (1997). *Les lieux de la mémoire : la commémoration du passé au Canada*. Ottawa : Société royale du Canada.

TABLE RONDE (23-25 SEPTEMBRE 1986 ; SALINE ROYALE D'ARC-ET-SENANS) [1987]. *Le Roi, le marchand et le sel. Actes* / dir. Jean-Claude Hocquet. Lille : Presses universitaires de Lille.

TAILLEMITE, Etienne (2002). « Pierre Martin ». *Dictionnaire des marins*. Paris : Taillandier.

TAIRRAZ, Monique (2001). *Jardins d'un autre temps. Deux jardins dans l'esprit de la Nouvelle-France*. Montréal : Musée du château Ramezay et de la maison Saint-Gabriel.

TANGUAY, Cyprien (1871-1890). *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*. Montréal : Eugène Sénécal (7 vol.).

TAYLOR, Christopher James (1990). *Negotiating the Past : The Making of Canada's National Historic Parks and Sites*. Montréal ; Kingston : McGill-Queens University Press.

TÉSIO, Stéphanie (2005). « De la Croix Avranchin à Québec, Jean-François Gaultier, médecin du roi, de 1742 à 1756 ». *Les Annales de Normandie*, n° 5, p. 403-426.

THORPE, Frederick John (1980). *Remparts lointains : la politique française des travaux publics à Terre-Neuve et à l'Île Royale, 1695-1758*. Ottawa : Éditions de l'université d'Ottawa.

THORPE, Frederick John (1997). « La pierre de taille des Charentes et les colonies françaises ». *Revue d'histoire de la culture matérielle = Material History Review*. Musée National des Sciences et de la Technologie, n° 46, p. 66-72.

TRAQUAIR, Ramsay (1947). *The Old Architecture of Quebec : A Study of the Buildings Erected in New France from the Earliest Explorers to the Middle of the Nineteenth Century*. Toronto : Macmillan.

TRÉPANIER, Paul (2001). *Le patrimoine des augustines du monastère de l'hôtel-Dieu de Québec : étude de l'architecture*. Gouvernement du Québec : Ministère de la Culture et des Communications.

TRÉPANIER, Paul (2002). *Le patrimoine des augustines du monastère de l'hôpital général de Québec : étude de l'architecture*. Gouvernement du Québec : Ministère de la Culture et des Communications.

(Treuil, Denier, Guillemet 2004) : voir (Augeron et Guillemet, 2004).

TRIBOT, Élodie (2004). *Conception d'un itinéraire culturel sur la Nouvelle-France*. Québec : CIEQ.

TRIGGER, Bruce, G., dir. (1978). *Northeast. Handbook of North American Indian*, vol. 15. Washington, Smithsonian Institution.

TRIGGER, Bruce. G. (1989). *Les Amérindiens et l'âge héroïque de la Nouvelle-France*. Ottawa, Société historique du Canada (Brochure historique no. 30).

TRUDEL, François (1978). *The Inuit of Soutern Labrador and the Development of French Sedentary Fisheries (1700-1766)*. Ottawa, National Museum of Man Mercury Series (Paper no. 40).

TRUDEL, François (1991). *Les relations entre les Français et les Indiens au Québec méridional* (1694-1760). Ottawa, Carleton University (Papers of the Twenty-Second Algonquian Conference)

TRUDEL, Marcel (1963). *Histoire de la Nouvelle-France. Vol. I : Les vaines tentatives, 1524-1603. Vol. II : Le comptoir, 1604-1627. Vol. III : La seigneurie des Cent-Associés, 1627-1663*. Montréal ; Paris : Fides.

TRUDEL, Marcel (1968). *Initiation à la Nouvelle-France : histoire et institutions*. Montréal : Holt, Rinehart et Winston.

TRUDEL, Marcel (1974). *Les débuts du régime seigneurial au Canada*. Montréal : Fides.

TRUDEL, Marcel (1998). *Le terrier du Saint-Laurent en 1674*. Montréal : éd. du Méridien.

TUCK, James ; GRENIER, Robert (1989). *Red Bay, Labrador. World whaling capital AD 1550-1600*. Saint-Jean-de-Terre-Neuve : Atlantic Archaeology.

(Turgeon, 2004) : voir (Augeron et Guillemet, 2004).

(Valière, 1994) : voir Exposition, Hiers-Brouage (1994).

(Vidal, 2004) : voir (Augeron et Guillemet, 2004).

VIGIER, Fabrice (2002). « Une Indienne du Canada à Poitiers à la fin de la Guerre de Sept ans », *Revue historique du Centre-Ouest*, n° 1, p. 172-173.

VIROL, Michèle (2003). *Vauban. De la gloire du roi au service de l'État*. Seyssel : Éditions Champ Vallon.

WASHBURN, Wilcomb, E., dir. (1988). *History of Indian-White Relations. Handbook of North American Indian*, vol. 4. Washington, Smithsonian Institution.

WASTENSON, Leif, éd. (1990). *National Atlas of Sweden*. Vol. 11. *Cultural Heritage and Preservatio*n. Stockholm : SNA Publishing.

WELDMAN, Carl (1985). *Atlas of the North American Indian*. New York, Facts on File Publication.

WHITEHEAD, Ruth Holmes (1986) *The old man told us. Excerpts from Micmac History, 1500-1950*. Halifax, Nimbus.

Zoltvany (1969) : voir Bibliothèque et Archives du Canada.

ZYSBERG, André (1987). *Les galériens. Vies et destins de 60000 forçats sur les galères de France, 1680-1748*. Paris : Seuil.

Chronologie de la Nouvelle-France

1492	Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb
1497	Exploration des côtes de Terre-Neuve et du Labrador par Jean Cabot (Giovanni Caboto) pour le roi d'Angleterre
1524	Exploration des côtes de l'Amérique du Nord, de la Floride jusqu'à l'île du Cap-Breton, par Giovanni Da Verrazzano pour le roi de France
1534	Premier voyage de Jacques Cartier : prise de possession du Canada au nom du roi de France (Gaspé, 24 juillet)
1535-1536	Second voyage de Cartier : visite du village amérindien d'Hochelaga sur l'île de Montréal et « hivernement » à Stadaconé près de Québec où plusieurs membres de l'équipage mourront du scorbut
1541-1542	Troisième voyage de Cartier : tentative d'établissement permanent à l'ouest de Québec (l'actuelle ville de Cap-Rouge)
1600	Fondation du poste de traite de Tadoussac par Pierre de Chauvin de Tonnetuit et François Gravé du Pont
1603	Alliance franco-algonquienne (Pointe-aux-Alouettes)
1605	Fondation de Port-Royal en Acadie à l'initiative de Pierre Dugua de Mons
1608	Fondation de Québec par Samuel de Champlain, avec l'appui financier de Pierre Dugua de Mons
1611	Arrivée des deux premiers jésuites en Amérique, à Port-Royal (pères Biard et Massé)
1615	Arrivée des premiers missionnaires récollets
1615-1616	Champlain se rend en Huronie
1617	Louis Hébert, considéré comme le premier colon de la vallée du Saint-Laurent, s'installe à Québec avec sa famille
1620	Construction du Fort Saint-Louis sur le cap Diamant à Québec
1627	Fondation de la Compagnie des Cent-Associés par Richelieu, avec mission de peupler la Nouvelle-France
	Siège de La Rochelle (la ville se rend en 1628)

1629-1632	Occupation de Québec et de l'Acadie par la Grande-Bretagne
	La France retrouvera ses possessions à la suite du traité de Saint-Germain-en-Laye en 1632 (13 juillet)
1634	Fondation de Trois-Rivières par le sieur Laviolette
1635	Fondation du collège des jésuites (Québec)
	Décès de Champlain
1636	Charles Huault de Montmagny est nommé premier gouverneur et lieutenant-général de la Nouvelle-France
1639	Établissement des ursulines à Québec
	Fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec par les augustines
1642	Fondation de Ville-Marie (Montréal) par Paul Chomedey de Maisonneuve
1642-1653	Première guerre iroquoise
1648-1650	Destruction de la Huronie par les Iroquois
1654-1667	L'Acadie passe de nouveau aux mains des Anglais
1657	Découverte de la haute vallée du Mississipi et du Minnesota par Radisson et Des Groseilliers
1657-1667	Deuxième guerre iroquoise
1662	Fortification du poste de Plaisance à Terre-Neuve et envoi des premiers colons français
1663	La Nouvelle-France devient colonie royale
	Instauration du Conseil souverain pour la justice et les dépenses publiques
1665	Nomination de Jean Talon au poste d'intendant; après un séjour en Europe, il occupe à nouveau le poste en 1670
	Arrivée du régiment de Carignan-Salières pour combattre les Iroquois
1665-1673	Arrivée de plusieurs contingents de « filles du roi », femmes célibataires pour contribuer au peuplement de la colonie
1666	Construction de l'arsenal de Rochefort, dont dépend l'administration des colonies atlantiques
1671	Daumont de Saint-Lusson atteint le lac Supérieur et prend possession de l'intérieur du continent jusqu'au Pacifique au nom du roi de France
1672	Frontenac est nommé gouverneur (il occupe à nouveau cette fonction en 1689)
	Prise de possession de la baie d'Hudson par le père Albanel, Denis de Saint Simon et Sébastien Provencher au nom du roi de France
1672-1673	Louis Jolliet et le père Jacques Marquette atteignent le Mississippi
1674	Création du diocèse de Québec couvrant l'ensemble du territoire de la Nouvelle-France

1682	René-Robert Cavelier de la Salle parcourt le Mississipi jusqu'à son embouchure et prend possession du territoire au nom du roi de France.
1684-1701	Troisième guerre iroquoise
1688-1697	Guerre de la Ligue d'Augsbourg
1690	La ville de Québec est assiégée par la flotte de l'amiral Phips
1694-1697	Campagnes de Pierre Le Moyne d'Iberville à Terre-Neuve et à la baie d'Hudson
1698	Fondation de la Louisiane par Pierre Le Moyne d'Iberville
1701	Ratification de la paix de Montréal entre la Nouvelle-France, ses alliés amérindiens et les Cinq Nations iroquoises
	Fondation de Détroit par Antoine de la Mothe Cadillac
	Début de la guerre de Succession d'Espagne
1713	Signature du traité d'Utrecht, mettant fin à la guerre de Succession d'Espagne : La France perd l'Acadie, Terre-Neuve et la baie d'Hudson
1718	Début de la construction de la forteresse de Louisbourg
	Fondation de la ville de Nouvelle-Orléans, en Louisiane
1731-1743	Explorations de la famille La Vérendrye dans l'ouest jusqu'aux montagnes Rocheuses
1754	Début de la guerre de Sept Ans en Amérique
1755	Déportation des Acadiens, peuplant ce qui est aujourd'hui la Nouvelle-Écosse depuis 150 ans, par les Britanniques
1756-1763	Guerre de Sept Ans en Europe
1758	Victoire des Français à Carillon (aujourd'hui Ticonderoga, État de New York)
	Capitulation de Louisbourg
1759	Siège de Québec et bataille des plaines d'Abraham (13 septembre)
1760	Victoire des Français sur l'armée britannique à Sainte-Foy (28 avril)
	Capitulation de Montréal et de la Nouvelle-France ; établissement d'un régime d'occupation militaire (8 septembre)
1763	Proclamation royale de George III créant la « Province of Quebec » (7 octobre)

Index des noms de lieux

Les lieux indexés sont des municipalités, des communes ou d'autres localités.
En gras : objet principal du texte.
En italique : mention dans les légendes des illustrations.

A

Ange-Gardien, L', *96*
Angoulême, 40, 44, 122–123, 236, *262*
Annapolis Royal, *voir* Port-Royal
Arcachon, 154
Archigny, *112–113, 287*
Ardillières, 111, ***232***
Argenton-Château, 106
Armuré, *16*
Ashuapmushuan, 146–147
Assomption, L', *22*
Augé, 45

B

Baie-Comeau, 22
Baie-Saint-Paul, 65, *91–92*, *154–155*
Baie-Sainte-Catherine, 67, *83*
Baie-Trinité, **234**
Basques, île aux, 67, 137–*138*
Batiscan, *94*
Beaumont, 238
Beauport, 36–*37,* 133, 153, 220, 238, *257*
Beaupré, 134
Berthier-sur-Mer, 155
Berthierville, *133*–134
Bignoux, *194*
Biloxi, 232–233
Blanc-Sablon, 139
Blanzay, 282–*283*
Boischatel, *96, 238*
Bon-Désir, 137
Bordeaux, 18, 125, 168
Boston, 234
Bourbon, Fort, 148
Brest, 154
Brouage, 8, 12, **27–29,** 40–41, 65, ***70–73,*** 126–127, 141, *189*

C

Cap-Saint-Ignace, 101
Cap-Santé, *250*
Carignan, 227
Carillon, 13
Chaillevette, 129
Chalais, 108
Chambly, 134–*135,* 155, 226
Chambly, Fort, *220–221,* 226
Champlain, municipalité de, *40, 43*
Chapelle-des-Pots, La, 122, *171*
Charles, Fort, 148
Charlesbourg, *35,* 134, *164*–165, 171
Château-Richer, *34, 90,* 92, 101, *165*
Châteauguay, 163
Châtellerault, 35, 44, 113–*114*
Chaussée, La, 207, *287*
Chedabouctou, 156, 180
Cherbourg, 115
Chicoutimi, 44–45, *144, 146, 263*
Ciboure, 137
Cognac, ***168***
Coudres, île aux, 39, 137, 139
Crazannes, 122, *172*–173
Crevier, Fort, 221
Curac, 108

D

Desbiens, 147
Deschambault, *20, 39*
Dompierre-sur-Mer, 44, 85, *174,* 177
Donegal (Irlande), 126
Drummondville, 22
Duquesne, Fort, 33

E

Echillais, *158*
Écoyeux, 98, ***170–171***
Escoumins, Les, 210
Esnandes, 101

F

Falmouth (Cornouailles), 126
Fléac-sur-Seugne, *77–78*
Flotte, La (île de Ré), 101, 126, **254**
Fontenay-le-Comte, 166, *256*–257
Forillon, 139
Frédéric, Fort, 155
Frontenac, Fort, 149, 222

G

Gaspé, 22, *64,* 138
Gatineau, 22
Genouillac, 102
Gentilly, 134
Grondines, *164*–165

H

Hochelaga, *56*
Honfleur, 12
Hudson, baie d', 66, 110, 141, *145,* 148, 232

J

Jacques-Cartier, Fort, 221, 238
Jarnac, 40
Jauldes, *262*
Jérémie, Îlets, 146, *263*

K

Kahnawake, 60, *231,* 235, *251,* 258, *260*
Kamouraska, 137, 139, 155
Kanesatake, 60

L

La Havane, 233
La Hève, 207
La Malbaie, 39, *230*
La Pocatière, 65, 282
La Rochelle, *24*–25, 40–41, 44, *50, 61*–62, *84–87,* 92, *102–104,* 106, 112, 120–121, 123, *126*–130, 140, 142, 158, 167–168, 174–*181,* 189, 204, 232, 236, 243–244, **254–*255,* 267,** 271, **272–273,** *282,* 288
Lachine, 60, *66,* 134, 147–*148,* 152, *222*
Laprairie, 134, 279
Lathus-Saint-Rémy, 108
Lavasseau, 177
Le Havre, 115
Leigné-les-Bois, 113
Lévis, 21, 134, 238
Loire-les-Marais, *110*
Longueuil, 134–*135,* 177, *245*
Lorient, 121
Loudun, 44, 106, *287*
Louisbourg, 32–33, 84, 108, 111–112, 167–168, *172–173,* 193, 204, 237, 254, 267, 273, *287*
Lusignan, 169

M

Madeleine, îles de la, 66, 137, 139, 142
Marans, 123–124, 166–167
Marennes, 127–129, 204
Marsilly, 126
Maskinongé, *133*
Matane, 65
Mauléon, 106
Métabetchouan, 146, 161
Michillimakinac, 235
Mingan, 139
Mississipi, Fort, 232
Mistassini, 146
Mobile, 232
Moisie, 146
Mont-Louis, 138
Montagne, Fort de la, 223
Monthoiron, 113
Montmorillon, 108
Montréal, *3, 6,* 13, 21, *22–23, 30–33,* 36–*38,* 41, 43, *58–59,* 65, ***80–82,*** *85, 89*–90, *108,* 110, 120, 134, ***143,*** 145–*148,* 177, 193, *195,* ***211,*** 220–*222,* ***235,*** *239, 243,* 249, *251,* 264–266, 268, *271, 275, 279–281*
Morlaix, 216
Mothe-Saint-Héray, La, 166, 230
Muron, *90*

N

Nantes, 18
Neuville, 88, 238, *247*
Nevers, 267
Nicaubau, 146
Nieul-sur-Mer, 236
Nieulle-sur-Seudre, 125, *128*–129, 174
Niort, 40, *87,* 118–119, 160, *166–167, 169*
Nouvelle-Orléans, 193, 273

O

Oléron, île d', 25, 220, ***224–225,*** 226
Orléans, île d', *4,* 20, *31, 52, 88*–**93,** *96,* 153, 171, *238, 251,* 281
Ossossané, 23

P

Pabos, 138
Paris, 92, 185, 270
Parthenay, 24, 169
Percé, *136*–139
Périgny, *105*
Perrot, île, *121, 162*–163
Petite-Rivière, 137
Plaisance, 84, 85, 142, 161, 172, 193
Pointe-à-la-Croix, 238
Pointe-Claire, 163
Poitiers, 17, 18, 25, 36, 40, 41, 61, *107*–108, 177, *261, 261–262,* 273
Pons, 78–79
Port d'Envaux, *122*
Port-Alfred, 40
Port-au-Choix, 56
Port-Mahon, 202
Port-Royal, 12, 30, 78, 83, 157
Portneuf, 238
Puye, La, 108, *112–113*
Puymoyen, 45, *98, 101*

Q

Québec, 1, *6,* 22, *30*–31, 33, 36–37, 41, 48–*49, 54, 56, 58–59,* 65–67, 72–*73,* ***74–76,*** 79, 88–90, *95, 97, 104, 120, 130–131,* 134, *139, 147–149, 152–154,* 157, *160–161,* 167, 171, 177, *179*–180, ***182–188,*** 189, *192*–193, 204, 208–209, ***212–215,*** *216,* ***218–219,*** 220, *223, 236*–238, *242–244, 248–****249,*** *250–251,* 261, *263,* ***264–267,*** *268–271, 275–280,* 282, 288
Quichicouane, 148

R

Ré, île de, 25, 204, 206, 220, **224–225,** 226
Red Bay, 152
Restigouche, 67
Richelieu, Fort, 226
Rimouski, 22, *53*
Ristigouche, 238
Rivière-des-Prairies, *246*
Rivière-Ouelle, *53,* 134, 137
Rochefort, 25, 40–41, 44, 61, **63,** 106, 110–112, 120, 123, 154–155, ***156–158,*** 159–160, 167–168, 173, *176*–177, 180–181, 194, ***196–203,*** 216–217, 224, 270, 272, 282, 285
Roiffé, 207
Rolland, Fort, 221–*222*
Rouen, 216, 267
Rouffiac, *19*
Rouyn-Noranda, 22
Royale, île, *33,* 106, 108, 167, 225, 271
Royan, 12, 77–79

S

Sable, île de, 83
Sables-d'Olonne, 142, 209
Saguenay, ville de, 22
Saint-André-d'Argenteuil, 238
Saint-Antoine-sur-Richelieu, 44
Saint-Boniface, *259*
Saint-Charles, Fort, 259
Saint-Eustache, 165
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, *251*
Saint-François-du-Lac, 21
Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, 108–*109*
Saint-Jean, Fort, 221
Saint-Jean, île, *33*
Saint-Jean-d'Angély, 122, ***160–161,*** 194, 216
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, *31,* 92–*93*
Saint-Jean-de-Luz, 137
Saint-Jean-de-Sauves, 207
Saint-Jean-Port-Joli, 282
Saint-Jean-sur-Richelieu, 226
Saint-Jouin-de-Marnes, *91*
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, *238*
Saint-Lin, 169
Saint-Louis, Fort, 148, 223, 226
Saint-Maixent, 169, 216, *230*
Saint-Malo, 113, 115
Saint-Mandé-sur-Brédoire, 109
Saint-Martin-en-Ré, 24, 220, ***224–225***
Saint-Même-les-Carrières, 122, 172–*173*
Saint-Nazaire, *158*
Saint-Ours, 134
Saint-Pierre-d'Oléron, 236
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, *4*
Saint-Pierre-de-Maillé, *113*
Saint-Pierre-et-Miquelon, archipel de, 34, 113, 136, 142
Saint-Sauveur, 115
Saint-Savinien, 122, 172
Saint-Simon, 122
Sainte-Anne, Fort, 226
Sainte-Anne-de-Beaupré, *85,* 134, ***252–253***
Sainte-Anne-de-la-Pérade, 105, 231, *274*
Sainte-Croix, île, 12, 71, *73,* 78, 83
Sainte-Eanne, *230*
Sainte-Famille (île d'Orléans), *52, 90,* 92–***93,*** *96*
Sainte-Foy, 236
Sainte-Marie (île de Ré), 98
Sainte-Thérèse, Fort, 220, 226
Schenectady, 227
Senneville, 147, 163, 223
Sept-Îles, 22, 137, 139, 146
Sherbrooke, 22
Shippagan, 44
Sillery, 149, 257, 261
Sorel, 21, 226
Sossay, 108
Stadaconé, *56,* 67

T

Tadoussac, 2, 20–*22,* 30, 83, *144–146,* 148–***151,*** 193, ***208–210,*** 262–*263*
Taillebourg, 160
Témiscamingue, Fort, 223
Thouars, *106*
Thuré, *108*
Tonnay-Charente, 177
Tönsberg (Norvège), 126
Tourouvre, 95
Tours, 18
Tracy, 227
Trois-Pistoles, *138*
Trois-Rivières, *6, 9,* 20–22, 30–31, 33, 36, *48–49,* 66, *89*–90, 134, 145–146, 148, 152, 158–***159,*** 193, *226, 243, 251,* 257, 264, 266, 268–*269, 275*

V

Vénérand, 171
Verchères, 108, 231
Versailles, *192,* 213
Ville-Marie, *voir* Montréal
Ville-Marie (Témiscamingue), 148

W

Wendake, *57,* 60, 146, 149

Index des personnages

Les personnes indexées sont des contemporains de la période coloniale et des auteurs de repères commémoratifs.

En gras : objet principal du texte.

En italique : mention dans les légendes des illustrations.

A

Aberdeen, lord, *76*
Anadabijou, *83*
Archambault, Jacques, 85
Archambault, Pascale, *237*
Ardion, Marguerite, 102
Argencourt, 225
Aubert de Gaspé, Philippe, *277*
Aubert de la Chesnaye, Charles, 52, *146–149,* 185, 230
Audet, Nicolas, 227
Augier, Daniel, 177
Aulneau, Jean-Pierre, *259–*260
Aulneau, Marie-Thérèse, 259
Aumier (Osmier), Jean, 171
Avice de Mougon, Michel-Marie, 108

B

Bacqueville de la Potherie, Claude-Charles, 235
Baillairgé, F.-A., 231
Baillargé, Charles, *236*
Baillargé, Jean, 244, **282–*283***
Baillif, Claude, *66, 131,* 185
Barbel, Marie-Anne, *139,* 149, 185
Baril, Jeanne, 91
Barrin de la Galissonnière, Roland-Michel, 202–203, 270
Bazire, Marie, 230
Beauharnois de la Boische, Charles de, 63
Beauharnois de la Chaussaye, François de, 63, 201
Bégon de la Cour, Claude-Michel, **203**
Bégon de La Picardière, Michel (fils), 202, 212
Bégon de La Picardière, Michel (père), 29, 201, **202–*203,*** 232, *273*
Bel, Guy, *93*
Benoît, Joseph, 265
Bergier, Clerbaud, 156, 180
Bernon, Gabriel, 178–179
Bernon, Samuel, 179, *181*
Berthelot (commissaire général des poudres de France), 160
Berthier, Isaac, 227
Billodeau, Jeanne, 102
Blanchet-Dolbec, Thérèse, *257*
Blondel, François, 156, 196
Bochart de Champigny, Jean, 185
Boily, Guillaume, *91–*92
Bonfils, Elisabeth, 177
Bouart, Marie, *94*
Bouchard, Étienne, 265
Boucher de Boucherville, François-Pierre, *245*
Bourdin, Louis, 271
Bourdon de Dombourg, Jean-François, *174,* 177
Bourdon, Jean, 66
Bourgault, Pierre, *83*
Bourgeoys, Marguerite, 52, 82, 268
Bourgine, Charles-Polycarpe, 177
Bouyer, Jack, *77,* 79
Boyssoun, 270
Bréard, Michel-Jacques, 109
Brébeuf, Jean, 223
Brisay de Denonville, Jacques-René de, 222, 258
Brochu, Jean, *93*
Brûlé, Étienne, 66
Buade, Louis de, 76, 149, 185, 218–219, 223, 234–235
Butler, Dorothée, 177
Butler, Elisabeth, *177*
Butler, Robert, *177*

C

Cabot, Jean, 66
Cadet, Joseph, 108–*109*
Cadet, Michel, 108
Callière, Louis-Hector de, 31, 80, 235
Carignan (prince de), 227
Cartier, Jacques, 30, 39–40, 44, 52, *56,* 58, 60, *64–*66, 144, 208
Catalogne, Gédéon de, 222
Catarnet, 267
Cavelier de la Salle, René-Robert, 44, *66,* 200
Chamaillard, Vincent, 227
Champigny (de), *voir* Bochart de Champigny
Champlain, Samuel de, 2, 12–13, 27, 36, 39, 41, 43–44, 52, *65–*67, ***69–72, 74–76,*** 77, 83, 151, *182,* 208, 218, *250,* 273, 279, 281
Changeon, Guillaume, 272
Charlet, Omer, 70
Charlevoix, Pierre-François-Xavier de, 219, 235
Charly, Pierre, 177
Chartier de Lotbinière, Michel, 222
Chasle, Claude, 105
Chaste, Aymar de, 83
Chastel, André, 286
Chauchetière, Claude, 52, 261
Chaussat, Armand Joseph, 282
Chaussegros de Léry, Gaspard, 153, 161, 218, *222*
Chauvin de Tonnetuit, Pierre de, 30, 83, 145, ***150–151,*** 210
Chavagnac (chevalier de), 157
Chevré, Paul-Romain, *76*
Chomedey de Maisonneuve, Paul de, *59,* 80, *82, 239*
Chouart des Groseilliers, Médard, 66, 148
Clerville (ingénieur militaire), 156, *198,* 225
Closse, Raphaël-Lambert, *82*
Colbert, Jean-Baptiste, 154, 156
Contrecoeur, *voir* Pécaudy de Contrecoeur
Couillard, Guillaume, *95*
Couillard-Després, Azarie, *95*
Coulipa, ***63***
Courcelle (de), *voir* Rémy de Courcelle
Coverdale, William H., 150–151

D

De Fay (commissaire général des poudres de France), 160
Delorme (marchand rochelais), 156
Denonville, *voir* Brisay de Denonville
Denys de Bonaventure, Simon-Pierre, *255*
Depont, Paul-François, 179, *181*
Dessureaux, François, *94*
Didace, frère, 247
Dollard des Ormeaux, Adam, 13, 60, *195,* 231
Dollier de Casson, François, 38, *271*
Donnacona, *56,* 67
Doublet, François, 66
Doyon, Jean, 101
Dubois Berthelot de Beaucours, Josué, 222–*223*
Dubreil de Pontbriand, Henri-Marie, 246
Dugua de Mons, Pierre, 12–13, 44, 67, *75,* ***77–79***
Duluth, *voir* Greysolon Duluth
Duplessis de Sainte-Hélène, Marie-Andrée, 265
Dupont de Renon, Michel, 108
Dupont du Chambon, Louis, 108
Dupont du Vivier, François, 108
Duprès, Pierre, 154–155

E

Estèbe, Guillaume, *120*

F

Fabre, Hector, 95
Faloci, Pierre Louis, *176*
Faulcon, Jacques, 273
Faure dit Vivien, Moïse, 105
Ferry, François, 220, 224
Fleuriau, Jean, 273
Fleury Deschambault, Joseph, 143
Fontaine, Christophe, *83*
Forestier (entrepreneur), *72*
Fornel, Louis, *139,* 149, *179,* 185
François, Antoine, 61
Frontenac, *voir* Buade

G

Gadoys, Pierre, *85*
Gagné, Louise, *91–*92
Gagnon, Robert, *96*
Gaillard, Mathieu, 201
Garakontié, 219
Garesché, Daniel, **129,** 177
Garesché, Isaac (fils), ***128–*129**
Garesché, Isaac (père), **128**
Garesché, Pierre-Isaac, **129**
Gaultier de Comporté, Philippe, 92,

227, **230**
Gaultier de La Vérendrye, Jean-Baptiste, *259*
Gaultier de Varennes et de la Vérendrye, Pierre, 66, 148, 259
Gaultier de Varennes, René, 227
Gaultier, Jean-François, 265
Gautreau (ou Gautereau), Gilles, 101
Gautreau, Gervais, 112
Georges, Samuel, 175
Giffard de Moncel, Robert, *37*
Granger Young, Helen, *259*
Gravé du Pont, François, 30, *83*
Green de Saint-Marsault, Daniel, 79
Greysolon Duluth, Daniel, 211
Grignon (marchand rochelais), 156
Groseilliers (des), *voir* Chouart des Groseilliers
Guerry, Sébastienne, *90*–91
Guillemin, Charles, 186
Guimond, Louis, 252
Guyart, Marie (Marie de l'Incarnation), *242,* 252, 268

H

Haultin, Hierosme, 271
Havy, François, 185
Hazeur, François, 156, 185, ***189***
Hazeur, Jean-François (dit Petitmarest), **189**
Hazeur, Léonard, **189**
Hazeur, Marie-Anne, **189**
Hébert, Louis, *95*
Hébert, Louis-Philippe, *54, 82, 231, 248, 265*
Hèbre de Saint-Clément, Pierre-André, 176
Hennepin, Louis, 273
Henri IV, 150
Hocquart, Gilles, 134, 155, 159
Homier, Joseph-Arthur, *231*
Huault de Montmagny, Charles, 218
Hué (architecte), *176*
Huet Dulude, Michel, *245*
Hunter, Raoul, *85*

I

Iberville (d'), *voir* Le Moyne d'Iberville et d'Ardillières

J

Jamonneau, Michel, 45
Jarret de Verchères, Marie-Madeleine, ***231***
Jean, Guillaume, 98
Jean, Pierre, 98
Jean, Vivien, 98, **170–171**
Jolliet, Louis, *66, 146,* 149
Joybert, Louise-Elisabeth de, 211

K

Kalm, Pehr, 152, 155, 211, 218, 279
Kirke, sir David, 195
Kondiaronk (Gaspard Soiaga), ***235***

L

La Brosse, Jean-Baptiste de, *146,* 244, **261–*263***
La Croix de Chevrières de Saint-Vallier, Jean-Baptiste de, 246, 265–*266*
La Fayette, marquis de, 111, 123, *157*
La Jonquière (de), *voir* Taffanel de la Jonquière
La Peltrie, madame de, 268
La Roche de Mesgouez, Troilus de, 83
La Rocque de Roberval, Jean-François de, 30, 83
La Vérendrye (de), *voir* Gaultier de la Vérendrye; *voir* Gaultier de Varennes et de la Vérendrye
Lacorne Le Chapt, 108
Lafitau, Joseph-François, 261
Lafontaine de Belcourt, Jacques, 101
Lahontan (baron de), *voir* Lom D'Arce de Lahontan
Lajus, François Xavier Jordain, 265
Laliberté, Alfred, *31, 85, 95*
Lanoullier de Boisclerc, Jean-Eustache, *131, 133*–134
Lapointe, Simon, 272
Lasalle, Jules, *242*
Lassus, Bernard, 202
Lauberivière (Mgr de), *voir* Pourroy de Lauberivière
Laurent, Pierre, 185
Lauson, Jean de, 52, *194*
Laval, François de, 73, 76, *105,* 247–249
Lavaltrie (de), *voir* Marganne de Lavaltrie
Laviolette, Sieur de, *9,* 66
Le Ber, Jacques, 147–*148*
Le Grelle, père, 71–72
Le Moyne d'Iberville et d'Ardillières, Pierre, 44, 52, **110,** 148, ***232–233,*** 255
Le Moyne de Longueuil et de Châteauguay, Charles, *82,* 110, 147–*148*
Le Moyne de Sérigny, Joseph, ***110***
Le Moyne, Etienne-Charles, *174*
Le Neuf de la Potherie, Charles, 31
Le Prestre de Vauban, Sébastien, **220–223,** 224–225
Le Prince, Marguerite, 112
Le Vau, François, *156*
Lefebvre, Jean, 185
Lemieux, Rodolphe, *64*
Lenoir dit Rolland, François, *222,* 227
Lepage, René, *53*
Lépine, Andrée, **105**
Lépine, Anne, 102
Lépine, Marie, **105**
Lescarbot, Marc, 273
Létourneau, David (fils), *90*
Létourneau, David (père), *88, 90*–92
Levasseur de Neré, Jacques, 221
Levasseur, Pierre Noël, **282**
Levasseur, René-Nicolas, *152*–153, 282
Lom D'Arce de Lahontan, Louis-Armand de, 218, 235
Longueuil (de), *voir* Le Moyne de Longueuil et de Châteauguay
Louis XIII, 225, 243
Louis XIV, 76, 174, *185,* 187, *192,* 196, 200, 213
Lozeré, Adrien de, 200

M

Macain, Georges, 175
Maisonneuve (de), *voir* Chomedey de Maisonneuve
Maleray de Noiré de La Mollerie, Jacques, **107**
Mance, Jeanne, 80–*82, 265*
Marganne de Lavaltrie, Séraphin, 227
Marie dit Sainte-Marie, Louis, *226–227*
Martel, Pierre, 185
Martell, Jean, 168, **168**
Martin, Abraham, *236*
Martin, Pierre, ***111***
Masse, Claude, *104,* 220
Mauger, Louise, *85*
Membertou, 67
Ménage, Pierre, 277
Mercereau, Pierre, *164*
Mesnier, Charles, 272
Meulles, Jacques de, 107, 212
Mineau, Gabrielle, 92
Montcalm, Louis-Joseph de, 44, 236–238, *280*
Montmagny (de), *voir* Huault de Montmagny
Morelon, François, 267
Morin, Henri, 92
Motillon, H., *72*
Murray, James, 133

N

Nau, Louis, 259–260

O

Ourehouare, 219

P

Pascaud, Antoine, 167, 175
Pascaud, Antoine (fils), 177
Pascaud, Joseph-Marie, 177
Pascaud, Suzanne, *174*
Pauperet, Claude, 272
Pécaudy de Contrecoeur, Antoine, 227
Peron, François, 98, 177–*180*
Pérusse des Cars, Louis-Nicolas, 113–***114***
Phips, sir William, 218–219, 234, *250*
Pitoin, Léonard, 154–155
Plumier, Charles, 202
Ponchartrain, 201

Pontbriand (Mgr de), *voir* Dubreil de Pontbriand
Poulin de Francheville, François, 159
Pourroy de Lauberivière, François-Louis de, 247, 265
Proust, Marie, 189
Prouville de Tracy, Alexandre de, 227

Q

Quen, Jean de, 39, 151

R

Radisson, Pierre-Esprit, 148
Ramezay, Claude de, 31, 143
Rasteau, Jacques, 181
Rasteau, Pierre-Isaac, 181
Rasteau, Pierre-Jacques, 181
Razilly, Isaac de, ***207***
Récher, Jean-Félix, 272
Rémy de Courcelle, Daniel de, 219, 226
Repentigny (madame de), *voir* Saint–Père
Réthoré, Henri, 3
Reusch, Astri, *132*
Rigaud de Vaudreuil, Philippe de, 31, **211**
Robineau de Bécancour, Pierre, 134
Rodrigue, Michel, 177
Rollet, Marie, *95*
Rouer de Villeray, Louis, *179*
Rouge, Jean le, *186*
Roy, François, 108
Roy, Pierre-Georges, 96

S

Saint-Ours, Pierre de, 227
Saint-Père, Agathe de, 169
Saint-Vallier (Mgr de), *voir* La Croix de Chevrières de Saint–Vallier
Samoride, abbé, 71
Sarrazin, Michel, 265
Saurel, Pierre de, 227
Sébile (Cébile), Jean, 189
Sérigny (de), *voir* Le Moyne de Sérigny
Simard dit Lombrette, Noël, *85,* 98, *101, 253*
Simard dit Lombrette, Pierre, 41, *85,* 98, *101*
Sollogouh, Nicolas, *224*
Soumande, Pierre, 189
Suire, Daniel, 177

T

Taffanel de La Jonquière, Pierre-Jacques, 270
Talon, Jean, *31–32,* 105, 121, 154–155, 212–*214*
Teissier, Jean, 61
Tekakwitha, Catherine, 52, 60, 247
Therrien, Pierre, 92
Thierry, Catherine, 110
Toupin dit Lapierre, Pierre, 227
Toupin, Toussaint, *90*
Touzeau, Pierre, 125
Townshend, George, 219
Tracy (de), *voir* Prouville de Tracy
Troyes, Pierre de, 148
Trudelle, Jean, *96*

V

Vachon de Belmont, François, *271*
Vauban (de), *voir* Le Prestre de Vauban
Vauquelin, Jean, 238–*239*
Verchères (de), *voir* Jarret de Verchères
Verrazzano, Giovanni da, 66
Villeneuve, Mathurin, 98
Villeneuve, Robert de, 221
Vincent, J. A., *232*

W

Walker, sir Hovenden, 182, *250*
Wolfe, James, 237, *238, 280*

Liste des auteurs

Samuel Arlaud,
Université de Poitiers, géographe

Mickaël Augeron,
Université de La Rochelle, historien

Serge Bouffange,
Région Poitou-Charentes, responsable du Service régional de l'inventaire

Aline Carpentier,
Centre des monuments nationaux, La Rochelle, historienne de l'architecture

Gervais Carpin,
Université Laval, historien

Brigitte Caulier,
Université Laval, historienne

André Charbonneau,
Parcs Canada, historien

Leslie Choquette,
Assumption College (Worcester, Mass., États-Unis), historienne

Colin Coates,
Glendon College (Toronto), historien

Georges Coste,
Ministère de la Culture et de la Communication (France), mission de l'inventaire général

Hélène Côté,
Chercheure autonome, archéologue

Valérie Denier,
Médiathèque de La Rochelle, bibliothécaire

Pierre Desrosiers,
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (Québec), archéologue

Paul-André Dubois,
Université Laval, historien

Marcel Fournier,
Société généalogique canadienne-française, généalogiste

Peter Gagné,
Université Laval, historien

Elsa Guerry,
Université de Poitiers, historienne

Dominique Guillemet†,
Université de Poitiers, historien

Nathalie Hamel,
Université Laval, ethnologue

Stéphane Harrisson,
Université Laval, géographe

Gilles Havard,
Centre National de la Recherche Scientifique (France), historien

Yves Jean,
Université de Poitiers, géographe

Jihane Kahouk,
Université de La Rochelle, historienne

Alain Laberge,
Université Laval, historien

Gilles Lauzon,
Ville de Montréal, historien

Brad Loewen,
Université de Montréal, archéologue

Laurent Marien,
Université de Poitiers, historien

Paul-Louis Martin,
Université du Québec à Trois-Rivières, historien

Jacques Mathieu,
Université Laval, historien

François Melançon,
Université de Montréal, historien

Céline Mélisson,
Université de La Rochelle, historienne

Jean-Claude Mercier,
Université de La Rochelle, géologue

Sarah Mille,
Université de Saint-Étienne, géographe

Marcel Moussette,
Université Laval, archéologue

Françoise Niellon,
Chercheure autonome, anthropologue

Jacques Péret,
Université de Poitiers, historien

Jean-Yves Pintal,
Université Laval, archéologue

Louise Pothier,
Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, historienne

Geneviève Renaud,
Région Poitou-Charentes, Service régional de l'inventaire, historienne de l'architecture

Samantha Rompillon,
Université Laval, historienne

Alain Roy,
Université Laval / Histoire plurielle, historien

Dominique Royoux,
Université de Poitiers, géographe

Marc St-Hilaire,
Université Laval, géographe

Thierry Sauzeau,
Université de Poitiers, historien

Stéphanie Tésio,
Université Laval, historienne



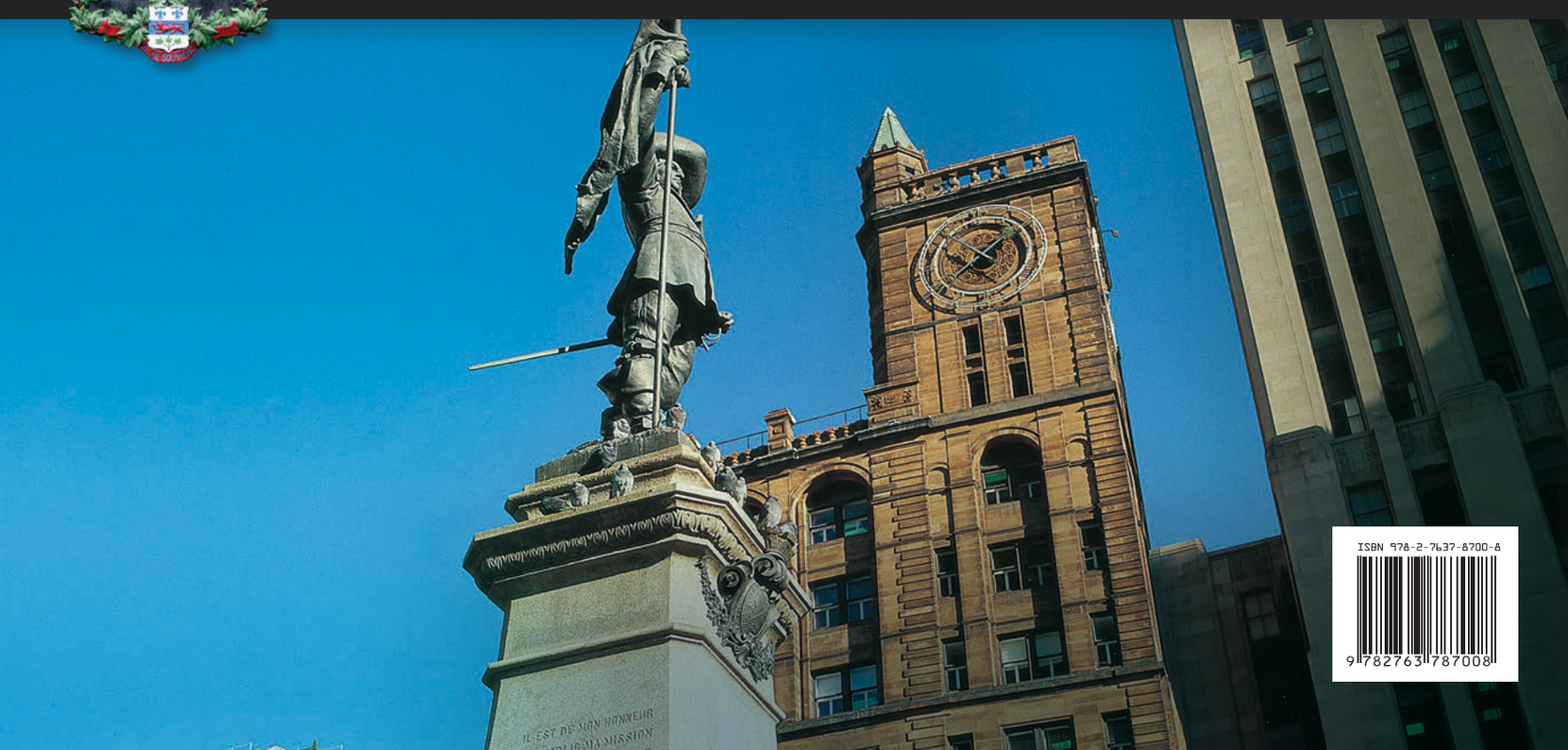








Pendant un siècle et demi, la France et une bonne partie de l'Amérique ont vécu une histoire commune, celle de la Nouvelle-France. Au Québec et dans la région française de Poitou-Charentes, cette période s'est durablement inscrite dans les paysages, dans la culture matérielle, dans les archives et jusque dans la langue. Elle a ainsi légué un patrimoine considérable et laissé son empreinte dans les mémoires collectives française et, surtout, québécoise. C'est une partie de cet héritage, celle qui est perceptible dans les paysages au Québec et en Poitou-Charentes, que cet ouvrage invite à explorer. S'appuyant sur l'une ou l'autre des quelque 1 500 traces de la Nouvelle-France recensées sur les deux rives de l'Atlantique, les textes préparés par plus de 40 auteurs français et québécois convient à un voyage au carrefour de l'histoire et du patrimoine pour redécouvrir cette expérience commune et raviver la mémoire partagée qui en est issue.



ISBN 978-2-7637-8700-8